



L'ÉGLISE

ET

L'EMPIRE ROMAIN

AU IVe SIÈCLE

III

A LA MÊME LIBRAIRIE

L'ÉGLISE ET L'EMPIRE ROMAIN

AU IVe SIÈCLE

Ire partie

RÈGNE DE CONSTANTIN

2e édition. — 2 volumes in-8°.......... 14 fr.

IMPRIMERIE DE J. CLAYE, RUE SAINT-BENOIT, 7

L'ÉGLISE

ET

L'EMPIRE ROMAIN

AU IVe SIÈCLE

PAR

M ALBERT DE BROGLIE

DEUXIÈME PARTIE

CONSTANCE ET JULIEN

I



PARIS

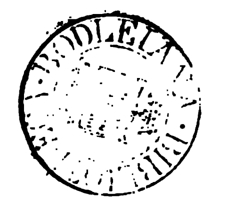
A LA LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Ce, LIBRAIRES-ÉDITEURS

QUAI DES AUGUSTINS, 35

—

1859



L'ÉGLISE ET L'EMPIRE

AU IVe SIÈCLE

CONSTANCE ET JULIEN

CHAPITRE I

ATHANASE A ROME

(337—345)

SOMMAIRE.

Sujet de cette seconde partie. — Ses difficultés. — Funérailles de Constantin. — Constance y préside. — Caractère de Constance. — Soulèvement militaire et renvoi du Prefet Ablave. — Assassinat du Patrice Optat. — Massacre des membres principaux de la famille impériale. — Apothéose de Constantin à Rome. — Nouveau partage de l'Empire entre les trois jeunes empereurs. — Leur entrevue à Sirmium. — Affaires de l'Église. — Dispositions différentes des trois empereurs. — Constantin le jeune permet à Athanase de retourner à Alexandrie. — Sa lettre aux Alexandrins. — Athanase ne profite pas sur-le-champ de la permission. — Les empereurs font rentrer tous les évêques exilés, sans distinction de croyance. — Guerre de Constance contre les Perses : caractère équivoque, résultat fâcheux de cette guerre. — La guerre éclate entre Constantin le jeune et Constant. — Constantin le jeune entre en Italie ; ses victoires ; sa mort. — Constant reste maître de tout l'Occident. — Athanase rentre à Alexandrie — Difficultés de sa situation. — Eusèbe de Nicomédie recommence ses intrigues contre lui. — Députation des Eusébiens auprès du pape Jules. Les députés d'Athanase devancent ceux d'Eusèbe. — Jules convoque un concile pour l'année suivante. — Émotion répandue en Égypte. — Les évêques de la province protestent en faveur d'Athanase. — Vision de saint Antoine. — Athanase se rend à Rome. — Effet produit par sa présence. — Les Eusébiens n'osent pas l'y suivre, et se réunissent en concile à Antioche. — Mort d'Eusèbe de Césarée. — Canons du concile d'Antioche. — Leur portée et leur caractère. — Athanase est déclaré déchu et remplacé par Grégoire de Cappadoce. — Les Eusébiens ne professent pourtant pas l'arianisme. — Symboles d'Antioche : leur nombre, leur ambiguïté. — Entrée violente de Grégoire à Alexandrie. — Retour et fuite d'Athanase. — Sa lettre aux évêques. — Le concile se réunit à Rome.—Lettre des Eusébiens pour refuser de s'y rendre.—Scandale causé par cette lettre et réponse du pape Jules. — Les Occidentaux s'adressent à l'empereur Constant pour obtenir la réintégration d'Athanase. — Caractère de Constant. — Il mande Athanase auprès de lui. — Conduite réservée d'Athanase à la cour. — Constant demande à son frère la convocation d'un concile œcuménique. — Désordres en Orient. — Mort d'Eusèbe de Nicomédie.— Sédition à Constantinople. — Constance consent à la convocation du concile. — Réunion du concile à Sardique.— Les Eusébiens s'y rendent bien qu'avec répugnance. — Ils demandent l'exclusion d'Athanase et des autres prélats déposés à Tyr. — Elle leur est refusée. — Ils se retirent et s'arrêtent à Philippopolis. — Lettres du concile de Sardique. — Lettre du conciliabule de Philippopolis. — Causes du concile de Sardique. — Envoi des députés du concile à Constance, à Antioche. — Piége qui leur est tendu par l'évêque Étienne. — Mort de Grégoire à Alexandrie. — Constance consent au rappel d'Athanase. Lettre qu'il lui écrit. — Retour d'Athanase et son entrevue avec l'empereur.

CHAPITRE PREMIER

ATHANASE A ROME.

(337 — 345)

J'ai raconté comment un souverain éminent, touché de la vérité divine, employa trente ans de toute-puissance à en faire pénétrer les principes dans la législation du monde romain. Je n'ai dissimulé ni les hésitations ni les violences par lesquelles il compromit cette grande œuvre en croyant la servir, ni les difficultés qui naquirent pour lui du sein déchiré de l'Église même, que sa main avait couronnée. Le spectacle du génie dévoué au service de la vérité a toujours, même à travers beaucoup d'incertitudes et d'éclipses, une noblesse touchante qui saisit fortement l'imagination des hommes.

J'aborde aujourd'hui, dans la suite du même récit, une tâche plus ingrate. Constantin ne transmet à ses enfants, ni les puissantes facultés de son intelligence, ni ses généreuses inspirations, ni même l'immense étendue de son pouvoir. De l'héritage moral de leur père, ses successeurs semblent ne recueillir que les habitudes d'un despotisme hautain, et un goût malheureux de discussion

et de dogmatisme théologiques. Favorisées par la rivalité des princes, les dissensions ecclésiastiques s'accroissent, se multiplient et s'enveniment. L'intervention du pouvoir civil dans les débats de la religion, déjà capricieuse et violente sous Constantin, devient, sous les règnes suivants, oppressive et humiliante. Tout semble se morceler à la fois, l'empire comme la religion, et la société comme l'Église. L'effet d'une telle dissolution est si rapidement funeste, qu'il balance, aux yeux des peuples, même les bienfaits moraux de la religion chrétienne ; et une nouvelle période de trente ans n'est pas écoulée, que la vieille religion païenne, remontant sur le trône avec le dernier de la race de Constantin, semble avoir retrouvé quelque force par l'épreuve de l'adversité et par les fautes de ses vainqueurs.

L'historien manquerait à son devoir de fidélité, si son récit ne faisait comprendre à ses lecteurs l'amère impression de désenchantement et de dégoût qui fut commune alors, même aux chrétiens les plus fervents, et dont plus d'un docteur de l'Église s'est fait l'éloquent interprète. Mais, placé par son éloignement même de manière à dominer ces incertitudes passagères, et à embrasser dans une vaste perspective ces sinuosités du fleuve des âges qui en dissimulent souvent la pente aux contemporains, c'est un devoir aussi pour lui de montrer l'influence divine du christianisme, continuant à se faire sentir malgré les agitations humaines, à transformer les mœurs par un courant insensible, mais continu, et

préparant l'avenir, alors même qu'elle ne réussit pas à apaiser et à régénérer le présent.

La difficulté d'une telle tâche est accrue encore par la nécessité de réunir dans un même tableau des faits de l'ordre le plus différent, accomplis sur les points les plus éloignés du monde. Tout le temps que Constantin a vécu, son activité partout présente et toujours à l'œuvre a fait régner l'unité dans l'histoire. Nul événement politique ou religieux qui n'aboutît rapidement à lui, comme à un centre unique, et où il ne fît bientôt sentir sa main puissante. Après lui, le faisceau des forces de l'empire se rompt, et lorsqu'un de ses fils parvient à réunir un instant le pouvoir impérial tout entier, il n'exerce pas un ascendant moral suffisant pour tout concentrer en lui-même. De plus, par là même que les personnages sont moins illustres, la curiosité des contemporains se met moins en peine de s'enquérir de leurs actes : les récits des historiens deviennent secs, sans suite, sans couleur : un mot leur suffit pour peindre un homme, une phrase pour embrasser plusieurs années. Le fil qui unit entre eux les événements contemporains est donc ici très-peu apparent, et se brise dans la main qui croit le tenir. Il faut tenter cependant de le découvrir : l'intelligence de l'histoire est à ce prix.

A. D. 337 A la nouvelle de la mort de son père, le césar Constance [1], quittant la Mésopotamie où il commandait

1. 337 ap. J.-C. — U. C. 1090. — Indiction X. — Felicianus et Titianus coss.

l'armée destinée à combattre les Perses, se mit promptement en route vers Constantinople. On l'avait attendu pour les funérailles; elles eurent lieu sur-le-champ, avec toutes les pompes impériales et toute les solennités chrétiennes. Le corps porté à l'église des Saints-Apôtres, au milieu d'une nombreuse escorte de soldats, fut élevé sur une haute estrade. Puis le jeune césar se retira lui-même avec tous ceux de ses officiers qui, comme lui, n'avaient pas droit d'assister encore aux saints mystères, et le saint sacrifice fut offert pour l'âme de l'illustre mort, au milieu des larmes de toute l'assemblée. Si l'on en croit une indication de saint Jean Chrysostome, la dépouille mortelle de l'empereur ne fut point déposée dans le cénotaphe qu'il avait fait construire lui-même dans l'intérieur de l'église des Saints-Apôtres. Ce fut dans le vestibule, et à la porte de cette église, qu'un tombeau magnifique lui fut dressé, comme pour montrer, dit saint Chrysostome, qu'il n'était que le serviteur des apôtres, et que les pêcheurs sanctifiés étaient ses maîtres. Constance donnait ainsi des gages à l'opinion chrétienne dominante à Constantinople, et d'abondantes aumônes achevèrent d'assurer sa popularité naissante [1].

1. Eusèbe, IV, 71. — Soz., II, 34. — *Chron. pasch.*, p. 670. — S. Jean Chrys., *Hom.* 26, sur la seconde épître aux Corinthiens, t. X, p. 742. — Le tombeau de Constantin ayant péri d'assez bonne heure, il pouvait subsister quelque incertitude à ce sujet. — Soc., II, 38. — M. Brunet de Presle, qui a consacré une curieuse dissertation aux *tombeaux des empereurs à Constantinople*, ne paraît pas avoir tenu compte de la phrase de saint Jean Chrysostome.

Il en avait besoin, en effet, pour le but qu'il se proposait d'atteindre et en vue duquel il ne perdit pas un jour. Puîné des fils de Constantin, Constance n'avait guère alors que vingt et un ans. C'était celui qui semblait le mieux reproduire les qualités paternelles. Quoique fort petit de taille et rendu presque difforme par des jambes courtes et tortues, il avait la même adresse que son père dans les exercices militaires, la même patience dans les fatigues, la même sobriété dans ses repas, la même sévérité exemplaire sur tout ce qui touchait à la continence. Il annonçait aussi, avec le même goût de domination sans contrôle, les mêmes prétentions littéraires et théologiques : il aimait à faire montre d'éloquence et à haranguer ses courtisans. Mais le fonds solide de talent et de génie qui relevait chez Constantin l'éclat des dons extérieurs, et tempérait des défauts trop réels, manquait complétement chez Constance. Nulle grandeur dans les idées, nulle fermeté vraie dans les résolutions, nulle générosité dans les sentiments, ne venaient justifier chez lui la soif du pouvoir absolu. Impatient de toute autorité rivale, jaloux du mérite, même lorsqu'il se distinguait sous ses ordres, il était, au fond, faible, irrésolu, et en proie à la domination secrète d'influences subalternes. Une sorte de conscience de sa propre incapacité perçait même sous sa morgue ridicule, et les écrivains contemporains se sont raillés plus d'une fois de la gravité qu'il affectait, n'osant, disent-ils, ni remuer devant le monde, ni tousser, ni cracher, ni faire aucun geste,

de crainte qu'un mouvement naturel ne vînt porter atteinte à sa dignité d'apparat[1].

Avec un tel caractère, il avait dû souffrir de n'être que le second des fils de l'empereur, et de n'être point appelé à recueillir sa succession tout entière. La nécessité de partager avec ses frères, et plus encore l'association inattendue de ses cousins au pouvoir, l'ulcéraient profondément. Aussi il n'est pas douteux qu'il arriva à Constantinople avec l'intention bien arrêtée de réduire au moindre nombre possible les collègues qui devaient s'asseoir avec lui sur le trône du monde.

Dans cette disposition, le premier acte du jeune empereur devait être d'écarter de sa personne les ministres qui avaient dicté les dernières dispositions testamentaires de son père, et qui en étaient les exécuteurs désignés. Au premier rang, dans ce nombre, figurait le fameux préfet du prétoire, Ablave, que Constantin, en mourant, avait laissé auprès de ses fils, pour leur servir de conseil. Les exactions, les violences de ce grand fonctionnaire, avaient excité de vifs ressentiments, même parmi les chrétiens; et tout ce qui restait de païens dans l'armée (le corps de l'État peut-être qui en contenait encore le plus), avaient contre lui un grief personnel : ils ne pouvaient lui pardonner d'avoir pris une part active à l'exécution du philosophe Sopâtre, le

1. Themist., *Or.* 2, p. 39, éd. Paris, 1684. — Amm. Marc., XXI, 16. — Aurel. Victor., *Epit.* 42. — Libanius, *Or.* 26, p. 591. — Jul., *Or.* 1, p. 71; *Or.* 2, p. 142, et passim.

dernier païen honoré des faveurs de Constantin, que cet empereur n'avait abandonné qu'assez tard à la fureur de la population de Constantinople[1]. Il ne fut pas difficile d'exciter parmi les soldats un soulèvement contre Ablave, et Constance se laissa de bonne grâce forcer la main pour éloigner un ministre qui lui déplaisait[2].

Les passions militaires une fois mises ainsi en liberté et secrètement favorisées par le nouveau César, ne s'en tinrent pas à cette seule exécution. Le patrice Optat, qui avait donné probablement lieu à des ressentiments du même genre, se vit en butte aux mêmes attaques. Cette fois les soldats allèrent plus loin. Optat fut assassiné. Il était, disent quelques historiens, mari d'Anastasie, sœur de Constantin[3].

Constance ne se mit point en devoir de venger son oncle. Bientôt, au contraire, circulèrent dans les rangs des soldats de sinistres insinuations auxquelles il est difficile de croire qu'il fût complétement étranger. Des émissaires disaient tout bas qu'il ne fallait pas reconnaître d'autres maîtres que les fils mêmes de Constantin; et cette rumeur grossissant toujours, en même temps que la licence des camps s'étendait, le désordre aboutit bientôt à un effroyable massacre. Le frère de Constantin, Jules Constance ; puis les deux césars, Dalmace et Annibalien,

1. Voir première partie de cette histoire, t. II, p. 342.
2. Eunap., *Vita soph.*, Ædesius. — S. Grég. Naz., *Or.* IV, 21. — Zos., II, 11.
3. Zos., *ibid.*

venus probablement à Constantinople pour les funérailles de leur oncle; enfin cinq autres membres de la famille impériale qui ne sont pas nommés, périrent assassinés en peu de jours. Ces scènes nous sont racontées crûment et sans détail, avec ce laconisme énigmatique qui est la flatterie des historiens de cet âge. Il ne resta de toute cette branche collatérale de la maison de Constantin, que deux enfants en bas âge, dont l'un était tenu en réserve par la justice divine pour venger ces forfaits. Le soulèvement s'étendit assez loin autour de Constantinople, car Ablave périt aussi de la même manière dans sa maison de plaisance de Bithynie, où il s'était retiré. Quand on vint le chercher pour le faire mourir, le vieux ministre crut, avec la présomption naturelle aux ambitieux en disgrâce, qu'on le rappelait à la cour, peut-être même pour le couronner. Il courut donc de lui-même au-devant du messager, qui n'eut que la peine de le frapper. Telle est la vanité des volontés des mourants. Constantin avait tout fait pour mettre la dignité impériale à l'abri des caprices militaires, et on l'accusait même d'avoir compromis, dans cette vue, la défense de l'État. A peine avait-il fermé les yeux qu'un de ses fils suscitait une émeute de soldats, pour se débarrasser de rivaux importuns[1].

1. Zos., *loc. cit.* — Eusèbe, *Vit. Const.*, IV, 68. — Jul., *ad Athen.*, p. 497, 498. — Eunap., *loc. cit.* — Aurel. Vict., *de Cæs.*, 42. — Eutr., X, 9. — Soc., II, 25; III, 1. — S. Athan., *ad Sol.*, p. 856. — S. Jér., *Chron.* — En faisant suivre immédiatement la mort de Constantin du massacre de ses neveux, nous nous conformons à la chronologie

Pendant que ces scènes sanglantes se passaient à Constantinople, sous les yeux et avec le tacite assentiment du fils de Constantin, la nouvelle de la mort de l'empereur arrivait à Rome, où elle était reçue avec toutes les marques de la douleur officielle. Les spectacles, les divertissements, étaient suspendus : les bains, les lieux de réunion publics étaient fermés. On espérait que le corps de l'empereur serait rapporté dans la vieille capitale de l'empire ; Rome eût aimé à posséder après sa mort celui qui l'avait dédaignée et qu'elle avait haï pendant sa vie. Quand on sut que cette espérance devait être trompée, le dépit des Romains fut assez vif. Les cérémonies ordinaires ne furent pourtant pas interrompues, et rien ne fut changé à leur étiquette. Constantin eut son apothéose comme ses prédécesseurs. Le sénat ne recula pas devant le ridicule de donner aux dieux pour collègue dans le ciel le souverain qui sur la terre avait détruit leurs autels. Il exprima en même temps le vœu que les fils de l'empereur fussent seuls appelés au rang d'Augustes. On ne sait si quelque nou-

adoptée par Pagi, préférablement à celle de Tillemont. Eusèbe dit, en effet, que ce fut aussitôt après la mort de Constantin, que les soldats demandèrent que les fils de l'empereur seuls fussent Augustes ; et tous les auteurs s'accordent à charger Constance seul du meurtre de ses parents, ce qui n'aurait pas eu lieu s'il avait auparavant, comme le suppose Tillemont, fait le partage de l'empire avec ses trois frères. — D'ailleurs, si Dalmace avait régné, même un jour, il eût régné à Constantinople, puisqu'il avait la Thrace en partage ; et comment ce fait serait-il demeuré sans mention dans l'histoire ? — Voir cependant les difficultés de texte que Tillemont oppose. *Constance*, note 1.

velle des massacres de Constantinople était déjà parvenue aux sénateurs, ou s'ils devinaient seulement, avec l'instinct de la servilité, le cours prochain qu'allait suivre la fortune. Quoi qu'il en soit, ce vœu était exaucé par avance [1].

Mais il fallait refaire le partage de l'empire, puisque les dispositions testamentaires de Constantin avaient été si violemment bouleversées. Pour procéder à cette division nouvelle, les trois empereurs se donnèrent rendez-
A. D. 338 vous à Sirmium en Pannonie [2]. Ni Constantin, ni Constant, ne réclamèrent, comme on peut le présumer, contre des crimes dont ils n'étaient pas complices, mais dont ils ne dédaignaient pas de profiter. La dépouille des morts ne fut point partagée sans quelques difficultés. Il y a lieu de croire, d'après plusieurs indices, ou que la conférence de Sirmium se prolongea fort longtemps, ou qu'il y eut deux réunions de souverains différentes et successives dans le même lieu. La question la plus difficile à trancher paraît avoir été la possession de la Thrace qui entraînait celle de Constantinople. Quelques expressions de la Chronique alexandrine et de Zosime feraient croire que Constantin le jeune y prétendit

1. Eusèbe, *Vit. Const.*, IV, 69. — Aurel. Victor., 42. — Eutr., X, 8: atque inter divos meruit referri. Voir des médailles où Constantin est représenté parmi les dieux. *Byz. famil.*, p. 23. — Il est difficile d'interpréter autrement que comme une des conséquences de l'apothéose les tableaux qu'Eusèbe nous dit avoir été faits à Rome après la mort de Constantin, et où cet empereur était représenté montant au ciel.

2. 338 ap. J.-C. — U. C. 1091. — Indiction XI. — Ursus et Polemius coss.

en sa qualité d'aîné, et qu'il exerça même cette souveraineté pendant quelques mois. Mais c'était une province trop éloignée pour le monarque qui avait à régir les Gaules et à défendre la frontière du Rhin. Constantinople appartenait naturellement au maître de l'Orient : ce fut, après quelques hésitations, Constance qui finit par l'avoir en partage, et il reçut par là en même temps le prix de sa criminelle audace et de l'habile modération dont il fit preuve dans ses relations avec ses frères. Constant s'agrandit en Illyrie et céda l'Afrique à Constantin [1]. Le monde se trouva ainsi partagé, au sein de la profonde indifférence des peuples, sans plus de formalités ni d'embarras que s'il se fût agi de la succession d'un bourgeois riche.

Au nombre des points que débattirent entre eux les royaux interlocuteurs, les affaires de l'Église, le schisme triomphant en Orient, l'exil d'Athanase, durent tenir une grande place. Ils avaient trop longtemps vécu auprès de leur père, et sous ses yeux, pour ne pas attacher à

1. Jul., *Or.* 1, p. 38. — Cod. Théod., *Chron.*, p. 38. — Zos., II, 39. — *Chron. pasch.*, p. 670. — Ces deux auteurs disent, l'un en propres termes, l'autre par une expression indirecte, mais assez claire, que Constantin régna à Constantinople : et, d'un autre côté, la suite des faits fera voir que Constance y fut maître, même avant la mort de son frère aîné. La cession de l'Afrique à Constantin par Constant résulte de la comparaison de deux lois du cod. Théod. (*Chron.*, p. 39 et 40), où l'on voit successivement ces deux empereurs régner en Afrique. Ce sont aussi deux lois du code Théodosien, citées aux mêmes pages de la *Chronologie*, toutes deux datées de Pannonie presque à un an d'intervalle, qui font croire, ou que le séjour des princes en Pannonie se prolongea huit mois, ou qu'ils y revinrent deux fois.

tout ce qui touchait l'Église chrétienne une extrême importance. Sur le fond même des questions, ils étaient tous à peu près dans une égale ignorance ; mais comme ils arrivaient des points opposés de l'empire, et que chacun d'eux avait subi l'influence de ceux qui l'entouraient, leurs impressions étaient fort différentes. Constance, qui n'était pas sorti d'Orient, et n'avait guère quitté la cour de son père, était tombé dès le premier jour sous l'empire presque exclusif d'Eusèbe de Nicomédie, et de son parti. Les historiens ecclésiastiques, Rufin, Socrate, Théodoret, font aussi reparaître auprès de lui le même prêtre arien qu'ils ne nomment pas, et qui avait abusé des derniers moments de l'impératrice Constantia, et de l'émotion pieuse de son frère[1]. Il paraîtrait que ce prêtre était employé dans le palais aux missions les plus confidentielles, et qu'il jouissait surtout de l'affection des princesses et des dames de la cour. L'impératrice, femme de Constance, vivait entièrement sous sa direction. Il n'était pas moins bien placé dans l'esprit d'un ordre de courtisans, trop illustre dans les annales de l'empire, que Constantin paraît avoir éloigné de sa faveur[2], mais qui reprenait auprès de Constance un rôle depuis longtemps connu, de servilité et d'astuce. C'étaient les ennuques, ces victimes dévouées de l'immoralité des cours anciennes, toujours pressés de cacher leur humiliation

1. Voir première partie de cette histoire, t. II, p. 129 et suiv.
2. Lampridius dans son *Histoire Auguste* loue Constantin de s'être soustrait au joug des eunuques. Gibbon, c. XIX.

sous l'éclat du pouvoir, et de tromper par l'activité de l'intrigue l'oisiveté de leur vie. Le chambellan de Constance, Eusèbe, était l'un de ces êtres malheureux, et il avait tous les vices de sa condition. Il entra avec passion dans la carrière de machinations ecclésiastiques où se plaisaient les prélats ariens. Il se fit ainsi tout naturellement, autour de Constance, un concert de récriminations contre les catholiques orthodoxes. On les accusait de tous les maux de l'Église; et comme le nouvel empereur ne pouvait porter à l'œuvre du concile de Nicée le même attachement que Constantin, qui se flattait d'y avoir concouru, on s'enhardissait jusqu'à accuser le symbole même de cette assemblée, et jusqu'à désigner de nouveau le fameux mot *consubstantiel*, comme l'innovation téméraire qui jetait le trouble dans les consciences [1].

Constantin le jeune et Constant rapportaient d'Occident, où la foi de Nicée régnait sans contestation, des sentiments tout opposés. Le premier surtout venait de voir à Trèves l'illustre martyr de cette foi, proscrit et triomphant, opposant à la condamnation impériale et à l'enthousiasme populaire la même impassibilité chrétienne. Il n'avait point échappé à ce pieux

1. Soc., II, 2. — Théod., II, 3. — Rufin, I, 11. — S. Athan., *ad Sol.*, p. 813. — Nous avons expliqué dans le volume précédent (p. 375) pourquoi nous écartons l'histoire d'un testament confié à ce prêtre arien par Constantin, puis livré par lui à Constance. Les dispositions testamentaires de Constantin étaient parfaitement connues, puisque le partage de l'empire était consommé de son vivant.

ascendant du génie et de la sainteté. Aussi, pressé par l'opinion de tous ceux qui l'environnaient, à peine avait-il été maître de ses actions qu'il en avait profité pour révoquer de sa propre autorité la sentence qui condamnait Athanase. Par un reste de précaution et de modestie, il avait seulement eu soin de se mettre encore ici à couvert derrière le nom de son père, et de lui supposer des intentions qu'il savait probablement lui-même fort contraires à la réalité [1].

« Vous n'ignorez pas, avait-il écrit au peuple d'Alexandrie, qu'Athanase, l'interprète de notre adorable loi, a été envoyé dans les Gaules pour quelque temps, de crainte que l'inimitié de ses sanguinaires ennemis ne menaçât sa tête sacrée, et qu'il ne souffrît du crime de ces hommes vils quelque mal sans remède. Pour le dérober donc à la férocité de ces gueules ouvertes qui cherchaient à l'engloutir, on lui a ordonné de venir vivre sous ma loi ; et pendant qu'il a demeuré dans cette

1. Nous refusons encore ici d'admettre que Constantin eût véritablement rappelé saint Athanase avant de mourir. — Sozomène (III, 2), est le seul historien qui parle de ce rappel, et il se sert de ces mots : On dit : Λέγεται. — On ne peut rien tirer non plus, à l'appui de ce fait, de la lettre du jeune Constantin que nous allons citer, car elle est évidemment contraire en substance à la vérité. Constantin le jeune savait parfaitement que ce n'était point pour soustraire Athanase à la fureur de ses ennemis que son père l'avait banni. Les termes dont il se sert n'ont donc pour but que de ménager le respect filial, en révoquant la volonté paternelle. Saint Athanase, qui rapporte cette lettre, en aurait tiré un plus grand parti si elle avait contenu la preuve d'un changement dans les dispositions de Constantin. Il dit seulement que Constantin le jeune *se souvenait de ce que son père avait écrit* : expression très-vague, dont on ne peut rien conclure (S. Athan., *Apol.*, p. 805).

ville, on a pourvu avec abondance à tout ce qui lui était nécessaire, quoique sa vertu si renommée, soutenue par le secours divin, se soit montrée assez forte pour supporter sans fléchir le fardeau de la mauvaise fortune. Mais comme notre père et seigneur Constantin, voulait rendre ce grand évêque à votre piété et le rétablir dans son siége, et qu'il a été prévenu par la mort avant d'exécuter ce dessein, j'ai pensé qu'il me convenait d'accomplir moi-même la résolution de ce prince de divine mémoire. Et quand vous verrez Athanase, vous apprendrez de lui le respect que je lui ai témoigné. Et il n'y a rien là qui doive vous surprendre, car la pensée de vos regrets et la vue d'un si grand homme ont poussé mon âme à cette conduite. Que la divine providence vous conserve [1]. »

La lettre était datée de Trèves du 15 des calendes de juillet (17 juin), moins d'un mois par conséquent après la mort de Constantin. Athanase, cependant, n'avait pas fait usage sur-le-champ de cette permission. Il attendait probablement que tous les arrangements étant réglés entre les co-partageants du pouvoir, il fût sûr de l'accueil que Constance lui réservait [2].

1. S. Athan., *loc. cit.*

2. Cette date du 17 juin a fort embarrassé les érudits. Ils ne savent si on doit la rapporter à l'année 337 ou à l'année 338. Si on met la lettre de Constantin en 337, on ne comprend pas pourquoi saint Athanase ne rentra à Alexandrie que l'année suivante, ce qui ressort pourtant d'un texte de Théodoret (I, 1). Si on la met en 338, on tombe dans une autre difficulté. Saint Athanase dit en effet qu'il vit Constance à son retour, à Viminac, en Mœsie (*Apol.*, p. 676). Or, il y a des lois an

En effet, malgré ces dispositions très-opposées, les princes avaient trop d'affaires à régler et trop d'intérêt à se ménager réciproquement, pour ne pas essayer de se mettre d'accord, au moins extérieurement, sur les affaires de l'Église. On convint, par conséquent, de rappeler purement et simplement les évêques exilés, sans procéder à aucune représaille contre leurs persécuteurs, sauf à laisser les diverses Églises se démêler comme elles pourraient dans ce balancement d'autorités rivales et ce conflit d'intérêts contraires. Le pouvoir civil, dans ses interventions maladroites, ne savait rien imaginer de mieux en faveur de l'Église, que de faire vivre, de force, la vérité avec l'erreur dans une confusion humiliante.

En même temps qu'Athanase, d'autres évêques exilés recouvrèrent donc leurs siéges. C'étaient Marcel d'Ancyre; Asclépas, de Gaza; enfin Paul, élu à Constantinople dans les derniers jours du règne de Constantin pour remplacer le vieil Alexandre, et qui avait partagé sa disgrâce[1]. Mais, comme compensation, Eusèbe de Nicomédie recevait en ce même moment, de Constance, la plus haute marque de faveur. On lui confiait l'éducation des deux jeunes neveux de l'empereur, échap-

code, datées de cette ville de Viminac, et qui montrent que les empereurs y étaient réunis dès le 12 juin de cette année (cod. Théod., *Chron.*, p. 38). Nous nous sommes décidé pour l'année 337, en donnant une explication, qui nous semble satisfaisante, du retard d'Athanase.

1. S. Athan., *ad Sol.*, p. 813 et 814. — Philost., II, 18.

pés au massacre de leurs parents. Le dernier, du nom de Julien, lui était allié par sa mère Basiline. Eusèbe reçut ainsi la commission de faire oublier à ces enfants le meurtre de leur père et le crime de leur oncle[1].

Les partages faits, et la balance à peu près établie entre les intérêts opposés et les affections différentes des trois jeunes princes, ils se séparèrent en assez bons termes, sans inimitié vive, mais aussi sans affection, et chacun retourna à la conduite de ses propres affaires. Constance dut reprendre le commandement de la guerre contre les Perses, qui n'avaient pas désarmé, quoiqu'ils n'eussent pas profité de l'interrègne autant qu'on aurait pu le craindre. Ses premières armes furent heureuses; les Perses reculèrent devant les enseignes romaines; les Arméniens, un instant ébranlés dans leur vieille alliance avec Rome, rentrèrent promptement dans la soumission; des tribus du désert, qui suivaient habituellement la destinée du plus fort, vinrent aussi en aide aux armes de l'Empire[2]; le Tigre fut franchi sans obstacle à plusieurs reprises. Mais Constance profita mal et se hâta trop de triompher de ces succès. Il aimait l'agitation des camps et non le péril des combats. Assez entendu pour exercer des troupes, pour discipliner les soldats barbares

1. Amm. Marc., XXII, 9. — Ab Eusebio educatus episcopo, quem genere longius contingebat.
2. Jul., *Or*, p. 36-38. — Libanius, *Or*. 3, p. 121; 10, p. 309. — On n'ose guère se fier aux récits des succès de Constance, faits par ces deux panégyristes qui devinrent si rapidement ses détracteurs.

et présider même à l'organisation de nouveaux corps, il craignait la responsabilité du champ de bataille. Son esprit indécis et cauteleux reculait en tout genre devant les partis décidés et se plaisait dans les demi-mesures. Sous sa conduite, la guerre des Perses, au lieu de marcher à un prompt résultat, fut soutenue avec un mélange de ténacité et de mollesse qui entretint sur cette frontière de l'empire comme une fièvre continue. La tactique qu'il mit en œuvre dès la fin de 338, et qui ne se démentit guère pendant toute la durée de son règne, consistait à tenir les ennemis en échec sur la limite des provinces romaines, repoussant leurs attaques sans leur en porter aucune, évitant les engagements trop décisifs, et hasardant juste assez pour rapporter chaque hiver à Antioche les trophées qui pouvaient orner un triomphe. Chaque année ramenait par conséquent les mêmes incidents presque sur les mêmes lieux, et c'est ainsi que les siéges de Nisibe et de Singare, qui nous sont signalés comme les événements principaux de la première campagne, reparaissent trois ou quatre fois dans le cours de dix ans, à peu près avec les mêmes circonstances. Cette incertitude explique aussi pourquoi les divers historiens ont pu à peu près également, suivant leurs penchants, représenter les Romains comme habituellement vainqueurs ou comme toujours vaincus dans cette longue guerre; comment, par exemple, le même orateur Libanius peut dans deux discours différents et dans des termes également emphatiques, exalter tour à tour la gloire ou dépré-

turel, conforme aux habitudes et aux instincts des populations; autant en Occident, où toutes les nations marquées de la forte empreinte de l'unité romaine parlaient la même langue et étaient habituées à vivre de la même vie, toute division était arbitraire et difficile à maintenir. Il n'y avait pas de raison suffisante pour que le maître de la Gaule et de l'Espagne n'étendît pas sa domination sur l'Afrique et sur l'Italie. Les points de contact toujours nombreux et les intérêts souvent croisés, faisaient éclater à tout instant entre les souverains de contrées si naturellement unies les rivalités et les conflits. On ne sait trop d'où partit l'hostilité entre Constantin le jeune et son frère : elle naquit probablement de l'impatience d'ambitions trop rapprochées et trop souvent aux prises. Quoi qu'il en soit, dès le commencement de l'année 340, à propos de quelques débats sur une délimitation de frontières, Constantin le jeune avait franchi les Alpes et s'était avancé jusqu'à Aquilée, dans la haute Italie. Il trouva ces provinces sans défenseur, leur souverain étant alors en Dacie, où il s'était porté pour se rapprocher de l'Orient, sur la demande de Constance. Cette facilité inattendue fut précisément ce qui perdit le jeune vainqueur. Son armée se répandit à l'aventure dans ces plaines fertiles de Lombardie qui semblaient lui être livrées sans contestation. Lorsque Constant, averti à temps, eut fait enfin partir quelques troupes pour s'opposer à cette invasion, elles trouvèrent l'armée de Constantin débandée et abandonnée au pillage. L'empereur lui-même tomba

avec un petit nombre d'hommes dans une embuscade, où il périt, percé de coups et écrasé sous les pieds des chevaux. Son corps fut précipité dans les eaux de la petite rivière d'Alse, d'où quelques serviteurs fidèles purent cependant le retirer[1]. « Ainsi, ajoute l'historien Eutrope, la république fut réduite à deux empereurs. » C'était là désormais la division que commandait la nature des choses. L'empire avait deux têtes et parlait deux langues : il lui convenait d'avoir deux maîtres, et la division était si conforme à la nécessité que Constance n'insista pas pour prendre sa part dans la succession de son frère. Constant recueillit l'Occident tout entier[2].

Peu s'en fallait qu'il n'y eût aussi dès lors deux Églises. A la suite de la convention de Sirmium, Athanase était rentré dans son diocèse vers le milieu de l'année 338. Il avait traversé en triomphe Constantinople d'abord, où l'évêque Paul, récemment rentré comme lui, l'avait ostensiblement reçu dans sa communion[3] ; puis toute l'Asie Mineure et toute la Syrie. Par-

1. Eutr., x, 9. — Soc., II, 5, 25. — Aurel. Vict., *de Cæs.*, 41; *Epit.*, 41. — Zon., XIII, 5. — Zos., II, 41. — Nous n'empruntons aucun détail à un petit écrit d'un panégyriste, qui a passé longtemps pour l'oraison funèbre du jeune Constantin, et dont Gibbon, Tillemont et M. A. Thierry se sont, suivant nous, trop servis. Le dernier éditeur de ce petit écrit nous paraît avoir prouvé jusqu'à l'évidence qu'il se rapporte à un autre Constantin et à une date postérieure (*Anonymi Græci oratio funebris in Constantinum.* — Friburgæ, 1856).

2. Jul., *Or.*, 2, p. 175.

3. S. Athan., *ad Sol.*, p. 813.

tout sur sa route un vif mouvement de réaction s'était opéré en faveur des orthodoxes : les évêques et les prêtres schismatiques s'étaient vus souvent assez violemment chassés de leurs églises, l'humeur vive des populations orientales se portant très-volontiers à ces exécutions sommaires. Athanase ne prenait aucune part à ces représailles légitimes, mais désordonnées, bien qu'elles dussent plus tard lui être très-amèrement reprochées[1]. Admis deux fois en présence de l'empereur Constance, il s'était tenu avec ce souverain, au fond très-hostile pour lui, dans une attitude de réserve fière. « Je vous prends à témoin, lui écrivait-il plusieurs années après, si lorsque je vous vis à Viminac en Mœsie et à Césarée en Cappadoce, je vous fis la moindre plainte, soit contre mon persécuteur Eusèbe, soit contre ceux qui m'avaient fait tort[2]. »

Outre que sa grande âme n'était point accessible au sentiment de la vengeance, son esprit perspicace ne lui laissait pas ignorer de quels périls il était encore entouré, et combien son avantage momentané était précaire. Reçu à Alexandrie avec de grandes démonstrations d'enthousiasme populaire[3], il y trouvait pourtant un groupe d'Ariens très-déterminés, qui s'étaient même, en son absence et de leur autorité privée, donné pour

1. S. Athan., *Apol.*, p. 724. — Soz., III, 5.
2. S. Athan., *Apol.*, p. 676.
3. Théod., II, 1. — S. Athan., *Apol.*, p. 728. — S. Grég. Naz., *Or.* 21.

évêque un prêtre du nom de Piste. Piste était en correspondance avec tous les prélats schismatiques d'Orient, et il ne crut point devoir céder la place à Athanase. Telle était la faveur dont jouissaient ses protecteurs, qu'aucun ordre impérial ne vint l'y contraindre. Athanase dut demeurer plus d'un an dans sa métropole, face à face avec son rival[1].

Ce temps ne fut point perdu pour ses ennemis. Eusèbe de Nicomédie se mit à l'œuvre pour recommencer, sur nouveaux frais, exactement les mêmes trames qui lui avaient si bien réussi une première fois. Afin d'achever de tenir l'Orient sous sa loi, il mit d'abord hardiment la main sur le siége de Constantinople. Sur un léger prétexte, sur une banale accusation de mauvaises mœurs, on décida Constance à faire déposer précipitamment l'évêque Paul, et Eusèbe se fit introniser violemment à sa place[2]. C'était la seconde fois qu'Eusèbe donnait ainsi l'exemple de quitter, par un motif d'ambition, le siége épiscopal que tous les canons l'obligeaient à garder jusqu'à la mort. Né pour vivre auprès des souverains, il lui semblait tout simple de suivre la cour partout où elle se transportait : sans attachement pour ses diverses églises, il n'avait de constance que dans son dévouement à la fortune.

Athanase se trouva donc ainsi de nouveau le seul

1. S. Athan., *Apol.*, p. 743. — S. Épiph., *Hæres.*, LXIX, 8.
2. Soc., II, 7. — Soz., III, 4. — S. Athan., *Apol.*, p. 727-744. — Théod., I, 18.

grand métropolitain d'Orient, qui fût demeuré rigoureusement fidèle à la foi de Nicée. Dans cette situation isolée, les calomnies, les imputations d'arrogance et de sédition recommencèrent à pleuvoir sur lui. Il était désigné chaque jour à Constance, par tous les courtisans, d'un commun accord, comme le seul homme qui empêchât la paix religieuse de s'établir, et comme un sujet insolent qui disposait en maître de la population, des ressources et surtout des aumônes d'une grande province [1]. Constance n'était pas difficile à persuader; mais quand on le poussait à quelque mesure un peu vive, il alléguait toujours la promesse de conciliation qu'il avait faite à ses frères. Pour lever cette objection, Eusèbe essaya de s'adresser directement aux empereurs d'Occident, auxquels lui et ses amis envoyèrent une députation [2]. Cette démarche, prévenue par une lettre d'Athanase, resta sans effet; mais il ne fut probablement pas difficile aux députés de s'apercevoir que, si les maîtres de l'Occident se montraient si favorables à la foi de Nicée et à son défenseur, c'était moins par conviction personnelle que pour complaire aux évêques qui les entouraient. C'était donc l'Église latine qu'il fallait séduire, si l'on voulait avoir pour soi le concours de la puissance civile.

Ce fut dans cette pensée que les Eusébiens imaginèrent de s'adresser à l'évêque qui à sa qualité généralement reconnue de chef suprême de l'Église joignait celle de

1. S. Athan., *Apol.*, p. 737.
2. *Id., ad. Sol.*, p. 815; *Apol.*, p. 675, 676.

patriarche de l'Occident. Au vénérable Sylvestre qui, par ses représentants, avait dirigé et approuvé le concile de Nicée, venait de succéder, après quelque intervalle [1], un nouveau pape, Jules, dont on pouvait espérer de tromper l'inexpérience. Les Eusébiens se résolurent à tenter une démarche solennelle pour engager le siége de Rome dans leur intrigue. Ainsi, grâce à une disposition toute providentielle, l'évêque usurpateur de Constantinople, prédécesseur et modèle des Photius, se trouvait entraîné par un intérêt de parti à rendre le plus solennel témoignage à l'antique primauté romaine [2].

Des députés se dirigèrent vers Rome, emportant avec eux toutes les pièces qui avaient déterminé la sentence du concile de Tyr, entre autres le procès-verbal de l'information faite dans la Maréote. Mais telles étaient, sous son calme apparent, la vigilance et l'activité d'Athanase, qu'en débarquant en Italie et en arrivant à Rome, les ambassadeurs eusébiens se trouvèrent prévenus par des envoyés d'Alexandrie, prêts à réfuter leurs calomnies et à répondre à leurs questions. Leur surprise en se voyant ainsi devancés fut si vive, que l'un d'eux, l'ami personnel d'Eusèbe, le prêtre Macaire, saisi de terreur, abandonna ses collègues pendant la nuit [3]. Investi d'une juridiction reconnue par un accord commun, éclairé

1. S. Sylvestre fut remplacé par Marc sur le trône pontifical. Marc ne régna que neuf mois et fut remplacé par Jules le 6 février 337. — (Tillemont, *Hist. eccl.*, VII, p. 267).
2. S. Athan. *Apol.*, p. 741 et suiv.
3. *Ib.*, p. 743.

par des informations contradictoires, le pape Jules se montra digne de l'hommage que le monde chrétien rendait à sa dignité. Il fit comparaître devant lui les deux députations, et confronta avec soin leurs témoignages. L'énergie des représentants d'Athanase et la clarté de leurs réponses étaient telles que les députés d'Eusèbe, voyant bien de quel côté la balance allait pencher, ne trouvèrent d'autre expédient, pour détourner le coup, que de demander la convocation d'un concile. Jules les prit au mot, et sur-le-champ fit savoir aux deux parties qu'il les convoquait à une réunion libre, où chacun pût être entendu dans ses accusations et dans sa défense. En même temps, par une preuve manifeste de l'intérêt qu'il prenait à Athanase, il lui faisait secrètement demander quel lieu il préférait pour la réunion du concile[1].

Athanase était resté calme à Alexandrie. Ses lettres pastorales, si récemment retrouvées, nous le montrent encore cette même année 339, tout occupé des intérêts du culte et de l'édification de son troupeau. A peine quelques allusions à ses périls viennent-elles troubler la sainte émotion de la joie pieuse qu'à l'approche de la fête de Pâques il recommande à tous les chrétiens : « Chantons donc avec les saints, s'écrie-t-il, et que personne de nous ne néglige ces devoirs en pensant aux angoisses et aux difficultés de ces temps, et principalement aux maux que suscitent contre nous ces Eusébiens qui nous font une accusation et un crime de notre culte

1. S. Athan., *ad. Sol.*, p. 815.

fidèle à Dieu..... Que ces fêtes de Pâques ne se passent pas dans l'angoisse et dans la tristesse, comme vous pourriez le présumer : débordons de joie, au contraire ; soyons tous vêtus d'habits de fête... La tristesse! c'est ce que voudraient nous imposer, et la fraude des Juifs, et l'impiété des Ariens : les uns ont tué Notre-Seigneur, et les autres lui enlèvent son triomphe sur la mort, quand ils disent qu'il n'est qu'une créature. S'il n'avait été qu'une créature, la mort l'aurait retenu dans ses liens ; mais puisqu'elle n'a pu le garder sous sa loi, c'est donc qu'il n'a point été créé et qu'il est le maître de toute la création. De quoi la fête que nous célébrons est un immortel témoignage. Le conseil des Juifs et de ceux qui leur ressemblent a été trompé... Celui qui réside dans les cieux se rit des uns et des autres. Ne pleurez point, disait-il lui-même aux femmes qui le suivaient à la croix, voulant signifier par là que sa mort n'est point un sujet de tristesse, mais de joie ; que, bien que mort, il vit encore, parce qu'il n'était pas créé du néant, comme on vous le dit, mais qu'il vient du père... Nous commencerons donc le jeûne du carême au neuvième jour du mois de Phamenoth ; nous servirons Dieu dans la continence et dans la pureté, et le quatorzième jour du mois de Pharmuth, luiront pour nous la lumière du Seigneur et la splendeur du saint dimanche où notre Sauveur est ressuscité [1]. »

1. S. Athan., *Epistola festalis* XI, dans Maï, *Nova bibliotheca*, t. VI, p. 111 et suiv.

Mais pendant qu'il se concentrait lui-même dans ces nobles et paisibles occupations, autour de lui ses amis et ses partisans s'agitaient pour sa défense. Les évêques d'Égypte, de Thébaïde et de Libye, qui avaient gardé le souvenir du rôle humiliant qu'on leur avait fait jouer à Tyr, se rassemblèrent presque spontanément à Alexandrie au nombre de plus de quatre-vingts, pour rédiger une lettre collective, qu'ils adressèrent à tous les évêques du monde, et en particulier au pape Jules [1]. Cette lettre, que saint Athanase nous a conservée tout entière, n'est qu'une dénonciation animée de la longue et odieuse intrigue qui se poursuivait sous leurs yeux depuis dix ans. C'est le plus précieux et le plus complet des documents historiques qui peuvent guider l'historien dans toute cette narration. Mais, outre l'intérêt qui s'attache à l'exacte connaissance des faits, l'esprit qui anime cette généreuse protestation ne permet guère de la lire sans émotion. Il y règne un chaleureux dévouement à l'innocence persécutée, un dédain contenu, mais fier, des menaces de la puissance temporelle, qui consolent et relèvent l'âme. Tandis que les intrigues ecclésiastiques et les faiblesses épiscopales ouvraient presque partout largement la porte aux empiétements de l'autorité civile, et semblaient prendre les

1. S. Athan., *Apol.*, p. 721.-757; *ad. Afr.*, p. 940. — S. Hilaire, *ex opere historico Fragm.* II, Paris, 1693, p. 1286. — C'est de cette lettre que nous avons tiré la plupart des détails insérés dans le récit du second volume de cette histoire, relativement au concile de Tyr et à l'information de la Maréote.

empereurs par la main pour les faire entrer dans le sanctuaire, les évêques d'Égypte s'écriaient noblement : « De quel droit ces gens ont-ils pu réunir un concile contre nous? De quel front peuvent-ils appeler concile cette réunion présidée par un comte; où des appariteurs de justice étaient présents; où, à la place des diacres de l'Église, on voyait des gens de police introduire et faire ranger les assistants [1]; où le comte parlait pendant que les évêques se taisaient ou se courbaient sous toutes ses paroles? où ce qui plaisait au commun des évêques était empêché par le magistrat? Il commandait, et des soldats nous faisaient mouvoir..... En somme, frères chéris, quelle espèce de concile était-ce là, où la mort et l'exil pouvaient être prononcés contre nous s'il avait plu à César?..... S'ils avaient voulu juger en évêques, qu'avaient-ils besoin de comtes et de soldats et de lettres de convocation signées d'un empereur?..... Ne les écoutez donc point, disaient-ils en terminant, s'ils vous écrivent contre l'évêque Athanase. Tout ce qui vient d'eux est frauduleux et mensonger; et quand vous verriez les noms des évêques d'Égypte en tête de leurs lettres, n'y ajoutez aucune créance [2]. »

L'émotion était grande aussi autour d'Alexandrie et pénétrait jusque dans les retraites des solitaires. Le

1. Sur le sens des mots *speculator* et *commentarius* employés dans la lettre des évêques, voir *Cod. Theod.*, IX, t. III, l. 5; XI, t. 30, l. 21, et les notes de Godefroy.

2. S. Athan., *Apol.*, p. 728, 730 et 738.

pieux Antoine, du fond des déserts, faisait parvenir à son ami engagé dans les luttes de la terre, des paroles qui fortifiaient cette grande âme, mais qui eussent épouvanté un moins intrépide ; elles annonçaient un grand triomphe, mais précédé de longues et douloureuses épreuves. Un jour, après une longue extase, le saint s'était relevé de sa prière, tremblant et tout baigné de larmes : « O mes enfants, avait-il dit, qu'ai-je vu? J'aimerais mieux mourir. J'ai vu l'autel de Dieu environné de mulets qui le renversaient à coups de pieds ; c'était une grande confusion de bêtes qui sautaient et ruaient ; et j'ai entendu une voix qui disait : Mon autel sera profané... Mais ne perdez pas courage, car la colère de Dieu n'est pas pour toujours, et il nous délivrera. Prenez garde seulement à la doctrine des Ariens [1]. »

Les lettres du pape tombèrent au milieu de cette émotion générale. Autant Athanase avait mis autrefois de répugnance et de lenteur à comparaître devant un concile irrégulièrement convoqué, soumis à l'action usurpatrice d'un magistrat ; autant il mit d'empressement à répondre au premier appel du chef légitime de l'Église. Cette âme fière, pleine du sentiment de sa dignité et de ses droits, avait su résister à un ordre de l'empereur : la moindre prière du pape la trouva docile. Il était à Rome, même avant toute convocation officielle, dès la fin de l'année 339 [2].

1. S. Athan., *Vit. Ant.*, p. 497, 498.
2. Il y a ici une difficulté de chronologie, qui n'est que le commen-

Sa présence dans la capitale de l'Occident excita un vif mouvement d'attrait et de curiosité. Sa réputation, ses malheurs, son courage, tout le désignait à l'attention publique. D'illustres patriciens, de grandes dames, se pressaient autour de lui pour l'entendre. Il nomme

cement d'une série d'autres pareilles, et dont il est impossible de sortir autrement que par une conjecture. Il s'agit de déterminer la date du voyage d'Athanase à Rome.

La chronique mise à la tête des lettres pascales fait partir Athanase d'Alexandrie pour Rome dès les fêtes de Pâques de 339, et elle ajoute que ce départ eut lieu à la suite de l'invasion faite dans son diocèse par l'évêque intrus Grégoire, qui força Athanase à fuir; en effet, à partir de cette date jusqu'à la mort de cet évêque intrus, les lettres pascales sont, ou interrompues, ou datées de Rome (*Epist. Fest. Chron.*, p. 15).

Athanase raconte aussi dans ses écrits, qu'il quitta Alexandrie après cette invasion violente de Grégoire·

Mais, d'autre part, il résulte très-clairement de la lettre du pape Jules aux Eusébiens, que Grégoire fut envoyé à Alexandrie après le concile tenu par les Eusébiens à Antioche (S. Athan., *Apol.*, p. 748); et ce concile, dont Athanase nous donne la date précise, ne peut s'être tenu qu'en 341 (S. Athan., *de Syn.*, p. 894).

Dès lors, de deux choses l'une : ou la chronique pascale se trompe en rapportant le départ d'Athanase en 339, ou le pape Jules se trompe en rapportant à l'envoi du concile d'Antioche l'invasion violente de Grégoire à Alexandrie.

M. Hefele (*Concilien-Geschichte*, t. 1, p. 473), le seul écrivain qui ait tenu compte de la chronologie des lettres pascales, résout cette contradiction en supposant qu'il y eut vers le commencement de 339 un concile spécial des Eusébiens à Antioche, différent de celui de 341, et uniquement rassemblé pour envoyer Grégoire.

Nous avons préféré, pour notre part, former une autre supposition, à savoir qu'il y eut, non pas deux conciles d'Antioche, mais deux départs d'Athanase, le premier volontaire, en 339, pour se conformer à l'invitation du pape Jules, suivi d'un retour à Alexandrie vers le commencement de 341; le second départ au contraire fut contraint et eut le caractère d'une fuite, à la suite de l'invasion de Grégoire.

Plusieurs raisons nous déterminent à adopter cette conjecture, qui avait déjà été mise en avant par Tillemont et Hermant.

Le retour d'Athanase à Alexandrie datant tout au plus du milieu de

lui-même, parmi ses hôtes de prédilection, la princesse Eutropie, sœur de Constantin, les sénateurs Abutère et Spérance [1]. Il avait d'ailleurs amené avec lui des compagnons de voyage, dont le costume, l'attitude, les usages singuliers, éveillaient un autre genre d'intérêt.

338, puisque c'est à cette époque qu'eut lieu la réunion des princes à Sirmium, il nous paraît impossible d'admettre que, dès le printemps qui suivit cette entrevue, Constance ait manqué à tous ses engagements envers ses frères en permettant une invasion violente d'Alexandrie. Les motifs qui avaient déterminé l'arrangement entre les trois frères subsistaient évidemment encore, et ne peuvent avoir cédé qu'au temps et à la mort de Constantin le jeune, le plus intéressé des trois princes au maintien d'Athanase. Nous tenons donc que sur ce point la chronologie des lettres pascales est dans l'erreur, et qu'il faut mettre l'invasion de Grégoire à la suite du concile d'Antioche, comme cela résulte d'ailleurs, jusqu'à l'évidence, de la lettre citée du pape Jules.

Mais il serait également impossible de renvoyer le séjour d'Athanase à Rome jusqu'à cette époque, sans bouleverser toute la suite des faits postérieurs. Athanase dit en effet lui-même qu'il s'écoula dix-huit mois entre son arrivée à Rome (S. Athan., *Apol.*, p. 748) et le concile tenu dans cette ville par Jules. En ajournant son arrivée au milieu de l'année 341, on serait obligé de mettre le concile de Rome en 343, ce qui est contredit par toute la suite des faits.

C'est cette raison qui avait déjà décidé Tillemont et Hermant à supposer deux voyages d'Athanase à Rome, et cette supposition reçoit une grande confirmation de la chronologie nouvellement découverte des lettres pascales. Car si nous n'admettons pas l'assertion de cette chronologie, en ce qui touche la date de l'invasion de Grégoire, il n'en résulte pas moins que la série des lettres pascales est interrompue à partir de 339, ce qui indique qu'Athanase cessa, à partir de cette époque, de résider habituellement à Alexandrie. Ses deux départs, séparés par un court séjour, se seront confondus dans la mémoire du chronologiste.

Conf. sur les difficultés chronologiques de cette époque, Wetzer; *Restitutio veræ chronologiæ rerum in controversiis arianis exortarum*, p. 17 et suiv.

Baronius a supposé deux conciles à Rome, l'un avant, l'autre après l'invasion de Grégoire. *Ann. ecc.*, 341, § 47.

1. S. Athan., *Apol.*, p. 677, 678.

C'étaient des habitants du désert qui l'avaient suivi pour partager ses épreuves. L'Occident ne connaissait encore que par une renommée assez vague et par des récits défigurés, ces formes nouvelles de la piété contemplative, éloignées de ses habitudes comme de ses tendances naturelles. On s'empressait avec surprise, même dans les rues de Rome, autour de ces nouveaux venus. On ne pouvait se lasser de regarder, par exemple, le solitaire Ammon, qui se promenait dans la ville sans jeter un regard autour de lui sur tant de magnificences et tant de souvenirs, et qui marchait droit, la tête baissée, pour aller couvrir de ses baisers le sol baigné du sang de saint Pierre et de saint Paul. On pressait Athanase de questions, pour apprendre les détails d'une institution si étrange. Athanase racontait à ses auditeurs, surpris autant que charmés, les détails de la vie d'Antoine au fond des montagnes. Séduite par l'attrait de ces récits, une dame de qualité du nom de Marcelle, plus tard l'amie et la confidente de saint Jérôme, conçut l'idée de transporter sur ce nouveau théâtre les exemples du saint exercice. Elle fut la première à former, par le conseil et sous les yeux d'Athanase, une réunion de vierges et de veuves consacrées à la méditation et à la prière. Athanase devenait ainsi le lien des deux sociétés chrétiennes; il représentait presque seul en Orient la saine et simple doctrine de l'Église latine : il apprenait à la piété de l'Europe les saintes pratiques de la dévotion orientale [1].

1. S. Jérôme, *Epist.* 16. — Pallad. *Hist. laus.*, c. 12, p. 914. —

Les Eusébiens ne se pressaient pas d'imiter l'exemple d'Athanase. Le pape Jules leur écrivit enfin une lettre officielle pour leur indiquer le jour du concile. Le délai qu'il leur marquait, et qui leur laissait plus d'une année pour le voyage, était assez long pour leur ôter tout prétexte de faire défaut. Aussi il leur déclarait que, s'ils ne venaient au temps marqué, ils seraient réputés coupables de calomnie. Deux prêtres, Elpide et Philoxène, furent envoyés pour remettre cette missive et rétablir en attendant, s'il était possible, quelque paix dans l'Église désolée d'Orient [1].

L'embarras des Eusébiens était grand. Ils étaient véritablement pris dans leur propre piége. Ils n'avaient plus affaire, comme ils avaient espéré, à un pape novice qu'il serait aisé d'égarer par des équivoques, d'entraîner de haute lutte, ou d'étourdir par un concert assourdissant de calomnies. Il s'agissait maintenant de quitter leurs propres diocèses, le lieu de leur domination habituelle, où ils étaient environnés de tous leurs amis et soutenus par un empereur qu'ils avaient eu l'art de circonvenir, pour se présenter seuls, devant une réunion d'é-

Soc., IV, 23. On croyait encore, il y a peu d'années, que ce fut à ce moment de sa vie et pour maintenir l'Église d'Occident dans l'inébranlable fidélité de sa doctrine qu'Athanase composa un symbole de foi, conservé sous son nom, dans nos liturgies. Cette pièce, qu'on a cessé de regarder comme émanée d'Athanase, atteste pourtant, par le nom qu'on lui a donné, le souvenir qu'avait laissé dans l'Église de Rome le passage et l'enseignement du grand évêque. — Baronius, *Ann. Ecc.*, 340, § 40.

1. S. Athan., *Apol.*, p. 739, 744, 745; *ad Sol.*, p. 816; *ad Orth.*, p. 950. — Soz., III, 8.

vêques d'Occident, tous pleins d'un respect simple et presque naïf pour la foi de Nicée. Il s'agissait de discuter de nouveau, sous le feu des arguments d'Athanase, une série de procédures hâtives, violentes, mensongères. Athanase serait là, devant eux, avec son argumentation calme, sa dialectique incisive et railleuse, son ardeur concentrée. L'*évêque jurisconsulte*, comme l'appelle un historien, arriverait, suivant sa coutume, les mains chargées d'un dossier de pièces officielles, recueillies, étiquetées, classées avec un soin minutieux, dont chacune était destinée à démentir une calomnie et à réfuter un mensonge. A l'autorité d'un docteur, il joindrait, pour les confondre, la précision de l'homme de loi et la logique souple de l'avocat [1].

Il ne leur fallait pas grande perspicacité pour deviner que, mis à pareille épreuve, ils auraient bientôt changé de rôle, et que les accusés deviendraient accusateurs. « Quand ils ouïrent parler, disait plus tard en raillant saint Athanase, d'un jugement ecclésiastique où il n'y aurait ni comte pour présider, ni satellites pour garder les portes....., où on ne demanderait pas de décision souveraine à l'empereur, ils furent saisis d'une grande terreur [2]. » Eusèbe de Nicomé-

1. Ces qualités d'homme de loi habitué à la discussion des textes et à l'étude de dossiers étaient si bien connues que Sulpice-Sévère, *Hist. sac.*, II, 36, nomme Athanase Alexandriæ episcopum jurisconsultum. Gibbon, en rapportant ce texte, dit que cette qualité n'apparaît nulle part dans la vie et dans les écrits d'Athanase. Il n'y en a au contraire, presque aucune qui soit plus apparente.

2. S. Athan., *ad Sol.*, p. 816.

die, cependant, sut payer d'adresse et d'impudence.

On reçut convenablement les envoyés du pape, mais on leur fit attendre la réponse. Le voyage était difficile, disait-on, avec les dangers toujours menaçants de la guerre de Perse, plus vive que jamais sur la frontière des diocèses orientaux[1]. Moyennant ce prétexte et d'autres encore, on put laisser passer toute l'année 340, et atteindre le début de la suivante, époque où il y avait tout naturellement une grande réunion des évêques d'Orient à Antioche pour la dédicace d'une vaste église nommée la Basilique d'or, dont les fondements avaient été posés par Constantin. Constance, qui passait assez volontiers les hivers à Antioche pour ne pas s'éloigner de son armée de Perse, devait assister à cette cérémonie. Eusèbe savait par expérience le parti qu'il pouvait tirer de ce genre de réunions, qu'il excellait, comme on avait pu s'en convaincre à Tyr, à gouverner par d'habiles manœuvres[2].

A. D. 341 L'assemblée d'évêques eut lieu en effet à Antioche dès les premiers jours de 341[3]. Quatre-vingt-dix prélats d'Orient s'y montrèrent, et l'on voit encore figurer ici les noms déjà trop connus de Narcisse de Néroniade, de Patrophile de Scythople, de Maris de Chalcédoine. Mais

1. S. Athan., *ad Sol.*, p. 816.
2. Soc., II, 8. — S. Athan., *de Syn. Ar. et Sel.*, p. 894.
3. 341 ap. J.-C. — U. C. 1094. — Indiction XIV. — Marcellinus et Fabianus coss. — La date est donnée de même dans Socrate et saint Athanase, *loc. cit.*

les deux principaux évêques de Palestine manquaient au rendez-vous. Maxime de Jérusalem, mis cette fois de bonne heure sur ses gardes, s'était abstenu par une juste défiance[1]. Eusèbe de Césarée n'était plus : il venait de terminer sa vie, n'ayant pas cessé d'écrire jusqu'à son lit de mort. Ses dernières années avaient été consacrées à l'élucubration d'un ouvrage où il avait déployé à la fois tous les talents de son esprit et toutes les faiblesses de son caractère. Sous le titre de *Vie de Constantin*, c'était un panégyrique enflé du souverain dont il avait approché la personne et trop souvent inspiré les déterminations. Nulle bonne foi dans les appréciations, nulle mesure dans les éloges, nulle sincérité dans le récit des faits, ne recommandent cette œuvre de flatterie à la confiance de l'historien. Tout ce qui peut nuire au héros ou embarrasser l'auteur, depuis le parricide de Rome jusqu'aux intrigues de Jérusalem, depuis le meurtre de l'innocent Crispus jusqu'à la mort du criminel Arius, est tranquillement passé sous silence. Mais une heureuse disposition du récit, une narration habile, des documents curieux et certainement originaux, les impressions, toujours vivement senties et toujours curieuses à connaître, d'un témoin oculaire, font cependant de cette espèce de testament littéraire le plus intéressant des ouvrages d'Eusèbe. Il était remplacé dans son siége par son disciple le plus cher, un prêtre du nom d'Acace,

1. Soc., II, 8.

d'un esprit moins brillant, mais d'un cœur à la fois plus pervers et plus résolu [1].

Malgré la perte de ces importants auxiliaires, Eusèbe de Nicomédie disposait dans la réunion d'Antioche d'une immense majorité. Pousser du premier coup les choses à l'extrémité ; engager d'abord toute l'Église d'Orient, puis l'autorité impériale elle-même, dans une mesure décisive qui ne leur permît pas de reculer ; intimider ainsi le pontife de Rome par la crainte d'une collision avec tout le monde asiatique, tant civil que religieux : tel paraît avoir été son dessein. Il fallait fermer sans retour à Athanase la porte d'Alexandrie.

L'habileté principale d'Eusèbe consista à ne point faire de la détermination qui allait frapper Athanase un acte isolé, mais à la rattacher à tout un système de mesures générales qui semblaient prises dans l'intérêt du bon ordre et de la saine discipline ecclésiastique. La réunion d'Antioche, se constituant en concile d'elle-même, sans avoir reçu aucune mission, sans compter dans son sein aucun représentant de cette Église de Rome hors de laquelle, dit à cette occasion l'historien grec Socrate, l'ancienne règle ecclésiastique défend de rien décider dans l'Église, prit une série de résolutions générales dont l'esprit était excellent et auxquelles on n'eût rien eu à redire, si l'application n'en eût été viciée d'avance par les violences antérieures qu'elles étaient

1. Soc., I, 1 ; II, 4. — Soz., III, 2. — S. Jérôme, *Vir. ill.*, 98. — Philost., IV, 12. — S. Epiph., *Hær.*, LXXII, 6 et suiv.

destinées à sanctionner. Vingt-cinq canons, qui nous ont été conservés et qui ont été depuis consacrés par l'approbation d'un concile général, réglèrent la manière de prévenir les schismes et de faire respecter l'autorité dans les diocèses[1]. A d'excellents principes sur les droits de juridiction métropolitaine ou épiscopale, sur les attributions des conciles provinciaux, se trouvaient mêlés des articles comme ceux-ci :

« Si un évêque déposé par un concile, ou un prêtre ou un diacre déposé par son évêque, ont osé faire les fonctions sacrées..., qu'ils perdent l'espoir d'être rétablis dans un autre concile, et qu'on ne leur permette plus de se défendre. Et que tous ceux qui communiquent avec eux soient rejetés de l'Église, surtout s'ils

1. *Conc. gen.* Labbe, t. II, p. 563 et suiv.—Les canons du concile d'Antioche ont été réunis dans un code qui fut produit au concile de Chalcédoine, où ils furent admis comme lois de l'Église. Cette admission de canons portés par un concile irrégulièrement convoqué et qui concourut au bannissement d'Athanase, ainsi que l'épithète de *Synodus sanctorum* que saint Hilaire donne en passant à la réunion d'Antioche, ont suscité les plus vives discussions entre les érudits. Schelstrat, Pagi, Mansi, Tillemont lui-même, ont fait à ce sujet les conjectures les plus diverses. Ils ont supposé, soit que le concile d'Antioche s'était ouvert d'abord avec une majorité orthodoxe qui avait porté les vingt-cinq canons et s'était retirée pour ne pas concourir au bannissement d'Athanase; soit que ces canons étaient l'œuvre d'un autre concile d'Antioche antérieur. On peut voir cette discussion fort bien résumée dans Hefele (t. I, p. 486-493). Le savant docteur allemand conclut, à notre avis, fort sensément, en disant que l'assemblée d'Antioche ne fut point, à proprement parler, hérétique, puisqu'elle adhérait au concile de Nicée, et surtout ne paraissait pas telle aux contemporains, puisque saint Athanase n'était pas encore pleinement justifié aux yeux de Rome. C'est ce qui explique comment de très-saints évêques purent prendre part à la plupart de ses délibérations.

ont eu connaissance de la sentence présente (4e canon). »

« Tous ceux qui entrent dans l'église pour y entendre les saintes Écritures, et qui refusent de participer à la prière commune et de recevoir la sainte Eucharistie, par quelque esprit de rebellion, qu'ils soient expulsés de l'église... Et il n'est point permis d'avoir des rapports avec des excommuniés, ni de se réunir avec eux pour prier dans des maisons particulières, ni de recevoir dans une église ceux qui ne communient pas dans une autre... (2e canon). »

« Tout prêtre ou diacre qui, méprisant son évêque, se séparera de l'Église et fera une réunion privée, ou élèvera un autel particulier et refusera d'obéir à son évêque, après deux appels de lui, sera déposé sans espoir de rétablissement (5e canon). »

En apparence, rien n'était plus juste et plus sensé; en réalité, cela voulait dire : Athanase et ses complices ont été déposés par des conciles réguliers ; nulle autre autorité n'a pu ni ne pourra les rétablir : Et à partir de ce moment, quiconque communique avec eux, quiconque refusera de communiquer avec les successeurs qui vont leur être donnés, et protestera contre cette intrusion, sera dégradé s'il est prêtre, et retranché des sacrements s'il est laïque. Les règles qui, en temps ordinaire, eussent défendu le pouvoir légitime, étaient invoquées dans la pensée unique de confirmer l'usurpation. Il est vrai que, pour en accroître encore l'autorité prétendue, le concile, par une disposition jusque-là sans

exemple, ajoutait : Et celui qui persévère à troubler ainsi l'Église, qu'il soit puni comme séditieux par la puissance de dehors[1] (5e canon). Cet appel *au comte* et aux soldats arrivait à point pour justifier toutes les railleries d'Athanase.

La *puissance du dehors* devait, en effet, répondre à cette invitation. Les règles générales ainsi posées, on s'adressa à Constance pour en assurer l'application. On lui fit part de la résolution de l'assemblée de nommer un successeur à Athanase, et on lui demanda une escorte de soldats afin d'accompagner le nouvel évêque, et des instructions pour lui faire prêter main-forte par le gouverneur d'Égypte. On alla même jusqu'à lui désigner, pour remplir cette place de gouverneur, le même préfet Philagre, dont le zèle s'était si activement montré dans l'enquête de la Maréote. Il faut laisser Athanase rendre compte de cette démarche édifiante avec ce tour ironique qui n'est pas le côté le moins original de son talent : « Voyez, ô empereur, leur fait-il dire, tout nous « manque : nous ne sommes plus qu'en petit nombre : « hâtez-vous de persécuter, car ce petit nombre même « va se disperser. Ceux que les proscriptions des évêques « avaient réunis de force à notre communion, la « quittent, dès que la proscription cesse... Faites donc « sans délai un édit universel, et rendez-nous Philagre « en Égypte : car c'est là l'homme qu'il nous faut pour

1. Διὰ τῆς ἔξωθεν ἐξουσίας.

« ce genre d'affaires, comme il l'a bien fait voir ; ce qui « est tout simple, puisqu'au fond il est apostat[1]. » Constance ayant tout promis, il s'agit de choisir l'instrument de cette odieuse opération. On hésita entre un prêtre de Mésopotamie, distingué par ses talents et ses connaissances, qui portait le nom alors si commun d'Eusèbe, et un ancien protégé d'Athanase devenu, on ne sait pourquoi, son mortel ennemi, Grégoire, originaire de Cappadoce. La mission était périlleuse, car on connaissait les passions ardentes des Alexandrins, et on redoutait les collisions sanglantes dont les bords du Nil avaient été si souvent le théâtre. Le nouvel Eusèbe, nature fine et polie, ne se sentit pas de force à affronter une telle lutte. Le farouche Grégoire s'y prépara[2].

On peut se demander pourquoi le concile ne songea pas tout simplement à confirmer les pouvoirs de l'arien Piste, qui s'était fait évêque de son chef et s'était maintenu sous les yeux d'Athanase. Mais Piste avait été un des premiers disciples d'Arius, et il ne convenait pas

1. S. Athan., *ad Sol.*, p. 815.

2. Soc., II, 9, 10. — Soz., III, 6. — S. Athan., *ad Sol.*, p. 860; *ad Orthod.*, p. 944; *Apol.*, II, p. 749. — S. Grég. Naz., *Or.* XXI. — Nous avons adopté ici la correction généralement reçue et qui rapporte à cette première invasion du siége d'Alexandrie tous les détails donnés par Athanase dans sa lettre *aux Orthodoxes*, bien que dans cette lettre l'évêque intrus soit nommé tout le temps Georges et non Grégoire. Tous les faits relatés dans cette lettre, la mission du préfet Philagre, la mention du concile de Rome, etc., se rapportent exactement à l'invasion de Grégoire, telle qu'elle est racontée ailleurs, et seraient sans aucune application à l'égard de la seconde usurpation d'Alexandrie par Georges en 356. — Cf. Tillemont, S. Athan., note 43.

encore, même aux plus ardents ennemis d'Athanase, de rompre aussi ouvertement avec la mémoire du fameux concile, où un si grand nombre d'entre eux avaient siégé, et de se ranger parmi les disciples d'un simple prêtre, dont la fin sinistre avait laissé dans l'esprit des peuples une si forte impression. Tout au contraire, le premier de leurs canons avait eu précisément pour but de se mettre sous la protection et, pour ainsi dire, sous l'invocation des souvenirs de Nicée, en confirmant par de nouvelles peines le décret du concile sur le temps de la Pâque : « Nous ne sommes point les suivants d'Arius, « disaient les évêques dans un document pastoral « adressé à tous les fidèles, car, étant évêques, qu'au- « rions-nous besoin de prendre conseil d'un simple « prêtre ? Nous n'avons pas d'autre foi que celle qui « a été établie dès le commencement. Nous avons été « les juges d'Arius, et non ses disciples [1]. » Un arien trop prononcé ne pouvait donc être le représentant du concile à Alexandrie [2]. Pourtant, malgré ces déclarations explicites, Eusèbe avait bien l'intention de ne pas laisser le concile se séparer sans avoir fait rayer au moins tacitement du symbole la fameuse expression de *consub-*

1. Soc., II, 10. — S. Athan., *de Syn.*, p. 892.

2. Si l'on adopte la correction proposée plus haut, il faut dire avec Tillemont que ce qui est relaté dans la lettre de saint Athanase *aux Orthodoxes*, p. 948, relativement à l'excommunication du prédécesseur de Georges comme arien, doit être entendu comme se rapportant à Piste. — Dans tout ce texte, les noms auront été effacés et suppléés par un copiste peu au courant de la suite des faits, qui aura mis Georges à la place de Grégoire et Grégoire au lieu de Piste.

stantiel, qui lui rappelait sa défaite, sa faiblesse, et l'énergie victorieuse de son ennemi. Ce fut probablement dans cette vue qu'il rédigea lui-même, ou fit rédiger par ses amis, jusqu'à trois professions de foi différentes[1], calquées sur le symbole même de Nicée, mais toujours à l'exception de ce mot capital qui était tantôt omis, tantôt remplacé par des équivalents affaiblis[2]. Aucune ne satisfaisait complétement l'assemblée : elles paraissaient toutes, ou trop semblables à celle de Nicée, ou trop voisines de celle d'Arius[3]. C'était le commencement, ou, pour parler comme l'historien Socrate, l'entrée de ce labyrinthe de professions de foi dans les détours duquel devait s'égarer pendant toute la durée du siècle la foi de l'Église d'Orient. Pour suppléer à ce qu'elles laissaient d'équivoque dans les esprits, on eut soin seulement de les accompagner d'anathèmes très-énergiques contre les sabelliens, répétés avec une affectation si marquée, qu'il était évident que, sous ce nom, on voulait désigner très-clairement les défenseurs ardents de l'identité substantielle des personnes divines. Dans l'un de ces canons même, le nom de Marcel d'Ancyre était prononcé[4].

1. Soc. — S. Athan., *de Syn.*, p. 892. — Soz., III, 5.
2. Comme ceux-ci : Image de la divinité, de la substance, de la puissance du père. — Soc., *ibid.*
3. Soz., *loc. cit.*, et saint Hilaire, *de Syn.*, Paris, 1693, p. 1154. — Ces deux auteurs croient pouvoir approuver, dans une certaine mesure, la seconde de ces professions de foi.
4. S. Athan., *loc. cit.*, p. 894.

Pendant qu'on perdait le temps à mettre ces subtilités dans un juste équilibre, Grégoire, parti d'Antioche sous bonne escorte, allait au but par des voies plus sûres et plus directes. Il fit voile, accompagné de l'eunuque Arsace et du duc Balac, deux favoris de l'empereur Constance. Le préfet Philagre les avait devancés. Mais quelque diligence qu'ils fissent, et quoique le secret eût été bien gardé, ils ne trouvèrent point Alexandrie veuve de son évêque. Se méfiant des résolutions qui allaient sortir de la réunion d'Antioche, et ne voulant quitter son Église que devant la force, Athanase, sans balancer, était revenu à son poste dès les premiers jours du carême, et se mettait en devoir paisiblement de préparer les fêtes de Pâques. La nouvelle de la venue de Grégoire, annoncée par un édit du préfet, tomba au milieu des pieuses assemblées de ce temps de pénitence[1].

Elle fut reçue avec une surprise et une indignation universelles. De toutes parts des protestations tumul-

1. S. Athan., *ad Sol.*; p. 815 et suiv.; *ad Orthod.*, p. 944 et suiv. — Nous rencontrons ici la suite de la difficulté chronologique exposée plus haut. La collection des lettres pascales d'Athanase contient une épître synodale de cette année 341, datée de *Rome*, ce qui semble contredire l'idée d'un retour du prélat à Alexandrie dans le carême de 341. D'un autre côté, lui-même, dans sa lettre encyclique aux évêques, que nous allons citer plus bas, ne laisse aucun doute qu'il était présent au moment de l'invasion de Grégoire. Tout pourra s'accorder, si l'on suppose que le retour d'Athanase eut lieu à l'improviste, quand il fut averti de ce qui se passait à Antioche. Alors la lettre pascale aura pu être écrite de Rome, vers l'Épiphanie par exemple (époque où, encore aujourd'hui, on indique dans l'église la date de la Pâque); et Athanase a pu revenir un ou deux mois après la lettre écrite, et arriver dans le courant du carême.

tueuses s'élevèrent, et assaillirent même le tribunal de l'autorité civile. Les églises, et principalement celle où Athanase célébrait l'office divin, ne désemplirent pas, plusieurs jours durant, des flots d'une population émue. Il était évident que l'entrée de l'évêque usurpateur ne se passerait pas sans violence. Pour adoucir le spectacle odieux d'un évêque intronisé par la force armée, le préfet se mit en devoir d'opposer une partie de la population à l'autre, se réservant d'intervenir lui-même en qualité de pacificateur et non de maître. Mais pour trouver des ennemis à Athanase dans les classes populaires, il fallait les chercher dans les rangs des ennemis du christianisme. Chrétien fort douteux lui-même, attaché au paganisme au moins par ses regrets, Philagre ne répugna point à faire appel aux vieilles inimitiés païennes contre le héros de la croix victorieuse. Une recrue de gens de toute sorte, vachers, bergers, débauchés de bas étage, païens de cœur et de mœurs sinon de profession, telle fut l'armée à laquelle Philagre, après l'avoir secrètement pourvue d'épées et de massues, remit le soin de frayer au nouvel évêque l'accès de son église [1].

De telles gens ne pouvaient manquer une si bonne occasion de se venger sur les ministres et même sur les symboles odieux du christianisme, d'une humiliation qui durait depuis vingt années. Avec quelque sévérité

1. S. Athan., *ibid.*; *Apol.*, II, p. 747-749.

que les récits contemporains nous autorisent à juger la conduite des schismatiques de cet âge et de Grégoire leur créature, il est impossible de croire qu'un chrétien qui prétendait au nom d'évêque ait pu voir sans rougir les désordres qui précédèrent cette lugubre intronisation. Les sanctuaires au pillage, les prêtres battus et foulés aux pieds, les vierges dépouillées de leurs vêtements, toutes sortes d'impudicités commises dans les lieux saints, les cérémonies de l'Église parodiées par de profanes imitations, des sacrifices idolâtres offerts sur l'autel avec des pompes grotesques ; en un mot, un débordement inouï, une véritable orgie de cruautés et de débauches : à ces traits il est aisé de reconnaître les caractères d'une violente réaction et comme une revanche du paganisme. Le malheur de Grégoire était de s'être rendu de tels alliés trop nécessaires pour être libre de les désavouer ou maître de les contenir[1].

Précédé par ces scènes de désolation, l'évêque schismatique entra enfin dans sa métropole, et, se faisant accompagner du préfet Philagre, il se rendit le jour même de Pâques dans la grande église qui portait le nom de Quirin[2]. Quand le cortége, moitié sacerdotal et moitié militaire, entra, suivi d'un ramassis de juifs et de païens, il y eut un mouvement d'horreur dans toute l'assistance. Pour mettre fin à ces manifestations sédi-

1. S. Athan., *ibid.*, p. 945-948.
2. S. Athan., *Ad Sol.*, p. 815. — On ne sait ce que ce nom signifie : c'était peut-être celui du fondateur de l'église.

tieuses, Philagre fit arrêter sur-le-champ les plus considérables de l'assemblée, et, dans le nombre, beaucoup de femmes, matrones ou vierges de qualité. Les soldats leur arrachaient des mains leurs livres de prières, les meurtrissaient de coups et les conduisaient en prison.

On avait compté trouver Athanase. On espérait probablement qu'il périrait dans l'invasion de l'église, et que cette mort, imputée à la fureur populaire et dont les agents de l'empereur ne seraient pas responsables, débarrasserait les maîtres de l'Orient d'un si rude adversaire. Cette attente fut déçue. Athanase ne voulant plus rentrer dans une église souillée par tant d'excès, alla célébrer la fête dans un sanctuaire plus retiré, et, son devoir ainsi rempli jusqu'au bout, il parvint à s'évader nuitamment, se souvenant, dit-il, de cette parole du Seigneur : Si on vous persécute dans une ville, fuyez dans une autre. Le dépit de ses persécuteurs fut extrême. Ils se vengèrent de leur déception par un redoublement de violence contre les chrétiens restés fidèles à leur évêque, et par une dénonciation rédigée dans les termes les plus outrageants et envoyée à l'empereur Constance. Athanase y était accusé d'avoir causé seul, par sa résistance, tous les désordres dont la ville d'Alexandrie venait d'être le théâtre. On fit répandre cette pièce à profusion, bien qu'elle fût si manifestement mensongère qu'on trouvait difficilement des messagers pour s'en charger. Il fallut contraindre par la force de simples matelots à en pren-

dre des copies à leur bord, pour les distribuer en Orient[1].

Mais ce récit artificieux ne parvint pas seul aux églises qu'il était destiné à égarer. Du sein d'une retraite inconnue sortait en même temps, pour se répandre dans les principales villes d'Orient, une lettre pleine de feu et d'éloquence. C'était une protestation indignée qu'Athanase, fuyant vers Rome, laissait en partant à tous ses frères dans la foi. Elle commençait par ces mots : « Je ne saurais mieux vous peindre les intolérables maux que nous venons de souffrir qu'en vous redisant une histoire que nous racontent les saintes Écritures. Un homme, lévite, fut une fois gravement insulté dans la personne de sa femme qui était Juive et de la tribu de Juda... Cet homme, considérant la grandeur de l'offense qu'il avait reçue, divisa en plusieurs morceaux le corps de sa femme, et les envoya aux tribus d'Israël, afin que tous comprissent qu'il n'était pas seul outragé, mais que la nation entière l'était avec lui, et que tout Juif devînt son vengeur ou fût couvert de confusion s'il refusait de s'armer pour une telle cause... Les Israélites donc, entendant et voyant un tel forfait, s'écrièrent : Il n'est jamais rien arrivé de pareil depuis que les enfants d'Israël sont sortis d'Égypte. Et tous se levèrent comme si le crime eût été commis sur leurs personnes... Vous connaissez cette histoire, mes frères, et il serait superflu de vous l'expliquer. Mais voici ce qui se passe aujour-

1. S. Athan., *Ad Orthod.*, p. 947.

d'hui... et ce que j'ai à vous dire. Il n'y avait alors qu'un seul lévite outragé et une seule femme violée... Aujourd'hui, c'est l'Église entière qui est en proie à la violence... A la vue des membres d'une femme, toutes les tribus s'émurent : vous avez maintenant sous les yeux les membres de l'Église déchirée... Je vous conjure donc d'être touchés comme si ce n'était pas nous seulement, mais vous tous qu'une telle injure fût venue frapper... Les canons et la foi de l'Église sont en danger. Elles ne sont pas d'hier, ces règles sacrées qui président au gouvernemeut de nos églises : nos pères nous les ont transmises par une sainte et salutaire tradition. Elle ne vient pas de nous, la foi que nous professons, mais elle est descendue jusqu'à nous du Sauveur même, par l'intermédiaire de ses disciples. Laisserez-vous donc périr entre vos mains ce qui a été conservé dans nos églises depuis les temps les plus anciens[1] ? » — Suivait un récit animé et exact des scènes violentes qui avaient accompagné la prise de possession de Grégoire.

Une si éclatante manifestation contre un acte accompli au nom de l'empereur, était à elle seule un fait de rébellion après lequel les jours d'Athanase n'eussent plus été en sûreté en Égypte. Aussi, ne comptait-il pas y demeurer. Le plus grand secret protégea sa fuite. Sans qu'on sache quel itinéraire il suivit, ni où il parvint à s'embarquer, il était de retour à Rome dès les premiers

1. S. Athan., *Ad Orthod.*, p. 942.

jours de juin, au moment où la capitale attendait la réunion du concile que le pape y avait convoqué[1].

Tout était là bien différent. L'Occident seul s'était rendu à l'appel de Jules, et Athanase ne comptait que des amis parmi les cinquante et quelques évêques qui se réunirent dans l'église que dirigeait le prêtre Viton, un des légats du pape à Nicée. Le procès qu'on fit à l'évêque d'Alexandrie ne fut guère que pour la forme. L'absence suspecte des Eusébiens qui ne voulaient pas comparaître à une réunion qu'ils avaient eux-mêmes provoquée; la lettre des évêques d'Égypte; le témoignage verbal des prêtres et des diacres de cette contrée; par-dessus tout, la présence d'Athanase, le calme de son visage, le parfum de sainteté qui émanait de sa personne : tout concourait à le justifier. D'une voix commune il fut reçu dans la communion de l'Église, dont il n'était en réalité jamais sorti. Le bénéfice de la même réhabilitation fut étendu à d'autres prélats bannis comme lui de leurs siéges par les évêques du concile de Tyr, au

1. Cette date de juin 341 pour le concile de Rome est déterminée par Tillemont (*Hist. Ecc., saint Jules pape,* note 4), de la manière suivante : Le concile de Rome ne se tint qu'après le concile d'Antioche, lequel est indiqué par Athanase et par Socrate pour le commencement de 341. Mais il se tint immédiatement après, puisque les députés Elpide et Philoxène, qui ne quittèrent Antioche que pendant le concile de cette ville, arrivèrent encore pendant le concile de Rome. C'est donc au printemps de 341 qu'il faut placer ce dernier concile. A la vérité, saint Jules, dans sa lettre insérée dans S. Athan., *Apol.* II, p. 744, dit que ces députés furent retenus jusqu'en janvier (ἰανουαρίου); mais à la place de ἰανουαρίου on peut bien lire ἰουνίου, juin, et alors on arrive à la date fixée par Tillemont.

nombre desquels figurent Paul de Constantinople et aussi Marcel d'Ancyre qui parvint, non sans qu'on exigeât de lui quelques excuses, à se laver du reproche de sabellianisme [1].

Pendant que ces procédures suivaient leurs cours, les nouvelles d'Orient se succédaient rapidement. On apprenait chaque jour, par le récit des fugitifs, quelque nouvelle vexation exercée en Égypte contre les amis d'Athanase. Enfin, les députés du pape même, Elpide et Philoxène, revinrent, racontant tout ce qui s'était passé à Antioche et les vaines instances qu'ils avaient faites auprès des Eusébiens pour obtenir qu'ils vinssent à Rome, au rendez-vous sollicité par eux-mêmes. On sut aussi qu'ils avaient rapporté une lettre des principaux membres de la réunion d'Antioche, adressée au pape. On éprouvait la plus vive curiosité d'en connaître le contenu. Mais, pendant plusieurs jours, Jules garda le silence. Il attendait s'il ne viendrait point de la même part quelques marques de repentir ou quelques nouvelles plus favorables. Enfin, les bruits devenant de jour en jour plus fâcheux, il ne put résister plus longtemps aux demandes qui lui étaient faites, et, au milieu du scandale universel, il donna lecture de la lettre qu'il avait reçue [2]. Cette épître, dernier

1. S. Athan., *Apol.*, p. 720, 739, 745, 751; *Ad. Sol.*, p. 818. — Soc., II, 15, — Soz., III, 8. — S. Épiph., *Hær.*, LXXII. D'après un texte de Sévère, et une lettre de saint Basile, il y a lieu de croire que Marcel retomba encore dans ses erreurs et fut exclu de la communion par Athanase lui-même. Baron., *Ann. Ecc.*, 347, § 60 et 61.

2. S. Athan., *Apol.*, p. 740.

chef-d'œuvre de l'art d'Eusèbe, doucereuse dans la forme et insolente au fond, n'avait pour but que de dédécliner la compétence et la suprématie du siége de Rome. Mais telle était, cependant, à cette époque, l'incontestable autorité de la primauté romaine, que les rédacteurs de la lettre n'osaient l'attaquer tout à fait de front. Ils convenaient que l'Église de Rome jouissait d'un privilége reconnu, comme l'école des Apôtres et la métropole de toute piété[1]. Mais, pourtant, ajoutaient-ils, il ne faut point oublier que c'est d'Orient qu'est partie la prédication de l'Évangile; et doit-on mesurer la dignité des évêques à la grandeur de leur siége? — Pourquoi Jules leur avait-il écrit seul, et en son propre nom? Pourquoi ne pas recevoir comme valables tout de suite, les décrets du concile de Tyr qui avaient déposé Athanase et Marcel d'Ancyre? Les décrets d'un concile ne devaient-ils pas être regardés comme immuables? Athanase et Marcel étaient désormais en dehors de la communion de l'Église : ceux qui restaient avec eux s'exposaient au même sort. Et l'on faisait entendre assez nettement au pape qu'on ne l'exceptait point de cette menace[2].

L'indignation qu'éprouva le concile en voyant ainsi

1. Rohrbacher, *Hist. de l'Église*, t. VI, p. 293, croit voir dans les expressions employées par les Eusébiens, au sujet du siége de Rome, des équivoques ironiques. Le texte ne nous paraît pas se prêter à cette interprétation. Möhler, *Hist. de saint Athanase*, t. I, p. 266, partage l'opinion de Rohrbacher.

2. Soc. — Soz., *loc. cit.* — S. Athan., *Apol.*, p. 740-754. — C'est de la lettre du pape qu'on peut induire le contenu de celle à laquelle il répond.

braver sur sa chaire le successeur de saint Pierre, fut extrême. On pressa unanimement Jules de réprimer, par une réponse sévère, cet insupportable orgueil. Il le fit, en effet, dans une pièce qu'Athanase nous a conservée tout entière, et où respire, jusque dans l'extrême modération du langage, la fermeté d'un homme sûr de son droit.

« J'ai lu, dit le pontife, la lettre que vous m'avez envoyée par mes prêtres Elpide et Philoxène, et j'en suis resté surpris. Je m'étonne que, moi vous ayant écrit en toute charité et en droiture de conscience, vous répondiez avec un esprit de contention et sur un ton qui ne convient pas. Votre lettre témoigne de l'orgueil et de l'arrogance de ceux qui l'ont écrite... Et je ne sais à quoi vous pensez lorsque vous vous comportez de manière à nous faire croire que même vos paroles de respect à notre égard n'ont pour but que de vous jouer de nous. » Le pape consentait ensuite à discuter l'un après l'autre tous les griefs des Eusébiens. Il leur rappelait qu'en convoquant un concile à Rome, il n'avait fait que se rendre aux vœux de leurs députés. Il leur avait écrit seul, il est vrai, et en son nom, mais toutes les Églises d'Occident et d'Italie étaient derrière lui, et il portait la parole pour elles. Il n'avait point admis sans discussion les décrets du concile qui avait déposé Athanase et Marcel; mais fallait-il tenir plus de compte de la réunion de quelques évêques à Tyr, que du grand concile de Nicée où tout le monde chrétien réuni avait

condamné le schisme d'Arius? Et cependant les Ariens n'étaient-ils pas rentrés aujourd'hui dans la communion de toute l'Asie? — Quelle valeur, d'ailleurs, pouvait avoir une sentence portée non-seulement contre toutes les formes de la justice, mais contre toutes les règles de l'Église? « Si ces évêques étaient coupables, comme vous le dites, ajoutait-il en terminant, il fallait les juger suivant les canons; il fallait nous écrire à tous, afin que tous, nous eussions à décider ce qui était juste... C'étaient des évêques qui souffraient, et leurs églises ne sont point des églises ordinaires, mais celles même que les apôtres ont fondées. Et puisqu'il s'agissait du siége d'Alexandrie, pourquoi ne nous avez-vous pas écrit? Ne saviez-vous pas que c'est la coutume en pareil cas de nous écrire premièrement, afin que ce soit d'ici que vous vienne la décision? Si donc l'évêque de cette ville était tombé en suspicion, il fallait écrire à l'église d'ici[1]. »

Cette lettre fut sur-le-champ expédiée en Orient, et le concile de Rome, n'ayant plus d'autre affaire, songea à se dissoudre. On ne pouvait se dissimuler cependant ce qu'il y avait de hardi à braver aussi ouvertement la volonté de l'empereur Constance, dont le concours était publiquement acquis aux prélats d'Antioche. Pour ne

1. S. Athan., *Apol.*, p. 753. — Le lecteur se rappellera sans doute que le siége d'Alexandrie étant patriarcal, relevait de Rome directement. Cette phrase a été invoquée, et avec raison, comme un des plus forts témoignages de la primauté romaine.

pas rester tout à fait désarmé devant sa colère, et se ménager un protecteur en cas de besoin, la pensée vint naturellement de recourir à l'autre Auguste, le maître de l'Occident, qui jusqu'ici paraissait s'être peu mêlé de débats ecclésiastiques. Constant était en Gaule, où des invasions de tribus franques lui donnaient beaucoup d'occupation [1]. On lui fit parler par Maxime, évêque de Trèves, qui portait à Athanase une affection devenue tout à fait intime durant le premier exil de ce grand homme, et par Osius de Cordoue, qui passait à la cour en s'en retournant dans son diocèse. Le pape Jules, lui-même, crut devoir écrire une lettre détaillée pour expliquer à Constant ce qui avait été fait à l'égard des évêques d'Alexandrie et de Constantinople. Il était à craindre, en effet, qu'imbu des notions confuses que les représentants du pouvoir civil se faisaient encore au sujet de la constitution ecclésiastique, Constant ne trouvât étrange qu'on fût intervenu à Rome dans une querelle qui ne regardait que des sujets de son frère [2].

Autant qu'on en peut juger à travers les appréciations contradictoires des divers historiens, Constant était d'une nature simple, un peu grossière, sans portée d'esprit, mais sans malice de caractère. Dans l'héritage des qualités paternelles, tandis que Constance semblait avoir pris pour sa part (tout en n'en reproduisant qu'une image

1. Soc., II, 20. — Soz., III, 6. — Liban., *Or.* 3, p. 138. — S. Jérôme *Chron.*
2. S. Hil., *Fragm.*, p. 1295. — Soz., III, 10.

très-affaiblie) la science politique, l'art militaire et l'éloquence, Constant n'avait recueilli qu'une grande bravoure personnelle et une honorable droiture de cœur. Il était d'ailleurs ami du plaisir; on le soupçonnait des plus graves désordres de mœurs : accusation d'autant plus accréditée que, fiancé du vivant de son père à la fille encore enfant du ministre Ablave, il lui avait fidèlement tenu parole malgré sa disgrâce; et, en attendant qu'elle fût en âge d'être mariée, il restait célibataire dans une jeunesse déjà mûre. Une grande faiblesse de caractère qui le livrait à d'imprudents conseillers; des besoins d'argent et des goûts de dépense qui le rendaient à la fois avide et prodigue, faisaient de lui, au fond, un fort médiocre souverain. Mais il avait une foi très-solide, bien que peu éclairée, et il en donnait fréquemment des preuves en distribuant des largesses aux églises et des faveurs aux chrétiens. C'est ainsi qu'Eunape nous raconte qu'il avait fait venir d'Athènes un sophiste chrétien célèbre, du nom de Proérèse, qu'il faisait manger à sa table et à qui, par une disposition singulière, il avait donné le titre de général avec une grosse pension[1].

Il avait eu indirectement quelques relations avec Athanase, qui, sur sa demande, avait rédigé pour lui un

1. Aurel. Vict., *De cæs.*, 41. — Vict., *Epit.*, 41. — Zos., II, 42. — Eutr., X, 9. — Liban., *Or.*, 3, p. 121. — S. Athan., *Ad. Sol.*, p. 856; *Apol.*, p. 678 et 679. — Amm. Marc., XX, 11. — Eunap., *Vit. soph.*, Paris, 1849, p. 492.

petit catalogue et une sorte d'abrégé des livres de l'Écriture. Mais, pressé de prendre parti dans la cause qui partageait le monde chrétien, il éprouva le désir de faire plus ample connaissance avec le principal et de s'entretenir avec lui. Il ne put guère donner suite à cette pensée avant la fin de l'année 342, parce que ce ne fut qu'à cette époque qu'il put terminer la guerre des Francs par une paix dont les conditions ne paraissent pas avoir été bien satisfaisantes pour l'honneur romain [1]. De retour alors à Milan, il manda Athanase auprès de lui [2].

A. D. 342 Cet ordre surprit et ne contenta que médiocrement l'évêque proscrit : sujet de Constance, et aussi éloigné de la rébellion que de la bassesse, Athanase éprouvait quelque scrupule à recourir contre son souverain à l'appui d'une influence étrangère. Il savait d'ailleurs qu'il est aisé de blesser l'orgueil des princes, mais qu'il est peu sûr de se fier à leurs paroles. En sollicitant l'intervention de Constant, il offensait mortellement le maître de l'Orient, avec qui tout évêque d'Alexandrie était destiné à entretenir de perpétuelles relations, et il n'était

1. 342 ap. J.-C. — U. C. 1095. — Indict. XV. — Constantius III et Constans II coss.

2. Soc. — Soz. — Liban. — S. Jérôme, *loc. cit.* — Nous mettons ici l'entrevue de Constant et d'Athanase, que Tillemont rejetait plus loin. Cette entrevue précéda immédiatement le concile de Sardique. Or on verra tout à l'heure les raisons qui, de concert avec les chronologistes modernes, nous font avancer jusqu'en 343 la réunion de ce concile. Athanase (*Apol.* p 675) dit qu'il s'était écoulé trois ans entre son arrivée à Rome et l'appel de Constant. En mettant cette arrivée en 339, comme nous l'avons fait, on se trouve porté à la fin de 342.

nullement certain que la bienveillance de l'un des monarques fût d'aussi longue durée que la rancune de l'autre. Aussi, bien que reçu à la cour de Constant avec une faveur marquée, fidèle à sa prudence accoutumée, il se tint sur une adroite réserve. Il ne laissa pas échapper une seule plainte contre Constance; et, se doutant que toutes ses démarches étaient épiées et faussement rapportées à la cour d'Antioche, il prit d'avance la précaution de ne jamais s'entretenir avec l'empereur qu'en présence de témoins qui pouvaient entendre toutes ses paroles et en déposer au besoin. Cette prévoyance ne prévint pas la calomnie, mais lui préparait les moyens de la réfuter[1].

Le souvenir du grand Constantin était l'instrument principal que les catholiques employaient pour agir sur l'esprit de son jeune fils. Rien n'était plus propre à lui suggérer la pensée de suivre cet illustre exemple, en prenant lui-même l'initiative d'un concile universel pour compléter l'œuvre de Nicée. Chacune des deux grandes fractions de l'Église venait en quelque sorte de se prononcer dans des sens différents, quoique en se disant l'une et l'autre fidèles au symbole qu'elles avaient arrêté en commun. Le moyen le plus simple de les faire accorder semblait être de les mettre en présence et de les faire délibérer ensemble. C'est dans cette vue que Constant se décida à écrire à son frère pour

1. S. Athan., *Apol.*, p. 674-676.

provoquer son consentement à une réunion de toute l'Église. Il fit partir un messager à cette intention vers la fin de l'année 342, en même temps qu'il quittait lui-même Milan pour aller faire une courte apparition en Angleterre, afin de mettre ordre à quelques incursions de barbares[1].

La lettre trouva Constance et le parti qui dominait à sa cour, sous le coup d'un événement inattendu qui les jetait dans de graves embarras. Eusèbe de Nicomédie était mort presque à l'improviste, au moment même où l'exil d'Athanase consommait son triomphe en Orient. Il laissait ses amis sans guide dans la voie périlleuse où il les avait engagés, et la ville de Constantinople, dont il avait usurpé le siége, dans une grande agitation[2].

En effet, l'évêque précédemment déposé, Paul, protestant contre l'illégalité de la sentence qui l'avait enlevé à son troupeau, et fort de la sympathie qu'il venait de trouver à Rome, s'était immédiatement présenté pour reprendre possession de sa charge. Il y réussit sans peine, un très-vif mouvement populaire s'étant déclaré en sa faveur. Mais sa réintégration ne pouvait convenir aux évêques de la province, Théognis de

1. Soc., II, 20. — Soz., III, 11. — Théod., II, 3. — Nous nous conformons au récit de ces écrivains pour le fait de la lettre écrite par Constant à son frère, et non pour la date : on en verra tout à l'heure la raison. — Lib., *Or.*, 3, p. 140. — Amm. Marc., XX, 1. — *Cod. Théod.*, *Chron.*, p. 44.

2. Soc., II, 12. — Soz., III, 7. — S. Athan., *Apol.*, II, p. 754.

Nicée, Maris de Chalcédoine, Théodore d'Héraclée, qui ne se souciaient nullement de garder à leur tête un ami d'Athanase. Ils firent donc choix d'un diacre nommé Macédonius, dont les mœurs étaient bonnes, mais dont l'esprit d'intrigue était connu, et le consacrèrent à la hâte dans une église nouvelle dont la construction était à peine achevée. Deux évêques se trouvant ainsi en conflit d'attributions dans l'enceinte de la même ville, leur rivalité fut le signal d'un très-violent désordre. Le maître de la cavalerie, Hermogène, devançant l'assentiment de Constance, se hâta de prêter main-forte à Macédonius. La population entière, indignée de cette préférence, entra en révolte. On mit le feu au palais d'Hermogène, on s'empara de sa personne et on le traîna tout meurtri par les rues de Constantinople, jusqu'à ce qu'il eût rendu le dernier soupir[1].

Constance reçut à Antioche cette effroyable nouvelle. Quoiqu'il n'aimât guère à commettre sa personne en aucun genre de péril, il ne pouvait se dispenser de venir rétablir l'ordre dans sa capitale en feu. Il monta à cheval en toute hâte et se rendit à grandes journées à Constantinople. A la nouvelle de l'arrivée du souverain, la population chrétienne, qui avait pu céder à un mouvement d'emportement, mais à qui tout esprit de rébellion durable était étranger, fut saisie de terreur et de contrition. Elle sortit en foule de la ville pour venir en pleu-

1. Soc., II, 12, 15 et 16. — Soz., III, 3, 7. — S. Jérôme, *Chron.*, an. 341. — Amm. Marc., XIV, 10, 2.

rant implorer le pardon de l'empereur. Heureux d'être si aisément délivré du péril, l'empereur ne se montra pas sévère. Il infligea pour châtiment à la ville la suppression de la moitié des distributions de blé ordinaires. Du reste, il ne fit perdre la vie à personne; il écouta de bonne grâce la harangue justificative qui lui fut adressée par le président du sénat, et daigna même y répondre. Craignant de se compromettre personnellement avec les passions populaires, il reçut assez froidement les amis de Macédonius, se plaignit qu'on ne l'eût pas consulté sur ce choix; et, pendant le très-court séjour qu'il fit à Constantinople, ne voulut point se prononcer explicitement en sa faveur. Il quitta la ville, la laissant dans cette incertitude, mais donnant tout bas pour instructions au préfet du prétoire, Philippe, de le délivrer sans bruit de la présence de Paul.

Philippe exécuta ces commandements avec intelligence et résolution. Il manda Paul auprès de lui, dans un lieu public, le bain de Zeuxippe, où ses fonctions l'appelaient pour traiter quelques affaires. Il lui fit voir secrètement l'ordre de l'empereur et le somma d'y obéir. Paul reçut cette intimation avec respect, protesta qu'il était condamné sans justice, mais ne voulut pas faire de résistance. De crainte que le bruit de son départ ne se répandît, on ne le laissa pas même rentrer chez lui. On perça la muraille du bain pour ouvrir une communication avec le palais qui était contigu, et par une fenêtre du palais on fit monter Paul dans un vaisseau tout préparé qui

mit à la voile sur-le-champ[1]. Tranquille de ce côté, Philippe, sans perdre de temps, alla chercher Macédonius, le fit monter sur son char et se présenta avec lui, escorté par un gros bataillon de soldats, sur la place publique. Les passants ouvraient les yeux de surprise, croyant voir apparaître, dit l'historien Socrate, une machine de théâtre. Avant qu'on eût eu le temps de se reconnaître, Philippe entra dans l'église, suivi d'un attroupement confus au travers duquel les soldats se faisaient faire place à coups d'épée. En un instant l'église fut pleine de gens qui se ruaient, qui se pressaient les uns sur les autres, et l'air fut rempli des effroyables cris des victimes étouffées par la foule ou frappées par les soldats. C'est dans ce cortége que Macédonius prit possession de son trône épiscopal.

De pareilles scènes, renouvelées sur divers points de l'empire et mettant tous les jours aux prises l'autorité impériale avec les populations tumultueuses des grandes villes, fatiguaient et effrayaient Constance[2]. Ce fut donc sans trop de répugnance qu'il entra, pour un instant, dans les vues pacificatrices de son frère, et la réunion d'un concile œcuménique fut résolue d'un commun accord entre les deux souverains. De concert avec le pape Jules, on convint de choisir, pour lieu de réu-

1. Soc. II, 15 et 16. — Soz., *loc. cit.*

2. Athanase rapporte de graves désordres survenus pour des causes analogues dans plusieurs villes de Thrace et à Andrinople (*ad Sol.*, p. 820 et 821).

rant implorer le pardon de l'empereur. Heureux d'être si aisément délivré du péril, l'empereur ne se montra pas sévère. Il infligea pour châtiment à la ville la suppression de la moitié des distributions de blé ordinaires. Du reste, il ne fit perdre la vie à personne; il écouta de bonne grâce la harangue justificative qui lui fut adressée par le président du sénat, et daigna même y répondre. Craignant de se compromettre personnellement avec les passions populaires, il reçut assez froidement les amis de Macédonius, se plaignit qu'on ne l'eût pas consulté sur ce choix; et, pendant le très-court séjour qu'il fit à Constantinople, ne voulut point se prononcer explicitement en sa faveur. Il quitta la ville, la laissant dans cette incertitude, mais donnant tout bas pour instructions au préfet du prétoire, Philippe, de le délivrer sans bruit de la présence de Paul.

Philippe exécuta ces commandements avec intelligence et résolution. Il manda Paul auprès de lui, dans un lieu public, le bain de Zeuxippe, où ses fonctions l'appelaient pour traiter quelques affaires. Il lui fit voir secrètement l'ordre de l'empereur et le somma d'y obéir. Paul reçut cette intimation avec respect, protesta qu'il était condamné sans justice, mais ne voulut pas faire de résistance. De crainte que le bruit de son départ ne se répandît, on ne le laissa pas même rentrer chez lui. On perça la muraille du bain pour ouvrir une communication avec le palais qui était contigu, et par une fenêtre du palais on fit monter Paul dans un vaisseau tout préparé qui

mit à la voile sur-le-champ[1]. Tranquille de ce côté, Philippe, sans perdre de temps, alla chercher Macédonius, le fit monter sur son char et se présenta avec lui, escorté par un gros bataillon de soldats, sur la place publique. Les passants ouvraient les yeux de surprise, croyant voir apparaître, dit l'historien Socrate, une machine de théâtre. Avant qu'on eût eu le temps de se reconnaître, Philippe entra dans l'église, suivi d'un attroupement confus au travers duquel les soldats se faisaient faire place à coups d'épée. En un instant l'église fut pleine de gens qui se ruaient, qui se pressaient les uns sur les autres, et l'air fut rempli des effroyables cris des victimes étouffées par la foule ou frappées par les soldats. C'est dans ce cortége que Macédonius prit possession de son trône épiscopal.

De pareilles scènes, renouvelées sur divers points de l'empire et mettant tous les jours aux prises l'autorité impériale avec les populations tumultueuses des grandes villes, fatiguaient et effrayaient Constance[2]. Ce fut donc sans trop de répugnance qu'il entra, pour un instant, dans les vues pacificatrices de son frère, et la réunion d'un concile œcuménique fut résolue d'un commun accord entre les deux souverains. De concert avec le pape Jules, on convint de choisir, pour lieu de réu-

1. Soc. II, 15 et 16. — Soz., *loc. cit.*
2. Athanase rapporte de graves désordres survenus pour des causes analogues dans plusieurs villes de Thrace et à Andrinople (*ad Sol.*, p. 820 et 821).

nion, la ville de Sardique placée sur l'extrême limite des deux empires, à égale distance, par conséquent, des deux Églises[1].

A. D. 343 Les évêques, principalement ceux qui étaient attachés à la foi orthodoxe, se rendirent à l'appel avec empressement. On crut un instant qu'on allait voir le retour des scènes imposantes de Nicée. Plus de deux cents évêques, appartenant à trente-cinq provinces différentes, arrivèrent en peu de temps de divers côtés. Il y en avait de tous les pays, depuis les provinces reculées d'Espagne jusqu'aux extrêmes limites de l'Asie[2]. On retrouvait, à la tête de cette nouvelle phalange, le même Osius de

1. 343 ap. J.-C. — U. C. 1096. — Indiction I. — Placidus et Romulus coss. — Nous plaçons à cette date le concile de Sardique, de concert avec le nouvel historien des conciles, Hefele (vol. I, p. 514), et contrairement aux indications de Socrate (II, 20) et de Sozomène (III, 12), qui rapportent le même fait au consulat de Rufin et d'Eusèbe et à la onzième année après la mort de Constantin, c'est-à-dire à l'année 347. Les raisons qui ont déterminé Hefele et qui me décident à le suivre sont concluantes. Il résulte en effet du récit d'Athanase que son retour à Alexandrie eut lieu deux ans environ après le concile de Sardique : or, ce retour est fixé, par les lettres paschales nouvellement découvertes, à la fin de l'année 345 au plus tard, puisque l'on y voit déjà saint Athanase présidant au carême de 346. On est donc reporté forcément en arrière jusqu'à l'année 343. Ce résultat avait déjà été pressenti par le chronologiste Mansi, d'après un fragment d'une vieille chronique découvert à Vérone par le savant Maffei. Les lettres paschales ne laissent plus d'incertitude sur l'erreur de Socrate et de Sozomène. La chronologie nouvelle se trouve d'ailleurs d'accord avec une indication de la chronique de saint Jérôme qu'on n'avait pas pu expliquer jusqu'ici, et qui rapporte le retour d'Athanase à la dixième année de l'empereur Constance, c'est-à-dire 346 (Conf. Wetzer, *Restitutio veræ chronologiæ rerum arianarum*, p. 17 et suiv.).

2. Soc., II, 20. — Soz., III, 12. — S. Athan., *Apol.*, p. 720, 767, 768; *ad Sol.*, p. 818. — S. Hil., *Fragm.*, p. 1290.

Cordoue qui avait présidé à Nicée et qui allait, cette fois encore, avec les prêtres Archidame et Philoxène, représenter le siége de Rome présidant l'Église universelle. Jules s'était excusé de paraître, retenu par les besoins de son église[1]. L'évêque de Sardique lui-même, Protogène, ne marchait qu'après cette députation du premier siége du monde. Comme à Nicée aussi, on voyait des martyrs; mais ce n'étaient plus les héros de la persécution païenne : c'étaient les victimes des luttes intestines de l'Église. Les troupeaux, privés de leurs pasteurs et dépouillés de leurs sanctuaires par la violence des Eusébiens, avaient envoyé leurs députés chargés de lettres racontant leur oppression et leurs misères avec des détails qui faisaient circuler dans tous les rangs de l'assemblée un frémissement d'indignation douloureuse. On se passait de main en main des chaînes de fer et des instruments de torture, apportés comme de saisissants témoignages de l'oppression que des chrétiens faisaient subir à des chrétiens pour la cause de la vé-

1. S. Athan., *Apol.*, p. 767. — S. Hil., *Fragm.*, *loc. cit.* — La présidence du concile paraît avoir encore été ici réservée à Osius de Cordoue, puisqu'il signe avec les légats du pape dans la lettre synodale du concile, etc. Sozomène (III, 12) donne aux évêques orthodoxes ce nom : (οἱ ἀμφὶ τὸν Ὅσιον), ceux qui étaient avec Osius. Le concile s'étant d'ailleurs si fortement prononcé, comme on va le voir, dans le sens de la primauté de Rome, il est évident qu'Osius ne pouvait prendre le pas sur tous les évêques qu'en raison de cette primauté.

On voit par un mot de saint Athanase (ch. I, p. 676) qu'Osius, avant le concile, avait eu une entrevue avec Athanase, en Gaule, où probablement ce prélat fit un voyage entre son entrevue à Milan avec Constance et sa venue à Sardique.

rité [1]. Un très-vif mouvement d'opinion se déclara donc aussitôt dans la réunion, avant même qu'elle fût constituée, en faveur d'Athanase et de ses amis.

Le groupe des prélats eusébiens (auxquels on continuait à donner ce nom malgré la disparition du chef qui les avait conduits si longtemps) fut plus lent à se mouvoir. Ils témoignèrent même au premier moment une grande répugnance à partir. A quoi bon, disaient-ils, un tel déplacement? Pourquoi leur faire quitter le soin de leurs ouailles et la prédication de la doctrine évangélique? Pourquoi imposer à des vieillards chargés d'années les fatigues d'un si long voyage [2]? Il fallut pourtant se décider à partir, car on ne pouvait mécontenter à la fois les deux empereurs. Ils firent route ensemble, au nombre de soixante-seize ou quatre-vingts, s'avançant à très-petites journées, se concertant dans chaque ville sur toutes les nouvelles qu'ils recevaient et dont l'apparence ne leur était guère favorable. Ils avaient grand soin, surtout, de ne point se séparer les uns des autres, et exerçaient même une intimidation assez violente sur ceux qui paraissaient trouver leur société compromettante et auraient désiré s'en écarter [3]. Ils avaient d'ailleurs emmené, comme compagnons de route, le comte Musonien et un général du nom d'Hésyque; ne se sentant jamais tout à fait à

1. S. Athan., *Apol.*, p. 762. — S. Hil. *Fragm.*, p. 1285, 1291.
2. S. Hil. *Fragm.*, p. 1315.
3. S. Athan., *Apol.*, p. 765.

l'aise, quand ils n'avaient pas quelque force armée à leur service [1].

Arrivés à Sardique, ils s'enfermèrent aussitôt dans le palais où un logement leur était réservé, et déclarèrent qu'ils n'en sortiraient pas avant qu'on eût réglé à leur satisfaction un point sur lequel leur honneur ne leur permettait pas de transiger. Ils établirent qu'Athanase, Marcel d'Ancyre et Asclépas de Gaza ayant été séparés de la communion de l'Église par un décret de concile, aucune réunion ecclésiastique ne pouvait être valable s'ils y participaient; et que, quant à eux, ils ne prendraient pas séance avant qu'on eût fait sortir les excommuniés [2].

C'était trancher eux-mêmes la question que le concile devait juger. Une prétention si exorbitante causa autant de surprise que d'émotion parmi les Pères déjà assemblés. A l'unanimité, on leur fit réponse qu'après le jugement du pape et le témoignage des évêques d'Égypte, c'était déjà beaucoup de remettre Athanase en jugement; qu'à la vérité les empereurs et le concile même avaient trouvé bon que l'affaire entière fût recommencée et l'innocence des prélats accusés une seconde fois mise en question; mais que l'esprit de conciliation ne pouvait aller au delà. « Que prétendez-vous, ajoutait-on, par ce jugement prématuré? Athanase est là, prêt à écouter vos preuves et à y répondre, se résignant à la

1. S. Athan., *ad Sol.*, p. 818.
2. S. Athan., *Apol.* II., p. 757. — S. Hil. *Fragm.*, p. 1290.1291.

sentence s'il est coupable, demandant justice s'il est innocent. Voulez-vous donc le condamner sans l'entendre[1]? »

Plusieurs jours se passèrent dans ce conflit. Les évêques orthodoxes s'épuisèrent en instances pour ébranler la résolution des Eusébiens. Osius, Athanase lui-même, se rendirent personnellement auprès d'eux, et descendirent à de véritables supplications pour obtenir qu'ils ne fissent pas échouer par leurs exigences le dernier espoir de la pacification de l'Église. Osius alla jusqu'à leur offrir d'ouvrir devant lui, et à huis clos, une enquête particulière où ils pourraient lui soumettre leurs griefs contre Athanase, leur promettant que tous les Occidentaux s'en remettraient à son arbitrage[2]. Athanase protestait de son côté que, si son honneur était justifié et son innocence établie, il n'insisterait pas pour reprendre possession de son diocèse, et finirait ses jours en Occident[3]. A ces offres conciliantes, les Eusébiens répondirent par la proposition dérisoire d'envoyer une nouvelle députation en Égypte, pour recommencer une enquête sur la conduite d'Athanase. C'était avouer très-évidemment qu'ils n'avaient d'autre but que de lasser la patience et d'annuler les délibérations du concile. Aussi ne fut-on point surpris d'apprendre, peu de jours

1. S. Athan., *ibid.*, p. 761-763.
2. S. Athan., *ad Sol.*, p. 839. — Le fait résulte d'une lettre d'Osius à Constant.
3. S. Athan., *ad Sol.*, p. 819 et 839. — Soz., III, 11.

après, qu'ils se disposaient à retourner en Orient, sous prétexte qu'on ne voulait point leur accorder leurs légitimes demandes, que leur vie était en danger dans une ville remplie de leurs ennemis, et que les incidents de la guerre de Perse les rappelaient dans leurs diocèses. Constance, disaient-ils, les réclamait avec instances pour célébrer son triomphe. Puis, un matin, on trouva le palais vide; les Orientaux l'avaient quitté pendant la nuit[1].

Dieu permit que l'Église donnât alors un douloureux spectacle, bien propre à troubler l'esprit encore incertain des peuples, à contrister ses enfants et à réjouir ses ennemis. Les Pères assemblés à Sardique ne crurent point, et avec raison, que la désertion de leurs collègues dût suspendre le cours de la justice que tant d'innocents et d'opprimés réclamaient. Le concile passa donc outre à ses séances. Mais les Orientaux, de leur côté, ne firent pas beaucoup de chemin sans réfléchir que leur fuite leur donnait l'apparence de coupables contumaces qui craignaient leurs juges. Ils prirent donc le parti de s'arrêter résolûment à vingt lieues environ de Sardique, dans la ville de Philippopolis en Thrace, de s'y constituer eux-mêmes en concile, et de prendre les devants en fait d'excommunication et d'anathème. Il y eut ainsi, dans les limites d'une même province, deux réunions d'évêques chrétiens, employant les mêmes formes,

1. S. Athan., *loc. cit.* — S. Hil. *Fragm.*, p. 1294. Nocturna et turpis per conscientiam fuga.

parlant le même langage, invoquant le même Dieu, et occupés à s'excommunier mutuellement. Par une circonstance qui ne se présente que rarement dans tout ce récit, nous avons sous les yeux, en partie du moins, les documents émanés des deux partis ; nous pouvons donc les contrôler les uns par les autres, et en faire la comparaison.

Le concile de Sardique, rendant pleine justice à Athanase et aux deux autres prélats accusés, ne pensa pas faire assez en les délivrant tous les trois de toute inculpation. De justes châtiments étaient nécessaires contre les perturbateurs de l'Église. Tous les évêques intrus, Grégoire d'Alexandrie en tête, furent dépouillés de la dignité qu'ils avaient usurpée et frappés d'anathème. La même sentence fut étendue à tous les prélats qui avaient admis, de leur propre mouvement, dans leur communion, ou Arius lui-même, ou ses disciples. A ce titre, Théodore d'Héraclée, Narcisse de Néroniade, Acace de Césarée, Étienne d'Antioche, Ursace de Singidon et Valens de Murse, etc., furent déposés de l'épiscopat[1]. Ces résolutions énergiques furent communiquées, par des lettres différentes, aux empereurs d'abord, puis au pape et aux évêques absents, enfin aux fidèles des villes opprimées. Aux empereurs, on ne demanda que la liberté; point de chaînes, point de procès, point de bourreaux dans les questions religieuses; interdiction aux magis-

1. S. Athan., *Apol.* II, p. 766 ; *ad Sol.*, p. 820. — Théod., II, 8. — S. Hilaire, *Fragm.*, p. 1283 et suiv.

trats de se mêler d'affaires ecclésiastiques et de persécuter les catholiques, sous prétexte de servir l'Église[1]. Au pape, ils offrirent l'hommage de leurs décisions, *comme il convient aux prêtres par rapport au siége de l'apôtre Pierre*[2]. Aux évêques, ils adressèrent un récit très-simple, et exempt de toute déclamation, de la conduite des Eusébiens au concile[3] : aux fidèles enfin, une exhortation à se maintenir dans la pureté de la foi et la fermeté au milieu des épreuves. « Très-chers frères, leur dit le concile, nous vous exhortons et nous vous avertissons de garder, avant toutes choses, la foi de l'Église catholique. Vous avez certainement souffert des maux extrêmes et des injures atroces. L'Église aussi a souffert de grandes injustices; mais celui qui persévère jusqu'à la fin sera sauvé. Si les méchants poussent donc encore plus loin leur audace, que cette affliction vous soit une joie; car ce que vous souffrez est une sorte de martyre, et vos maux ne seront pas sans récompense... Combattez donc pour la vraie foi et pour l'innocence de votre évêque, notre frère Athanase[4]. »

La pièce émanée des fugitifs rassemblés à Philippopolis porte un tout autre caractère. Sur les incidents mêmes qui s'étaient passés dans la ville de Sardique, les deux récits sont uniformes : et c'est une preuve pré-

1. S. Athan., *Apol.*, p. 759.
2. S. Hil., *Fragm.*, p. 1290.
3. Théod. — S. Hil., *loc. cit.*
4. S. Athan., *Apol.*, p. 758.

cieuse à recueillir de la confiance parfaite qu'on peut placer dans le témoignage d'Athanase. Il est évident qu'il n'y eut d'autre différend entre les évêques que de savoir si on appliquerait aux prélats inculpés une flétrissure anticipée. Toute la lettre roule donc uniquement sur une question d'étiquette et de préséance. Les évêques d'Orient soutiennent qu'il n'était pas de leur dignité de laisser remettre en cause par ceux d'Occident les questions qu'ils avaient eux-mêmes déjà tranchées. Il semblerait, à les entendre, que l'Église dût vivre partagée comme en deux fractions indépendantes, n'ayant rien à démêler dans le gouvernement l'une de l'autre. Suivent de violentes invectives contre Athanase et ses collègues : « Le monde est agité, disent-ils, de l'orient au couchant, pour deux ou trois scélérats de sentiments impies et de mœurs honteuses... S'ils avaient le moindre germe de foi, ils imiteraient le prophète qui disait : Prenez-moi et jetez-moi à la mer, et la mer s'apaisera devant vous, puisque cette tempête ne vient que de moi. » Comme conséquence de ces conseils pacifiques, et pour rendre apparemment la concorde plus aisée à rétablir dans l'Église, les signataires de la lettre ne trouvèrent rien de mieux que de retrancher de leur communion, outre leurs frères déjà condamnés, Osius, Protogène de Sardique, et enfin le pape Jules lui-même. Tout se termine par une profession de foi longue et ambiguë, dont le mot *consubstantiel* est soigneusement exclu. La pièce entière est datée de Sardique, indication manifestement fausse,

mais qui trahit assez la confusion que causait aux signataires le souvenir de leur fuite précipitée [1].

Au fond, le débat qui s'engageait ainsi avec une vivacité croissante, c'était la question même de l'unité de l'Église chrétienne. Y avait-il une Église universelle et souveraine, gouvernée par un chef unique et représentée tout entière par des assemblées générales? Ou bien chaque fraction du monde chrétien avait-elle son Église propre et son autorité indépendante? Exerçait-elle une juridiction sans appel, rendait-elle des décisions irréformables? Le dogme, la discipline, avaient-ils un centre unique d'où découlait une règle commune? Ou bien l'autorité devait-elle varier, se déplacer, se multiplier, avec les divisions des empires et les vicissitudes des nations? Si la prétention des prélats d'Orient de ne pas laisser réformer leurs sentences même par un concile universel avait prévalu, c'en était fait de l'unité du corps ecclésiastique. La robe sans couture était déchirée. L'Église s'engageait fatalement à partager la fortune des empires. On lui demandait alors de se diviser en deux fractions correspondant aux deux cours des deux Césars. Quand serait venu le jour fatalement mar-

1. La lettre des prélats eusébiens est rapportée presque en entier dans les *Fragments historiques* de saint Hilaire, p. 1307-1323. — Elle était principalement adressée aux évêques de la province d'Afrique, probablement les seuls Occidentaux qui n'eussent pas été représentés au concile de Sardique, et qu'on pût essayer d'induire en erreur. L'artifice réussit en partie, puisqu'on voit au siècle suivant saint Augustin, dans ses polémiques avec les Donatistes, discuter cette pièce comme émanée d'un concile véritable.

qué par la Providence, où le sol de l'empire devait se déchirer entre vingt nations différentes, chaque tribu conquérante aurait prétendu, en vertu du même principe, organiser dans son domaine une Église réputée nationale, et en réalité attachée à chaque trône. Les Pères assemblés à Sardique sentirent instinctivement le péril, et le prévinrent en proclamant avec une autorité nouvelle ce principe monarchique qui devait être dans tout le cours des âges la clef de voûte de l'unité de l'Église et la garantie de son indépendance.

A leur décret d'excommunication et à leurs lettres synodales, les Pères de Sardique joignirent, en effet, la rédaction de vingt et un canons, presque tous dictés par deux pensées intimement unies l'une à l'autre : fortifier, par un hommage solennel, la prééminence du siége de Rome; arrêter les invasions du pouvoir civil, et flétrir les complaisances des prélats prévaricateurs qui livraient le sanctuaire aux caprices de la force armée. Les translations de siége sollicitées par l'ambition et accordées par la faveur, les absences prolongées motivées par de longs séjours auprès de la personne des princes, tous ces symptômes de l'esprit de servilité, qui gagnait si rapidement le corps épiscopal, sont passés en revue dans ces canons, pour être énergiquement réprouvés et réprimés. Ces divers objets sont énumérés dans une sorte de dialogue grave et concis qui a passé dans le texte même des décrets, et dont le vénérable Osius est le principal interlocuteur. La touchante simplicité du

langage fait voir combien, chez les évêques d'Occident restés fidèles à la saine doctrine, la saveur de la foi antique était loin de se perdre.

« Osius, évêque, dit : C'est une coutume aussi vicieuse que funeste de permettre à un évêque de passer de son siége à un autre. Le but qu'on se propose par de tels changements est très-évident... Car on n'a jamais vu d'évêque qui voulût passer d'une plus grande ville à une plus petite. Il est donc clair que c'est l'ardeur de l'avarice et la servitude de l'ambition qui poussent ces hommes à changer : c'est pour avoir de plus grands biens. Que si, donc, il vous convient de réprimer sévèrement cette peste, je pense qu'il faut interdire à de tels hommes même la communion des laïques. Et tous répondirent : Cela nous convient.[1] »

« Et l'évêque Osius dit encore : Si quelqu'un se rencontre qui soit assez téméraire pour alléguer, en excuse, qu'il a été invité à de tels changements par des lettres du peuple chrétien : comme il est clair qu'on peut corrompre un petit nombre de personnes par l'argent et les récompenses, et leur faire crier ce qu'on veut dans l'église, pour avoir l'air d'être appelé par le peuple, je pense qu'il faut châtier ces artifices et exclure de telles gens de la communion laïque, même au dernier moment de leur vie. Si cela vous convient, répondez. Et

1. 1er canon du concile de Sardique dans toutes les collections de conciles. Labb., vol. II, p. 627. — On a le texte grec, et une version de Denys le Petit qui n'est pas entièrement semblable.

tous dirent : Ce que vous venez de dire nous convient.[1] »

« L'évêque Osius dit encore : ... Si dans une province un évêque a un procès contre son frère, qu'on n'admette à le juger aucun évêque d'une autre province ; et si, après avoir été condamné, quelque évêque pense avoir bonne cause et veut renouveler le jugement, honorons, s'il vous plaît, la mémoire de l'apôtre Pierre, en telle sorte que ceux qui auront examiné la cause soient tenus d'écrire à Jules, évêque de Rome ; et s'il pense qu'il faille renouveler le jugement, qu'il indique le juge dans une province voisine ; si, au contraire, il pense qu'il n'y ait pas lieu de remettre la chose décidée en question, que ce qu'il aura confirmé soit résolu.[2] »

« Gaudentius, évêque, dit : Il faut ajouter, s'il vous plaît, à cette décision, que lorsqu'un évêque aura été déposé par le jugement des évêques de sa province, et qu'il aura déclaré rapporter son affaire à Rome, aucun autre ne puisse être appelé dans la chaire de l'évêque déposé, avant que la cause ait été réglée par l'évêque de Rome.[3] »

« Et Osius dit encore : ... Si celui qui demande que sa cause soit jugée de nouveau, obtient, par ses prières, de l'évêque de Rome, que cet évêque envoie un prêtre d'auprès de lui (*de latere ejus*), il sera au pouvoir de

1. 2e canon.
2. 3e canon.
3. 4e canon.

l'évêque de Rome de faire à ce sujet ce qu'il veut et ce qui lui convient. [1] »

« Osius, évêque, dit encore : Il est arrivé, par suite d'importunités et de demandes injustes, que nos paroles n'ont plus le crédit et n'inspirent plus la confiance qui devraient leur appartenir... Car beaucoup d'évêques ne cessent point d'habiter la cour du prince... Et le même homme souvent porte à cette cour de nombreuses pétitions sans aucune utilité pour l'Église, et non point, comme il devrait, des demandes de secours pour les pauvres, les veuves et les orphelins, mais des sollicita-

1. 5e canon. — Ces diverses décisions, si importantes pour établir dans le droit ecclésiastique les prérogatives du Saint-Siége, n'ont pas, comme on peut le présumer, cessé de faire le sujet de grandes discussions entre les écrivains ecclésiastiques. Les auteurs protestants et une partie des écrivains attachés aux opinions gallicanes ont essayé de faire considérer les dispositions prises par le concile de Sardique, les uns comme des innovations inconnues à la tradition des siècles antérieurs; les autres comme des mesures toutes de circonstance, et ne conférant de droits qu'à la personne du pape Jules, spécialement désigné dans un de ces canons. Les écrivains italiens, au contraire, en ont peut-être étendu le sens, en y voyant un droit d'appel direct attribué dès lors explicitement au pape. Tous ces débats sont résumés à merveille et décidés avec beaucoup de modération et de justesse par Hefele (*Concilien-Geschichte*, vol. I, p. 546-555). Il nous semble impossible de ne pas reconnaître dans la forme de ces canons et dans cette phrase du 3e : *Honorons, s'il vous plaît, la mémoire de Pierre*, le fait d'une consécration de dispositions anciennement reconnues, bien qu'imparfaitement observées, et non l'introduction d'usages nouveaux. Ce qui met, suivant nous, cette opinion hors de doute, c'est que, dans l'état de division où était l'Église, il ne s'éleva, même de la part des Orientaux, aucune contestation contre ces canons en eux-mêmes. La lettre citée des Pères séparés de Sardique évite soigneusement de s'expliquer sur la suprématie de Rome, ce qu'elle eût fait assurément en présence de l'affirmation du concile de Sardique lui-même, si la contestation eût été possible et la prétention nouvelle.

tions pour des biens et des dignités temporels : et cette indécence excite des murmures et des scandales. S'il vous plaît, donc, frères très-chers, décidez qu'aucun évêque n'aille à la cour, si ce n'est ceux qui y seront invités par les lettres du pieux empereur... Et que ceux qui passent par Rome remettent à notre saint frère, l'évêque de l'église de Rome, les prières qu'ils ont à adresser, pour que celui-ci examine d'abord si elles sont honnêtes et justes, et qu'ensuite il emploie sa diligence à les faire parvenir à la cour. Et tous dirent que ce conseil leur plaisait et était parfaitement juste.[1] »

« Gaudentius, évêque, ajouta : ... Si quelqu'un, s'élevant contre la décision que vous venez d'émettre, veut servir plutôt son ambition que son Dieu, qu'il sache qu'il perdra son honneur et ses dignités... Ce qui s'accomplira aisément par ce moyen : il faut que ceux d'entre nous qui demeurent sur les routes publiques, lorsqu'ils verront un évêque qui voyage, l'interrogent sur les causes et le but de son voyage ; et, s'il se rend à la cour, lui demandent s'il y est appelé. En ce cas, ils ne l'arrêteront pas. Mais s'il a entrepris le voyage par ambition et pour ses désirs personnels, qu'il ne lui soit point donné de lettres de communion.[2] »

Joignant au précepte l'exemple de la soumission, les Pères de Sardique envoyèrent toutes leurs décisions à la ratification de l'évêque de Rome. Quelques-uns d'entre

1. 7e et 9e canons.
2. 20e canon.

eux avaient pensé à y joindre une nouvelle profession de foi, pour confirmer celle de Nicée; mais le concile repoussa très-vivement cette proposition et ne se jugea point digne de rien ajouter à l'œuvre de l'Esprit divin proclamée par l'Église entière [1].

Le concile avait raison. Impuissante à prévenir les maux de l'Église, et même à panser ses plaies; frappée de stérilité par l'obstination rebelle d'une moitié de ses membres; decréditée de très-bonne heure dans une grande partie du monde chrétien, par les calomnies des hérétiques, la réunion de Sardique n'était pas destinée à l'honneur de prendre rang parmi ces comices universels de l'Église, auxquels a été promise l'infaillibilité doctrinale. On ne compte pas le concile de Sardique, malgré sa respectable autorité, parmi les conciles œcuméniques [2].

Un dernier espoir de paix restait encore; c'était d'obtenir de l'empereur Constance, par les sollicitations de son frère, qu'un libre cours fût laissé aux destitutions et aux réintégrations prononcées. Constant se prêta à faire à

1. S. Athan., t. I, p. 576. — Le texte cité par ce saint est si positif qu'il condamne absolument, comme apocryphe, la formule de foi attribuée par les écrivains, Socrate et Sozomène, au concile de Sardique.

2. La question de savoir si le concile de Sardique doit être tenu pour œcuménique, a été souvent agitée. On peut lire à ce sujet Baronius (*Ann.* 347, § 7) qui incline à reconnaître l'œcuménicité; Tillemont (*S. Athanase*, note 71), qui laisse la question dans le doute; Hefele (*Concilien-Geschichte*, t. 1, p. 596 et suiv., et aussi p. 50 et 51). La grande majorité des canonistes a conclu contre l'œcuménicité.

ce sujet un dernier effort. Il envoya en députation à son frère deux évêques, Vincent de Capoue et Euphrate de Cologne, accompagnés d'un de ses généraux, Salien, chrétien fervent et distingué. Il les chargea d'une lettre très-pressante, qui contenait même, à ce qu'on pense, quelques menaces de recourir à la force, si on méprisait sa prière[1].

A. D. 344. Les députés, qui arrivèrent à Antioche vers les fêtes de Pâques 344[2], trouvèrent Constance assez soucieux des troubles de son empire. Il était surtout fort inquiet de la guerre des Perses, qui s'envenimait tous les jours depuis que le roi Sapor II, parvenu à l'âge d'homme, avait pris les rênes de son gouvernement et déployait à la fois les plus brillantes qualités militaires et la plus violente haine contre la vieille gloire et la nouvelle religion de Rome. Une guerre avec son frère eût été un embarras très-grand, que Constance n'avait nul désir de s'imposer, et il se montra très-manifestement enclin à chercher quelque moyen terme pour satisfaire les désirs de tout l'Occident, sans se rétracter aux yeux de ses sujets. Cette disposition pacifique fut assez visible pour causer une véritable alarme aux prélats eusébiens, et ce fut alors que le besoin de raffermir leur faveur et leur popularité chancelantes leur inspira

1. S. Athan., *ad Sol.*, p. 822. — Soc., II, 21. — Soz., III, 20. — Théod., II, 8. — Philost., III, 12. — Rufin, I, 19.
2. 344 ap. J.-C. — U. C. 1097. — Indiction II. — Leontius et Sallustius coss.

un artifice d'une nature à la fois si odieuse et si bizarre, qu'il serait difficile d'y ajouter foi, si le témoignage contemporain et toujours véridique d'Athanase n'était là pour l'attester.

Ils résolurent de perdre de réputation les évêques occidentaux auxquels Constant avait confié ses pouvoirs, et que leur caractère d'ambassadeurs défendait contre toute violence directe. L'évêque schismatique d'Antioche, Étienne, successeur d'Euphrone, imagina donc de s'adresser à un jeune débauché de la ville, du nom d'Onagre, et de l'engager à introduire de nuit une femme perdue dans le logis des deux évêques. Onagre se prêta à l'artifice, fit marché avec une courtisane au nom de deux étrangers qu'il ne nomma pas, gagna l'un des serviteurs des évêques, et, la nuit venue, la femme fut subrepticement conduite jusqu'à la porte de la chambre où couchait Euphrate de Cologne. La maison était isolée, et un peu en dehors de la ville, au pied de la montagne. Dans les buissons qui l'environnaient on eut soin de cacher des hommes apostés, prêts à accourir au moindre bruit. La courtisane approcha demi-vêtue de la couche où Euphrate reposait paisiblement dans un premier sommeil. A la vue de ce vieillard endormi et des insignes sacerdotaux épars dans la chambre, elle fut saisie d'effroi et poussa un grand cri. L'évêque, de son côté, se réveilla en sursaut dans un vif mouvement de surprise, puis de colère. Au bruit de leur dialogue entrecoupé, les témoins subornés accoururent; Onagre

lui-même entra comme survenant par hasard, et, élevant la voix, invita tous les voisins à venir contempler le scandale donné par les envoyés d'Athanase et les missionnaires de l'Occident[1].

Mais les évêques calomniés et le général Salien qui les accompagnait ne perdirent pas leur sang-froid. Ordonnant de fermer la cour et de faire main basse sur les témoins prétendus, Salien, qui avait pénétré le piége, se rendit directement chez l'empereur et demanda une enquête publique. Cette hardiesse déconcerta l'évêque Étienne, qui était accouru aussi sur la nouvelle et se mettait déjà à l'œuvre pour en tirer parti. Il s'efforça timidement de représenter à Constance le scandale fâcheux qui naîtrait d'un procès intenté contre des membres éminents du clergé. Mais cette charité prétendue, qui fuit la lumière sous prétexte d'éviter le scandale et dissimule la calomnie pour la mieux répandre à petit bruit, ne convenait pas à l'innocence des évêques. Ils insistèrent pour une interrogation ouverte et une confrontation publique des témoins. Le procès eut donc lieu dans le palais même, et là, d'un commun aveu, la courtisane et les témoins, pressés de questions, désignèrent Onagre comme l'auteur de toute la fraude, dont celui-ci à son tour se déchargea sur l'évêque Étienne. Étienne, couvert de confusion, sentit presque de lui-même qu'il ne pouvait plus paraître à la tête du siége métropolitain

1. S. Athan., — Théod., *loc. cit.*

d'Antioche. Sur l'ordre de Constance, très-irrité qu'on eût voulu le faire tomber dans un tel piége, il fut déposé de sa charge; mais on eut soin de le remplacer par l'eunuque Léonce de Phrygie, prêtre scandaleux et irrégulier, sans autre titre à une telle promotion que son dévoûment aux intérêts du parti dominant[1].

Avec la faveur visiblement ébranlée de Constance, les Eusébiens perdaient leur principal appui. Il fallait donc, de gré ou de force, commencer à se montrer plus complaisants et plus souples, et consentir à entrer dans quelques essais d'accommodement. Une année presque entière se passa dans des pourparlers inutiles, dans des allées et venues de députations entre Milan et Antioche, dans des rédactions de formulaires de foi et de symboles, successivement envoyés aux évêques d'Occident et toujours rejetés par eux[2]. La négociation tirait en longueur, et c'était probablement tout ce que désiraient les Eusébiens, quand une nouvelle imprévue d'Alexandrie vint offrir à Constance l'occasion qu'il cherchait de se tirer d'embarras et de consommer à tout prix une réconciliation dont son orgueil souffrait, mais dont sa politique avait momentanément besoin.

La suite du pontificat improvisé de Grégoire à Alexan-

1. S. Athan., *loc. cit.* et p. 718. — Théod., *loc. cit.*

2. C'est ici, sans doute, qu'il faut placer diverses réunions d'Antioche et de Milan, dont il est assez confusément question dans les auteurs (Socrate, II, 28; Sozomène, III, 10), et que les historiens précédents, par suite de leur erreur de chronologie, avaient été induits à mettre avant le concile de Sardique.

drie avait répondu à ses débuts. Ce n'était qu'une série de désordres, de persécutions et de violences. Grégoire parcourait incessamment la province, appuyé d'un côté par le préfet Philagre et de l'autre par le duc Balac. Partout où passait cet étrange cortége pontifical, mieux garni de soldats que de prêtres, et où l'épée brillait plus que la croix, c'était un effroi général suivi de scènes de désolation. Tout prêtre, toute vierge, tout chrétien, suspects de quelque fidélité à Athanase, étaient battus de verges et jetés en prison[1]. D'illustres victimes ensanglantèrent cette persécution faite au nom de la croix. Les serviteurs d'un prétendu évêque achevèrent sur le corps épuisé du vieux Potamon l'œuvre des bourreaux de Dioclétien. Mais c'était surtout avec les solitaires du désert que la lutte était vive, directe, acharnée. De ses retraites inaccessibles, où le gardaient l'amour des peuples et le renom de sa gloire chrétienne, Antoine bravait les magistrats, affrontait les soldats, provoquait par de vives et piquantes paroles l'erreur victorieuse. Un jour même, il osa quitter sa montagne, parut à Alexandrie dans son costume d'anachorète, et prêcha sur la place publique contre la doctrine d'Arius : « Vous êtes chrétiens, disait-il aux catholiques, parce que vous croyez que le Verbe que vous adorez est Dieu ; mais les Ariens ne diffèrent en rien des païens, puisqu'ils disent que le fils de Dieu est une créature, et qu'ils ne

1. S. Athan., *Apol.*, p. 749-751 ; *ad Sol.*, p. 816, 817.

laissent pas de l'adorer[1]. » Une autre fois, il écrivait à Balac : « Prenez garde à vous, persécuteur des chrétiens. La colère de Dieu vous menace, et elle est proche. » Balac fut si irrité de cette lettre, qu'il la jeta publiquement par terre, cracha dessus, maltraita le messager et le chargea de dire à son maître qu'il prît garde à sa personne, au lieu de menacer celle des autres. Cinq jours après, le duc Balac, se promenant aux environs d'Alexandrie, fut renversé d'un cheval très-doux qu'il avait accoutumé de monter et qui, devenu tout à coup furieux, lui déchira grièvement la cuisse. Rapporté à Alexandrie, il y mourut au bout de peu de jours des suites de sa chute; et chacun vit dans cet accident imprévu l'effet des menaces méprisées du saint anachorète[2].

Quatre années s'étaient passées ainsi, pendant lesquelles la plus florissante province de l'empire était en proie à une agitation croissante, quand la mort imprévue de Grégoire vint mettre un terme à cette insupportable situation. Cet événement, diversement rapporté par les auteurs, causa à Constance un soulagement inespéré[3]. Par un de ces brusques revirements de conduite, A. D. 345.

1. S. Athan., *Vit. Ant.*, p. 491.
2. S. Athan., *ibid.*, p. 499, 500; — *ad Sol.*, p. 816, 817.
3. 345 ap. J.-C. — U. C. 1098. — Indiction III. — Amantius et Albinus coss. — Cette date est déterminée par la première lettre pastorale d'Athanase après son retour, laquelle est de 346. Cependant Théodoret (II, 4) dit que Grégoire gouverna six ans le diocèse d'Alexandrie, tandis qu'à ce compte, on n'en trouve que cinq.

qui étaient un trait héréditaire de la race de Constantin et qui rendaient auprès de cette royale famille le métier de courtisan si difficile, il prit le parti de satisfaire son frère par le rappel d'Athanase ; et cette détermination, qui tomba sur les Eusébiens comme un coup de foudre, fut aussitôt exécutée.

« Notre humanité ne peut souffrir, lui écrivit-il sur-le-champ de sa propre main, avec plus de courtoisie que de sincérité, que vous soyez plus longtemps le jouet des ondes furieuses de la tempête, et notre infatigable piété ne peut vous voir sans douleur chassé de votre foyer paternel, dépouillé de vos biens et errant dans des lieux sauvages. Et j'ai différé jusqu'ici de vous écrire ma pensée, parce que j'espérais que de vous-même vous viendriez me trouver et chercher auprès de moi le remède de vos maux. Mais comme la crainte vous retient peut-être, j'envoie à votre constance ces lettres en témoignage de notre munificence, afin que vous vous présentiez sans crainte, dans le plus court délai, à nos yeux, et qu'ensuite vous puissiez être rendu à votre patrie. J'ai donc écrit à votre sujet à mon frère et seigneur Constant, vainqueur et Auguste, afin qu'il vous donne liberté de partir, et que, par notre consentement commun, vous retourniez dans votre patrie, et que vous gardiez ce gage de notre gratitude [1]. »

Cette lettre trouva Athanase à Aquilée, où il était

1. S. Athan., *Apol.*, p. 769, 770. — Soc., II, 23.

resté paisiblement depuis la fin du concile de Sardique. Il ne se hâta point d'en profiter. Nul empressement frivole, nulle joie inconsidérée du triomphe, ne troublaient le calme de son âme. L'expérience de l'instabilité des volontés souveraines, le pressentiment des hostilités furieuses et mal domptées qui l'attendaient en Asie, peut-être la réserve d'une dignité blessée qui ne voulait pas servir de jouet à un caprice impérial, le retinrent quelque temps dans sa retraite. Il fallut trois lettres consécutives, dont la dernière lui fut apportée par un diacre de son église, pour le décider à se mettre en mouvement. « Enfin, dit-il, ayant reçu toutes ces lettres de l'empereur, je me rendis à Rome pour prendre congé de cette église et de son évêque. » Les adieux furent très-tendres. L'ardente amitié de Jules se livra, dans une lettre pontificale adressée à l'église d'Alexandrie, à des transports de joie qu'Athanase, plus prudent, ne partageait pas. Ce devoir de reconnaissance rempli, il se rendit à Antioche, où Constance l'attendait[1].

L'empereur le reçut affectueusement, non sans quelque embarras pourtant; et, pour sauver un peu sa dignité compromise, il lui fit avec une bonne grâce royale une réprimande légère et railleuse sur l'obstination de son caractère[2]. Athanase reçut, avec autant de respect que de froideur, les reproches et les compliments;

1. S. Athan., *loc. cit.*, et *ad. Sol.*, p. 823. — Soc., *loc. cit.* — Théod., II, 11.
2. Ruf., I, 19. — Levi increpatione perstrictum.

et il ne parut guère dans l'entretien avoir qu'une seule pensée, c'était de convertir en sentence définitive et en chose jugée l'acte d'arbitraire impérial qui lui rendait momentanément ses dignités. Après tant d'informations successives, il demandait encore des juges et une enquête, souffrant d'être rappelé par faveur et ne voulant rien devoir qu'à son innocence et à son droit. Mais Constance l'avait fait revenir pour vivre en paix, pour se décharger d'un embarras qui gênait sa politique, et non pour se jeter de nouveau dans le trouble des procès, des contestations et des luttes. Il n'y eut pas moyen d'obtenir son attention sur le fond de l'affaire, et tout ce qu'il accorda aux instances un peu impérieuses de son interlocuteur, ce fut qu'on enlèverait des greffes et des tribunaux d'Égypte toutes les pièces de l'enquête de la Maréote qui pouvaient consacrer le souvenir de cette violence judiciaire[1]. En quittant l'audience impériale, Athanase alla porter ses actions de grâces à Dieu, non dans l'église d'Antioche, mais dans une petite assemblée particulière où, depuis la déposition d'Eustathe, quinze années auparavant, les vrais catholiques célébraient leur culte, à l'abri de la communion profane des évêques usurpateurs[2].

Les prélats eusébiens remplissaient toujours le palais impérial, n'osant murmurer contre la volonté du maître, mais cherchant à troubler l'exécution. On vit peu de

1. S. Athan., *Apol.*, p. 676, 772; *ad Sol.*, p. 823 et suiv. et 839.
2. Soz. III, 20, et voir première partie de cette histoire, t. II, p. 300.

jours après l'effet de leurs conseils. Constance manda de nouveau Athanase auprès de lui : — « Athanase, lui dit-il, j'ai quelque chose à vous demander qui ne doit pas vous coûter beaucoup. Vous allez rentrer à Alexandrie par notre consentement et en exécution du décret du concile. Mais, comme il y a des gens dans votre ville qui ne veulent pas rester en communion avec vous, accordez-leur, je vous prie, la liberté de disposer d'une église ; vous en avez un si grand nombre à Alexandrie. — Eh ! que puis-je vous refuser, répondit Athanase sans se troubler, à vous, empereur, qui avez le droit de tout ordonner ? Mais, en retour, m'accorderez-vous une humble prière ? — De grand cœur, dit l'empereur, et qu'est-ce donc ? — C'est, reprit le prélat, qu'il y a aussi dans la ville d'Antioche des gens de mon sentiment, à moi, qui ne veulent pas rester en communion avec les évêques qui sont ici ; et je trouve qu'il serait équitable de leur accorder aussi une église. » L'empereur qui, effectivement, ne voyait pas de difficultés dans une si juste réciprocité, n'hésita pas à y consentir. Mais quand il eut rapporté la conversation à ses conseillers habituels, ceux-ci nè trouvèrent point que le partage fût à leur profit. Ils laissèrent donc tomber leur demande, et Athanase put partir sans qu'on lui fît de conditions nouvelles[1].

La plupart des historiens ecclésiastiques en rappor-

1. Rufin, I, 19. — Soc., II, 23. — Soz., III, 20. — Théod., II, 12.

tant ce trait de la vie d'Athanase, n'y ont vu qu'un détour ingénieux, suggéré par une heureuse présence d'esprit, pour rejeter sur autrui l'embarras d'une question délicate. Les détours n'étaient guère pourtant dans les habitudes d'Athanase, et s'il employa ce jour-là un artifice, ce fut le premier et le seul de toute sa vie. C'est lui faire plus d'honneur de penser qu'en acceptant pour lui-même et en imposant à ses adversaires l'épreuve de la concurrence et de la lutte, il obéissait aux instincts généreux de sa nature et suivait les vues lumineuses de son grand esprit. Le schisme qu'il combattait était en ce moment condamné à tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique. Sourdement révoltés contre la foi du grand concile, les hérétiques étaient en rupture ouverte avec l'autorité du siége de Rome : leur dissolution cupide, leurs fanatiques violences, les décréditaient chaque jour dans l'esprit des chrétiens sincères. Un seul appui leur restait, la faveur du prince ; un seul espoir, le triomphe de la force. C'était par là que le schisme devait encore survivre et toujours renaître. Un souffle de liberté aurait éteint ce germe de mort que couvait la malsaine chaleur d'une cour.

CHAPITRE II

TRANSFORMATION DU PAGANISME.

SOMMAIRE.

Athanase rentre à Alexandrie. — Effets de son retour. — Rétractation d'Ursace de Singidon et de Valens de Murse. — Etat de l'Eglise chrétienne pendant cette paix momentanée. — Développements de la vie monastique. — Fondation des ordres religieux. — Saint Pacôme. — Sa naissance. — Sa vocation. — Il institue le premier monastère. — Ses règles. — Fécondité de cette institution. — Miracles de saint Pacôme et des Pères du désert. — Leur caractère. — Fondations pieuses. — Hôpitaux. — Hospices. — Caractère de l'enseignement de l'Eglise dans cette période. — *Catéchèses* de saint Cyrille de Jérusalem. — Influence du christianisme sur la législation. — Diverses lois des fils de Constantin, dans lesquelles cette influence est visible. — Abus de la protection des empereurs. — Quelques chrétiens les poussent à la prohibition absolue du culte païen. — Firmicus Maternus. — Conduite équivoque et contradictoire des fils de Constantin à cet égard. — Force subsistante du paganisme. — En quoi elle consistait. — Jeux et théâtres, prohibés par la loi chrétienne. — Les populations ont peine à y renoncer. — Ecoles de littérature presque entièrement soumises à l'influence païenne. — Sophistes : leur vie, leur autorité. — Histoire de Libanius. — Magie : sorciers, enchanteurs. — Culte de Mithra : époque de sa diffusion dans l'empire : ses ressemblances avec le christianisme. — Philosophie néoplatonicienne d'Alexandrie. — Son éclectisme, ou conciliation des divers systèmes. — Elle entreprend de concilier la philosophie et la fable. — Théories à l'aide desquelles elle y parvient. — Triade et série des êtres ou âmes. — Extase. — Théurgie, repoussée par Porphyre, défendue et prêchée par Jamblique. — Elle prévaut et transforme le paganisme, en lui rendant un moment d'autorité et quelques chances de succès.

CHAPITRE II

TRANSFORMATION DU PAGANISME.

Après s'être délivré de la politesse captieuse du souverain et avoir échappé aux piéges de la cour, Athanase poursuivit sa route vers Alexandrie. Il s'arrêta quelques jours à Jérusalem, où l'attendait une réunion d'un petit nombre d'évêques d'Orient, restés pendant les mauvais jours silencieusement fidèles à la bonne cause, qui le comblèrent de témoignages d'affection et d'hommages[1]. Il rentra ensuite dans son diocèse, où son arrivée fut saluée par le vif empressement des peuples, par des actions de grâces solennelles, des festins publics et des fêtes. Rien ne manquait extérieurement à son triomphe, pas même ce triste spectacle de servilité et d'apostasie que donnent toutes les révolutions politiques et religieuses. Pendant un moment personne n'avait été Arien, ou ne voulait plus l'être. « Combien d'ennemis, dit Athanase lui-même avec cette raillerie douce qu'in-

1. S. Athan., *Apol.*, p. 774. — Soc., II, 24. — Soz., III, 22. — Philost., III, 12. — Maxime de Jérusalem avait hésité pendant la persécution d'Athanase, et c'est ce qui explique pourquoi les catéchèses de S. Cyrille, prononcées à cette époque à Jérusalem, ne parlent de la querelle de l'Église que comme s'il y avait eu des torts des deux côtés.

spirent à une âme élevée la connaissance et, par suite, le mépris des faiblesses humaines, déposaient alors leur inimitié ! Combien de calomniateurs qui se défendaient d'avoir jamais calomnié ! Que d'amis Athanase avait alors, qui l'avaient toujours détesté ! Que de rétractations et de palinodies ! Beaucoup venaient de nuit lui confier qu'ils étaient retenus de force parmi les Ariens, chargeaient l'hérésie d'exécrations et d'anathèmes, lui demandaient pardon de tant de piéges et d'embûches qu'ils avaient concouru à lui tendre, protestaient que, s'ils étaient de corps avec les hérétiques, de cœur ils étaient avec Athanase : Laissez-nous faire seulement, disaient-ils, et fiez-vous à nous [1]. »

La contagion gagna même jusqu'à des évêques très-compromis dans la lutte. On vit arriver à Alexandrie des lettres de deux prélats déjà célèbres et toujours inséparables, Ursace de Singidon et Valens de Murse, qui demandaient humblement la communion d'Athanase. Ils reconnaissaient qu'on les avait trompés, et que tous les griefs auxquels ils avaient ajouté foi étaient des inventions et des mensonges. Ils adressaient le double de ce désaveu à l'évêque de Rome. Il est vrai que leurs diocèses, situés l'un dans la haute Mœsie et l'autre dans la Pannonie, avoisinaient les possessions de l'empereur Constant, et que Valens avait des prétentions déclarées au siége d'Aquilée qui dépendait de ce souverain [2].

1. S. Athan., *ad Sol.*, p. 823.
2. La rétractation d'Ursace et de Valens est un fait très-constant,

Mais Athanase était moins touché de ces hommages intéressés que de l'édification pieuse causée par le triomphe de la vérité aux chrétiens restés fidèles. La présence de leur évêque justifié devenait pour ceux-ci le signal d'un grand élan de reconnaissance et de ferveur. « Combien, dit encore Athanase au même endroit, de jeunes filles prêtes à se marier se décidèrent alors à rester vierges pour Jésus-Christ! Combien de jeunes gens embrassaient la vie solitaire, suppliant leurs pères de ne point les détourner du saint exercice! Combien de femmes persuadèrent à leurs maris, ou de maris à leurs femmes, de se livrer tout entiers à l'oraison, suivant le conseil de l'Apôtre! Combien de veuves et d'orphelins, auparavant affamés et sans vêtements, soulagés tout à coup par l'abondante effusion des aumônes, ne connurent plus ni la nudité ni la misère! En somme, il y eut entre tous une telle émulation de vertus que chaque famille paraissait une église [1]. »

Telle était l'inépuisable richesse de la foi de ces premiers âges. Les scandales pouvaient la contrister un instant, non la refroidir. Sa flamme s'animait par le souffle même du vent dont elle était agitée. En prenant connaissance, à son retour, de l'état des populations

puisque les pièces en sont citées par S. Athanase en deux endroits (*Apol.*, p. 776 et 777 et *ad Sol.*, p. 826 et 827 ; et par S. Hilaire, *Fragm. hist.*, p. 1298). Il n'y a de difficultés que pour le moment où il faut la placer. Nous avons suivi les indications d'Athanase lui-même, conformes à celles de Sozomène (III, 23).

1. S. Athan., *ad Sol.*, p. 825.

confiées à ses soins, Athanase put se convaincre qu'au travers des épreuves le progrès des mœurs et des institutions chrétiennes ne s'était point ralenti ; et c'est vers ce tableau consolant, quoique encore mêlé de quelques ombres, que l'historien doit porter un instant ses regards, pour jouir lui-même de la trêve momentanée que la politique accorda alors à la religion.

De toutes les formes de la piété chrétienne, celle qui se développait le plus rapidement dans ces temps d'orage, c'était celle-là même dont l'Égypte était le théâtre favori : l'institution monastique. Née du dégoût des choses du monde, de la crainte des tentations et de la fatigue des luttes, la propension vers la vie solitaire s'accroissait en raison des agitations de la politique. Tout le temps que la vie des chrétiens, au sein des cités populeuses, s'était écoulée entre un opprobre constant et des persécutions intermittentes, entre l'ignominie et les supplices, une sorte de point d'honneur pouvait leur ordonner de se maintenir à la portée du péril et sous les regards de leurs ennemis. La retraite aurait pris souvent l'apparence de la fuite : la vie publique et commune était l'épreuve véritable de la foi. Mais lorsque le christianisme triomphant vit entrer dans son sein la brigue avec la faveur, la cupidité avec les richesses, l'ambition avec les honneurs, le dégoût même qui suivit un tel spectacle, la vue des sanctuaires envahis par les passions et souvent par les armes des grands de la terre, tournèrent vers la solitude ces âmes fatiguées qui ne trouvaient plus la paix même

au pied des autels. Il fallut chercher, dans une cellule, la pauvreté, le renoncement, l'oubli des grandeurs, ces legs sacrés de Jésus-Christ, qui semblaient fuir le faste des demeures épiscopales : et Dieu lui-même, prenant soin de l'équilibre moral de son Église, semblait lui ordonner de compenser par les austérités volontaires les dangereux enivrements de la prospérité et du pouvoir.

Mais les plus généreux entraînements ne peuvent se maintenir longtemps purs, sans une autorité qui les modère. Des hommes séparés du monde, affranchis des devoirs de la vie civile, livrés aux transports de l'extase, soumis à des macérations qui pouvaient ébranler leurs nerfs ou troubler leurs cerveaux, en seraient venus facilement à prendre tous leurs rêves pour des visions et toutes leurs fantaisies pour des ordres célestes. Le respect populaire aurait bientôt développé chez eux cet orgueil délicat et dangereux qui peut se cacher sous les formes de l'humilité, subtile tentation où succombent souvent les âmes détachées des concupiscences grossières. A côté du culte fixe et hiérarchique, on courait risque de voir ainsi s'établir un mysticisme bizarre, abandonné aux écarts de l'imagination individuelle. Heureusement dans l'Église, nul mouvement ne demeure sans règle. L'impulsion donnée par Antoine allait être régularisée par un de ses amis et de ses disciples. Antoine avait ouvert la voie de la solitude et devait demeurer à jamais le patron des anachorètes;

Pacôme de Tabenne devait organiser la vie monastique et fonder les ordres religieux.

Pacôme[1] était, comme Antoine, un enfant de la Thébaïde. Il était né dans les derniers jours de la persécution de l'Église, d'une famille de païens habitant un district si reculé de l'Égypte qu'on n'y connaissait pas même le nom des chrétiens. De bonne heure, pourtant, la nature de ses inclinations, l'instinct délicat de ses vertus et une effusion miraculeuse de grâce divine, l'avaient écarté des superstitions profanes de ses parents; les prêtres de son village disaient communément qu'il était l'ennemi du culte des dieux et que les cérémonies saintes ne pouvaient s'accomplir en sa présence. A vingt ans, vers l'an 315 environ, il fut compris dans une levée de troupes opérée par les ordres de l'empereur Maximin, qui se préparait à combattre Licinius. Sa légion fut rassemblée dans la ville de Thèbes: elle manquait à peu près de tout, comme c'était souvent le cas des meilleures troupes, dans ce temps de désordres et de désastres politiques. La charité des chrétiens de la ville subvint aux premiers besoins des soldats, et Pacôme fut si touché de ce secours inattendu qu'il résolut dès lors que, si jamais il recouvrait la libre possession de lui-même, il se consacrerait au service d'un

1. Voir, sur tout ce qui va suivre, les Bollandistes, 14 mai, p. 287 et suiv. — Pallad., *Historia Lausiaca*. — *Vitæ Patrum* per Rosweiden editæ, Antnerpiæ, p. 615. — *Regula S. Pacomii*. Bibl. Pat., 1698, t. IV, p. 32-36. — *Vies des Pères du désert* traduites par Arnauld d'Andilly. Paris, 1688.

Dieu qui apprenait aux hommes à aimer les hommes. La défaite de Maximin et le rétablissement de la paix ne tardèrent pas à lui rendre cette liberté désirée, et le premier usage qu'il en fit fut d'aller recevoir le baptême dans la ville voisine de Chérabosque. Puis l'élan du même zèle le porta à se retirer avec un saint homme du nom de Palémon, près de Panoplie, entre le Nil et la mer Rouge; il vécut là plusieurs années privé, autant que la nature humaine pouvait le comporter, de nourriture et de sommeil, ne mangeant que du pain et du sel pilé, marchant nu-pieds dans les épines, et, le soir venu, s'appuyant à peine sur un banc, les bras étendus dans l'attitude de la prière.

La retraite n'apporta pas à Pacôme tout le repos qu'il désirait. Des visions célestes, des rêves prophétiques, l'avertissaient qu'il avait une autre vocation à suivre et un autre devoir à remplir sur la terre, que de s'y préparer seul pour le ciel. Il résista longtemps à cette inspiration qui revenait sous diverses formes; mais enfin Palémon lui-même lui conseilla d'y céder. Ils firent choix, d'après des indications où ils reconnaissaient l'un et l'autre un ordre du ciel, d'un jardin situé sur les bords du Nil; une vaste maison y fut bâtie, et Pacôme invita les solitaires du désert voisin et ceux qui s'étaient déjà adressés à lui pour être initiés aux saints exercices, à y venir vivre auprès de lui sous une loi uniforme et dans une complète communauté de régime.

Jusque-là, en effet, chaque anachorète avait vécu à

peu près pour son compte, possédant d'ordinaire une cellule séparée qu'on appelait proprement le monastère, (μοναστήριον, de μόνος, seul), choisissant le genre de privations qu'il jugeait utiles au bien de son âme et les mesurant au degré qui lui convenait. Là même où, comme dans le désert de Nitrie habité par l'ami de saint Antoine, Ammon, et dans les retraites de Palestine peuplées par son disciple Hilarion, les cellules étaient nombreuses, rapprochées, quelquefois communes à plusieurs solitaires, cette liberté d'habitudes subsistait encore. Sauf les exercices de l'église, où on célébrait ensemble le service divin, chacun restait maître de ses actions et seul juge de sa règle de vie. Pacôme, au contraire, imposa sur-le-champ à ses disciples une loi complète et minutieuse qui dut s'étendre à tous les détails de leur journée [1]. Il n'avait guère que cinq associés quand il l'inaugura, parmi lesquels un de ses frères et un enfant de quatorze ans. En moins de dix ans sa maison était pleine de manière qu'il fallut en élever jusqu'à sept autres, toutes calquées sur le même plan, restant unies par un lien étroit et soumises au même chef.

Chaque maison commune, qu'on nomma d'un mot grec dont celui de couvent n'est que l'imparfaite traduction (κοινόϐιον, vie commune, d'où *cénobite*), tout en

1. Voir sur le rôle de S. Pacôme pour l'organisation monastique, la dissertation des Bollandistes à la tête de la vie de S. Pacôme, p. 292 et suiv.

restant soumise au supérieur général, dut avoir un supérieur particulier, et se diviser en plusieurs familles, conduites elles-mêmes par un chef ou prévôt. La famille était une catégorie de moines qui s'occupaient tous au même genre de travail et rendaient à la communauté le même genre de service. Ceux qui pourvoyaient à la nourriture formaient ainsi une famille. Il y eut une famille de laboureurs, une de boulangers, une de serruriers, une de tanneurs; d'autres avaient soin des chameaux; d'autres tissaient la toile ou faisaient les sandales. Les lettrés, qui savaient le grec, étaient de même réunis en un seul groupe. Chaque maison abritait, dit-on, environ trente ou quarante de ces familles qui mangeaient et travaillaient aux mêmes heures; et chaque cellule était l'habitation commune de trois religieux.

Repas, jeûnes, costume, sommeil, prières, tout fut réglé sur un mode uniforme. Une tunique de gros lin, sans manches, s'arrêtant aux genoux, recouverte d'une peau de chèvre blanche, un capuchon de laine, firent reconnaître de loin, dans la plaine, le disciple de saint Pacôme. Le pain, les olives, les herbes crues ou assaisonnées au vinaigre, de petits poissons salés sans être cuits, étaient la nourriture des frères en état de supporter l'abstinence; les légumes cuits et la viande n'étaient permis qu'aux enfants, aux vieillards et aux malades. Les repas, comme le travail, s'accomplissaient en silence, le capuchon baissé sur le visage, pour éviter les observations réciproques et la frivole recherche des

actions d'autrui. Le supérieur seul regardait et surveillait tout : chaque semaine, il prenait connaissance du travail fait et en recevait le produit. Avec une telle activité et une telle abstinence, le travail des moines suffisait et au delà à l'entretien de la maison; le reste était vendu et le prix en était distribué aux pauvres, ou servait à la nourriture des hôtes nombreux qui cherchaient un abri dans le couvent en traversant le désert. Nulle propriété ne demeurait entre les mains des moines; tout était remis au supérieur, jusqu'à leur linge de rechange et leurs livres, quand la lecture en était interrompue [1].

A cette vie de travail manuel et pénible, la pensée pourtant ne devait rien perdre. Tout religieux devait savoir lire et écrire : se mettre en état de lire l'écriture était le premier devoir imposé aux novices. Aussitôt qu'un candidat à la vie religieuse se présentait, on s'assurait qu'il était libre de tout engagement séculier, puis on lui apprenait par cœur la prière dominicale, quelques fragments des psaumes et des épîtres de saint Paul, et on lui mettait l'alphabet entre les mains [2]. Des prédications fréquentes, des lectures continues, entretenaient chez les

1. *Regula S. Pacomii.* — Bolland., p. 311.
2. *Regula S. Pacomii.* — Bibl. Pat., *loc. cit.*, p. 35. — La règle sur ce point est formelle : Qui rudis, dit-elle, in monasterio fuerit ingressus, docebitur prius quæ debeat observare, et cum doctus ad universa consenserit, dabunt ei viginti psalmos aut duas epistolas apostoli aut alterius scripturæ partem... Omnino nullus erit in monasterio qui non discat litteras et de scripturis aliquid teneat.

frères l'activité de l'intelligence, tout en l'élevant vers les choses d'en haut. Le prévôt de chaque famille faisait l'instruction tous les jours; le supérieur du couvent, le dimanche.

Une règle si sévère ne lassa pourtant point le zèle des néophytes. On vit des femmes même s'y soumettre. La sœur de Pacôme donna l'exemple à tout son sexe. Un jour qu'elle était venue à la porte du couvent pour voir son frère, le solitaire lui fit répondre que désormais il avait renoncé à sa famille pour plaire à Dieu, et qu'il lui conseillait de l'imiter. Elle accepta l'avis et fonda à peu de distance, dans le désert, un monastère de vierges astreintes au même régime[1]. Les enfants des deux sexes étaient admis dans ces pieux établissements. Pacôme ne les repoussait pas : « Ces jeunes âmes, disait-il, peuvent être élevées à ne jamais perdre la présence de Dieu. Gardez-les en mémoire du Dieu qui les aima. » Et il adoucissait pour eux la sévérité de ses lois[2].

Qu'on se représente maintenant cette république de sept à huit mille hommes (ce nombre était atteint dès

1. Bolland., p. 304.

2. Voir aussi *Regula S. Pacomii, De puellarum disciplina. loc. cit.*, p. 35. — Bolland., p. 309. — Hic porro perfectionis gradus facilius obtingit adolescentioribus, ut à prima ætate vocem Domini audientes, Dei recordatione informentur et ad interiora intendere se perpetuo conentur, donec ad summa quæque et perfectissima, Samuelis in templo versantis exemplo, perveniant... Curam ergo adolescentium, ut Deus nobis præscribit, habeamus non mediocrem, quoniam, ut scriptum est, custodiens parvulos Dominus animas quoque nostras ut pupillam custodiet.

la fin du IVe siècle), sortie comme par enchantement d'un sol jusque-là désert, vivant sous le régime de l'égalité à la fois et de la subordination, dans l'accord du travail le plus humble et des pensées les plus hautes; et qu'on s'imagine l'impression qu'en devaient ressentir les voyageurs, les commerçants, dont les caravanes, venues d'Éthiopie ou de la mer Rouge, traversaient à toute heure ces plaines sablonneuses. Jamais pareil spectacle d'activité et de paix n'avait frappé des yeux accoutumés au mélange de faste oisif et de bruyante industrie des cités orientales. Ces laboureurs au front grave, ces ouvriers, les regards baissés sur le jonc qu'ils tressaient ou sur la toile dont ils tissaient la trame, ne ressemblaient ni aux chétifs colons de la glèbe, travaillant sous le fouet du maître, ni à l'insolent artisan des rues d'Alexandrie. En approchant de ce paisible atelier, on entendait quelques chants sur un mode simple : c'était un psaume ou un cantique qui tenaient l'âme élevée vers le ciel, tandis que le front était courbé vers la terre. La nuit était-elle venue, ou l'orage s'élevait-il dans la plaine, la modeste demeure s'ouvrait pour offrir un abri à tous les passants. Dans ces asiles de l'austérité et de l'abstinence, il n'y avait d'abondance que pour l'hospitalité et l'aumône, pour le voyageur et pour le pauvre. A des jours réglés, tout travail était suspendu et chacun courait à la chapelle. Une fois même par an, les routes entières étaient couvertes de nuées de pèlerins se rendant tous à la maison mère. C'était le saint jour de Pâques, et tous

les frères devaient se réunir pour célébrer en commun la Résurrection du Sauveur. D'autres jours, ils sortaient, rangés sur une longue ligne, en entonnant des chants funèbres : il s'agissait de conduire à la tombe la dépouille d'un frère mort. Le lieu de la sépulture était au delà du Nil, sur une montagne : nul n'aurait manqué de s'y rendre, ni infirme, ni vieillard, quels que fussent l'état orageux du fleuve et le débordement de ses eaux. Souvent aussi on signalait à l'horizon une petite barque qui descendait ou montait le Nil. Un vieillard en tenait la rame d'une main que ni le jeûne ni l'âge n'avaient affaiblie. C'était Pacôme lui-même faisant la visite de toutes les maisons. Son bateau lui servait très-habituellement de demeure; il y prenait le repos et la nourriture, toujours voyageant d'un établissement vers un autre. A peine débarqué, tous l'entouraient, et il disait à chacun une parole grave et précise qui se fixait dans la mémoire. A ceux qui pleuraient leurs amis ou leurs frères : « Les pleurs sur les morts, disait-il, ne peuvent les ressusciter; mais les pleurs sur les vivants peuvent ressusciter les âmes[1]. » Les petits enfants se pressaient autour de lui en l'embrassant : Père, disait l'un d'eux, voilà plusieurs jours qu'on ne nous a fait cuire de légumes pour notre nourriture. — Ne craignez rien, mon ami, disait le saint, je me charge

1. Bolland., p. 312 : Hi, inquit vir sanctus, mortuos quidem eos deplorant quos ad vitam revocare nullo modo possunt ; nos vero primum nosmetipsos ac proximum deinde lugeamus. Forsitan... a morte suscitabit Dominus.

de vous en faire avoir[1]. Il se faisait montrer tous les travaux et rendre tous les comptes. Le moindre sentiment de vanité chez l'ouvrier, tout esprit de gain et de profit dans la communauté, trouvaient en lui un impitoyable censeur. « Voyez ce frère, disait-il à un religieux qui lui montrait avec complaisance deux nattes habilement tressées; il a travaillé du soir au matin pour le démon, et préfère deux nattes au royaume de Dieu[2]. » Un économe lui racontait avec orgueil les profits qu'il avait faits pour l'établissement ou sur les fournitures des religieux et le bas prix auquel il avait trouvé le moyen d'acheter du blé pour le couvent dans une saison de famine. Mais le saint ne voulait pas de pareils gains, qui sentaient trop l'esprit de commerce, et l'économe était réprimandé ou révoqué[3]. Pacôme était surtout sévère pour l'orgueil spirituel, si fréquent chez les âmes adonnées à la contemplation, pour le goût des visions, des révélations étranges. Pour lui-même son humilité était telle qu'un jour Athanase étant venu, dans une tournée pastorale, visiter toutes les maisons du désert, il parut devant lui mêlé à tous les autres moines, sans consentir qu'on le nommât ni qu'on le fît connaître au patriarche. Bien que souvent il eût fait preuve d'une puissance surnaturelle, il ne s'attendait jamais à obtenir de Dieu aucune grâce extraordinaire, surtout aucun miracle ma-

1. *Vie des Pères du désert.* Saint Pacôme, XLIII.
2 Bolland., p. 344.
3. Bolland., p. 340, 341.

tériel, pour le soulagement des maux du corps. « Les miracles invisibles, disait-il souvent, sont supérieurs à ceux qui se voient. La guérison de l'âme vaut mieux que celle du corps. Voulez-vous voir, ajoutait-il, la plus grande des visions? Si vous rencontrez un homme d'une pureté et d'une humilité parfaite, c'est là une vision digne de votre admiration. Car que peut-il y avoir de plus grand et de plus admirable que de voir le Dieu invisible habitant dans l'homme comme dans son temple[1]?

Malgré ces graves avertissements d'une piété sage, toutes les biographies de saint Pacôme et tous les récits de la vie de ces premiers pères du désert, ne sont guère remplis que de prodiges accomplis par leur pouvoir ou en leur nom. Si l'on prêtait à tous une entière croyance, jamais, pas même au temps des apôtres, les miracles n'auraient été si nombreux que dans ces solitudes. Il serait également téméraire et de croire et de rejeter indistinctement ces pieuses narrations. Le don des miracles, cet attribut de la toute-puissance divine, qui ne se laisse point enfermer dans le cercle des lois qu'elle a créées, n'avait assurément pas abandonné l'Église après avoir assuré son triomphe; et si jamais quelques hommes ont mérité de pouvoir commander à la nature, ce furent certainement ceux qui avaient commencé par la dompter en eux-mêmes. Mais

1. Bolland., p. 308, 309.

nul doute aussi qu'éveillé par la vue de tant d'incontestables prodiges, un enthousiasme facilement crédule n'ait embelli, enrichi, parfois même bizarrement travesti la vérité. De ces hommes, qui habitaient des retraites inconnues, dont le costume était singulier, les traits défigurés par le jeûne ou transfigurés par l'extase, des populations, ou encore païennes, ou très-récemment converties, étaient disposées à tout attendre et à tout croire. Alexandrie était pleine de récits étranges venus du désert. La part de la vérité et de l'imagination était difficile dès lors à faire avec exactitude; elle serait impossible à la distance des siècles. Seulement on peut remarquer que ces récits naïfs, qui ont tout le charme et toute la séve d'une foi enfantine, étaient, par leur caractère particulier, merveilleusement propres à exercer un heureux effet moral sur la discipline intérieure de la vie chrétienne. Les prodiges qu'ils racontent ne sont point, en effet, de vains tours de force, d'inutiles démonstrations de pouvoir, de nature seulement à captiver les sens par un prestige surprenant. Ce sont d'ordinaire les représentations extérieures, sous une forme vivante et sensible, de la lutte de l'âme chrétienne contre les passions et le péché. On dirait le drame intérieur de l'âme produit au grand jour. C'était ainsi pour chaque chrétien l'histoire animée de sa vie intime, de ses luttes de conscience. Quand le récit des tentations de la volupté, soutenues par Antoine ou Pacôme, était fait à des hommes jeunes, par une soirée brûlante, sous

un ciel étoilé se reflétant dans les eaux du Nil, au milieu des parfums de la nature, nul sourire ne passait sur les lèvres, car chacun songeait aux combats qu'il livrait en lui-même. Chaque épreuve de la vie chrétienne avait de même sa représentation, depuis les pressantes séductions de l'orgueil et de la chair jusqu'aux puériles distractions qui viennent troubler les plus pieuses prières. Ainsi un jour c'est un saint qui aperçoit autour des moines en oraison des démons lutins tenant en main et faisant voler devant leurs yeux les richesses du monde, les maisons, les parures, les objets de jeux et d'étude qui peuvent évoquer les souvenirs de leur jeunesse ou de leur enfance. D'autres fois, c'est la lutte du culte nouveau contre les vieilles divinités de l'Égypte, qui semble personnifiée dans les combats rendus par un anachorète contre le démon sur les ruines des anciens temples ou au tombeau des magiciens de Pharaon [1]. C'est ainsi que dans un âge plus récent un sectaire de la Grande-Bretagne a décrit tous les combats du chrétien contre le péché par une longue allégorie où chaque vice comme chaque vertu sont personnifiés. Seulement, dans les récits du désert, ce ne sont ni des noms ni des personnages symboliques qui sont en scène. Les acteurs sont ces esprits fidèles ou déchus que l'Écriture elle-même nous représente comme toujours occupés à gouverner ou à troubler le monde, à protéger ou à perdre l'homme.

1. *Vit. Pat.*, lib. II, p. 481.

La vérité est donc toujours au fond de tels récits, quand même les détails et la forme en restent parfois douteux [1].

Le progrès et la vie n'étaient pourtant pas tout à fait réfugiés au désert. L'Église militante et mêlée aux populations en gardait sa part. La prospérité avait ses avantages comme ses périls. Bien qu'elle introduisît dans le sein de l'Église de dangereux éléments de corruption, elle lui permettait pourtant de donner à toutes les influences bienfaisantes de la charité plus de régularité et d'extension. A l'abri des actes arbitraires du pouvoir, pouvant paraître au grand jour et songer au lendemain avec confiance, la charité chrétienne, jusque-là répandue avec une effusion intermittente, allait faire prendre à ses bienfaits le caractère de stabilité et de persévérance qui s'attache à une propriété durable. Les fondations pieuses de toute nature commençaient à se multiplier autour des églises devenues riches et propriétaires. Ce

1. Voici comment s'explique au sujet de ces prodiges le savant professeur Möhler : «Les récits que l'on a faits de la puissance qu'exerçait Pacôme sur la nature sont très-remarquables. On assure qu'il marchait sans être blessé sur les scorpions et les serpents, et que les crocodiles lui prêtaient leur dos pour le porter sur le Nil. C'est ainsi que l'antiquité exprimait sa croyance que, pour les hommes pleinement réconciliés avec Dieu, la nature n'a point d'ennemis. Il faut voir ici plus qu'une fiction poétique : c'est l'expression de la haute opinion que les contemporains et la postérité s'étaient faite de S. Pacôme» (Möhler, *Gesammelte Schriften, publiés par Döllinger*: Ratisbonne, 1840, t. II, p. 183). Le même Möhler (*Vie d'Athanase*, trad. par Cohen. Paris, 1840, t. I, p. 307) n'hésite pas à croire que beaucoup des détails même de la vie de saint Antoine par saint Athanase ont été insérés dans la pensée d'édifier les lecteurs plutôt qu'avec un rigoureux scrupule d'exactitude.

changement avait pris naissance même avant la liberté de l'Église. Dès les derniers temps de la captivité et à la faveur des instants de relâche que la persécution laissait aux fidèles, le trésor de chaque église, au début composé seulement des collectes faites dans les familles, avait commencé à s'immobiliser par l'acquisition de quelques biens-fonds; et c'est ainsi qu'on a vu l'édit de Milan ordonner la restitution de tous les biens confisqués aux chrétiens, y compris (et très-spécialement) les propriétés *autres que les lieux de réunion*, appartenant aux corporations ecclésiastiques [1]. Mais ce fonds, encore peu considérable, grossit tout d'un coup, dès le lendemain de la défaite de Licinius, par la disposition de Constantin qui attribua à chaque église les propriétés des martyrs morts sans testament et sans famille, et par la loi qui permit à tout testateur de disposer de ses biens en faveur des corporations [2]. A partir de ce moment, l'église de chaque diocèse devint maîtresse de propriétés considérables. Tout prêtre entrant dans son sein lui fit don de ce qu'il possédait; le pénitent, le catéchumène riche, la comblaient de leurs offrandes. De ce trésor commun, une partie fut consacrée à l'entretien de l'église même, de son culte et de ses ministres; une autre, et la plus considérable, resta la propriété des pauvres. Toutes deux furent remises à la disposition de l'évêque [3]. Mais déjà, à côté

1. Voir la première partie de cette histoire, t. I, p. 243.
2. Première partie de cette histoire, t. I, p. 307 et 342.
3. Voir 23e et 24e canons du concile d'Antioche en 341.

de lui, on voit dans les documents voisins de cette époque figurer un intendant spécial qu'on nomme l'économe des pauvres, le nourricier des orphelins [1].

C'est que ce ne sont plus seulement quelques épargnes à distribuer régulièrement chaque dimanche à des veuves, à des orphelins ou à de pauvres passagers : il y a des maisons entières à régir, des établissements à gouverner. Le premier de ces asiles de la charité, celui qui s'élève presque partout auprès de l'église, c'est la maison de l'hospitalité [2]. Le soin des hôtes, rappelé en termes si touchants par l'apôtre saint Paul, était la tradition favorite de l'Église chrétienne. Son unité et sa paix en avaient dépendu bien longtemps. C'était par l'habitude imposée de bonne heure aux familles chrétiennes de recevoir à leur foyer tout voyageur qui se recommandait du nom du Christ, qu'à travers la dispersion et le silence obligé, les relations entre les chrétiens s'étaient maintenues intimes et fréquentes. L'Église captive s'était propagée à l'ombre de l'hospitalité : libre, elle lui éleva des palais qui semblaient attester sa reconnaissance. Il y eut dans chaque grande ville, à côté de la demeure de l'évêque, un vaste bâtiment ouvert à tous les voyageurs. Puis au corps du bâtiment on ajouta plusieurs ailes; elles furent réservées aux malades, aux enfants ou aux vieillards. Chacune eut bientôt son administration particulière, sa population d'affligés et d'infir-

1. ὀρφανοτρόφος — *Conc. Nic. canones arabici*, 84.
2. (ξενοδοχεῖον).

miers. « Sortez de la ville, disait quelques années plus tard un orateur chrétien, évêque lui-même et racontant les bienfaits d'un collègue chéri, et regardez cette ville nouvelle, le vaste dépôt de la charité! C'est le trésor où tous les riches sont venus placer leurs épargnes, où ils ont apporté non-seulement leur superflu, mais leur nécessaire : là les vers ne rongent point. Rien n'attire les voleurs; rien n'excite ni les luttes de l'envie, ni les débauches du siècle. Là, la maladie est reçue avec calme, l'adversité est appelée un bonheur : c'est là l'épreuve de la charité[1]. » — « Qu'il y ait dans toutes les villes, dit un de ces canons apocryphes du concile de Nicée qui peuvent servir à nous faire connaître avec certitude les usages contemporains, une demeure séparée pour les étrangers, les pauvres et les malades..... Et que l'évêque choisisse un homme parmi les solitaires qui habitent le désert, étranger à la ville et dont la patrie soit éloignée, qui n'ait point de parents autour de lui, mais dont la probité soit assurée, et qu'il le mette à la tête de cette demeure. Et son office sera de préparer les lits, les couvertures et tout ce qui est nécessaire pour des malades ou des pauvres. Et si les biens de l'Eglise ne suffisent pas pour de telles dépenses, il devra faire faire des quêtes par les diacres et recevoir des secours de tous les chrétiens suivant leurs facultés. »

Ce que l'Église faisait collectivement et par les res-

1. S. Grég. Naz., *Or.* XLIII, 63.

sources réunies de tout le troupeau, beaucoup de particuliers riches, de grandes dames, maîtresses de ces fortunes colossales qui survivaient encore à la ruine de la richesse publique et qui s'alimentaient à ses dépens, l'essayaient par leurs propres forces. Tel qui naguère se serait ruiné à bâtir un cirque, à faire venir des bêtes féroces du fond de la Nubie, à distraire et à nourrir pendant des journées entières une foule enivrée, renonçant maintenant à la richesse au lieu de la prodiguer, bâtissait à ses frais un hospice ou un sanctuaire. C'était, de toutes parts, une prise de possession du sol par la foi et par l'aumône. A la veille des grands désastres publics, la charité chrétienne se creusait des fondements dans le roc et se bâtissait des citadelles.

Les faits matériels ne sont que l'expression des révolutions morales. A cette assiette désormais plus assurée de l'Église, correspond aussi je ne sais quoi de plus calme, de plus majestueux, de plus impératif dans le langage de ses ministres. Les écrits des premiers âges, dans leur ardente éloquence, portent presque tous les caractères d'une discussion agitée. Ce sont, ou de grandes luttes apologétiques contre les païens, ou de hautes considérations propres à être débattues entre les docteurs. L'enseignement dogmatique proprement dit, très-discrètement distribué aux catéchumènes; la prédication faite à voix basse dans les catacombes, ont laissé peu de traces. Toute la vie intime, journalière de l'Église, est restée couverte d'un voile. Mais le triomphe amène la lumière,

et nous avons pour la première fois, à cette époque, un monument complet de l'enseignement chrétien tel qu'il se donnait au pied des autels à la foule des esprits simples. Les *Catéchèses* de saint Cyrille, qui furent prononcés à peu près vers cette date dans l'église de Jérusalem, nous présentent le premier exposé de la foi chrétienne qui ait été rédigé sous une forme purement dogmatique et dans une synthèse abrégée et régulière. C'est un simple prêtre, semblable à un vicaire de nos paroisses (Cyrille encore jeune remplissait à peu près cet office auprès de l'évêque de Jérusalem, Maxime), qui développe l'ensemble de la foi chrétienne à des catéchumènes prêts à recevoir le baptême au jour de Pâques. Il faut voir tout le système évangélique se dérouler sous sa main avec la tranquillité d'une doctrine sûre de l'accueil qu'elle va recevoir, confiante désormais dans la fermeté de ses appuis, dans la docilité de ses auditeurs, dans le respect universel qui l'environne. Cyrille sait déjà qu'il ne parle pas à des croyants tous bien sincères et à des convertis d'une foi bien pure. Il démêle sur le visage de ses auditeurs les motifs complexes, de mode, de fantaisie, d'intérêt, qui peuvent les attirer dans le sein d'une Église florissante, maîtresse du pouvoir et des honneurs. Il les avertit, juste assez pour les mettre en garde, pas assez pour les éloigner. Rien ne donne mieux l'idée du mouvement un peu confus, mélange de curiosité, d'ambition, d'admiration et de foi naissante, qui poussait les populations vers le christianisme vainqueur; on saisit

sur le fait l'art à la fois savant et sincère par lequel l'Église se servait des passions humaines elles-mêmes pour en tempérer les excès, et de son pouvoir temporel pour avancer le règne spirituel de Dieu dans les âmes.

« O vous, dit Cyrille au début de ses *Catéchèses*, qui voulez être éclairés, le parfum de la béatitude vous attire. Vous voulez cueillir les fleurs spirituelles pour trouver la couronne du ciel. Le souffle embaumé de l'Esprit a passé sur vous. Vous voici debout sous le vestibule du palais : qu'il plaise au roi de vous introduire. Les fleurs seules ont paru jusqu'ici. Plaise au ciel de faire mûrir les fruits! Vous avez donné vos noms pour la milice, il s'agit maintenant de prendre les armes...., Le désir de la sainte cité vous pousse : votre dessein est bon, et l'espérance qui en naît est légitime, car Celui qui ne trompe pas a dit : que tout concourt au bien de ceux qui aiment Dieu. Dieu est libéral dans ses bienfaits, mais il veut chez tous une volonté sincère. C'est pourquoi l'apôtre se sert de ces termes : *Ceux qui sont appelés suivant le dessein qu'ils en ont formé*. C'est donc la volonté sincère qui fait que vous êtes appelés ; et vainement votre corps est-il présent ici si votre esprit est absent... Que personne donc n'entre ici en disant : Voyons ce que font ces fidèles; j'entrerai pour savoir ce qui s'y passe. Vous voudriez voir, et vous pensez qu'on ne vous verra pas! Vous examineriez ce que nous faisons, et Dieu n'examinerait pas le fond de votre cœur!... L'époux sans doute est libéral, mais il

n'est pas dépourvu de jugement. Il examine tous les convives... et s'il en voit un qui ne soit pas revêtu de la robe nuptiale : Mon ami, dit-il, pourquoi êtes-vous entré ici? Quel est votre vêtement et quelle est votre conscience? — Le portier ne vous a pas arrêté; soit, parce que l'hôte est magnifique; mais ne saviez-vous pas le vêtement qu'il vous convenait de prendre pour venir au festin?... Nous, les ministres du Christ, nous sommes les portiers, et nous laissons la porte ouverte. Vous êtes peut-être entrés ici avec une âme souillée de la boue du péché, et dans un dessein honteux. Vous êtes entré, on vous admet; on a pris votre nom. Voyez-vous l'admirable structure de notre église! voyez-vous son ordre et sa discipline! les préséances réglées de ses milices canoniques! la pieuse lecture des Écritures! la suite et l'enchaînement des leçons! — Que le respect d'un tel lieu vous pénètre. Instruisez-vous de ce que vous voyez. Sortez plutôt à temps aujourd'hui; vous rentrerez demain plus à propos... Je vous y engage avant que paraisse Jésus, l'époux de vos âmes qui examinera tous vos vêtements.

« Mais il se peut que vous ayez quelque autre motif encore pour être venus ici. Un homme peut venir ici pour se mettre en mesure d'obtenir la main d'une femme; une femme aussi, pour se rendre digne d'un mari; un esclave, pour être agréable à son maître; un ami, pour plaire à son ami. Je saisis cet hameçon avec son appât et je vous reçois, bien que votre motif ne soit

pas légitime, dans la légitime espérance de vous sauver. Vous ne saviez peut-être pas où vous veniez ni dans quels filets vous tombiez. Vous êtes tombés dans les filets de l'Église; vous êtes pris tout vivants, vous ne fuirez plus. Jésus vous a pris à son amorce, non pour vous livrer à la mort, mais pour qu'étant morts vous ressuscitiez[1]. »

Pour agir sur des esprits si divers et encore si incertains, le catéchiste suit un plan méthodique qui éblouit les païens par la majesté de la doctrine chrétienne, avant de les rassurer par sa miséricorde et de les enchaîner par sa puissance. L'unité de Dieu lui fournit les premiers de ses développements. C'était là, en effet, l'idée capitale qui, une fois rentrée en possession de l'intelligence humaine dont elle n'aurait jamais dû sortir, la ravissait par sa grandeur. L'unité du plan divin, la beauté touchante de l'ordre de la Providence, jusque-là couvertes comme d'un voile, apparaissaient pour la première fois aux imaginations. Quand Cyrille développe, aux auditeurs curieux et un peu indifférents qu'il vient de nous dépeindre, tout ce tableau merveilleux sur lequel notre raison est aujourd'hui trop souvent blasée et nos impressions émoussées, mais qui avait pour des païens tout le charme et tout l'éclat de la nouveauté, il semble voir un rayon de soleil perçant le brouillard des montagnes, et déployant aux yeux du voyageur surpris

1. Saint Cyrille de Jérusalem, *Procatechesis*, I, 5.

les sinuosités des fleuves, les riches moissons de la plaine, toute une perspective de grandeur, de fécondité et de paix.

« Que dirai-je? s'écrie-t-il. Celui qui regarde le soleil peut-il ne pas admirer? Il point à l'horizon comme un cercle de peu d'étendue ; mais sa force est déjà grande et sa lumière s'étend de l'orient jusqu'à l'occident. Le Psalmiste décrivant son lever matinal : Le voilà, dit-il, comme le jeune époux sortant du lit nuptial. Et telle est en effet la splendeur tempérée qu'il répand lorsqu'il paraît aux yeux des hommes... Mais les ténèbres, qu'en dirons-nous? O hommes, pourquoi vous irriter contre elles? Pourquoi supporter impatiemment le temps qui nous est donné pour le repos? Le maître ne laisserait pas de repos à son esclave, si les ténèbres n'imposaient une trêve au travail..... Et quoi de plus utile que la nuit pour la sagesse? C'est pendant les ombres de la nuit que nous viennent le plus souvent les pensées qui nous conduisent à Dieu : c'est alors que notre esprit est libre pour lire et pour méditer les oracles divins. N'est-ce pas la nuit que nos péchés nous reviennent le plus souvent en mémoire? Ne croyez donc point qu'il y ait un auteur des ténèbres et un auteur de la lumière ; car l'expérience démontre que les ténèbres aussi sont très-bonnes et très-utiles..... Et la pluie, quel en est père? Qui est-ce qui a distillé les gouttes de la rosée ? Qui est-ce qui a épaissi l'air pour en faire les nuages, et pour soutenir au-dessus de nos têtes les eaux de la pluie?..... Tour à

tour cette eau de pluie est blanche comme la laine; c'est la neige : puis elle se répand dans les airs comme la cendre, ou bien elle se durcit comme la pierre..... Sa nature est une, son efficacité est diverse. Dans la vigne, elle devient le vin qui réjouit le cœur de l'homme..... Dans l'olivier, c'est l'huile qui fait briller le visage de l'homme : elle produit aussi le pain qui soutient les forces de l'homme..... Pouvez-vous embrasser dans votre connaissance toutes les vertus des plantes, ou dire l'utilité à laquelle est destiné chaque animal? Des vipères les plus venimeuses sortent les remèdes salutaires pour les hommes. Mais, direz-vous, le serpent est terrible : craignez Dieu, et il ne vous nuira pas. Le scorpion a un dard qui pique : craignez Dieu, et sa pointe ne vous atteindra pas. Le lion aime le sang : craignez Dieu, et il viendra se coucher auprès de vous comme auprès de Daniel..... O hommes, voyez en toutes choses le grand ouvrier et le sage fondateur[1]. »

Voilà le Dieu unique replacé sur le trône de la création et de l'intelligence, mais sa splendeur aurait pu éblouir les regards. Cyrille se hâte de la tempérer aussitôt par l'éclat voilé de l'humanité du Christ.

« Croyons, dit-il, aussi à Jésus-Christ, qui est venu dans la chair et s'est fait homme : car autrement nous

1. S. Cyrille de Jérusalem, *Catéch.* IX, 6, 7, 9, 14, 15, passim.

n'aurions pas pu l'embrasser par la pensée; car, comme nous ne pouvions le voir tel qu'il est, ni jouir de lui, il s'est fait ce que nous sommes, afin que nous puissions aussi le posséder. Que si nous ne pouvons, en effet, regarder le soleil qui n'a été fait que le quatrième jour, comment pourrions-nous voir Dieu qui en est l'auteur? Dieu s'était montré sur le mont Sinaï, et le peuple n'a pu soutenir son éclat..... Si entendre la voix de Dieu donne la mort, voir Dieu lui-même, quelle épreuve n'eût-ce point été?..... L'expérience de notre faiblesse étant ainsi faite, le Seigneur a opéré ce que désirait l'homme. L'homme désirait entendre la parole de la bouche d'un être fait comme lui : le Sauveur a pris notre nature pour instruire plus aisément les hommes..... Les hommes oubliant Dieu s'étaient fabriqué des idoles à forme humaine : et la figure humaine recevait ainsi à tort les honneurs divins. Dieu s'est fait véritablement homme, afin de détruire le mensonge. Ainsi, par les œuvres mêmes que le diable employait pour nous écraser, nous avons été sauvés[1]. »

C'était là un point délicat pour l'orateur chrétien, car ce rapport mystérieux de l'unité divine avec l'humanité

1. *Id., Catech.* XII, 13, 14, 15, passim. — On se rappellera peut-être que cette pensée de saint Cyrille est tout à fait analogue à celle que nous avons développée dans l'Introduction de la première partie de cette histoire, relativement à l'origine de l'idolâtrie et à l'effet salutaire de l'Incarnation pour rendre la croyance à un Dieu unique facile à l'humanité. (Voir t. I, p. 78-88.)

du Christ était précisément le nœud de toutes les discussions de l'Église et la source de toutes ses agitations. Cyrille détourne prudemment les yeux de ses auditeurs de ce douloureux spectacle. A l'abri de la neutralité prudente qu'avait gardée son honnête mais timide évêque, Maxime, au milieu de tous ces conflits, il évite de se prononcer trop ouvertement sur les questions débattues autour de lui. Il tire seulement des maux du temps quelques sujets d'instruction morale : « Si vous entendez dire, continue-t-il, que des évêques s'élèvent contre des évêques, des prêtres contre des prêtres, des populations contre des populations, et qu'ils en viennent jusqu'à verser du sang, ne vous troublez pas, car cela a été prédit dans les Écritures..... Et si moi qui vous enseigne, je viens à faillir, ce n'est pas une raison pour que vous périssiez avec moi. Mais le disciple peut devenir meilleur que le maître, et celui qui est arrivé le dernier peut devenir le premier..... Si la trahison s'est trouvée parmi les apôtres, vous étonnerez-vous qu'il y ait entre les évêques des luttes contraires à la charité chrétienne? [1] »

Puis il s'arrache à ces tristes pensées pour retourner promptement au grand spectacle du siècle, à cette conquête pacifique du monde soumis par la foi, miracle permanent dont l'évidence chaque jour croissante entraînait et subjuguait tous les cœurs.

1. *Id.*, *Catech.* xv, 7.

« Tout, s'écrie-t-il, doit vous convaincre de la puissance du crucifié; tout, jusqu'à votre présence ici. Qui est-ce qui vous a amenés dans cette enceinte? Quels soldats vous y ont traînés? Où sont les fers dont vous avez été liés? Où est la sentence du juge qui vous y a condamnés? — C'est le trophée de Jésus-Christ, c'est la croix qui vous a tous amenés ici; c'est la croix qui a réduit les Perses à la soumission, qui a apprivoisé les Scythes; c'est la croix qui a donné à l'Égypte la connaissance du vrai Dieu, à la place de ces vils animaux, de ces chiens, de ces chats, de ces idoles de toutes sortes et de toutes formes qu'elle adorait..... Glorifions-nous donc de cette croix, applaudissons et tressaillons de joie, adorant celui qui a été crucifié, et le Père qui l'a envoyé, et le Saint-Esprit [1]. »

De tels enseignements prêchés, ou pour mieux dire de tels chants de triomphe entonnés à l'ombre des sanctuaires élevés par la piété d'Hélène, en face du bois de la croix naguère souillé de boue, aujourd'hui tout étincelant des joyaux de la couronne impériale, retentissaient au fond de toutes les âmes et couvraient le bruit discordant des dissensions ecclésiastiques. Le courant du fleuve conservait encore assez de son impétuosité première pour franchir en bondissant les premiers obstacles déjà semés sur sa route.

1. *Id.*, *Catech* XIII, 40, 41.

L'autorité impériale, d'ailleurs, n'était que trop pressée de venir en aide à ce progrès non encore ralenti de la foi chrétienne. Elle faisait payer cher sa protection à l'Église, mais elle la lui accordait fidèlement. Pendant que ses soldats et ses préfets chassaient de leurs siéges les prélats orthodoxes et intronisaient des évêques de leur choix, par une réciprocité qui servait à peine de compensation à tant de maux, les conseillers chrétiens des empereurs continuaient à faire passer dans les lois les principes généraux de leur religion, et à creuser pour ainsi dire chaque jour plus profondément la place du clergé parmi les pouvoirs politiques. Après la mort de Constantin, il est vrai, il se fait comme un silence dans le recueil de lois de cette époque. On ne les voit plus se succéder si rapidement : elles ne traitent plus de tant de sujets variés; leur rédaction ne porte plus l'empreinte d'une conviction animée, personnelle, éloquente, mais on voit pourtant le législateur s'avancer, bien que plus lentement, dans la même voie. Adoucissement des lois civiles et pénales; simplification des rapports de la famille chrétienne; sévérité inconnue de la loi pour des vices que l'antiquité païenne couvrait de son indulgence ; protection intelligente étendue sur les classes souffrantes de la société; tous ces traits, qui ont distingué l'activité législative du premier empereur chrétien, continuent à se faire remarquer dans les actes plus rares et moins systématiques de ses successeurs. C'est ainsi que, pendant ces années et celles qui les sui-

vent de plus près, on voit se compléter les règles déjà posées pour la succession des mères aux biens de leurs enfants[1]; et s'introduire dans les prescriptions relatives au mariage quelques-uns des empêchements que suggérait seule, jusqu'alors, la pureté de la loi chrétienne[2]. Sous l'empire des mêmes influences novatrices, disparaissent les derniers vestiges du vieux droit quiritaire. Un édit porté en 342 sous le consulat des deux fils de Constantin est conçu en ces termes : « Que les formules de l'ancien droit, ces syllabes captieuses qui sont des piéges pour la bonne foi, disparaissent complétement de tous les actes[3]. » Une disposition de l'année 340 qui interdit par une juste prudence le mélange des sexes dans les prisons[4]; une autre qui protége la pudeur des vierges chrétiennes contre les trafiquants de prostitution[5]; une autre de 336 qui arrête l'abus des longues détentions préventives, en ordonnant d'interroger les accusés dans le mois qui suit leur détention[6], portent le même caractère. On peut rattacher aussi au même ordre d'idées une tentative, trop promptement abandonnée, d'arrêter l'avidité du fisc en limitant à deux crimes seulement la confiscation des biens des

1. *Cod. Theod.*, VIII, tit. 18, l. 4, 5. — Voir Éclaircissement D, première partie de cette histoire, vol. II, p. 448. — *Cod. Just.*, VI, 3, 5, 6 et 2. — Ces lois sont des années 339, 349, 354.

2. *Cod. Theod.*, III, t. 12, l. 1, 2, année 355.

3. *Cod. Just.*, II, t. 58, l. 1.

4. *Cod. Theod.*, IX, t. 3, l. 3.

5. *Ibid.*, XV, t. 8, l. 1.

6. *Ibid.*, IX, t. 1. l. 7.

condamnés[1]; et une disposition qui préserve les esclaves de la glèbe du malheur d'être enlevés au champ qu'ils cultivent[2]. On reconnaît enfin le langage indigné de la sévérité chrétienne dans un édit des deux empereurs adressé au peuple entier, qui flétrit du haut du trône, au nom de la nature frémissante, des infamies tolérées par toute l'antiquité et chantées par ses poëtes[3]. Seulement, à côté de la morale évangélique, l'ambition qui se glisse dans le corps ecclésiastique, souvent l'intérêt caché sous un masque hypocrite, savent aussi se faire réserver leur part. Ce n'est point Athanase probablement, toujours si pressé de demander des juges et d'appeler l'enquête publique sur tous ses actes, qui a dicté une loi de 355, destinée à soustraire les évêques en toute cause, non-seulement criminelle mais civile, aux tribunaux séculiers[4]. Ce n'est pas lui qui a sollicité trois dispositions successives qui étendent au delà de toute prudence les immunités cléricales : l'une dispense les prêtres non-seulement des charges civiles incompatibles avec la vie sacerdotale, mais même des impôts du commerce, *afin de leur laisser*

1. *Cod. Theod.*, IX, t. 42, l. 2. 3. 4. — La dernière de ces lois révoque la première, années 350, 358.

2. *Ibid.*, XIII, t. 3, l. 3.

3. *Ibid.*, IX, t. 7, l. 3. Cum vir nubit in femina viros projectura, quid cupiat ubi sexus perdidit locum? ubi scelus est id quod non proficit scire? ubi Venus mutatur in alteram formam, ubi amor quæritur nec videtur? Jubemus insurgere leges, armari jura gladio ultore, ut exquisitis pœnis subdantur infames qui sunt vel qui futuri sunt rei.

4. *Cod. Theod.*, XVI, t. II, l. 12.

faire, dit la loi, *le commerce pour subvenir à leur nourriture*[1]. Une autre accorde les mêmes faveurs, non-seulement aux prêtres eux-mêmes, mais à leurs femmes et à leurs enfants, comprenant ainsi dans la même protection maladroite, les droits de l'Église et les abus qu'elle tolérait en les condamnant[2]. On retrouve là l'effet de ces demandes, de ces sollicitations indécentes que flétrissait la juste sévérité des Pères de Sardique. La vérité des portraits qu'Athanase a faits de ses ennemis ne se reconnait nulle part mieux que dans ces mesures inspirées par eux à l'empereur dont ils gouvernaient les conseils.

Et cependant il y avait des chrétiens impatients qui ne trouvaient pas que la *puissance du dehors* en fît encore assez pour la foi. Ils auraient voulu des dispositions plus énergiques, plus radicales, pour faire disparaître du sol, d'un coup et par la force, les débris du culte païen. L'esprit de persécution par lequel le faux zèle imite et prétend remplacer la ferveur qui lui manque, se laisse déjà apercevoir dans quelques écrits contemporains. Un personnage illustre, Firmicus Maternus, qui se décore lui-même du titre de *clarissime,* et qu'on reconnaît, à la forme oratoire de son langage, pour un rhéteur converti, adresse, vers cette époque, aux deux empereurs Constant et Constance une attaque violente contre le paganisme.

1. *Ibid.*, l. 8. Si qui de vobis alimoniæ causâ negotiationem exercere volunt, immunitate potientur.
2. *Ibid.*, l. 10.

Il y produit de bonnes raisons qui ont l'inconvénient de venir un peu tard, et déploie une éloquence qui rappelle, au courage près, les souvenirs des Tertullien, des Athénagore et des Méliton. Tout un luxe de démonstrations dont les arguments étaient déjà connus et dont les empereurs n'avaient nul besoin d'être entretenus, n'est destiné au fond qu'à amener cette ardente péroraison :

« O vous, Constant et Constance, très-sacrés empereurs, nous invoquons la vertu de votre foi vénérable, qui vous a élevés au-dessus des hommes, qui vous a séparés de la fragilité humaine, qui vous associe aux choses célestes, et qui, en toutes choses, autant qu'elle le peut, se conforme à la volonté de Dieu. Il ne vous reste que peu à faire pour écraser le diable sous vos coups, et pour que périsse la contagion funeste de l'idolâtrie. La vertu de ce venin est évanouie, et chaque jour sa profane exhalaison s'évapore. Levez donc le drapeau de la foi : c'est à vous que la Divinité a réservé cet honneur... Élevez le signe de notre loi vénérable. Sanctionnez, ordonnez, promulguez ce qui est nécessaire. Heureux souverains que Dieu a appelés en part de son œuvre et de sa gloire ! Le Christ favorable aux peuples réserve à vos mains l'honneur de ruiner l'idolâtrie et de mettre en poussière les temples profanes. Depuis que les temples sont abaissés, la puissance de Dieu vous élève. Vous avez vaincu vos ennemis. Vous avez étendu les limites de votre empire, et pour ajouter encore à la gloire de vos exploits,

méprisant l'ordre des saisons, c'est au cœur de l'hiver (audace qui ne s'était point vue et ne se verra plus) que vous avez courbé sous vos rames les vagues frémissantes de l'Océan. Les eaux d'une mer inconnue se sont émues devant vous. Le Breton a tremblé devant le regard inattendu d'un empereur. Que voulez-vous de plus? Les éléments vaincus cèdent devant vous. Mais les saintes Écritures vous déclarent ce que Dieu attend de vous... La loi du Très-Haut vous ordonne de frapper de votre sévérité la honte de l'idolâtrie... Faites donc ce que Dieu ordonne; accomplissez ce qu'il vous commande. Jamais règne ne fut plus comblé de biens que le vôtre. Vous avez senti et reçu les bienfaits de la foi. La main de Dieu ne vous a point abandonnés : il n'a point refusé son secours à vos travaux. Les rangs de vos adversaires ont été dispersés : les armes des rebelles sont tombées devant vous... Voilà, sacrés empereurs, les récompenses que Dieu vous a données pour votre foi : et c'est par là qu'il vous invite à votre tour à témoigner votre respect pour sa loi. » Ces adulations qui n'ont pas même, comme celles d'Eusèbe, l'excuse de s'adresser au génie; ces excitations à la sévérité legale; ces promesses trop judaïques de prospérités temporelles, sont des nouveautés dans l'Église. C'est le langage d'un courtisan dans la bouche d'un chrétien [1].

1. Firm. Mat., *de errore profanarum religionum*, Lugd. Bat., 1672, p. 43, 59 et 63.

On peut croire que les deux fils de Constantin, très-décidés dans leurs sentiments religieux et nullement difficiles dans le choix des moyens, auraient volontiers prêté l'oreille à de telles incitations. Ce n'étaient ni le désir, assurément, ni les bons prétextes qui leur manquaient pour raser au niveau du sol les autels déshonorés du paganisme. A voir même la généralité et la force des termes de certaines de leurs lois, l'énergie des menaces qu'elles contiennent, on croirait que les conseils de Maternus ont été suivis : « Que la superstition cesse, s'écrie une loi datée de 341, portant le seing des deux empereurs; que la folie des sacrifices soit abolie [1]. » Qui ne penserait, à entendre ce langage, que tous les temples vont disparaître devant l'éclat du courroux impérial? Il n'en est rien pourtant. La phrase qui suit immédiatement atténue prudemment la force de ces terribles paroles : « Quiconque, ajoute en effet le même texte, *violant la loi du divin prince notre père* et cet ordre de notre clémence, osera célébrer des sacrifices, que la vengeance s'étende sur lui en vertu de la sentence présente. » Constantin, comme on l'a vu, n'avait jamais défendu les sacrifices publics faits dans les temples par les prêtres officiels; ses prohibitions ne s'étendaient qu'aux superstitions privées, aux cérémonies magiques accomplies dans l'ombre par la fourbe ou la crédulité populaire. En se couvrant du nom et de l'exemple de leur

1. *Cod. Theod.*, XVI, t. 2, l. 10.

père, les fils commentent et restreignent leur propre loi [1].

Est-ce à dire qu'ils se tiendront eux-mêmes bien rigoureusement dans cette distinction, si ingénieusement imaginée, mais si peu observée déjà par Constantin? Nullement : la loi est élastique et équivoque. On l'appliquera aussi loin, aussi hardiment, à autant de sanctuaires du culte païen, qu'on osera et qu'on pourra. Ce qu'on ne fait pas soi-même, on le laissera faire, souvent sans répression, par les populations qu'anime le zèle de la religion victorieuse. Ainsi s'expliquent dans cette seconde phase, comme dans la première, ces témoignages contradictoires dont s'étonnent trop volontiers les érudits. Sous la main des fils de Constantin, comme de leur père, le culte païen est à la fois officiellement conservé, souvent même honoré, et impunément outragé. Tout dépend de la disposition des peuples ou des magistrats, de la force des partis, souvent du hasard des lieux. Aussi, tandis que dans les villes où les païens sont sinon plus nombreux du moins plus agglomérés, où ils ont leurs colléges de pontifes et leur population d'adorateurs, tout l'ancien culte reste debout, professé par des magistrats, par des préfets et par des curiales, qui instituent des corporations, qui élèvent des statues, qui gravent des inscriptions sur les mo-

1. Voir sur la conduite de Constantin à l'égard du culte païen, et sur le sens de la loi de ses fils, l'Eclaircissement D à la fin du premier vol. de la première partie de cette histoire. — Beugnot, *Destruction du Paganisme*, tome I, liv. I. — Labastie, *Sur le souverain pontificat des empereurs*, *Mémoires de l'Acad. des Inscript.*, t. XV, p. 98 et suiv.

numents publics [1] ; dans les lieux abandonnés, au contraire, dans les campagnes désertes, où nulle surveillance municipale ne s'exerce, la naturelle indignation des chrétiens vainqueurs se donne souvent plus librement carrière. On trouve des temples détruits et dégradés par des mains inconnues. Les vastes sépultures des familles riches, qui bordent les grandes voies romaines, toutes chargées d'insignes païens, sont l'objet d'insultes nocturnes, et bientôt la cupidité se met à l'aise à la faveur de l'impunité laissée au zèle. Sous prétexte de détruire des sanctuaires profanes, des brigands soi-disant chétiens dépouillent les temples, dérobent les objets précieux, les colonnes de marbre, les riches statues qui les ornent. Le scandale en vient au point qu'il faut que les empereurs interviennent pour arrêter les désordres qu'ils ont d'abord excités et tolérés. Une loi de Constant,

1. Plusieurs inscriptions du temps, soigneusement recueillies par M. le comte Beugnot, (*Destruction du Paganisme en Occident*, t. I, p. 152-155), ne laissent aucun doute sur cette liberté et même cette puissance officielle du culte païen dans les grandes villes. Ainsi, on trouve à l'année 350 cette inscription :

ANTONIN ......
U. C. PONT. ET. DECEMVIR SA. F.
TAUROBOLIO CONFECTO III KAL. MAI
FA. ANICIO ET NIGRIANO CON. ARAM.
FELICITER CONSECRAVIT.

Fabretti (*Inscriptionum antiq. quæ in ædibus paternis asservantur explicatio.* — Romæ, 1699). Equatius Lollianus, préfet de la ville en 342, est qualifié AUGUST. QUIRINUS, P. R. E. dans une inscription trouvée à Pouzzoles (Muratori, p. 702, nº 2). — Des vestales dédient un autel à Constance, etc.

postérieure d'un an seulement à celle que nous venons de citer, et rédigée avec un embarras visible, ordonne qu'on répare aux frais de l'État les temples situés dans le voisinage de Rome. Il écrit au préfet de la ville, Catulinus, païen lui-même et même augure : « Quoique notre intention soit assurément de détruire la superstition de fond en comble, nous voulons pourtant que les bâtiments des temples qui sont en dehors des murailles de Rome restent intacts et préservés de toutes dégradations. Car, comme c'est à l'occasion de plusieurs d'entre eux qu'ont pris naissance des jeux du cirque et des solennités, il ne faut pas détruire ce qui fournit au peuple romain ses plaisirs accoutumés [1]. » Deux autres lois frappent des peines les plus sévères les violateurs et les spoliateurs des sépulcres [2].

Telle est, dans cette période qui suit immédiatement la mort de Constantin, l'incertitude de ses fils à l'égard du culte païen. Tout est contradictoire dans leurs actes et, par suite, dans les récits de leurs historiens. Ils avancent, ils reculent : un jour novateurs hardis, le lendemain, intimidés par le fantôme des anciennes institutions et des préjugés qui les environnent ; ici détruisant, là réparant eux-mêmes les sanctuaires ; tantôt frappant de leur disgrâce, tantôt honorant de leur confiance des magistrats païens [3] ; et méritant par cette

1. *Cod. Theod.*, XVI, t. 10, l. 3.
2. *Cod. Theod.*, IX, t. 17, l. 2, 3.
3. Ainsi Vitrasius Orfitus, six années préfet de Rome sous Constance,

conduite incohérente les éloges ou les invectives les plus contraires des avocats des deux partis, et souvent des mêmes écrivains [1].

On pourrait se demander quelle était cette force occulte du paganisme qui, décrédité et déchu, tenait tête pourtant encore au flot montant de l'opinion et aux dépositaires ardents d'un pouvoir absolu. Elle était grande et persistante : car c'était la force du passé dans une société vieille de dix siècles de puissance et de gloire. Un mélange de superstitions populaires, de traditions politiques, d'habitudes sociales, et de goûts littéraires, défendait encore contre l'invasion des mœurs nouvelles les restes solides et massifs, bien que brisés, du vieux culte. Toute la société romaine était pénétrée de ses souvenirs et de ses croyances : la langue populaire, administrative, poétique ou élégante, en était également imprégnée. Les campagnes, les curies, les écoles, regor-

éleva un temple à Apollon (Beugnot, p. 153; Gruter, p. 38, n° 67). Turcius Apronianus, préfet de Rome en 335, en dédia un au Génie du peuple romain. (Beugnot, *ib.*).

1. Les contradictions des écrivains sont positives, et nous ne voyons pas d'autre explication à en donner que celle que nous présentons ici. Sozomène (III, 17) dit que les fils de Constantin firent fermer tous les temples, tant dans les campagnes que dans les villes. — Libanius (*Or.* p. 591) dit que Constance détruisit les temples de fond en comble : κατέσκαψε τοὺς ναούς. Mais Symmaque (l. X, ép. 54), tout en reprochant à Constance d'avoir enlevé la statue de la Victoire du sénat, ajoute qu'il n'enleva aucun privilége aux vierges sacrées, donna le sacerdoce aux nobles, et ne refusa pas de pourvoir aux dépenses des cérémonies. Du reste, il y a, comme nous verrons, une distinction à faire entre la conduite de Constance avant et après l'insurrection de Magnence.

geaient encore de païens avoués ou secrets. Le vieil arbre frappé de la foudre, et atteint à la cime, n'avait point cessé d'étendre ses fortes racines sous le sol ; et, comme il arrive souvent aux vaincus, l'adversité même préparait aux derniers païens des ressources nouvelles, en resserrant leurs rangs et en leur rendant l'union au défaut de la puissance.

Nous avons vu, en effet, dans quelle division et dans quel chaos étaient tombés, aux derniers jours de leur puissance, la philosophie comme le culte qui subsistaient à l'ombre du polythéisme. Nous en avons compté les éléments divisés et confus; mais l'époque où nous sommes parvenus présente un spectacle différent. Sous l'empire d'une nécessité commune, à la veille d'être enveloppées dans une destruction pareille, toutes ces forces diverses qui se neutralisaient naguère, se réunissent, se rapprochent et se préparent, moins par un calcul réfléchi que par l'instinct irrésistible de la défense, à tenter de concert un dernier effort. Il faut suivre, à tous les degrés de la société romaine, cette dernière et fébrile excitation de l'agonie qui devait prendre pendant quelques jours les apparences de la résurrection.

De toutes les formes différentes qu'avait revêtues le polythéisme, la plus intacte en apparence, mais la plus sévérement atteinte au fond, c'était la religion officielle, cette fille de la Grèce et de Rome, produit mélangé des souvenirs de la république et des emprunts de la conquête, fondus par l'habile conciliation des premiers

Césars. Comme elle s'était concentrée, au fond, tout entière, d'abord dans l'abstraite divinité de la ville éternelle, puis dans la personne déifiée de l'empereur, la défection du souverain la faisait trembler sur sa base. C'était son Dieu même qui descendait de l'autel et donnait l'exemple de l'apostasie. Aussi, malgré les murmures du vieux sénat romain, malgré la répugnance plus redoutable d'une administration qui ne se cabrait jamais sous la main du maître, mais qui entravait longtemps ses volontés par le poids d'une masse inerte, le vieux cadre de la religion légale n'aurait pu résister longtemps à l'action continue du zèle et de la puissance. Si le polythéisme officiel n'avait eu d'autre appui que les corps constitués, la servilité eût bien vite étouffé chez ses derniers champions les murmures du préjugé ou de la conscience. Mais il conservait des racines sur un sol plus résistant que celui des lois : il s'appuyait, non sur les mœurs politiques, mais sur les plaisirs populaires. Ce fut là son dernier et longtemps son inviolable asile.

Le droit de se divertir aux frais de l'État et de ses maîtres était pour le peuple de Rome le dernier des droits politiques. C'était le seul qu'il n'eût jamais sacrifié, et celui qui avait absorbé peu à peu tous les autres. L'onéreux devoir d'amuser des concitoyens demeurait l'unique prérogative réservée aux fonctions électives. La préture ne conservait plus guère, on l'a vu, que cette attribution, et le revenu le plus clair du patrimoine d'un noble de Rome passait à décorer un cirque ou à faire venir

à ses frais des artistes savants de la Grèce ou des bêtes sauvages de grand prix du fond des déserts d'Afrique. Esclave partout ailleurs, le peuple au cirque était maître et se souvenait qu'il avait été roi. Il exerçait ce jour-là tous les droits de la souveraineté, y compris celui de décider, par ses faveurs ou ses cris, de la vie de ses sujets d'un jour. Disposant du magistrat qui se ruinait pour lui plaire, et de l'acteur qui épuisait sa voix et souvent son sang sur un ordre parti de la foule, le parterre d'un théâtre goûtait avec les émotions d'une joie brutale l'orgueilleux plaisir de commander.

Cette passion de jeux qui de la Grèce avait gagné Rome, et de Rome s'était répandue par contagion sur le monde, était, toute frivole qu'elle puisse paraître, l'un des obstacles les plus sérieux que rencontrât encore le développement de la religion nouvelle. Le faste parfois cruel et toujours voluptueux, la sensuelle oisiveté de tels divertissements, étaient repoussés par tout l'esprit de la loi chrétienne. Parmi les jeux consacrés, quelques-uns ne pouvaient à aucun prix, sous aucun prétexte, être tolérés par l'Église : c'étaient ceux qui repaissaient la foule de la vue du sang et de l'agonie humaine. Un gladiateur se faisant un jeu du meurtre, un chasseur de bêtes féroces risquant dans une lutte inégale une âme rachetée par le Christ, étaient des spectacles intolérables pour les regards d'un chrétien. La pudeur chrétienne n'était pas moins choquée par la nudité des athlètes, par les attitudes lascives des pantomimes et les

refrains érotiques des chanteurs. Les courses de chars, de chevaux ou de piétons, les luttes d'adresse, spectacles en eux-mêmes peut-être plus innocents, consumaient pourtant en passetemps frivoles des moments précieux, réclamés par les soins du salut. Puis, tout dans de telles cérémonies rappelait les souvenirs du paganisme. Point de jeu un peu célèbre qui ne fût consacré à la mémoire d'une divinité; et dans le rituel ordinaire de ces solennités, une promenade publique où figuraient les statues des dieux était un prélude obligé[1]. Enfin, n'y eût-il eu que le souvenir encore mal effacé de la persécution, il n'en eût pas fallu davantage pour détourner les enfants des martyrs de venir chercher un plaisir bruyant dans les lieux tout baignés encore du sang de leurs pères.

Aussi la sentence de l'Église primitive avait-elle été impitoyable pour les spectacles de toute espèce. Ce n'était pas seulement Tertullien, avec sa fougue accoutumée, c'était le sage Cyprien lui-même qui avait fait de leur interdiction absolue un cas de conscience sans restriction[2]. Les antiques constitutions apostoliques, plus

1. Tertull., *De spect.*, VII : Quanta præterea sacra, quanta sacrificia præcedant, intercedant, succedant; quot collegia, quot sacerdotia, quot officia moveantur, sciunt homines illius urbis in qua dæmoniorum conventus consedit... Et si pauca simulacra conferat, in uno idololatria est.

2. *Ibid.*, XXIV : Numquid ergo super est ut ab ipsis Ethnicis responsum flagitemus? — Illi nobis jam renuntiant an liceat Christianis spectatulo uti. Atqui hinc vel maxime intelligunt factum Christianum de repudio spectaculorum.

tard le concile d'Elvire[1], avaient porté sur la profession d'acteur et même sur celle de cocher du cirque des anathèmes formels. Enfin Cyrille de Jérusalem, du haut de sa chaire, s'exprimait encore dans le même sens : « La pompe du diable, c'est la folie des théâtres, les courses de chevaux dans l'hippodrome, les chasses dans le cirque, et les vanités du même genre. Ne gardez aucun goût pour cette folie de théâtre, où vous verriez les honteuses et indécentes agaceries des mimes, les folles danses des hommes efféminés... Fuyez même les courses de chevaux, spectacle insensé et qui dissipe l'âme. Ce sont là les pompes du diable auxquelles vous renoncez par le baptême[2]. »

Aucune décision de l'Église n'était plus positive; mais aucune n'était moins obéie. Chrétien pour tout le reste, consacrant même souvent à la défense du christianisme une passion un peu aveugle, un habitant d'Antioche ou de Constantinople redevenait païen le jour où le cirque s'ouvrait. La fureur du plaisir brisait à ce moment tous les liens de la foi, et rien ne contribuait plus à rétablir dans les grandes villes le crédit ébranlé des magistrats païens, et à faire porter sur leurs noms tous les suffrages, que l'espérance de trouver en eux des amateurs décidés des plaisirs populaires, qu'aucun scrupule n'empêcherait d'en assurer l'éclat et d'en couvrir la dépense[3].

1. Const. Apost. citée dans l'introduction du tome Ier de cette histoire, p. 143. — Conc. Elv., can. LXII.

2. S. Cyr., *Catech.* XIX, § 6.

3. Nous citerons en preuve de cette importance conservée aux jeux

Voisine du cirque était l'école, autre refuge du paganisme proscrit. Malgré les efforts heureux que faisait chaque jour la science chrétienne pour s'approprier tous les secrets des lettres profanes, malgré les modèles d'un art vif et délicat que donnaient déjà dans leurs écrits ou dans leurs chaires, les Athanase, les Eusèbe et les Cyrille, le paganisme conservait pourtant encore sur toute la littérature de cet âge comme un droit de paternité. Il était la souche primitive de toute poésie, de toute philosophie, de toute éloquence : la greffe chrétienne, non encore détachée de l'arbre, n'en avait point aspiré toute la séve. Aussi, même du sein des familles converties, on envoyait les jeunes gens achever dans les écoles païennes le cours de leurs études profanes. Ils passaient ainsi plusieurs années au pied des chaires de maîtres habiles, consommés dans l'art de parler élégamment. Ces sophistes, comme ils se nommaient eux-mêmes par un nom emprunté aux plus beaux jours du génie grec, n'étaient point des pédants de collége, enfermés dans un cabinet et pâlissant sur des parchemins. Ils avaient gardé sous le despotisme impérial quelque chose des libres allures du Portique et de l'Académie. Ils vivaient avec leurs élèves, les enseignant plus encore par leurs conversations familières

publics, et principalement aux jeux de bêtes, même dans les villes chrétiennes, plusieurs lettres de la volumineuse cerrespondance de Libanius, demandant des indemnités pour des magistrats qui se sont ruinés aux jeux, ou annonçant des envois de bêtes farouches pour le cirque d'Antioche. (Liban., *Epist.* 218 et seqq. 458, etc.).

et dans des promenades, que dans des leçons régulières; captant leurs applaudissements; prétendant à diriger leurs mœurs, à former leurs croyances, et leur inspirant souvent pour les Muses et leurs interprètes un véritable culte d'enthousiasme. Ils passaient ainsi de ville en ville, dans des promenades triomphales, partout attendus, célébrés, fêtés, et faisant entendre à des spectateurs ébahis d'admiration quelque déclamation sur des points de morale, ou quelque amplification mise dans la bouche des héros de l'histoire ou de la fable. En Grèce, en Asie, partout où demeurait encore la passion de bien dire, un sophiste était l'enfant gâté de la foule. Un groupe de disciples s'attachait à ses pas. Possédant d'ailleurs dans leur tête la courte encyclopédie du savoir antique, familiers avec Platon comme avec Homère, mêlant comme Aristote l'étude de la nature à celle de l'âme, la physique à la métaphysique, ces héritiers de la Grèce antique ne laissaient naître dans l'intelligence de leur élève nulle question à laquelle ils ne se piquassent de répondre; il n'y avait nul acte de sa vie qu'ils ne prétendissent régir. Et comme, par suite de l'importance qu'avaient gardée les hommes de lois, l'étude de l'art oratoire était l'indispensable préliminaire de toute carrière publique, c'étaient eux, en fait, qui préparaient tous les candidats aux grandes fonctions de l'État. Tous les rangs de l'administration étaient remplis de leurs anciens disciples, demeurés leurs admirateurs. Leurs recommandations étaient écoutées dans tous les prétoires; leurs cor-

respondances bien accueillies, même à la cour : et parfois même on ne dédaignait pas de leur confier quelques emplois honorifiques, comme la présidence des sénats. Ils y trouvaient l'occasion de consacrer au panégyrique de l'empereur vivant, ou à des invectives contre ses rivaux terrassés, le flux d'une éloquence verbeuse, maladroitement imitée de Cicéron, et renouvelée de Pline et de Quintilien.

Un de ces derniers héros des lettres païennes destiné à jouer quelque rôle dans l'histoire, et dont le nom va fréquemment reparaître, nous a conservé de cette vie animée un récit assez curieux bien qu'un peu diffus. Par l'importance qu'il se donne à lui-même, on juge de l'action qu'il exerçait autour de lui et du sentiment qu'il avait conçu de sa dignité. Libanius était né à Antioche, d'une famille honorable bien que ruinée, où la profession oratoire était héréditaire [1]. Il avait perdu son père de bonne heure, et sa mère comme ses oncles l'auraient volontiers détourné de la carrière des lettres; mais le feu sacré s'alluma dès l'enfance dans son âme, et, bien que privé de maîtres habiles (Antioche n'en possédait pas alors), il se mit à étudier sans guide, passant la journée dans la solitude, la tête cachée

1. Tout ce récit est tiré du discours de Libanius, *De vita sua*, morceau fort curieux, mais d'un style contourné et difficile qui en rend certains détails fort obscurs. On ne saurait guère le comprendre dans la traduction qu'en a donnée l'éditeur Morelli et qui fourmille de nonsens. Les notes mises par Reiske à l'édition de Libanius publiée à Altenbourg, 1781, éclaircissent beaucoup les difficultés.

dans quelque livre. Son ardeur était telle qu'il ne s'aperçut point un jour d'un orage qui grondait dans le ciel, et que le tonnerre vint tomber à ses pieds sans qu'il s'en doutât. L'ébranlement lui causa une douleur de tête qui ne le quitta plus. Mais sa passion d'étude n'en fut point refroidie, et bientôt il ne fut question dans Antioche que du jeune rhéteur et de ses travaux. Antioche offrait peu d'aliment à tant d'ardeur. C'était vers Athènes, la terre des souvenirs et la patrie des études, que tendaient tous ses vœux. Il arracha enfin de la tendresse maternelle la permission de s'y rendre.

Là les écoles ne manquaient pas, et autour de chacune une population d'étudiants, bruyante, animée, souvent dissolue, mêlait aux travaux littéraires les jeux, les courses, les débauches, les festins prolongés dans la nuit. Chaque école était enrégimentée sous un chef, et c'étaient entre ces compagnies rivales des défis continuels, des luttes, des rixes qui souvent attiraient les sévérités de la police urbaine. On s'enlevait les écoliers célèbres; on se disputait les nouveaux venus; puis, avant de les admettre à tous les honneurs scolaires, on leur faisait subir des épreuves burlesques, pareilles à celles qui sont encore d'usage aujourd'hui dans beaucoup de nos grands établissements d'instruction publique; on leur tendait des piéges, on leur jetait des défis ridicules, on essayait leur courage en assourdissant leurs oreilles de cris et d'injures, puis on les conduisait au bain en pompe, et ce n'était qu'après une

ablution solennelle qu'on les recevait au rang d'écoliers[1].

Libanius, à peine débarqué, fut ainsi arrêté et conduit de force à l'auditoire d'un maître qui ne lui convenait guère, et nulle réclamation ne le délivra de cette violence. Bon gré, mal gré, il lui fallut écouter et même applaudir une éloquence qu'il ne goûtait pas. Il n'y aurait pas eu sûreté pour lui, même à se montrer froid dans son approbation, et il était obligé de s'excuser de ne pas crier plus fort, sur la faiblesse maladive de sa voix. Contrarié de voir ainsi ses vœux trompés, il céda, fort à regret, se tenant à l'écart de ses camarades et ne prenant part ni à leurs rivalités, ni à leurs triomphes. L'école ne le compta pas, dans ses jours de fête et de lutte, au nombre de ses héros; mais il n'en étudia que mieux, nous dit-il, et plus à l'abri des distractions.

Au bout de quelques années, un voyage entrepris pour accompagner un ami l'amena à Constantinople. Il y trouva de même des écoles en lutte et des sophistes aux prises. L'un d'entre eux, dépité d'être vaincu par un rival plus habile, lui proposa de lui céder son auditoire et de le faire maître à son tour. L'offre fut acceptée avec empressement; mais pendant que Libanius se rendait à Athènes pour prendre congé de ses professeurs et s'acquitter d'un vœu qu'il avait fait, son patron lui manqua de parole, et à son retour il trouva sa chaire

1. S. Greg. Naz., *Or.* XLIII, 16.

remplie par un rival que le sénat de la ville et l'empereur lui avaient préféré. La chaire, en effet, dépendait de l'autorité impériale et était payée des deniers de l'État. Le jeune rhéteur, un instant déconcerté, ne perdit pourtant pas courage et ouvrit lui-même bravement un cours en face de l'enseignement officiel. En moins d'un mois, il avait quatre-vingts élèves, et la salle de son rival était vide. On désertait les courses de chevaux et les spectacles, pour venir entendre sa parole. « C'était l'empereur, dit-il, qui nourrissait l'un de nous deux ; mais c'étaient les pères de mes élèves qui subvenaient à mes besoins. » De dépit, la faction vaincue fit venir des villes voisines un autre sophiste renommé, appelé Bémarque, fort bien placé dans la faveur de Constance et dans l'intimité de ses courtisans. Libanius était un païen strict et dévoué : Bémarque adorait aussi les dieux; mais il admettait plus d'accommodements. Ne rendant pas hommage au Dieu de Constance, il avait inventé, comme expédient pour rester en grâce, d'écrire le panégyrique descriptif des belles églises que l'empereur faisait élever. Ce fut un de ces morceaux de rhétorique dont il essaya l'effet dans un concours proposé à son jeune rival.

C'était un beau jour pour un orateur et pour toute une ville grecque, que celui où devait avoir lieu, dans l'amphithéâtre, une grande joute oratoire. D'avance, des esclaves parcouraient les rues pour avertir les amateurs, on louait des banquettes, on se disputait les pla-

ces. Le sophiste en renom ne négligeait rien pour éblouir les yeux de la foule. Sa toilette était l'objet d'un soin tout particulier : il y consacrait une bonne part de l'opulence qu'il devait à ses leçons. Ses cheveux étaient parfumés, ses joues enduites de fard, sa tête couronnée de lauriers ou de fleurs artificielles, entremêlées de pierres précieuses. Il y avait un art d'entrer à propos, de répondre aux applaudissements de la foule par un salut gracieux, de se poser avec nonchalance, en faisant briller ses mains chargées d'anneaux de diamant. Bémarque, riche et bon courtisan, ne négligea sans doute aucun de ces moyens de succès, auxquels un rival pauvre et inconnu ne pouvait atteindre. Mais tous s'effacèrent devant le prestige du talent naissant et de la jeunesse. Malgré l'appui des magistrats et la faveur souveraine, Bémarque succomba devant le jugement public : l'honneur des armes oratoires demeura à Libanius. La foule le porta en triomphe, le chargea de couronnes en lui donnant les noms de poëte divin, de rossignol, de roi de l'éloquence, qu'elle prodiguait à ses favoris. En un jour, Libanius eut pris place parmi les princes de la parole [1].

Ses ennemis l'attaquèrent alors par d'autres moyens. On l'accusa de devoir ses rapides succès à des arts illicites,

1. Tous ces traits des habitudes et de la vie des sophistes, épars dans Eunape et Philostrate, ont été résumés dans un tableau très-animé par M. Matta : *Des Sophistes grecs de l'empire romain.* (*Revue contemporaine*, 30 avril, 1857.)

aux enchantements de la magie. Les prêtres païens de la ville, trompés par la calomnie, entrèrent eux-mêmes dans cette conjuration, et déjà un astrologue qu'on accusait de complicité avec le rhéteur était cité devant le tribunal et mis à la torture. Libanius, averti à temps, quitta prudemment la ville et passa en Asie. Sa réputation l'y avait devancé, et de l'autre côté du détroit toutes les cités se disputèrent ses leçons. Nicomédie surtout les réclama, pressée de l'opposer au seul sophiste qu'elle possédât dans ses murailles, et dont l'arrogance avait lassé tout le monde. Il passa cinq années dans cette ville, qui furent, dit-il, les plus heureuses de sa vie, entouré des hommages universels, fêté par les plus riches, renommé auprès des plus pauvres, à ce point, assure-t-il, qu'on chantait communément dans les rues les exordes de ses discours en guise de refrains populaires. Tant de prospérités ne manquèrent pas d'exciter encore l'envie. De nouvelles accusations de sorcellerie, d'empoisonnement, circulèrent bientôt contre lui, répandues par ses rivaux ; on lui intenta un nouveau procès et l'importance de la cause paraissait telle aux yeux mêmes du gouvernement que, malgré les soins urgents de la guerre de Perse, le proconsul de Bithynie crut devoir venir en personne siéger sur le tribunal, à Nicée, précédé des glaives et des haches des licteurs. Libanius dut une fois de plus paraître devant le magistrat, se disculper longuement, confondre son adversaire, et faire tourner les attaques de la jalousie à la gloire de son éloquence. La répu-

tation qu'il s'acquit dans ces débats devint si grande que Constantinople enfin le regretta, et qu'un ordre impérial vint le contraindre d'y rentrer. Il y retourna, bien à regret, redoutant la dissipation d'une grande ville, et plus encore peut-être le voisinage d'une cour où ses opinions ne pouvaient longtemps lui assurer la faveur du souverain. Il n'en débuta pas moins par un panégyrique enthousiaste des deux empereurs, où il les louait, en des termes habilement ménagés, *de professer une opinion qui leur enseignait à ne pas craindre la mort, parce que la vie de tout homme est entre les mains de Dieu*[1]. A partir de ce moment, Libanius était devenu un personnage dans l'État; ses discours occupaient la renommée; les gens en place l'écoutaient, on tenait compte de ses avis; des relations nombreuses et une vaste correspondance suivie sur tous les points de l'empire avec d'anciens disciples[2] parvenus aux dignités publiques, et bientôt enfin les vicissitudes inattendues des partis, devaient élever son rôle à une véritable importance politique.

De tels hommes, car Libanius n'était pas le seul, n'étaient point, pour une cause même mourante, d'inutiles champions. Ils maintenaient son ascendant dans les

1. Lib. *Or.* 3, p. 142.

2. De l'énorme correspondance de Libanius, qui ne contient pas moins de quinze cents lettres, il n'y a pas d'exagération de dire qu'au moins un quart consiste en lettres de recommandations adressées à des magistrats auxquels il rappelle d'anciennes relations, soit de maître, soit de condisciple.

hautes régions du pouvoir. Dans les bas fonds de la société, le paganisme avait d'autres représentants dont le récit même qu'on vient de lire atteste assez l'influence.

Qu'était-ce, en effet, que ces fréquentes accusations d'enchantements et de magie, assez habituelles pour se reproduire de ville en ville, assez graves pour appeler au prétoire le premier magistrat d'une province? On s'imagine difficilement ce que pouvait être le crime de sorcellerie parmi les adorateurs des dieux païens. Quand on songe, en fait de ridicule mysticisme et de jonglerie divinatoire, à ce que permettait, ce qu'ordonnait même le culte légal, combien d'orgies sombres ou sanglantes même se cachaient à l'ombre des temples les mieux famés, combien d'impostures se couvraient du nom de l'oracle de Delphes ou des augures de Rome, on a de la peine à comprendre que la crédulité humaine eût encore besoin de se donner carrière en dehors d'un champ si large. Mais une erreur définie, quelques formes variées qu'elle emprunte, est impuissante à satisfaire les aspirations de l'âme vers un monde inconnu, son impatience des limites de l'intelligence humaine, son inquiète curiosité de l'avenir. A côté de tant de religions nationales, en face de tant de superstitions privées qu'abritait le foyer domestique, il y avait toujours place, au sein de la société antique, pour les pratiques ténébreuses des sciences occultes. Des invocations d'esprits ou de revenants, des mots sacramentels prononcés pour conjurer les mauvais sorts ou les diriger contre une victime désignée,

des philtres pour faire naître ou troubler l'amour; des paroles enchantées pour guérir les maladies ou intervertir le cours des astres : toutes les poésies, toutes les narrations antiques en sont pleines; Juvénal, Pétrone, Lucien, Horace et Virgile eux-mêmes nous les font trouver à chaque pas. Les quartiers reculés de toutes les villes étaient habités, toutes les campagnes étaient parcourues par des gens faisant métier de prédire l'avenir, d'annoncer à chacun sa fortune, ou de faciliter l'accomplissement des vœux qu'on leur recommandait. Il y en avait de tous les degrés et pour toutes les classes, depuis le *mathématicien* qui lisait la destinée dans les astres et dressait le *thème natal* de tout enfant nouveau-né [1], jusqu'au *sortilége* qui interrogeait le sort par de petits dés chargés de figures symboliques, et jusqu'au *conjecteur* qui faisait métier d'interpréter savamment les songes[2]. Puis au fond des sépulcres se cachait l'affreuse *Saga*, pâle, vêtue d'une robe noire retroussée, les pieds nus, les cheveux épars, faisant bouillir les ossements des morts, et souvent mêlant à ses préparations magiques le sang des nouveau-nés ou le suc de plantes vénéneuses [3]. Un archéologue a pris plaisir à relever dans les écrivains classiques plus de quatre-vingts moyens de connaître l'avenir, dont les

1. Cic., *de Divinat.*, II, 42, 47. — Suétone, *Aug.*, 94. *Domit.*, 10. — Juvén., *Sat.* 6, v. 579, etc., etc.
2. Cic., *de Divin.*, I, 18; II, 41. — I, 58, 63.
3. Columel., I, 8. — Mart., VI, 50. — Tibul., I, 2, v. 41. — Hor., I, *Sat.* 8, v. 17 et suiv. *Epod.*, 5. — Ovid., *Héroïde* 6, v. 91.

trois quarts, assurément, étaient étrangers aux cultes légaux [1].

Le polythéisme officiel avait été longtemps pour toutes ces superstitions à la fois sévère et dédaigneux. Rien n'égalait le mépris avec lequel un augure, qui venait de chercher la volonté divine dans les entrailles d'une victime, parlait d'un Chaldéen qui essayait de la lire dans les astres. Cicéron était pontife quand il écrivait le Traité *De Divinatione*, où le défenseur même des augures raille sans pitié tous les calculs de l'astrologie judiciaire. Un initié des mystères d'Éleusis était sérieusement scandalisé des enchantements d'une magicienne de carrefour. Mais ces orgueilleuses inconséquences n'empêchaient pas la superstition d'être le fruit naturel de l'idolâtrie; et malgré le mépris des gens instruits, les pratiques mystérieuses n'avaient jamais compté autant de sectateurs que dans les derniers jours de l'empire. La littérature de cette époque est très-riche en récits de sorciers, et les ouvrages d'Apulée lui-même ne sont guère qu'une suite de contes de ce genre. Maternus dédiait à Constantin un traité où l'astrologie était déduite par principes et élevée à l'état de science mathématique. Maxence, à la veille de combattre, avait eu recours à des sacrifices infâmes et sanglants. Il y a plus, l'esprit nouveau que le christianisme répandait autour et en dehors de lui, les aspira-

1. Il y a un excellent exposé de toutes les superstitions en vogue sous l'Empire dans Marckhardt, faisant suite à Becker. *Handbuch der Rœmischen Alterthümer*, t. IV, p. 99-130.

tions d'un spiritualisme mystique qu'il inspirait même à ceux qui n'adoptaient pas son symbole, s'accommodaient mieux de superstitions indécises qui ne s'assujettissaient à aucune règle fixe, qui se prêtaient à toutes sortes d'interprétations symboliques, que des solennités légales où tout était trop public, trop clair et trop précis. Aussi, pendant tout le cours des persécutions, la tactique des adversaires du christianisme avait-elle été de ranger la doctrine chrétienne parmi les sciences occultes. On avait longtemps poursuivi les chrétiens comme des sorciers, et signalé leurs progrès comme ceux d'une magie orientale.

Mais le christianisme vainqueur venait de repousser avec éclat cette solidarité. Les édits répétés de Constantin avaient frappé, à plusieurs reprises, précisément cette partie des croyances vulgaires que ne protégeait pas l'autorité d'un culte officiel : ses coups, qui épargnaient le polythéisme légal, avaient porté sans ménagement sur toutes les superstitions de contrebande. Les magiciens, les devins, les enchanteurs, sentaient toute la rigueur du pouvoir nouveau. Une inimitié commune les rapprochait alors naturellement des prêtres païens qui les avaient si longtemps méprisés. Et des alliés, maîtres des imaginations populaires, qui entraient dans toutes les cabanes des pauvres, que mandait souvent, dans l'ombre, une grande dame amoureuse ou un ambitieux trompé, qui savaient à leur gré effrayer ou séduire, n'étaient point à mépriser pour une cause obligée, sous

peine de mort, de disputer au clergé chrétien la confiance des masses et des simples.

Certains cultes étrangers, d'ailleurs, admis et même fort de mode dans les rangs supérieurs de la société romaine, pouvaient servir de trait d'union entre la magie et la religion et ménager dans cette alliance la dignité compromise du sacerdoce. Sans prêter aux étymologies trop d'importance, on peut croire que ce n'était pas sans raison que toute la sorcellerie antique avait reçu de la langue populaire un nom qui la rattachait à la religion nationale des Perses. Entre un magicien et un mage la langue latine fait à peine une différence. Et en effet, tandis que la philosophie cherchait volontiers à faire remonter aux symboles de l'Égypte l'origine de ses théories ou de ses chimères, la superstition se mettait de préférence à couvert derrière les importations du culte de Zoroastre. Le rôle avoué que le système théogonique du sage persan faisait jouer au principe du mal, la lutte qu'il croyait reconnaître entre des génies contraires se combattant sur le théâtre du monde, semblaient justifier à merveille les pratiques occultes dont le but est toujours d'évoquer ou de conjurer la puissance des esprits malfaisants. Aussi toute magie était ou passait pour être d'origine persane. Or, c'est précisément à cette époque et concurremment avec tous les progrès du christianisme, qu'on voit un rameau détaché du culte des Perses, depuis longtemps naturalisé dans l'empire, prendre, sans motif apparent, un développement considérable, qu'attestent à la

fois des inscriptions recueillies dans les provinces les plus diverses, et les invectives répétées des docteurs de l'Église : c'était le culte de Mithra, dieu du soleil, le premier des bons génies, le médiateur entre l'homme et le principe suprême de tout bien.

Les recherches des savants n'ont point suffisamment éclairci la nature et l'origine de ce culte. La place que tient le dieu Mithra dans la théogonie de Zoroastre, demeure un problème livré à leurs discussions et dont l'histoire générale n'a point d'ailleurs à s'enquérir [1]. Mais le fait à la fois certain et curieux que tous les monuments démontrent, c'est que, presque seule de toutes les religions de l'empire, l'adoration de Mithra croissait, au milieu de la décadence universelle des dieux, en publicité et en importance. Son introduction datait à Rome des derniers temps de la république, de la guerre des Pirates achevée et soutenue par Pompée [2];

1. Voir à ce sujet Sainte-Croix, *Mystères du Paganisme*, avec les notes de M. de Sacy, vol. II, p. 120 et suiv.; *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XVI, p. 272 et suiv.; t. XXIX, p. 120 et suiv.; Hammer, *Mémoire académique sur le culte solaire de Mithra*, Caen., 1833, chap. I. — Cet écrit contient d'excellentes indications sur tous les textes des auteurs anciens et modernes, relatifs au culte de Mithra, p. 190.—De ces diverses dissertations il semble résulter, pour un appréciateur ignorant, que Mithra était une divinité antérieure au système de Zoroastre, à laquelle on avait fait assez irrégulièrement place dans la théogonie renouvelée de ce grand sage. Les Romains le prenaient volontiers pour le dieu du Soleil, et l'assimilaient à Apollon. Mais le soleil est plutôt un des emblèmes de la nature de Mithra, que sa personnification. Voir aussi les mémoires de M. Lajard, Paris 1847, sur le culte de Mithra.

2. Plut., *Pompée*, 24.

son adoption officielle, du règne de Trajan [1]. Mais sa vaste diffusion ne commence qu'avec le règne des Antonins, et on la suit, presque sans décroissance, jusqu'à la fin même du IVe siècle. On rencontre les emblèmes mithriaques, les deux porte-flambeaux, le lion, le corbeau, le griffon, le taureau mystérieux, sur les ruines des anciens monuments d'Italie, d'Helvétie, des Gaules, de la Germanie, de la Norique, de la Pannonie, du pays des Daces [2]. On voit jusqu'au milieu du règne de Constance, des consuls, de hauts dignitaires de l'État, prendre sur les inscriptions, à côté du titre de leurs fonctions, celui des charges sacerdotales bizarres dont ils étaient investis dans ce culte exotique [3]. Le temple, ou comme on l'appelait, l'antre de Mithra, subsistait dans les souterrains du Capitole et ne fut fermé que sous le règne de Gratien. Cette popularité n'était point due à l'appât du plaisir ou de la licence. Nulle initiation, au contraire, n'était plus longue et plus laborieuse : douze épreuves tentaient la patience et le courage des novices. Il fallait

1. Hammer, p. 21.

2. Hammer, chap. VII, analyse avec soin plus de quatre-vingts de ces monuments trouvés principalement dans le Tyrol et en Transylvanie. Le plus considérable est à la villa Borghèse à Rome.

3. Voir la collection de ces inscriptions dans le même chapitre d'Hammer. Sous le n° 13 on voit des questeurs; sous les nos 30 et 31, des *Clarissimes* dédier des monuments à Mithra, en se servant des mots consacrés : Tradiderunt *Héliaca, hierocoracia, leontica*, etc., correspondant aux degrés d'initiation représentés par les emblèmes du soleil, des lions et des corbeaux. Les incriptions sont pour la plupart des années 344, 347, 350, etc. — Beugnot, *Destruction du Paganisme*, t. I, p. 160. — Voir Orelli, *Inscr. amp. coll.*, t. I, p. 344 et suiv.; 406 et suiv.

traverser une rivière à la nage, se précipiter dans le feu, souffrir la faim et la soif, endurer la fatigue et le froid. s'exposer à des coups de fouet répétés [1]. A chacune de ces épreuves correspondait un degré d'initiation figuré par l'image d'un animal symbolique. Quelque chose devait donc évidemment attirer les âmes vers ces mystères, en dépit des rigueurs de leur abord, et ce ne pouvait être que la ressemblance, soit artificielle, soit fortuite qu'ils présentaient avec certaines doctrines du christianisme, et l'emprunt qu'ils avaient faits d'un certain nombre de ses cérémonies. On y retrouvait une sorte de baptême pour la purification des péchés, une onction d'huile sainte qui rappelait la confirmation; deux ordres de sacrifices, l'un sanglant, consistant dans l'immolation d'un taureau et reproduisant ceux de l'ancienne loi juive, l'autre se bornant à une oblation de pain et de vin pareille à celle de l'Eucharistie [2]. Ce sont les docteurs chrétiens eux-mêmes, c'est Tertullien, c'est saint Jérôme qui signalent ces ressemblances, non sans quelque inquiétude. Cette imitation visible leur fait redouter une rivalité dangereuse. Et en effet, des espérances d'une vie future plus nettement exprimées que dans les religions ordinaires de l'antiquité; des aspirations ardentes vers une régénération morale; la promesse de la rémission des péchés et de la purification de l'âme, fai-

1. S. Grég. Naz., *Or.* IV, 70, avec les scolies d'Elie de Crète.
2. Tertull., *de Bapt.*, 5; *de Præscript.*, 40. — S. Justin, *Dial. cum Tryph.*, 70; *Apol.*, I, 66. — S. Jérôme, *ad Lætam epist.*, VII. — Orig., *adv. Celsum*, I, 22. — Firm. Mat. *De error. prof. rel.*, c. 28.

rémission des péchés et de la purification de l'âme, faisaient du culte de Mithra comme une contre-épreuve affaiblie du christianisme[1], plus propre peut-être qu'aucune autre forme du polythéisme à soutenir la lutte contre la religion nouvelle. De là sa faveur marquée parmi les magistrats et les courtisans qui n'avaient pas encore désespéré du triomphe des dieux. Pour tenter de nouveau les combats contre le Christ, on espérait trouver en Mithra un puissant auxiliaire.

Telles étaient les forces diverses, considérables mais divisées, dont disposait encore le paganisme. C'était une armée puissante, mais en désordre et débandée. Pourtant, qu'une doctrine prît naissance dans le sein de la philosophie, assez vaste pour tout embrasser dans son sein ; qu'un chef s'élevât dans l'empire, assez énergique pour tout réunir sous une seule main, un dernier effort était encore possible et un dernier espoir était permis.

Ce système et bientôt ce chef se trouvèrent. C'est du sein de la nouvelle école philosophique d'Alexandrie qu'ils devaient sortir.

Nous avons fait connaître le but que s'était proposé cette philosophie. C'était, on l'a vu, un système destiné

1. Tertull., *de Præscript.*, ibid. Et imaginem resurrectionis induit. — S. Justin, *Dial. cum Tryph.*, *loc. cit.*, Quando autem ex virgine genitum audio Perseum. — L'idée de l'enfantement de Persée par une vierge tenait une grande place dans le culte de Mithra, et c'était à cette tradition, évidemment d'origine chrétienne, que se rattachait le grade mithriaque intitulé *Persica*. On trouve aussi sur des inscriptions mithriaques ces mots d'apparence chrétienne : In æternum renatus. (Orelli, p. 409, inscrip. 2352.)

à réunir dans un vaste éclectisme toutes les doctrines de spiritualisme et de morale élevée qu'avait produites la science grecque. La subtile dialectique de l'école d'Élée, la Théodicée de Platon, moins nuageuse et plus accessible à l'intelligence humaine, la métaphysique solide et raisonnée d'Aristote : toutes ces formes diverses de la pensée grecque, parties d'une aspiration commune vers l'infini, mais longtemps séparées par des querelles d'école, Plotin et ses disciples avaient entrepris de les pacifier par une ingénieuse conciliation. Ils avaient poursuivi cette tentative de paix à tous les degrés de la science, depuis l'analyse des facultés de l'âme jusqu'à la description de la nature de Dieu. Leur Dieu triple et un, pâle contrefaçon de la Trinité chrétienne, résumait dans sa multiple nature les trois formes que la Grèce avait fait prendre à l'idée de Dieu : l'abstraite unité de Parménide, le Démiurge du Timée et le moteur immobile du philosophe de Stagyre [1]. A l'ombre de cette union, plus nominale que réelle, les diverses sectes philosophiques avaient momentanément posé les armes ; et bientôt, réunies plus efficacement encore par une haine commune, elles avaient tourné contre le christianisme vainqueur leurs forces trop longtemps épuisées par des luttes intestines.

Ce qu'elle avait fait pour la philosophie, l'école néo-platonicienne d'Alexandrie était fatalement appelée à

1. Voir première partie de cette histoire, t. I, p. 360 et suiv. ; et t. II, Éclaircissement A, p. 417-425.

l'essayer tôt ou tard pour le culte. Elle devait tenter, entre les religions diverses, la même conciliation éclectique qu'elle avait su habilement faire régner entre les systèmes métaphysiques. La polémique qu'elle avait entreprise contre le christianisme, la popularité dont elle jouissait dans les rangs des païens, tout lui faisait un devoir et presque une nécessité de devenir ainsi le point central et comme la citadelle du polythéisme aux abois.

Longtemps, il est vrai, elle avait hésité à descendre dans l'arène populaire. Fortement attachée aux formes extérieures du vieux culte qui représentait pour elle le brillant passé de la Grèce, elle éprouvait pourtant pour les pratiques de la religion commune le dédain secret qui convenait à une héritière de Socrate et de Cicéron. Plotin, Porphyre même, bien qu'ennemis très-déclarés du christianisme et respectant dans la religion établie le soutien de l'État et la tradition des ancêtres, n'étaient au fond que des déistes déguisés; ils toléraient la pluralité des dieux comme un utile préjugé, et ne voyaient dans les récits de la mythologie que des symboles poétiques de vérités cachées au vulgaire. Mais ces rapports de politique et de politesse, composés d'hommages extérieurs et de réserves discrètes, qui avaient subsisté si longtemps entre la philosophie et la religion grecques, ne pouvaient plus être maintenus par ces temps d'orage où tout périssait dans le même tourbillon. Une alliance plus intime était nécessaire pour faire face à une destruction menaçante. Le polythéisme décrédité demandait aux philoso-

phes de le relever dans l'estime des sages. La philosophie détrônée avait aussi besoin elle-même de chercher des appuis dans la foi populaire. Unir fortement ces débris de religion et de philosophie vaincues, enlacer l'un à l'autre tous ces tronçons, c'était la condition nécessaire pour tenter de nouveau une lutte désespérée. L'école alexandrine le sentit et tenta l'entreprise sous les yeux mêmes et malgré la répugnance de Porphyre.

Deux doctrines en particulier, empruntées à la métaphysique et à la psychologie de Plotin lui-même, pouvaient se prêter, pour le but qu'il s'agissait d'atteindre, à une interprétation élastique. Des trois personnes ou hypostases, l'Unité, l'Intelligence et l'Ame, qui constituaient, dans le système néoplatonicien, la triple unité du Dieu suprême, une seule communiquait avec le monde dont elle avait réglé et maintenait l'ordonnance : c'était l'Ame, unique canal de communication entre l'infini et le fini, entre l'éternité et le temps, entre l'être pur et absolu et les phénomènes changeants d'un monde mobile. L'Ame divine était l'auteur direct de l'univers sensible. Mais cette âme elle-même, seule personne divine en relation avec le monde, ne l'avait pas fait sortir du néant tout entier, et d'un seul coup, par un *fiat* créateur, à l'exemple du Dieu de la Genèse. C'était au contraire par une série d'émanations, par une suite de chutes successives, que la vie, détachée de la triade suprême où elle résidait essentiellement, était venue enfin animer la matière encore informe dont l'univers était sorti. Une série

d'êtres intermédiaires s'engendrant l'un l'autre, une série d'*âmes individuelles*, comme on les nommait pour les distinguer de l'Ame générale et suprême, peuplaient ainsi tout l'intervalle qui sépare la nature de son premier et éternel principe. Au sommet de cette chaîne étaient les corps célestes, les astres glorieux et brillants; au centre, l'âme humaine ; le dernier anneau était formé par la matière brute et inorganique. Sur cette longue échelle il était facile, on le voit, de placer toute une théogonie pareille à celle d'Hésiode ou de Zoroastre. Au-dessus de l'homme, au-dessous de lui, plus dégagés de la matière ou plus absorbés en elle, on pouvait imaginer des êtres protecteurs ou malfaisants, des dieux, des démons, des génies. Tout l'Olympe des Grecs pouvait habiter à des degrés divers, mais à l'aise, sur les pentes de cette dégradation de l'être. Plotin lui-même, et surtout Porphyre, ne s'étaient pas complétement refusés à des assimilations de ce genre. Ils avaient consenti plus d'une fois à donner aux êtres supérieurs à l'homme que reconnaissait leur philosophie le nom des dieux de la Grèce, à attribuer aux astres, aux corps lumineux, par exemple, une action directe non-seulement sur le monde physique, mais sur la destinée des êtres raisonnables et moraux. Mais ces ambages d'une pensée enveloppée de poésie avaient, il est vrai, dans leur bouche, le caractère d'allusions symboliques plutôt que d'une doctrine bien arrêtée[1]. Entre les mains de leurs dis-

[1] Ces très-rapides extraits, dont nous n'ignorons pas l'insuffisance,

ciples il en devait être tout autrement. Ce qui n'était que l'accessoire pouvait devenir le principal; ce qui n'était qu'une concession faite à des préjugés populaires pouvait devenir le fondement de toute une doctrine, et par cette porte laissée ouverte, toute la mythologie, toutes les mythologies même, pouvaient rentrer avec les honneurs philosophiques.

Telle était la première planche de communication, le premier pont jeté, pour ainsi parler, entre la philosophie néoplatonicienne et le polythéisme. Mais ce n'était pas tout: l'école d'Alexandrie ne faisait pas seulement descendre l'âme humaine, par une suite de chutes suc-

sont tirés du livre 5 des *Ennéades* de Plotin, et des traités de Porphyre, *de Abstinentia* et *de Antro Nympharum*, très-savamment analysés par M. Jules Simon : *Histoire de l'école d'Alexandrie*, t. I, p. 497 et suiv.; t. II, p. 128 et suiv. et par M. H. Vacherot, *Histoire critique de l'école d'Alexandrie*, t. I, p. 458 et suiv.; t. II, p. 105 à 110. Les questions se pressent dans la pensée devant ces importants sujets, et ce n'est malheureusement pas dans une histoire générale qu'il est possible de les traiter, encore moins de les résoudre. Comment, dans le système de Plotin, l'Ame créait-elle le monde? Est-ce par émanation, de manière à y rester mêlée et à en demeurer la substance commune? Qu'est-ce que cette matière avec laquelle l'Ame communique, et dont la participation plus ou moins grande constitue les diverses catégories d'êtres? De quel genre d'existence est-elle douée, puisque l'Être absolu réside dans la triade divine, etc? Est-elle simplement le néant, le non-être?... Et alors comment l'Être peut-il entrer en rapport avec lui? D'où peuvent provenir des êtres malfaisants dans un système où tout être émane du Bien suprême et y reste attaché sans jamais s'en séparer complétement? etc., etc. Toutes ces questions auraient besoin d'être examinées, et sur beaucoup de points on ne pourrait arriver à une clarté que la subtilité philosophique a souvent eu pour but de fuir plutôt que de rechercher. Mais on conçoit que nous ne puissions en aucune manière nous y arrêter ici. Voir aussi la savante traduction des *Ennéades* de M. Bouillet, Paris, 1857, et les dissertations qui la précèdent.

cessives, des hauteurs de l'Être absolu : elle lui enseignait aussi à y remonter par l'étude et par la vertu. A l'aide de la logique péripatéticienne et de la dialectique de Platon, par l'effort combiné des *Catégories* et des *Idées*, elle élevait l'intelligence de l'homme jusqu'à ces notions du bien, du beau, de l'Être, dont l'ensemble constitue la Divinité. Les sens, l'analyse, le raisonnement, toutes les facultés de l'âme, conjointement mises en œuvre et exercées avec puissance, conduisaient les disciples de Plotin jusqu'aux plus hautes régions de la métaphysique. Là, pourtant, se rencontrait un point que toutes les forces de la pensée seule ne pouvaient atteindre, un voile que la raison seule ne pouvait soulever. La première hypostase de la Triade, l'Unité pure, le Bien par essence, l'Absolu exempt de tout phénomène et étranger à toute affection, l'Être sans nom, comment la connaissance humaine pouvait-elle l'aborder? Dans cet abîme aucun regard ne peut plonger : dans cette région du silence aucune voix ne peut se faire entendre. L'être créé, contingent, mobile, ne peut entrer en aucune relation avec l'immutabilité pure. Aussi n'est-ce par aucune faculté humaine que l'homme, dans le système néoplatonicien, se met en communication avec cette suprême forme de l'Être divin : c'est au contraire par une faculté supérieure à lui, qui l'enlève à son essence, le transfigure et l'absorbe. Ce que la raison ne peut lui faire connaître, l'extase le lui révèle. Sous le nom d'extase, l'école néoplatonicienne entend non une fa-

culté, mais un état de l'âme. C'est l'être individuel qui disparaît et qui se perd dans la contemplation de l'être infini dont il est sorti autrefois, auquel il doit retourner un jour. Un vif amour de la vérité, une soif de la posséder, suppriment pour un moment, dès ici-bas, les limites de la nature finie et lui permettent de s'abreuver et de se fondre dans la source même de son être. Ce n'est point alors l'âme qui connaît Dieu, c'est Dieu qui descend en elle : il n'y a pas deux êtres, l'un connaissant, l'autre connu; il n'y a plus, pour parler le langage technique, un sujet et un objet de la connaissance; l'homme ne connaît pas Dieu, il est fait Dieu pour un instant : l'éclair de l'extase, en le touchant, l'a déifié. Il participe aux conditions de cette nature divine qui ne peut avoir d'autre objet d'amour et d'intelligence qu'elle-même, et pour qui être, aimer et penser sont une seule chose [1].

Cette théorie de l'extase est le sommet de toute la doctrine néoplatonicienne. L'extase est le terme dernier de toute connaissance, et le couronnement de la vertu parfaite. L'extase n'est pas le partage de tout le monde. C'est par un patient amour du vrai, par une constante pratique du bien; c'est par la mortification des sens, le détachement des passions, c'est par le mépris du corps et de la terre, que le sage de Plotin doit mériter cette

1. Plotin., *Ennéades*, I, IV et VI. — Porphyre, *Vita Plotini*. — Jules Simon, t. I, p. 555 et suiv. — Vacherot, t. I, p. 534 et suiv.; t. II, p. 110 et suiv.

anticipation de l'immortalité divine. C'est en cessant d'être homme qu'il peut se rendre digne de devenir Dieu. Des pratiques austères renouvelées de Pythagore, excitées peut-être encore par l'émulation des exemples chrétiens, avaient seules révélé à Plotin l'existence de cet état surnaturel. Porphyre en traçait le tableau dans son traité *de l'Abstinence*, et, empruntant presque les paroles de l'Esprit-Saint, il engageait les hommes à purifier leur corps, comme le temple où doit descendre la gloire de Dieu. Sa lettre à sa femme Marcelle respire le même enthousiasme d'austérité. Son dégoût des choses de la terre était même poussé si loin, qu'il fallut l'intervention de Plotin pour le détourner du suicide. Et lui-même cependant, malgré tant d'efforts, n'avait goûté que rarement les douceurs de l'extase. « Pour moi, dit-il, en racontant les merveilles de la vie de son maître, je n'ai été uni qu'une seule fois à Dieu, à l'âge de quarante-huit ans. »

Qui le croirait, pourtant? Cette doctrine de l'extase, où respire un parfum si touchant de sainteté, cette essence épurée d'amour divin, était précisément ce qui devait fournir aux disciples de Porphyre lui-même le moyen de faire rentrer par un nouveau détour dans leur système les plus basses et les plus grossières pratiques de la superstition. Ce qu'il y avait d'insaisissable pour l'intelligence dans cette transformation momentanée de l'âme, ce qu'il y avait de merveilleux dans cette apothéose de l'individu, cette action mystérieuse de la Di-

vinité sur l'intérieur de l'homme, ces vues ouvertes sur un monde surnaturel, c'était là ce qui devait servir de transition pour ramener, par degrés, au sein même de la philosophie, tous les prestiges de l'idolâtrie populaire.

Les liens qui unissent la double substance dont notre être est composé, sont si subtils, en effet, et si délicats, que de l'enthousiasme de l'âme à l'exaltation des nerfs il n'y a qu'un pas facilement franchi. Au lieu de se préparer à l'extase par le long exercice des vertus morales, qu'on essayât, par exemple, de s'y élever brusquement par l'effet d'excitations physiques, de pratiques ou de paroles sacramentelles; qu'on fît dépendre la présence efficace et salutaire de Dieu dans l'âme, non de l'habitude de se perdre dans la contemplation de son essence, ou d'un vif désir de s'élever jusqu'à lui, mais d'une manière convenue de l'invoquer, d'une forme liturgique de cérémonies et de prières : à l'instant on quittait la voie d'un mysticisme idéal pour rentrer dans les sentiers battus du polythéisme. Ce fut là ce que fit, au bout de très-peu d'années, toute l'école néoplatonicienne. En changeant les conditions de l'extase, elle en changea aussi toute la nature. Au lieu d'écouter, dans le silence, la parole intérieure révélée par la philosophie, on la vit retourner au pied des autels, dans l'antre des oracles ou des sibylles. Les évocations, les chants magiques, les sacrifices sanglants, reparurent comme autant de moyens de produire l'extase, en élevant l'homme à Dieu ou en faisant descendre Dieu vers l'homme. Avec une interpré-

tation mystique, avec une direction d'intention morale, on en revint à sanctifier toutes les bizarreries de l'imagination ou de la coutume. Des régions éthérées de l'enthousiasme, on retomba, sans transition, dans la fange de la magie. Cette pente et cette chute n'ont été que trop souvent l'histoire des mysticismes humains.

Porphyre vécut assez pour voir poindre et pour déplorer cette métamorphose. Il vit construire sous ses yeux toute une théorie dont le but était de considérer les pratiques du culte extérieur comme autant de recettes pour produire l'extase et qui arrivait par là à leur donner un caractère de légitimité philosophique. Cet art nouveau reçut un nom particulier. On l'appela la théurgie, l'action de Dieu ou l'art de produire Dieu. Il y eut une science, plus mécanique que morale, ayant pour but avoué d'appeler Dieu sur la terre.

Le vieux maître s'en effraya ; cette grossière traduction de ses rêveries lui causa une indignation qu'il exprima presque sans prudence. Dans une lettre adressée au prêtre égyptien Anébon, il fit, avant de mourir, assez rudement le procès aux adeptes du nouvel art et, à leur occasion, à la mythologie tout entière. Il s'efforce, dans ce traité, de démontrer aux nouveaux enthousiastes qu'ils rabaissent et déshonorent l'idée de Dieu. « Les dieux sont impassibles, dit-il,..... c'est donc vainement qu'on pense les concilier, les fléchir par des invocations, des expiations, des prières..... Ce qui est impassible ne peut être ni ému, ni contraint..... Je vois

des gens, ajoute-t-il, qui croient deviner l'avenir par une sorte d'enthousiasme et de transport divin, et bien qu'ils veillent et aient tous leurs sens en action, ils ne semblent pas maîtres d'eux-mêmes; et ils arrivent à cet état pour avoir entendu le son des cymbales ou des tambours, ou quelque chant consacré..... ou pour avoir bu d'une certaine eau..... ou respiré une certaine vapeur..... ou s'être servis de certains caractères sacrés..... Et je me demande si la divinité est à ce point aux ordres des hommes, qu'on puisse connaître sa volonté par des moyens si vulgaires..... C'est pour moi la cause d'une grande émotion, de penser que ceux dont nous invoquons le secours, parce qu'ils sont doués d'une puissance supérieure à nous, nous leur demandons en même temps de nous obéir comme s'ils nous étaient inférieurs..... Il est donc bien à craindre que tout cela ne soit que des arts d'imposteur, que nous n'attribuions aux dieux ce que nous souffrons en nous-mêmes, et que nous ne nous fassions de la Divinité une idée tout autre que ce qu'elle est réellement [1]. »

Pour l'honneur de la philosophie, Porphyre avait raison. Mais il ne s'agissait déjà plus d'honneur ; il s'agissait de vivre ; il s'agissait d'appuyer l'école au temple pour résister au flot chaque jour montant de l'inondation chrétienne. Les dédains de la science devaient plier sous la nécessité, et les scrupules des phi-

1. Porphyrii *Epistola ad Anebonem*, dans les œuvres de Jamblique. — Ox., 1678, p. 2-6, passim.

losophes cédaient devant l'intérêt pressant de la politique. La protestation timide de Porphyre ne tarda pas à être réfutée, en règle, dans un vaste traité que nous possédons encore, et qui se recommande du nom de Jamblique, son plus fameux disciple et son héritier dans la direction de l'école. Quel qu'en soit l'auteur véritable, que Jamblique en ait été l'inspirateur ou l'écrivain, il n'importe : le traité *des Mystères d'Égypte* n'en demeure pas moins comme le pacte d'alliance conclu dans un jour de détresse entre la science et la fable[1].

L'auteur s'y déclare dès le début très-résolûment polythéiste. Il y a pour lui deux ordres d'êtres supérieurs à l'homme, les dieux et les démons. C'est là la première et capitale division des êtres. Au-dessous des démons viennent les héros : les âmes n'arrivent qu'au dernier degré de l'échelle, et chacune de ces classes d'êtres se rattache à celle qui la précède, dont elle émane directement et dont elle reproduit l'image en l'affaiblissant. Dieux, démons, héros, tous ont, à des degrés divers, les attributs de la Divinité[2]. Tous sont également impassibles, mais tous exercent pourtant sur l'âme de l'homme une action qui modifie son état sans altérer leur repos[3]. Les prières, les invocations, les cérémonies,

1. Jamblici Chalcidensis, *De mysteriis liber*, Oxonii, 1678. Un autre traité attribué à l'ami et au préfet de Julien, Salluste, *de Diis et mundo*, Turici, 1821, a le même caractère et ne s'en distingue que par d'assez légères différences. Le but est le même : c'est toujours de mettre le polythéisme en harmonie avec la science alexandrine.

2. *Ibid.*, sect. I, cap. 5-7.

3. *Ibid.*, cap. 9

n'agissent donc point sur les dieux, mais ils agissent sur l'homme par l'effort qu'ils lui font faire pour s'élever vers la Divinité[1]. Le point culminant de cet effort, c'est l'enthousiasme extatique, source de toute science divinatoire. C'est en s'unissant à Dieu que l'âme apprend à le connaître, à pénétrer l'avenir, à devenir sur tous les points l'interprète de la connaissance divine[2]. Les actes matériels qui accompagnent, qui préparent et précèdent ces transformations morales, n'ont pour effet que d'y disposer l'être humain tout entier, par suite de cette harmonie générale du monde qui fait que toutes les forces de la nature, soit physiques, soit spirituelles, agissent dans le même sens et conspirent au même but. Les paroles sacramentelles, les sons, les cymbales, tout l'appareil des cérémonies sont des échos et des images de cette harmonie universelle du sein de laquelle l'homme est sorti et où il tend à rentrer par l'extase. C'est ainsi que la nature physique tout entière, œuvre de Dieu comme l'homme, concourt à élever l'âme vers son auteur et son centre[3].

Toute cette théorie, développée avec lucidité et chaleur, n'est dépourvue ni de charme, ni même de pureté morale. Revendiquant ainsi par d'ingénieux artifices la dignité philosophique du polythéisme, Jamblique voudrait laisser en dehors tout ce que la corruption des

1. Jamblici Chalcidensis *De mysteriis liber*, sect. I, cap 13.
2. *Ibid.*, sect II.
3. *Ibid.*, sect. III, 9.

âges y avait mêlé de puérilités trop choquantes. Il distingue avec soin, à plusieurs reprises, la théurgie, véritablement divine, agissant sur la partie élevée de l'âme, et la magie, grossier produit de l'illusion des sens[1]. Il voudrait épurer le culte en le sanctifiant, ennoblir le merveilleux en le réhabilitant. En tendant la main au vulgaire, il voudrait au moins que ce fût pour le faire monter de quelques degrés vers la sagesse.

L'effort était vain : on ne pouvait s'arrêter sur une telle pente. La superstition, une fois introduite ainsi dans le sanctuaire philosophique, y devait pénétrer tout entière, avec son cortége d'erreurs, de sottises et de crimes. A partir de ce moment, la crédulité élevée publiquement à l'état de science se donna carrière, même parmi les rangs des meilleurs adeptes de l'école. Sous prétexte d'éprouver ou de décrire les effets de l'enthousiasme, il n'y eut plus de sophiste qui n'eût à raconter sur lui-même ou sur ses maîtres quelque prodige bien merveilleux. Les prédictions, les évocations d'esprits, les opérations miraculeuses, devinrent les signes ordinaires de la vocation philosophique; et les tableaux que dans les premières années du v[e] siècle l'historien Eunape nous trace de la vie des savants qu'il avait connus, ne diffèrent plus essentiellement de nos contes de sorciers. C'est ainsi qu'il nous montre Jamblique lui-même, élevé dans ses prières de dix coudées

1. *De mysteriis liber*, sect. III, 20, 25, 26.

au-dessus de terre; puis faisant sortir à son commandement, des ondes d'une fontaine, les génies et les amours auxquels la source est consacrée[1]. Un peu plus loin, c'est Œdesius, successeur de Jamblique, qui, divinement averti par un oracle des dangers de la profession de philosophe sous un empereur chrétien, va se cacher dans une retraite en dépit des efforts de ses disciples[2]. Puis, c'est Eustathe, moins célèbre encore par ses propres aventures que par celles de sa femme Sosipètre, élevée dans son enfance par des génies et qui connaissait si bien l'avenir, qu'en se mariant elle put prédire le nombre, les vertus, les qualités des enfants qu'elle devait avoir, et la durée de la vie de son fiancé[3]. Tous ces contes, répétés dans les écoles, répandaient dans les rangs du peuple la réputation des philosophes, et ceux qui n'auraient pas compris leurs doctrines se sentaient pénétrés de respect au récit de leurs prodiges.

Par cette condescendance, en effet, qui l'a déshonorée aux yeux de la postérité, la nouvelle école philosophique s'assurait quelques jours de popularité et même de puissance. Son concours rendait aux dieux du polythéisme quelque chose de ce qui leur avait manqué pour combattre leurs victorieux ennemis. Un des mérites principaux de la religion chrétienne avait été d'offrir aux hommes des croyances à la fois populaires et sublimes,

1. Eunape, *Vitæ sophistarum*, Paris, 1849, p. 459.
2. *Ibid.*, p. 464.
3. *Ibid*, p. 469.

et de réunir autour d'un même autel des enfants et des docteurs. L'alliance de la philosophie alexandrine et des fables païennes reproduisait d'une façon grossière et artificielle, et, par conséquent, bien moins saisissante, ce mélange pourtant toujours efficace de science et de foi. Elle donnait un *credo* commun à la foule qui se pressait dans les cirques et dans les temples, et aux maîtres qui enseignaient dans les écoles. Des rangs du paganisme pouvait maintenant s'élever un homme à la fois lettré et croyant : et si les jeux du hasard ou la sévère justice de la Providence lui mettaient un jour une couronne sur le front, armé de la force que donnent une croyance ferme et une science profonde, il pouvait ouvrir à l'erreur de nouvelles destinées et soumettre la vérité à de nouvelles épreuves.

CHAPITRE III.

LA JEUNESSE DE JULIEN.

(345-356.)

La paix momentanée de l'Église, en laissant les esprits se rasseoir et se préparer à de nouvelles luttes, rendait aussi au pouvoir civil plus de liberté pour prendre, contre les dangers croissants de l'empire, des précautions devenues nécessaires. A mesure que le souvenir du grand Constantin s'éloignait, et que l'incapacité de ses successeurs était rendue manifeste, les habitudes d'obéissance que son génie avait fait renaître s'affaiblissaient. Les deux plaies mal fermées de la société romaine, l'anarchie intérieure et la faiblesse de la défense des frontières, se rouvraient par degrés. On recommençait à parler de soulèvements et d'invasion.

La guerre de Perse était rallumée, ou plutôt, comme nous l'avons vu, elle n'avait jamais cessé. Mais chaque jour elle s'envenimait davantage par la complication des passions et des persécutions religieuses. Les chrétiens de Perse avaient perdu dans Constantin un protecteur, dont la renommée, plus encore que l'intercession, les défendait contre la haine d'une caste sacerdotale

intolérante. Presque au même moment, Tiridate, roi d'Arménie, autre voisin de Sapor, allié intime et coreligionnaire de Constantin, avait également terminé ses jours, et il n'avait pas fallu beaucoup d'efforts à Sapor, pour réduire son successeur Chosroès dans une sorte de vasselage [1]. De ce côté non plus, par conséquent, les chrétiens n'avaient plus de défense à espérer. Dès lors, débarrassé de toute crainte, Sapor II, d'un naturel prudent, mais au fond cruel, donna librement carrière à sa passion contre des sujets en qui il voyait à la fois des rebelles et de secrets agents de l'étranger. Le centre de la foi chrétienne était à Rome, et tout chrétien paraissait aux yeux de Sapor un Romain déguisé. Les deux causes du Christ et de Rome lui semblaient intimement unies, d'autant plus qu'à la porte même de son empire, il les trouvait toutes deux représentées par un même homme, l'évêque de Nisibe, Jacques, un des héros de la foi de Nicée. Jacques était tout ensemble un intrépide chrétien et un ardent patriote. Son âme, fortifiée contre tous les périls par le long usage des austérités, bravait, d'une hardiesse égale, les ennemis de la foi et ceux de l'empire. Sa métropole, Nisibe, nommée aussi Antioche de Mygdonie, à cause de sa situation semblable à celle de la capitale de la Syrie et de la rivière Mygdone qui la traverse et va se jeter dans le Tigre, passait pour la clef de la Mésopotamie. Ses redoutables fortifications gardaient la route

1. Moïse de Chorène, l. II, c. 89; l. III, c. 1-9, p. 226-240. Gibbon. chap. 18.

de l'Asie Mineure [1]. C'était le premier obstacle que rencontraient les armées persanes dans toutes leurs expéditions, et toujours elles trouvaient la ville mise en défense par les soins vigilants de son évêque, et les citoyens animés, par cet exemple, d'une ardeur et d'une fermeté de courage rares chez des Romains de la décadence. Jacques était, du reste, populaire et respecté dans toutes les colonies chrétiennes de la Perse, qu'il avait souvent parcourues, et dont beaucoup lui devaient leur conversion [2]; et Sapor était naturellement fort irrité de voir ainsi le même nom que redoutaient ses armées, invoqué et béni par une partie de ses sujets dans leurs prières.

Cette irritation fut habilement exploitée à la fois par les Mages, toujours fort ennemis de toute religion nouvelle, et par les Juifs, restés assez nombreux le long de l'Euphrate, depuis la captivité de Babylone, et qui avaient su gagner la faveur de la reine [3]. Les chrétiens se virent bientôt désignés comme les espions de la cour impériale. On les chargea d'impôts insupportables, espérant, dit Sozomène, que, comme la plupart d'entre eux avaient embrassé la pauvreté, ils seraient hors d'état de payer, et se verraient ainsi, ou contraints d'abjurer, ou réduits à se mettre en contravention directe avec les lois de l'État. Bientôt même on trouva ces détours

1. Amm. Marc., xxv, 8 : Constabat enim orbem Eoum in ditionem potuisse transire Persidis, nisi hæc civitas, habili situ et mœnium magnitudine, restitisset.

2. Theodoret., *Vita patrum*, i, p. 675 — Tillemont, vol. vii, p. 77.

3. Soz., ii, 9.

superflus, et un édit royal, rendu vers l'année 343 [1], condamna tous les prêtres à faire abjuration, sous peine de mort, ordonna la destruction des églises, et cita l'évêque de Ctésiphon, Siméon, à comparaître devant le roi, pour rendre compte de ses méfaits.

Siméon parut, en effet, au jour marqué, chargé de chaînes. Il entra le front haut, et fit quelques pas devant le trône royal, sans se prosterner suivant la mode de Perse, à laquelle, jusque là, les chrétiens n'avaient fait aucune difficulté de se conformer. Le roi lui demanda, fort en colère, ce que signifiait cette insolence nouvelle. « C'est, dit l'intrépide vieillard, que l'on m'amène devant « vous pour trahir mon Dieu. Quand je venais comme « votre sujet, je n'ai point refusé de vous rendre les « respects dûs à un souverain; mais il n'est point per- « mis de s'incliner, au soldat qui vient défendre sa reli- « gion et la vérité. » — « Adore le soleil, lui dit Sapor, « et je te comblerai d'honneurs. Si tu refuses, et toi, et « toute la race des chrétiens, vous êtes perdus. » — Ni menaces, ni promesses ne firent effet sur Siméon; mais, pour lui donner le temps de réfléchir, le roi consentit qu'il fût ramené ce jour là en prison.

1. Nous adoptons cette date, avec Tillemont et Baronius, conformément à la *Chronique* de S. Jérôme, mais contrairement à Sozomène et à Théodoret, et à la chronique de Théophane, qui placent la grande persécution sous le règne de Constantin. Ce serait même, suivant ces historiens, à l'occasion de cette persécution que Constantin aurait écrit à Sapor la lettre que nous avons rapportée plus haut (première partie de cette histoire, t. II, p. 312 et suiv.); mais cette lettre ne fait aucune mention d'une persécution imminente.

Au moment où Siméon franchissait le seuil de la salle, un vieil officier qui était de garde à la porte s'inclina et mit un genou en terre devant lui. Le confesseur lui jeta un regard de colère, et passa en détournant le visage. L'officier s'attacha à ses pas, fondant en larmes et déchirant ses vêtements. C'était un eunuque, du nom d'Ustazade, très-attaché à la famille régnante, et qui avait même veillé sur l'enfance du roi, pendant sa longue minorité. Il était chrétien d'origine, et l'avait été longtemps aussi de profession; mais les menaces de l'édit et une vive affection pour son royal élève, avaient triomphé de sa fidélité, et peu de jours auparavant il s'était décidé à adorer le soleil. La vue du péril et du courage de son ancien pasteur, qui avait été longtemps son ami, lui ouvrait les yeux sur sa faute.

Repoussé par la généreuse indignation de Siméon, Ustazade alla dépouiller ses riches vêtements de cour, et, revêtu d'une robe noire, revint s'asseoir à la porte du palais, en poussant de sombres gémissements. « Malheur à moi, disait-il! quel jugement portera donc de moi le Dieu que j'ai renié, puisque Siméon, mon ami, ne veut même plus me regarder? » Le roi, informé de cette scène lugubre, appela son vieil ami auprès de lui, et lui demanda avec intérêt quel malheur l'avait frappé. « Aucun malheur, ô roi, répondit l'eunuque; plût à Dieu que je fusse atteint de quelque mal!... Je gémis au contraire de ce que je vis quand je devrais être mort, et de ce que je vois ce soleil que j'ai adoré pour

vous plaire. J'ai doublement mérité la mort : J'ai trahi mon Dieu, et trompé mon roi. Mais, par le Dieu créateur du ciel et de la terre, c'en est fait, je ne changerai plus. » Sapor, contrarié de cette défection inattendue, n'en conçut qu'une colère plus vive contre les chrétiens qui lui enlevaient ainsi ses meilleurs amis. Plusieurs jours furent employés à obtenir d'Ustazade, soit par intimidation, soit par des caresses, qu'il ne donnât pas le funeste exemple de l'insubordination ; mais, ne pouvant arracher de lui une nouvelle faiblesse, Sapor enfin perdit patience et crut que le supplice d'un favori serait plus propre que toute autre chose à répandre la terreur, et à faire connaître son inflexible volonté. Il ordonna donc qu'on tranchât la tête à Ustazade. L'eunuque apprit sa sentence sans faiblesse; mais, comme dernier témoignage de sa fidélité à Dieu et à son maître, il demanda pour unique grâce qu'on fît crier dans la ville par un héraut public, qu'Ustazade mourait, non pour avoir trahi l'État, mais pour n'avoir pas voulu adorer le soleil. Il périt le Jeudi Saint, et le lendemain Siméon subit le même sort avec cent autres prêtres chrétiens [1].

La persécution devint alors atroce et générale. Les Mages et les Juifs parcouraient les campagnes et les villages, pour découvrir les retraites des chrétiens et les livrer aux bourreaux. Les sœurs de saint Siméon, accusées de sorcellerie et d'empoisonnement, puis livrées à

1. Soz., II, 9, 10 et suiv.

des juges criminels, qui essayèrent en vain de les corrompre, périrent dans un affreux supplice. On scia leurs corps par la moitié; on en attacha les lambeaux à des poteaux, et la reine, à qui les Juifs avaient persuadé qu'une maladie ancienne dont elle souffrait était l'effet de leurs sortiléges, ne rougit pas de passer entre ces hideux trophées. Sadoth, le nouvel évêque de Ctésiphon, puis des moines, des solitaires sans nombre, vinrent grossir aussi, pendant plusieurs années consécutives, la phalange céleste des martyrs [1].

Ces rigueurs contre des amis supposés de Rome avaient pour conséquence naturelle un redoublement d'activité dans la guerre suivie contre Rome même. Aussi les événements militaires se multiplient vers cette époque, et croissent en importance. Un siége inutile de soixante-dix jours devant Nisibe, remplit toute la campagne de 347 [2]; mais, dès le commencement de la suivante [3], Sapor était en armes sur le Tigre, à la tête de toutes les forces de son royaume, qu'il commandait lui-même, et auxquelles il avait joint de nombreuses troupes d'auxiliaires. Constance, accouru de son côté avec un armement moins considérable, ne voulut pas disputer le passage à une armée A D 346-348

1. Soz., II, 9, 10 et suiv.
2. 346 ap. J.-C. — U. C. 1099. — Indiction, IV. — Constantius IV et Constans III coss. — 347 ap. J.-C. — U. C. 1100. — Indiction V. — Rufinus et Eusebius coss.
3. 348 ap. J.-C.; U. C. 1101. — Indiction VI. — Philippus et Flavius coss.

supérieure à la sienne. Les Perses traversèrent donc sur trois points le fleuve qui servait de frontière à l'empire, et vinrent former un camp retranché dans une plaine de Mésopotamie, voisine de la ville et de la montagne de Singare. Les Romains, ne pouvant éviter plus longtemps la bataille, s'avancèrent pour les déposter. Sapor, usant alors de stratagème, laissa sur les remparts du camp et sur les collines avoisinantes la plupart de ses gens de trait, rangea sa grosse cavalerie devant le camp même, et ne vint au-devant de l'ennemi qu'avec la moindre partie de ses forces. Un premier engagement eut lieu, mollement soutenu par les Romains qui soupçonnaient quelque piége. Mais Sapor, se faisant élever sur les boucliers de ses soldats, pour mesurer la profondeur des colonnes romaines, et feignant d'être épouvanté de ce qu'il apercevait, donna précipitamment le signal de la fuite. Le mouvement fut exécuté avec une terreur si bien jouée et qui devint si promptement communicative dans tous les rangs, que les Romains, jusque là en défiance, perdirent toute prudence. Ils se lancèrent à la suite de leurs ennemis, sans écouter les conseils de quelques généraux mieux avisés, et de Constance lui-même, qui leur montrait vainement du doigt les archers retranchés sur les hauteurs. Au premier moment, l'élan des Romains fut tel qu'ils emportèrent d'assaut le camp des Perses, entrèrent dans la tente du roi et s'emparèrent de son jeune fils, qu'ils mirent à mort sur-le-champ, dans un cruel

emportement. Sapor, sans se laisser émouvoir, les laissa faire main-basse sur toutes les richesses du camp; et ce ne fut que quelques heures après que, profitant de la nuit qui s'avançait et de la fatigue des pillards, accrue par l'extrême chaleur du jour et de la saison, il revint à la charge subitement avec ses archers, et jeta toute l'armée romaine dans une déroute inattendue. Ce fut, au dire des historiens, le plus grand avantage que les Perses eussent remporté sur les aigles romaines depuis Crassus et Valérien. Constance y perdit ses meilleurs généraux. Le succès avait pourtant été si chèrement acheté, que Sapor crut devoir s'en contenter, et repassa rapidement la rivière, en rompant les ponts derrière lui. Il laissa à l'empire près de dix-huit mois de relâche [1].

Ce ne fut en effet que vers la fin de l'année 349 [2], qu'il revint mettre pour la troisième fois le siége devant Nisibe. Il avait fait appel, dans cette campagne, à tous ses alliés, et soulevé même le fond de l'Orient contre la puissance romaine. Des rois des Indes l'accompagnaient, A D 349.

1. Liban, *Or.* 3, p. 123 et suiv. — Jul., *Or.* I, p. 40 et suiv. — Ces deux récits ne concordent pas en tout point, et tous les deux étant tirés des panégyriques de l'empereur vivant, ne sont probablement pas rigoureusement conformes à la vérité. — Julien croit que la fuite de Sapor fut l'effet, non d'un piége, mais d'une terreur véritable. Il atténue aussi beaucoup les résultats de l'échec, mais Ammien Marcellin, qui ne faisait point de panégyrique, s'exprime bien plus nettement : Singaram, dit-il, ubi acerrime illa nocturna concertatione pugnatum est, nostrorum copiis ingenti strage confossis (XVIII, 5).

2. 349 ap. J.-C.; U. C. 1102. — Indiction VI. — Limenius et Catilinus coss.

montés sur des éléphants, et suivis d'une infinité de machines de guerre, plus ingénieuses et plus compliquées que toutes celles qu'on avait vues jusqu'alors[1]. Une foule immense de femmes, d'esclaves, de domestiques, des familles entières avec leurs vieillards et leurs enfants, suivaient l'armée et donnaient à l'expédition l'apparence d'une véritable invasion[2]. La ville avait pour gouverneur un officier distingué, du nom de Lucilien, dont le gendre Jovien fut plus tard empereur. Mais sa véritable défense, c'était l'ardeur et les prières de son évêque. Jacques, à la nouvelle de l'approche des ennemis, avait rassemblé les habitants, veillé à la distribution des armes et à la défense des fortifications, assigné à chacun son poste, et, toutes les précautions ainsi prises, il était allé se mettre en prières dans son église, et ne cessait ses oraisons ni jour ni nuit.

A côté de lui, partageant ses préoccupations, ses veilles et ses prières, et agissant plus efficacement peut-être encore sur l'imagination populaire, se trouvait un diacre de Syrie, du nom d'Ephrem ou d'Ephraïm, déjà connu par l'austérité de sa vie, l'ardeur de sa piété, et un don naturel d'éloquence. Ephrem, bien que pieusement

1. *Chron. Alex.*, Bonæ, 1832, p. 536. — Amm. Marc., xxv, 8, 9. — Théodoret, *Hist. eccl*, II, 26. C'est d'après la chronique alexandrine que nous plaçons à cette date le troisième siége de Nisibe. Zosime le met à la fin du règne de Constance, et Théodoret presque aussitôt après la mort de Constantin. Comme il y eut plusieurs siéges de Nisibe, la confusion des détails est inévitable.

2. Jul., *Or.* I, p. 48.

élevé par sa famille, n'avait été baptisé que dans l'adolescence, après quelques désordres de jeunesse, qui même l'avaient conduit, sous une fausse imputation, dans une prison criminelle. Eclairé, pendant ce temps, d'épreuve par une vision céleste, régénéré par cette humiliation, il était sorti du cachot pour courir à la solitude[1]. La vie des cénobites de Mésopotamie, presque affranchie de toute règle monastique, était plus sauvage encore que celle des cellules d'Égypte ; elle participait de l'âpreté de ces contrées montagneuses. Plusieurs solitaires demeuraient dans les rochers, sans autre logement que des cavernes, sans autre nourriture que les herbes de la montagne, qu'ils allaient couper chaque matin avec une serpette, et qu'ils mangeaient toutes crues. On les nommait les pasteurs, ou, plus exactement, les *brouteurs* (βοσκοί)[2]. Ce fut parmi ces hommes des bois, peu lettrés, étrangers à tous les besoins de la nature, mais pleins d'une ferveur naïve, qu'Ephrem, sans pourtant s'engager tout

1. Ces détails sur la jeunesse de saint Ephrem sont racontés d'une manière assez confuse et contradictoire dans deux pièces qui portent son nom, l'une intitulée *Testament*, et l'autre *Confession*. L'une et l'autre ont été contestées, et sont en effet difficiles à accorder ensemble. Sozomène (III, 16), qui rapporte les traits de sa vie et de son caractère avec la plus pieuse admiration, convient pourtant qu'il avait été fort colère dans sa jeunesse, défaut dont plus tard il se corrigea complétement. La *Confession* de saint Ephrem se trouve dans le tome premier de ses œuvres publiées à Rome par Vossius (p. 120 et suiv.) Les autres renseignements sur la vie du saint peuvent être tirés de saint Jérôme, *De viris ill.*, 115, et d'un panégyrique prononcé par saint Grégoire de Nysse. Cf. *Commentatio critica de Ephræmo Syro*, auctore C. Lengerke; Halis Saxonum, 1828.

2. Soz., VI, 33. — S. Epiph., *Hær.*, LXXI, 6.

à fait dans leurs rangs, passa plusieurs années de sa jeunesse. Dans cette vie à la fois d'aventures et de prière, sous l'action énergique de la grâce et du repentir, par l'essor aussi d'une imagination naturellement originale, se développa chez Ephrem une éloquence émue et poétique, pleine d'élan et d'onction. Il avait par excellence ce que, dans le touchant langage de la piété mystique, on appelle le don des larmes [1]. « Il était plongé, dit un pieux biographe, dans un abîme de componction. » « L'Esprit-Saint, dit Grégoire de Nysse, lui avait donné une source si merveilleuse de science, qu'encore que les paroles coulassent de sa bouche comme un torrent, elles étaient trop lentes pour exprimer sa pensée. Quelque prompte que fût sa langue, elle ne pouvait suffire à l'abondance d'idées que son esprit lui fournissait. Elle dépassait la vitesse des autres intelligences, mais ne pouvait suivre la sienne. Et c'est pourquoi l'on dit que ce grand homme pria Dieu de modérer ce flux inépuisable, en lui disant : Retenez, Seigneur, les flots de votre grâce. Car cette mer de science, qui voulait sans cesse se décharger par sa langue, l'accablait de ses flots [2]. » Les écrits de saint Ephrem, presque tous composés dans la langue syriaque, qui était l'idiome populaire de la Mésopotamie, et qu'il avait ployée, malgré sa rudesse, aux règles d'une versification harmonieuse, conservent, même à travers

1. S. Grég. Nyss., *Encomium Ephræm. Syr.*, dans les œuvres grecques de ce saint, t. I, p. 7.
2. S. Grég. Nyss., *ib.*, p. 11.

d'ingrates traductions, cette verve, cet élan, cette émotion[1]. A côté d'une sagace intelligence des textes sacrés et d'une ardente piété chrétienne, on est touché de rencontrer un vif sentiment des grands spectacles de la nature. On sent comme le parfum des bois.

Sincèrement dévoué à Jacques de Nisibe, de qui il avait reçu le baptême, et dont il imitait les exemples, Ephrem était venu, à la première nouvelle du siége, partager ses travaux et ses périls. La défense fut plus rude que dans les siéges qui avaient précédé. Sapor avait d'abord essayé de venir à bout de la ville par la soif, en détournant le cours de la rivière Mygdone; mais les puits suffirent à la consommation des habitants, et ce moyen se trouva impuissant[2]. Profitant alors des travaux qu'il avait faits, Sapor retint la rivière dans de

1. Les écrits de saint Ephrem, faits en syriaque, avaient, de son vivant même, été traduits en grec, et on les lisait publiquement dans les églises. Le nombre en était très-considérable, car Photius lui attribue jusqu'à mille ouvrages, et Sozomène (*loc. cit.*) dit qu'il avait composé jusqu'à trois cent mille vers. On a publié les œuvres de saint Ephrem à Rome, en six volumes, mais seulement dans une traduction latine faite sur le texte grec; et l'authenticité d'un grand nombre de pièces contenues dans ce recueil est fort douteuse. Nous nous sommes servi, dans les extraits cités plus loin, d'un choix d'écrits fait et traduit en anglais par le rév. Morris, Oxford, 1847.

2. Jul., *Or.* I, 2, p. 49, 50, 115. — *Chronicon Alex.*, p. 536. — Théophane, *Chron.*, p. 32 — Théod., II, 30. — Zon., XIII, 7. Les détails de ces divers récits ne sont pas tous pareils. Ainsi Julien ne fait aucune mention de l'intervention de Jacques de Nisibe, et attribue la déroute des Perses aux effets de l'inondation provoquée par eux-mêmes, et qui les aurait engloutis. Théophane rapporte comme un fait véritable l'apparition d'un ange ayant la figure de Constance, sur la muraille, etc. — Nous avons combiné ces divers récits de la manière la plus vraisemblable.

hautes digues, puis, quand une masse d'eau suffisante lui parut accumulée, il lâcha subitement les écluses, et le flot vint battre de tout son poids contre les murailles. Une grande partie des remparts céda à ce débordement artificiel, et une brèche de cent coudées fut ouverte. L'assaut donné immédiatement aurait infailliblement emporté la ville, sans un orage effroyable qui vint en aide à la défense héroïque des habitants, en éblouissant les regards des Perses par une succession d'éclairs, et en chassant dans leurs visages une pluie abondante. Il fallut renoncer à profiter de l'avantage et à pénétrer dans la ville ce jour-là [1].

Dès le soir, tous les habitants, toujours excités par Jacques et Ephrem, étaient à l'œuvre; et, pendant qu'une épaisse colonne d'hommes armés défendait la brèche, d'autres travaillaient à élever par derrière un second mur. On aime à penser que, pendant cette longue nuit passée au travail, ces pieux ouvriers répétaient quelque cantique d'Ephrem semblable à celui-ci, composé on ne sait à quelle veillée de Noël :

« Joyeux doit être l'homme qui veille, puisque celui qui veille toujours est venu pour nous éveiller... Ne veillez point comme l'usurier, qui pense pendant la nuit à l'argent qu'il a placé, qui calcule son capital et son intérêt. Ne veillez point comme le voleur qui a enterré le sommeil avec son larcin dans la terre. Il

1. *Chron. Alex.* — Théoph., *chron.*, p. 32.

veille, mais c'est pour troubler le sommeil de ceux qui dorment. L'homme intempérant veille aussi, troublé par l'excès de la nourriture; mais sa veillée est douloureuse et pleine d'angoisse. Le marchand veille, et de nuit il compte sur ses doigts combien d'or va lui venir, et si sa richesse doit doubler ou tripler. Le riche veille: ses trésors ont chassé le sommeil, et pendant que ses chiens eux-mêmes s'assoupissent, il veille pour se garder des voleurs. L'ambitieux veille : les soucis ont étouffé son repos; et pendant que la mort est à son chevet, il veille, pensant aux années qui vont venir... Judas veilla toute une nuit, puis il vendit le sang du Juste, et ce prix racheta le monde... Les Pharisiens, fils de l'ange de ténèbres, veillèrent toute la nuit, afin de pouvoir voiler la lumière infinie. O vous qui veillez, ne veillez point ainsi; veillez comme les étoiles qui éclairent l'ombre de la nuit [1]. »

Le lendemain, quand les Perses revinrent à la charge, le mur était déjà élevé de quatre coudées [2], et la brèche ainsi complétement fermée. Sur la muraille nouvelle, regardant défiler les troupes ennemies, se tenait Jacques lui-même, la tiare sur la tête et revêtu de ses habits sacerdotaux. Cette apparition excita dans l'armée persane une très-vive émotion. Se méprenant sur la forme de la coiffure qui de loin figurait assez bien un diadème, Sapor s'imaginait que c'était Constance lui-

1. S. Ephrem, *Select. Works.* Oxford, 1847, p. 6.
2. Jul., *Or.* 2, p. 121, 122.

même qui était venu se mettre à la tête de la garnison, et il s'emportait avec menaces contre ceux qui lui avaient assuré que cet empereur était retenu à Antioche. Dans cette persuasion, il envoya un héraut défier Constance d'en venir à une bataille. « Qu'il sorte donc, votre empereur, s'écriait-il, qu'il vienne combattre contre moi, ou qu'il me livre sa ville[1]. » Son messager revint bientôt, chassé par les risées des habitants, qui se raillaient de sa méprise, sans vouloir la lui expliquer. Les Mages présents au camp juraient de leur côté que c'était un ange qui était venu à la défense de la ville, et répandaient l'effroi dans tous les rangs.

Témoin de ces perplexités et s'apercevant du ralentissement de l'attaque, Ephrem conseilla à Jacques de monter sur la plus haute tour du rempart, et d'accabler l'armée ennemie tout entière de la malédiction du Dieu vivant. Jacques suivit cet avis, et à peine s'était-il mis en devoir d'appeler la colère de Dieu sur les ennemis des chrétiens, qu'au récit de Théodoret, une nuée de mouches venimeuses, armées de dards, se répandit dans les rangs des Perses, et causa par ses piqûres d'affreuses douleurs aux hommes, et surtout aux chevaux et aux éléphants. Ces animaux, perdant toute patience, se cabraient, rompaient leurs liens, mettaient en pièces, dans leurs mouvements furieux, les chars ou les machines auxquels ils étaient attachés, et foulaient aux pieds leurs conduc-

1. *Chron. Alex.* — Théod., *loc. cit.*

teurs. Ils mirent un tel désordre dans les rangs, et les éléphants, en particulier, causaient tant de désastres autour d'eux, qu'on jugea plus sûr de les tuer, puisqu'on ne pouvait venir à bout de les contenir. La confusion était accrue encore par l'état du terrain, tout détrempé de l'inondation des jours précédents, où s'étaient formés de vastes réservoirs d'eaux stagnantes, assez profonds pour noyer les bêtes et les gens qui s'y laissaient tomber. Ce fut une déroute épouvantable. La destruction des principales machines de guerre rendait la continuation du siége impossible, et Sapor se décida à le lever. Il y avait employé cent jours et laissé près de vingt mille hommes, au dire de Julien. Sapor se vengea de ce revers, en mettant à mort les conseillers qui l'avaient entraîné[1] et les généraux qui l'avaient secondé dans cette entreprise[2]. Telle fut la fin de cette redoutable attaque, dans laquelle les chrétiens se lavèrent avec éclat de ce reproche d'inertie et de lâcheté que leur adressaient trop souvent les descendants dégénérés des vieux Romains.

Constance, dont la présence supposée avait commencé la déroute, était bien loin de songer à venir de sa personne défendre sa frontière. Un événement inattendu absorbait toutes ses préoccupations. Le même coup venait de lui conférer l'héritage de tout l'empire

1. Jul., *Or.* 2, p. 122,
2. Zos., *loc. cit.*

et de lui donner un rude compétiteur à combattre. Son frère Constant avait péri victime d'une conspiration militaire et l'empire, livré de nouveau aux aventures, redevenait la proie des soldats de fortune et l'enjeu des coups de main[1].

A. D. 350 Vivant au sein d'une paix profonde, dans des provinces actives et florissantes, où, grâce au bon esprit de l'Eglise latine et à l'autorité salutaire de Rome, le bruit des dissensions religieuses arrivait à peine, l'empereur Constant s'était abandonné sans contrainte aux instincts d'un naturel ami du plaisir. Il s'en remettait volontiers à des favoris des soins de son gouvernement. La chasse était son divertissement de prédilection, et il y passait des journées entières[2]. Il faisait principalement son séjour en Gaule, dans les montagnes giboyeuses de la Bourgogne. Vers le commencement de l'année 350, sa présence dans le voisinage d'Autun avait motivé une agglomération de troupes assez considérable aux entours de cette ville. On y avait rassemblé, notamment, plusieurs compagnies des cohortes attachées à la personne des princes, et qui, en mémoire de Dioclétien et de son premier associé, gardaient le nom de Joviens et d'Herculéens. Elles étaient commandées par Magnence, ger-

1. 350 ap. J.-C. — U. C. 1103. — Indiction VIII. — Sergius et Nigritianus coss.

2. Aurel Vict, *Epit.* 42. — Zon., XIII, 6. Cet auteur donne au goût de Constant pour la chasse un motif odieux et singulier qui ne paraît pas vraisemblable. — Zos. II, 42. — Socr., II, 25.

main d'origine et peut-être de naissance[1], mais engagé dès son enfance dans les troupes romaines, où il s'était assez distingué. C'était un habile militaire, de haute stature, d'une grande force musculaire, d'une intelligence assez cultivée, et connu dans les camps pour la vivacité d'une éloquence simple et naturelle. Sa bravoure personnelle n'était pas, à la vérité, au-dessus de tout soupçon[2].

Magnence vivait dans une étroite intimité avec l'intendant des finances Marcellin. L'un disposant ainsi des troupes, et l'autre du trésor, ils avaient entre les mains tout ce qu'il fallait, dans l'état de l'empire, pour opérer une révolution. Ils se familiarisèrent peu à peu avec la pensée d'usurper le pouvoir. Un siècle auparavant, c'eût été le dessein du monde le plus naturel : depuis le règne de Constantin, il fallait un peu plus d'audace pour le concevoir; mais on vit bientôt qu'il ne fallait pas plus d'effort pour l'exécuter. Le 18 janvier, Marcellin réunit les principaux officiers de l'armée, dans un festin donné pour la naissance de son fils. Le repas se prolongea assez avant dans la nuit, et quand les esprits parurent suffisamment échauffés, Magnence,

1. Les écrivains, tous d'accord sur l'origine germaine de Magnence, se contredisent sur le point de savoir s'il avait été lui-même fait prisonnier, ou s'il était né d'une de ces familles captives établies en Gaule par Constance, et que l'on connaissait sous le nom de Læti (barbares contents ou soumis). Julien donne la première version, Victor la seconde et le texte de Zosime est douteux.

2. Aurel. Vict., *Epit.* 41.— Zos., II, 54.— Jul., *Or.* I, p. 61 ; 2, p. 104 e 177.

faisant un signe convenu à son hôte, disparut de la salle. Peu de moments après, il rentrait revêtu de la pourpre et des autres marques de la dignité souveraine. La surprise fut générale. Dans l'exaltation produite par la gaieté du repas et par le vin, les officiers présents, entraînés d'ailleurs par une courte harangue des conspirateurs, s'écrièrent, sans trop réfléchir à ce qu'ils faisaient : « Salut donc à l'auguste Magnence. » Le bruit de cette élévation improvisée se répandit aussitôt dans le camp et dans la ville. Chaque officier fit comme son chef; chaque soldat comme son officier. La foule des habitants et des paysans accourut, pour voir ce qui se passait. Chacun suivit l'exemple de son voisin, tous criant, dit Zosime, sans rien comprendre à ce qu'ils voyaient[1]. Ce fut bientôt un concert d'acclamations, qui joignaient sur tous les tons le nom d'Auguste à celui de Magnence[2].

Rien n'était fait tant qu'on n'était point assuré de la personne de Constant. Un gros de cavalerie qui passait, se rendant d'Illyrie dans la Gaule celtique, fut envoyé à sa poursuite. On avait fermé les portes de la ville, pour que personne ne pût aller l'avertir dans les montagnes où il chassait. Il fut prévenu cependant, on ne sait comment, et prit aussitôt la fuite. Il fallut lui donner la chasse à travers toute la Gaule, et on l'atteignit dans le voisinage des Pyrénées, au moment où il se disposait

1. Zos., II, 42. — Οὐκ εἰδότες σχεδὸν τὸ πραττόμενον, ἐπιβοῶν ἅπαντες.

2. Zos. — Zon. — Jul. — Aurel Vict., *Epit.*, *loc. cit.* — *Chron. Alex.*, p. 53.

à passer en Espagne. On le contraignit à se donner la mort. C'était un officier franc nommé Gaïson qui le poursuivait ; ce fut un autre franc Leniogaise, qui resta le dernier à le défendre. Ainsi périt, entre deux barbares, le fils de Constantin, sans motif, sans combat, sans résistance, sans que de cet empire, encore tout plein du nom du père et tout organisé par sa main, une seule voix s'élevât pour le défendre[1].

Toute une vaste portion de l'empire fut alors abandonnée à l'une des plus étranges familles qui eût encore revêtu la pourpre souveraine. Si l'habitude du camp et la discipline militaire avaient un peu dégrossi les mœurs de Magnence lui-même, il n'en était de même ni de ses frères, dont il fit aussitôt ses lieutenants, ni de sa vieille mère qui exerçait encore sur lui cette autorité mystérieuse que les croyances germaines accordaient aux femmes. Celle-ci était une sorte de prêtresse ou de prophétesse qui se mêlait de prédire l'avenir, lisait les sorts, rendait des oracles, et son fils suivait religieusement tous ses avis. Sous l'impulsion de ce caractère énergique, la Gaule eut pris en peu de jours l'apparence d'un vaste camp ; on n'y entendait que le bruit du marteau sur l'enclume et la voix des instructeurs enseignant l'exercice aux nouveaux soldats. Profitant même de ses relations de parenté avec les Germains, Magnence alla chercher au delà du Rhin des auxiliaires francs qui ne se firent pas prier pour se rendre à son

1. Zos. — Zon. — Soc., etc., *loc. cit.*

appel. A vrai dire, tant d'efforts au premier moment pouvaient ne pas paraître nécessaires, car l'entraînement étourdi de la Gaule était suivi sans murmures de l'imitation stupide et servile de l'Espagne, de l'Afrique et de l'Italie. Il suffisait, ce semble, d'avoir pris la place du maître, pour avoir conquis le droit de donner des ordres comme lui. L'usurpation ne rencontra que deux résistances. A Rome, où le préfet du prétoire envoyé par Magnence avait d'abord été reçu sans hésitation, un neveu de Constantin, fils de sa sœur Eutropie et nommé Népotien, tenta de recueillir la succession de son parent. L'entreprise lui réussit au premier moment, grâce à l'insuffisance de la force armée qui gardait la ville; mais il dut céder devant le premier effort sérieux. Népotien régna vingt-huit jours, et fut détrôné au bout du mois par l'arrivée du comte Marcellin, devenu maître des offices [1]. Sa chute fut suivie du massacre de tous ceux qui étaient alliés de près ou de loin à la famille de Constantin. Eutropie elle-même, Abutère et Spérance, les amis d'Athanase, périrent avec beaucoup d'autres nobles et sénateurs. En Illyrie, un vieux général du nom de Vétranion, assez borné d'intelligence, mais dont la probité et les vieux services étaient estimés, ne voulut point recevoir sans résistance les ordres de maîtres inconnus; mais ne sachant à qui garder sa fidélité, ni comment retenir ses troupes

1. Zos., II, 43. — Aurel Vict., *Epit.* 42. — *Chron. Alex.*, p. 535. — Soc., II, 25. — Eutrop., X, 11. — S. Athan., *Apol.*, p. 677, 678. — Jul., *Or.*. I, p. 6.

sous les drapeaux, il se proclama empereur lui-même. A la vérité, il faisait dire en même temps à Constance qu'il se considérait comme son lieutenant, et non comme son égal. Il le priait de venir l'aider à combattre Magnence, et de lui envoyer de l'argent et des troupes, en l'assurant qu'on verrait ensuite à s'arranger sur le partage de l'empire[1]. Une fille de Constantin, qui habitait l'Illyrie, sœur aînée de Constance et veuve du roi Annibalien, lui dictait, dit-on, toutes ces démarches.

Les députés de Vétranion se rencontrèrent, à la cour de Constance, avec ceux de Magnence lui-même. Maître de l'Occident, en effet, et surtout de Rome, Magnence trouvait qu'un tel lot suffisait à son ambition. Un partage amiable l'eût accommodé. La reconnaissance de son droit par le fils de Constantin aurait flatté sa vanité. D'ailleurs, dans les idées romaines, la souveraineté étant collective et indivise, elle n'était tout à fait acquise que par le consentement commun de tous ceux qui devaient y avoir part. L'usurpateur, tout en préparant d'immenses levées d'hommes et d'argent, et en étalant une grande démonstration de forces, faisait donc en même temps porter à Constance des paroles de paix, et lui proposait son alliance. Connaissant l'empire de la religion sur tous les héritiers de Constantin, il avait fait choix pour cette ambassade de deux évêques, que saint Athanase nous désigne sous les noms de Serbace et de

1. Zos. — Aurel Vict. — Eutrop. — *Chron. Alex.*, *loc. cit.* — Jul., *Or.* I, p. 47, 48, 59. — Zon., XIII, 7.

Maxime. On ne sait trop pourquoi ces prélats imaginèrent de se rendre à Antioche en passant par Alexandrie. Peut-être ne connaissaient-ils en Orient qu'Athanase, et pensaient-ils à mettre leur négociation sous la protection de cet éloquent intercesseur. En ce cas, le calcul était peu politique. Athanase n'était point en crédit auprès de l'empereur, dont il avait, par son retour, constaté la faiblesse et humilié l'orgueil. Toute relation de sa part avec l'Occident, où on le soupçonnait d'entretenir des intelligences séditieuses, était surtout mal vue et surveillée avec jalousie. D'ailleurs, Athanase portait à la mémoire de Constant un souvenir trop reconnaissant, pour voir, sans quelque sentiment d'horreur, les députés de son meurtrier. Reçus dans la demeure épiscopale, les évêques ambassadeurs n'y trouvèrent donc aucun appui pour leur entreprise. Ils ne furent témoins que des larmes versées par le saint pontife sur la mort du fils de Constantin, et des prières qu'il ordonnait dans toutes les églises pour le salut et les victoires de celui qui survivait[1]. Il les conduisit lui-même à l'office avec tous les grands fonctionnaires d'Egypte et ils purent entendre tout le peuple répéter en chœur avec lui : ô Christ, secourez Constance !

L'arrivée des deux députations coïncidait avec les plus fâcheuses nouvelles de l'invasion de Sapor et du siége de Nisibe. Constance était à Edesse, suivant,

1. S. Athan., *Apol.*, p. 679

d'aussi près que sa prudence le lui permettait, les incidents de cette grave attaque[1]. Assailli par tant de coups imprévus de la fortune, et tant de propositions croisées en sens divers, il fit tête à tout avec assez de calme et de courage. A défaut de valeur personnelle et de hauteur de génie, un sentiment inné de fierté monarchique, et la confiance dans son droit, le soutinrent dans ces épreuves. Il ne voulut point entendre parler de partage avec des révoltés. Il refusa d'écouter les ambassadeurs de Magnence. Il reçut de meilleure grâce ceux de Vétranion, mais sans prendre aucun engagement. En même temps, il rappelait, par une loi que nous possédons encore, tous les soldats en congé sous les drapeaux, et pressait de sa personne, par tous les moyens, l'équipement d'une vaste flotte[2]. Délivré bientôt de tout souci pressant du côté de la Perse par l'issue de la glorieuse défense de Nisibe, il pourvut avec soin à la défense des places fortes de cette frontière; puis, il ne pensa plus qu'à l'Occident, et se dirigea lui-même vers Constantinople, avant la fin de l'année 350. Un historien raconte qu'avant de se mettre en marche, il donna ordre à tous ses soldats de recevoir le baptême ou de quitter ses drapeaux, ne pouvant se résoudre à exposer à la mort des hommes dont le salut était en péril. En ce cas, il eût pris plus de soin de l'âme de ses soldats que de la sienne propre; car il n'était lui-même encore chrétien qu'en

1. Philostr., III, 22.
2. *Cod. Theod. Chron.*, p. 49; VII, t. 1, l. 4. — Jul., *Or.* I, p. 77, 78.

espérance. Peut-être aussi comptait-il peu s'exposer personnellement au péril de la mêlée.

Sa marche vers l'Occident fut pourtant prompte et résolue. Il traversa Constantinople, dont les habitants étaient livrés à un grand effroi. Sa présence et son attitude déterminée les rassurèrent[1]. A Héraclée, il reçut une nouvelle députation de Magnence, à laquelle, par une faiblesse insigne, Vétranion avait consenti à s'associer. Magnence lui demandait en mariage sa sœur Constance, et lui offrait pour lui-même sa propre fille. Constance se montra encore inflexible, et ne ralentit pas un instant sa marche[2]. Zonare raconte que, remarquant quelque ébranlement dans ses troupes, il feignit d'avoir aperçu en songe l'ombre de Constantin qui lui défendait d'entrer en relations avec le meurtrier de son fils, et qu'il ranima ainsi le courage des soldats qui défaillait. Au pas de Sucques, défilé qui garde l'entrée de la Dacie, Vétranion l'attendait avec toute son armée rangée en bataille, mais sans manifester d'intentions décidément hostiles. Il eût été trop hardi de le sommer ouvertement de se soumettre : Constance entra en pourparlers avec lui, et lui demanda une entrevue pour s'entendre sur les conditions d'une alliance, et concerter une attaque commune contre Magnence. Une estrade fut dressée en vue des deux armées, et les deux chefs y montèrent. Constance, usant de la prérogative de son rang, prit la pa-

1. Themist., *Or.* 3, 4, p. 42 et 56.
2. P. Pat., *Excerpta de legationibus*, p. 27. — Zon., XIII, 7.

role e premier, et au lieu de s'adresser au général, il se tourna du côté des soldats et se mit à les haranguer dans la langue latine, qu'il possédait parfaitement. Il leur rappela, avec une grande chaleur d'éloquence, les bienfaits de son père en leur faveur, et les serments qu'ils avaient faits d'être fidèles à ses enfants. — « Laisserez-vous impuni, leur disait-il, le meurtre du fils d'un si grand roi, votre compagnon et votre chef dans tant de guerres, qui vous a comblés de biens et d'honneurs? Ne penseriez-vous point aussi, ajoutait-il en terminant, que, par le droit de la nature, les frères doivent recueillir l'héritage de leurs frères [1]? »

Constance n'avait parlé que de Magnence, et le nom de Vétranion n'était pas sorti de sa bouche; mais un grand tumulte qui s'éleva parmi les soldats montra assez qu'ils avaient compris sa pensée, et qu'ils se chargeaient eux-mêmes de l'achever : « Plus d'empereurs bâtards et illégitimes, s'écrièrent-ils dans un accès de ferveur monarchique. » Et de toutes parts Vétranion se vit sommé par des gestes menaçants de dépouiller la pourpre et le diadème. Le vieux général, dont le caractère faible tenait, disent les historiens, de la nature d'un enfant, se sacrifia de bonne grâce et se jeta aux pieds de l'empereur, en implorant sa miséricorde. Satisfait de ce triomphe, Constance le releva, l'embrassa, l'appela son père, et lui offrit son bras pour descendre de l'estrade.

1. Zos., II, 44. — Jul., *Or.* 2, p. 143, 144. — S. Athan., *ad Sol.*, p. 844. — Soc., II, 28. — Soz., IV, 4.

Sa présence d'esprit et son éloquence lui avaient ainsi valu, sans coup férir, une grande province, une armée de vingt-cinq mille hommes, et une juste popularité. Tout le monde vantait sa clémence, et Vétranion plus que personne. Retiré, par la suite, à Pruse, en Bithynie, où il vivait doté d'une riche pension, devenu chrétien fervent et tout consacré aux exercices de la foi et de la charité, le bon vieillard ne cessa de remercier Constance de l'avoir débarrassé du pouvoir suprême, et d'invoquer Dieu pour son bienfaiteur dans ses prières[1].

A. D. 351 Constance n'avait donc plus en tête d'autre concurrent que Magnence. La saison était trop avancée pour passer les Alpes, et il fallut hiverner à Sirmium en Illyrie[2]. Pendant qu'il y séjournait, attendant un temps plus favorable, on lui apporta des nouvelles de la frontière de Perse, qui faisaient craindre le retour des attaques de Sapor. Rétrograder en face de Magnence en armes eût été impossible ; laisser l'Orient sans défense, c'était le comble de l'imprudence. Constance vit ainsi de nouveau se dresser devant lui le problème que le génie seul de son père avait su résoudre. L'empire était trop grand pour un seul homme : de gré ou de force, le partage était nécessaire. Constance voulut au

1. Zos. — Zon. — Soc. — Sos. — Jul., *loc. cit.* — Themist., *Or.* 4, p. 56.

2. 351 ap. J. C. — UC. 1104. — Indiction IX. — Post consulatum Sergitii et Nigriniani. L'année est marquée ainsi, parce que les désignations consulaires avaient été faites par Magnence et ne furent pas reconnues par Constance.

moins que la royauté ne sortît pas de la race royale.

Il n'avait pas d'enfants lui-même, et une mort prématurée venait d'enlever l'impératrice. De la famille Flavienne, décimée par tant de meurtres, deux rejetons seuls subsistaient, oubliés par le fer des meurtriers : c'étaient les enfants du patrice Jules Constance, sauvés par miracle dans le massacre de Constantinople, grâce aux soins de l'évêque Marc d'Aréthuse, qui les avait cachés dans ces jours d'horreur [1]. Une fois qu'ils étaient échappés au péril des premiers moments, il avait bien fallu les laisser vivre ; et, dès qu'ils vivaient, il fallait bien aussi les traiter en princes, leur rendre une partie au moins de leurs biens [2]. Constance s'était décidé à regret à les épargner, en se réservant de veiller de près, avec une sollicitude menaçante, à leur éducation [3].

Ces deux jeunes princes, nés de lits différents, étaient séparés par une grande distance d'âge. Gallus, l'aîné, était déjà un homme fait ; Julien, le second, tout enfant encore à la mort de Constantin, sortait, en 350, à peine de l'adolescence [4]. On les avait longtemps séparés ; Julien était resté spécialement confié aux soins d'Eusèbe de Nicomédie, dont il était parent par sa mère. Mais depuis

1. S. Greg. — Naz., *Or.*, IV, p. 91. (Ed. Ben. Paris, 1778.)
2. Jul. *Fragm.* (Ed. Spanheim, Lipsiæ, 1696), p. 290.
3. Jul., *ad Athen.*, p. 502.
4. La date de la naissance de Julien doit être fixée à 331 ou 332. Écrivant aux Alexandrins peu de temps avant sa mort, qui eut lieu en 363, il se donne 32 ans (Jul., *Epistola Alexandrinis*, p. 219). Eutrope et Ammien Marcellin disent qu'à sa mort il n'avait que 31 ans. (Eutrop., X, 16. — Amm. Marc. XXV, 3).

la mort de ce prélat, ils avaient été conduits ensemble dans un château de Cappadoce que les historiens nomment Macelle, et ils y avaient été, pendant six ans, environnés à la fois de tous les égards qu'on doit à des princes, et de toutes les précautions qu'on prend contre des prisonniers[1] : recevant des hommages, et ne jouissant d'aucune liberté ; ayant des serviteurs, et point d'amis.

Forcé pourtant de se donner un collègue, et voulant à tout prix un parent, Constance n'avait pas le choix : c'était dans cette retraite qu'il fallait aller chercher le nouveau César. Si, pour s'éclairer dans cette grande détermination, il prit alors des informations sur les dispositions de chacun de ses deux pupilles, les rapports qu'on lui en fit durent être fort différents. Rien n'était plus dissemblable, en effet, que le caractère et même l'extérieur des deux frères. Gallus était grand, bien fait de sa personne ; une belle chevelure blonde, l'un des agréments ordinaires de la race de Constantin, tombait sur ses épaules ; son visage, d'une beauté régulière, était animé par l'expression de passions ardentes, sensuelles, mais expansives ; son naturel était violent et prompt à la colère ; il avait peu étudié, bien qu'on lui eût donné, comme à son frère, d'excellents maîtres ; il était franc jusqu'à la rudesse[2]. Toute la personne de

1. Jul. *ad Athen.*, p. 499. — Amm. Marc. xv, 2. — Soz. v, 2. — S. Greg. Naz. *Or.* iv, 22.

2. Amm. Marc., xiv, 11. — Forma conspicuus bona, decente filo corporis membrorumque recta compage, flavo capillo et molli, barba licet recens emergente lanugine tenera.

Julien, au contraire, était étrange et irrégulière. Son nez était droit, mais sa bouche trop grande, et sa lèvre inférieure tombait en formant une grimace désagréable : ses larges épaules contrastaient avec la petitesse de sa taille. Ces défauts étaient rachetés par des yeux brillants et une physionomie originale qui trahissait un feu contenu. Tandis que la contrainte sous laquelle l'un et l'autre avaient vécu, avait plus révolté que soumis l'âme impétueuse de Gallus, elle avait donné à Julien une réserve précoce et qui ressemblait à la dissimulation. Son premier maître, l'eunuque Mardonius, ancien ami de sa famille, lui avait enseigné à garder dans tout son extérieur l'apparence de la gravité et de la modestie, et à faire consister toute la vertu dans un exact empire sur soi-même. Dès le plus jeune âge, on avait donc vu le royal enfant marcher à pas comptés, les yeux baissés, et fuir les regards de ses camarades. Mais je ne sais quoi d'inquiet et de haletant dans toute sa personne, des mouvements convulsifs troublant soudain la gravité de son attitude, des regards sinistres jetés autour de lui à la dérobée, laissaient deviner cependant sous ce calme extérieur, la contrainte d'une ardeur mal comprimée[1]. De sa mère, qui avait été une dame d'un esprit cultivé, versée dans l'étude des poëtes, il tenait, par héritage, le

1. Jul. *Mis.*, p. 79, 80; *ad Athen.*, p. 504 : J'ai tâché de faire accorder ce portrait avec un autre fort différent que Grégoire de Nazianze trace (*Or.*, v, 23), et sur lequel nous reviendrons et aussi avec celui d'Ammien Marcellin, xxv, 4, qui s'en écarte également en plusieurs points.

goût des lettres [1], et cette disposition avait été fort développée par la lecture assidue d'Homère qu'on lui avait laissé faire dès ses plus jeunes années. Il s'était précipité en quelque sorte avec passion dans les études de tout genre, la grammaire, la rhétorique, et même les instructions de la vérité chrétienne qui avaient tenu une grande place dans son éducation. Constance avait prescrit en effet, à cet égard, le soin le plus exact. Il avait voulu que ses neveux fussent élevés comme des chrétiens accomplis : on leur avait fait pratiquer avec rigueur toutes les règles ecclésiastiques, les jeûnes, les aumônes, l'assistance aux offices. On les conduisait avec dévotion aux tombeaux de tous les martyrs [2]. On les avait vus plus d'une fois l'un et l'autre, remplissant dans les cérémonies solennelles l'office de lecteurs, monter sur l'estrade qui faisait face au peuple, pour lire à haute voix les textes sacrés. Dans l'accomplissement de tous ces exercices, l'ardeur des deux frères paraissait égale ; leurs surveillants ne surprenaient chez aucun d'eux, ni ralentissement de ferveur, ni répugnance cachée. On racontait pourtant, comme un fait singulier, qu'ayant voulu bâtir en commun une église sur le tombeau de saint Mamas, martyr de Cappadoce, et chacun d'eux s'étant chargé de surveiller la construction d'une aile du bâtiment, celle qui était confiée aux soins de Ju-

1. Jul. *Mis.*, *loc. cit.*
2. S. Greg. Naz., *Or.*, IV, 23. — Lib., *Or.*, I, p. 263. — Soc., III, 1. — Eunape. *Vit. Soph. Maxim.* — Théod., III, 2.

lien, toujours entravée pour un motif ou pour un autre, n'avait point été achevée [1]. Il semblait que Dieu refusât ses offrandes. Puis, dans les exercices de rhétorique que l'on faisait composer aux deux frères, Julien s'empressait de prendre le parti du plus faible; il se donnait presque toujours le rôle d'avocat du paganisme : c'était un jeu à la vérité, mais il s'y obstinait un peu plus que de raison, et ne se laissait battre qu'à la dernière extrémité [2]. Le jeune homme témoignait aussi, disait-on, un goût marqué pour l'observation des astres : on l'avait surpris, contemplant avec enthousiasme l'éclat d'un beau soleil d'été, ou perdu dans l'admiration d'une nuit étoilée, ce qui faisait craindre qu'il n'eût peut-être quelque propension pour le culte de Mithra, emblème de l'astre du jour, ou quelque faiblesse pour les visions de l'astrologie judiciaire.

Aucun motif de préférence ne portait Constance à s'éloigner du choix naturellement indiqué par le droit de l'âge. Gallus fut donc désigné pour recevoir la dignité de César, et Constance le manda pour lui en remettre les insignes. La cérémonie se fit avec des précautions qui indiquaient assez que la nécessité seule faisait violence aux instincts jaloux du fils de Constantin. On enjoignit à Gallus de prêter sur l'Évangile, en présence de plusieurs évêques, le serment solennel qu'il n'entreprendrait rien contre les droits de son cousin. Puis on lui

1. S. Greg. Naz., *Or.*, IV, 25.
2. S. Greg. Naz., *ibid.*, 28.

fit épouser, de gré ou de force, cette fille de Constantin, déjà veuve, d'un âge assurément fort mûr, et d'un caractère peu féminin, qui avait elle-même décidé Vétranion à usurper la couronne. On lui imposa en outre, pour général de ses armées, le comte Lucilien [1]. Quelques paroles furent prononcées par Gallus en faveur de son frère. Le jeune prince ne demandait à profiter du bonheur inespéré de sa famille, qu'en obtenant la permission d'aller à Constantinople suivre, sous des maîtres fameux, le cours de ses études favorites [2]. Après quelques difficultés, Constance se décida pourtant à lui accorder cette grâce : puis le nouveau César, investi du commandement de l'Orient, prit congé de son parent, qui comptait bien demeurer toujours son maître.

Les loisirs de Constance, pendant l'hiver, furent employés aussi à un autre genre de cérémonie. Il pourvut à la convocation d'un concile, et à l'excommunication d'un hérétique. Même dans cette expédition prompte et périlleuse, il ne marchait qu'accompagné de ses évêques favoris, les ennemis d'Athanase et les directeurs dangereux de l'Église d'Orient. La mort de Constant, protecteur déclaré des orthodoxes, et représentant armé de la pure foi de l'Occident, avait ranimé toutes les espérances de ces prélats, et ils suivaient avec anxiété la marche de Constance vers ces régions latines où siégeaient leurs

1. Aurel. Vict. *de Cæs.*, 42. — Zos., II, 45. — Zon., XIII, 8. — Eutr., X, 12. *Chron. Alex.*, p. 540. — Philost., IV, 1. — Socr. 26.
2. Jul., *ad Athen.*, p. 499; — Eunap., *Vit. Soph. Maxim.*

principaux adversaires. Rien ne pouvait être plus favorable à leur cause qu'un événement qui aurait amené à Rome, auprès du chef suprême de l'Église, l'empereur dont ils gouvernaient la conscience et les conseils. Vingt-deux d'entre eux, les plus résolus et les plus illustres, Narcisse de Néroniade, Théodore d'Héraclée, Basile d'Ancyre, etc., n'avaient donc pas fait difficulté de suivre l'armée, et ils avaient été rejoints, à Sirmium par Ursace de Singidon et Valens de Murse, si récemment réconciliés avec Athanase, mais tout prêts à retirer, devant le plus léger intérêt politique, un désaveu que la politique seule leur avait arraché [1].

Ils voulurent profiter de la halte forcée de l'expédition pour faire l'épreuve de leurs forces. L'évêque de Sirmium, Photin, était un homme de grande science, mais d'un esprit aventureux et inquiet, dont la doctrine était suspecte. On l'accusait d'incliner très-fortement vers l'hérésie de Sabellius, dont l'erreur, directement opposée à celle d'Arius, consistait, comme on l'a vu, dans la négation de toute distinction entre les personnes divines. Il refusait, disait-on, toute personnalité propre au Fils et au Saint-Esprit, et niait l'incarnation du Verbe dans le sein de Marie et dans l'humanité de Jésus [2].

1. Tous ces prélats sont nommés par S. Hilaire comme ayant assisté à la condamnation de Photin à Sirmium, et pris part au formulaire qui suivit. — S. Hil., *Fragm.*, p. 1337, 1338.

2. S. Epiph., *Hær.*, LXXI. — S. Jérôme, *De vir. ill.*, 107. — Soc., II, 18, 29, 30. — Soz., IV, 6. — S. Athan., *de Syn.*, p. 898. — S. Hil., *Fragm.*, p. 1295 et suiv., etc.

Comme le reproche de sabellianisme était l'imputation ordinaire que les ennemis de la foi de Nicée dirigeaient contre les orthodoxes, c'était pour eux une heureuse occasion que de débuter, en mettant le pied sur la terre d'Occident, par la condamnation d'un Sabellien. A la vérité, l'erreur de Photin lui était personnelle, et, sauf les habitants de son diocèse, dont il s'était concilié l'affection, il ne comptait aucun partisan. Les évêques d'Occident, à l'unanimité, condamnaient sa doctrine; et dans leurs réunions, à Sardique d'abord, puis à Milan, deux années auparavant, ils avaient formellement exprimé leur dissentiment, en le séparant de leur communion[1].

Mais il était de l'intérêt des Eusébiens de faire preuve avec éclat de leur zèle d'orthodoxie, et ils obtinrent de Constance la permission de citer Photin devant eux[2]. Les erreurs de Photin étant fort claires, la discussion ne fut pas longue. Il fut condamné tout d'une voix

1. La série des dispositions déjà prises contre Photin, dans les années antérieures au concile de Sirmium, a donné lieu à des dissertations très-nombreuses et très-compliquées, de Baronius, de Tillemont, de Mansi, etc., dont on peut voir l'analyse dans Hefele, *Concilien-Geschichte*, t. I, p. 613, 614. Il serait superflu d'insister ici sur un fait de si peu d'intérêt pour l'histoire générale. Il suffira de dire que saint Épiphane fait condamner Photin au concile de Sardique, et saint Hilaire à un concile spécial à Milan, tenu, dit-il, deux ans avant la rétractation d'Ursace et de Valens.

2. La date de ce concile de Sirmium n'est pas non plus sans quelque difficulté. Socrate le place après le consulat de Serge et de Nigritien, c'est-à-dire en cette année 351; mais il accompagne son récit de détails qui ne conviennent qu'à une époque postérieure. Nous avons suivi l'ordre adopté par la plupart des chronologistes, Pétau, Marca, Pagi, Tillemont, Hefele, et dont Mansi presque seul s'est écarté. Cf. Hefele, p. 623.

comme coupable de l'hérésie de Sabellius et de Paul de Samosate. Mais cet acte de juste sévérité n'était, dans la pensée des évêques assemblés, qu'un prétexte pour dresser de nouveau un de ces formulaires de foi qu'ils savaient produire avec une incomparable fécondité, et qui, tous différents les uns des autres, et portant sur des subtilités et des nuances, ne se ressemblaient qu'en un seul point, l'omission du mot *consubstantiel*. Cette nouvelle profession de foi, plus voisine de l'orthodoxie que les autres, s'en écartait encore par ce retranchement : et ce fut assez pour que, bien qu'admise et expliquée dans un sens orthodoxe, par quelques docteurs catholiques, elle n'ait jamais pu trouver grâce devant l'imperturbable fermeté d'Athanase[1].

Le formulaire fut présenté à la signature de Photin, qui se refusa à y adhérer et demanda à être encore entendu dans une conférence, où il soutint une longue discussion contre Basile d'Ancyre. Une déposition immédiate fut la suite de son obstination, et la décision fut communiquée à Constance, qui la sanctionna aussitôt par un décret de bannissement[2].

Le retour de la belle saison fit trêve à ces démêlés pacifiques, et donna le signal de luttes plus sanglantes. Magnence, qui n'avait pas employé son temps à traiter d'affaires spirituelles sur lesquelles il n'avait nulle pré-

1. Le formulaire que Socrate, saint Hilaire, *de Syn.*, II, 74, et Athanase, *de Syn.*, p. 900 et 901, nous ont conservé, est semblable, presque mot pour mot, à celui du concile d'Antioche indiqué plus haut.
2. S. Epiph., *Hær.*, LXI. — Soc., II, 30. — Soz., IV, 26.

tention[1], s'était avancé jusque dans les plaines de Pannonie, à la tête de toutes les troupes qu'il avait pu rassembler, laissant dégarnies derrière lui, par une manœuvre hardie et presque imprudente, toute la ligne du Rhin et toutes les montagnes qui séparent l'Italie de la Norique. Sa confiance était telle, que, pour la première fois, dit-on, il méprisa les avis de sa mère qui lui conseillait de ne pas franchir la limite de l'Illyrie. Dès les premiers jours du printemps, il envoya défier Constance, au combat dans les plaines de Siscia, sur la Save, trente lieues environ au-dessus de Sirmium. Constance à qui le rôle agressif aurait appartenu naturellement, puisqu'il avait à déposséder son rival d'un territoire usurpé, ne crut pas pouvoir se refuser à cette provocation, et s'avança vers la ville de Siscia dont la garnison tenait encore en sa faveur. Mais sa marche fut bientôt arrêtée par l'échec de son avant-garde, qui tomba dans une embuscade préparée par Magnence le long du fleuve, au-dessous de la ville. Averties ainsi de la présence l'une de l'autre, les deux armées firent halte, l'une en vue de Siscia, dont la résistance durait toujours, l'autre en avant de Sirmium, dans le camp de Cibale, au lieu même où Constantin avait autrefois vaincu Licinius. Constance attachait un grand prix à ce souvenir, et désirait, avec une passion presque supersti-

1. S'il eût été païen, cependant, comme on l'a dit, il n'eût pas obtenu des évêques des Gaules le concours qui lui fut acquis, et que Constance reprocha si amèrement aux catholiques.

tieuse, combattre dans ces plaines illustrées par le triomphe de son père. Il s'y était établi sous une tente décorée avec une grande magnificence, où il déployait un luxe vraiment royal. Les champs de Pannonie étaient d'ailleurs destinés à être plus d'une fois encore témoins de ces luttes de l'Occident et de l'Orient, préliminaires d'un inévitable déchirement [1].

Des deux parts, cependant, il y avait plus de forfanterie que d'audace, et les deux rivaux restèrent ainsi plusieurs mois à portée l'un de l'autre, chacun cherchant à séduire l'armée de son adversaire, et à se procurer par là les profits, sans courir les risques de la victoire. Ils échangeaient des ambassades chargées de propositions de paix dérisoires, et qui n'avaient d'autre but que de faire sonder les dispositions des soldats et de les solliciter à la défection. Ce fut Constance qui commença. Son député, Philippe, se rendit au camp de Magnence, en apparence pour lui offrir la cession des Gaules, en réalité pour haranguer les troupes, leur rappeler la gloire de Constantin, l'éclat de ses exploits et les droits de sa race. Ces souvenirs commençaient à produire leur effet accoutumé, lorsque Magnence, qui avait plus de ressources d'esprit que Vétranion, répliqua en opposant aux vertus du père les désordres et les fautes des fils, en insistant même, d'une façon que Zosime, juge peu suspect en cette matière, trouve ab-

1. Zos., II, 45, 46, 48. — Jul., *Or.*, I, p. 61-65. — Zon., XIII, 8. — Eutr., X, 12.

surde et impertinente, sur les abus qui avaient déshonoré la fin du grand règne. Appuyant sa réponse d'un bon souper offert aux officiers, et d'une large distribution d'argent faite aux soldats, il raffermit l'ardeur de ses troupes à tel point qu'il crut pouvoir en profiter pour donner l'assaut à la place de Siscia. Mais ses armes eurent moins de succès que son éloquence, et l'assaut fut repoussé [1].

Ce fut alors le tour de Magnence d'essayer jusqu'où on pourrait entraîner l'humeur mobile des troupes impériales. Peu de jours après cette scène, un sénateur romain, du nom de Titien, venait au camp de Constance tenter de débaucher ses troupes sous ses yeux. Rien n'égalait l'arrogance de son langage. Il se répandait en invectives contre Constantin et sa race, et offrait à Constance la vie en échange d'une prompte démission de la dignité impériale. Ce ton hautain ne réussit pas : on le congédia, lui et son ambassade, sans l'écouter, et une si prompte exécution mit un terme au scandale de cette espèce de vente à l'encan essayée sur les deux moitiés de l'empire. Un seul corps de cavalerie, commandée par un officier du nom de Sylvain, passa du camp de Magnence à celui de l'empereur légitime [2].

Les armes demeuraient donc le seul, le douloureux, mais après tout, l'honorable moyen de terminer le diffé-

1. Zos., II, 46, 47.
2. Zos., *ibid.* — Amm. Marc., XXV, 5.

rend. La journée du 28 septembre [1] (car toute la belle saison avait été employée dans ces pourparlers) vit enfin s'engager la bataille d'où dépendait la destinée de la race de Constantin. La fortune du grand empereur l'emporta encore. Ce fut dans les plaines de Murse, où Magnence s'était résolu à se transporter, après s'être enfin rendu maître de Siscia, que les deux armées en vinrent aux prises. Les chefs répugnèrent jusque sur le champ de bataille à s'exposer eux-mêmes, et la moitié du jour s'écoula sans aucun mouvement décisif[2]. Cette incertitude était favorable à Constance. Le courage étant égal des deux parts, il avait l'avantage de la science et de l'habileté stratégique[3]. Sa grosse cavalerie, revêtue d'armures de fer, d'après un modèle qu'il avait emprunté aux armées persanes, et qui laissait aux mouvements toute leur souplesse[4]; d'autres corps d'invention également nouvelle et ingénieuse, et qu'il avait organisés lui-même, déterminèrent la victoire en sa faveur, malgré la vigueur native des troupes gauloises et germaines, dont Magnence ne savait tirer qu'un médiocre parti. La lutte fut pourtant acharnée; la mêlée se prolongea très avant dans la nuit, et coûta à l'empire, si l'on en croit les historiens, une perte de près de cinquante mille hommes répartie entre les deux armées. « Jamais, dit

1. Cette date résulte des Fastes d'Idace. Clynton, *Fasti romani*, 350.
2. Zon., XIII, 8.
3. Jul., *Or.*, I, p. 68; II, p. 104, 105.
4. Zon., *ib.* — Zos., II, 50.

Aurèle-Victor, la puissance romaine ne reçut un aussi grand coup[1]. » Des officiers d'un grade élevé dans les deux camps, Ménélas, chef des archers arméniens, Romulus, le comte Marcellin lui-même, laissèrent leur vie dans cet effroyable combat[2]. Magnence ne dut son salut qu'à la fuite. Quant à Constance, après avoir pris d'habiles mesures qui contribuèrent beaucoup au succès de la journée, il ne paraît pas avoir aventuré sa personne dans le péril. Il attendit patiemment le résultat de ses combinaisons, retiré dans une église qui était auprès de Murse, en compagnie de l'évêque cauteleux Valens, qui l'assistait de ses prières et savait profiter de ces moments d'angoisse pour s'insinuer dans la faveur impériale. Averti de l'heureuse issue de la bataille par des messagers qu'il avait mis en observation, Valens fut le premier à annoncer à l'empereur qu'il était victorieux. « Et d'où le savez-vous? s'écria le prince encore tout ému. — Un ange me l'est venu dire, répliqua l'audacieux prélat[3]. » Parcourant le lendemain le champ de bataille, dont on l'accusait assez haut de s'être tenu trop loin, l'empereur ne put retenir ses larmes à la vue de tous ces braves soldats, de tous ces intrépides défenseurs de Rome, dont les cadavres jonchaient la terre; et, pour mettre fin à ces horreurs de la guerre civile, il se hâta de proclamer une amnistie; puis, soit pour en attendre l'effet,

1. Aurel. Vict., *Epit.*, 41.
2. Zos., II, 52. — Jul., *Or.*, 2, p. 109.
3. Sulp. Sev., *Hist. Ecc.*, II, 38.

soit qu'après un effort inaccoutumé d'activité il retombât plus volontiers dans ses habitudes de prudence et de paresse, il suspendit sa marche et prit de nouveau des quartiers d'hiver sur l'extrême frontière de la Pannonie. La saison n'était guère avancée, car on devait toucher tout au plus aux premiers jours d'octobre. Il est vrai qu'il fallait maintenant s'engager dans les défilés des Alpes, pour atteindre l'Italie, et Constance pouvait redouter l'effet de la rigueur des frimas sur des troupes habituées au ciel du midi.

Magnence fuyait vers l'occident d'un pas plus rapide[1]. A. D. 352
Il rentra en Italie, laissant les débris assez maltraités de ses troupes en garnison dans les places fortifiées des Alpes, et ne s'arrêta qu'à Aquilée. Il n'osait descendre jusqu'à Rome, où un sourd mécontentement grondait contre lui, et dont les habitants avaient bien accueilli la flotte de Constance aperçue pendant l'été à l'embouchure du Tibre. L'usurpation vaincue, perdant le prestige du succès, était frappée à mort. Bientôt elle ne se sentit plus en sûreté derrière un seul rideau de montagnes. Dès les approches du printemps, et malgré un succès partiel obtenu devant Pavie sur l'avant-garde de l'armée de Constance, l'Italie était évacuée. Magnence, revenu à son point de départ, avait cherché son refuge et concentré ses troupes dans les Gaules.

1. 352 ap. J.-C. — U. C. 1105. — Indiction x. — Constantius V et Gallus I, coss. — Dans les pays soumis à Magnence, les consuls furent Decentius et Paulus.

Constance, paisiblement parvenu et établi à Milan, dictait ses lois à toute la péninsule. Il recevait en même temps la nouvelle que sa flotte avait recueilli la soumission de la Sicile, de l'Afrique et de l'Espagne[1].

Pourquoi s'arrêta-t-il encore près d'une année, pour jouir de ses succès, sans y mettre la dernière main? Pourquoi parut-il peu pressé d'aller chercher dans les Gaules un adversaire qui montrait si peu de confiance dans ses propres forces? Craignit-il de rencontrer dans cette province, toujours active et remuante, un certain esprit d'indépendance du joug romain, qui lui faisait désirer au moins l'honneur de faire des souverains? Faut-il croire avec les païens Zozime et Libanius, dont la haine infatigable poursuit sur la renommée du fils les péchés du père, que, n'osant s'aventurer lui-même, il donna le funeste exemple de pousser par de secrètes intelligences les peuplades voisines de la Germanie à venir faire une diversion sur les derrières de son adversaire? Négocia-t-il avec Magnence, comme l'affirme Zonare, par l'intermédiaire d'évêques chrétiens que l'usurpateur avait su gagner à sa cause[2]? Toutes ces hypothèses reposent probablement sur quelques faits très-simples, mais défigurés. Les Germains n'avaient pas besoin d'être excités pour chercher à tourner à leur profit les désordres intérieurs de l'empire. Les évêques

1. Jul., *Or.*, I, p. 69, 70; 2, p. 132, 134. — Zos., II, 53. — Zon., XIII, 8. — *Cod. Theod.*, XV, t. 14, l. 15.
2. Zos., *loc. cit.* — Lib., *Or.*, 10, p. 269.

chrétiens faisaient leur devoir en essayant d'arrêter, par leur influence pacifique, l'effusion d'un sang précieux qui emportait avec lui les meilleures forces de l'État. Quel qu'ait été d'ailleurs le motif des incertitudes de Constance et de sa lenteur, sa timidité était mal fondée, et l'effet le fit bien voir. Magnence, poussé par le désespoir à un véritable délire de férocité, se méfiant de tout le monde et sacrifiant ses meilleurs amis au moindre soupçon, eut bien vite exaspéré tous ses partisans. Dès le début de 353 [1], quand Constance eut enfin pris la résolution de faire marcher son armée, avant même qu'elle fût tout à fait sortie des Alpes cottiennes, elle avait vu reculer devant elle, ou passer dans ses rangs les restes des troupes de Magnence. Cet indigne souverain, qui était lui-même retiré à Lyon, put entendre de ses oreilles ses propres gardes criant sous ses fenêtres : « Vive Constance Auguste ! » Ne trouvant plus de ressources pour échapper à une fin ignominieuse, il prit le parti de se donner la mort, en enveloppant dans la même résolution désespérée sa femme, sa mère et son propre fils. Son frère Décence, qu'il avait associé au pouvoir avec le titre de César, suivit son exemple, aussi fidèlement qu'il avait partagé sa fortune et ses crimes [2].

A. D. 353

1. 353 ap. J.-C. U. C. 1106. — Indict. x. — Constantius vi et Gallus ii, coss.

2. Jul. — Zon. — Vict. — Eutr. — Soc, — Soz., *loc. cit.*, — *Chron. Alex.*, p. 541.

Constance commandait donc à l'Occident, et comme il se croyait encore sûr de tenir en tutelle le pouvoir de son jeune collègue en Orient, il voyait le monde entier sous ses lois, et se trouvait fortuitement arrivé au comble de son ardente bien que timide ambition. Le passage rapide d'un tel péril à une telle puissance, mit à trop forte épreuve sa faible tête. Il ne put, dit Zosime, porter modérément la prospérité. Il avait été doux, patient, humain même, pendant la lutte : il fut sans pitié comme sans prudence après la victoire. La joie d'un bien inespéré, la crainte constante de le perdre, lui enlevèrent tout sang-froid. Les poursuites contre les amis de Magnence furent poussées avec une extrême rigueur; les délations accueillies et encouragées se multiplièrent, et d'affreux supplices les suivirent, dans lesquels les innocents furent souvent confondus avec les coupables. Le tableau de ces terribles réactions nous est tracé de main de maître par un annaliste éminent, dont il faut signaler ici avec reconnaissance l'apparition dans l'histoire. « Comme un corps malade est agité par le plus léger choc, ainsi, dit Ammien Marcellin dans le style de la décadence, mais avec la vigueur de pensée d'un autre âge, l'âme étroite et irritable de Constance, croyant que tout bruit qui se faisait entendre venait d'un fait ou d'une pensée qui tendait à sa ruine, attrista sa victoire par les gémissements des innocents. Il suffisait qu'un militaire, ou un dignitaire, ou un homme distingué dans sa classe, fût désigné par la plus légère rumeur

comme ayant soutenu la cause ennemie, pour qu'il se vît mis à la chaine comme une bête féroce : et sur l'instigation d'un rival, ou même par le seul fait qu'on l'avait nommé devant l'empereur, qu'il était dénoncé, ou soupçonné, il se voyait condamné à la mort, à la perte de ses honneurs, ou à la rélégation dans les îles. A l'âpre inquiétude que Constance éprouvait, dès qu'il croyait voir menacer l'étendue de sa puissance, à l'irascibilité de ses soupçons, venaient ajouter encore les flatteries sanguinaires de ses courtisans; ils exagéraient les moindres incidents; ils feignaient de frémir à la pensée de ce qui arriverait si la vie du prince était compromise, cette vie à laquelle était suspendu, disaient-ils, comme à un fil, le repos du genre humain..... Aussi, le vice funeste de la cruauté, qui s'amortit chez la plupart des hommes avec les années, bouillonnait au contraire de plus en plus chez Constance. La cohorte de ses flatteurs venait incessamment prêter des armes à la dureté de ses résolutions. »

Parmi ces serviteurs du pouvoir et de la vengeance, Ammien nomme en particulier le secrétaire Paul, qu'on avait surnommé *la Chaîne*, à cause de l'art qu'il savait déployer pour tirer les accusations les unes des autres, comme on déroule les anneaux d'une chaîne, afin de faire naître des conspirations et de trouver des coupables. Il exerçait ce talent funeste en Bretagne, où il avait été envoyé, et y portait une telle ardeur que le vicaire de l'île, Martin, en fut scandalisé et essaya de le contenir. Menacé lui-même d'être compromis et dénoncé à l'em-

pereur, le bon gouverneur se crut bientôt perdu, et se donna la mort. Pendant que les provinces récemment conquises retentissaient ainsi des gémissements des victimes, Constance était à Arles, célébrant son triomphe par des jeux solennels et de magnifiques spectacles[1].

Au nombre des délateurs qui l'entouraient, et qu'Ammien a flétris par la touche brûlante de son pinceau, l'histoire doit nommer à regret de très-vénérés personnages qui ne le cédaient à personne pour l'acharnement de la haine et l'habileté de la flatterie : c'étaient les évêques ariens ou leurs émissaires. Eux aussi se voyaient arrivés au comble de leurs espérances. L'Occident, la Gaule même, de tout temps le foyer de l'orthodoxie et le centre de la résistance à l'erreur, obéissaient enfin à un souverain dont ils possédaient seuls la confiance, et qui n'avait plus de ce côté, ni frère, ni collègue, ni rival à ménager. Le champ était libre devant eux : l'âme de Constance, à la fois débarrassée de toute contrainte et ouverte à tous les soupçons, était toute disposée pour se prêter à leurs insinuations. Dans un moment où toute accusation était écoutée, de vieilles calomnies, accréditées par leur durée seule, devaient aisément revivre. Il ne fallait pas beaucoup d'efforts pour faire d'Athanase et de ses amis, des complices de l'usurpateur d'Occident.

1. Zos., II, 55. — Amm. Marcell., XIV, 5. La narration de cet excellent historien commence après la mort de Magnence, et va devenir la lumière du récit, en ce qui touche la politique, pendant toute la fin du règne de Constance et le règne entier de Julien.

Le délit, en effet, ne fut, ni long, ni malaisé à construire. Ce fut, dit-on, Valens de Murse qui s'en chargea, profitant de l'intimité qui s'était établie entre l'empereur et lui, pendant le long et inquiet séjour de l'armée impériale en Pannonie[1]. Constance attribuait à ses prières le succès de cette rude campagne, et disait volontiers qu'il devait la victoire, non à la vertu de ses propres armes, mais aux pieux mérites de Valens. La trame fut tissue avec habileté par ce digne successeur d'Eusèbe. Athanase, dit-il, avait reçu, au début de la guerre, la visite des ambassadeurs de Magnence, et le détour fait par ces députés du côté d'Alexandrie ne pouvait avoir eu d'autre but que de remettre une lettre de l'usurpateur au fauteur désigné de tous les troubles religieux de l'empire. Sur son chemin, en Italie, en Gaule, Constance n'avait-il pas trouvé partout le nom d'Athanase en grand honneur auprès des évêques d'Occident, et ces évêques n'étaient-ils pas ceux-là même qui avaient donné à leurs populations l'exemple de la plus prompte soumission au pouvoir illégitime? A ces griefs nouveaux, habilement développés, on joignait les anciens, rajeunis et comme retrempés par les nouvelles circonstances. L'hostilité d'Athanase et de ses amis contre le pouvoir de Constance n'était-elle pas évidente? N'était-ce pas à la suite de son séjour auprès de Constant, dix ans aupara-

1. Sulpice Sév., *Hist. eccl.*, II, 28 : Obnoxius quidem omnibus, dit-il en parlant de Constance et des prêtres ariens, sed Valenti præcipue deditus.

vant, que des menaces de guerre avaient été prononcées par ce malheureux prince? Ainsi, il n'avait pas tenu à Athanase que la guerre civile ne s'allumât dix ans plus tôt, rendue plus douloureuse encore par l'horreur d'une rivalité fraternelle. La politique obstinée de cet ambitieux avait donc toujours été de mettre l'Orient et l'Occident aux prises, et sa présence en Orient était une insulte éclatante à la puissance de Constance, qui l'en avait si longtemps tenu éloigné. La paix enfin si heureusement rétablie, fallait-il en compromettre le résultat en laissant durer un ferment de troubles toujours prêt à éclater[1]?

Ces insinuations chaque jour répétées étaient appuyées par une influence plus active et d'une nature plus touchante : c'étaient les conseils d'une jeune femme, d'une beauté rare, avec qui Constance venait de contracter une seconde union. Aurélie Eusébie était d'une famille noble de Thessalonique : un caractère doux, un esprit cultivé, un sens exquis, telles étaient les qualités qu'elle avait apportées sur le trône impérial, et qui lui donnaient sur les résolutions de son époux un empire presque absolu. Elle n'était exempte ni des passions de son sexe, ni de l'orgueil de son rang; mais, excepté dans les cas, assez rares, où soit sa jalousie, soit sa fierté royale, l'une et l'autre très-susceptibles, étaient en jeu, on la trouvait habituellement douce, serviable, humaine, ne manquant jamais une occasion d'obliger ses amis et ses parents.

1. S. Athan., *ad Sol.*, p. 828; *Apol.*, p. 874. — Soc., II. 26.

De bonne heure elle était tombée sous l'empire des prêtres ariens, qui entendaient particulièrement l'art de subjuguer les femmes. Son goût extraordinaire pour les lettres la rendait plus accessible qu'aucune autre, à un système de religion qui se piquait d'être le produit d'une sage alliance entre la philosophie et la foi. Eusébie se montra, dès le premier jour, favorable aux docteurs ariens; et, sans pousser son époux à des violences qui auraient répugné à sa douceur naturelle, elle contribua à fermer de plus en plus la porte à tous ceux qui auraient pu parler en faveur d'Athanase et de ses amis[1].

Enfin, pour mettre le comble à cet ensemble de circonstances funestes, le meilleur et le plus intrépide ami d'Athanase, l'imperturbable défenseur de la primauté romaine et de la foi de Nicée, le pape Jules venait de mourir. Son successeur, Libère, prêtre d'une irréprochable pureté de mœurs et d'une piété fervente, ne paraissait pas doué au même degré de cette sagacité

1. La date du mariage de Constance et d'Eusébie est déterminée par ce fait que, pendant la guerre avec Magnence, cet usurpateur, comme on l'a vu, lui offrit sa fille en mariage, tandis que, deux ans après la victoire, on trouve Eusébie, dans ses rapports avec Julien, en possession déjà ancienne du trône. Julien dit, du reste, que Constance l'épousa après ses triomphes (*Or.*, 3, p. 203-206). C'est également Julien, dans un panégyrique fait à dessein pour elle (et où se trouvent, au milieu des banalités du genre, quelques traits touchants,), qui nous a peint son caractère, son affection pour ses parents, son goût des lettres (p. 216, 217 et suiv.) Ammien Marcellin (XXI, 6) dit d'elle : Corporis morumque pulchritudine pluribus antistante et in culmine tam celso humana. Aurèle. Victor (*Epit.* 42) en parle moins avantageusement. On verra par diverses circonstances qu'elle était entièrement dévouée aux Ariens. Théod., II, 16.

et de cette prudence, nécessaires à tous ceux qui sont appelés à gouverner, même l'Église de Dieu. Sa foi pure et courageuse ne devait pas suffire pour le préserver de toute illusion d'esprit et de toute faute de conduite. Assez ferme pour ne fléchir devant aucun péril, il n'était pas également sûr de ne tomber dans aucun piége.

L'orage le plus menaçant grossissait donc sur la tête des orthodoxes d'Orient, et du primat d'Alexandrie. Athanase, avec sa perspicacité accoutumée, avait pressenti ces périls de très bonne heure, et, devinant les imputations dont il ne pouvait manquer d'être l'objet dans toute lutte engagée entre l'Orient et l'Occident, il avait donné, dès le premier jour, beaucoup d'éclat aux témoignages de son sincère attachement à la race de Constantin. Prières publiques, services funèbres pour la mémoire de Constant, vœux pour le succès des armes de Constance, il n'avait négligé aucun moyen de faire voir que le zèle des orthodoxes égalait celui des hérétiques[1]. A son exemple, tous les évêques fidèles à la foi de Nicée avaient redoublé de témoignages d'obéissance et de patriotisme ; et c'est ainsi que Cyrille, nouvellement élu évêque de Jérusalem, à la place de Maxime, ayant reconnu dans le ciel, peu de temps après sa pro-

1. S. Athan., *Apol.*, p. 678, 679. — Ce fut pendant cette crise, suivant l'illustre bénédictin, éditeur d'Athanase, que fut rédigée la pièce qui, dans les œuvres du prélat, porte le nom de *Seconde apologie*. Elle fut, toujours au dire de Montfaucon, portée à Constance par une députation de cinq évêques envoyés à Milan pendant le séjour qu'il fit dans cette capitale. — Soz., IV, 9. — Nous avons négligé ces détails sans intérêt qui auraient mis de la confusion dans le récit.

motion, une croix lumineuse assez semblable à ce qu'on racontait de la fameuse apparition du Labarum, n'avait pas perdu un jour pour en faire part à Constance, comme d'un heureux présage de victoire. La lettre était arrivée peu de temps avant la bataille de Murse; les termes de cette pièce que nous possédons encore, respirent le plus chaleureux dévouement[1]. Athanase, d'ailleurs, connaissait aussi bien les faiblesses que les passions de Constance : il savait que ce souverain, pusillanime bien qu'impérieux, hésiterait longtemps avant de le faire arracher de son siége par la force, et de braver ainsi le mécontentement de populations turbulentes. Il avait eu la preuve manifeste de cette timidité par plusieurs lettres que Constance lui avait écrites pendant l'expédition, dans des termes amicaux, très-contraires à sa pensée connue, et évidemment destinés à prévenir toute émotion populaire[2]. Son parti fut donc pris sur-le-champ, de ne quitter son diocèse sous aucun prétexte, de rester inébranlable à son poste, et d'y défier la colère de ses ennemis.

Cette résolution ne tarda pas à être mise à l'épreuve. Peu de mois après la soumission de la Gaule, un officier du palais, nommé Montan, arrivait à Alexandrie, por-

1. S. Cyrille de Jérusalem, *Opp.* p. 352, 353. — Soz., IV, 5. — Plusieurs écrivains postérieurs, entre autres Philostorge (III, 26), et la *Chronique alexandrine*, p. 540, placent cette apparition le jour même de la bataille de Murse, et supposent qu'elle fut visible pour les combattants. Mais saint Cyrille dit expressément qu'il la vit le 7 mai, et la bataille de Murse est du 28 septembre.

2. S. Athan., *ad Sol.*, p. 824, 825; *Apol.*, p. 679-680.

teur à la fois d'une lettre impériale pour le primat, et des ordres nécessaires pour préparer son départ. En étudiant avec soin la lettre, Athanase s'aperçut, non sans surprise, qu'elle ne contenait point un ordre positif, mais simplement une permission de se rendre à la cour. L'empereur, lui accusant réception d'une demande qu'il n'avait pas faite, l'autorisait à quitter son diocèse et à se mettre en route avec tous les honneurs dus à son rang. Athanase avait sans doute trop d'habitude des cours, pour ne pas comprendre ce que signifiait ce détour. En toute autre circonstance, il eût bien deviné que l'empereur voulait s'épargner l'impopularité d'un ordre exprès, et désirait être obéi avant d'avoir commandé. Mais il ne se crut point obligé, cette fois, à tant de finesse, et il pria respectueusement l'officier de répondre de sa part à l'empereur qu'il le remerciait sincèrement d'une faveur qu'il n'avait pas sollicitée ; mais qu'il ne voyait en ce moment aucun motif pour s'éloigner de son diocèse et venir importuner par sa présence inutile la piété de son souverain. En même temps, pour ne pas donner sujet d'accuser sa mauvaise volonté, il faisait tenir toutes choses prêtes pour partir sans délai, si l'ordre explicite lui en était donné[1].

A peine le messager impérial était-il parti, porteur de cette réponse, qu'une autre invitation, plus difficile encore à éluder, lui arrivait de Rome même. C'était le

1. S. Athan., *Apol.*, p. 686-688.

pape Libère qui priait Athanase de se rendre auprès de lui, pour le mettre au courant de tout ce qui le touchait et lui démontrer son innocence. Cette démarche était singulière après tant d'épreuves répétées, après l'avis unanime des conciles de Rome et de Sardique, et il est impossible de n'y pas voir un premier effet des intrigues des courtisans de Constance sur l'esprit de Libère, plus faible que son cœur. Quelles que fussent la douleur et la surprise d'Athanase devant une demande si inattendue, il ne s'en troubla pourtant pas et ne songea qu'à en prévenir le funeste effet. Il envoya à Libère, en guise de réponse, l'attestation de tous les évêques d'Égypte, unanimes à affirmer son innocence, et attendit, encore cette fois, un ordre plus exprès, avant d'aller lui-même livrer sa liberté et sa vie aux piéges de ses ennemis [1].

Cet ordre n'arriva pas : Constance, intimidé, ne jugea

1. Il y a ici une assez grande difficulté dont je suis sorti par une conjecture.

Au nombre des lettres et fragments historiques que l'on croit avoir été recueillis par saint Hilaire de Poitiers, et qui, en raison de leur date comme de leur auteur, doivent être considérés comme les meilleurs documents de cette époque, on rencontre (éd. Ben., p. 1327) une lettre du pape Libère, annonçant à tous les évêques qu'il a sommé Athanase de venir à Rome se justifier, et que le primat d'Alexandrie ayant refusé, il croit devoir le séparer de sa communion.

Cette pièce a naturellement excité une très-vive controverse. Elle aurait pour conséquence, en effet, de faire remonter la faute et la chute du pape Libère jusqu'aux premiers jours de son pontificat, ou tout au moins de supposer une première erreur dont il serait revenu, et qui ne l'aurait pourtant pas préservé d'une seconde. Or Athanase, qui raconte très-explicitement la seconde faute, celle qui suivit l'exil de Libère, et qu'on aura à discuter au chapitre suivant, ne dit pas un mot de cette première défection, et aucun autre témoignage contemporain n'en

pas encore à propos d'insister : Libère, se tenant pour suffisamment éclairé, ne persista pas non plus dans ses doutes injurieux ; mais il eut la malheureuse pensée de vouloir faire partager sa conviction à l'empereur, et au lieu de se tenir, comme Athanase, sur une habile et forte défensive, il crut devoir prendre l'initiative pour ramener la cour à un juste sentiment de l'intérêt de l'Église et des droits de la vérité. Il prit sur lui d'envoyer à Arles, auprès de l'empereur, deux légats, dont l'un était Vincent de Capoue, celui même qui avait déjà figuré à Nicée, portant les lettres des Orientaux et des

parle. On trouve, au contraire, dans toute la suite des faits de cette année, Libère constamment et courageusement attaché à Athanase.

Aussi nous n'hésitons pas, comme l'ont fait Baronius, les pieux éditeurs bénédictins de saint Hilaire, et, en dernier lieu, le savant Hefele (*Concilien Geschichte*, p .620), à considérer cette pièce comme fausse et forgée par les Ariens, d'autant plus que ce genre de falsification était alors très-commun et a plus d'un exemple dans l'histoire.

Mais, fausse ou non, cette pièce est très-probablement contemporaine. Elle a dû avoir cours du vivant du pape Libère même, et il faut qu'elle ne fût pas dépourvue de vraisemblance pour avoir séduit saint Hilaire, qui n'avait nul intérêt à produire un témoignage du siége de Rome, contraire aux orthodoxes et à saint Athanase. Il est donc impossible d'admettre qu'elle ne repose pas sur un fondement de vérité, et ce fondement m'a paru être la demande faite par Libère à Athanase, de venir se justifier à Rome, demande à laquelle Athanase aura encore évité de se rendre, en faisant répondre pour lui les évêques d'Égypte.

J'ai été amené à cette supposition, puis confirmé dans ma pensée par une autre lettre de Libère (cette fois très-authentique), qui suit dans le recueil des fragments de saint Hilaire (p. 1330). Dans cette seconde pièce, en effet, Libère se justifie de n'avoir pas cru aux dénonciations qui lui étaient faites contre saint Athanase, parce que quatre-vingts évêques d'Égypte lui faisaient parvenir des témoignages contraires : *Fidem et sententiam*, dit-il, *non commodavimus nostram, quod eodem tempore octoginta episcoporum Ægyptiorum de Athanasio sententia repugnavit*. Ces termes n'indiquent-ils pas très-évidemment un com-

évêques d'Égypte. Ils reçurent la mission d'éclairer la conscience impériale, de prévenir toute résolution violente qui pourrait lui être suggérée par les évêques ariens, et d'offrir même au besoin, pour terminer tous les différends de l'Église, la convocation d'un concile général; remède toujours et si vainement invoqué, et dont l'issue du concile de Sardique n'avait que trop montré l'impossibilité dans l'état de division de l'Église[1].

Rien ne pouvait être plus mal calculé qu'une telle démarche. Les légats allaient ainsi, en effet, au-devant de l'embûche même qu'avait si soigneusement évitée

mencement d'enquête faite sur la conduite d'Athanase, et terminée par le témoignage des évêques d'Égypte?

Rien n'est plus d'accord d'ailleurs que notre supposition avec la suite des faits. Le tort du pape Libère, dès l'origine, tort qui eut plus tard de si funestes conséquences, fut de laisser remettre en question ce qui avait déjà été décidé à plusieurs reprises, et, tout en adhérant invariablement à la foi de Nicée, de laisser souvent séparer de cette cause sainte, celle de l'innocence d'Athanase. C'est ce qui fit la faiblesse de la défense des ses légats à Arles, et entraina la chute d'une partie de l'Église orthodoxe d'Occident.

A la vérité, l'authenticité de toutes les pièces rassemblées dans les *Fragments historiques* attribués à saint Hilaire de Poitiers, a été contestée sans distinction dans une savante dissertation des Bollandistes, 23 sept., p. 575 et suiv. Cette conclusion nous paraît inadmissible; parmi ces pièces, il en est qui portent un caractère manifeste d'authenticité et par leur ton général et par leur rapport avec les meilleurs documents de cette époque. C'est une collection évidemment faite dans le temps même, par un écrivain habituellement bien informé, mais qui s'est par fois trompé. Il n'y a rien d'invraisemblable à ce que ce collecteur soit saint Hilaire lui-même, qui longtemps retenu en exil, a pu être souvent induit en erreur. Il faut donc faire de toutes ces pièces un usage très-modéré, et se garder d'y prêter une foi entière; mais il serait également déplacé de renoncer à tous les renseignements précieux et parfaitement vraisemblables qu'elles contiennent.

1. S. Hil., *Fragm.*, p. 1330-1334.

Athanase. Constance, qui aurait redouté de violenter dans Rome le chef de l'Église, ne pouvait rien imaginer de mieux, pour ses desseins, que de voir cette autorité suprême représentée à sa cour (où abondaient les évêques ariens), par deux prêtres isolés, incapables de tenir tête à toutes les instances dont ils allaient être circonvenus. A peine arrivés, en effet, Vincent et son collègue apprirent qu'un édit impérial était préparé, portant l'exil et l'excommunication d'Athanase, et qu'on n'attendait que leur signature pour le ratifier. Valens et Ursace en étaient, dit-on, les rédacteurs. Tout étourdis d'une telle nouvelle, que Constance lui-même leur annonçait, en l'accompagnant de beaucoup de menaces et d'invectives contre Athanase, les députés ne se sentirent point le courage de résister ouvertement. Soit crainte pour leurs personnes, soit désir sincère de conjurer la tempête qu'ils voyaient près d'éclater sur l'Église, ils cherchèrent quelque moyen de transaction. Après tout, dirent-ils, la personne et la dignité d'Athanase n'étaient que des intérêts secondaires auprès de ceux de la foi. Si l'empereur consentait à donner satisfaction à la vérité, par une condamnation explicite de la doctrine arienne, ce résultat ne saurait être trop payé par le sacrifice d'une seule personne. Dans les crises violentes, celui qui commence à faiblir est vaincu par avance. On promit aux légats, en termes équivoques, à peu près tout ce qu'ils voulurent, ou peut-être se prêtèrent-ils eux-mêmes à croire ce qui accommodait leur faiblesse. On les

entraîna dans une réunion d'évêques, où la condamnation d'Athanase fut sur-le-champ mise aux voix. Vainement réclamèrent-ils d'une voix timide pour qu'elle fût précédée de la déclaration de foi qui leur avait été promise : la majorité passa outre, sans les entendre, et eux-mêmes, affaiblis par leur précédente concession, débordés de toutes parts sur le terrain qu'ils avaient laissé gagner autour d'eux, n'opposèrent qu'une molle et courte résistance. Un seul évêque, Paulin de Trèves, sut se défendre de cet entraînement général, et le prompt exil qui suivit son refus d'obéir, en attestant la violence que souffrait l'Église, ne servit qu'à mettre dans un plus triste jour la lâcheté de la plupart de ses autres représentants[1].

La défection des légats de Rome fut accueillie en Gaule et en Italie par la plus morne stupeur. Tous les yeux aussitôt furent fixés sur Libère, qui en éprouva lui-même une douleur et une confusion inexprimables. Son chagrin était envenimé par la pensée qu'en laissant remettre lui-même en question, au moins par son attitude irrésolue, ce que tant de conciles avaient décidé, il avait placé ses députés sur la pente de l'abîme où ils venaient de se laisser tomber. Il n'hésita pas pourtant à les désavouer très-haut, et de toute la force de son âme, par des lettres énergiques envoyées aussitôt dans les principaux diocèses. « Je ne dois rien cacher à votre con-

1. S. Hil., *ibid.*, et *ad Const. Aug.*, p. 1222. — Sulp. Sév., II, 39. — S. Athan., *Apol.*, p. 692.

science, écrivait-il au grand champion de Nicée, à Osius. De concert avec beaucoup d'évêques d'Italie, j'ai demandé au religieux empereur Constance qu'il voulût bien donner des ordres pour qu'un concile fût réuni à Aquilée; et votre sainteté saura que notre députation fut confiée à Vincent de Capoue, et à Marcel, qui est de Campanie comme lui. J'espérais beaucoup de Vincent, et parce qu'il connaissait très-bien cette affaire, et parce qu'il avait eu à siéger plusieurs fois avec vous, comme juge dans cette cause; et je pensais qu'entre ses mains l'Évangile ne périrait pas. Non-seulement il n'a rien obtenu, mais il est tombé lui-même dans le mensonge. Après un tel fait, je suis navré de douleur : je passerai pour avoir trahi l'innocence, ou pour m'être prêté à des doctrines contraires à l'Évangile. Il ne me reste donc plus qu'à mourir pour mon Dieu[1]. »

Mais le mal était plus facile à déplorer qu'à réparer. Enhardi par la faiblesse des représentants de Rome, Constance prenait le ton très-haut avec tous les évêques d'Occident et d'Italie, et les pressait, par toutes sortes de menaces, de joindre leurs adhésions à celles qu'il avait déjà obtenues des évêques réunis à Arles. Il s'irritait des désaveux de Libère, et répandait en Italie des proclamations de sa main, très-injurieuses pour ce pontife. Libère ne vit d'autre moyen d'arrêter la contagion des défections, que de demander lui-même une nou-

1. S. Hil., *ibid.*, p. 1334.

velle réunion, et il fit choix, pour aller porter cette demande au redoutable empereur dans sa cour, des deux évêques les plus intrépides qu'il put trouver, Eusèbe de Verceil, et Lucifer de Cagliari. Il leur remit une lettre conçue dans des termes peut-être trop émus, mais dignes pourtant et touchants.

« Je vous en supplie, disait-il, ô très-sage empereur, que votre clémence me prête des oreilles favorables : que votre bonté me permette de lui expliquer mon dessein. Un empereur chrétien, fils de Constantin, de pieuse mémoire, me doit sans doute cette faveur. Ne puis-je fléchir à mon égard votre âme qui pardonne même aux coupables? Le discours que votre piété a fait répandre parmi le peuple, me déchire de toute manière : c'est à moi de tout supporter patiemment; mais comment votre âme, qui est toujours ouverte à la clémence, qui ne laisse jamais (ainsi qu'il est écrit) le soleil se coucher sur sa colère, peut-elle garder tant d'indignation contre moi? C'est un miracle que je ne puis comprendre. Je cherche avec vous, ô très-religieux empereur, une paix véritable qui ne repose pas sur une artificieuse combinaison de paroles, mais qui soit raisonnablement fondée sur les principes de l'Évangile... Dieu m'est témoin, et avec lui l'Église et tous ses membres, que j'ai foulé et que je foule encore aux pieds, par la foi et la crainte de Dieu, toutes les choses mondaines, ainsi que l'ordonne la raison évangélique et apostolique... Dieu m'est témoin que j'ai été porté

malgré moi au poste que je remplis, et dans lequel j'espère demeurer sans offenser Dieu tout le temps que je serai conservé dans ce siècle. Ce ne sont point mes propres décrets, ce sont ceux des apôtres que je veux maintenir invariablement. Je suis la coutume et la tradition de nos ancêtres : je n'ai rien ajouté à l'épiscopat de Rome : je n'en veux laisser rien enlever, et je veux conserver sans tache cette foi qui est venue jusqu'à nous par la succession de si grands évêques, des rangs desquels se sont levés tant de martyrs[1]. »

A. D. 354. Ce langage était noble, et la confiance du pontife bien placée ; mais le déploiement de tant de courage n'était pas nécessaire pour obtenir l'adhésion de Constance à une proposition qui ne lui présentait, à lui pas plus qu'à ses conseillers, aucun danger sérieux. Il avait vu, en effet, ce qu'on pouvait obtenir d'une réunion faite sous ses yeux, dans son palais, au milieu de ses troupes, et sous la garde de ses officiers : il consentit sans peine à en promettre une nouvelle pour le début de l'année suivante[2], d'autant plus qu'il y voyait l'avantage de prendre le temps de se préparer, par une précaution qu'il jugeait indispensable, à frapper de grands coups en Orient[3].

Quelque soin qu'il eût mis, en effet, à se réserver la

1. S. Hil., *Fragm.*, p. 1330-1332.
2. 354 ap. J.-C. — U. C. 1107. — Indiction XI. — Constantius VII et Gallus III, coss.
3. S. Hil., *ibid.* — Sulp. Sév., *loc. cit.*

puissance effective, en abandonnant une partie du fardeau de l'Empire à son jeune parent, une âme soupçonneuse comme la sienne ne pouvait tolérer longtemps, même le moins redoutable des collègues. Jaloux et craintif, faible et tyrannique à la fois, il devait passer sa vie à céder le pouvoir et à le reprendre, tour à tour accablé par la responsabilité, et inquiet même de l'apparence d'un partage. Au moment de braver les grandes cités d'Asie et d'Égypte, en leur enlevant des pasteurs qu'elles chérissaient, il ne se crut pas suffisamment maître en Orient, malgré toutes les garanties qu'il avait prises, et il jugea prudent de retirer à lui l'ombre de pouvoir qu'il avait aliénée. La possibilité d'une résistance quelconque, d'une conjuration entre des mécontents, troublait son sommeil : et dans ses rêves d'ambition et de terreur, les figures si différentes pourtant de Gallus et d'Athanase, commençaient à lui apparaître comme de redoutables fantômes, dont il fallait se délivrer à tout prix.

Gallus cependant n'était pas un rival dangereux : il ne tentait rien pour usurper et faisait tout pour se perdre. Transporté brusquement de la prison au trône, il ne songeait qu'à se livrer avec une passion effrénée aux jouissances de tout genre que lui procurait le rang suprême. Ses qualités naturelles, la franchise de son caractère, la simplicité de ses manières, s'étaient rapidement altérées sous l'influence corruptrice de cette

prospérité subite [1]. Il était devenu brutal en actions, et emporté en paroles. Le caprice et la colère, chez un homme qui peut tout, dégénèrent vite en cruauté. Gallus devint cruel par laisser aller et par légèreté. Il sacrifia, pour le moindre mot, ceux qui résistaient à ses fantaisies, et sa férocité naissante était nourrie par l'habitude passionnée des jeux du cirque, où il ne pouvait se rassasier de la vue du sang et du spectacle de l'agonie humaine. Il avait d'ailleurs pour appui, dans toutes les affaires un peu difficiles, sa femme Constantine, plus âgée que lui, plus mûre, mais d'un naturel plus hautain et plus capable d'ambition. L'un et l'autre, par leurs vices différents, devinrent bientôt également à charge à tous leurs sujets. On riait de l'époux; on craignait la femme. Tandis que Gallus, incapable de garder la tenue et la dignité royales, s'amusait à se promener le soir, déguisé, dans les rues d'Antioche, et, s'imaginant qu'on ne le reconnaissait pas, malgré la clarté des luminaires qui éclairaient de toutes parts cette grande ville, il entrait dans les cabarets pour demander ce qu'on pensait de César; Constantine entretenait une police beaucoup plus sérieuse, se faisait rendre un compte exact des actions de chacun et pénétrait les secrets des familles. Son avidité égalait son goût de domination : on pouvait tout obtenir d'elle pour une bourse ou pour un joyau, soit la grâce des coupables, soit la perte des innocents. En peu de temps, le couple

1. Jul., *ad Athen.*, p. 499-500.

royal eût amassé assez d'impopularité sur sa tête, pour rassurer le maître le plus ombrageux[1].

Aussi Constance, pendant deux ans, avait-il fermé l'oreille aux réclamations et aux dénonciations quotidiennes des magistrats, qui se plaignaient très-hautement des embarras causés par la folle conduite du jeune César. Ces conflits ne déplaisaient pas au jaloux empereur, qui les laissait durer et s'envenimer sans y mettre ordre. Une circonstance grave lui donna pourtant l'alarme. L'année 354 amena un grand renchérissement de vivres, qui causa des troubles dans toutes les grandes villes, à commencer par Rome, où ils furent même assez sérieux. Mais nulle part l'effet n'en fut si redoutable qu'à Antioche, dont la population entière entra dans une grande rumeur. Gallus, pour faire pièce aux magistrats, n'imagina rien de mieux que de leur donner l'ordre de faire baisser par un édit le prix du grain. Les magistrats résistèrent, en représentant la vanité d'une telle mesure : il les jeta en prison, en les menaçant de mort. Le comte d'Orient, Honoratus, intervint, et d'autorité les fit délivrer. Peu de jours après, le peuple s'étant assemblé sous les fenêtres de Gallus pour le prier de porter remède à la famine, en faisant venir du blé du dehors, Gallus écouta en souriant la plainte, et répondit brusquement qu'il ne pouvait rien, et qu'on n'avait qu'à s'adresser au gouverneur de la province, Théo-

1. Amm. Marc., XIV, 1.

phile, qui saurait bien trouver du blé quand il voudrait. Ainsi désigné comme l'auteur de la misère publique, Théophile, qui était un administrateur doux et sage, devint en peu de temps l'objet d'une absurde fureur populaire. Les artisans et le menu peuple se jetèrent sur lui un jour qu'il entrait au cirque : on l'assomma de coups de poing, et on traîna son corps par lambeaux dans les rues. Des curiales, des édiles, des gens considérables de la ville, virent aussi leurs jours mis en danger [1].

C'était un grave désordre, et aux yeux de Constance le plus grand péril était sans doute la faveur que ces moyens coupables pouvaient valoir à Gallus auprès du bas peuple. Sur-le-champ, il fit partir un de ses officiers, avec ordre de tirer justice du crime, mais de mettre cependant assez de modération dans le châtiment, pour ne pas exaspérer les ressentiments populaires. Le comte Stratége s'acquitta avec intelligence de sa commission, fit quelques exemples solennels qu'il tempéra par quelques actes de clémence [2]. Mais, à partir de ce jour, Gallus fut ruiné dans l'esprit de Constance, et sa perte fut décidée.

Le cauteleux souverain mit à la consommer un véritable luxe de prudence et d'astuce. Son but, cette fois encore, était d'attirer son ennemi hors des grandes villes d'Orient, et de le faire venir à sa cour pour l'y pren-

1. Amm. Marc., XIV, 7.
2. Liban., *Or.* 12, p. 399-400.

dre comme au piége. Il commença exactement ainsi qu'il avait fait pour Athanase. Il chargea le nouveau préfet du prétoire, Domitien, de dire à Gallus qu'il savait son désir de venir en Italie, et l'y autorisait bien volontiers. Domitien exécuta ses instructions sans beaucoup d'adresse : il se fit annoncer avec faste, passa plusieurs jours sans aller voir le jeune César, et se borna à lui faire connaître ses instructions par intermédiaire. Puis voyant que Gallus ne se pressait pas d'obtempérer à cet ordre détourné, il se rendit brusquement auprès de lui : « Partez donc, lui dit-il avec rudesse. Ne voyez-vous pas que l'empereur l'ordonne? Si vous n'obéissez pas, je vais suspendre à l'instant toutes les fournitures de votre maison. » Gallus ne pouvait se laisser braver ouvertement par un subalterne : il donna donc ordre à sa garde de mettre le préfet aux arrêts. C'était une grande détermination, car Constance, dans le partage des attributions impériales, s'était réservé explicitement la nomination de ce haut fonctionnaire. Aussi les principaux de la cour essayèrent de représenter à Gallus le danger auquel il s'exposait, et lui demandèrent s'il était prêt, après un tel acte, à se proclamer empereur lui-même, et à briser les statues de Constance. Gallus n'avait pas tant d'audace, mais son irritation était fort grande; celle de Constantine n'était pas moindre; et, sans former aucun projet arrêté, ils ne voulurent écouter aucune remontrance. Par un reste de précaution, cependant, et pour couvrir la hardiesse de sa résolution, Gallus feignit

d'avoir découvert une conspiration contre son pouvoir et sa vie, et fit appel bruyamment à la fidélité de ses gardes, qui vinrent à son aide en massacrant le prétendu coupable. Domitien périt déchiré par leurs mains. Puis, pour atténuer l'horreur et le danger d'une telle violence, on lui chercha, on lui supposa des complices, auxquels on fit un procès régulier. Ammien Marcellin, qui assistait à l'instruction, en qualité d'aide du juge militaire, rapporte les détails de ce jugement, de manière à bien faire voir qu'il ne différa que par le nom du massacre qui l'avait précédé [1].

Constance n'était assurément pas dupe de cette apparence. Il lui convint pourtant de paraître trompé. Il ne témoigna à Gallus aucune colère, feignit même d'entrer jusqu'à un certain point dans les intérêts de sa dignité blessée, mais n'en insista que plus vivement pour le voir arriver auprès de lui, afin de l'entretenir des affaires de l'empire. Il n'y avait pas moyen de résister à une demande si légitime, émanée d'un supérieur. Comme Gallus n'osait, ni opposer un refus positif qui eût paru insolent, ni se fier à une parole si suspecte, Constantine lui proposa de partir à sa place. Elle voulait essayer son ascendant sur son frère, et, en tous cas, sonder le terrain. Elle se mit donc en route, laissant Gallus à Antioche; mais à mi-chemin elle fut saisie d'une fièvre pernicieuse qui l'emporta en peu de jours [2].

1. Amm. Marc., XIV, 7, 9. — Philost., III, 27, 28. — Zon., XIII, 9.
2. Amm. Marc., XIV, 11.

Avec elle Gallus perdait son seul appui. Chaque jour Constance, qui s'était réservé aussi le commandement des troupes, prenait quelque disposition militaire pour éloigner les officiers dont il n'était pas sûr et en nommer d'autres à sa dévotion. C'était pour son bien, écrivait-il au jeune César, qu'il lui retirait des troupes : car rien n'était plus dangereux que des soldats qui n'avaient rien à faire [1]. Cerné ainsi de toutes parts, pressé par des lettres habiles où les menaces et les caresses étaient adroitement mélangées, le malheureux jeune homme ne vit plus d'autre ressource que de s'en remettre à la clémence de son ennemi. Il partit, bien à regret, voyageant lentement, passant la nuit dans de cruelles agitations, et s'arrêtant le jour dans les villes pour assister à des jeux de cirque et à des divertissements, afin de s'étourdir sur le sort qui l'attendait. Partout les fonctionnaires, avertis de sa disgrâce, s'écartaient avec froideur sur son passage et lui rendaient à peine les honneurs dus à son rang. On éloignait de lui les soldats, pour qu'il ne pût ni les haranguer ni les séduire. A Andrinople, il reçut l'ordre de quitter tout appareil royal, sous prétexte d'accélérer son voyage. A peine eut-il mis les pieds à Pœtovium (Pettau), dans la Norique, qu'un officier, du nom de Barbation, arrivé de Milan avec une grosse escorte, se fit ouvrir de nuit,

1. Amm. Marc., XIV, 7 : Adjumenta paulatim illi subtraxit, sollicitari se simulans ne, uti est militare otium fere tumultuosum, in ejus perniciem conspiraret.

par force, les portes du palais où le prince avait fait sa demeure, et le somma de résigner tous les ornements impériaux. Moyennant cette abdication volontaire, on lui garantissait la vie sauve. Il consentit à tout, et fut emmené sous bonne garde à Flanone, en Dalmatie. C'était un lieu de sinistre augure, voisin de la ville de Pole, où avait succombé trente ans auparavant la première victime de cette descendance fatale de Constantin[1].

Constance apprit avec une joie sans mélange le succès de cette longue trame, ourdie avec une habileté vraiment superflue. Son ambition, une fois rassurée, il aurait voulu s'en tenir là, et ne pas pousser plus loin la vengeance. Ses flatteurs, et en particulier l'ennuque Eusèbe, le plus influent de tous, ne lui permirent pas de modérer son ressentiment. On exigea, au nom du salut de l'État, qu'un procès fût instruit pour connaître à fond les coupables qui avaient conspiré avec la malheureuse victime. Eusèbe fut chargé lui-même d'aller faire l'instruction, et, soumettant pendant plusieurs jours l'infortuné prince à d'affreuses tortures morales, il lui arracha, par écrit, des aveux, dont le texte fut mis sous les yeux de Constance[2]. Ce simulacre d'enquête eut la conséquence à laquelle on pouvait s'attendre. Gallus eut la

1. Amm. Marc., XIV, 11.

2. Amm. Marc., *ib.* — Aurel. Vict., *Epit.* 42. — Zos., II, 55, raconte cette triste histoire avec des détails un peu différents. — Philos., III, 27, 28. — Socr., II, 34. — *Chron. Alex.*, p. 541. La date de la mort de Gallus est portée, dans cette chronologie, à l'année 355.

tête tranchée dans sa prison [1]. Un courrier parti de Flanone tout exprès, vint à grandes journées et en crevant les chevaux, annoncer à Constance qu'il n'avait plus de rival dans l'empire, et avec autant d'apparat, dit Ammien Marcellin, que s'il eût apporté les dépouilles du roi des Perses vaincu. Ce fut alors un concert d'enthousiasme et d'admiration sur le bonheur de ce souverain favorisé du ciel, à qui un signe de tête suffisait pour faire et défaire des empereurs. Ses courtisans l'appelaient : Votre Éternité [2], et à ce nom risible, qu'il ne craignait pas de répéter lui-même, des ministres infidèles de Dieu ne rougissaient pas de joindre le nom presque aussi profane d'évêque des évêques.

Tout couvert du sang de ses proches, mais parvenu au comble des prospérités humaines, Constance vit enfin arriver le moment où il avait promis au pape Libère de s'occuper décidément, et pour en finir, des différends qui déchiraient l'Église. Son parti était, cette fois, bien pris de tout emporter de haute lutte, et de mettre le monde spirituel et matériel tout entier sous sa main. Le concile se réunit au début de l'année 355 [3], à Milan, où Constance était déjà arrivé depuis plusieurs mois ; et l'on remarqua que c'était la première fois depuis soixante- A. D. 355.

1. Amm. Marc., xv, 1.
2. *Luciferi Calaritani Opuscula*, Paris, 1568 : *De non parcendo in Deum delinquentibus*.
3. 355, ap. J. C. — V.C. 1108. — Indiction XIII. — Arbetio et Lollianus coss.

dix ans qu'il n'y avait qu'une seule personne couronnée dans toute l'étendue du monde romain; car Constantin lui-même s'était toujours associé, au moins nominativement, un de ses fils, avec la qualité de césar. Rarement, la masse effroyable de la toute-puissance avait pesé sur une tête plus incapable de la porter.

Pour le moment, cette omnipotence était dirigée tout entière, et comme braquée vers un seul point de l'horizon. Un homme sans armes, sans gardes, sans puissance, réfugié dans une extrémité de l'empire, entre une cellule et une église, passant ses journées entre l'aumône et la prière, avait l'honneur de concentrer sur lui-même toutes les jalousies, et bientôt toutes les colères impériales. Quelque habiles qu'eussent été les calomnies dirigées contre Athanase, et quelque aveugle que fût la crédulité qui les accueillait, son plus grand crime, on peut le croire, était d'avoir résisté un jour et de n'avoir jamais flatté. Ce n'était ni un tribun haranguant des multitudes, ni un courtisan intriguant dans une antichambre. Il ne bougeait pas, il ne parlait pas. Immobile et silencieux, il attendait qu'on vînt l'enlever par la violence. Mais dans ce représentant désarmé de la conscience, le despote irrité sentait avec impatience un égal et presque un maître. Du sein de l'oppression universelle, c'était le réveil du droit appuyé sur la vérité[1].

1. Le récit des longues démarches faites par Constance pour arriver à la condamnation d'Athanase, arrache à Gibbon cette réflexion : « La difficulté avec laquelle on procéda à la condamnation d'un évêque

De Milan à Alexandrie, il n'y avait que deux têtes levées, qui se faisaient face l'une à l'autre : Constance, le maître du monde, et Athanase, le serviteur de Dieu.

Le concile, dans la pensée de Constance et de ses conseillers, devait avoir pour résultat d'entraîner par la force l'adhésion de l'Église d'Occident aux sentences déjà portées tant de fois contre Athanase par les Orientaux, et d'arriver ainsi par la violence à cette unanimité que tant de délibérations et de discussions n'avaient jamais pu obtenir. Aussi avait-on mis un grand soin à réunir le plus grand nombre possible d'évêques d'Occident. Pour les évêques Orientaux, dont l'opinion était déjà connue et consignée dans plus d'un arrêt, on ne jugea pas nécessaire de les déranger. Il n'en vint qu'un très-petit nombre [1]. Mais, dit un historien, comme il ne s'agissait que de force et non de discussion, tous les soldats de Constance pouvaient passer à peu près pour autant d'évêques ariens [2].

Les directeurs de l'assemblée, après l'empereur et les officiers, étaient les évêques de Pannonie, Valens et Ursace, aidés de plusieurs de leurs collègues de la même province, à qui la qualité de latins et l'usage facile de la langue de l'Occident assuraient un grand ascendant. Ils ne conçurent rien de mieux, pour entraîner

populaire découvrit au monde que les privilèges de l'Église avaient déjà réveillé dans le gouvernement romain un sentiment d'ordre et de liberté. »

1. Soz., II, 9. — Soc., II, 36.

2. Tillemont, *Les Ariens*, c. 41.

promptement la délibération, que de tendre une seconde fois le même piége où s'étaient laissés tomber à Arles les légats de Rome. On représenta aux évêques que la condamnation d'Athanase était une affaire toute isolée, toute personnelle; qu'on ne leur demandait aucune résolution touchant la foi, encore moins aucune modification de leur croyance, mais simplement la condamnation d'un obstiné, entaché de sabellianisme, comme ses amis Marcel et Photin. Comment refuser à l'empereur de rendre la paix à l'Église par le sacrifice d'une seule personne, dont les mœurs étaient suspectes, la foi douteuse, le caractère, à coup sûr, inquiet et incommode?

L'argumentation avait un côté spécieux, et, les menaces lui venant en aide, elle agissait puissamment sur les évêques. Mais dans une assemblée d'hommes revêtus d'un caractère sacré, Dieu, l'innocence, le bon sens et la bonne foi, ne devaient pas rester sans défenseur. Il suffit d'un de ces hommes tels que la foi sait les faire, fermes et droits d'esprit comme de cœur, chez qui la paix de l'âme assure la lucidité de l'intelligence, pour faire tomber tout l'artifice. L'évêque de Verceil, Eusèbe, le plus renommé des pasteurs de toute la haute Italie, — le même à qui Libère avait confié l'année précédente le soin de se rendre auprès de l'empereur —, avait fait d'abord quelques difficultés pour paraître au concile dont il n'espérait rien de bon. Mais Eusèbe avait en Italie une grande réputation de sainteté et de science; il vivait avec une austérité monastique, et il avait même

établi entre ses prêtres et lui une communauté de vie qui faisait ressembler son palais à un couvent[1]. Tout le monde sentait que sans lui la réunion était incomplète, et qu'il manquerait toujours quelque chose à l'autorité d'une sentence à laquelle il se serait volontairement abstenu de prendre part. Il y eut donc un concert d'instances, pour le prier de se rendre à Milan, et de la part de l'empereur, qui pensait l'entraîner comme les autres, et de la part de ses collègues plus timides d'Italie, qui voulaient se mettre à couvert derrière lui, soit pour s'encourager à la résistance, soit pour s'autoriser dans la faiblesse. Obéissant à ces invitations répétées, Eusèbe de Verceil arriva accompagné de deux ecclésiastiques de Rome, Pancrace et Hilaire, et de son ami Lucifer, évêque de Cagliari en Sardaigne[2].

Dès le lendemain de son arrivée, il se rendit à l'assemblée qui se tenait dans le chœur de l'église principale de Milan. Toute la partie supérieure de cette basilique avait été réservée aux évêques : un voile les séparait de la nef, où tout le peuple était assemblé, attendant avec curiosité le résultat des délibérations. On n'entendait pas les discours, mais les éclats de voix et le son des paroles pouvaient parvenir jusqu'à la foule. Eusèbe, à peine entré, se vit pressé de plusieurs côtés de mettre sa

1. S. Amb., Ed. Ben., t. II, p. 1036-1037. *Epist. ad Vercel.*, n° 68-71.

2. Baronius, année 355, § 6 et suiv., cite les lettres du concile, de Constance, et du pape, à Eusèbe, pour l'appeler à Milan, d'après des pièces tirées des archives de Verceil. — S. Hil., *ad Const.*, I, p. 1223.

signature au bas de l'édit qui condamnait Athanase, et qui était déjà préparé depuis plus d'un an. « C'est bien, dit-il, sans se troubler ; mais il faut d'abord savoir quelle est la foi de ceux qui sont ici. » Puis tirant de sa poche le symbole de Nicée, et le déposant sur le bureau : « Que tout le monde signe ceci, reprit-il, et moi je signerai ensuite tout ce qu'on voudra[1]. »

Cette ouverture inattendue fut accueillie avec joie sur plusieurs bancs. Elle faisait respirer à l'aise tous les prélats qui craignaient à la fois, et de résister à l'empereur, et de trahir la vérité. Denys, évêque de Milan, qui pouvait bien être de ce nombre, s'empressant de se lever, prit rapidement la plume pour signer le symbole après Eusèbe de Verceil. Mais (et Eusèbe apparemment s'y était attendu), ce n'était point le compte des directeurs de l'assemblée, et ils ne voulaient à aucun prix de cette confirmation inattendue de la foi de Nicée. Valens, se levant donc aussi à son tour, mit brusquement la main sur le bras de Denys, et lui arracha la plume, avant qu'il eût signé, en s'écriant qu'on ne ferait rien par ce moyen. Une grande rumeur suivit cette scène violente, et fut entendue, à travers le voile, dans le bas de l'église. Le bruit se répandit aussitôt que l'on voulait faire abjurer aux évêques la foi de Nicée. Le peuple chrétien de Milan, assez indifférent peut-être au sort d'Athanase, qu'il ne connaissait guère, n'était nullement disposé à

1. Boll., 25 mai, § 9 et 11. — S. Hil., *loc. cit.*

se laisser enlever la foi de son enfance. L'émotion fut donc très-vive dans toute la foule : hommes, enfants, et surtout femmes, se mirent à crier : « A bas les Ariens ! les Ariens hors de l'église ! » — Denys fut obligé de sortir à deux reprises, pour calmer l'agitation et prier le peuple de rester en silence, afin de laisser décider les juges de la foi. Comme il rentrait, pour la seconde fois, dans la partie réservée, il trouva le tumulte au comble parmi les évêques. Deux officiers de Constance venaient d'entrer et arrachaient de son banc un des catholiques les plus décidés, qu'un historien dit être Lucifer de Cagliari. Un mot d'Eusèbe ou de Denys eût pu causer dans la ville la plus effroyable sédition, mais ce mot ne fut pas prononcé[1].

La séance du lendemain s'ouvrit sous ces funèbres auspices, entre des légions sous les armes et une population en rumeur. Lucifer, gardé à vue dans sa demeure, n'y parut pas. On n'avait probablement pas osé mettre la main sur Eusèbe de Verceil, qui, plusieurs heures durant, et sans se laisser étourdir, ni par les instances, ni par les menaces, maintint son inébranlable position. « Signez le symbole, ne cessait-il de dire, et il en sera d'Athanase ce que la justice décidera. » Nulle défense n'eût été plus efficace en faveur d'Athanase, que cet abandon

1. Boll. — S. Hil., *loc. cit.* Les deux récits de saint Hilaire et du manuscrit édité par le Bollandiste ne s'accordant pas complétement, nous les avons combinés de la manière qui nous a paru la plus vraisemblable.

apparent; car rien ne mettait mieux en lumière combien sa cause et celle de la foi de Nicée étaient solidaires aux yeux de ses persécuteurs. Il n'y eut pas moyen d'ébranler Eusèbe, et tant qu'il tenait bon, personne n'osait céder sous ses yeux. Il fallut encore une fois lever la séance, et traverser la foule qui retentissait des cris de: « Vive Denys! vive Eusèbe! vivent les sauveurs de la foi! » auxquels se mêlaient aussi ceux-ci : « Où est Lucifer? Qu'on nous rende Lucifer! » — Denys monta en chaire pour exhorter le peuple à la patience, mais il ne put se faire entendre, jusqu'à ce que les Ariens eussent évacué l'église, et qu'on eût fermé la porte à clef sur eux. Alors, il put célébrer en paix, au milieu de l'assistance émue, une messe d'actions de grâces [1].

La situation s'aggravait en se prolongeant. Les chrétiens, inquiets du sort de leurs évêques, ne voulaient plus quitter l'église, ni jour, ni nuit. Vainement, à plusieurs reprises, l'empereur envoya-t-il des soldats pour dissiper la foule. Denys, qui n'abandonnait pas son troupeau, représenta aux officiers que la paix publique ne tenait qu'à un fil, qu'il avait lui-même beaucoup de peine à maintenir l'assistance en prières, et que, la moindre goutte de sang versé, il ne répondait plus de rien. Constance, n'osant braver de sa personne la fureur populaire, se résolut enfin à changer de système. Il calma le peuple, en laissant reparaître Lucifer en liberté; mais

1. Boll., 25 mai, § 9 et 11.

il convoqua pour le lendemain tous les évêques dans son palais, loin de la surveillance des chrétiens de la ville. Malgré le danger évident d'un tel lieu de réunion, Eusèbe et Lucifer ne firent point difficulté de s'y rendre. Denys seul voulut rester dans l'église, pour entretenir la ferveur et contenir le ressentiment du peuple chrétien[1]. Pendant que tant d'évêques, tant de ministres des sacrements et de la parole divine, transigeaient sur la foi pour plaire aux rois de la terre, l'Évangile promis aux pauvres trouvait encore chez eux son plus sûr asile.

La personne sacrée de l'empereur entrait donc ici enfin directement sur la scène; il allait essayer toutes ses forces et porter les grands coups de l'autorité souveraine. Prélats, eunuques, courtisans, tout le monde s'entendait depuis plusieurs jours pour exalter et irriter son orgueil. On était parvenu à lui faire croire que c'était l'intégrité de sa puissance qui était en péril; que la pureté de sa foi, et, ce qui touchait peut-être plus encore sa vanité, son intelligence des questions religieuses, se trouvaient mises en doute. La veille du jour où il devait recevoir les évêques, Constance passa son temps à rédiger de sa propre main, sous une forme nouvelle, l'édit de condamnation d'Athanase. Il y avait apporté toute son éloquence, toute sa science littéraire, et était entré, avec plus de prétentions que de connaissances, dans beaucoup de détails théolo-

1. Boll. — S. Hil., *loc. cit.* — S. Athan., *ad Sol.*, p. 861, 862.

giques. Il se prononçait dans ce document, à ce qu'il paraît, beaucoup plus nettement pour l'hérésie d'Arius, que la prudence des évêques de son conseil ne leur avait encore permis de le faire. Mais les rusés prélats le laissaient s'avancer, heureux de le voir s'engager de paroles et d'amour-propre, prêts à profiter de tout le terrain que l'autorité temporelle leur faisait gagner, et comptant, si le scandale était trop grand, l'excuser par l'ignorance théologique naturelle chez un prince qui n'était pas catéchumène [1].

Les évêques convoqués arrivèrent au palais au jour marqué : l'empereur ne les reçut pas sur-le-champ, mais il leur fit présenter l'édit par les prélats de sa cour, restant lui-même caché derrière une tapisserie, d'où il pouvait entendre leurs réponses et voir l'accueil qui serait fait à ses ordres. Les députés annoncèrent, en effet, en son nom, qu'il était résolu à mettre enfin la paix dans ses États ; qu'il était las de ces divisions d'évêques qui troublaient tout, et qu'il se croyait désigné pour mettre un terme aux déchirements de l'Église, par la volonté de

1. Sulp. Sév., II, 39. — Luc. Cal. *De non conveniendo cum hæreticis*, p. 206 : Verbis pulcherrimisque sensibus conscribens edictum. Il est très-certain, par tous les récits (S. Ath., *ad Sol.*, p. 831 et 861. — Soc. — Sulp.-Sév. — S. Hil., *loc. cit.*), que Lucifer joua un très grand rôle dans cette conférence. Lui-même, dans les écrits qu'il publia en exil contre Constance, rapporte à tout instant des traits, des paroles, ou de lui, ou de son interlocuteur, qui n'ont pu être échangés que dans cet entretien qui fut le seul, ou du moins le dernier. Nous avons choisi ces traits en les réunissant et les abrégeant, pour donner au lecteur une idée de la hardiesse et de l'émotion de cette grande scène.

ce même Dieu qui lui avait déjà permis de terminer ceux de l'empire. Un murmure accueillit ces paroles, et des objections commencèrent à s'élever de plusieurs côtés. Constance alors, perdant patience, entra ouvertement dans la chambre, et se mit à discuter lui-même, sans plus de contrainte. « La doctrine que vous combattez, leur dit-il, c'est la mienne : si elle est fausse, comme vous le dites, d'où vient donc que Dieu, secondant mes armes, a mis le monde entier sous ma loi[1] ? »

Cette déification de la fortune était étrange dans la bouche d'un chrétien; mais il fallait quelque audace pour répondre à l'orateur et à l'argument. Peut-être la tâche était-elle trop forte pour les évêques des grandes cités d'Italie, accoutumés à vivre avec l'autorité impériale dans ces rapports de déférence, de soumission presque passive, que le despotisme exige de ceux qui l'approchent. L'évêque d'une île abrupte et solitaire, séparée par les flots du contact d'une civilisation trop polie, doué lui-même d'une éloquence vive, bien qu'inculte et sans art, soutenu, enfin, par l'âpreté naturelle et un peu orgueilleuse de son caractère, Lucifer de Cagliari, qui était sorti de prison de la veille, osa regarder le maître en face et lui répondre. Pour cet homme, aussi peu fait aux discussions de l'école qu'aux politesses des cours, les distinctions théologiques étaient inintelli-

1. Luc. Cal., *Pro Athan.*, p. 22 : Dixisse te non negabis, nisi nostra fides, hoc est, quæ dicitur a Lucifero ariana, fuisset catholica, nunquam in omnes plebes accepisses potestatem.

gibles, et les ménagements politiques insupportables. Il n'apercevait qu'une chose dans la question : la doctrine d'Arius et la foi de Nicée; toutes les subtilités intermédiaires lui échappaient; et il ne voyait devant lui qu'un homme, dépositaire infidèle de l'autorité suprême, et persécuteur de la justice. Il parla très-rudement à l'empereur : « Votre doctrine, lui dit-il, c'est celle d'Arius, ni plus ni moins; et ceux qui la soutiennent sont les précurseurs de l'Antechrist [1]. Votre puissance et vos succès ne prouvent rien en sa faveur. L'Écriture est pleine de souverains apostats qui ont désobéi à Dieu, et que Dieu n'a pas punis sur-le-champ. Combien de temps Dieu a-t-il épargné les Madianites et les enfants d'Amalec? Combien de temps Saül a-t-il gouverné, quoique Dieu eût déjà choisi et oint David pour le remplacer? Combien de temps Salomon a-t-il survécu à son idolâtrie [2] ? Votre édit est rédigé en belles paroles, mais il contient tout le venin de l'hérésie; et contre ce venin, que votre père déjà distillait, le bienheureux Paul nous a prévenus en nous disant : que personne ne vous séduise par la sublimité des paroles..., que personne ne vous trompe par la philosophie. Vos discours ont donc beau être doux à entendre, nous n'en connaissons pas moins la vanité de toute votre science philosophique [3]. »

1. Luc. Cal., *Pro Athan.*, p. 11 : Cum te urgeremus, legati nos beatæ Ecclesiæ, sectam damnandam Arii, et illam magis dixisti esse catholicam, prænuntiavimus te Antichristi fuisse præcursorem.
2. *Id.*, *De reg. apost.*, passim.
3. *Id.*, *De non conveniendo cum hæret.*, p. 206.

Les voûtes du palais impérial frémissaient de ce langage inaccoutumé. La surprise de Constance à se voir ainsi braver en face égalait, étouffait, en quelque sorte, son indignation. D'une voix tremblante de colère : « Vous êtes un insolent, dit-il à Lucifer, qui insultez votre souverain contre le précepte de l'Écriture [1]. — Je ne vous insulte pas plus, reprit Lucifer, que Samuel, le saint prêtre de Dieu, n'a insulté Saül, lorsqu'il lui dit : Puisque tu ne fais pas cas de la parole de Dieu, ce Dieu te réduira à néant, et tu ne seras plus roi sur Israël. Je ne vous insulte pas plus que les prêtres qui chassèrent Osias du sanctuaire parce qu'il était atteint de la lèpre : vous aussi vous êtes malade et pestiféré, vous êtes atteint de la lèpre d'Arius. Si je mens, je vous insulte ; si je dis vrai, je ne vous insulte pas [2]. — Vous ai-je choisi pour conseiller, dit Constance poussé à bout, et ne puis-je faire ce qui me convient [3] ? »

Intimidé pourtant de la muette mais visible irritation des autres évêques, et cherchant un meilleur terrain que celui de la théologie, l'empereur en revint à la condamnation d'Athanase. Il pressa vivement la réunion de lui sacrifier un sacrilége, un séditieux, qui avait

1. *Id., De non parcendo in Deum delinquentibus*, p. 225 : Contumaces nos clamitas; dicis indignum nos circa te facinus perpetratos, ut imperatori regni romani dicere auderemus : male facis.

2. *Id., De non parcendo in Deum delinquentibus*, p. 231, 236. — P. 232 : Si mentimur, tunc contumeliosi, tunc superbi recte dicemur a te ; si vero dicamus verum, non sumus contumeliosi.

3. *Ibid.*, p. 235 : Numquid vos mihi consiliarios elegi, dicit, ut non prout mihi placitum est geram ?

mérité la mort en troublant l'État et l'Église. Et comme les évêques s'excusaient sur l'absence du coupable, sur la difficulté de réunir des preuves qu'ils offraient d'aller chercher à Alexandrie, si on leur en donnait le temps, comme ils le pressaient de faire venir et de confronter les accusateurs et l'accusé : « Qu'est-il besoin de tant de formes? interrompit le souverain ; c'est moi qui suis l'accusateur d'Athanase. Croyez, en mon nom, à tout ce qu'on dit contre lui. — Non, empereur, lui répondirent tout d'une voix Eusèbe et Lucifer ; vous ne pouvez être l'accusateur d'un absent : le fussiez-vous, son absence seule doit empêcher qu'on le juge. Il ne s'agit point ici d'une affaire d'empire, où vous puissiez décider comme souverain : il s'agit d'un evêque, et dans l'Église il faut que la partie soit égale entre l'accusateur et l'accusé. Votre royaume ne vous appartient pas, ajoutaient-ils ; il est à Dieu qui vous l'a donné et qui peut vous le reprendre. Ne mêlez point Rome et l'Église, la puissance impériale et les canons. » — Sur ce mot de canons, l'empereur, leur coupant la parole : « Ma volonté, dit-il en mettant la main sur son épée, est aussi un canon, et mes évêques de Syrie trouvent bon qu'il en soit ainsi. Faites comme eux, ou vous serez exilés avec Athanase. [1] »

1. S. Athan., *ad Sol.*, p. 861, 862, p. 831, 832 : Καὶ λεγόντων, μὴ εἶναι τοῦτον Ἐκκλησιαστικὸν κανόνα, εὐθὺς ἐκεῖνος, ἀλλ' ὅπερ ἐγὼ βούλομαι τοῦτο κανὼν, ἔλεγε, νομιζέσθω· οὕτω γάρ μου λέγοντος ἀνέχονται οἱ τῆς Συρίας λεγόμενοι ἐπίσκοποι.

La discussion était terminée. On laissa les évêques se retirer, de crainte d'exciter quelque rumeur aux portes du palais, et on leur permit encore (tant la confiance dans la loyauté de ces intrépides confesseurs était grande) de retourner à l'église avec le peuple fidèle. Mais dans la nuit, l'eunuque Eusèbe, accompagné d'une escorte de gardes, vint les arrêter dans leurs chambres, et les conduisit dans les Thermes de Maximien Hercule, où ils furent retenus quelques jours avant d'être dirigés sur le lieu d'exil. Ce premier convoi de martyrs ne contenait pas moins de cent quarante-sept personnes, tant évêques qu'ecclésiastiques et laïques. On prit un peu plus de précautions avec l'évêque de Milan même, Denys, soit pour ne pas trop irriter le peuple, soit qu'on espérât quelque retour de la faiblesse qu'il avait témoignée pendant les premiers jours. Voyant cependant qu'il résistait comme les autres, on le soumit à un simulacre de jugement, pour pouvoir le déposer et le remplacer. Quelque multipliées que fussent ces exécutions, elles n'égalaient pourtant pas le nombre des évêques présents à Milan. Il y eut donc assez de défections et de faiblesses, pour couvrir d'une apparence légale ce tissu de fraudes et de violences. La charité d'Athanase et de ses amis a dérobé les noms des traîtres à la justice de la postérité[1].

1. S. Athan., *loc. cit.* — Boll., 25 mai. — Sulp.-Sév., *loc. cit.* — Socrate et Sozomène, *loc. cit.*, disent que le concile se sépara sans rien faire. Mais Rufin, *Hist. Eccl.*, I, 20, dit que la plupart des évêques furent trompés, *plures decepti*. S. Athanase nomme parmi ceux qui

Mais aucune défection n'aurait valu, pour assurer l'autorité de la sentence et le succès de l'oppression, celle du chef de l'Église. L'incertitude qu'avait montrée Libère dans les premiers jours de son pontificat, l'imprudence qu'il avait commise en provoquant lui-même le concile, permettaient de ne pas désespérer entièrement d'obtenir cette importante adhésion. On essaya donc de séduire Libère, en même temps que de l'intimider. L'eunuque Eusèbe, le grand instigateur de toute l'intrigue, se décida à partir lui-même pour Rome, porteur à la fois d'un ordre exprès de l'empereur et des plus riches présents, et décidé à mettre en œuvre, pour entraîner le pontife, toutes les ressources de son adresse personnelle et de la puissance impériale. Arrivé à Rome, il fut admis en présence du pape, qu'il traita avec un mélange de respect filial et de familiarité bienveillante : « Voici le seing de l'empereur, lui dit-il en lui prenant affectueusement la main, et voici ses présents. Obéissez et acceptez. » Libère se défendit avec un peu d'embarras, avec douceur, mais avec courage : « Comment pourrais-je faire, disait-il, ce que l'empereur me demande? Comment pourrais-je condamner Athanase qui a déjà été justifié par tant de conciles, et qui a été renvoyé en paix par l'Église romaine? Présent, nous l'avons reçu comme un ami dans notre communion : absent, nous le condamnerions!

cédèrent Fortunatien d'Aquilée et Érémius de Thessalonique. (*Apol.*, p. 692.)

Cela se peut-il? L'ordre de l'Église ne le permet pas, et ce n'est pas là la tradition que nos pères nous ont laissée, et qu'ils avaient reçue eux-mêmes du grand apôtre saint Pierre. Si on veut la paix de l'Église, il faut casser d'abord tout ce qu'on a fait contre Athanase, et ensuite convoquer une assemblée ecclésiastique hors du palais, où il n'y ait, ni empereur, ni comte, ni menace de jugement, où il n'y ait que la crainte de Dieu! Et puis il faut traiter de la foi d'abord comme on a fait à Nicée, et exclure les hérétiques... La foi doit passer avant tous les faits particuliers. Jésus-Christ ne guérissait les malades qu'après qu'ils avaient dit explicitement qu'ils avaient foi en lui. Voilà ce que nous avons appris de nos pères. Dites cela à l'empereur, c'est pour son bien [1]. »

Les efforts redoublés de l'eunuque furent inutiles, et il quitta le palais très-visiblement contrarié. En sortant, il se rendit à la basilique de Saint-Pierre, où il offrit sur l'autel, en présence des prêtres et du peuple, les présents que Libère venait de refuser. Cette démarche, faite pour calmer les inquiétudes des chrétiens, était très-irrégulière : ni sa qualité de laïque, ni sa condition d'eunuque, ne permettaient à Eusèbe d'approcher du sanctuaire. Libère, informé de cette violation des règles de l'Église, fit de fortes réprimandes au gardien, et arracha de l'autel, de sa propre main, l'offrande qui y était encore déposée. Cet acte de hardiesse

1. S. Athan., *ad Sol.*, p. 833.

était connu peu de jours après à Milan, par le récit que l'eunuque fit à son retour, et tous les courtisans, à l'envi, envenimèrent aux yeux de Constance la conduite du malheureux pontife[1].

Il ne fut pas longtemps, en effet, sans voir arriver à Rome des émissaires chargés de le conduire, de gré ou de force, à Milan. Conformément à la conduite habituelle de Constance, qui n'employait la violence qu'à la suite d'une longue ruse, ce ne fut pas par un commandement positif, mais par un mélange d'insinuations et de menaces, que le préfet de Rome, Léonce, eut ordre de hâter le départ du pape. On interdit à toutes les personnes de distinction d'entretenir aucune communication avec lui, et on les surveilla de près, épiant leurs paroles et leurs démarches. On fit ainsi un vide complet autour du pontife. Ses amis le fuyaient : les sénateurs, les dames de qualité, avec qui il était en relations, quittaient Rome pour aller se cacher à la campagne. Aux portes de Rome, sur le port, il y avait des espions placés pour tenir note de tous ceux qui se rendaient au palais épiscopal. Le séjour de la grande cité devenait insupportable, et la terreur régnait partout dans les rangs des chrétiens[2].

Contraint par cette violence déguisée, plus qu'il n'eût été par la force matérielle, Libère se décida enfin, la mort dans l'âme, à se diriger vers Milan. On le fit partir

1. S. Athan., *ib.*, p. 834.
2. S. Athan., *loc. cit.*

de nuit, pour dérober sa fuite à la foule qui le chérissait [1]. Il prit pourtant le temps de faire ses adieux à ses frères dans le sacerdoce, pensant qu'il ne rentrerait plus dans sa ville de Rome : puis il se mit en route plutôt traîné, dit Athanase, qu'amené aux pieds de l'empereur.

Il avait été devancé au palais par un évêque de sa province, Épictète de Centumcelles (Civita-Vecchia), qui aspirait secrètement à le remplacer, et qui se hâtait de flatter les puissants du jour. Ce fut en présence de ce rival que Constance reçut Libère. L'entrevue de ces deux hommes, sur qui se tournaient tous les regards et en qui se concentraient toutes les puissances de ce monde, fut orageuse, leur entretien bref et saccadé. Mais, heureusement pour la nature humaine, le représentant de la vérité et le défenseur des droits de l'âme ne s'humilia pas devant le dépositaire de la force matérielle. « Puisque vous êtes chrétien, lui dit Constance, et évêque de notre ville de Rome, je vous ai mandé pour vous faire savoir que vous ayez à rejeter de votre communion ce fou criminel qu'on nomme Athanase. Le monde entier désire qu'il soit frappé, et une sentence synodale l'a rejeté de la communion de l'Église. » — « Les jugements ecclésiastiques, répondit Libère, doivent se faire en toute justice. Je ne puis condamner celui que je n'ai pas jugé. » — « Mais, reprit l'empe-

1. Amm. Marc., xv, 7 : ægre, populi metu, qui ejus amore flagrabat, cum magna difficultate noctis medio potuit asportari.

reur, la terre entière est convaincue de son impiété, et il se joue de nous depuis trop longtemps. » — « Ceux qui l'ont condamné, répliqua le pontife, ne savent ce qui s'est passé. Ils ont cédé à la vanité et à la crainte..... Valens et Ursace, qui le poursuivent, se sont rétractés autrefois entre ses mains. Quand ont-ils dit la vérité? aujourd'hui, quand ils l'accusent, ou bien hier, quand ils lui rendaient hommage[1]?

Épictète crut alors devoir intervenir, et, touchant au point sensible l'orgueil impérial : « Ne croyez pas, dit-il à l'empereur, que Libère vous parle dans l'intérêt de la foi, ou pour la défense des jugements ecclésiastiques. C'est pour aller dire à Rome, parmi les sénateurs, qu'il a vu l'empereur et qu'il en a eu raison. » Cette insinuation piquait au vif l'empereur : « Et qu'êtes-vous donc, dit-il à Libère? Faites-vous une partie de la terre à vous tout seul, pour vous opposer de votre chef à ce qui doit rendre la paix au monde romain? » Libère reprit paisiblement : « Quand je serais seul, la foi n'en souffrirait pas. Il ne s'est trouvé aussi que trois jeunes gens autrefois pour résister à un grand roi. » — « Voyez, interrompit Épictète avec un accent de triomphe, il vous compare à Nabuchodonosor. » — « Non, dit Libère, mais nous ne voulons pas condamner un homme sans l'entendre. Faites-le venir, faites assembler l'Église, et nous jugerons. » —

1. S. Athan., *ibid.*, p. 835. — Théod., II, 16.

« Quelle dépense, interrompit encore Épictète, serait suffisante pour voiturer tant d'évêques? » — « Les évêques, assura Libère, ne demandent rien au trésor public : les églises pourvoiront seules à leur transport. » — « Tout cela est vain, dit l'empereur : cet homme est condamné ; il a offensé tout le monde, mais personne plus que moi. Il n'a pas cessé d'exciter contre mon pouvoir la colère de mon frère Constant. Il n'y a point de victoire, pas même celle que j'ai remportée sur Magnence, qui me tienne tant au cœur que l'éloignement de ce scélérat. » — « Empereur, dit Libère, les évêques ne sont point faits pour venger vos injures[1]. »

L'entretien se termina par un délai de deux jours que Constance accorda au pape pour réfléchir et se désister. La résolution du pontife fut inébranlable. Les deux jours passés, on lui annonça sa sentence d'exil, avec l'ordre de se rendre à Bérée, en Thrace. L'empereur lui fit offrir en même temps cinquante pièces d'or pour sa dépense. « Qu'on les reporte à l'empereur, dit le proscrit ; je n'en ai point affaire, et il en a besoin pour payer ses soldats. » L'impératrice, troublée peut-être du spectacle de tant de violences, et voulant réparer, avec sa douceur naturelle, une partie des maux qu'elle avait involontairement causés, lui fit offrir aussi quelques épargnes tirées de sa bourse particulière. Libère les refusa en souriant : « Elle a, dit-il, des évêques de ses amis qui

1. Théod., II, 16.

en sentent plus le besoin que moi. » Enfin, l'eunuque Eusèbe crut devoir imiter la générosité de ses maîtres, mais cette fois ce fut avec une indignation méprisante que l'offre fut rejetée. « Suis-je un criminel, s'écria le pape, pour que le dévastateur des églises m'offre ainsi l'aumône? Va, malheureux, et songe avant tout à devenir chrétien. » Le lendemain les gardes l'attendaient pour partir : et de ce palais impérial, où tant de fois l'ami était venu dénoncer son ami, le frère dévouer son frère au courroux du maître ; où le chevet conjugal n'était pas un abri sûr contre la délation ; où on avait vu à tant de reprises les magistrats, les jurisconsultes, les interprètes du vieux droit romain, voiler la loi devant le bon plaisir du souverain, sortait un vieillard seul, pâle, enchaîné, payant de sa liberté et de son repos sa fidélité à son Dieu, à l'amitié absente, au droit et à l'innocence[1] !

Nul ne pouvait échapper complétement à l'impression de cette grande scène. Voici en quels termes un païen, témoin oculaire, la racontait peu d'années après. « En ce temps, dit Ammien Marcellin, sous l'administration du préfet Léonce, l'évêque de la loi chrétienne, Libère, fut amené à la cour de Constance, parce qu'il résistait aux ordres de l'empereur et aux décrets de plusieurs de ses collègues, chrétiens comme lui. C'était au sujet d'Athanase, alors évêque d'Alexandrie, qui s'était élevé beaucoup au-dessus des choses de son état, et s'était

1. Théod., II, 16.

ingéré dans des affaires qui ne le concernaient pas [1]. Des rumeurs persistantes l'ayant dénoncé, une réunion de plusieurs évêques assemblés en un même lieu, un synode, comme ces gens disent [2], l'éloigna du poste sacré qu'il occupait. Car on disait qu'il était versé dans l'art de consulter le sort et de tirer des augures du vol des oiseaux. Il avait souvent prédit l'avenir, et on racontait encore de lui d'autres choses tout à fait étrangères à la loi dont il était le ministre. C'est cet homme que Libère avait reçu commandement de l'empereur de chasser, par un ordre écrit, de son siége épiscopal. Libère pensait d'Athanase comme tout le monde [3], mais il refusait avec obstination de le proscrire, répétant très-haut que ce serait le dernier des crimes de condamner un homme qu'il n'avait ni vu, ni entendu [4]. Il résistait ainsi ouvertement au désir de l'empereur; et celui-ci, très-ennemi d'Athanase, bien qu'il eût déjà accompli sa volonté, s'efforçait cependant, avec une grande ardeur, de faire confirmer sa sentence par cette autorité supérieure

1. Amm. Marc., xv, 7 : Ultra professionem altius se efferentem scissitarique conatum externa.

2. Cœtus in unum quæsitus ejusdem loci multorum, synodus, ut appellant.

3. *Paria sentiens cæteris*, dit le texte. Le sens de cette phrase est énigmatique. Les autres, *cæteri*, sont-ils les évêques qui condamnaient Athanase, ou ceux qui l'approuvaient? J'incline à penser qu'Ammien, ayant vécu à la cour, croyait naturellement Athanase condamné par la majorité des évêques, d'autant plus que Libère évitait de prendre directement sa défense, se retranchant derrière l'irrégularité de la procédure pour ne pas se prononcer.

4. Perseveranter renitebatur, nec visum hominem, nec auditum damnare, nefas ultimum sæpe exclamans.

qui appartient aux évêques de la ville éternelle [1]. »

L'observateur sagace, mais prévenu, qui assistait aux débats de l'Eglise avec ce mélange singulier d'admiration et de préjugés, était alors jeune et caché obscurément dans la compagnie de gardes qu'on nommait les *Protecteurs*. Il avait accompagné à Milan son général, le maître de la cavalerie, Urficin, prévenu d'avoir prêté son concours aux machinations supposées de Gallus. Car l'inquiète jalousie de Constance suivait de tous les côtés à la fois, et comme sur toutes les pistes, tout ce qui pouvait troubler son pouvoir ; et pendant toute la durée du concile, concurremment avec l'instruction ecclésiastique, d'autres procès s'étaient suivis, et ceux-là sans contradicteur, contre les hommes considérables qui avaient approché le jeune César pendant la courte durée de son règne à Antioche [2]. Presque au même moment où Libère était emmené vers la Thrace, un jeune homme, victime de la même oppression, quittait aussi par la même route le palais impérial, après six mois d'angoisses et de contrainte. C'était le prince Julien, mandé à la cour aussitôt après la mort de son frère, et qui n'avait dû son salut qu'à l'extrême prudence de sa conduite et à la gracieuse intervention d'une femme.

Julien était naturellement désigné aux soupçons de son redoutable parent ; si Gallus avait eu des desseins

1. Licet sciret impletum, tamen auctoritate quoque, qua potiores æternæ urbis episcopi, firmari desiderio nitebatur ardenti.

2. Amm. Marc., xv, 2.

sur l'empire, il était naturel de supposer que Julien en avait été le confident et en demeurait l'héritier. Mais tel était le caractère singulier, telle était la réserve impénétrable du jeune homme, qu'en soumettant la conduite qu'il avait tenue pendant les deux années du règne de son frère à la plus malveillante investigation, il n'avait été possible d'en faire sortir aucun indice suspect sur lequel le génie inventif des Eusèbe et des Paul-la-Chaîne pût bâtir une conspiration. L'enquête, en effet, avec quelque soin qu'elle fût poussée, n'avait pu produire que les faits suivants :

Pendant toute la durée du règne de Gallus, Julien n'avait vu son frère qu'une fois. C'était en 353, à Constantinople, au moment où le nouveau César allait prendre possession de son pouvoir. Julien lui-même n'était dans cette ville qu'en qualité de simple étudiant, avec la permission expresse de Constance [1]. Depuis, il avait écrit très-rarement à son frère, et seulement des lettres de peu d'importance [2]. Dans les écoles qu'il fréquentait, il avait mis le plus grand soin à ne se distinguer en rien des autres élèves, n'étalait aucun faste, ne se donnait aucun air de prince [3]. Son extrême ardeur pour les lettres, où il réussissait à merveille, sa passion pour la rhétorique, semblaient l'absorber exclusivement. A la vérité, quelques-uns des sophistes qu'il fréquentait

1. Amm. Marc., xv, 2. — Soc., III, 1. — Liban., *Or.*, 10, p. 264.
2. Jul., *ad Athen.*, p. 502.
3. Liban., *ib.*, p. 263.

et qu'il comblait de ses libéralités, exaltaient beaucoup son mérite; et il leur arrivait de dire que ce jeune homme était digne de l'empire et ressemblerait à Marc-Aurèle. Mais Julien ne paraissait pas avoir jamais autorisé de pareils propos et rien ne permettait d'y voir autre chose que le langage de gens flattés de l'estime d'un prince, qui désiraient probablement occuper auprès de lui cette place de confident, que Fronton avait jadis remplie auprès du fils d'Antonin. Pour plus de prudence, l'Empereur, qui se faisait rendre compte de tout, avait bientôt jugé convenable d'ordonner à son cousin de quitter Constantinople, où il était trop en vue, pour le séjour plus modeste de Nicomédie, et le jeune homme s'était soumis sans la moindre résistance[1].

Des soupçons un peu plus sérieux s'élevaient à la vérité sur la sincérité de sa foi chrétienne. Son goût si prononcé pour les lettres, et même pour la philosophie profane, cette étude constante à laquelle il se livrait sur les œuvres de Virgile, d'Homère et de Cicéron, cette préférence des modèles classiques aux grands maîtres de la chaire chrétienne, tout cela pouvait faire supposer qu'il avait peu de goût pour le culte qui avait interrompu la grande tradition de l'éloquence et de la poésie antiques. Mais, toutes les fois que des inquiétudes un peu graves avaient été exprimées à ce sujet, Julien avait trouvé moyen de les détourner par quelque acte de foi très-

1. Soc., III, 1. — Soz., v, 2. — Liban., *Or.*, 10, p. 263.

explicite. En l'envoyant à Nicomédie, on lui avait très-soigneusement recommandé de ne pas suivre les leçons du fameux païen Libanius [1], dont la renommée, on l'a vu, remplissait tout l'Orient. Non-seulement il s'était scrupuleusement conformé à cette interdiction, mais on l'avait vu assister avec assiduité aux leçons d'un rhéteur peu habile, qui ne devait sa place qu'à la faveur de l'empereur, et cette faveur elle-même qu'à ses invectives constantes contre les dieux des païens. Puis, bien qu'il fût en correspondance familière et amicale avec les rhéteurs principaux des villes d'Asie-Mineure, bien qu'il leur envoyât souvent à corriger ses essais d'éloquence, le sujet de ces lettres comme de ces exercices oratoires était si frivole qu'il n'y aurait vraiment pas eu moyen d'en prendre ombrage. Un jour c'était un panier de cent figues qu'il envoyait à l'un d'eux, et à cette occasion il exaltait le mérite du fruit du figuier et la vertu du nombre cent; une autre amplification traitait de l'écho et de ses rapports avec l'amitié. Le surveillant le plus ombrageux ne pouvait prendre de telles futilités en mauvaise part, et l'on voit même, par une lettre que nous possédons [2], que Constance, heureux sans doute de savoir le jeune étu-

1. Liban., *Or.*, 10, p. 263, 264. — Soc. — Soz , *loc. cit.*

2. Jul., *Epist.*, VIII, XIX, XXIV, LIV. — Nous suivons pour la citation des lettres de Julien l'édition de Spanheim (qui est la plus complète dans cette partie) tandis que pour ses discours la numération des pages est empruntée à l'édition de Paris, 1630. La chronologie des lettres nous paraît avoir été très-heureusement déterminée par M. Desjardins, dans sa thèse sur Julien (Paris, 1845), d'après les indications de l'éditeur allemand Hegler.

diant ainsi occupé, l'encourageait en lui désignant parfois lui-même le sujet de ses discours, et l'avait entre autres choses, chargé de louer les beautés de Constantinople. A la vérité, dans les dernières années du règne de Gallus, il avait pris un peu plus de liberté. Il avait parcouru l'Asie-Mineure, et à Pergame comme à Éphèse il avait fréquenté les philosophes de la secte alexandrine, Ædesius, Chrysanthe et Maxime. Il s'était fait instruire de leurs systèmes, avait paru goûter leurs leçons, s'était habillé à leur mode, et avait même laissé pousser sa barbe[1]. Mais, sur le premier indice de mécontentement venu de Milan, il avait à l'instant changé de conduite, et on l'avait vu reparaître à l'église, rasé, vêtu en moine, et reprenant avec assiduité l'office de lecteur des saintes Écritures, qu'on lui avait enseigné à remplir dès sa jeunesse[2]. Pour s'assurer tout à fait de son esprit, Gallus qui, malgré ses vices, était zélé pour la religion chrétienne, lui avait envoyé un prêtre de sa cour, afin de l'interroger et de l'examiner sur sa foi. Ce prêtre, à son retour, avait rendu le meilleur compte de son enquête, ayant trouvé le jeune prince assidu à l'église et aux tombeaux de tous les martyrs. Il est vrai que c'était un nommé Aétius, grand Arien lui-même et médiocre garant de la foi d'autrui[3].

1. Soc.; Soz., *loc. cit.* — Liban., *Or*, 10, p. 265. — Eunape, *Vit. soph., Maxim.*, p. 474.
2 Soc., Soz.; Liban., *loc. cit.*
3. Philost., III, 27. — Jul., *Epist.* (Ed. Span.), p. 454.

Sur ce point aussi, par conséquent, la conduite de Julien paraissait pleinement justifiée. Et cependant, ni la police de Gallus, ni celle de Constance, n'avaient réussi à tout connaître. Il est des plaies, en effet, qu'aucun œil humain, pas même le regard perçant de la jalousie, ne peut sonder jusqu'au fond. Dans les profondeurs de cette âme ravagée par un feu intérieur et pleine d'une ardeur sauvage, mais comprimée, nul ne pouvait démêler tous les sentiments que faisait naître, tous les artifices que suggérait une oppression commencée avec la vie. Personne ne savait, par exemple, que, pendant que le royal élève suivait les cours d'un professeur chrétien, il se procurait secrètement les leçons, les discours de Libanius, passait ses veilles à les étudier, jusque-là qu'il avait dérobé les secrets de composition du maître, et pouvait imiter sa façon d'écrire de manière à tromper les plus habiles [1]. Nul ne savait non plus jusqu'où était allée l'intimité du prince avec les philosophes alexandrins, très-mystérieux eux-mêmes sur les replis de leur doctrine. Voici pourtant ce qui s'était passé dans ces confidences, dont Eunape avait gardé la tradition, et qui décidèrent, à l'insu de tout le monde, de la destinée du dernier neveu de Constantin.

1. Liban., *Or.*, 10, p. 263, et *Or.*, 4, p. 152. L'abbé de la Bléterie, rapportant ce trait de la vie de Julien, ajoute que cette ressemblance se retrouve en effet entre les écrits de l'empereur et du sophiste, mais « en beau, et de la manière qu'un homme de qualité qui parle bien, « sans affectation, peut ressembler à un rhéteur qui s'étudie à bien « parler. »

C'était à Pergame, dans la retraite du vieil Ædesius, le disciple chéri de Jamblique, héritier à la fois de sa renommée et de ce mélange de superstition et de science dont ce philosophe avait fait, nous l'avons vu, malgré la résistance de Porphyre, le symbole commun et le grand moyen de popularité des Alexandrins[1]. Ædesius était un vieillard prudent, très-troublé du malheur des temps, qui avait toujours devant les yeux le sort du philosophe Sopatre, massacré à Constantinople; qui ne cultivait la science qu'en tremblant, et s'était laissé faire en quelque sorte violence par la renommée. Il était fatigué, et voulait finir ses jours en paix. Julien, en s'empressant auprès de lui, le flattait sans doute, mais l'inquiétait. Sans refuser précisément de l'instruire sur les principes généraux de la philosophie platonicienne, que Julien d'ailleurs pouvait étudier dans les livres de Plotin et de Porphyre, il aurait redouté de l'initier lui-même aux pratiques secrètes de l'extase et de la théurgie; il aurait craint de paraître quitter le métier encore licite de philosophe païen, pour la profession déjà si sévèrement défendue, de magicien et d'enchanteur. Mais Julien, doué d'un esprit perçant, devinait qu'on ne lui disait pas tout, et soupçonnait quelque mystère. Las enfin d'éluder toujours ses questions pressantes: « Aimable enfant de la sagesse, lui dit un jour Ædesius (laissez-moi vous nommer ainsi, car je

1. Voir plus haut, p. 171 et suiv.

vois en vous son image), vous connaissez mon âme, mais vous voyez aussi combien ce corps, qui est son organe, est déjà atteint de dissolution, et près de retourner à la substance dont il est sorti. Laissez-moi, adressez-vous à mes enfants. Ce sont eux qui sauront vous rassasier de toutes sortes de sciences et d'instructions. Et quand ils vous auront permis de puiser à la source des mystères, vous rougirez de n'avoir été jusqu'ici qu'un homme, et d'en porter encore le nom. Je voudrais que Maxime, ou Priscus, fussent ici; mais l'un est à Éphèse, et l'autre en Grèce. Je n'ai auprès de moi qu'Eusèbe et Chrysanthe : parlez-leur, et ménagez ma vieillesse. »

Renvoyé ainsi du maître aux élèves, Julien avait persisté dans sa recherche. Les deux disciples lui avaient fait de longues leçons, mais toujours renfermées dans le cercle des idées purement philosophiques. Ils lui avaient développé de nouveau, sous mille formes différentes, la théorie de la triade, les qualités diverses des trois hypostases divines, le saint enthousiasme produit par la vertu et la vérité. Arrivés là, ils s'arrêtaient avec affectation : « Voilà, disaient-ils, tout ce qu'il y a de certain et de solide. Quant au reste, ajoutaient-ils, ce peuvent être des illusions des sens, des œuvres de prestidigitateurs; il faut les laisser à ceux qui ont commerce avec les puissances matérielles. » Ces réserves excitaient de plus en plus la curiosité de l'impatient élève. « Que veut donc dire Eusèbe, dit-il enfin un jour à Chrysanthe,

et qu'est-ce que cette péroraison obligée de tous ses discours? — Demandez-le-lui vous-même, reprit Chrysanthe : s'il le veut, il peut vous le dire. » Directement pressé, l'autre maître se défendit longtemps; puis feignant de céder malgré lui à l'insistance des questions qui lui étaient adressées : « Je veux vous parler, dit-il, de Maxime, notre collègue, qui est l'un de nos meilleurs et de nos plus précieux docteurs; mais l'excès de son grand esprit lui fait dédaigner nos démonstrations, et il tombe par là dans de grandes singularités. Il n'y a pas longtemps, par exemple, qu'il nous a fait tous venir dans le temple d'Hécate, pour être témoins d'un fait étrange. Quand nous fûmes entrés et que nous eûmes adoré la déesse : Asseyez-vous, nous dit-il, mes amis, et voyez ce qui va se passer, et combien je vais être élevé au-dessus du vulgaire. A peine, en effet, fûmes-nous assis, qu'il fit brûler un grain d'encens, chanta je ne sais quel hymne, et nous vîmes la statue de la déesse qui commençait à lui sourire. Et comme nous étions effrayés de cette vue étrange : Ne soyez pas émus pour si peu de chose, nous dit-il; vous allez voir les flambeaux prendre feu d'eux mêmes dans les mains de la déesse. Et il n'avait pas fini de parler, qu'un éclair vint en effet allumer les flambeaux. Ce prodige, digne du théâtre, nous a causé, il est vrai, quelque émotion, mais nous sommes depuis rentrés dans le doute et la réserve. Faites comme moi; que ce ne soit pas là ce qui vous séduise; il n'y a de grand que la purification

de la raison. — Restez avec vos livres, s'écria brusquement Julien, et grand bien vous fasse : pour moi, j'ai trouvé l'homme que je cherche [1]. »

C'était le cri de l'âme qui se révélait. Séduit, dès sa jeunesse, par les gracieuses fictions de la Grèce ; atteint d'un dégoût croissant pour la foi de l'Évangile, qui ne lui était apparue que dénaturée par l'hérésie et transmise par les geôliers de son enfance et les meurtriers de son père ; fatigué des subtilités dogmatiques des Ariens, dont le langage barbare ne servait qu'à couvrir les raffinements de la flatterie ; attiré par les charmes de Platon et d'Homère, Julien, pourtant, n'était pas né pour vivre à l'ombre d'une école, dans l'adoration d'une littérature surannée. Tout épris qu'il était des vertus et des monuments d'un autre âge, il demeurait, au fond, de son temps et de sa famille. Il appartenait à un siècle que le doute avait lassé, à une race qui avait besoin de croire et d'agir. Le sang de Constantin courait en bouillonnant dans ses veines. Les creuses amplifications de la rhétorique, la métaphysique même, avec la sécheresse de ses abstractions, n'auraient pas longtemps satisfait son ardeur. En lui ouvrant par l'extase les portes d'un monde imaginaire, en captivant par les enchantements de la magie son imagination et ses sens, Alexandrie pouvait tromper du moins, si elle n'apaisait pas la soif de son âme. Il ne

1. Eunape, *loc, cit.*, p. 494, 495.

lui suffisait pas de penser, ni même de parler et d'écrire: il lui fallait aimer à tout prix, soit la vérité, soit l'erreur. Et pour maîtriser toutes les forces de son être, il fallait joindre les émotions de la foi à celles de l'art, et mêler l'encens des sacrifices aux fumées de la poésie et de la gloire.

« Julien, poursuit Eunape, courut donc à Éphèse, auprès de Maxime », et il trouva dans ce héros de la secte alexandrine l'interprète le mieux fait pour séduire un nourrisson d'Homère. Avec ses yeux brillants, sa barbe blanche, sa voix forte et harmonieuse, son langage coulant et poétique, Maxime, enfant de l'Asie-Mineure, rappelait Chrysès ou Démodocus. Ce fut cet interprète des dieux qui le premier initia Julien à tous les arcanes de leur culte. Il descendit avec lui dans ces grottes souterraines, où les esprits surnaturels, décorés de tous les noms des dieux du paganisme, passaient pour apparaître aux regards fascinés de leurs enthousiastes adorateurs. Les écrivains chrétiens racontent, sans pourtant l'affirmer, que la première fois qu'une conjuration de ce genre fut faite devant Julien, le novice effrayé d'un bruit épouvantable qui retentissait dans la caverne, des spectres de feu qui voltigeaient dans l'air, des brouillards de vapeurs qui se répandaient de toutes parts, et cédant à une habitude d'enfance, fit machinalement le signe de la croix. A l'instant toute la fumée se dissipa, et tout rentra dans le calme. Par deux fois, le même prodige fut renouvelé et céda devant la même précaution. Qu'est

ceci? dit à Maxime l'élève tout étonné : les esprits ont-ils donc peur de ce signe? — Non, dit le maître; mais ils en ont horreur, et des deux puissances, c'est la pire qui l'emporte [1]. Rassuré par cette explication, entraîné par l'exemple de son maître, Julien s'enfonça chaque jour davantage dans les profondeurs d'une mystique moitié païenne, moitié philosophique, à la fois populaire et savante, et ce fut alors, dit Libanius, que « brisant comme un lion les liens qui l'enchaînaient, il embrassa la vérité au lieu de l'erreur, le culte véritable au lieu de l'adultère, et les vieux maîtres au lieu des novateurs téméraires qui les foulaient aux pieds [2]. »

C'était dans cette disposition d'âme, si soigneusement cachée et dissimulée par tout son extérieur, que l'avaient surpris la mort de Gallus et l'ordre de se rendre à la cour. Nulle plainte, nulle apologie de son malheureux frère, ne s'étaient échappées de cette bouche prudente. Quoique son langage fût assez digne et exempt de flatterie excessive envers Constance, pas une de ses paroles n'avait été de nature à fournir une arme contre lui [3]. Mais oublié dans quelque coin du palais, languissant dans une demi-captivité, quelles pensées avait-il silencieusement

1. Théod., III, 3.

2. Eunape, *loc. cit.* — Liban., *Or.*, 4, p. 175, et 10, p. 265. Poursuivant sa métaphore, le rhéteur ajoute que Julien étant demeuré chrétien en apparence, au rebours de l'apologue antique, ce fut le lion qui garda la peau de l'âne.

3. Liban., *Or.*, 12, p. 267. Julien se vante, dans son discours à Thémistius, p. 465, que dans les lettres qu'il écrivait alors, on ne trouverait aucune trace de pusillanimité : ἢ ταπεινὸν, ἢ λίαν ἀγενές.

nourries! quelle impression avait produite sur son esprit déjà prévenu, le bruit des débats de l'Église et des incertitudes de ses membres, rapporté dans sa retraite par des témoins malveillants! Quand il se promenait dans Milan, à quelques pas devant les gardes qui ne le perdaient pas de vue, combien de fois en passant près de la basilique, avait-il entendu l'écho des rumeurs populaires, et les éclats de voix de la discussion du concile! Et la mémoire toute nourrie des dédains de Tacite et de Cicéron, que n'avait-il pas senti, que n'avait-il pas souffert, en voyant ainsi la majesté romaine compromise dans les déchirements d'une secte juive! De quel œil méprisant avait-il lu sur les murailles l'édit impérial contre Athanase, mélange de dialectique subtile et de brutalité arrogante, signé d'une main parricide! Combien de fois, en levant les yeux vers le ciel, avait-il vu se dresser entre le Dieu de Constance et lui, l'image sanglante d'un père qu'il n'avait pas connu, et d'un frère qu'il n'osait pleurer!

Au bout de six mois d'attente, fatigué de sa longue réclusion, Julien imagina de s'adresser à l'impératrice, dont la bonté était connue. Sa pétition était modeste : il demandait à retourner en Asie-Mineure, où il avait quelques affaires, et de là en Grèce, pour y reprendre ses études chéries. Eusébie s'intéressa à sa jeunesse et à ses malheurs, et, bien convaincue de son innocence, elle lui fit obtenir un entretien de l'Empereur, où il s'exprima avec convenance, et produisit une impression

favorable sur son redoutable parent. A la suite de cette entrevue, qui fut unique (car l'eunuque Eusèbe, craignant toute influence étrangère, ne voulut pas qu'elle se renouvelât), Julien obtint enfin ce qu'il désirait. On lui permit de se rendre, non en Asie, où l'on craignait probablement ses nombreuses relations, mais à Athènes, ville d'études et non de politique. Il se mit en route, après quelques délais, vers le printemps de 355, au moment même où commençait la grande persécution de l'Église [1].

« Athènés, dit un Père, est une ville très-dangereuse pour le salut : ainsi en jugent du moins, et non sans raison, les hommes les plus pieux. Elle regorge, plus que tout le reste de la Grèce, des richesses de Mammon, je veux dire des idoles; et il est difficile de n'être point entraîné dans l'erreur par leurs panégyristes et leurs défenseurs [2]. »

Transporté dans cet asile des Muses, au pied de l'Acropole et du Parthénon, près du temple qui retentissait encore des vers de Sophocle, sur cette agora qu'ébranlait l'écho des paroles de Démosthènes, Julien respira pour la première fois avec délices un air qui ranimait ses sens et qui remplissait sa poitrine. En peu de temps, par son rang aussi bien que par ses talents, il devint le héros de ces écoles brillantes qui animaient la

1. Jul., *Or.*, 3, p. 220; *ad Athen.*, p. 501; *ad Them.*, p. 479. — Amm. Marc., xv, 2. — Liban., *Or.*, 5, p. 176. Julien, dans le passage cité de sa lettre à Thémistius, dit qu'on l'envoya à Athènes, parce qu'il n'y possédait ni un champ ni un jardin.
2. S. Greg. Naz., *Or.*, XLIII, 21.

ville de leurs tournois d'éloquence et de leurs jeux d'adresse. Sophistes, rhéteurs, élèves, tout le monde s'empressait autour de lui. C'était pour tous un charme inattendu d'entendre la langue des poètes et des écoles, l'idiome natal du sol attique, parlé avec grâce et dignité par une bouche royale. Lutter d'éloquence, ou discuter de métaphysique avec un prince; le voir admirer des temples, verser quelques larmes sur leurs ruines, quelle consolation pour les sectateurs fidèles, mais humiliés, des divinités déchues! On ne le pressait sans doute pas trop de s'expliquer : on ne s'étonnait pas de le voir encore commenter les Écritures et suivre le culte chrétien. On sentait la sympathie dans l'accent de sa voix et dans le tour de sa pensée, avec cette perspicacité discrète qui est le partage des faibles et des vaincus. Et puis, le soir, quand l'ombre était venue, quand l'œil du gouverneur ou des *curieux* ne pouvait plus le suivre, ne disait-on pas qu'on le voyait souvent se rendre au temple d'Eleusis, où siégeait le pontife le plus renommé de la Grèce, l'héritier des mystères de la bonne déesse, et le correspondant actif et zélé de tous les philosophes asiatiques? Puis on se passait, pour le lire avec émotion, un discours composé par le prince lui-même au sujet d'un différend survenu entre les villes de Corinthe et d'Argos. Ce petit écrit aurait pu être composé par un païen de profession, tant on y parlait avec respect des souvenirs homériques d'Argos et des jeux séculaires de Corinthe. Il n'en fallait pas davantage pour que tous les dévots du vieux culte

offrissent en secret des sacrifices aux dieux en faveur du jeune prince et de son prochain avénement à l'empire [1].

Ces succès, ces honneurs, ces jouissances d'artiste, ces extases de croyant surexcitées par de secrètes opérations magiques, tout contribuait à plonger Julien dans une sorte d'ivresse : mais n'osant s'y abandonner tout entier, par un reste de prudence, et par la crainte des regards qui le surveillaient; tour à tour excité et contenu, rongeant son frein et prêt à le briser, il éprouvait dans tout son être un ébranlement qui se trahissait dans son attitude. « Je le regardais, disait plus tard un de ses camarades d'étude, et je voyais une tête toujours en mouvement, des épaules branlantes et agitées, un œil égaré, une démarche chancelante, un nez en l'air qui aspirait l'insolence et le dédain..... Et je me disais : Quel monstre Rome nourrit-elle ici [2]? »

Ce jugement sévère partait d'un petit groupe d'étudiants choisis, auxquels Julien ne dédaignait pas parfois de s'associer pour certaines études; car, s'ils étaient très-différents dans leurs mœurs du reste de l'école, ils suivaient les mêmes leçons et tenaient le premier rang dans tous les genres de science. C'étaient des enfants

1. Liban., *Or.*, 5, p. 176; 10, p. 268. — Eun., *Vit. soph.*, p. 495. — Le discours en faveur des Argiens a été publié par Spanheim dans son édition des œuvres de Julien, p. 407. Ce savant éditeur l'attribuait comme Godefroy, *Cod. Theod.*, XI, t. 25, l. 30, à une époque postérieure de la vie de Julien. M. Desjardins, suivant l'éditeur allemand des lettres de Julien, nous paraît avoir heureusement rectifié cette date.
2. S. Greg. Naz., *Or.*, V, 23, 24.

de familles chrétiennes de l'Asie-Mineure, chez qui la pureté de la foi et des mœurs était héréditaire. Ils vivaient quatre ou cinq ensemble [1], se tenant à part des plaisirs, des jeux et des rivalités de leurs collègues, tout entiers au travail, à l'amitié et à la prière. Deux en particulier se faisaient remarquer, l'un par la gravité de son caractère, l'autre par l'heureuse facilité d'une imagination ardente. Ils se nommaient Basile et Grégoire, nés tous deux en Cappadoce, le premier d'une famille noble de Césarée, qui comptait des martyrs parmi ses aïeux et des évêques parmi ses membres, et dont le chef professait avec éclat l'éloquence dans la province de Pont [2]; le second, originaire de la petite ville de Nazianze, enfant d'une mère toute sainte qui, unie à un mari encore païen, en avait fait, par ses prières et par ses jeûnes, un chrétien, puis un saint, et enfin un évêque. Le père de Grégoire, qui se nommait comme lui, avait reçu tardivement, à Nazianze même, le baptême, et ensuite la dignité épiscopale [3]. Réunis à Césarée d'abord, puis à Athènes, Grégoire et Basile s'étaient pris l'un pour l'autre d'une de ces amitiés passionnées qui enflamment la jeunesse, fleurs du printemps [4], qui

1. On voit par les lettres de saint Basile, qu'il y avait un assez grand nombre d'écoliers chrétiens à Athènes. Il cite plusieurs de ses amis avec qui il avait étudié.

2. S. Greg. Naz., *Or.*, XLIII, *passim*. — S. Greg. Nys., *Vita Macrinæ sororis*.

3. S. Greg. Naz., *Or.*, XVI, *passim*.

4. S. Greg. Naz., *Or.*, XLIII, 19.

ne lui survivent que quand un rayon de la foi en a échauffé les germes. Avec des naturels différents, l'un plus austère, l'autre plus tendre, l'un plus réglé par les leçons de la science, l'autre plus entraîné par les élans de l'amour divin, c'était chez tous deux même ardeur dans la prière, même pureté de mœurs, même culte pour les pieux souvenirs du toit paternel ; et loin, bien loin après la ferveur des études chrétiennes, même enthousiasme pour les lettres, la poésie et l'éloquence. Basile gouvernait ses jeunes compagnons par la sagesse de ses conseils, Grégoire les animait par la chaleur communicative de sa parole ; Basile contenait Grégoire dans ses entraînements ; Grégoire soutenait et ranimait l'âme plus mélancolique de Basile, attristée souvent par la corruption du siècle. « Ah ! disait plus tard Grégoire, comment se rappeler ces jours sans verser des larmes? L'éloquence, la chose du monde qui excite le plus d'envie, nous enflammait d'une ardeur égale, et cependant nulle jalousie ne se glissait entre nous : un zèle commun nous excitait ; nous luttions, non à qui remporterait la palme, mais à qui la céderait à l'autre : car pour chacun la gloire de l'autre était la sienne propre. C'était une seule âme qui avait deux corps. Et s'il ne faut point croire ceux qui disent que tout est dans tout, du moins faut-il convenir que nous étions l'un dans l'autre... Nous ne connaissions que deux chemins, le premier, et le plus aimé, qui nous menait vers l'église et vers ses docteurs ; l'autre, moins élevé, qui nous conduisait à

l'école et vers nos maîtres. Nous laissions à d'autres les sentiers qui mènent aux fêtes, aux théâtres, aux spectacles et aux repas[1]. »

Dans cet asile, d'où émanait comme un parfum de sainteté, les bruits de l'école n'arrivaient pas. Les autres étudiants n'y pénétraient que rarement, avec embarras: car la réputation des jeunes gens était grande, et leur abord, bien qu'aimable, un peu imposant. Nul n'aurait osé les traiter familièrement, ni les provoquer par les plaisanteries et par les défis ordinaires entre camarades[2]. Julien pourtant, poussé par l'ardente curiosité qui l'animait, pénétra dans leur retraite. Il connaissait Basile depuis quelques années déjà, car le jeune chrétien avait étudié d'abord à Constantinople sous Libanius. Julien vint plus d'une fois dans le logis commun des deux amis s'asseoir à leur table, s'entretenir avec eux des belles lettres, quelquefois expliquer les saintes Écritures, soit pour cacher, par une manœuvre adroite, les sentiments déjà trop apparents de son âme, soit peut-être qu'avant de rompre tout à fait avec la foi de son enfance il voulût jeter un dernier regard dans les profondeurs de l'Évangile. Les sujets communs de conversation ne manquaient pas, car Basile était un grammairien très-habile ; il pouvait disserter très-savamment d'histoire et de poésie ; l'astronomie, la géométrie, l'arithmétique, la médecine même, lui étaient familières. Quelque agrément, sans

1. S. Greg. Naz., *Or.* XLIII, 20, 21.
2. *Ibid.*, 16, 17.

nulle intimité, pouvait donc régner dans ces entretiens. Dans les vastes plaines de l'art et de la science, sous la poétique lumière de la Grèce, ces deux sources, l'une déjà chargée d'un limon fangeux, l'autre gardant sa pureté native, pouvaient se rapprocher un instant sans mêler leurs ondes [1].

Quelques mois s'étaient écoulés dans ces occupations diverses, lorsque soudain un ordre impérial vint mander de nouveau Julien à Milan. Quel était le motif de cet appel? Était-ce la mort, était-ce la couronne qu'on lui destinait? Avec les incertitudes et les caprices subits, habituels à Constance, on pouvait faire à peu près également l'une et l'autre supposition. Au bout de peu de jours cependant, Julien apprit, à n'en pouvoir douter, qu'il marchait au trône et non au supplice [2].

Constance, en effet, maître du pouvoir suprême, se trouvait de nouveau incapable de le porter. Sa faiblesse cédait sous le poids dont s'était chargée son ambition. Les embarras naissaient sous ses pas, de l'étendue même de son empire, sans compter ceux qu'il s'était imposés lui-même par ses violences. Pendant que tout l'Orient commençait à s'agiter convulsivement sous l'étreinte d'une persécution cruelle dont nous devrons bientôt décrire toutes les horreurs, la barrière de l'Oc-

1. S. Greg. Naz., *loc. cit.* — S. Bas., *Epist.* 40 et 41. C'est la correspondance de Julien et de saint Basile. Il y rappelle à Julien le temps où ils étudiaient les lettres sacrées ensemble.

2. Amm. Marc., xv, 8. — Jul., *ad Athen.*, p. 503.

cident fléchissait sous la masse des tribus barbares. Déjà, dans l'année qui avait précédé le concile de Milan, il avait dû lui-même passer le Rhin, au-dessus de Bâle, pour réprimer les incursions de deux chefs allemands, Vadomaire et Gondomade. A son approche, ils avaient aussitôt demandé la paix, et l'avaient obtenue, grâce à la protection de leurs compatriotes, qui servaient en qualité d'officiers dans l'armée romaine, et grâce sans doute aussi au peu de goût que le souverain avait pour les rencontres un peu vives[1]. De nouvelles attaques, faites sur un autre point dans l'année suivante, avaient amené de nouveaux engagements, où Constance, représenté par ses généraux, avait remporté de médiocres avantages dont il avait fait beaucoup de bruit[2]. Mais il savait à quoi s'en tenir sur ces prétendues victoires, et il n'apercevait pas sans effroi la perspective d'avoir à peu près chaque année de pareils lauriers à cueillir.

Puis il s'embarrassait lui-même dans la complication de ses précautions et de ses méfiances. Il avait encouragé tous ceux qui l'approchaient à la délation. C'était, parmi les généraux et les courtisans, à qui dénoncerait le premier ses collègues. Le général qui commandait en Gaule, Sylvain (fils d'un Franc, Bonitus, qui avait été

1. Amm. Marc., XIV, 10. Il prête à Constance un discours tenu à ses troupes, où ce sentiment est très-évident. Nous ne rapportons pas en général les discours d'Ammien, qui ne présentent pas de caractère d'authenticité. Ce sont évidemment des études oratoires d'après Tacite et Tite-Live; mais il peut y avoir parfois quelque fonds de vérité.

2. Amm. Marc., XV, 4.

ami et allié fidèle de Constantin), homme de mœurs pures, qui jouissait de l'estime universelle, et dont la défection avant la bataille de Murse avait puissamment contribué à faire pencher la balance du côté de Constance, se vit ainsi accusé de révolte par un de ses employés qui avait produit contre lui des pièces fausses. Mandé à la cour pour répondre à ces dénonciations, Sylvain, qui était innocent, mais qui connaissait le caractère ombrageux de Constance, se crut perdu, et eut même un instant l'idée d'aller chercher un refuge chez les barbares, ses parents et les compatriotes de son père. Le désespoir lui fit prendre enfin précisément le parti qu'on lui avait faussement imputé; il réunit ses troupes, et se fit proclamer Auguste. Cette nouvelle arriva à Milan, au moment même où, par la maladresse de l'accusateur, la fausseté de l'imputation venait d'être démontrée. Sylvain, que l'on avait cru coupable pendant qu'il était innocent, se trouvait donc criminel au moment même où il était justifié. On fit partir contre lui en grande hâte le maître de la cavalerie, Urficin, qui, s'inspirant des habitudes perfides de Constance, demanda une entrevue au révolté sous prétexte de lui faire lui-même sa soumission, le fit ainsi tomber dans un piége, puis le mit à mort sans jugement [1].

L'échauffourée n'avait duré que vingt-huit jours; mais elle avait suffi pour frapper de terreur l'imagi-

1. Amm. Marc., xv, 5. — Aurel. Vict., *De Cæs.*, 42; *Epist.* 42. — Jul., *ad Athen.*, p. 503. — Zon., xiii, 9. — Eutr., x, 13.

nation de Constance. Elle avait mis aussi beaucoup d désordre dans l'armée des Gaules, et les barbares e profitaient. Zosime compte jusqu'à quarante villes pil lées cette année par les Francs, les Allemands et le Saxons. De ce nombre était la grande cité de Cologne En outre, des troubles graves agitaient la ville de Rome où le départ de Libère avait laissé une grande fermen tation [1]. Il fallait prendre le parti d'agir partout énergi quement, et Constance ne se sentait pas ce courage. D guerre lasse, et passant d'une faiblesse à l'autre, de l jalousie à la paresse, il revint à l'idée de partager encor une fois l'empire. Seulement, pour ne pas se donner l ridicule de recommencer exactement ce qu'il avait dé truit la veille, il voulut faire le partage sur des base différentes. Il avait donné l'Orient et gardé l'Occident cette fois le péril était en Gaule; c'était là qu'il enverrai son collègue, et il se chargerait lui-même de faire cesse en Asie le désordre religieux qu'il y avait mis.

Le parti une fois pris, le choix était indiqué; car i n'y avait plus qu'un seul membre de la famille impé riale, et quant à choisir en dehors d'elle, dans les rang des citoyens, la fierté monarchique de Constance y ré pugnait invinciblement. Il hésita cependant quelqu temps encore, ébranlé surtout par l'opposition de tou ses conseillers, qui voyaient avec désespoir s'élever un fortune nouvelle et une influence rivale. L'impératric

1. Amm. Marc., xv, 7. — Zos., III, 1.

seule, sur qui Julien, dans sa courte entrevue, avait fait une impression favorable, et qui avait apprécié la distinction de son esprit et la dignité de ses manières, plaida vivement en sa faveur. Elle employa, pour décider Constance, un argument qui fait assez voir à quel point, avec la perspicacité féminine, elle avait pénétré les orgueilleuses misères de cette âme : « Julien est jeune, lui dit-elle : il a l'esprit simple; il ne s'est occupé jusqu'ici que d'études, et n'a aucune expérience des affaires; c'est l'homme qui vous convient. De deux choses l'une, en effet : ou bien il se servira heureusement de sa puissance, et ses succès vous profiteront; ou bien il fera quelque faute, et la paiera de sa vie : et vous n'aurez plus alors personne de votre famille qui puisse vous disputer l'empire. » Convaincu par ce raisonnement qui lui ouvrait la perspective de se servir d'abord, puis de se défaire de son neveu, Constance, sans annoncer pourtant tout à fait encore sa résolution, envoya à Julien un ordre de rappel[1].

Bien qu'averti des grandeurs qu'on lui destinait, Julien ne partit point sans un secret effroi. Les faveurs de Constance étaient presque aussi redoutables que sa disgrâce; mais la vue de l'empire faisait battre le cœur d'un jeune ambitieux. « Vous savez, disait-il plus tard lui-même aux Athéniens, lorsque je fus appelé à la cour, vous savez quelles larmes je répandis, quels

[1] Zos., III, 1. — Amm. Marc., XV, 7.

gémissements je fis entendre. Levant les mains au ciel dans votre Acropole, je priai votre déesse Minerve de sauver son serviteur. Il y a encore parmi vous des témoins qui peuvent l'attester, et la déesse elle-même le sait[1]. »

Il était attendu à Milan avec une vive curiosité par tout le monde ambitieux et frivole qui remplissait le palais. Il se logea modestement dans un faubourg de la ville. Eusébie lui envoya aussitôt des eunuques de son intimité pour lui porter ses compliments, et s'informer s'il désirait quelque chose d'elle. « En réponse, dit-il encore lui-même, je lui écrivis cette lettre : Que les Dieux vous donnent des enfants et des héritiers : je vous en supplie, renvoyez-moi dans ma demeure. Mais, ajoute-t-il, à peine eus-je écrit, que je me demandai s'il était bien prudent d'envoyer au palais une lettre à l'épouse de l'empereur, et je priai les Dieux de me faire savoir si je devais l'expédier.... Et dans la nuit les Dieux m'envoyèrent cette pensée : Que vais-je faire? Je résiste aux Dieux, et je veux décider de mon sort avec plus de prudence qu'ils ne font eux-mêmes, eux qui savent toutes choses. C'est bien assez pour la sagesse humaine, de regarder ce qui est immédiatement sous ses yeux, et de ne point s'égarer dans le petit cercle des choses qui l'environnent... Eh quoi! Julien, tu t'irriterais si les choses que tu possèdes, ton cheval, ta brebis, ton bœuf, te refusaient le droit de te servir d'eux et

1. Jul., *ad Athen.*, p. 505. — Liban., *Or.* 8, p. 235.

s'enfuyaient quand tu les appelles : et toi, qui veux être un homme, et non un homme du commun, mais un homme fidèle à ses devoirs, tu priverais tes Dieux de ta personne, et tu ne voudrais pas qu'ils fissent de toi l'usage qui leur convient ! Est-ce là servir les Dieux? Est-ce là être sage? Est-ce là être courageux? » Soit que ce conseil lui vint, comme il le dit, de l'inspiration divine, ou de sa propre ambition, Julien se décida à le suivre, et sa lettre ne partit pas [1].

Peu de jours après, sa nomination au rang de césar était décidée et publique ; et on vint le chercher pour le conduire au palais. Avant de l'admettre, il fallut modifier sa toilette : on lui rasa sa grande barbe qu'il avait de nouveau laissé pousser, et on lui jeta sur les épaules le manteau militaire. Il était fort gauche dans cet appareil inaccoutumé pour lui. La violence qu'il se faisait pour contenir son émotion en entrant de nouveau dans ce palais où il avait été captif, où siégeaient les meurtriers de son père et d'où il allait sortir empereur, achevait d'embarrasser son attitude. Il s'avançait les yeux baissés, avec la tournure d'un étudiant, et très-gêné par son costume. Les courtisans, sur son passage, avaient peine à s'empêcher de rire [2].

Constance, qui aimait l'apparat et les occasions de faire briller son talent oratoire, réunit toutes les troupes présentes à Milan, et, se plaçant sur un tribunal élevé

1. Jul., *ad Athen.*, p. 505, 506; *Or.* 3, p. 225 et 226.
2. *Id. ad Athen.*, p. 504.

qu'entouraient des aigles et des drapeaux, il fit venir auprès de lui le nouveau césar, et le présenta aux troupes. Il prononça alors une harangue très-étudiée qui depuis a servi de matière à l'éloquence académique d'Ammien Marcellin. Il représenta les dangers de l'empire, ses désordres intérieurs, l'audace croissante des barbares, la convenance, pour y mettre un terme, de faire choix d'un associé de l'empire. Il nomma Julien, et parut s'arrêter un instant pour attendre l'approbation de l'armée. Un murmure favorable s'étant élevé, il prit la pourpre et en revêtit de sa main le jeune prince, dont le visage toujours contracté ne se déridait pas : « Frère très-aimé, lui dit-il, que votre jeune âge reçoive cette dignité, comme la fleur due à votre naissance. Ma gloire à moi-même s'en accroîtra, et je paraîtrai plus grand en partageant avec vous un pouvoir qui est dû à votre noblesse, que par l'éclat du pouvoir même. Venez vous associer à mes travaux et à mes périls, et recevez la charge de protéger les Gaules... De grandes nécessités vous pressent : brave, mettez-vous à la tête des braves. Mon affection vous accompagnera : nous servirons ensemble, et ensuite, s'il plaît à ce Dieu que nous invoquons, nous gouvernerons le monde pacifié, dans les mêmes sentiments de piété et de modération[1]. »

La conclusion de ce discours fut accueillie par les soldats avec une grande faveur : tous frappaient leurs

1. Amm. Marc., xv, 8.

boucliers contre leurs genoux, ce qui était le grand signe de joie et d'approbation dans les camps. A ce bruit militaire, le nouveau césar tressaillit, releva la tête et promena sur l'assemblée ses grands yeux pleins d'éclat; un sourire éclaira son visage. L'enthousiasme alors fut général : toute la foule se pressa autour du char où montaient ensemble les deux souverains, et leur retour fut un triomphe. Cependant, au moment de passer le seuil du palais, on entendit le prince, repris de terreur, murmurer tout bas ce vers d'Homère :

« La mort l'a couvert de pourpre, et la puissance du destin a mis la main sur lui. »

Ἔλλαβε πορφύρεος θάνατος καὶ μοῖρα κραταιή [1].

Les jours suivants se passèrent en fêtes : il n'y avait jamais, dans la famille impériale, d'alliance politique sans mariage; et, quoique l'expérience eût bien prouvé la fragilité de tels liens, on tenait toujours à paraître les resserrer. Ce fut Hélène, dernière sœur de Constance, qu'on destina à Julien. Eusébie se mêla encore très-activement de cette union, et, en l'honneur d'un si beau jour, elle combla les époux de riches présents, parmi lesquels le plus précieux aux yeux de Julien était sans doute une riche bibliothèque, composée des meilleurs auteurs [2]. A son tour, il rendit politesse pour politesse. Il composa avec tout le soin dont il était capable, et dans

1. Amm. Marc., *loc. cit.* — *Iliade*, v. 23.
2. Amm. Marc., *loc. cit.* — Jul., *Or.* 3, p. 230.

les formes traditionnelles des écoles, le panégyrique de Constance. C'était l'énumération de toutes les vertus du demi-dieu qui siégeait sur le trône impérial, le récit emphatique de ses exploits devant Nisibe ou contre Magnence[1]. En y regardant de près, on eût aisément reconnu l'imitation d'un morceau d'apparat, déjà composé sur le même sujet par Libanius. C'était le même ton de pensée et la même école de style, avec je ne sais quoi de plus net et de plus dégagé, qui trahissait l'homme d'État déjà caché sous le rhéteur. Les récits de batailles, bien qu'encore pleins des lieux communs ordinaires, ont pourtant une précision qui indique des études et une aptitude naissante. Mais rien ne révélait dans ce morceau de flatterie ni les ressentiments légitimes de la piété filiale, ni les sympathies d'un secret adorateur des Dieux. Pas un mot qui ne pût convenir à un chrétien, et Constance y était loué de ses vertus de famille, par l'orphelin qu'il avait privé de son père[2].

1. Il y a trois discours de Julien à l'éloge, soit de Constance, soit de sa femme Eusébie. Tous les trois sont évidemment placés entre cette année 355, et l'époque de la rupture des deux princes. Nous en mettons un ici, avec tous les chronologistes (celui qui porte le numéro I dans toutes les éditions de Julien), et qui doit avoir été prononcé à Milan, en présence de Constance, puisqu'il ne contient aucune allusion aux doctrines favorites de Julien. Les suivants, au contraire, déjà fort empreints d'un caractère païen, ou du moins philosophique, se rapportent à une époque où Julien, encore obligé aux ménagements envers son collègue, prenait pourtant déjà plus de liberté. Un souvenir d'Athènes, qui ne se trouve que dans l'édition de Spanheim (p. 8), atteste aussi la disposition d'esprit d'un étudiant qui vient de quitter son école.

2. Jul., *Or.* I, p. 60. M. Desjardins, dans la savante thèse citée

Un tel langage dut flatter l'empereur, qui avait entendu naguère des vérités plus dures de la part de vieillards plus faibles et moins offensés. Toute erreur est sœur du mensonge, et il y a dans les causes perdues une faiblesse qui énerve leurs plus courageux soldats.

Malgré ces flatteries réciproques, la méfiance durait toujours entre les deux parents. Sous prétexte de composer la maison royale et militaire du césar, on changea tous les domestiques de Julien ; on ne lui laissa que quatre de ses serviteurs, à savoir, deux esclaves encore enfants, son médecin et son bibliothécaire. Ces choix n'étaient pas tous heureux, car le médecin, qui se nommait Oribase, était fort avant dans la confidence de son maître, dont il partageait les croyances païennes. Ainsi escorté, ou plutôt surveillé, Julien partit de Milan le 1er décembre, et Constance l'accompagna jusqu'à quelque distance de la ville [1].

Un demi-siècle s'était écoulé depuis le jour où, s'échappant de Nicomédie, le chef de la race impériale avait mis le pied en fugitif sur le territoire des Gaules. Il y entrait alors, ignorant de sa destinée, et ne sachant pas qu'il lui était réservé d'élever la croix, encore proscrite, sur les ruines des temples. Au même âge, nourri dans les mêmes périls, mais l'âme pleine d'un dessein

p. 77, voit déjà dans cette pièce une nuance d'ironie cachée sous la flatterie. Nous ne pouvons la découvrir.

1. Amm. Marc., *loc. cit.* — Jul., *ad Athen.*, p. 509 ; *Or.* 3, p. 226. — Eun., *Vit. soph.*, p. 476.

mieux arrêté, Julien s'avançait par la même route, maudissant l'œuvre de Constantin. Il trouvait partout les églises ouvertes, les autels de Dieu chargés de présents et d'hommages. Tout semblait changé, et pourtant, du sein de cette Église triomphante, des gémissements s'échappaient encore, plus profonds peut-être et plus douloureux. La persécution sévissait presque aussi rude que cinquante années auparavant, et avec cet accroissement inouï de douleur, que les proscripteurs et les victimes de l'Église invoquaient tous deux le nom de Jésus-Christ. Déshonorée par ceux qui usurpaient son autorité, la foi semblait ainsi imposer les mêmes souffrances à ses serviteurs, tout en inspirant moins d'estime à ses ennemis. Triste fruit des prospérités humaines, et grande leçon pour ceux qui les appellent, les regrettent ou s'y confient!

CHAPITRE IV

LA PERSÉCUTION ARIENNE.

(356 — 360.)

SOMMAIRE.

Conduite calme et prudente d'Athanase à Alexandrie. — Motifs qui suspendent l'exécution de la sentence de l'empereur. — Envoi du notaire Diogène. — Il n'ose mettre la main sur l'évêque et se retire. — Arrivée du duc Syrien avec les légions d'Egypte. — Il convient avec le sénat de la ville d'attendre, pour exécuter ses instructions, l'effet d'une dernière démarche auprès de l'empereur. — Visite de saint Antoine à Athanase. — Sa mort. — Le duc Syrien rompt la trêve et fait invasion dans l'eglise de Saint-Theonas. — Affreux massacre ; Athanase disparaît. — Protestation des catholiques contre la conduite de Syrien, envoyée à l'empereur. — L'empereur refuse de l'entendre et envoie de nouveaux ordres pour la poursuite d'Athanase. — Nomination de Georges de Cappadoce comme évêque et du comte Sébastien comme gouverneur d'Alexandrie : leurs caractères. — Violences qu'ils exercent. — Fuite d'Athanase dans les monastères de la Thébaïde. — Sa conduite et ses écrits pendant cet exil. — Redoublement de violences à Alexandrie. — Athanase quitte le monastere et s'enferme dans une caverne. — L'oppression des catholiques devient générale dans tout l'empire. — Conduite d'Eusèbe de Verceil et de Lucifer de Cagliari, exilés en Orient. — Commencements de saint Hilaire, évêque de Poitiers, en Gaule. — Son caractère, sa naissance, sa conversion. — Il adresse des représentations à l'empereur et est exilé en Orient. — Constance persécute à la fois les catholiques et les païens. — Lois portées contre les païens. — Constance se rend à Rome. — Son entrée dans cette ville. — Il s'y conduit avec douceur. — Les chrétiens de Rome lui demandent le rappel de Libère. — Singularité de sa réponse. — Constance se rend à Sirmium où il avait mandé l'évêque Osius. — Chute d'Osius. — Nouvelle formule de Sirmium. — Chute du pape Libère, qui signe une des formules de Sirmium et obtient par là la permission de rentrer à Rome. — Division dans l'arianisme. — Trois partis : les semi-ariens. — Les disciples d'Aëtius ou anoméens — Les évêques politiques — Nature et force de ces divers partis. — Aventures et caractere d'Aetius. — Les semi-ariens obtiennent de Constance la condamnation d'Aetius et la convocation d'un concile general. — Les évêques politiques font échouer ce dernier projet et y substituent deux conciles partiels, l'un à Séleucie en Orient, l'autre à Rimini en Occident. — Efforts de saint Hilaire pour ramener les semi-ariens. — Son traité *de Synodis*. — La lettre à sa fille. — Les occidentaux à Rimini ne veulent point signer la formule de Sirmium. — Leur députation à l'empereur. — Elle est circonvenue, et se laisse imposer la signature d'une formule equivoque, que la majorité du concile de Rimini adopte. — Concile des Orientaux de Séleucie. — Saint Hilaire y assiste. — Son traité de la Trinité. — Le concile est suspendu, au moment où il allait condamner les Ariens. — Les évêques principaux se rendent à Constantinople. — Constance impose à tout le monde la formule de Rimini, et condamne à la fois les catholiques, les anoméens, les semi-ariens. — Triomphe des évêques politiques. — Indignation d'Hilaire et sa lettre à Constance.

CHAPITRE IV.

LA PERSÉCUTION ARIENNE.

(356-360.)

Pendant que la fin de l'année 355 s'écoulait ainsi A. D. 356-357.
dans ces préoccupations toutes politiques, que devenaient la sentence rendue contre Athanase et la suite des desseins de l'empereur en Orient? Chose étrange et inouïe dans les fastes de l'empire, la volonté souveraine, même proclamée avec éclat, souffrait encore quelques délais dans son exécution. L'empereur avait un ennemi déclaré, et ce mortel audacieux n'était pas encore retranché du nombre des vivants. Le début de l'année 356 trouvait encore Athanase sur son trône pontifical à Alexandrie[1].

Ce fait sans exemple s'expliquait par l'extrême prudence qui tempérait le courage de l'évêque, et par l'extrême timidité qui contenait les violences de l'empereur. Depuis trois années que le glaive était suspendu sur sa tête, Athanase ne s'était pas départi un seul jour

1. 356 ap. J.-C. — U. C., 1108. — Indiction XIV. — Constantius Aug. VIII et Julianus coss. — 357 ap. J.-C. — U. C. 1109. — Indiction XV. — Constantius Aug. IX et Julianus Cæs. II, coss

de la ligne de conduite qu'il s'était tracée. Comme si le trouble qui agitait l'Église ne l'eût intéressé en aucune façon, comme si son nom n'eût pas éveillé tous les échos du palais impérial, il vaquait à ses devoirs d'évêque avec une sérénité que rien n'altérait. Attentif à ne pas mettre le pied hors de son diocèse, respectueux pour la puissance civile, même dans ses prétentions exagérées, quand elle ne lui demandait rien de contraire à la foi, ne trahissant sur son visage ni préoccupation, ni terreur, prêchant l'Évangile, soignant les malades, il ne paraissait pas se douter qu'il y eût un empereur, ni que cet empereur songeât à lui. Nulle provocation; nulle faiblesse; rien qui permît de l'accuser; rien qui fît espérer de le fléchir.

Et en même temps il préparait tout pour cette lutte qu'il n'avait pas même l'air de prévoir. Par des exhortations animées, par des lettres confidentielles, il ne cessait de ranimer le courage chancelant des fidèles et même des évêques de sa province. Dans ces entretiens paternels, cette âme, de fer pour la résistance, qui opposait une impassibilité glacée à toutes les puissances de la terre, se montrait toute brûlante d'un feu intérieur de piété et de tendresse : « O mon cher Draconce, écrivait-il à un jeune prêtre qui fuyait au désert pour se soustraire aux devoirs de l'épiscopat, je ne sais ce que je dois vous écrire. Dois-je penser que vous nous quittez parce que les temps qui s'approchent vous inquiètent, et que vous allez vous cacher par crainte des Juifs?

Quel que soit le motif qui vous pousse, votre conduite est digne de blâme. Vous ne devez point aller enfouir le talent que vous avez reçu : il n'est point digne de votre prudence de fournir à d'autres le prétexte de la faiblesse. Votre fuite va répandre le scandale. On ne croira pas que vous vous soyez éloigné sans dessein : on pensera que vous avez songé aux mauvais jours qui nous menacent et aux calamités qui pèsent sur l'Église. Vous fuyez, dites-vous, pour sauver votre âme : craignez que le péril que vous allez faire courir à d'autres âmes ne vous accuse devant le Seigneur. Que si, en effet, le Seigneur a dit que si quelqu'un scandalise un de ces petits, il vaudrait mieux pour lui être plongé dans l'eau avec une meule à son cou, que pensera-t-il de vous, quand vous serez devenu pour tant de frères un objet de scandale? Alexandrie vous avait désigné pour évêque dans notre contrée, avec une rare unanimité de sentiments; votre départ a rompu cette concorde, et l'épiscopat où vous étiez appelé va devenir la proie des intrigues. Des païens avaient promis qu'ils recevraient la foi le jour de votre ordination : ils demeureront dans la gentilité, quand ils verront que votre piété se joue de la dignité que vous avez reçue. Comment vous justifierez-vous d'avoir causé tant de maux?.... Comment rétablirez-vous la paix rompue? — O mon fils chéri! Vous étiez ma joie, vous êtes devenu ma douleur : vous étiez ma consolation, et je gémis en pensant à vous..... Mais il faut que vous le sachiez et que vous n'en con-

serviez aucun doute : avant d'être évêque, vous viviez pour vous-même; évêque, vous vivez pour ceux-là seuls à qui vous avez été consacré... Si ce sont les jours où nous vivons qui vous effrayent, cela n'est point d'un homme courageux, car c'est le cas au contraire de montrer le zèle de la foi du Christ, et de répéter hardiment les paroles du bienheureux Paul : C'est ici notre victoire de ne point céder aux temps, mais d'obéir à Dieu[1]. »

Cette attitude, de tous points irréprochable, mais inflexible, mettait les agents de l'empereur dans un cruel embarras. Pour complaire aux désirs de leur maître, ils auraient voulu prendre le prélat en faute sur quelque point étranger à la religion, sur quelque acte de rébellion et de provocation politique, qui permît de le frapper seul, sans engager de question de foi, ni compromettre l'indépendance de l'Église. Dans cette vue, ils resserraient chaque jour la surveillance, encourageaient les délations, et se créaient à plaisir des griefs imaginaires. Ainsi, on fit un grand crime à Athanase d'avoir célébré le jour de Pâques le service divin dans une grande église que Constance avait fait construire à ses frais, sans attendre que l'empereur lui-même fût venu honorer la dédicace de sa présence. Athanase n'eut pas de peine à démontrer que c'était la foule des chrétiens, chaque jour plus grande, et trop à l'étroit dans les anciennes chapelles, qui avait exigé impérieusement

1. S. Athan., *ad Drac. epist.*, t. I, p. 953 et suiv.

de lui cette anticipation, et qu'il ne s'y était décidé qu'à la suite d'accidents graves dont la dernière solennité avait été l'occasion. Les fidèles avaient déclaré qu'ils n'iraient plus à l'église pour y voir leurs femmes écrasées et leurs enfants foulés aux pieds. « Où vouliez-vous, disait Athanase, que je célébrasse le service divin? En plein air et dans la campagne? car le peuple ne voulait plus rentrer dans les églises. La dédicace n'est point faite, d'ailleurs, assurait-il, et nous attendons l'empereur pour la faire, comme cela s'est déjà pratiqué en plusieurs endroits. » Les magistrats (chrétiens au moins de nom) n'avaient rien à répondre à de si bonnes raisons; et cette démonstration de l'accroissement du nombre des chrétiens dans Alexandrie les pénétrait de crainte; car tout nouveau converti était un ami de plus pour Athanase[1].

Il fallait donc attendre pour agir les ordres précis de Constance; mais celui-ci ne se pressait pas de les envoyer. Il passait le temps à faire circuler dans les provinces l'édit rendu à Milan, pour le couvrir de souscriptions d'évêques, obtenues par séduction ou par violence, et ne voulait frapper Athanase que lorsqu'il l'aurait ainsi isolé dans l'Église[2]. Puis il redoutait toujours d'avoir à l'enlever violemment de l'autel, au milieu d'un peuple qui le chérissait; et il ne désespérait pas que son adversaire, intimidé, ne le dispensât lui-

1. S. Athan., *Apol.*, p. 682-683.
2. *Id.*, *ad Sol.*, p. 842.

même de recourir à une si rude extrémité. En attendant, il répugnait à signer un ordre exprès qui pouvait exposer la volonté impériale à se voir méconnue par une insurrection populaire. Aussi Diogène, son envoyé, n'arriva dans Alexandrie qu'assez tard, porteur seulement d'une instruction verbale, et sans aucun appareil militaire.

Diogène n'en fit pas moins sur-le-champ savoir à l'évêque, qu'il eût à faire ses préparatifs pour quitter la ville. « Où sont vos ordres, répondit Athanase sans se troubler? Montrez-moi vos ordres. Voici les lettres de l'empereur qui m'ont autorisé à rentrer à Alexandrie, encore du vivant de l'empereur Constant : en voici d'autres qui m'ont encouragé à y rester, après le meurtre de ce prince. Je suis ici en vertu d'un ordre écrit de l'auguste empereur : serait-il convenable que j'en sortisse sur la parole d'un simple notaire? » Diogène, en effet, n'avait pas d'autre qualité : il n'était ni préfet, ni commandant de troupes; et quand il apprit que la ville commençait à s'émouvoir au sujet de sa mission, n'ayant aucune force armée à sa disposition, il prit peur et se retira[1].

Force fut donc de faire un pas de plus, et de recourir aux légions qui étaient en Égypte et en Libye. Elles avancèrent en effet vers Alexandrie, et y firent leur entrée dans les premiers jours de janvier, sous le com-

1. S. Athan., *Apol.*, p. 688; *ad Sol.*, p. 843. — Soz., IV, 9.

mandement du duc Syrien. Les ariens de la ville, qui craignaient le peuple, respirèrent à l'aise en se voyant enfin sous bonne garde, et s'empressèrent autour du duc, qui passa plusieurs jours à tenir conseil et à faire grande chère en leur compagnie. De ces conciliabules partit un nouvel ordre à l'adresse d'Athanase, lui enjoignant de sortir d'Alexandrie. A la même demande, cette fois mieux appuyée, Athanase fit pourtant la même réponse : « Avez-vous des ordres? répétait-il; voici les miens : faites voir les vôtres. Je ne sortirai que sur l'ordre de l'empereur. Que je sache si vous parlez au nom de mon maître. Je vous vois entouré de gens suspects qui sont mes ennemis; vous prenez des détours; vous n'avez pas l'air de parler tout haut, comme il conviendrait à des gens qui agissent en vertu d'un ordre souverain. Écrivez-moi au moins que vous avez la commission expresse de l'empereur; il n'en faut pas moins à un évêque pour quitter son troupeau : car nous lisons dans les Écritures que c'est un grand crime de quitter le troupeau que Dieu nous a confié, et de laisser au loup, par notre absence, la facilité d'y pénétrer[1]. »

Syrien était fort embarrassé de produire l'ordre qu'on lui demandait, puisqu'il n'en avait pas reçu. Affirmer par écrit lui-même qu'il était dépositaire de la volonté impériale, c'était compromettre Constance

1. S. Athan., *Apol.*, p. 690, 691.

et s'exposer à être désavoué. Puis il sentait bien probablement qu'en le laissant ainsi sans instructions écrites, on avait voulu se réserver la faculté de rejeter sur sa tête, en cas de rébellion, la responsabilité du sang versé. Soit ruse, soit hésitation véritable, il consentit donc à laisser partir une députation de la ville d'Alexandrie, chargée d'aller s'informer de la volonté de l'empereur et de le fléchir, s'il était possible. Jusque-là, il s'engagea à laisser toutes les églises en repos [1]. Pour plus de sûreté, un acte constatant cet accommodement fut dressé en présence des magistrats de la ville.

Pendant que ces pourparlers duraient, et que toute la cité était dans le trouble, on annonça que la demeure épiscopale était honorée d'une visite qui n'était pas de nature à refroidir l'émotion [2]. C'était le saint homme Antoine, sorti de sa retraite malgré son grand âge et ses infirmités croissantes, pour venir donner à son ami une nouvelle marque d'attachement, et en même temps rendre un témoignage solennel à la foi du Christ menacée. Ce fut à l'instant, autour de lui, un concours empressé de fidèles et de curieux. Tout le monde courait

1. S. Athan., *Apol.*, p. 689.

2. Nous plaçons ici avec Tillemont le voyage de saint Antoine à Alexandrie, qui eut lieu à la veille d'un des exils du saint, parce que saint Jérôme, qui en parle (*Ep.* 33), dit que le fait se passa dans son enfance, et qu'il n'était pas né à l'époque d'aucune des autres persécutions. Quant à la mort de saint Antoine, elle est fixée par la *Chronique* de saint Jérôme à la dix-neuvième année du règne de Constance, c'est-à-dire en 356, et tous les martyrologes la placent au mois de janvier de cette année.

pour voir Antoine. Des païens, des prêtres même des faux dieux, l'attendaient sur son passage, ou se glissaient dans l'église pour l'apercevoir. On admirait sa verte vieillesse (il était plus que centenaire), que le temps semblait avoir respectée. Son teint était coloré, son regard vif, ses dents toutes intactes, bien qu'un peu usées sur les gencives par l'effet des années. Les mouvements de ses pieds et de ses mains étaient agiles, sa démarche ferme et légère [1]. On lui apportait de toutes parts des malades pour les guérir, ou des possédés pour les délivrer du malin esprit. On voulait toucher le bord de sa robe. « Prenez garde, disaient ceux qui l'environnaient, vous allez blesser l'homme de Dieu. — Laissez-les donc, reprenait doucement le saint, ils ne sont ni plus nombreux, ni plus bruyants que les démons que j'ai laissés sur la montagne [2]. »

Dans son langage, c'était toujours la même simplicité suave et rustique. Un vieil aveugle, nommé Didyme, savant dans l'étude des Écritures, demanda à l'entendre. Antoine se rendit à sa retraite, fit la prière avec lui, puis lui demanda soudain s'il ne regrettait pas d'avoir perdu la vue. « Hélas, dit l'aveugle après s'être fait un peu presser, je confesse à ma honte que j'en gémis intérieurement. — Je m'étonne, reprit Antoine, qu'un homme judicieux comme vous paraissez être, regrette ces yeux de la chair qui sont communs aux mouches,

1. S. Athan., *Vit. Ant.*, p. 504.
2. *Ibid.*, p. 492.

aux fourmis et aux plus méprisables animaux ; et qu'il ne lui suffise pas de posséder cette lumière intérieure qui n'appartient qu'aux saints et aux anges, et par laquelle nous voyons, non les choses qui passent, mais Dieu lui-même. Réjouissez-vous d'avoir l'esprit plus éclairé que le corps, et de posséder ces yeux de l'âme que n'obscurcit point la paille du péché, plutôt que ces yeux charnels qui peuvent, par un seul regard impudique, nous précipiter dans les enfers. » — Un autre jour on le vit se diriger vers la maison d'un corroyeur inconnu d'Alexandrie, et comme on cherchait le motif de cette visite inattendue : « C'est, dit-il, que j'ai été averti de Dieu que cet homme est plus avancé que moi dans la piété. — Que pensez-vous du salut, demanda-t-il au corroyeur? — Je crois, répondit l'ouvrier, que tous en sont dignes par leur vertu, excepté moi qui n'y arriverai point à cause de mes péchés. — Voyez, dit Antoine, il en a plus appris à son établi que moi dans ma solitude [1]. »

Après plusieurs jours passés dans des discours semblables, auxquels étaient jointes de très-vives allocutions contre l'hérésie arienne, Antoine sortit d'Alexandrie, reconduit assez loin hors de la ville par Athanase. Les adieux de ces deux amis furent pleins de joie et de paix : puis ils retournèrent à leurs destinées différentes. Athanase rentrait dans Alexandrie, où la persé-

1. Ruf., *Vit. Pat.*, c. 130.

cution l'attendait : Antoine sentait sa tâche finie, et allait mourir dans la solitude. Sur sa route, il traversa de nouveau tous ses monastères, laissant à chacun ses instructions. Partout on voulait le retenir ; nulle part il ne se laissait arrêter. Le lieu le plus reculé du désert était celui qu'il avait choisi pour finir seul, sous les yeux de Dieu, une vie que Dieu seul avait remplie, et rendre secrètement à la terre une dépouille mortelle à qui il ne pouvait pardonner d'avoir si longtemps retardé son âme dans la voie du salut [1]. Au fond d'une grotte creusée dans une montagne, sa retraite de prédilection, il sentit la vie qui lui échappait, et fit venir auprès de lui les deux seuls disciples dont il eût souffert la compagnie : « J'entre, dit-il, comme il est écrit, dans la voie de mes pères, et je vois que Dieu m'appelle. Vous autres, veillez et jeûnez, et ne perdez pas le fruit de votre long exercice... Vous connaissez les démons qui vous font la guerre ; vous savez qu'ils sont farouches, mais qu'ils sont impuissants : ne les craignez donc point, mais respirez toujours l'esprit du Christ [2], et ayez confiance. Vivez comme si vous mouriez tous les jours... Point de commerce avec les schismatiques, ni avec les hérétiques ariens. Vous savez que je les ai toujours fuis, parce que leur hérésie fait la guerre à mon Christ... Si vous avez eu quelque souci de moi, gardez mon souvenir comme celui d'un père ; ne souffrez point qu'on

1. S. Athan., *Vit. Ant.*, p. 501.
2. τὸν Χριστὸν ἀεὶ ἀναπνέετε.

porte mon corps en Égypte, de peur qu'on ne le garde dans des maisons particulières, comme c'est la coutume: car vous savez combien j'ai blâmé souvent ceux qui font ainsi, et combien je les ai détournés de cette habitude[1]. Ensevelissez donc mon corps, et cachez-le sous la terre, et que personne que vous seuls ne connaisse le lieu de ma sépulture. Au jour du jugement, le Sauveur me rendra cette chair devenue incorruptible. Distribuez ainsi mes vêtements : donnez une de mes tuniques de poils de chèvre à l'évêque Athanase; joignez-y mon manteau, qu'il m'a lui-même donné quand il était neuf, et que je lui rends tout usé. Mon autre tunique est pour l'évêque Sérapion : pour vous, gardez ma chemise de crin. Et puis, salut, mes enfants! Antoine vous quitte, et ne demeurera plus avec vous[2]. »

Quand les disciples du saint vinrent à Alexandrie, pour s'acquitter du legs modeste dont ils étaient chargés, ils y trouvèrent tout en rumeur et les choses poussées enfin aux dernières extrémités. Le duc Syrien, soit qu'il eût reçu des ordres secrets, soit que la crainte de mécontenter Constance par ses hésitations, l'emportât sur celle de se compromettre par des violences, avait enfin pris son parti, et, joignant la mauvaise foi à la cruauté, il avait rompu la trêve sans prévenir. Le ven-

1. S. Athanase explique quelques lignes plus haut que cette coutume de garder les morts sans les enterrer, en les embaumant, afin de leur témoigner un respect superstitieux, déplaisait beaucoup à saint Antoine, et que ce fut sa raison principale pour aller mourir au désert.

2. S. Athan., *Vit. Ant.*, p. 503.

dredi, 9 février, au moment où le peuple et l'évêque étaient réunis en prières, sans aucune crainte, il fit subitement irruption dans l'église de Saint-Théonas, et remplit tout le sanctuaire du bruit et de l'éclat des armes.

« Il était nuit, dit Athanase, et il y avait dans l'église du peuple qui faisait la vigile de la fête du lendemain. Le chef militaire, Syrianus, apparut tout à coup avec des soldats au nombre de plus de cinq mille, ayant des armes et des épées nues, des arcs, des flèches, des lances; et il les rangea autour de l'église, de manière à empêcher toute personne de sortir. Moi qui ne croyais pas juste, dans un si grand désordre, d'abandonner mon peuple, et qui préférais m'exposer le premier au péril, m'étant assis dans ma chaire, j'ordonnai au diacre de lire le psaume : *La miséricorde de Dieu est grande dans les siècles ;* je dis au peuple de répondre et de se retirer ensuite chacun dans sa maison. Mais le chef s'étant élancé dans le temple, et les soldats assiégeant de toutes parts le sanctuaire pour me saisir, le peuple et les prêtres me pressent, me supplient de prendre la fuite : je refuse de le faire avant que chacun d'eux soit en sûreté. M'étant donc levé, et ayant prié le Seigneur, je les conjurai de se retirer. J'aime mieux, disais-je, être en péril que de voir maltraiter quelqu'un de vous. Plusieurs étant déjà sortis, et les autres se préparant à les suivre, quelques solitaires et quelques moines montèrent jusqu'à moi et m'entraînèrent. Et ainsi, j'en atteste la

suprême vérité, malgré tant de soldats qui assaillaient le sanctuaire, malgré ceux qui entouraient l'église, je sortis sous la conduite du Seigneur et j'échappai sans être vu, glorifiant surtout le Seigneur de ce que je n'avais pas trahi mon peuple, et de ce que, l'ayant mis d'abord en sûreté, j'avais pu être sauvé moi-même et me dérober aux mains qui voulaient me saisir[1]. »

Ce sobre récit ne disait pas tout. Du haut du siége où l'attachaient son devoir et son courage, Athanase n'avait pu tout voir, et son regard ne pouvait tout protéger. Pendant que le sanctuaire retentissait encore des accents de la prière, dans les bas côtés de l'église plus d'une lutte sanglante s'était engagée entre les fidèles et les soldats. Les sabres brillaient, les flèches volaient dans l'air, des cris se mêlaient aux chants sacrés, et le lendemain, quand le jour se leva sur cette scène d'horreur, des cadavres presque méconnaissables à force d'avoir été foulés sous les pieds, des débris d'armes, d'épées, d'ornements d'église, jonchaient le pavé du temple. Des femmes évanouies et à moitié nues étaient étendues sur les marches, le sang ruisselait de toutes parts, et Alexandrie entière, plongée dans une inexprimable confusion, apprit que le crime était consommé et que son évêque avait disparu.

1. S. Athan., *Apol.*, p. 716-717. Nous avons emprunté à M. Villemain la traduction de cet admirable récit (*Tableau de l'éloquence chrétienne au IVe siècle*). Il n'y a rien, ce semble, de mieux à faire que de reproduire ce que l'on ne saurait espérer de surpasser. — Soz., IV, 9.

Sous l'empire d'une indignation qui dominait leur effroi, les catholiques se réunirent dans la matinée du lendemain, pour adresser à l'empereur une protestation indignée contre les violences de son agent. Syrien, qui fut informé de leur démarche et qui savait bien qu'il avait agi sans ordre exprès, s'en montra assez troublé. Rien n'eût été si conforme au caractère de Constance que de désavouer les violences commises, tout en en recueillant le profit. N'ayant cependant plus d'autre ressource que de pousser jusqu'au bout l'intimidation, le duc manda les signataires de la protestation et leur ordonna de mentionner expressément dans leur lettre, que l'exécution s'était passée sans troubles et sans coûter la vie à personne. En même temps il envoyait des soldats à l'église de Saint-Théonas pour enlever les cadavres et les débris d'armes qui attestaient encore la lutte nocturne. Les chrétiens résistèrent tant aux ordres impérieux du duc, qui les faisait frapper de coups de bâton, qu'aux efforts des soldats; et ce fut l'occasion de nouveaux désordres, à la suite desquels fut rédigée une seconde protestation, que nous trouvons dans les œuvres d'Athanase, et qui commençait en ces termes :

« Le peuple d'Alexandrie, qui est sous la direction du très-respectable Athanase, fait savoir les faits suivants :

« Par un premier acte, nous avons porté témoignage de la violence nocturne qui a été faite tant à nous qu'au temple du Seigneur ; et ce témoignage n'était pas néces-

saire, car toute la ville a vu ces faits et les connaît. Les cadavres des gens tués, trouvés dans l'église, ont été exposés publiquement, ainsi que les arcs et les autres armes qui attestent, comme des témoins qui crieraient à haute voix, la violation de la loi qui a été commise. Mais puisque le clarissime duc Syrien veut nous contraindre par la force de déclarer qu'il n'y a point eu de troubles et que personne n'a péri, c'est pour nous une preuve très-assurée que ce qui s'est passé n'est pas l'effet de la volonté du très-clément Auguste Constance; car le duc ne concevrait pas de crainte de toutes ces choses, s'il les avait accomplies par ordre... Nous renouvelons donc notre témoignage, et comme quelques-uns d'entre nous font route vers le très-pieux Auguste, nous les avons adjurés par le salut du très-pieux empereur (que le Dieu tout puissant garde!), nous prions aussi le préfet d'Égypte, Maxime, et tous les *curieux,* et tous les magistrats clarissimes, de raconter tout au pieux empereur. Nous adjurons aussi tous les pilotes de divulguer ces faits en tous lieux où ils aborderont, afin de les faire parvenir aux oreilles du prince, et de tous les préfets, et de tous les magistrats, et afin qu'il soit connu que, sous le règne de Constance, des vierges et beaucoup d'autres personnes ont été martyrisées par les ordres de Syrien. »

Suivait le récit des faits, semblable à celui d'Athanase, à cette exception près qu'ignorant encore ou ne voulant pas révéler la retraite du prélat, les signa-

taires déclarent qu'il a été enlevé à demi mort, sans connaissance, et qu'on ne sait s'il est encore en vie. Puis ils continuent :

« Si tout ceci est la volonté du prince, à savoir de nous persécuter à outrance, nous sommes prêts à subir le martyre : s'il en est autrement, nous prions le préfet d'Égypte, Maxime, et les autres magistrats, de conjurer le prince que de tels crimes ne se renouvellent pas, et de faire en sorte que nos prières parviennent jusqu'à lui. Qu'il ne permette pas qu'on nous impose un autre évêque, ce à quoi nous résisterions jusqu'à la mort, ne voulant que le respectable Athanase que Dieu nous a donné suivant la succession de nos pères, et que le religieux empereur a envoyé ici avec des lettres expresses, et sous la garde de son serment [1]. »

La ville, occupée militairement, attendit avec anxiété, mais en repos, la réponse de Constance à cette prière, qui ne partit sans doute pas sans être accompagnée d'un récit du duc Syrien destiné à en prévenir l'effet. Plusieurs semaines durent se passer ainsi dans cette pénible angoisse, et pendant tout ce temps on ne savait ni dans quel lieu Athanase était réfugié, ni s'il respirait encore. Enfin la réponse impériale arriva, et elle éteignit la dernière lueur d'espoir des fidèles. L'empereur, très-soulagé d'apprendre que le coup était frappé et qu'Alexandrie lui obéissait encore, avouait, approuvait tout, et ne témoi-

1. S. Athan., *Pop. Alex. prot.*, p. 866-868.

gnait qu'un regret : c'est qu'on eût laissé échapper Athanase. Délivré de la crainte qui seule mettait des bornes à sa fureur, il n'apportait plus de ménagements dans ses expressions. « Sénat, peuple d'Alexandrie, assemblez-vous, disait-il ; vous tous, jeunes gens de la ville, réunissez-vous. Poursuivez le traître, ou sachez que je vous tiendrai pour mes ennemis. S'il est réfugié chez les Barbares, il faut l'en tirer. » Et il désignait spécialement, comme la retraite où il soupçonnait qu'on pourrait trouver le fugitif, le petit royaume d'Auxume, district d'Éthiopie voisin de l'Égypte, converti par les soins d'Athanase, et gouverné spirituellement par son disciple et ami, Frumence. Athanase assure que l'empereur prit soin d'écrire par le même courrier au prince d'Auxume, pour le prier de lui livrer le maître et le disciple[1].

Le porteur de ces ordres, le comte Héracle, ne paraissait nullement disposé à en laisser languir l'exécution. A peine arrivé, il fit afficher la lettre impériale et y joignit, en son nom, de nouvelles menaces. Il déclara au peuple que, si la moindre résistance s'élevait dans la ville, toute distribution de pain serait suspendue, et qu'on jetterait en prison tous les séditieux. « A aucun prix, répétait-il à tout venant, l'empereur ne veut plus entendre parler d'Athanase, et toutes les églises vont être remises aux ariens. » Ces paroles étranges circulaient dans la ville, où elles causaient une grande émo-

1. S. Athan., *Apol.*, p. 693; *ad Sol.*, p. 843.

tion. « Qu'est cela? disait-on de toutes parts; l'empereur est-il donc décidément hérétique? [1] »

Il fallait pourtant bien se procurer quelques auxiliaires, pour ne pas avoir l'air d'agir exclusivement par la force et sous l'inspiration d'un seul parti. Ce fut encore cette fois aux païens qu'on eut recours, et l'artifice employé par l'envoyé de Constance, pour les enrôler à son service, sans avoir l'air de s'allier avec eux, fut singulier. Il fit venir les principaux d'entre eux, ceux qui étaient sénateurs et magistrats de la ville, et leur déclara, d'un air d'autorité, que l'empereur se proposait de fermer tous leurs temples et d'abattre leurs idoles; mais que leur obéissance empressée, dans une circonstance aussi grave, que l'expulsion d'Athanase pourrait leur faire trouver grâce. La menace n'était pas sans vraisemblance, car on savait que Constance, par un double jeu qu'ont mis en pratique plus d'une fois les oppresseurs de l'Église, pour paraître en même temps ses protecteurs, annonçait l'intention d'imposer la foi chrétienne à tous ses sujets. Peu de temps même auparavant, sous les yeux d'Athanase, un ordre impérial avait prohibé la solennité publique d'une grande fête de l'ancien culte national[2]. Les païens, très-indifférents sur le fond de la question soulevée par Arius, mais plus ennemis d'Athanase que de tout autre, ne pouvaient hésiter à se racheter à

1. S. Athan., *ad Sol.*, p. 846.
2. Soz., IV, 10. — On ne sait à quelle époque se place l'anecdote rapportée par cet historien.

si bon marché. Ils promirent donc toute espèce de concours, et, pour commencer, des jeunes gens envoyés par eux firent invasion, peu de jours après, dans une église où le peuple était assemblé. Ils entrèrent armés de pierres et de bâtons, chantant des vers obscènes, insultant les femmes, battant les vieillards, brisèrent l'autel qui était de bois, déchirèrent les voiles de la tenture, et firent du tout un grand feu sur la place, qui s'étendait devant l'église. « Victoire ! s'écriaient-ils dans leur ivresse, ariens et Grecs ne sont plus qu'un, et Constance va reconnaître nos mystères. » Ils amenèrent même dans l'église le nourrisson d'une vache et se mettaient en devoir de le sacrifier, quand on fit remarquer que c'était une génisse, et que la religion du pays ne permettait de sacrifier que des mâles. Grâce à ces violences, les églises furent bientôt vides et prêtes à recevoir sans difficulté le successeur hérétique d'Athanase [1].

Car c'était là, en définitive, qu'on en devait venir, et l'on ne savait trop quel serait l'homme assez hardi pour recueillir l'héritage qui avait si mal profité, dix ans auparavant, entre les mains de Grégoire. L'épreuve tenta pourtant l'ambition d'un des compatriotes de l'usurpateur précédent, Georges, originaire comme lui de Cappadoce. C'était un homme de basse extraction, fils d'un foulon, dit Ammien-Marcellin [2]. Les écrivains ecclé-

1. S. Athan., *Ib.*, p. 848. — Ἔλεγον : ἑλλὴν γέγονε Κωνστάντιος, καὶ οἱ Ἀρειανοὶ τὰ ἡμῶν ἐπέγνωσκον.
2. Amm. Marc., XXII, 11.

siastiques en font le plus odieux portrait. Il était, disent-ils, ignorant, larron, adonné aux plaisirs de la chair et surtout de la table. Ce dernier défaut lui avait coûté une place qu'il occupait avant d'être entré dans les ordres. Il exerçait les fonctions de receveur d'une des fermes du Trésor, celle qui fournissait des viandes salées pour la nourriture des soldats à Constantinople, et il avait été surpris détournant les fonds à son profit, pour subvenir aux frais de sa bonne chère : d'où lui était venu le surnom de ***Mangeur du Trésor***. Les ariens ne l'en avaient pas moins fait prêtre, quoiqu'il ne se mît point en peine de couvrir ses vices par le moindre vernis d'hypocrisie. Il annonçait, de plus, des instincts cruels. Ammien-Marcellin confirme cette peinture par deux mots plus sobres, mais d'une valeur extrême dans la bouche d'un païen : « C'était, dit-il, un homme qui oubliait que sa profession n'enseigne que la justice et la douceur. » Tel était le choix qui fut arrêté dans un petit concile de prélats ariens à Antioche. On le désigna à Constance qui se hâta de lui écrire en l'appelant le révérendissime Georges, maître très-habile dans le chemin du ciel [1].

Georges ne tarda pas à se mettre en campagne, et avant la fin du carême, c'est-à-dire dans les derniers jours

1. S. Athan., *ad Sol.*, p. 844. — *De Syn. Ar. et Sel.*, p. 912. — *Apol.*, p. 695. — Soz., III, 8; IV, 8. — Amm. Marc., XXII, 11 : Professionis suæ oblitus, quæ nihil nisi justum et lene suadet. — S. Greg. Naz., *Or.* XXI, 16.

de mars (Pâques tombant cette année le 6 avril[1]), il arrivait, accompagné d'un nouvel officier supérieur; car Constance, avec sa mobilité et ses caprices accoutumés, changeait à tout instant ses agents, n'étant jamais ni satisfait du zèle, ni sûr de la fidélité d'aucun. Celui-ci, qui portait le nom de Sébastien, était un bel esprit qui avait étudié, pour être rhéteur, à l'école de Libanius, et qui avait embrassé la secte subtile des manichéens. Il joignait les prétentions d'un savant et les passions d'un sectaire à la brutalité d'un soldat. Apparaissant dans cette redoutable compagnie, Georges fut reçu au milieu d'un calme et d'une stupeur universels[2]. La ville, pleine de soldats et environnée de troupes dont les postes se relevaient à tout instant, n'aurait osé bouger. « Voyez Alexandrie, disait un peu plus tard un contemporain, s'adressant à Constance lui-même : quelles guerres autour d'elle! Ce ne sont à tout moment que des expéditions militaires qui la font trembler. On change les préfets et les généraux; on soulève le peuple; on fait marcher les légions : et tout cela pour qu'Athanase ne puisse pas prêcher Jésus-Christ[3]. »

Constance ne s'en applaudissait pas moins, avec ravissement, d'une soumission obtenue à si grands frais. Il ne craignait pas d'en féliciter les Alexandrins : « Votre

1. S. Athan., *De fuga Apol.*, p. 704.
2. S. Athan., *ad Sol.*, p. 850, 851. — Amm. Marc., XXIII, 3, et la note de Valois sur ce passage.
3. S. Hil., *ad Const.*, p. 1246.

cité, leur écrivait-il dans un véritable accès de rage triomphante, n'a donc point renié ses habitudes héréditaires et les traditions de ses fondateurs : elle s'est montrée, comme toujours, obéissante et docile. Après cette preuve de soumission, si nous ne surpassions pas en bienveillance pour vous Alexandre lui-même, nous pécherions gravement... Quel lieu du monde ignore l'honneur qui vient d'être acquis dans ces derniers événements? Je ne sais, en vérité, à quoi le comparer. La plus grande partie de votre ville était dans l'aveuglement; un homme la gouvernait, sorti des plus bas fonds; il conduisait dans les ténèbres tous ceux qui cherchaient la vérité, les séduisant non par des paroles saines, mais par des jongleries. Et il avait des flatteurs qui l'applaudissaient, qui s'écriaient d'admiration (lesquels, je pense, grommellent bien quelque chose encore en ce moment entre leurs dents) : les simples, trompés, se laissaient entraîner à vivre suivant les conseils de cet homme, et la chose publique, emportée comme par un torrent, s'en allait vers un cataclysme... Mais le voilà, ce grand homme, cet homme courageux : il n'a pas su comparaître pour se défendre; il s'est condamné lui-même, il a fui ! Je conseille aux Barbares de s'en défaire au plus vite, de peur qu'il ne pervertisse ceux qu'il rencontre, se lamentant devant eux avec des airs et des larmes de théâtre. Quant à lui, donc, qu'il s'en aille et ne revienne plus; et quant à vous, distinguez-vous du grand nombre, comme vous avez toujours fait,

par votre sagesse et votre vertu.... Ne vous souvenez plus des vains bavardages de ce scélérat... convaincu de tant de crimes qu'il ne les expierait pas encore suffisamment s'il subissait dix fois la mort [1]. »

Personne n'était dupe (et Georges moins que tout autre) du prétendu congé donné en de tels termes à Athanase par l'empereur : il était clair que lui apporter la personne ou la tête de son ennemi était encore le meilleur moyen de se mettre en grâce. A peine installé, par conséquent, le nouvel évêque, aidé par son associé Sébastien, fit commencer une exacte recherche pour s'assurer de la retraite du proscrit. Églises, maisons, jardins, couvents, tombeaux même, tout fut ouvert, inspecté et bientôt pillé par une soldatesque furieuse qui, très-animée à la poursuite, ne négligeait pas, chemin faisant, de penser à ses propres profits. Les amis connus d'Athanase, désignés pour les plus sévères perquisitions, étaient soumis à des violences qui les pénétraient de terreur. On entrait chez eux à toute heure, au nom du prince; on les rouait de coups, pour leur faire dire ce qu'ils ne savaient pas; on enlevait au hasard de leur maison tous les objets de quelque valeur. Ils fuyaient précipitamment dans les faubourgs et dans les campagnes, ou s'embarquaient sur le fleuve. C'était une émigration générale, mais secrète, car les portes de la ville étaient gardées, les chemins couverts de sen-

1. S. Athan., *Apol.*, p. 694, 695.

tinelles, les vaisseaux qui entraient au port ou en sortaient soigneusement fouillés [1].

On avait beau chercher, on ne trouvait rien. On commençait à dire, soit qu'Athanase était mort, soit qu'il avait su, par des arts magiques, se rendre invisible [2]. Des couvents de la ville, il était naturel de passer à ceux du désert. Le monastère de Tabenne fut un des premiers qu'on visita. Telle était pourtant la vénération qu'inspirait ce pieux établissement à tout le pays, qu'on n'osa pas s'y prendre avec la brutalité ordinaire. Un officier d'un grade élevé, accompagné d'un prélat arien et d'une bonne garde d'archers, remonta le Nil pour aller lui-même faire l'inspection. En l'absence de Théodore, successeur de Pacôme, c'était un moine du nom de Psarphias qui était chargé de la direction. « Athanase n'est-il point parmi vous? demanda l'officier : nous avons ordre de l'empereur de le chercher et de l'emmener. — Athanase est notre père, répondit Psarphias; nous l'aimons et le reconnaissons comme tel, mais nous ne l'avons jamais vu. » On lui ouvrit toute la maison, qu'il put fouiller à son aise, et où il ne rencontra aucune trace du fugitif. En entrant dans l'église, il trouva les moines assemblés qui faisaient l'office : « Priez pour moi, leur dit-il. — Nous ne pouvons prier avec les amis d'Arius », dirent-ils unanimement : et ils le lais-

1. S. Athan., *ad Sol*, p. 849. — Soz., IV, 10. — Théod., II, 4. — Ce dernier auteur dit que Constance avait mis la tête d'Athanase à prix. Il n'y a rien de semblable dans la lettre d'Athanase.

2. Soz., *loc. cit.*

sèrent dans l'église, d'où il sortit tout troublé, racontant qu'il avait eu des visions effrayantes de la colère de Dieu [1].

L'instinct pourtant l'avait bien guidé, et c'était dans une de ces retraites du désert que vivait, sous l'humble vêtement du moine, l'homme qui mettait le monde entier en rumeur. Après la nuit du 5 février, les amis d'Athanase l'avaient emmené précipitamment hors de la ville, et caché dans un des premiers couvents qu'ils rencontrèrent. Il n'y voulait d'abord pas séjourner. Son dessein, vainement combattu par ceux qui l'entouraient, était d'aller trouver l'empereur à Milan, et de demander publiquement justice. « L'empereur, disait-il, m'a donné sa parole de me protéger toujours. Il ne peut avoir oublié à ce point ses serments : c'est à moi de les lui rappeler. » Dans cette pensée, il s'était déjà mis en route pour se rapprocher du bord de la mer et chercher quelque lieu écarté où il pût s'embarquer. Il s'avançait prudemment, d'asile en asile, toutes les maisons des chrétiens fidèles s'ouvrant devant lui pour lui servir de refuge [2]. A chaque pas, on lui apprenait quelque violence nouvelle de ses adversaires : il voyait arriver tout en larmes les fugitifs d'Alexandrie.

1. Boll., 14 mai.
2. Palladius, auteur de l'*Historia Lausiaca*, avait causé lui-même avec une vierge qui avait caché Athanase sous son toit pendant plusieurs jours. Elle racontait que le saint s'était présenté chez elle, conduit par une vision céleste, et qu'elle avait servi d'intermédiaire à une correspondance avec Alexandrie. *Hist. Laus.*, c. 136.

« N'avancez pas, lui disait chacun : on vous cherche partout ; on vous attend pour vous assassiner. » Il n'en répétait pas moins qu'il voulait aller devant l'empereur; que c'était un devoir de lui apprendre l'abus qu'on faisait de son nom. Enfin, on lui apporta les lettres de Constance qui avaient suivi l'arrivée de Georges, jointes à celle que ce prince avait écrite au prince d'Auxume, pour poursuivre sa victime même en dehors des limites de l'empire. Devant ces preuves manifestes de la volonté impériale, il sentit que toute insistance n'était plus qu'une imprudence inutile, et il rétrograda vers les couvents du désert[1].

Ces maisons, vouées à la prière et au silence, s'échelonnaient d'étape en étape le long du Nil, et les dernières se perdaient dans la solitude, comme la source même du fleuve. Rien n'était si aisé que de passer inaperçu de l'une à l'autre; et c'est ainsi qu'Athanase put tromper, plusieurs mois durant, la vigilance d'une police infatigable. A la moindre alerte venue d'Alexandrie, un esquif mis à flot sur le fleuve, ou une caravane nocturne traversant les sables, dont le vent du désert effaçait rapidement la trace, le transportait sans bruit vers une retraite nouvelle. Partout où il descendait, les directeurs de la maison le recevaient comme leur père; et parmi les plus jeunes, habitués à obéir et à se taire, nulle question indiscrète ne s'élevait pour

1. S. Athan., *Apol.*, p. 691, 692, 693, 697.

demander le nom du vénérable inconnu; nulle parole imprudente ne le murmurait au dehors. Les Pères s'assemblaient autour de lui: il leur racontait ses traverses, répondait à leurs interrogations sur les difficultés dogmatiques très-imparfaitement comprises au désert, envoyait des messagers ou en recevait pour subvenir, même de loin, par ses conseils, aux besoins de son Église opprimée. Puis il reprenait le train de vie d'un moine ordinaire, et ce héros des grandes luttes, cet administrateur actif d'une cité populeuse, assidu aux prières, aux offices, aux exercices prolongés de la méditation, étonnait les plus vieux athlètes de la pénitence par son intelligence des voies intérieures de la piété et la sérénité d'une vie contemplative.

« Il lui fallut fuir alors, disait plus tard son panégyriste, et nul exil ne fut mieux employé, car il se rendit dans ces divines retraites de la méditation qui sont en Égypte, où des hommes, se séparant du monde et embrassant la solitude, vivent pour Dieu seul..... Et là Athanase, qui avait le don de concilier et de rapprocher toutes choses, suivant l'exemple de Celui qui, par son sang divin, a uni tout ce qui était divisé, sut unir la vie solitaire avec les biens de la société religieuse; montrant que le sacerdoce est aussi une philosophie [1], et que la philosophie a besoin d'un sacerdoce qui l'enseigne. Et il sut si bien concilier ces deux choses, une tranquillité

1. Saint Grégoire appelle souvent de ce nom (φιλοσοφία) la vie contemplative adonnée à la méditation.

active et une activité tranquille, qu'il fit comprendre à tous que la vie monastique consiste plutôt dans le ferme détachement du cœur, que dans la séparation du corps[1]. »

De nombreux écrits sortis de sa plume pendant ces heures de repos matériel, où pourtant sa vie dépendait toujours d'une indiscrétion ou d'un hasard, attestent cette variété de préoccupations et cette plénitude de facultés. Tour à tour racontant son histoire, défendant sa cause, exhortant son Église, exposant le dogme, réfutant l'hérésie, jamais son esprit ne fut plus lucide, jamais sa réflexion ne fut plus mûre, jamais son éloquence ne s'échappa plus animée et plus incisive que dans ces jours d'angoisse. Plus d'un volume de ses œuvres, écrit pendant cette retraite forcée, nous apporte, avec les plus solides instructions chrétiennes, l'écho des transports contenus de cette âme ardente.

C'est d'abord une apologie de toute sa vie, adressée directement à l'empereur lui-même. Sans doute, c'était le résumé de ce qu'il comptait lui dire en face, s'il lui avait été donné de l'aborder; mais contraint de fuir sa présence, il cherchait du moins à lui faire arriver la vérité par quelque voie détournée. Nulle flatterie, nulle bravade, nulle parole inutile. Tout est concis, nerveux, mâle, dans ce langage d'un accusé parlant à son juge, d'un sujet parlant à son maître, qui n'oublie pas un instant qu'il est aussi un évêque parlant à un fidèle.

1. S. Grég. Naz., *Or.* XXI, 20.

« . . . . . Comme je sais, dit-il, que vous êtes chrétien depuis beaucoup d'années, et que vos parents vous ont élevé dans la crainte de Dieu, c'est avec un cœur tranquille que je viens me justifier devant vous. Je répéterai les paroles du bienheureux Paul, et c'est là, très-religieux Auguste, l'intercesseur dont je me servirai auprès de vous, car je sais que ce héraut de la vérité trouve en vous le plus soumis des auditeurs..... On prétend que j'ai semé la division entre vous et le pieux Auguste Constant, de bienheureuse mémoire... Suis-je donc un insensé, suis-je à ce point hors de sens, que vous me soupçonniez d'une pensée pareille?... Votre frère, ce grand serviteur de Dieu, n'était pas d'un naturel si crédule, et je n'avais pas moi-même assez de crédit sur lui pour que la prudence m'eût permis de calomnier un frère auprès de son frère, un empereur auprès d'un empereur? Je ne suis point en délire, ô empereur, et je n'ai jamais oublié cette instruction de l'Écriture : Même dans la retraite de ta conscience, ne maudis point le roi; même dans le fond de ton lit, ne parle point mal de l'homme opulent : car les oiseaux du ciel iront redire tes paroles. Que si vous autres rois, vous savez faire en sorte que rien ne vous dérobe les choses dites contre vous, même en secret, comment est-il croyable qu'en présence de l'empereur et de tant de gens qui nous écoutaient, j'aie osé mal parler de vous? Informez-vous, en effet, et vous saurez que je n'ai jamais parlé seul à seul à votre frère, mais

toujours en présence de l'évêque du lieu où nous étions, et de tous les gens de sa cour : j'entrais avec eux, je sortais avec eux, et toutes les personnes présentes vous l'attesteront... Une seconde calomnie prétend que j'ai écrit au tyran dont je ne veux pas même prononcer le nom, et la grandeur de ce mensonge est telle, qu'il frappe mes sens d'horreur. En vérité, religieux empereur, je me demande avec surprise s'il est possible qu'un homme soit assez égaré pour mentir à ce point... Et je ne sais par où commencer pour répondre, car toutes les fois que je veux parler, ma langue se glace d'étonnement et d'horreur. Car enfin, pour ce qui touche votre bienheureux frère, il y avait quelque prétexte, quelque apparence à m'accuser : il avait désiré me voir ; il avait daigné vous écrire à mon sujet ; il m'avait témoigné plusieurs fois, absent ou présent, son estime... Mais cet infernal Magnence (j'en atteste Dieu et son Christ), je ne l'ai jamais vu, et je n'ai jamais rien su de lui. Inconnu, comment aurais-je parlé à un inconnu? Et si j'avais voulu lui écrire, comment aurais-je commencé ma lettre? Salut et merci, aurais-je dû lui dire, toi qui as tué Constant, l'homme du monde qui me tenait le plus en estime, et qui me comblait de ses bienfaits. Je te sais gré d'avoir privé de la lumière tous mes amis, tous les hommes fidèles et chrétiens dont j'ai été l'hôte à Rome, la bienheureuse Eutropie (votre tante, ô Constance), Abutère, cet excellent homme, Spérance, cet ami fidèle, et tant d'autres gens

de bien... Voilà le compliment que j'aurais eu à lui faire. Et l'on veut faire croire que j'ai été l'ami d'un tel monstre, et que je lui ai donné le salut de paix ! [1] »

La pièce continue sur ce ton animé, passant toutes les accusations en revue, et les terrassant de cette logique dédaigneuse. Mais sa défense personnelle était le moindre des soucis du proscrit : ce sont les périls de la foi qui lui remettent bientôt la plume à la main. Sur la nouvelle, que l'on faisait circuler dans les diocèses d'Égypte plusieurs formules de foi, différentes de celle de Nicée, quoique encore éloignées de celle d'Arius, et qu'un certain nombre de fidèles se laissaient séduire par cet artifice : « Prenez garde, leur écrit-il sur-le-champ, dans une lettre circulaire envoyée, du fond de sa retraite, à tous les évêques, les gens qui vous circonviennent cachent leur dessein et ne se servent des paroles de l'Écriture que comme d'un hameçon pour attirer à leur malice les ignorants. Voyez, en effet, si je n'ai pas raison. Ils font des formules de foi : de deux choses l'une, ou bien ils n'y sont poussés par aucune nécessité, et alors ce qu'ils tentent est superflu et presque nuisible... Ou bien, c'est pour s'excuser de partager l'hérésie d'Arius, et alors ce qu'ils ont à faire, c'est d'extirper les mauvaises plantes jusqu'à la racine et de frapper de notes d'infamie ceux qui répandent cette ivraie... Mais c'est précisément ce qu'ils ne font pas et

1. S. Athan., *Apol.*, p. 673 et suiv.

ce qu'ils ne veulent pas laisser faire, ce qu'ils empêchent par toutes sortes de moyens. Ils se justifient donc, dans ces formules, précisément de la chose dont on ne les accuse pas... Ils sont comme un homme qui, accusé d'adultère, se défendrait de vol ou qui, prévenu du soupçon de meurtre, démontrerait qu'il n'a fait ni faux serment, ni détournement de dépôt. Ce serait plutôt une dérision qu'une excuse, et ce serait presque un aveu du crime. Car, qu'y a-t-il de commun entre un meurtre et un dépôt, entre un adultère et un vol[1]?... Pour nous, nous sommes chrétiens, et non ariens; et plût à Dieu que ceux qui ont rédigé ces nouvelles formules n'eussent point les sentiments d'Arius! Mais maintenant il faut parler franchement, car nous n'avons point reçu un esprit de servitude qui engendre la crainte; c'est à la liberté que l'Esprit de Dieu nous a appelés. Et ce serait une grande honte si cette foi, que nous avons reçue du Sauveur par les Apôtres, nous l'abandonnions pour Arius et pour ceux qui pensent comme lui. Mais la plupart des gens de ce pays, connaissant l'artifice de ces rédacteurs de professions de foi, sont décidés à résister jusqu'au sang à leur malice, et cela surtout parce qu'ils comptent sur votre courage. Puis donc que nous sommes en face de l'hérésie, et

1. S. Athan., *Cont. Ar. Or.* I, p. 292, 293, 303. — Cette pièce porte dans l'édition que nous citons le titre de *Premier discours contre les ariens*, bien qu'elle n'ait rien de commun avec les quatre qui suivent, et que sa suscription particulière en fasse une vraie circulaire aux évêques d'Égypte. — Voir Tillemont, *Saint Athanase*, note LXXVI.

qu'elle est sortie comme un serpent de sa caverne, mais que l'enfant divin, qu'Hérode cherche pour le tuer, est conservé parmi vous; puisque la vérité vit en vous, puisque votre foi est pleine de vigueur, allons donc, je vous en conjure, tenant dans les mains cette doctrine que vos pères vous ont transmise à Nicée, donner au monde l'exemple de la confiance et de la foi en Dieu. C'est ici le combat de la foi : il y a plus d'une attaque de l'ennemi, et celui-là n'est pas martyr qui refuse d'encenser les idoles; mais refuser de renier la foi, c'est là le témoignage, le martyre éclatant de la conscience [1]. »

Ce n'était pas assez de ces vives exhortations : elles étaient bientôt suivies de quatre traités dogmatiques, discutant toutes les questions agitées entre les ariens et les orthodoxes. Là, nulle allusion aux événements du jour, nulle trace des émotions de la lutte : le dogme seul et l'Écriture. Ces dissertations sont fatigantes pour un lecteur moderne, que n'intéressent plus les détails d'une question épuisée : quand on les étudie de près et avec patience, peut-être le caractère particulier du génie d'Athanase, l'union de la fermeté à la souplesse, s'y développe-t-il mieux que partout ailleurs. A voir sur quoi la discussion porte, sur quelle interprétation forcée des textes de l'Écriture, sur quelle puérile ambiguïté de mots, on s'étonne de quelles objections daigne se préoccuper un si grand génie. Regardez de près : la subtilité naît

1. S. Athan., *Cont. Ar. Or.* I, p. 303.

de la difficulté qu'on lui pose; le bon sens jaillit, droit et ferme, de la réponse. Fatigué parfois lui-même des misères auxquelles on le condamne : « O les fous, s'écrie-t-il, ô les chicaneurs! Mais il faut bien leur répondre. Il vaudrait mieux se taire ; mais puisqu'ils ne se tiennent point en repos, pour réfuter leurs impertinences il en faut peut-être dire de pareilles. » Dénouant alors d'une main délicate les mille liens dans lesquels on veut l'enlacer, puis saisissant d'un bras de fer son ennemi, le géant l'entraîne avec lui sur les hauteurs de la métaphysique chrétienne.

Au fond, ces petits traités ne sont qu'un long dilemme posé aux ariens sous mille formes : « Ou Jésus-Christ est Dieu, ou il est une créature. S'il est Dieu, que nous reproche-t-on? S'il est créature, pourquoi l'adorez-vous? Vous êtes des païens et des gentils, si vous adorez ce qui est créé. Idolâtres ou catholiques : vous n'avez point d'intermédiaire [1]. » C'est sur ce point vulnérable de l'arianisme que portent incessamment les traits d'Athanase. Et, en effet, l'identité parfaite de sa substance avec la substance divine était la seule chose qui distinguât le Christ de tous les demi-dieux, fils de dieux, de toutes les incarnations poétiques ou grotesques dont l'antiquité avait chargé ses autels. S'il n'était pas le grand Dieu lui-même, le Dieu unique,

1. Cette assimilation entre les païens et les ariens revient à toutes les pages. — Voyez, entre autres, p. 385, 392.

il n'était qu'un nom de plus ajouté à la liste des faux dieux. Il prenait rang avec Jupiter, avec Neptune, avec Apollon, dans un Olympe placé à moitié chemin, à mi-côte du ciel et de la terre, au-dessous des retraites inaccessibles d'un Dieu suprême, immuable et inconnu. Le polythéisme rentrait par une porte détournée, si une main vigoureuse ne l'avait démasqué et déposté. Là est pour l'histoire de l'intelligence humaine l'intérêt persistant de la lutte de l'arianisme, et le cri d'Athanase, poussé jusqu'à nous du fond du désert, vient encore ébranler tous les échos de la raison comme de la foi.

Cependant les nouvelles d'Alexandrie devenaient chaque jour plus sinistres, car l'inutilité des perquisitions irritait et exaspérait les persécuteurs. Leur colère était surtout redoublée par la désertion des églises dont les prêtres ariens avaient pris possession. Les chrétien fidèles les fuyaient pour aller tenir leurs réunions, so de piété, soit de charité, aux portes de la ville, da des campagnes reculées. Défense fut faite aux ecclésia tiques rebelles de célébrer le service divin, ou de dist buer les aumônes ; défense aux pauvres, de les recev Puis, le premier dimanche qui suivit la Pentec informé qu'une de ces réunions prohibées se tenait un cimetière, le comte Sébastien y fait subitement i sion avec trois mille hommes, l'épée nue, au mo où la messe finissait. Il fait arrêter les fidèles de tinction, principalement les vierges, et les faisar

pouiller de leurs vêtements, il ordonne qu'elles soient frappées de verges formées de branches de palmier fraîches dont on n'avait pas enlevé les épines. Le supplice fut prolongé assez longtemps pour coûter la vie à beaucoup de ces saintes filles et à plusieurs hommes. On laissa leurs corps gisant dans la campagne, avec défense de les enterrer. Les mêmes violences ne tardèrent pas à s'étendre sur toute la surface de l'Égypte : seize évêques bannis, trente forcés de fuir, partout des prêtres dispersés, martyrisés ou proscrits; des églises pillées et des instruments de supplice dressés sur toutes les places publiques; tous ces désordres couvrirent l'Égypte d'un spectacle de désolation que n'avait égalé aucune des persécutions du paganisme [1].

Le bruit de ces malheurs arrivait dans la retraite d'Athanase, apporté par des fugitifs dont les larmes ou les blessures lui déchiraient le cœur. La crainte d'exposer ses pieux hôtes à ce redoublement de cruauté le décida alors à se séparer même de cette société silencieuse, où il goûtait les douceurs de la sympathie. Fuyant toute habitation d'homme, il alla chercher un asile tellement secret qu'il ne pouvait, dit-on, y jouir librement de la vue de l'air. C'était, ou quelque grotte souterraine, ou quelqu'un de ces vastes caveaux funéraires dont la piété des Égyptiens avait couvert la campagne, et qui, souvent abandonnés et oubliés, deve-

1. S. Athan., *ad Sol.*, p. 850 et suiv. *Apol.*, p. 692; *De fuga*, p. 704 et suiv. — Théod., II, 14.

naient la retraite des bêtes sauvages. Un seul fidèle en savait le chemin et venait l'y trouver pour lui apporter sa nourriture et lui remettre ou prendre ses lettres[1]. Car du fond de son cachot inconnu, où le jour ne pénétrait pas, sa voix trouvait encore moyen de se faire entendre. Il y a même dans les écrits qui, par leur date, ont dû évidemment être composés dans les entrailles de la terre, plus de feu encore, des transports plus ardents d'une sainte colère, et comme une verve plus âpre. Sous l'étreinte chaque jour plus resserrée de la persécution, le courage de l'âme se concentre et s'exalte.

Il apprend, par exemple, que ce courage était mis en doute par les évêques ariens qui, de dépit de ne pas le trouver, répétaient en riant qu'il avait fui. « Quoi! s'écrie-t-il, bondissant d'indignation, j'entends dire que Léonce d'Antioche, Narcisse de Néroniade, Georges de Laodicée, et les autres ariens, se raillent de moi et m'appellent lâche, parce que je ne me suis pas livré de moi-même à leurs coups[2]!... Et ils ne voient pas que

2. Soz., IV, 10. — Rufin, I, 18. — Luc. Cal., *Epist. ad Athan.*, à la fin du volume des œuvres de Lucifer.

1. S. Athan., *De fuga*, p. 701. — Ce traité d'Athanase, et celui que nous allons citer tout à l'heure, sont évidemment postérieurs, au moins de dix-huit mois ou deux ans, aux précédents, puisqu'il y est fait mention de la chute d'Osius et de Libère, qui n'eut lieu qu'à la fin de 357 ou au début de 358. Mais la suite du récit nous a obligé de les placer ici, parce que s'il s'était écoulé un assez long laps de temps, il ne s'était pourtant pas opéré de changement notable dans la situation du prélat proscrit, entre ses premiers et ses derniers écrits. On dit qu'il

par ces railleries ils se dénoncent eux-mêmes. Car, s'il est mal de fuir, il est plus mal encore de poursuivre. Celui qui fuit se cache pour ne pas mourir; celui qui poursuit, court pour tuer... S'ils trouvent la fuite honteuse, qu'ils rougissent eux-mêmes de leur poursuite, car s'il n'y avait pas d'embûche, il n'y aurait pas de fuite non plus[1]... Devant qui fuit-on? Est-ce devant les gens humains et doux, ou devant les gens féroces et criminels? On fuyait devant Saül, et on se réfugiait chez David[2]... S'il est mal de fuir, pourquoi Jacob a-t-il fui devant Ésaü? Pourquoi Moïse a-t-il fui chez les Madianites? Et que diront-ils, ces mauvais plaisants, de David fuyant de sa maison devant les meurtriers de Saül, se cachant dans une caverne, et déguisant son visage, jusqu'à ce qu'il ait échappé aux embûches d'Abimélech? Que diront-ils, ces bavards imprudents, du grand Élie qui savait faire descendre la puissance de Dieu sur la terre, et ressusciter les morts, mais qui se cachait devant Achab et devant les menaces de Jézabel, dans le temps même où les fils des prophètes fuyaient la mort dans les cavernes d'Abdias? — Mais peut-être que ce sont là des exemples trop anciens et qu'ils n'ont pas

resta six ans dans sa caverne. Quelque soin que je mette à suivre fidèlement l'ordre chronologique, on conçoit que dans le récit de faits qui se passèrent à des intervalles aussi éloignés les uns des autres, il faut s'écarter quelquefois de la suite des dates pour ne pas briser à tout moment la narration.

1. S. Athan., *De fuga*, p. 705.

2. *Ibid.*, p. 706.

lu ces vieux écrits. Ne se souviendront-ils pas au moins de l'Évangile, et des disciples fuyant la fureur des Juifs, et de Paul descendu des murailles de Damas dans une corbeille[1]?... Tous ces saints ne fuyaient point par crainte : non, grand Dieu ! Mais ils considéraient la fuite comme l'exercice et la préparation de la mort. Ils ne voulaient point s'offrir témérairement au péril, car c'est être coupable de sa propre mort, et désobéir à Dieu, qui a dit : Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni ; et ils auraient cru plutôt faire acte de timidité en se dérobant au péril et au tourment de l'exil, plus terrible que ceux de la mort. Heureux, en effet, est celui qui meurt ; il se repose de ses misères. Mais celui qui fuit, attendant d'heure en heure l'arrivée de ses ennemis, souhaiterait bien souvent d'être mort. Ceux donc qui mourront dans la fuite ne mourront point sans gloire : ceux-là aussi auront la palme du martyre... Ces hommes qui ont fui avaient tant de courage que nul n'en pourrait douter. Le patriarche Jacob, qui avait bien fui devant Ésaü, quand il vit la mort présente, n'en fut point ému ; et il sut bénir à cette heure même chacun de ses fils suivant son mérite. Le grand Moïse, qui avait fui devant Pharaon et s'était caché chez les Madianites, dès que Dieu le lui ordonna, se présenta sans crainte en Égypte ; et quand il lui fut dit : Monte sur la montagne et meurs, il ne refusa point de marcher, mais il s'é-

1. S. Athan., *De fuga*, p. 707.

lança de grand cœur... Pierre, qui s'était caché chez les Juifs; Paul, qui avait fui, quand ils surent qu'ils trouveraient le martyre à Rome, ne renoncèrent point à s'y rendre, mais y marchèrent avec joie... Mon sang va être répandu comme une libation, disait Paul, et le jour de ma délivrance approche. Ces exemples prouvent que la fuite n'est point le résultat de la crainte, ni un acte lâche et vulgaire, mais qu'elle est l'effet d'une grande force de courage[1]. »

Puis il reprend encore une fois, dans une lettre animée, le récit de ses traverses et des fureurs de Constance.

« C'étaient des eunuques, dit-il, qui menaient tout cela : et ce qu'on ne saurait assez remarquer dans toutes ces intrigues, c'est que l'hérésie arienne, qui ne veut point que Dieu ait un Fils, allait chercher son appui parmi les eunuques, hommes stériles par le corps comme par l'âme, et qui ne peuvent point souffrir qu'on prononce le nom de fils devant eux. L'eunuque éthiopien, qui ne comprenait point ce qu'il lisait, crut à la parole de Philippe qui lui enseignait le Sauveur ; mais les eunuques de Constance ne croient point à la confession de Pierre, leur enseignant le Fils de Dieu : et ils s'emportent contre ceux qui disent que Dieu a un Fils. La loi ecclésiastique défend que les eunuques siégent dans les conseils de l'Église, et ce sont eux maintenant qui

1. S. Athan., *De fuga*, p. 712, 713.

lu ces v[illegible] les jugements ecclésiastiques moins d[illegible] ce qui leur plaît, et des hommes Juifs, [illegible] évêques ratifient leurs sentences. Oh! une [illegible] l'historien d'une telle honte? Qui osera la ra- cr[illegible] génération future? Et qui la croira, si on la lui racontera? Des eunuques, race avide de volupté et pleine de malice, qui n'ont d'autre souci que de priver les autres de ce que la nature leur a refusé; des eunuques, à qui l'on confierait à peine le gouvernement de sa propre maison, gouvernent aujourd'hui l'Église[1]!... Quand de telles choses se sont-elles vues depuis que le monde existe? Quand les jugements de l'Église ont-ils dû leur autorité à l'empereur? Quand le jugement impérial a-t-il été tenu pour valable dans l'Église? Il y a eu bien des conciles avant nos jours, et bien des jugements ecclésiastiques; mais jamais prêtre n'a consulté empereur sur de tels sujets, et jamais empereur n'a prétendu régir les choses de l'Église. L'apôtre Paul avait des amis dans la maison de César, et il les salue dans sa lettre aux Philippiens; mais il ne se les associait pas pour juger les choses ecclésiastiques. Mais maintenant l'hérésie arienne nous donne un spectacle tout nouveau. Des évêques prêtent la puissance épiscopale à Constance, pour l'aider à faire ce qui lui plaît, et afin qu'il puisse persécuter sans qu'on l'appelle persécuteur. A leur tour, on leur prête la puissance impériale, pour qu'ils

1. S. Athan., *ad Sol.*, p. 835.

se délivrent de leurs ennemis, c'est-à-dire de ceux qui ne sont pas impies comme eux. Ceci est une comédie où des gens jouent le rôle d'évêques, et où Constance dirige la scène[1]... Et en voyant tout ce qui se passe, et l'impudence qu'affiche l'impiété, qui est-ce qui oserait dire encore que Constance est chrétien? N'est-il pas plutôt l'image de l'Antechrist? Quel est celui des signes de l'Antechrist qui lui manque? En quoi Constance n'est-il pas semblable à l'Antechrist et l'Antechrist à Constance? N'est-ce point par son ordre que les ariens et les païens ont sacrifié dans la grande église de Césarée et blasphémé contre le Christ? Et n'est-ce point à ce signe que la vision de Daniel fait reconnaître l'Antechrist?... Le voilà bien tel qu'il doit être, parlant contre le Très-Haut, défendant l'impiété, faisant la guerre aux saints, poursuivant les ministres de Dieu, et usant pour sa perte du peu de temps de pouvoir que Dieu lui donne[2].... Oui, assurément, Constance nous montre la véritable image de l'Antechrist. Et ainsi, pour en finir, si jamais il fut glorieux de tenir ferme à l'Écriture contre les hérésies, c'est aujourd'hui et contre celle-ci. Or, le précepte de l'Écriture est celui-ci : *Sortez, sortez, éloignez-vous, ne touchez point à l'impureté, séparez-vous de ceux-ci, vous qui portez les vases divins.* Et voici l'instruction qui convient à tous. Si quelqu'un a été pris par cette erreur, qu'il en sorte comme de

1. S. Athan., *ad Sol.*, p. 845.
2. *Ibid.*, p. 860.

Sodome, sans se retourner, de peur de subir le sort de la femme de Loth. Quant à ceux qui sont restés purs de l'impiété, qu'ils en aient la gloire devant Dieu, et qu'ils disent : *Nous n'avons point élevé nos mains vers des dieux étrangers; nous n'avons point adoré l'œuvre de nos mains; nous n'avons servi aucune créature*, mais toi seul Dieu, qui as tout créé par ton Verbe, ton Fils unique, notre Seigneur, par lequel à toi, comme à lui et à l'Esprit saint, soient la gloire et l'empire aux siècles des siècles[1]. »

Ces paroles, sorties toutes brûlantes d'un asile inconnu, faisaient circuler partout un frémissement d'indignation. Partout la puissance impériale rencontrait une résistance inconnue aux âges précédents, résistance qui prenait rarement les armes et ne versait le sang que par entraînement et à regret, mais qui trouvait un invincible point d'appui dans la force de la conscience affranchie et de l'opinion indignée.

Les scènes lamentables de l'Égypte se reproduisaient, en effet, de toutes parts. Partout on offrait aux évêques la condamnation d'Athanase à signer; et si la défection épiscopale se faisait attendre, la persécution arrivait, suivie de l'héroïque désobéissance des fidèles. Le courage ne faisait pas défaut en Orient même, quoique le nombre des évêques complaisants y fût très-grand, et que l'hérésie arienne, qui y avait pris naissance, y eût

1. S. Athan., *ad Sol.*, p. 865, 866.

jeté des racines plus étendues. A Antioche, où une succession de pasteurs hérétiques gouvernait déjà depuis plus de trente ans[1]; à Constantinople, où, depuis l'exil de l'évêque Paul, suivi promptement de sa mort, l'usurpateur Macédonius régnait en maître[2], il se trouva pourtant un noyau de chrétiens persévérants qui payèrent leur fidélité de la confiscation de leurs biens, de l'exil et des plus affreux supplices. On détruisait leurs églises; ils les rebâtissaient le lendemain. La nouvelle capitale de l'empire, à peine achevée, était ainsi le théâtre de luttes violentes entre les soldats et la foule, qui mettaient à forte épreuve la solidité déjà très-mal assurée de ses monuments et le calme de sa population, formée, par des émigrations de toute sorte, d'aventuriers et de gens sans aveu. Les ruines faites par la sédition et par l'émeute s'y mêlaient de toutes parts aux constructions inachevées. C'est ainsi que l'église des Saints-Apôtres, où reposait la dépouille de Constantin, se trouvait ébranlée à peine vingt ans après sa fondation. Macédonius voulut enlever le corps du prince, pour le faire déposer dans un lieu plus sûr. Dans l'état agité des esprits, ce fut le signal d'une insurrection. On répandit parmi le peuple que, non content de déchirer le symbole du grand concile, les ariens voulaient encore déterrer les restes du saint empereur qui y avait figuré. Chacun courut aux armes. Au premier rang des révoltés figurait la petite

1. Voir la première partie de cette histoire, t. I, p. 300.
2. Voir plus haut, p. 65.

secte des Novatiens dont Constantin avait négocié à Nicée la réconciliation avec l'Église, et qui, malgré la persévérance de ses coutumes bizarres, demeurait inébranlablement attachée à la mémoire du concile. On se battit plusieurs jours dans le sanctuaire de Saint-Acace, où le corps avait été déposé, et le sang ruisselait, dit Sozomène, de l'intérieur de l'église jusque sur la place qui y conduisait[1]. La lutte ne finit que par l'intervention de l'empereur, qui blâma l'évêque et se réserva de disposer lui-même, à son arrivée, des restes mortels de son père.

Ailleurs, la résistance, plus évangélique et plus digne, avait pour soutiens les évêques d'Occident, proscrits à Milan, et qu'on avait envoyés passer leur temps d'exil en Asie. Eusèbe de Verceil et Lucifer de Cagliari, détenus dans deux villes de Palestine, y étaient l'objet à la fois des traitements les plus rigoureux de la part des magistrats, et de la pieuse admiration de la foule chrétienne. On s'empressait autour d'eux, pour entendre le récit de leurs peines. La maison où demeurait Eusèbe à Scythople et qui appartenait à un juif converti de distinction, le comte Joseph, était chaque jour encombrée de visiteurs, qui arrivaient les mains chargées de présents, d'habits, d'aliments, pour subvenir à tous ses besoins. Ce spectacle, qui faisait de l'exil un triomphe, irrita les ariens de la ville, qui avaient dans l'évêque

1. Soz., IV, 20, 21. — Soc., II, 38.

Patrophile un chef actif et obstiné. On alla tirer brutalement le confesseur de sa maison, et on l'enferma dans la cellule d'un hospice, où personne n'eut permission de le venir voir. Eusèbe se laissa faire en silence; mais le lendemain Patrophile reçut de lui un billet avec cette suscription : « Eusèbe, serviteur de Dieu, au geôlier Patrophile. » Il lui annonçait sa résolution de ne pas manger un morceau de pain, de ne pas boire une goutte d'eau dans sa prison, décidé qu'il était à se laisser plutôt mourir de faim qu'à renoncer à recevoir sa nourriture des mains de ses frères. Patrophile, ému de cette froide intrépidité, n'osa prendre sur lui de causer la mort d'un collègue, et lui fit rendre sa liberté. La foule lui fit cortége de la prison jusqu'à sa demeure, et voulut illuminer elle-même tout le bâtiment. Peu de jours après, il recevait une députation de deux prêtres de son église qui avaient traversé la mer pour venir lui apporter les souvenirs et les collectes de son troupeau. A son tour, il distribuait des aumônes à ceux qui l'avaient assisté la veille; il écrivait aux fidèles d'Italie pour les encourager et les remercier, et resserrait ainsi encore, du fond de sa retraite, toutes les mailles de ce réseau que l'organisation ecclésiastique avait jeté sur le monde, et qu'aucune puissance humaine ne pouvait plus briser[1].

1. La lettre d'Eusèbe de Verceil à son église, qui rend compte de cette anecdote, a été publiée par Baronius (*Ann. eccl.*, ann. 356, § 95), et porte un grand caractère d'authenticité. S. Épiphane (*Hær.*, XXX, 5) raconte qu'il a été voir lui-même le confesseur Eusèbe dans sa retraite de Scythople, chez le comte Joseph.

Lucifer supportait les peines de l'exil avec moins de patience et bravait la persécution avec encore plus d'audace. Dans une suite de pamphlets écrits d'un style dur et rustique, comme il le dit lui-même, ce rude paysan poussait la liberté évangélique jusqu'à ses plus extrêmes limites : *Défense d'Athanase*, *Condamnation des rois apostats*, *Nulle société avec les hérétiques*, *Il ne faut point épargner les ennemis de Dieu*, *Mourons pour le Fils de Dieu*, tels étaient les titres de ces traités acerbes, où les anathèmes sévères de la langue biblique sont épuisés par cet autre Élie contre un nouvel Achab : le serpent de la Genèse, le loup de l'Évangile ne sont plus que des images adoucies de l'empereur arien. « Au dernier jour, dit-il, comme Adam dit à Dieu : c'est le serpent qui nous a séduits ; nous, évêques, si nous faiblissons, nous dirons : c'est Constance qui nous a séduits... Viens donc, empereur, pourquoi ne te venges-tu pas de moi, de ce mendiant qui t'insulte?... Penses-tu que nous respecterons ton diadème, tes pendants d'oreilles, tes bracelets, tes riches vêtements, et que nous oublierons le maître des cieux et de la terre[1] ? » Tous ces écrits circulaient rapidement, grâce à la communication constante des églises entre elles, malgré la police et les distances. Athanase en eut connaissance dans sa retraite, put faire demander ces écrits, les recevoir, et bien qu'il dût déjà y reconnaître des —

1. Luc., Cal. *Opp.*, p. 2, 252, 293.

traces de cet esprit trop véhément qui le mirent plus tard lui-même aux prises avec Lucifer, il n'hésita pas, devant tant de courage et dans un tel péril à lui envoyer ses félicitations. Il l'appelait : « O véritable Lucifer, qui portes le flambeau de la vérité et le mets sur le chandelier, pour qu'elle luise aux yeux de tous. » Bien plus, l'empereur lui-même reçut un jour un de ces manuscrits, qui lui fut directement adressé. Surpris d'une telle audace, et ne voulant pas croire qu'elle fût possible, il fit écrire à Lucifer par Florentius, son maître des offices, pour savoir s'il était bien réellement l'auteur de l'envoi. Nous possédons encore cette étrange correspondance, dans laquelle le persécuteur semble reculer intimidé devant la victime.

« Florentius, maître des offices, au très-excellent seigneur Lucifer :

« Quelqu'un est venu offrir en votre nom un manuscrit à notre Seigneur et Auguste; et celui-ci a désiré qu'il fût renvoyé à Votre Sainteté, et veut savoir si c'est bien vous qui l'avez adressé. Répondez donc ce qui est vrai, et renvoyez le manuscrit, afin qu'on puisse l'offrir de nouveau à son Éternité. »

Lucifer répond sans hésiter :

« Mon fils très-cher, votre lettre très-honorée me fait savoir qu'un homme a remis en mon nom, à l'empereur, un manuscrit qu'il dit avoir été adressé par mon humilité. Votre religieuse Prudence saura que j'ai examiné avec soin ce manuscrit, et que je le remets, pour

vous être rendu, à Bonose, l'agent d'affaires. Et maintenant Votre Générosité voudra bien dire à l'empereur que je le reconnais pour mien sans difficulté. Et quand l'empereur aura commencé de réfléchir aux raisons qui m'ont décidé à discuter de cette sorte, il verra que nous sommes décidés à souffrir la mort qu'on nous prépare[1]. »

C'était autour de Constance même, et aux portes de son palais, que cette forte organisation de l'Église se jouait de sa colère et bravait sa puissance. Avec quelque dureté qu'il eût sévi, il n'avait pu bannir tous les évêques d'Occident, et ceux qui restaient sur leurs siéges, même au prix de quelque complaisance extérieure, conservaient pour Athanase un penchant secret, et pour la foi de Nicée un très-vif attachement. Dans les diocèses où on avait installé de force des évêques intrus, les populations en masse refusaient de communiquer avec eux. Le diacre Felix, créé évêque de Rome en place de Libère, restait seul dans son église, abandonné de son troupeau et d'une grande partie de son clergé, bien qu'il protestât très-hautement qu'il était fidèle à la foi de Nicée[2]. Zosime, établi à Naples, aux mêmes conditions, n'y recevait pas un meilleur accueil, et un mal très-grave qui le frappa peu après, fut considéré par tout le monde comme une justice de Dieu[3]. Plus on

1. Ces lettres se trouvent la fin des œuvres de Lucifer de Cagliari.
2. Ruf., I, 22. — Soz., IV, 11. — Socr., II, 37. — Théod., 2, 16.
3. Marcellini et Faustini *Libellus precum*, p. 25. — *Hist. ecc.*

s'éloignait d'Italie, du côté de l'Occident, plus la résistance était prononcée. Le vieil Osius, bien que déjà affaibli par l'âge, et assailli chaque jour d'instances et de menaces qui ébranlaient son intelligence obscurcie, tenait encore réunis autour de lui les évêques d'Espagne[1]. Enfin, en Gaule, un athlète plus jeune venait de se lever tout à coup du sein du paganisme, et consacrait à la foi du Verbe une ardeur mûrie par la réflexion et l'étude. C'était Hilaire, noble de Poitiers, récemment converti à la foi chrétienne, puis promu à l'épiscopat de sa ville natale, après une jeunesse passée dans la culture des lettres et dans les jouissances honnêtes de la vie du monde[2].

Hilaire était animé pour la divinité du Verbe d'une sorte de passion, née de la reconnaissance personnelle; car il devait à cette croyance ineffable le repos d'une intelligence longtemps agitée par les doutes d'une philosophie curieuse. Il nous a enseigné lui-même dans ses écrits toutes les étapes de la voie laborieuse qui l'avait conduit à ce terme suprême de la foi, et il explique par

1. S. Athan., *ad Sol.*, p. 841.

2. Le fait que S. Hilaire avait passé ses premières années dans le paganisme ressort, suivant nous, très-évidemment du récit qu'il fait lui-même de sa conversion au début du livre *de la Trinité*, et dont nous allons donner un extrait. L'éditeur bénédictin paraît en douter cependant, sur le témoignage très-postérieur de Fortunat. Il est obligé de supposer que le début du livre *de la Trinité* est une supposition faite à plaisir par S. Hilaire. Nous ne voyons rien qui autorise cette hypothèse; et au contraire le texte de S. Augustin, cité par ce même éditeur, et qui compte S. Hilaire parmi les docteurs qui ont emporté les trésors d'Égypte en Israël, confirme l'opinion la plus naturelle.

là même le dévouement sans bornes qui devait remplir toute sa vie. Jeune encore, riche, père d'une fille qu'il adorait, placé au premier rang de cette noblesse des Gaules qui brillait par le savoir autant que par l'élégance et la politesse, il avait un jour senti s'élever du sein de sa conscience une redoutable question. Quel était le but de sa vie? Suffirait-il de la laisser couler doucement dans l'opulence tranquille qui l'environnait? Vivre pour jouir, n'était-ce pas vivre comme les bêtes? N'était-ce pas vivre pour mourir? « Non, s'était-il écrié, la vie ne peut nous être donnée seulement pour nous mener à la mort; et le doux sentiment de l'existence ne peut nous conduire uniquement à la crainte douloureuse de la perdre[1]. »

Jetant alors les yeux sur les systèmes des philosophes : « Je trouvai, dit-il, juste et sensée la sentence de ceux qui disent qu'il faut conserver sa conscience pure de tout crime, puis pourvoir aux difficultés de la vie, les éviter par la prudence ou les supporter patiemment; et cependant ceux-là même ne me semblaient point en dire assez pour qu'on pût apprendre d'eux à vivre bien et heureusement. Leurs préceptes étaient ordinaires, conformes au sens commun de l'humanité. Les méconnaitre, c'eût été se ravaler à l'état de la bête; et les enfreindre après les avoir connus, c'eût été dépasser les brutes en stupidité. Mon âme avait soif de faire autre chose que ce qu'il serait criminel de ne pas faire : elle aspirait à con-

1. S. Hil., *de Trinit.* I, 2.

naître le Dieu de qui elle tenait le bien de la vie, pour s'y consacrer tout entière, pour s'ennoblir en le servant, pour appuyer en lui toute son espérance, et se reposer en lui, comme dans un port ami et sûr, contre les orages de l'existence. Voir, comprendre et connaître ce Dieu, ce fut le désir qui l'enflamma[1]. »

Mais les dieux du paganisme, les dieux de tout âge, de toute espèce, les petits dieux, les grands dieux, les dieux enfermés dans des idoles et déshonorés par de ridicules symboles; tout cela eut bien vite lassé cette âme éprise du bien infini. Déjà il s'élevait jusqu'à la pensée d'un être tout-puissant et éternel, en qui il n'y aurait ni plus, ni moins, ni avant, ni après, lorsqu'il tomba, dit-il, sur les livres que la religion des Hébreux disait écrits par Moïse et par les prophètes. « J'entendis alors le Dieu créateur rendant témoignage de lui-même, en ces mots : *Je suis celui qui est, Dites aux enfants d'Israël : celui qui s'appelle Je suis m'a envoyé à vous.* J'admirai cette parfaite définition de Dieu qui traduisait la notion incompréhensible de la nature divine, par l'expression la plus appropriée à l'humaine intelligence. Rien ne se conçoit, en effet, comme plus essentiel à Dieu, que l'être, parce que celui qui est par essence ne peut avoir ni fin, ni commencement, et que, dans la continuité d'une béatitude incorruptible, il n'a pu et ne pourra jamais ne pas être. »

De l'idée de Dieu, aperçue dans son existence infinie,

1. S. Hil, *de Trinit.* I, 3.

Hilaire avait passé rapidement, sous la conduite du psalmiste, à l'admiration de sa Providence dans la majesté de ses œuvres. Et pourtant ce spectacle, en le ravissant, ne le satisfaisait pas encore. Plus il connaissait Dieu, plus s'allumait en lui le désir de le connaître toujours, plus le tourmentait la crainte de perdre par la mort le sens divin de cette connaissance ; et la vue de son corps destiné à périr alarmait son âme sur sa propre destinée[1]. Ce fut alors qu'il ouvrit l'Évangile selon saint Jean, et que, dans l'éblouissante majesté des premières pages, il lut ces deux paroles : *Le Verbe est Dieu, et le Verbe a été fait chair.* « Alors, s'écrie-t-il, mon âme inquiète trouva plus d'espérance qu'elle n'avait rêvé... Je compris que le Dieu-Verbe s'est fait chair, afin que, par ce Verbe incarné, la chair même pût s'élever jusqu'à Dieu. Et pour nous faire voir que le Verbe incarné n'est pas autre chose que le Verbe-Dieu, et que la chair qu'il a prise n'est pas différente de la nôtre, c'est parmi nous qu'il a habité. En y habitant, il reste Dieu... En daignant prendre notre chair, il ne perd pas sa dignité propre ; Fils unique du Père, plein de grâce et de vérité, parfait par sa nature, mais véritablement doué de la nôtre ! Mon âme transportée embrassa la doctrine de ce divin mystère, s'élevant ainsi à Dieu par sa chair même, et appelée par la foi à une naissance nouvelle[2]. »

1. S. Hil., *de Trinit.*, 10. — Fatigabatur animus partim suo, partim corporis metu.

2. *Ibid.*, 10, 11, 12. — Verbum Deus caro factus est, ut per

C'était à ce dogme, qui terminait ses angoisses et comblait ses espérances, qu'Hilaire avait tout sacrifié. Abandonné tout entier à Dieu, dès le premier jour; fuyant désormais la philosophie autant qu'il l'avait recherchée, de peur de se laisser dérober le joyau précieux de la vérité qu'il portait en lui-même, il avait fait de sa vie et de son langage bien avant même qu'il fût prêtre, une prédication constante de la Trinité et de l'Incarnation divine. Tout l'Évangile semblait, pour lui, tellement réduit à ce seul point, que pendant longtemps il ne soupçonna même pas qu'un doute pût s'élever au sujet de la nature du Verbe incarné. Il croyait à la divinité de Jésus-Christ, d'après l'évident témoignage de l'Écriture, sans s'être mis en peine de lire ou du moins d'étudier, nous assure-t-il, même le symbole de Nicée[1].

Deum Verbum carnem factum caro proficeret in Deum Verbum. Ac ne Verbum caro factum aut aliquid aliud esset quam Deus Verbum, aut non nostri corporis caro esset, habitavit in nobis: ut dum habitet, non aliud quam Deus maneret..... Per dignationem assumptæ carnis, non inops suorum, quia tanquam Unigenitus a Patre plenus gratiæ et veritatis et in suis perfectus fit, et verus in nostris. Hanc itaque divini sacramenti doctrinam mens læta suscepit, in Deum proficiens per carnem et in novam nativitatem per fidem vocata.

1. S. Hil., *de Syn.*, p. 1205. — Regeneratus pridem et in episcopatu aliquantisper manens, fidem Nicænam nunquam nisi exulaturus audivi; sed mihi homousii et homœousii intelligentiam Evangelia et Apostoli intimaverant — Il faut le témoignage de S. Hilaire lui-même pour faire prêter foi à un fait si étrange. Il n'est pourtant pas possible de prendre le texte à la lettre, et il faut croire qu'en disant qu'il ne connut le symbole de Nicée qu'au moment d'être exilé, Hilaire veut dire qu'il ne l'étudia, et ne comprit ou ne connut les débats auxquels le symbole donnait lieu, qu'au moment de prendre part à la discussion qui entraîna son exil. Le futur *exulaturus* est assez vague pour se prêter à cette interprétation.

Il en était là encore, même après que le choix populaire l'avait désigné pour le rang épiscopal. On juge ce qu'il dut sentir quand il apprit coup sur coup, que des chrétiens ébranlaient le centre même du christianisme, qu'un empereur chrétien persécutait ceux qui s'y tenaient attachés, et que des évêques mouraient dans les tourments pour le mystère de la crèche et de la croix.

Il remplit la Gaule entière de l'explosion d'une surprise indignée. Inspirant à tous ses confrères le courage dont il était animé, il convoqua une réunion d'évêques, qui sépara ouvertement de sa communion Valens et Ursace, les deux proscripteurs d'Athanase, et Saturnin, primat d'Arles, qui avait partagé leurs violences. Après ce défi audacieux, jeté à l'autorité impériale, il ne s'en chargea pas moins de se faire auprès de l'empereur l'organe des vœux de la province. Mais, habitué par l'apprentissage d'une haute situation sociale à traiter les affaires en homme du monde, il apporta autant de mesure dans cette mission qu'il avait mis de hardiesse à l'entreprendre. Sa lettre à Constance (la première de celles que nous possédons), est un chef-d'œuvre de modération éloquente. Flattant habilement sa préoccupation connue, il le rassure sur la pleine soumission des Gaules, cette conquête si récente et toujours si agitée, où Constance venait à regret de se donner un suppléant et un rival. « Tout est calme, lui dit-il, parmi nous; on n'entend point de propos pervers ni factieux; il n'y a point de soupçon de sédition, pas même de mur-

mures trop bruyants. Nous demeurons dans la paix et dans le respect... Nous ne demandons qu'une chose de Votre Piété, c'est que ceux qui sont retirés dans l'exil et dans le fond des déserts, ces prêtres excellents, dignes de la sainteté du nom qu'ils portent, puissent retourner dans leurs siéges; et qu'ainsi partout règnent la liberté et la joie. » Ainsi parle l'ancien curial, le magistrat municipal, habitué à prendre soin de la police des cités. Puis le philosophe converti par le libre usage de sa raison, proteste au nom de la dignité de Dieu et de l'homme contre l'emploi de la violence mis au service de la religion. « Vous travaillez, dit-il, empereur; vous gouvernez l'état par de sages maximes; vous veillez jour et nuit, afin que tous ceux qui sont sous votre empire jouissent du bienfait de la liberté... Dieu aussi a amené l'homme à le connaître par son enseignement, mais ne l'a pas obligé par la force. Inspirant par l'admiration des merveilles célestes le respect de ses commandements, il dédaigne l'hommage de toute volonté qui serait contrainte à le confesser. Si une pareille contrainte était employée, même à l'appui de la vraie foi, la sagesse épiscopale viendrait l'arrêter et dirait : Dieu est le Seigneur de tout; il n'a pas besoin d'un hommage forcé; il ne veut pas d'une profession de foi arrachée; il ne faut pas le tromper, mais le servir; c'est pour nous, plutôt que pour lui, qu'il faut l'adorer. Je ne puis accueillir que celui qui vient volontairement ; je ne puis écouter que celui qui prie, et marquer du signe de la foi que

celui qui la professe. Il faut chercher Dieu dans la simplicité du cœur, le vénérer avec crainte, et conserver son culte par une volonté sincère. Qui a jamais entendu parler de prêtres obligés de craindre Dieu par les chaînes et par les supplices[1] ? »

Quelque modéré que fût ce langage, Constance n'était assurément pas d'humeur à le supporter patiemment; et s'il eût encore commandé directement en Gaule, le châtiment d'Hilaire ne se fût point fait attendre. Mais le nouveau césar qui gouvernait les provinces Transalpines, ne paraît point avoir apporté le même empressement à le punir. Tout entier à des préparatifs militaires contre les Barbares, enfermé dans son camp, à Vienne, sur le Rhône, il ne prêtait aux affaires de l'Église qu'une attention très-indifférente. Il fallut donc que l'évêque d'Arles, Saturnin, se donnât beaucoup de mouvement et fît beaucoup de démarches; il fallut qu'il convoquât une assemblée du petit nombre de prélats de son parti à Béziers, puis, qu'il recourût à plusieurs reprises à l'intervention de Constance, pour arracher enfin à l'insouciant Julien un ordre d'exil contre son adversaire. L'Athanase des Gaules ne quitta sa patrie que vers la fin de 356, en compagnie d'un intime ami, Rhodane, évêque de Toulouse; laissant derrière lui un clergé qu'il avait eu le temps de pénétrer de son esprit, des évêques tous unis dans la même foi, et une fille chérie à peine parvenue à l'adoles-

1. S. Hil., *ad Const.*, p. 1220 et suiv.

cence : seul regret qui vînt assombrir sa joie de souffrir pour la vérité[1].

Pendant qu'à la vue de cette suite d'exécutions iniques une sourde indignation soulevait toutes les populations chrétiennes, Constance siégeait paisiblement à Milan, dans toute l'infatuation du souverain pouvoir. Il ne paraissait même avoir d'autre préoccupation que d'accroître encore le nombre de ses ennemis, en portant les derniers coups au culte païen. De ce côté, sans doute, ses rigueurs étaient justifiées par de meilleurs prétextes; mais au point de vue de la prudence politique ils n'étaient guère mieux calculés, et le motif qui le déterminait ne paraît pas avoir été beaucoup plus pur. C'était toujours lui-même, son pouvoir et son orgueil, qu'il avait en vue. Se croyant maître de l'Église, il lui convenait que l'Église, à son tour, fût maîtresse de tout. Il lui promettait la domination pour la consoler de la servitude. Ce n'est pas la seule fois, dans l'histoire, que de tels marchés ont été offerts à l'Église; et, à vrai dire, le despotisme ne peut guère lui en proposer d'autres. Des richesses pour ses ministres, des supplices pour ses ennemis, c'est tout ce que le pouvoir absolu peut mettre

1. S. Hil., *ad Const.*, p. 1225, 1226, 1239, 1252. — Sulpice Sév., II, 39. — S. Jér., *de Vir. ill.*, 100. — Conf. la vie de S. Hilaire mise en tête de l'édition des Bénédictins. La date de l'exil de S. Hilaire est déterminée par Sulpice Sévère, qui dit qu'au concile de Séleucie Hilaire était dans la quatrième année de son exil, et par le séjour de Julien à Vienne, qui se termina, au dire d'Ammien Marcellin, au mois de juin 356.

à son service. Constance ne lui épargnait aucun de ces dons funestes.

Dès le lendemain de la chute de Magnence, une loi adressée au préfet de Rome était venue rétablir l'interdiction des sacrifices nocturnes et secrets dont l'usage s'était réintroduit, soit par la permission expresse de l'usurpateur, soit grâce aux désordres de la guerre civile[1]. Mais ce n'était là que la répétition d'ordres déjà donnés plusieurs fois, comme on l'a pu voir, et qui ne frappaient que des superstitions prohibées. C'était peu pour l'ardeur de Constance ; il aurait voulu comprendre dans l'interdiction le culte légal tout entier, et deux lois étaient déjà préparées pour interdire entièrement, sous peine de mort, toute espèce de sacrifices, et procéder à une clôture générale de tous les temples. Une mesure si hardie, qui eût été toute une révolution dans l'État, ou ne vit point le jour, ou fut abandonnée à peine promulguée. Tout porte à croire que le texte assez mutilé de ces deux lois, que nous trouvons encore dans les recueils, n'est qu'un simple projet conservé dans les archives impériales, et qui n'aura pris rang dans les codes, qu'à l'époque où la destruction complète du culte païen ne permettait plus aux compilateurs de comprendre les difficultés qui s'étaient opposées à leur exécution[2]. Mais au défaut d'une

1. *Cod. Théod.*, XVI, t. X, l. 5. — On ne saurait douter cependant que Magnence fût chrétien au moins de nom ; des médailles, dont plusieurs sont citées par Baronius (année 350) ne permettent à cet égard aucune incertitude.

2. *Ibid.*, t. X, l. 4 et 10. — Ces deux lois ont fait le désespoir

opération si radicale, Constance en tenta une plus détournée qui le menait indirectement au même but. Il fit rentrer hardiment au nombre des pratiques défendues toute la partie du culte national qui avait pour

de tous les commentateurs. Leurs termes ne se prêtent à aucune exception, à aucune interprétation. — Claudi templa... accessu vetitis omnibus..... volumus cunctos sacrificiis abstinere... pœna capitali subjugari præcipimus eos quos operam sacrificiis dare vel colere simulacra constiterit. Il est clair que, si ces lois ont été publiées, elles ont dû opérer une révolution entière dans l'État, et principalement en Italie, où les temples étaient si nombreux.

Cependant, il est certain aussi que cette révolution n'eut pas lieu. Dès l'année suivante (la seconde de ces lois est de 356), Constance était à Rome, visitant, on le verra, les temples païens, très-paisiblement ouverts, comme ils le furent encore beaucoup d'années après lui. Il ne fit rien pour les fermer, et se borna à faire ôter du sénat l'autel de la Victoire. Beaucoup des incriptions que nous avons citées plus haut et qui donnent à des magistrats des titres, soit de fonctions du culte romain, soit même du culte mithriaque, datent des années 357, 358 et 359. On a un calendrier des fêtes païennes de l'année 354, qui paraît postérieur à la première de ces lois (Grævius, *Thes. ant. Rom.*, t. VIII, p. 95). En un mot, les preuves de l'existence des temples postérieurement à ces lois abondent de toutes parts.

Dans cette difficulté, nous avons adopté l'hypothèse formée par Labastie (*Mémoires sur le souverain pontificat des empereurs romains*, Acad. des insc., t. XV, p. 97), à savoir que ces deux lois, si elles ont été faites par Constance, n'ont jamais été publiées de son vivant; que c'étaient de simples projets déposés à la secrétairerie d'État, *in scriniis memoriæ*, et retrouvés depuis par le compilateur du code Théodosien, à une époque où le culte païen ayant cessé d'être redoutable, on ne pouvait comprendre le motif qui les avait fait abandonner. Les raisons que donne Labastie à l'appui de cette conjecture, sont : 1° que la première de ces deux lois est sans date de lieu, et la seconde sans suscription 2° que la seconde, insérée dans le code Justinien (II, *De pag. sac. templis*), est attribuée à Constantin le Grand ; 3° que la date de la première est manifestement fausse, puisqu'elle porte : *Constantio IV et Constante II coss.*, et que le quatrième consulat de Constance ne correspond pas au second de Constant, ni même de Gallus: 4° enfin, que le prefet du prétoire Taurus, auquel elle est adressée, n'a pu avoir cette dignité avant les dernières années de Constance, puisqu'il figure

objet la connaissance de l'avenir. Trois lois, datées de Milan et rédigées dans des termes dont la sévérité est effrayante, n'ont point d'autre but que d'assimiler à la magie toute espèce d'art augural, y compris celui qui s'exerçait dans les temples par les aruspices officiels : « Que personne, dit la première de ces lois, ne consulte ni aruspice, ni mathématicien, ni diseur de bonne aventure[1]. Que les coupables déclarations des devins et des augures se taisent. Que les Chaldéens et les Mages, que le vulgaire appelle faiseurs de maléfices à cause de la grandeur de leurs crimes, ne se mêlent plus de tels métiers. Que la curiosité de deviner l'avenir soit réduite au

dans Ammien Marcellin (xv, 6), comme simple questeur en 354.

Ces raisons nous paraissent très-valables et nous préférons l'hypothèse de Labastie à celle d'une falsification complète, parce que s'il est impossible d'admettre que Constance ait prohibé absolument le culte païen, il est certain cependant que la menace de cette prohibition fut répandue, comme on l'a pu voir plus haut dans le récit de l'expulsion d'Athanase, et qu'il fut fait assez de pas dans ce sens pour que Libanius ait pu dire (sans y insister, il est vrai, comme il l'eût fait en cas d'une persécution véritable) que Constance ferma les temples (*Or.* 26, p. 991); et pour que Sozomène, contemporain de la rédaction du code Théodosien, ait pu mentionner (III, 17) la fermeture des temples comme un fait accompli. La délibération de deux lois comme celles-ci, dans le consistoire sacré, aura suffi pour répandre au loin la terreur, et la fermeture de plusieurs temples survenue pour des faits particuliers de magie, de divination, etc., dans plusieurs endroits, aura paru à des témoins mal informés l'exécution d'une mesure générale.

Cf. Lasaux (*Untergang des Hellenismus*, Munich., 1854, p. 54, 55). Dans cette excellente dissertation, l'auteur prend parti pour l'authenticité des deux lois. — Valois, *Note sur Amm. Marc.*, XXII, 4.

1. « Harioli. » — L'étymologie de ce mot et son sens primitif sont douteux. On le fait venir en général de *fari*, dire, prédire l'avenir. Tertullien en donne une autre origine très-peu probable. — Voir la note de Godefroy à la loi citée.

silence. Quiconque enfreindra cet ordre, le glaive vengeur le frappera du supplice capital[1]. » — « Beaucoup de gens, dit la seconde loi, osent, par des artifices magiques, troubler le cours des éléments, compromettre la vie des innocents, en évoquant les mânes par leurs prestiges[2], et promettre à chacun de le délivrer de ses ennemis. Tous ces gens, ennemis de la nature, qu'une peste cruelle les saisisse et nous en délivre[3]. »

C'était franchir un pas considérable. Priver les autels des dieux de tous leurs adorateurs curieux ou cupides, leur refuser le droit de répondre aux vœux des ambitieux ou des amants, détacher ainsi de leur culte toutes les passions qui l'avaient nourri tant d'années, c'était leur porter un coup mortel. Frapper la magie sans pitié, même quand elle s'exerçait à l'ombre des temples consacrés, c'était en même temps lever le voile qui couvrait l'alliance récente et mystique de la philosophie et de la superstition. Le paganisme, atteint de la sorte dans ses dernières retraites, se débattit et résista. La lutte ne se produisit pas au grand jour par d'éloquentes protestations comme celles qui sortaient de la bouche des chrétiens proscrits; tant de courage n'habite point des cœurs corrompus; de tels appels, d'ail-

1. *Cod. Théod.* IX, t. 16. l. 4.

2. Manibus accitis ventilare. Le mot *ventilare* exprime l'action de remuer à grands bras, en faisant du vent autour de soi. Il est ici probablement appliqué aux gestes et aux contorsions que faisaient les enchanteurs pour évoquer les mânes.

3. *Cod. Théod.*, l. 5. — Ces lois portent les dates de 356 à 357.

leurs, se fussent perdus dans le mépris public. Ce fut dans l'ombre, par des pratiques ténébreuses, mais qui pénétraient jusque dans le palais même des Césars, que le polythéisme se défendit. Les courtisans, les généraux, les *agents d'affaires*, dont un si grand nombre étaient païens, continuèrent, jusqu'aux portes mêmes de l'antichambre de Constance, à se faire dire leur bonne aventure. L'interdiction, chaque jour violée, ne servit donc qu'à alimenter un nouveau genre de spéculation. De nouveaux crimes, en effet, si communs, si faciles à commettre, ou du moins à supposer, étaient une bonne fortune inappréciable pour tous les délateurs. La cour se divisa entre ceux qui consultaient les devins et ceux qui les livraient à la police. Constance se vit à la fois, et entouré de gens qui violaient sa loi, et assailli de dénonciations. « Il suffisait, dit Ammien Marcellin, que quelqu'un eût consulté un savant sur le cri d'un rat ou la rencontre d'une belette, ou sur quelque autre signe de ce genre, ou eût employé, pour se soulager de ses maux, quelque chanson de vieille femme (sorte de remèdes dont la médecine ne conteste pas l'autorité), pour que, saisi, dénoncé sans savoir pourquoi, il fût traîné au jugement, et bientôt au supplice [1]. »

Au simple délit de divination, le génie des inquisiteurs de Constance ne tarda pas à en joindre un autre.

1. Amm. Marc., XVI, 8.

On lui persuada, ou il s'imagina lui-même que, quand l'empereur s'était déclaré ennemi des dieux, ceux qui les consultaient encore avaient nécessairement juré la perte de leur souverain. Il crut qu'on ne pouvait demander aux démons que la mort du prince chrétien et du plus grand des serviteurs de Dieu. Dès lors, interroger les augures ne fut plus seulement offenser Dieu, ce fut offenser l'empereur : ce ne fut plus un acte d'idolâtrie, ce fut un crime de lèse-majesté, mot bien autrement terrible qui éveillait la cendre des Domitien et des Néron. Il n'y eut plus de jour où quelque grand de la cour ne fût mis en jugement pour une accusation de ce genre[1], et l'âpre inquiétude de Constance s'aigrissant sans mesure se révéla enfin dans la loi suivante, adressée principalement à sa cour, à ses amis. Peut-être aussi était-elle destinée à être entendue au delà des Alpes par le jeune César, dont le nom, comme on le verra, s'illustrait tous les jours aux armées, mais qui continuait à porter dans toutes les affaires religieuses une modération suspecte.

« Bien que d'ordinaire, et sauf les exceptions prévues, le corps des hommes élevés aux honneurs ne doive point être soumis à la torture, et quoique les magiciens de toute sorte, quelque partie de la terre qu'ils habitent, doivent être tenus pour ennemis du genre humain; cependant, comme ceux qui font de tels métiers en notre cour offensent plus directement encore notre propre

1. Amm. Marc.. XVIII, 3; XIX, 12.

Majesté, nous décidons que si quelque magicien, ou quelque homme mêlé aux pratiques magiques (que le vulgaire appelle faiseur de maléfices), ou quelque aruspice, ou quelque diseur de bonne aventure, augure ou mathématicien, ou divinateur de songes, en un mot, quelque homme de cette espèce, est saisi dans notre cour ou dans celle de César, aucune dignité ne le préservera des tourments et de la mort. Et s'il refuse d'avouer le crime dont il est convaincu, il sera mis sur un chevalet, des ongles de fer déchireront ses flancs, et il expiera ainsi justement son crime[1]. »

Ces excitations à la violence, propagées de la cour dans les provinces, y avaient nécessairement pour conséquence de cruelles exécutions. La loi sans doute n'était pas rigoureusement appliquée partout, et plus d'une population, profitant de la connivence des gouverneurs païens, défendait encore ses vieux oracles. Mais il n'en fallait pourtant pas davantage pour qu'un ministre qui voulait plaire, pût arbitrairement, sur le soupçon toujours facile à justifier de pratiques augurales, fermer les temples, les détruire, les piller, et en offrir les dépouilles à l'église voisine, si elle avait à sa tête un prêtre hérétique bien vu du maître, ou à quelque eunuque soi-disant chrétien de la communauté[2]. Par

1. *Cod. Théod.*, IX, t. 16, l. 6. — Cette loi est de l'année 358, postérieure par conséquent d'un an à l'époque où nous sommes parvenus; mais nul doute qu'elle n'ait été motivée par une longue suite de faits antérieurs.

2. Amm. Marc., XXII, 4, dit des courtisans de Constance : Pasti

ces faveurs compromettantes, l'Église devenait complice, aux yeux des peuples, d'un zèle amer qu'elle n'avait pas provoqué, dont elle éprouvait elle-même les plus rudes atteintes, et contre lequel protestaient en vain ses véritables représentants. Des lois sévères contre les Juifs, des exemptions imprudentes et excessives accordées au clergé [1], achevaient de jeter indistinctement sur tout ce qui portait le nom de chrétien une sombre couleur de cupidité et de violence; et la postérité même, trop aisément trompée par cette confusion, a fait tomber plus d'une fois sur l'Évangile la solidarité des méfaits du persécuteur d'Athanase [2].

Ravi cependant d'être obéi, même au prix du sang des innocents et de l'honneur de l'Église; contemplant d'un œil sec toutes les ruines qui l'environnaient, les temples dépouillés, aussi bien que les églises détruites; nageant dans l'orgueil de la toute-puissance, Constance n'avait plus qu'une pensée: c'était d'aller se faire voir, dans ce comble de la grandeur humaine, à la capitale de l'empire, qu'aucun empereur n'avait visitée depuis trente ans et qui était restée en suspicion depuis les mauvaises

templorum spoliis; et S. Hilaire dit à Constance : Auro reipublicæ sanctum Dei oneras, et vel detracta templis, vel publicata edictis, vel exacta pœnis Deo ingeris. *Ad. Const. Imp.* p. 1245.

1. *Cod. Théod.*, XVI, t. 8, l. 6 et 7, tit. 2, l. 11 et 12. J'ai analysé plus haut, p. 128, ces deux dernières lois.

2. La plupart des historiens ecclésiastiques s'accordent à blâmer, comme intempestive et violente, la conduite de Constance à l'égard du culte païen pendant ces dernières années. Le professeur Döllinger, dans ses *Origines du christianisme*, qualifie proprement d'*absurde* et *sotte* la protection donnée par Constance au christianisme, t. II, ch. 1er.

dispositions qu'elle avait témoignées à Constantin. Un voyage à Rome était le rêve de son ambition enivrée, et, dès le milieu de 357, il se crut en mesure de le réaliser. Une légère victoire remportée dans une bataille livrée à coup sûr contre les Barbares, en Rhétie, lui permettait de donner à son entrée toute la solennité d'un triomphe. Il s'était assuré, d'ailleurs, des dispositions paisibles de la population, en envoyant, dès l'année précédente, sa femme Eusébie sonder le terrain. La grâce de l'impératrice, sa beauté, sa douceur, ses abondantes aumônes, lui avaient gagné tous les cœurs, et elle avait rapporté de ce premier voyage des impressions qui permirent à son époux de satisfaire en sécurité le désir qu'il nourrissait depuis longtemps[1].

Rien ne fut négligé pour la splendeur de la cérémonie. L'empereur se fit accompagner de sa femme et de sa sœur Hélène, destinée à représenter Julien, qui n'avait pas de temps à perdre en fêtes, ou qu'on ne se souciait pas de produire. Le jeune prince persan Hormisdas, frère de Sapor, banni de sa patrie dès son enfance et élevé, comme on l'a vu, à la cour impériale[2], devait se joindre au cortége pour en augmenter l'éclat. Toutes les grandes villes furent invitées à envoyer des couronnes d'or qui durent être présentées au souverain le jour de son entrée, avec l'accompagnement obligé d'un panégyrique fait par le rhéteur du pays

1. Jul., *Or.* 3, p. 240.
2. Voir première partie de cette histoire, t. II, p. 307, 308.

le plus en vogue. La ville de Constantinople surtout, qui ne pouvait voir, sans quelque jalousie, cette visite rendue à sa sœur aînée, mit un grand empressement à désigner son député. Ce fut un sénateur, du nom de Thémistius, grand philosophe, grand orateur, et surtout grand flatteur, qui, malgré ses opinions païennes, avait déjà fait deux fois l'éloge de l'humanité et de la philosophie de Constance, et avait mérité ainsi les honneurs de la curie. Thémistius se hâta de composer son morceau d'éloquence, destiné à rappeler, en style pathétique, à l'empereur les mérites et le dévouement de la seconde Rome. Tombé malade, au moment de se mettre en route, il ne voulut pas laisser perdre son chef-d'œuvre : il eut soin de l'envoyer à l'empereur, d'en faire publiquement lecture à ses concitoyens, et la postérité peut encore l'admirer aujourd'hui dans ses œuvres[1].

A Rome les préparatifs ne furent pas moins empressés. C'était toujours cette même population, avide de plaisirs et de fêtes, incapable autant qu'insouciante d'aucune vraie liberté, mais conservant avec ses maîtres la franchise de son langage, comme un souverain déchu qui garde encore dans ses manières la dignité du rang qu'il a perdu. Cette fois, le plaisir de revoir un empereur après trente ans de privation et de pénitence, le divertissement des fêtes qu'on se promettait,

1. Themist., *Or.* 3, p. 40 et suiv. — Voir aussi la vie de ce rhéteur par le père Hardouin, en tête de ses œuvres, Paris. 1784.

l'emportaient chez elle sur toute autre pensée. Puis un grand changement s'était opéré, sinon dans les mœurs et les vrais sentiments, au moins dans la foi extérieure des habitants. La désertion de l'autorité impériale avait laissé agir sans contre-poids l'ascendant de l'autorité spirituelle. La grandeur de l'évêque de Rome avait profité de l'éloignement de l'empereur ; et, par suite de cet accroissement, aussi bien que par la distribution habile et bienfaisante des richesses attribuées à l'Église romaine, et par l'influence des vertus de ses pontifes, le christianisme avait fait dans les rangs du peuple de très-rapides progrès. Le sénat, les corps constitués, restaient encore, il est vrai, presque exclusivement voués au culte des faux dieux et ne voyaient peut-être pas sans inquiétude un voyage dont ils pouvaient suspecter les motifs. Mais le peuple était désormais au moins partagé, et Constance n'avait point à craindre de lui la malveillance séditieuse qui avait jadis irrité l'orgueil et égaré l'esprit de son père.

Ce fut dans les derniers jours d'avril que le cortége impérial, suivant la voie Flaminienne [1], arriva à proximité de Rome. A plus de quinze lieues encore de la ville, au petit village d'Otriculi, dans le voisinage de

1. La date du voyage de Constance à Rome est déterminée dans les *Fastes d'Idace et la Chronique Alexandrine*. S. Jérôme s'est trompé d'une année. Ammien Marcellin dit qu'il n'y resta qu'un mois, et qu'il en partit le IV kal. de juin ou le 29 mai. Son arrivée eut donc lieu dans les derniers jours d'avril. — Cf. Clynton, *Fasti Romani*. — *Cod. Théod. Chron.*, p. 57.

Narni, Constance fit ranger en bataille ses compagnies de *protecteurs*, toutes composées de beaux jeunes hommes, fils des premières familles de l'empire, et qui s'avançaient plutôt parés qu'armés de leurs boucliers et de leurs casques d'or. Leurs bannières, chargées de lourdes broderies se dressaient au-dessus de leurs têtes, trop rigides pour flotter au vent[1]. « Ce n'était plus le temps, dit tristement le stoïque Ammien, où les plus vieux généraux se contentaient, dans la paix, de marcher précédés de deux licteurs. » Puis venait Constance lui-même, assis sur un chariot doré, et littéralement couvert de pierreries. Les rayons du soleil, réfléchis par ces métaux et ces joyaux divers, formaient, en se jouant, mille feux étincelants. Il était seul, car, par une étiquette sévère dont il était l'inventeur, il s'était imposé la règle de n'admettre jamais personne dans sa voiture. Au-dessus de sa tête flottaient les étendards de pourpre consacrés, sortes de ballons tissus en forme de serpents, où le vent s'engouffrait par la gueule avec un sifflement étrange, et simulait ensuite de redoutables mouvements de queue[2]. Derrière s'avançaient les cohortes de cavalerie, nommées *cataphractes*, toutes bardées de fer, de pied en cap, mais dont l'armure était faite de

1. Rigentiaque auro vexilla.

2. Ces dragons figurent dans plusieurs autres descriptions de cortéges impériaux. Lindenbrog, dans la note de ce passage d'Ammien Marcellin, cite, entre autres, S. Jean Chrysost. *Orat. de futuro Dei judicio*; S. Grég. Naz., IV et V; Claudien, *in III consul. Honor.*, etc.

mailles si légères et si flexibles, qu'elle se prêtait à tous les mouvements du corps. C'était une invention que Constance avait lui-même empruntée aux Perses[1].

La foule grossissait de moment en moment autour du cortége. Aux portes de la ville, on trouva le sénat, les grands corps, les chefs des familles patriciennes, qui venaient apporter leurs hommages. Les cris de vive l'empereur Auguste retentissaient de toutes parts, et se mêlant au bruit des clairons, puis répétés par les échos des montagnes, produisaient un fracas étourdissant. Mais Constance, immobile sur son char, ne tressaillait pas, ne sourcillait pas, ne clignait pas les paupières. Il ne cessait de regarder fixement devant lui, portant le corps roide, la tête haute, ne tournant les yeux ni à droite, ni à gauche : les cahots de la voiture ne lui arrachaient pas un mouvement. Durant toute la cérémonie, on ne le vit pas une seule fois ni cracher ni se moucher, ni passer la main sur son visage. On ne lui surprit qu'un seul geste : en passant sous les portes, il courbait sa petite taille, comme s'il eût craint que son front n'allât heurter le sommet des arcs de triomphe. Ainsi s'avançait, à travers les flots des Romains surpris, l'idole que l'Orient envoyait à leur adoration[2].

Quand il crut avoir fait suffisamment preuve d'une majestueuse impassibilité, il sortit enfin de ce rôle de statue pour faire entendre à ses sujets une éloquence

1. Amm. Marc., XVI, 10.
2. *Ibid.*

justement renommée, et dont il était très-fier. Il harangua le peuple du haut du tribunal : s'il eût osé, il aurait parlé volontiers du haut des Rostres, qu'il contemplait avec une admiration marquée. Il voulut ensuite se rendre au sénat; mais une question d'étiquette religieuse faillit tout compromettre. Dans le lieu ordinaire des séances de l'assemblée, qui était probablement un temple, s'élevait un autel de la Victoire, déesse à qui l'orgueil romain avait toujours aimé à témoigner sa reconnaissance. Constance déclara que ses yeux seraient souillés par le spectacle des honneurs rendus à un démon. Le sénat soupira; mais, sacrifiant l'allégorie de la fortune à la réalité du pouvoir, il fit retirer les emblèmes divins devant la divinité de chair et d'os. L'autel fut enlevé, et Constance put venir à la curie [1].

Satisfait de cette complaisance, heureux des hommages qu'il recevait, Constance se montra dès lors moins exigeant et prêt à tout prendre en bonne part. Il parcourut la cité entière, avec une admiration qu'il ne craignait plus de laisser voir. Il entra sans difficulté dans les temples du Capitole, dans le Panthéon, visita les Thermes, les cirques et les théâtres. La grandeur, la majesté des constructions, lui causaient une stupéfaction dont il n'était pas maître. Il convenait que l'Orient n'offrait rien de semblable. En parcourant le forum de Trajan, accompagné du prince Hormisdas, il admira le cheval sur lequel la statue équestre de l'empereur était

1. S. Amb., *Opp.*, éd. Bén., 1690, t. II, p. 829 et 841.

placée : « Voilà une belle sculpture, dit-il ; pour ceci, je puis le faire copier, et je le ferai. — Prenez garde, seigneur, lui dit Hormisdas, avant de faire venir le cheval, il faudrait avoir bâti l'écurie. — Et que pensez-vous de tout ce que nous voyons, disait-il à ce même interlocuteur, à la fin d'une de ces fatigantes excursions? — Quel dommage, reprit le prince proscrit avec une nuance de mélancolie, qu'on meure ici comme ailleurs[1] ! »

Pendant que ces visites faites de bonne grâce aux monuments de la vieille Rome rassuraient les païens sur les desseins immédiats de l'empereur, d'autres victimes plus intéressantes de son despotisme religieux s'assemblaient secrètement dans la ville, pour aviser aux moyens de tirer parti de sa présence. C'étaient les chrétiens restés fidèlement attachés à leur pontife proscrit. Le nombre en était très-grand, et à leur tête figuraient beaucoup de dames de distinction, femmes de

1. Amm. Marc., *ibid.* — Le texte de la phrase d'Hormisdas porte id tantum sibi placuisse aiebat, quod didicisset ibi quoque homine mori. Mais la phrase ainsi faite exprime un sentiment d'une amertume vraiment excessive. En substituant, commne le propose Valoi dans sa note, et comme Gibbon s'y est décidé, le mot *displicuisse* . *placuisse*, on arrive au même sens, mais sous une forme plus adouci et plus élégante. Quant à la bienveillance avec laquelle Constanc visita les temples païens, la lettre de Symmaque à l'empereur Valentinien ne laisse sur ce point aucun doute : Per omnes vias urbi æternæ lætum sequutus senatum, vidit placido ore delubra, legit in scripta fastigiis deorum nomina, percontatus est templorum origine miratus est conditores.... Symmaque ajoute qu'il ne refusa pas d pourvoir aux dépenses des cérémonies des Romains, et nomma de nobles au sacerdoce (S. Amb., *Opp.*, t. II, p. 89). Si l'on n'avait pa d'autre témoignage, celui-ci suffirait pour infirmer les deux lois discutées plus haut.

sénateurs ou de hauts dignitaires. Elles pressaient sans relâche leurs maris d'aller trouver l'empereur et d'obtenir de lui le retour de l'évêque. « Si vous n'en venez pas à bout, disaient-elles, nous quitterons la ville et nous irons retrouver cet auguste et cher exilé. » Les hommes, plus intimidés ou moins zélés, étaient difficiles à déterminer. « Allez-y vous-mêmes, finirent-ils par dire : à nous autres, Constance ne pardonnerait pas une démarche qui lui déplairait ; mais il ne voudra pas sévir contre des femmes : il vous accordera ce que vous demandez, ou du moins il vous renverra sans vous faire de mal. » A la réflexion l'avis parut bon, et les dames chrétiennes se décidèrent à se rendre en pompe, et parées de leurs plus beaux ornements, au palais de l'empereur. En voyant entrer dans la cour de son palais ces matrones, dont il n'eut pas de peine à reconnaître la qualité, l'empereur ordonna qu'on les introduisît, et il leur fit très-bon accueil. « Seigneur, lui dirent-elles, en se jetant à ses pieds, prenez pitié de cette grande ville privée de son pasteur et exposée à l'invasion des loups ravissants. — De quoi vous plaignez-vous, reprit l'empereur? Vous avez un évêque tout à fait en état de remplir sa charge. » Les dames lui représentèrent que Félix n'était qu'un intrus dont les bons chrétiens fuyaient la communion [1].

Le favorable accueil de la ville, le plaisir qu'il prenait à s'y trouver, avaient mis l'empereur en veine de

1. Théod., II, 17.

douceur. Il voulait obliger tout le monde, et c'est à cette charitable intention sans doute qu'il faut attribuer une pensée que Théodoret lui prête, mais à laquelle il est difficile de croire qu'il se soit sérieusement arrêté. Il annonça, dit cet historien, l'intention d'offrir à Libère la permission de revenir, à la condition qu'il consentirait à partager avec Félix le siége épiscopal. Cette idée plaisante, qui attestait la profonde ignorance du chrétien qui se mêlait de régir l'Église, circula rapidement dans la ville. C'était jour de cirque, et Constance assistait aux jeux. Le projet de l'empereur se répandit sur tous les bancs, et fut accueilli par un concert de quolibets et de railleries : « Voilà qui va bien, disait-on; il y a deux factions dans les jeux du cirque : chacune a déjà ses couleurs; chacune aura aussi son évêque. » Puis, passant de la plaisanterie à une émotion plus sérieuse que le lieu ne paraissait le comporter, la foule en chœur s'écria : « Un Dieu! un Christ! un évêque! » Il n'en fallut pas davantage, sans doute, pour détourner Constance de son étrange projet, et ne voulant pas se créer d'embarras en face de la foule excitée, craignant tout ce qui ressemblait à une commotion populaire, il se borna à laisser espérer qu'il ferait quelque chose pour Libère, si Libère, à son tour, entendait raison[1]. Cette

1. Théod. — Nous n'osons prendre sur nous la responsabilité de donner comme absolument authentique le fait allégué par Théodoret. En tout cas, si l'idée étrange qu'il prête à Constance fut réellement conçue par cet empereur, nous ne pouvons croire qu'il ait été jusqu'à en faire l'objet d'une lettre lue dans le cirque, comme l'historien l'affirme. Il

vague promesse ne l'empêchait pas de rester en amitié avec l'usurpateur Félix, comme on peut le voir par plusieurs lois qu'il lui adressa pour renouveler, en les accroissant, les priviléges de son Église. Une singulière disposition, que nous avons déjà rencontrée, et qui exempte des impôts ordinaires, même les opérations commerciales des ecclésiastiques, et étend cette exemption à leurs femmes et à leurs enfants, y est reproduite et amplifiée [1].

Jusqu'au bout de son séjour, Constance fut fidèle à ce système de conciliation. Satisfait de la soumission de tous ses sujets, il leur témoigna à tous son contentement : aux chrétiens il accorda, non la suppression complète, mais la flétrissure officielle des combats de

avait sûrement auprès de lui un conseil ecclésiastique qui l'aurait empêché de commettre une pareille énormité. On peut admettre tout au plus que ce fut un projet communiqué en conversation à quelques personnes, et ébruité par indiscrétion. Les récits de Sozomène (IV, 15), Rufin (I, 27), Sulpice Sévère, etc., attestent également que la foule intervint à Rome en faveur de Libère; et le premier de ces historiens va même jusqu'à dire qu'il y eut une sédition pour le faire rappeler, où périrent plusieurs personnes. Nous ne pouvons admettre un fait de cette gravité, en présence du témoignage d'Ammien Marcellin qui affirme que Constance se trouvait si bien à Rome qu'il aurait voulu y rester. Or, Constance ne se serait sûrement pas bien trouvé dans une ville où une sédition aurait eu lieu sous ses yeux. Quant à l'affirmation commune de ces divers historiens, à savoir que Libère fut rappelé à la suite de ces interventions bruyantes de la foule, nous dirons plus loin pourquoi nous ne pouvons l'admettre.

1. *Cod. Théod.*, XVI, tit. 2, l. 13, 14. — Cette loi est d'octobre 357, plusieurs mois après le départ de Constance de Rome; mais, comme celles que nous allons citer, elle est évidemment la conséquence de ce séjour, et atteste la disposition de l'empereur pendant tout le voyage.

gladiateurs, dans une loi qui interdisait à tout militaire d'y prendre part [1]. Avec les ariens il tint quelques conférences sur les questions dogmatiques, et discuta des formules de foi [2]. Avec les sénateurs qui se plaignaient toujours de la lourde charge des fonctions publiques, il combina une série de mesures pour faire revenir dans la cité les gens riches qui s'en éloignaient et laissaient ainsi peser sur les nobles présents le fardeau entier des devoirs civiques [3]. Au peuple, enfin, il accorda des jeux, des représentations presque constantes, où il laissa la foule faire la loi elle-même, allonger, modifier le programme comme elle l'entendait. Enfin, il promit à la ville, comme marque de son souvenir, de lui faire venir d'Égypte le grand obélisque d'Héliopolis, que son père Constantin avait fait transporter à Alexandrie. La promesse fut tenue, en effet, l'année suivante, et c'est le même monument qui fait face aujourd'hui, sur la place de Saint-Jean-de-Latran, à la métropole de Rome [4].

Un mois s'écoula dans ces occupations et ces divertissements, et Constance y prenait tant de plaisir, trouvait l'air de Rome si pur et si doux, qu'il y fût resté volontiers plus longtemps. Mais des alarmes conçues sur la sécurité des frontières de Mœsie et de Pannonie, les soins d'un

1. *Cod. Théod.*, XV. t. 12, l. 2.
2. Mar. Victorinus, l. I, p. 198. — *Bibl. Pat.*, t. IV, p. 1.
3. *Cod. Théod.*, VI, t. 4, l. 11.
4. Amm. Marc., *loc. cit.*, et XVII, 4.

traité de paix ou du moins d'une trêve à renouveler avec les Perses, l'arrachèrent à ces distractions et le ramenèrent vers les provinces septentrionales, qui étaient devenues le siége obligé du pouvoir impérial. Il était de retour à Milan, et de là à Sirmium, avant la fin de l'année 357. Il y avait donné rendez-vous à la fois au préfet du prétoire, Musonien, qui arrivait d'Orient, porteur des propositions de Sapor, et à Osius de Cordoue, venu d'Espagne, dont on lui avait mandé que l'intelligence s'affaiblissait, et dont il espérait, à l'aide de ses conseillers habituels, Ursace et Valens, vaincre enfin la résistance[1].

Avec Musonien l'entrevue fut courte, et les affaires assez promptement réglées. Le préfet repartit, muni de pleins pouvoirs de l'empereur pour conclure le traité. Avec Osius, la négociation fut plus longue et plus pénible. Il arrivait accompagné de Potame, évêque de Lisbonne, que les ennemis d'Athanase avaient entièrement gagné à leur cause. Un mois durant, le vieillard, plus que centenaire, fut assiégé d'instances, de menaces, d'obsessions de toutes sortes. Un séjour incommode sous un ciel rigoureux, loin du soleil de sa patrie, était le moindre des tourments qu'on lui imposât. Mille privations venaient accroître pour lui les infirmités de la vieillesse; et en même temps on le poursuivait d'argumentations et de sophismes, auxquels son esprit

1. Amm. Marc., *loc. cit.* — S. Athan., *ad Sol.*, p. 841.

très-simple s'était toujours difficilement prêté, et auxquels sa tête affaiblie ne pouvait maintenant plus suffire. Las enfin autant qu'étourdi, ne comprenant plus ni ce qu'on lui disait ni ce qu'il faisait, le vieux confesseur finit par faire entendre qu'il se soumettrait à l'empereur et qu'il se prêterait à tout, pourvu qu'on le laissât tranquille [1].

Cette soumission, extorquée à la faiblesse de l'âge, fut exploitée avec une ardeur et une habileté incroyables. On présenta à la signature d'Osius non-seulement l'édit d'exil d'Athanase, mais une nouvelle profession de foi (c'était la coutume des hérétiques d'en faire tous les jours de nouvelles). Celle-ci allait dans la voie de l'hérésie d'Arius beaucoup plus loin qu'aucune des précédentes : elle attribuait exclusivement à la personne du Père les qualités de *Tout-Puissant*, d'*Invisible*, d'*Immortel* et d'*Impassible;* elle affirmait que le Fils est inférieur au Père en majesté, en honneur, en gloire et en dignité, qu'il lui est soumis en toute chose, et elle défendait, comme inutile et superflue, toute discussion sur la similitude ou l'identité de substance des diverses personnes divines. C'était l'annulation de l'œuvre de Nicée. On la fit revêtir de l'adhésion du président même du grand concile [2].

1. Marcellini et Faustini *Lib. prec.*, p. 34. — S. Athan , *ad Sol.*, p. 840-41.—Soz., IV, 12. —S. Epiph., *Hær.*, LXXIII, 14. — Socr., II, 31.
2. S. Athan., *de Syn. Ar. et Sel.*, p. 902, 904. — Soc., II, 31. — S. Hil., *de Syn.*, p. 1156.

C'était un coup terrible pour la foi; mais ce n'était pourtant pas le comble. Dans les jours de péril, et sur le champ de bataille, la faiblesse est contagieuse. A peine la défection d'Osius était-elle connue, et pendant que le héros de tant de luttes traînait languissamment sur le chemin d'Espagne sa vieillesse humiliée, des lettres venues de Bérée, en Thrace, apprirent que l'exil ébranlait aussi la fidélité du chef même de l'Église : Libère faiblissait. Sa nature, plus généreuse que ferme, s'était exaltée jusqu'à l'héroïsme pendant l'émotion des jours de crise. Mais ce courage un peu factice tombait dans la solitude; l'oubli, le silence de l'exil le plongeaient dans un morne accablement. On l'avait séparé de tous les prêtres de son église, et même d'un diacre très-aimé qui était son secrétaire et son favori. L'évêque de Bérée, Démophile, Fortunatien, évêque d'Aquilée, l'un et l'autre dévoués aux schismatiques, ne cessaient de l'entretenir des bonnes dispositions de l'empereur à son égard, du léger sacrifice qu'on lui demandait, du repos de l'Église qui dépendait de sa complaisance. L'Orient entier, lui disait-on, n'attendait qu'un mot pour rentrer dans la paix. Athanase, qu'il n'avait jamais vu, valait-il donc à lui seul la paix du monde? Le récit des scènes qui s'étaient passées à Rome acheva d'allumer chez l'exilé le désir passionné de se retrouver dans sa ville chérie, dans sa dignité sans égale dans le monde, au milieu du respect et de l'amour de l'élite du genre humain. « Ce goût de la gloire humaine fut, di le grave Baronius, la Dalila

qui triompha de l'âme de ce Samson. » Il se décida enfin à faire savoir à Constance, par l'intermédiaire d'Ursace et de Valens, qu'il était prêt à faire sa paix avec les Orientaux, et que, s'il avait jusque là défendu Athanase, c'était pour rester fidèle à la décision de Jules, son prédécesseur, plutôt que par conviction personnelle. Sa lettre, d'un ton humble, suppliant, et qu'on dirait mouillée de ses larmes, attestait à la fois l'angoisse et l'affaiblissement de son âme [1].

1. La chute de Libère est attestée par les témoignages, 1° de S. Athanase (*ad Sol.*, p. 837, et *ad Const.*, p. 807); 2° de S. Hilaire qui, s'adressant à l'empereur Constance, lui dit, en parlant de ce pape : *Nescio utrum majore impietate relegaveris, quam remiseris*; 3° par les trois lettres du pontife lui-même, insérées dans les *Fragments* de S. Hilaire; 4° par S. Jérôme, *De viris illust.*, 97, et dans sa *Chronique*; enfin par Sozomène, IV, 15. De très-savants commentateurs ont essayé vainement, à mon sens, de détruire cet ensemble de témoignages, en contestant l'authenticité des deux passages d'Athanase et des lettres insérées dans les *Fragments* de S. Hilaire (voir *Bollandistes*, 23 sept. — Zaccaria, *De commentitio Liberii lapsu*, dont l'abbé Rohrbacher a adopté le thème). En admettant, en effet (ce qui pourrait être contesté), que les deux passages d'Athanase ne soient pas de la même date que les écrits dont ils font partie, comme ils se trouvent dans tous les manuscrits, la conclusion à tirer serait simplement qu'ils ont été ajoutés par Athanase lui-même, pour compléter son récit. On sait, en effet, que ce saint, très-grand collecteur de pièces, gardait avec soin ses manuscrits et les communiquait à diverses personnes (*ad Serap.*, p 670), longtemps après les avoir publiés. Quant aux lettres recueillies par S. Hilaire, il n'y a point de doute qu'elles ont subi de graves interpolations, et que l'état actuel du texte ne mérite pas grande confiance; mais le fond, au moins, doit nécessairement être vrai, et la falsification contemporaine, sans cela elles n'auraient pu obtenir ni cours, ni créance, surtout auprès de S. Hilaire lui-même. Il nous paraît donc impossible de détruire le concours de témoignages qui attestent la chute de Libère; mais nous reconnaissons que la mesure et la nature de sa fausse démarche sont très-difficiles à déterminer. (Voir, sur ce sujet, Hefele, *Concilien-Geschichte*, p. 647 et suiv.).

En retour, on lui envoya à signer une formule de foi dont le mot *consubstantiel* était effacé. Quelle était cette formule? dans quels termes était-elle conçue? de laquelle des réunions nombreuses que le schisme tenait depuis trente années, était-elle émanée? assurément ce n'était point celle qu'Osius venait de signer : des textes très-positifs s'opposent à cette conjecture, qui serait pourtant la plus naturelle. Mais quel choix avait-on fait parmi ces mille formules adoucies, qui avaient été essayées, puis abandonnées, à Antioche, à Milan, et à Sirmium même, dix années auparavant? C'est sur quoi disputent et disputeront longtemps encore les érudits de toute nature et de toute croyance, sans pouvoir ni se tirer de l'obscurité des textes, ni se défaire de leurs arrière-pensées systématiques. La question, à peu près insoluble, est sans importance pour le dogme. Quelle qu'ait été l'erreur de Libère, qu'elle ait consisté dans l'abandon d'un innocent et la simple suppression d'un mot consacré; qu'elle l'ait entraîné jusqu'à l'affirmation indirecte d'une opinion qui pouvait atténuer la dignité du Christ, elle est douloureuse, mais non compromettante pour l'Église. Nul théologien n'a jamais pu penser que Libère, seul, sans conseil, adhérant timidement, sous l'influence de la violence et contre son opinion connue, à une décision de foi qu'il n'avait ni rédigée, ni discutée, ait eu aucune qualité pour engager avec lui soit l'Église soit la papauté; il parlait comme simple fidèle, et faiblissait comme simple pécheur. Les faiblesses d'un

homme ne sauraient porter atteinte à l'autorité ni de l'Église, ni du siége de Rome[1].

Deux chutes si éclatantes auraient dû, ce semble, porter le découragement dans les rangs des fidèles, et l'exaltation du triomphe parmi les zélateurs de l'hérésie. Par une heureuse dispensation de la Providence, et par un de ces retours d'opinion fréquents dans les temps de partis, ce fut le contraire qui arriva. La défection d'Osius et de Libère marqua comme le point culminant que devait atteindre le débordement de l'hérésie. Parvenue presque au sommet de l'Église, elle allait, comme une marée qui se retire, commencer lentement à descendre.

1. La difficulté consiste dans la singularité du texte de la première lettre insérée dans les *Fragments* de S. Hilaire. Libère dit dans cette lettre qu'il a signé une formule de foi rédigée par des évêques à Sirmium (p. 1335). La supposition naturelle serait que cette formule a dû être celle qui venait d'être rédigée dans cette ville, cette année même, pour être signée par Osius. Mais le collecteur des *Fragments* (qu'on croit être S. Hilaire) ajoute une énumération des prélats qui avaient rédigé la formule, et dans le nombre il s'en trouve, ou qui étaient morts en 357, ou qui devaient (comme Basile d'Ancyre par exemple) protester l'année 358 contre tout ce qui venait de se faire à Sirmium. Baronius en tire donc très-raisonnablement la conséquence que cette formule ne saurait être la dernière de Sirmium, mais bien celle qui avait été dressée dans cette même ville, huit ans auparavant, pour la condamnation de l'évêque Photin. Il resterait à rendre compte de la singularité de cette exhumation d'une formule oubliée, enterrée depuis huit ans.

Ce qui, à mon sens, empêche de prêter beaucoup d'importance à cette discussion, c'est l'état informe et visiblement mutilé de la lettre qui lui sert de base. Cette lettre est dans un latin incompréhensible; elle est criblée d'interjections et de parenthèses, qu'il faut attribuer, soit au premier collecteur, soit à quelque copiste. Toutes les falsifications peuvent être supposées dans une pièce en pareil état, et par conséquent aucun des raisonnements rigoureux qu'on peut

La division des vainqueurs est l'écueil de toute victoire, et le christianisme triomphant en avait fait lui-même; malgré la protection divine, la douloureuse épreuve. L'hérésie arienne, née et nourrie de l'orgueil humain, cette source de toute discorde, ne devait point échapper à la condition commune. A vrai dire, elle renfermait dans son sein, dès le premier jour, le germe d'une division que toute l'habileté de ses chefs avait réussi à pallier, mais non à étouffer, et que le cours des temps, l'enivrement du succès, comme le développement logique des idées, devaient manifester chaque jour davantage.

Tout le dogme de la Trinité, fondement du christia-

en tirer n'est solide. Hefele a été jusqu'à proposer de considérer cette lettre et les deux suivantes comme complétement fausses, et de s'en tenir au récit de Sozomène, qui ne fait dater la chute de Libère que de l'année suivante, au moment où il vint à Sirmium lui-même, pour adhérer à une décision des semi-ariens. Il soutient cette opinion avec son habileté accoutumée, mais sans réussir à nous persuader qu'il n'y ait rien de vrai dans trois pièces qui font partie d'une collection aussi ancienne, et qui avaient été admises par des contemporains. Du reste, dans tout ce débat, où la passion s'est trop mêlée, il ne faut pas perdre de vue qu'aucune question théologique n'est engagée, pas même celle de l'infaillibilité du pape. Comme dit à ce sujet très-bien le collecteur très-ultramontain des conciles généraux, Mansi, cité par M. de Maistre lui-même (*Du Pape*, t. I, p. 147) : « Supposons que « Libère eût formellement souscrit à l'arianisme, parla-t-il, dans cette « occasion, comme pape *ex cathedra*? Quels conciles assembla-t-il « préalablement pour examiner la question? S'il n'en convoqua point, « quels docteurs appella-t-il à lui? Quelles supplications publiques et « solennelles indiqua-t-il pour invoquer l'assistance de l'Esprit-Saint? « S'il n'a pas rempli ces préliminaires, il n'a pas enseigné comme « maître et docteur de tous les fidèles..... Nous cessons donc (en ce « cas) de reconnaître le pontife romain comme infaillible. »

nisme, repose sur deux vérités principales : l'unité de la substance, la distinction des personnes divines. Il n'y a qu'un Dieu en trois personnes. Telle est la doctrine enseignée par Jésus-Christ et empreinte, pour ainsi dire, avec le sceau du baptême, sur le front de tous les chrétiens. Telle était la croyance qui, transmise par la tradition de l'autorité et reçue par la soumission des fidèles, s'était conservée intacte pendant des siècles. Mais du jour où le raisonnement s'était éveillé, et, à l'aide des armes toujours dangereuses de la philosophie, avait essayé de sonder la profondeur du mystère, deux hérésies contraires avaient pu naître. Méconnaître, ou l'unité de la substance, ou la distinction des personnes ; assimiler complétement le Fils au Père, pour tout perdre ensuite dans leur unité substantielle ; ou bien oublier la divinité qui leur est commune, pour ne songer qu'à leur distinction personnelle, telles étaient les deux erreurs contre lesquelles la pensée humaine, aux prises avec le mystère, avait dû venir échouer. Sur l'un de ces écueils, Sabellius avait sombré ; Arius avait témérairement touché l'autre[1].

On a pu voir avec quel soin l'Église assemblée à Nicée avait tracé entre ces erreurs opposées le sillon étroit de sa doctrine. Les anathèmes qui frappaient l'arianisme naissant, n'avaient point épargné l'erreur, déjà aupara-

1. Voir, sur ces points, les détails donnés dans l'éclaircissement A du second volume de la première partie de cette histoire, principalement p. 408-416.

vant condamnée, de Sabellius [1]. En maintenant contre Arius l'unité substantielle, l'égalité absolue du Fils et du Père, le concile n'avait pas négligé de rappeler que cette identité pourtant n'équivalait point à une confusion complète. Par une de ces décisions suprêmes que l'intelligence doit accepter plutôt que sonder, mais qui lui projettent comme un trait de lumière dans l'obscurité où elle se perd, le concile avait soigneusement maintenu, en regard l'une de l'autre, l'unité de la substance et la distinction des personnes.

Ces précautions pourtant n'avaient pas suffi pour lever tous les doutes et prévenir toutes les calomnies. A peine la délibération terminée, ceux qu'elle avait vaincus et réduits au silence, ne s'étaient pas tenus pourtant pour battus. Ils ne s'étaient pas, comme on l'a vu, fait faute de répéter que, pour se retenir sur la pente où Arius avait placé la foi, le concile, par un brusque mouvement de réaction, venait de se précipiter dans l'extrémité opposée. Le mot *consubstantiel* servait principalement de prétexte à ces attaques. C'était, disait-on, un mot nouveau qui ne se trouvait pas dans les Écritures, que Jésus-Christ n'avait pas prononcé et qui pouvait donner matière à de dangereux commentaires. Puis bientôt, les imprudences et les excès de langage de quelques ennemis d'Arius, comme Marcel d'Ancyre, ou Photin de Sirmium, avaient accrédité chez un grand nombre de membres de l'Église d'Orient l'idée que les rédacteurs

1. Voir la première partie de cette histoire, t. II, p. 40-41.

du symbole de Nicée prêtaient le flanc, à leur insu au retour de l'erreur sabellienne. Des hommes simples très-sincèrement attachés à la foi traditionnelle, nulle ment suspects d'innovation, et peu versés dans les dis cussions dogmatiques, étaient amenés par là à con sidérer le mot *consubstantiel* comme une périlleus invention, qui, au lieu de préserver l'Église du naufrage avait ouvert une voie d'eau dans sa nacelle déjà battu de tant de vents.

Trente années durant, cette crainte avait été exploité sans relâche, cette idée commentée sous mille formes répétée sur mille tons par Eusèbe et ses héritiers. In sensiblement, la pression du pouvoir et la faiblesse de cœurs aidant, leur tactique avait gagné du terrain. Ceu même qui ne partageaient pas leur manière de voir s' associaient souvent par désir de paix. Si l'on pouvait avec le sacrifice d'un seul mot, et d'un mot d'origin nouvelle, satisfaire l'empereur et rétablir la paix pourquoi s'obstiner à refuser cette satisfaction à de frères et à un maître ? Ainsi raisonnaient dans toute les villes d'Orient tous ces gens dont les partis abondent d'un esprit doux mais faible, d'une nature conciliant et timide, qui craignent les périls et répugnent au violences de la lutte. A ceux-ci Athanase paraissa toujours respectable par ses vertus, mais incommod par ses exigences. Sans le condamner trop sévère ment, ils le jugeaient emporté par un excès de zèle peut-être par un amour-propre d'auteur. Le chang

ment d'un seul mot, disait-on, valait-il tant de désordre? Bien plus, ce n'était pas même un mot; une lettre seule suffirait. Que l'on insérât une seule lettre, un *iota*, dans le mot sacramentel; qu'au mot ὁμοούσιος on consentît à substituer le mot ὁμοιούσιος; de la *même substance*, qu'on fît ainsi *substance semblable;* cette expression adoucie rassurerait bien des consciences troublées; personne ne réclamerait contre une telle transaction. Les évêques alors rentreraient dans leurs siéges; les sanctuaires seraient rouverts, les deux pouvoirs seraient réconciliés, et rien n'arrêterait plus les destinées triomphantes de l'Église.

Tels étaient les raisonnements spécieux et même les motifs véritables d'une grande partie de ceux qui s'engageaient chaque jour dans les rangs de l'arianisme. A vrai dire, c'était la plus grosse et la meilleure fraction des dissidents qui pensait ainsi. Des scrupules un peu puérils, un goût de conciliation qui dégénérait en excès de complaisance; tous ces sentiments, plus pusillanimes que coupables, n'étaient point incompatibles avec un fonds de vertu chrétienne et un attachement sincère à la foi. C'était le cas de Basile d'Ancyre, de George de Laodicée, d'Éleuze de Cyzique; tel avait été aussi, tout en se compromettant moins, Maxime de Jérusalem; et son disciple et son successeur, Cyrille, quoique d'un esprit plus ferme et d'une doctrine plus sûre, ne se détachait pas encore tout à fait du même groupe.

Mais en regard de ces esprits incertains, qui formaient

le fond et comme la masse du parti, d'autres se présentaient qui servaient sous le même drapeau, tout en étant animés de sentiments bien différents, et à la poursuite d'une plus haute ambition. Ceux-là, véritables dépositaires de la doctrine d'Arius, ne s'arrêtaient point à quelques chicanes de mots; c'était toute une révolution qu'ils apportaient dans les idées. La tradition des Pères, le texte des Écritures, tout cela au fond leur importait peu. Le renom de novateurs philosophiques leur inspirait moins d'effroi que d'attrait. L'arianisme n'était pour eux qu'un moyen de mettre d'accord la foi de l'Église avec un système de métaphysique très-voisin de celui des néoplatoniciens d'Alexandrie. Au sommet de l'échelle des êtres, un Dieu unique, impassible, invisible, inconnu; l'unité des éléates, le terme absolu de toute dialectique l'abîme et le silence des systèmes orientaux, sans rap port avec le monde et sans action sur sa durée; au-de sous de lui le Verbe, la première des créatures, en mên temps que l'intermédiaire de toute création, le lien la divinité et du monde, l'organisateur de la matière : transition du fini à l'infini, voilà le système que, mo par voie d'interprétation des textes, moitié par déduc dialectique, ils se proposaient hardiment de substitu la notion simple de la Trinité chrétienne. Arius en dessiné à Nicée les premiers linéaments, au milie scandale de l'assistance. Comprimée par les anatl de l'Église et les arrêts sévères de Constantin, att amoindrie, désavouée par son auteur même, cet

trine pourtant n'avait jamais péri complétement; elle avait toujours circulé dans l'ombre, au sein de quelques écoles cachées. Enhardie par l'exil du héros de Nicée, elle se produisait de nouveau au grand jour et déployait aux yeux des fidèles épouvantés la témérité de ses conséquences.

Ainsi se dessinait une seconde fraction du même parti, d'un esprit tout opposé à la première, minorité audacieuse qui suppléait au nombre par l'activité. Elle avait trouvé récemment un chef habile dans un aventurier du nom d'Aétius, sorti des dernières classes du peuple, un de ces hommes de bas étage, mais d'esprit entreprenant, qui montent à la surface des sociétés politiques et religieuses, quand l'orage en trouble le fond. Esclave dans sa jeunesse, puis ouvrier en métaux, puis serviteur d'un médecin qui lui avait appris les éléments de son art, Aétius avait fait successivement tous les métiers et s'en tint assez longtemps à celui de son dernier maître. Pratiquant l'art de guérir, avec l'audace d'un empirique, il gagna de l'argent, vint à Antioche et se fit admettre dans des écoles de médecine, où on remarqua vite, dans les discussions, la force de ses poumons et son imperturbable faconde. Il sentit bientôt que, dans un temps où les discussions théologiques pouvaient mener à tout, de tels talents seraient encore mieux placés dans une école de théologie; mais les premiers éléments des lettres lui manquaient. Il se mit, sans fausse honte, au service d'un maître de

grammaire, pour les apprendre; et en peu de temps il en savait assez pour entreprendre contre son professeur même une discussion sur les Écritures, où il parut avoir l'avantage. Encouragé par le succès, il étudia avec plus d'ardeur sous la direction de plusieurs prêtres et évêques ariens d'Antioche, de Tarse, et d'Anazarbe, et donna publiquement des conférences sur divers sujets. Mais un voyage à Alexandrie acheva de le consommer dans l'art de raisonner. « Ce fut là, dit saint Épiphane, qu'à l'école d'un sophiste aristotélicien, travaillant du soir au matin, il apprit la dialectique et ne songea plus qu'à expliquer par des figures logiques tout l'ordre des choses divines. » Ce fut là aussi, sur cette terre natale du néoplatonisme et de la doctrine arienne, qu'il osa donner à son système tout son développement et en tirer des conséquences qui auraient peut-être fait reculer Arius lui-même. Dépouillant tout artifice de langage, il déclara qu'il ne pouvait exister entre le Père et le Fils, entre l'Être infini et son Verbe, non-seulement aucune unité, ni aucune égalité, mais pas même de similitude. Le Fils n'était pas même l'image du Père. Vainement lui objectait-on, du sein même de l'école arienne, les textes précis des Écritures, Clément d'Alexandrie, Tertullien, Origène : il répondait qu'il se moquait des autorités, et qu'il fallait tout résoudre par le raisonnement et tout réduire en syllogisme [1].

1. Philost., III, 15, 16. — S. Epiph., *Hær.*, LXXVII, 2. — Socr, II, 35. — Soz., III, 15. — S. Athan., *de Syn.*, p. 873.

Il s'en fallait beaucoup assurément que la hardiesse de tels procédés fût goûtée, ou que la rigueur de telles conséquences fût admise par la majorité des prélats ariens, et le scandale qu'Aétius causait parmi les fidèles donna lieu de très-bonne heure, surtout chez les schismatiques, qui se sentaient compromis, à de très-graves inquiétudes et à de très-vives récriminations. Aussi Aétius, qui s'était flatté sans doute de parvenir aux grandes dignités ecclésiastiques, ne put aller au delà du rang de diacre, que lui conféra l'évêque d'Antioche, Léonce, et dont il ne put même tranquillement exercer les fonctions. Mais le désordre était grand dans toutes les églises d'Orient; toute répression sévère y était impossible, et Aétius était l'homme du monde le mieux fait pour profiter de ce relâchement. Actif, grand parleur, toujours en mouvement et en visite, de mœurs faciles lui-même et prêchant aux autres une morale commode, il savait se faire bien voir des hommes influents. De retour à Antioche, il avait réussi à se mettre en grâce auprès de César Gallus, qui goûtait un prédicateur de sa sorte, et l'employait dans des missions confidentielles; et il avait dû à cette faveur quatre ans d'un enseignement tranquille. Constance le connaissait et l'estimait moins ; mais, pour les exécutions violentes auxquelles sa politique se portait, il fallait des gens d'entreprise, déterminés, prêts à payer de leur personne, et pouvant éblouir la foule. Aétius était inappréciable dans de telles occasions. Aussi, à peine l'usurpateur Georges était-il

arrivé à Alexandrie, qu'Aétius était accouru à sa suite, prêt à monter sur la brèche, à prêcher, à tenir école, à attaquer de toute manière les amis et les opinions d'Athanase. Grâce à ces services précieux et à ses puissantes protections, Aétius, souvent inquiété, jamais découragé, suspect au grand nombre, mais attirant la curiosité et plaisant aux esprits aventureux, avait pu dix années durant répandre tout haut sa doctrine, et rassembler autour de lui un groupe assez redoutable d'élèves et de partisans [1].

Intentions, mobiles et croyances, tout différait donc, on le voit, entre les deux nuances de chrétiens qui pourtant marchaient unies, depuis trente ans déjà, sous les bannières de l'arianisme. Ici, le goût de la paix poussé jusqu'à l'abandon de la vérité : là, l'esprit de contention et l'audace des systèmes. Ici, la terreur d'une innovation, même verbale : là, l'entreprise avouée de réformer la foi par la philosophie. A vrai dire, avec de telles divergences, une si longue union n'eût pas été possible, si entre ces deux caractères opposés ne s'étai placé dès l'origine un intermédiaire plus habile qu l'un et plus résolu que l'autre, dont l'ascendant ava su les contenir. C'était un petit noyau de prélats aml tieux, pour qui les idées comme les croyances étai peu de chose, mais pour qui le pouvoir était tout. on a vu le modèle achevé dans Eusèbe de Nicoméd

1. Philost. — S. Ephiph. — Socr. — Soz., *loc. cit.* — Théod 24, 27.

mais l'original avait suscité plus d'une copie. Du jour où le goût malheureux de la race de Constantin pour les discussions théologiques avait été connu, il s'était trouvé plus d'un flatteur avide, même sous la robe sacerdotale, pour recueillir précieusement le secret d'un nouveau moyen de brigue et de puissance. Des prêtres corrompus par la faveur, des courtisans intrus dans le sanctuaire, n'avaient plus considéré les débats dogmatiques que comme un moyen de servir des querelles de palais et des rivalités d'antichambre. Avoir un parti dans l'Église et le faire prévaloir à la cour, ce fut la pensée sacrilége que plus d'un successeur des apôtres osa porter à l'autel. Dans de telles vues, et pour forger un instrument de servitude, l'hérésie était commode et même nécessaire; car l'erreur a des souplesses qu'ignore l'inflexible vérité. Mais il fallait une hérésie modérée, peu bruyante, point populaire, une hérésie de cour et de palais, pour ainsi dire, qui ne causât point trop de scandale au vulgaire chrétien, qui n'inquiétât pas trop la conscience du prince, qui sût se contenir elle-même dans les bornes de la sagesse politique. C'était à ce point de vue qu'Eusèbe et ses imitateurs avaient envisagé l'arianisme, et dans ce sens qu'ils l'avaient gouverné. Planant ainsi des hauteurs de leur ambition sur les deux partis qui subdivisaient le schisme ; étrangers aux scrupules des uns comme aux emportements des autres ; aussi peu timorés que téméraires, ils les méprisaient également et les flattaient successivement. Car ce n'était pas trop du concours de

ces deux forces, pour tenir tête au seul adversaire qui leur parût digne à la fois et de leur estime et de leur haine; à cet Athanase, aussi dédaigneux des intrigues de cour qu'habile à les pénétrer, pour qui la politique n'avait pas plus de secrets que la dialectique d'ambages, qui d'un regard lisait sous leurs masques et d'un mot flétrissait leurs ruses. C'était contre ce rocher de la foi qu'épuisaient tous leurs efforts, en Orient Ursace et Valens, en Occident les gens comme Acace, de Césarée, l'habile et astucieux successeur du flatteur de Constantin. Et ne perdant jamais de vue ce point de mire, tour à tour caressants et altiers, sachant menacer, céder, revenir à la charge, alarmer la confiance des faibles, contenir les exaltés, assiéger l'oreille du prince, ces excellents capitaines avaient réussi à tenir pendant un quart de siècle leurs troupes ralliées, pour marcher à l'assaut du pouvoir et à la ruine de leur ennemi.

Le temps était venu, cependant, où l'efficacité de cette politique était épuisée, et où le maintien de l'union n'était plus possible. La division intérieure, après avoir grandi longtemps en silence, devait enfin éclater. Les hardiesses chaque jour plus choquantes d'Aétius excitaient chaque jour aussi, de la part des ariens modérés, de plus vives réclamations. Ils se sentaient entraînés, malgré eux, sur une pente qui bordait un abîme, et ne trouvaient plus aucun point d'arrêt pour se retenir. Le comble fut mis à leurs inquiétudes, lorsque, vers le

commencement de 358[1], ils apprirent coup sur coup que A. D.
le siége primatial d'Antioche, vacant par la mort de 358.
Léonce, était tombé, par suite d'intrigues et de violences, entre les mains d'un ami et d'un soutien connu d'Aétius, Eudoxe, évêque de Germanicie ; et que le premier acte du nouveau pontife avait été de mander son confident auprès de lui, et de promulguer en Orient la formule même de foi qu'on venait de faire signer à Osius, à Sirmium. Cette formule, si explicite sur l'inégalité des deux personnes de la Trinité, acceptée avec tant d'empressement et promulguée avec tant d'emphase, devenait par là comme le symbole de la nouvelle doctrine philosophique, et elle apparaissait revêtue de l'assentiment de l'empereur et de l'adhésion d'un des plus illustres confesseurs de Nicée. On disait même qu'on la portait au pape Libère, et qu'il allait y apposer sa signature[2]. Le péril de la foi était donc imminent, même pour les yeux les plus aveuglés. Les modérés sentirent enfin qu'il était temps de s'arrêter dans une telle voie.

Le signal fut donné par quelques prêtres d'Antioche qui s'étaient opposés aux desseins d'Eudoxe, et qu'il avait chassés de son Église. Ils allèrent trouver Georges de Laodicée, et celui-ci, prenant l'alarme à l'instant,

1. 358. ap. J.-C. — U. C. 1110. — Indiction I. — Datianus et Cerealis Coss.

2. Soc., II, 37. — Soz., IV, 12, 13, 15. — Théod., II, 25. — La date de l'élévation d'Eudoxe au siége d'Antioche est déterminée par ce fait, qu'il était auprès de l'empereur, à Rome, au moment de la mort de son prédécesseur Léonce. — Philost., IV, 4, 5.

invita tous les évêques qui appartenaient à la mêm nuance intermédiaire que lui, à se réunir pour teni conseil sur la conduite à suivre. Un petit conciliabul fut ainsi formé à Ancyre par les principaux prélat d'Asie Mineure [1], parmi lesquels on eût été heureux d compter Cyrille de Jérusalem, le plus honoré et le plu illustre de tous ceux qui, dans la crise précédente n'avaient pas pris nettement le parti d'Athanase. Ma on apprit en même temps qu'il était tombé en di férend avec son métropolitain Acace de Césarée, qu'illégalement déposé, il errait, chassé de son siége malgré ses protestations [2]. Ce coup, qui semblait annon cer une guerre déclarée à tout ce qui ne partagea pas l'exaltation des partis extrêmes, ne fit qu'inquiét davantage tous les ariens modérés. Sous l'empi d'une crainte qui les touchait personnellement, l évêques réunis à Ancyre, rassemblèrent tout le courage et anathématisèrent hardiment, sinon la form de Sirmium elle-même, au moins toute la doctrine

1. Soc. — Soz. — Théod. — Philost., *loc. cit.*

2. Soc., II, 40. — Soz., IV, 25 — Théod., II, 25. — S. Épiph. *Hær*, I 27. — L'orthodoxie de S. Cyrille de Jérusalem, à cette premièr que de sa vie, est l'objet de grandes discussions. Elle a été fort contestée par Rufin (I, 23), et par S. Jérôme dans sa *Chronique* croyons qu'il est impossible de lui reprocher aucune erreur de d Mais il est certain qu'en fait il ne rompit qu'assez tard toute com avec les semi-ariens, espérant sans doute, comme S. Hila ramener à une plus juste appréciation des dogmes, en ne les c point sur des mots. Dans la stratégie des partis, telle que décrivons en ce moment, Cyrille forme donc l'extrémité de l'a du semi-arianisme touchant à l'orthodoxie, ou de l'aile ga l'orthodoxie touchant au semi-arianisme.

y était consacrée. Dans une lettre circulaire [1] d'une longueur démesurée et d'un style un peu embrouillé, adressée à tous les évêques d'Asie Mineure, ils établirent longuement la parfaite similitude de la substance du Père et du Fils, avec des arguments qu'à l'éloquence près on croirait empruntés à saint Athanase. Après quoi, cependant, pour qu'on ne les accusât pas de démentir tout leur passé, ils conclurent en anathématisant aussi formellement le mot *consubstantiel*. Mais, malgré cette réserve, plus verbale au fond que réelle, la division de l'arianisme était consommée : les deux fractions avaient désormais leurs symboles, leurs chefs, leurs mots d'ordre, leurs surnoms différents. On appela les uns

1. S. Épiph. *Hær*, LXXIII, 2-12. — Cette lettre, d'un style à la fois confus et diffus, atteste l'embarras de ses rédacteurs. En combattant les anoméens, ils craignent évidemment à tout moment de se servir des arguments allégués depuis si longtemps contre Arius par les orthodoxes. Toute la discussion des textes de l'Écriture est pourtant très-visiblement empruntée aux fameuses polémiques d'Athanase ; et, tout en lisant cette pièce, il est impossible de ne pas voir combien les semi-ariens, dans ce mouvement en arrière, étaient rejetés, malgré qu'ils en eussent, du côté de la vraie foi. A certains moments, il est impossible de distinguer leur argumentation de celle des orthodoxes. S. Hilaire (*de Syn.*, p. 1157-1158), en traduisant les anathèmes de la réunion d'Ancyre, passe les cinq premiers et le dernier, c'est-à-dire celui qui anathématise le *Consubstantiel*, ce qui a fait supposer à quelques écrivains qu'il n'avait pas été définitivement adopté. Mais cette hypothèse n'a rien de vraisemblable. S. Hilaire, en écrivant le livre des *Synodes* pour faciliter une conciliation entre les semi-ariens et les orthodoxes, n'insiste jamais sur ce qui avait pu les diviser ; et c'est à cette précaution seule qu'il faut attribuer son silence. Une lettre de S. Basile atteste que le *Consubstantiel* fut réellement anathématisé à Ancyre, et cette précaution était nécessaire pour que les semi-ariens ne fussent pas accusés auprès de l'empereur de se démentir.

semi-ariens; les autres reçurent du public le nom d'*anomœens*, du mot grec qui signifie *dissemblable*. Mais pour qui serait l'empereur? Ce fut la question qu'à peine l'acte de courage consommé, chacun des membres de la réunion se posa avec inquiétude.

Ce n'était pas tout, en effet, d'avoir protesté pour son honneur et sa conscience : il fallait aussi mettre sa personne en sûreté. Tout intimidés de leur audace, les prélats semi-ariens, Basile d'Ancyre en tête, se faisant accompagner d'un prêtre qui avait été chambellan, allèrent se jeter aux pieds de l'empereur pour lui expliquer pourquoi ils avaient osé, en matière de foi, penser ce jour-là autrement que lui [1]. Ils trouvèrent Constance de retour à Sirmium d'une expédition heureuse qu'il avait faite au delà du Danube. Il avait déjoué les rus des Sarmates, en avait taillé en pièces un grand nombre, puis s'était décidé à conclure avec eux un traité qui leu était avantageux, en vertu duquel il les avait remis e possession lui-même d'un territoire usurpé par leu sujets révoltés. Ses soldats lui avaient décerné, pour haut fait, le surnom de *Sarmatique*. Il leur avait fait beau discours et rentrait en triomphe [2]. Tout allait do

1. Soz., IV, 13.

2. Amm. Marc., XVII, 12, 13. — *Cod. Théod.*, *Chron.*, p. 58. — détails donnés par Ammien Marcellin sur le négociations entre Consta et les Limigantes, sujets révoltés des Sarmaties, et sur son entre avec eux, où il faillit être tué, ne présentent pas tous les caractère la vérité. Ammien n'est tout à fait croyable que quand il racont qu'il a vu lui-même. Ailleurs, son goût de faire l'histoire à l'anti l'emporte souvent.

bien pour le maître du monde, et cette prospérité croissante le maintenait en humeur bienveillante.

D'ailleurs Constance, comme son père, se croyait chrétien accompli, et à beaucoup de prétentions théologiques il joignait beaucoup de méfiance contre les philosophes. Les semi-ariens se firent donc aisément écouter, quand ils représentèrent la formule de Sirmium comme entachée d'un esprit philosophique dangereux. Puis ils surent insinuer, non sans adresse, qu'Aétius et ses amis avaient été bien avant dans la confiance du césar Gallus, si justement puni pour ses conspirations, et qu'on ne savait pas jusqu'où l'amitié avait pu pousser la confidence. Tout cela fut représenté en langage fort décent, avec cette attitude soumise de plaideurs devant un juge, qui était, suivant Constance, la tenue convenable pour des évêques devant l'empereur, et à laquelle il n'avait jamais pu plier ni les Athanase, ni les Lucifer, ni les Hilaire [1]. La supplique fut donc bien venue, et mandant auprès de lui ses conseillers Ursace et Valens, aussi bien que les autres évêques de sa cour, l'empereur leur demanda avec quelque aigreur pourquoi ils l'avaient laissé s'écarter de la vraie doctrine au sujet de la substance divine. Trop bons courtisans pour ne pas sentir dans quel sens soufflait le vent de la faveur, Ursace et Valens jouèrent la surprise et l'innocence, s'excusèrent de n'avoir pas inséré dans leur symbole le mot de ***semblable en substance***,

1. Soz., IV, 15. — Philost., IV, 8. — S. Hil., *de Syn.*, p. 1194.

sur ce que, décidés à faire disparaître le terme de *consubstantiel*, cause de tant d'orages, ils n'avaient pas bien saisi la différence de deux expressions si voisines : une fois instruits de la valeur de cette correction, ils promirent qu'ils ne feraient nulle difficulté de s'y ranger [1]. On modifia donc, ou plutôt on retira la dernière formule de Sirmium. Pour plus de solennité, on fit venir de Bérée le pape Libère, qui attendait toujours dans l'angoisse le prix de sa faiblesse, et qui dut s'estimer heureux qu'on ne lui demandât pas d'aller plus loin dans la voie des concessions. De concert avec cette haute autorité, le *Homoiousios* fut intronisé dans le symbole à la place de *Homoousios*, omis sinon condamné [2]. Enfin, pour achever le triomphe du semi-arianisme, Constance prit la plume lui-même, révoqua la nomination d'Eudoxe au siége d'Antioche, le traitant officiellement de sophiste et de coureur, et le bannit en compagnie d'Aétius et de ses principaux disciples. Puis, après avoir joint ces nouvelles victimes à tant d'autres, et frappé des mêmes peines ce qu'il regardait comme des excès contraires, il crut sincèrement avoir sauvé la foi et placé l'Église dans un juste

1. S. Hil., *loc. cit.*
2. Il est difficile de savoir si ce fut une formule nouvelle qu'on rédigea à cette occasion, ou simplement les anathèmes d'Aucyre qu'on renouvela. Voir, à ce sujet, note de Valois sur Soz., IV, 15. Il ne paraît pas certain que l'anathème contre le mot *Consubstantiel* fut compris dans la rédaction; mais la phrase de S. Hilaire sur le renvoi de Libère, citée plus haut, ne permet pas de douter que la formule signée par lui contint un point que ce docteur lui-même, malgré son esprit de conciliation, ne pouvait admettre. Cf. Hefele, *Conciliengeschichte*, t. I, p. 672.

équilibre, à égale distance entre Aétius et Athanase[1].

Mais sa satisfaction n'était au fond nullement partagée par ses conseillers habituels, les prélats politiques et courtisans, les eunuques, les chambellans, tout ce monde actif et remuant qui ne considérait la religion que comme un instrument d'intrigue. Pour tous ceux-là, le pas rétrograde que venait de faire l'empereur était un légitime sujet d'inquiétude. La perspective d'un accommodement possible entre les orthodoxes d'Occident et les Orientaux modérés, cet objet des vœux de tous les dissidents honnêtes, ne leur souriait nullement : ils n'y voyaient que le retour en grâce d'adversaires jurés, et, par suite, l'ébranlement de leur propre crédit. Leur crainte fut redoublée lorsqu'ils apprirent que l'empereur, de plus en plus séduit par ses succès théologiques, rêvait la convocation d'un grand concile universel, où il se proposait probablement de faire réformer le symbole de Nicée dans le sens du semi-arianisme, et de l'imposer ensuite, sous cette forme mitigée, au monde chrétien tout entier. Pour mieux égaler la gloire de son père, en même temps qu'il croyait corriger ses fautes, c'était à Nicée même que Constance se proposait de provoquer une nouvelle réunion de l'Église. Avec la perspicacité de l'intérêt personnel, les prélats politiques devinèrent à l'instant que, dans une telle assemblée, la majorité serait nécessairement formée par les plus mo-

1. Soz., IV, 13. — Philost., IV, 8. — Théod., II, 25.

dérés de toutes les opinions : on se verrait, on s'expliquerait, bien des méfiances tomberaient, bien des calomnies seraient réfutées, les orthodoxes sauraient exploiter à leur profit les alarmes causées aux semi-ariens par les exagérations d'Aétius ; et de ce rapprochement d'idées analogues et de sentiments communs la paix pouvait sortir. Or, le trouble est l'élément de l'intrigue, et la paix lui répugne par instinct.

Ce qui justifiait leurs inquiétudes, c'était l'apparition simultanée d'un éloquent manifeste de conciliation, fait par l'un des plus illustres proscrits de la foi catholique, l'évêque de Poitiers, Hilaire. Hilaire, banni des Gaules, avait été transféré en Asie, et, à peine arrivé, avec le coup d'œil d'un homme habitué aux affaires, il avait promptement sondé la division intérieure qui travaillait l'hérésie, et compris le parti qu'on en pouvait tirer pour ramener ceux qui n'étaient victimes que d'une erreur passagère. Suivant une ligne de conduite un peu différente de celle de ses compagnons d'infortune, il s'abstint soigneusement de toute parole vive contre ses adversaires, rechercha leur conversation, les aborda en tout lieu avec le salut de paix ; et, sans s'unir avec eux par la communion des saints mystères, ne fit point difficulté cependant d'entrer dans leurs églises et de se joindre à leurs prières [1]. Il acquit par là leur bienveillance et, en même temps, la connais-

1. S. Hil., *contr. Const.*, p. 1239.

sance du trouble de leurs esprits. Il avait prévu la réaction qui s'opérait chez eux, et se tenait prêt à en profiter.

La publication du livre *des Synodes*, envoyé par lui aux évêques de sa province, suivit en effet immédiatement la révolution de palais qui avait été la suite de cette réaction. Répondant à des questions qui lui étaient posées, Hilaire entreprend, dans ce traité, de donner aux Occidentaux un fil conducteur à travers le labyrinthe des professions de foi orientales. Il reprend, l'une après l'autre, à peu près toutes ces formules, il les discute, les examine, leur donnant à toutes le sens le plus favorable, le plus conforme à l'orthodoxie, dont elles soient susceptibles, ne rejetant absolument, comme impie et blasphématoire, que la dernière formule de Sirmium; et pour toutes les autres, sans justifier l'omission du mot *consubstantiel*, s'efforçant toujours de prouver que, si le terme ne s'y trouve pas, au moins des idées équivalentes y sont souvent exprimées; que, dès lors, le différend est purement verbal et ne devrait pas mettre des chrétiens aux prises. Ses concessions ne vont nulle part jusqu'à abandonner le mot *consubstantiel*; mais tous ses efforts sont employés à en bien expliquer, à en bien éclaircir le sens, de manière à faire tomber les préjugés, à dissiper les nuages, à donner, en un mot, aux deux partis de l'Église, une intelligence réciproque et charitable de la difficulté qui les sépare. « Le mot *consubstantiel*, dit-il, ne doit être ni légèrement omis, ni enseigné sans explication. On

peut le dire avec piété : il n'y a point non plus d'impiété à l'omettre quand on ne le comprend pas [1]. »

Le but du traité entier est évident. A la veille d'un concile universel, c'est un programme tracé aux évêques d'Occident pour faire rentrer dans le sein de la foi, sans les effaroucher ni les humilier, tous les schismatiques modérés d'Orient, que l'expérience commençait à éclairer. Hilaire, changeant souvent d'interlocuteur, adresse lui-même parfois la parole avec tendresse à ces faibles dans la foi : « O vous, leur dit-il, qui avez pris enfin à cœur la doctrine évangélique et apostolique, vous chez qui, du sein des ténèbres de l'hérésie, la chaleur de la foi se rallume, quelle espérance vous nous avez rapportée de voir renaître la vérité, par l'audace que vous venez de montrer contre l'essor d'une audacieuse perfidie !... L'hérésie, se dévoilant par une profession explicite et d'une autorité publique, allait proclamer tout haut, avec triomphe, ce que jusqu'ici elle ne faisait que murmurer tout bas. Grâce à vous, l'empereur, averti, non de son erreur, mais de celle de ses conseillers, s'est délivré de ses liens. » Et il ajoute : « ...Nous sommes en exil, mais qu'importe ? Demeurons toujours proscrits, pourvu que la vérité commence à être prêchée [2]. »

1. S. Hil., *de Syn.*, p. 1190. — Non est, fratres carissimi, una Patris et Filii deneganda substantia : sed nec irrationabiliter prædicanda... Potest una substantia pie dici et pie taceri. Quid verbi calumniam suspicioni tenemus, rei intelligentiam non dissidentes?

2. S. Hil., *Ibid.*, p. 1193, 1194.

Le messager qui portait ces paroles pacifiques en Occident était en même temps chargé d'une autre lettre, où le cœur du saint confesseur s'abandonnait dans un épanchement plus doux ; par un contraste touchant, où la même âme se révèle sous deux aspects différents, il envoyait de tendres instructions à sa fille, en même temps qu'à ses frères en épiscopat des conseils pour le gouvernement le l'Église.

« A ma très-chère fille Abra, Hilaire, salut dans le Seigneur.

« J'ai reçu vos lettres, où je vois que vous me regrettez; et je n'en doute pas, car je sais combien est désirable la présence de ceux que nous aimons. Et puisque mon absence vous est pénible, je ne veux pas que vous croyiez que je vous aime moins, parce que je reste si longtemps loin de vous, et je veux m'excuser de mon départ, pour que vous voyiez qu'il vous est bon que je sois parti... Voici donc pourquoi je suis en route. J'ai appris qu'il y avait dans le monde un jeune homme ayant une perle et une robe d'un prix inestimable, et que celui qui pourrait les obtenir de lui aurait des richesses et un bien au-dessus de tous les biens humains. A cette nouvelle, je suis parti pour chercher ce jeune homme, et l'ayant trouvé après un voyage bien difficile et bien long, je l'ai vu et je suis tombé à ses pieds, car il est si beau, qu'on ne peut le regarder en face. Et lorsqu'il me vit prosterné, il me demanda ce que je voulais ; et je lui ai répondu qu'on m'avait parlé

de sa robe et de sa perle, et que je venais pour cela; car j'ai une fille que j'aime beaucoup, et c'est pour elle que je voudrais qu'il me donnât cette robe et cette perle... Ce jeune homme donc, qui est si bon qu'il n'y a rien de meilleur au monde, m'a répondu : As-tu vu cette robe et cette perle que tu me demandes, avec tant de larmes, de donner à ta fille? Et je lui ai dit : Seigneur, j'en ai entendu parler, et je sais qu'elles sont excellentes. Et alors il a ordonné à ses ministres de m'aller montrer la perle et la robe. La robe m'a été présentée d'abord, et j'ai vu, ma fille, ce que je ne puis rendre. Comparée à cette finesse, la soie n'est qu'une toile grossière; comparée à cette blancheur, la neige paraît noire; comparée à cet éclat, l'or paraît livide... Et puis j'ai vu la perle, et je suis tombé en la voyant, car mes yeux n'en ont pu soutenir le feu... Et comme j'étais là, étendu, quelqu'un des assistants m'a dit : Je vois que vous êtes un bon père, et que vous désirez cette perle et cette robe pour votre fille. Mais, pour accroître votre désir, je vous dirai ce qu'elles ont encore de particulier. Cette robe n'est jamais atteinte par les vers; on ne l'use pas, on ne la souille pas, on ne la déchire pas : elle reste toujours telle qu'elle est. Et la vertu de la perle est telle, que celui qui la porte n'a ni maladie à craindre, ni vieillesse, ni mort... Et ayant entendu cela, je n'ai fait que pleurer et prier davantage. Alors le jeune homme m'a ordonné de me lever et m'a dit : Tes prières et tes larmes me touchent,

et puisque tu veux donner ta vie pour cette perle, je ne puis te refuser; mais voici mes conditions : La robe que tu me demandes est telle, qu'on ne peut l'avoir si on veut en porter quelque autre, soit de couleur, soit d'or ou de soie : et je la donnerai à celui qui n'aura porté que des vêtements d'étoffe simple et sans teinture. Et ma perle est de telle nature, que je ne la puis donner qu'à ceux qui n'ont point eu d'autres joyaux... Avant donc de la donner à ta fille, il faut savoir ce qu'elle veut faire... C'est pourquoi je vous écris, vous priant de vous réserver pour cette robe et cette perle, si vous ne voulez pas affliger votre vieux père. Si donc on vous apporte une autre robe, de soie ou d'or, ou de quelque couleur brillante, dites à celui qui vous l'offre : J'en attends une autre, et mon père est en voyage pour me la rapporter. Jusque-là, la laine de mes brebis me suffit, avec sa couleur naturelle... Et je désire cette robe dont on m'a dit qu'elle ne s'use ni ne se déchire. Et si l'on vous propose une perle à mettre au doigt et au cou, dites : Que voulez-vous que je fasse de ces perles inutiles ? J'en attends une plus belle et plus profitable; et je crois ce que mon père m'a dit, parce que lui-même a cru celui qui lui a fait cette promesse. »

A cette aimable allégorie était joint l'envoi de deux hymnes, l'un pour la prière du soir, et l'autre pour celle du matin. En enseignant à son enfant à demander chaque jour l'humble pardon de ses péchés, il lui recommandait également de maudire l'erreur d'Arius et les

aboiements de Sabellius[1]. Ainsi se mêlaient dans cette grande âme les suaves inspirations de l'amour paternel aux soins de la charité épiscopale, en même temps qu'un long usage du monde lui faisait porter, dans le gouvernement de l'Église, une prudence exempte de faiblesse, mais non de politique.

Les progrès de son habile travail de conciliation étaient assez actifs pour jeter une grande inquiétude parmi les ariens exaltés, et pour valoir même à Hilaire quelques témoignages de méfiance de la part d'un petit nombre de confesseurs orthodoxes, aigris par l'exil, et qui trouvaient qu'il allait trop loin dans la voie des concessions. Mais, pendant qu'il se défendait contre ces accusations, parties principalement du voisinage de l'ardent Lucifer de Cagliari[2]; pendant qu'il préparait tout, autour de lui, pour agir efficacement sur les délibérations du futur concile, un événement inattendu vint rompre toutes ses mesures, et rendre le courage aux prélats de la cour.

Toute réflexion faite, c'était à Nicomédie, et non à Nicée, que Constance avait indiqué le rendez-vous de l'assemblée. On lui avait sans doute fait craindre que, sur cette terre natale du grand symbole, le triste contraste du présent et du passé ne fût trop saillant, et que les souvenirs de l'éloquence d'Athanase ne se réveillassent avec

1. S. Hil., *Opp.*, p. 1210-1214. Hymnum fideli modulando gutture Arium sperno, latrantem Sabellium.
2. *Ibid.*, p. 1206, 1207.

trop de vivacité. Au moment où tout était déjà préparé à Nicomédie pour recevoir les évêques, un effroyable tremblement de terre déchira le sol de cette ville et détruisit de fond en comble la grande église bâtie par Constantin. Le faîte en tomba sur la tête de l'évêque Cécrops, et l'écrasa. Le vicaire Aristénète, grand ami de Libanius, eut le même sort dans son palais. Cette catastrophe, précédée d'une extrême sécheresse, eut lieu le 24 août. Elle fut suivie d'un incendie qu'on ne put éteindre pendant plus de cinquante jours, et qui consuma les plus beaux quartiers de la ville et fit périr une grande partie de la population. Le contre-coup de la secousse se fit sentir à Nicée, dans presque toute la province de Pont, et au delà même du détroit, jusqu'aux portes de Constantinople. Chacun tira parti de l'événement suivant ses croyances et ses dispositions. Libanius en fit le sujet d'une déclamation, où il prenait Neptune à partie pour n'avoir pas épargné la cinquième ville du monde. Le diacre Éphrem, du fond de ses montagnes de Mésopotamie, pleura l'événement dans une élégie sur l'inconstance des choses de la terre. Les chrétiens rappelèrent que le désastre avait été prédit par un saint homme du nom d'Arsace, qui avait péri lui-même avec la ville, et se raillèrent des astrologues qui avaient promis à Nicomédie une durée éternelle. Les païens remarquèrent que c'étaient les bâtiments consacrés au culte par Constantin qui avaient le plus souffert. Les ariens, enfin, ne manquèrent pas de dire très-haut que

Cécrops, semi-arien, avait reçu le prix de ses faiblesses récentes pour les défenseurs du *Consubstantiel*. Mais, au milieu de ces récriminations réciproques, une chose était évidente, c'est que le concile ne pourrait se tenir dans la ville ruinée [1].

Les évêques, déjà en route, reçurent donc l'ordre de s'arrêter, et Constance dut délibérer de nouveau sur le lieu qu'il allait choisir. Déjà même il revenait à l'idée de désigner Nicée, lorsque les prélats courtisans, par l'intermédiaire de l'eunuque Eusèbe, qui leur était dévoué, lui suggérèrent la pensée de renoncer au grand trouble que causait la convocation d'un concile général, et de se borner à inviter les deux Églises d'Orient et d'Occident à tenir séparément leurs assises dans deux villes qu'elles désigneraient. Le prétexte mis en avant était sans doute les énormes frais du déplacement qui devait s'opérer, comme toujours, en *voiture publique*, c'est-à-dire aux dépens du trésor impérial. Le véritable motif est aisé à deviner. En séparant ainsi l'assemblée en deux fractions, on enlevait à l'une et à l'autre cette autorité suprême qui n'appartient qu'à l'Église entière : puis, livrées à elles-mêmes, les majorités des deux réunions, au lieu de se rapprocher et de s'entendre, suivraient chacune sa pente naturelle, et arriveraient ainsi à des décisions différentes, puisqu'elles ne seraient pas concertées :

1. Soz., IV, 16. — Philost, IV, 10. — Amm. Marc., XVII, 7. — S. Jér., *Chron.* — Aurel. Vict. *de Cæs.*, 15. — Liban., *Or.* 6, *Epist.* 25, 31. — Idac., *Fast.* — *Chron. Alex.*, p. 293.

elles s'engageraient dans de nouvelles dissidences. Les rôles, d'ailleurs, étaient distribués par avance : Ursace et Valens, parlant la langue latine, se chargeaient de suivre en Occident les intérêts communs du parti, qu'Acace de Césarée se faisait fort de servir en Orient[1].

Aussi mobile qu'impérieux, Constance donna les A. D.
mains à cette proposition dont il ne prévoyait pas la 359.
portée, et ne songea plus qu'à choisir les deux villes qu'il assignerait comme rendez-vous aux deux fractions de l'Église. Le choix était indifférent aux Occidentaux, pour qui tout lieu était bon, parce qu'ils n'éprouvaient les uns contre les autres aucune méfiance. On proposa la ville de Rimini, qui fut acceptée par tous sans difficulté. Mais les évêques d'Orient, travaillés par leurs divisions intérieures, passèrent plus de six mois[2] avant de pouvoir se mettre d'accord sur le nom d'une ville, chacun craignant de donner l'avantage à telle nuance plutôt qu'à telle autre, suivant les dispositions des divers diocèses et des évêques qui les gouvernaient. De guerre lasse, enfin, on se décida pour Séleucie, en Isaurie. Pendant que ces débats se prolongeaient à Sirmium, sous les yeux mêmes de Constance, on ne se faisait pas faute de se disputer aussi par avance sur le

1. Soz., IV, 16. — S. Athan., *de Syn. Ar. et Sel.*, p. 869, 874. — S. Hil., *Fragm.*, p. 1353. — S. Athanase explique très-clairement le motif des évêques qui donnèrent à Constance le conseil de diviser le concile.

2. 359 ap. J.-C. — U. C. 1112 — Indiction II. — Eusebius et Hypatius cos.

fond même de la foi, et sur le sens et les limites de l'ex-pression *semblable en substance*. Pour n'en pas perdre l'habitude, et pour préparer les travaux du concile, on dressait des formules de foi, et Athanase se raille agréablement d'un nouveau symbole qui fut rédigé sous les yeux du *Roi éternel* Constance, et avec la date expresse du 22 mai 359, de crainte, dit-il, qu'on ne se trompât et qu'on ne prît la vérité d'aujourd'hui pour celle d'hier[1]. Ce symbole ne différait de celui qui avait été précédemment adopté que par ce seul fait, qu'au lieu de proclamer le Fils semblable *en substance*, on y disait d'une façon plus générale qu'il est semblable au Père *en toutes choses*.

La décision ainsi arrêtée après tant d'incertitudes, Constance écrivit de nouvelles lettres, envoya de nouveaux ordres, et les officiers se mirent de nouveau en campagne. Ces marches et ces contre-marches qui épuisaient de fatigue les chevaux des relais impériaux et grevaient le trésor de frais énormes, couvraient les chrétiens de ridicule. On riait publiquem

1. Soz., IV, 16. — Philost., IV, 11. — Socr., II, 37, 39. — S. At *de Syn. Ar. et Sel.*, p. 871-875. — S. Épiph., *Hær.*, LXIII, 22. voit par la date mise en tête de cette pièce, qu'elle doit être entre le tremblement de terre de Nicomédie et la convocation d cile de Rimini. La question agitée était de savoir si on dirait simp que le Père est semblable au Fils, ou bien si l'on ajouterait q semblable *en substance* ou *en toutes choses*. Les semi-ariens s'opp à la formule simple, et se contentèrent du mot semblable e *choses*, en expliquant qu'ils comprenaient *la substance* dans ces mots.

de ces évêques qui couraient les grandes routes, pour savoir ce qu'ils devaient croire [1]. Dociles aux ordres de l'empereur, bien que sensibles à l'humiliation qu'on leur imposait, les évêques d'Occident furent les premiers prêts, et se montraient aussi les plus pressés d'en finir. Beaucoup d'entre eux, ceux des Gaules en particulier, ne voulaient point accepter les voitures de l'empereur, et vinrent à leurs frais, logeant en route chez leurs confrères [2]. A peine arrivés, et se trouvant réunis au nombre de plus de quatre cents, sur lesquels on ne comptait pas plus de soixante à quatre-vingts hérétiques, il se mirent à l'œuvre avec la simplicité et la promptitude de gens qui, ne doutant nullement de leur foi, n'éprouvaient nul embarras à l'exprimer. Mais avant toute délibération, Taurus, préfet du prétoire d'Italie, qui avait reçu ordre d'assister à leur assemblée, et à qui on avait promis le consulat si les choses étaient menées au gré de l'empereur, leur donna lecture d'une longue lettre de Constance, qui leur commandait de traiter d'abord des matières de foi, et de s'abstenir surtout de toute intervention dans les affaires de l'Église d'Orient. La lecture faite et écoutée avec respect, Ursace, Valens et leurs amis se levèrent pour donner connaissance, à leur tour,

1. Amm. Marc., XXI, 16. — Ut catervis antistitum jumentis publicis ultro citroque discurrentibus per synodos, quas appellant, dum ritum omnem ad suum conantur arbitrium, rei vehiculariæ succideret nervos. S. Athanase, *de Syn. Ar. et Sel.*, p. 870, dit aussi que ces allées et venues étaient un scandale pour les catéchumènes, et un sujet de risée interminable pour les païens.

2. Sulp. Sév., II, 41. — S. Athan., *ibid.*, p. 874, 908.

de la dernière profession de foi rédigée à Sirmium, sous les yeux de l'empereur : « Voilà, dirent-ils, ce qui a reçu l'assentiment de l'empereur, et ce qu'il nous paraît sage d'accepter. Il n'y a là dedans aucun nouveau terme, rien qui ne soit dans les Écritures, point de chicane de fausse logique. Vous ne voudrez sûrement pas diviser l'Église pour des mots qui ne sont pas dans l'Évangile[1]. »

La proposition était brusque et surprit étrangement l'auditoire. Les Occidentaux n'étaient point habitués à tout ce manége de professions de foi, corrigées, surchargées, amendées, auquel les docteurs d'Orient s'adonnaient avec tant d'ardeur. Ils en étaient restés au symbole de Nicée, qu'ils récitaient régulièrement dans leurs prières. L'idée d'adopter sans discussion une nouvelle formule qui retranchait le mot le plus considérable de l'ancienne, leur causa un grand scandale. Sans vouloir rien écouter, et se bouchant presque les oreilles pour ne point entendre, ils résolurent de s'en tenir purement et simplement au symbole de leurs pères, déclarant qu'il ne fallait y rien ajouter, ni en rien retrancher; et comme Valens, Ursace et leurs amis, réclamaient, se récriaient, tenaient des conciliabules, refusaient d'apposer leurs signatures aux décisions de la majorité, sans marchander davantage, on les déclara hérétiques et dégra-

1. Sulp. Sév., II, 41. — S. Hil., *Fragm.* p. 1340. — Socr. — Soz. — S. Athan., *loc. cit.* — Théod., II, 18.

dés. Tout cela fut fait comme une affaire toute naturelle, sans hésiter et en très-peu de jours, car, dès le 22 juillet, des députés étaient déjà partis pour aller annoncer ce résultat à l'empereur[1].

Peut-être peut-on croire qu'Ursace et Valens s'étaient attendus à ces résolutions, et ne furent pas, au fond, très-vivement contrariés de les voir prises avec cette extrême netteté. Ils prévirent, en effet, l'impression que Constance en allait ressentir. Le mettre ainsi, dès le premier mot, face à face avec le concile de Nicée; déchirer, sans daigner les discuter, tous les documents qu'il avait rédigés lui-même; déposer, sans le prévenir, ses meilleurs amis : c'était faire acte de courage et de bonne foi, plus que d'adresse, car c'était le blesser au point le plus sensible de sa vanité. Par cette démarche, faite sans ménagement, toute tentative d'accommo-

1. S. Athan., *de Syn. Ar. et Sel.*, p. 876, 880. — Soz., IV, 17, 18. — Socr., II, 37. — S. Hil., *Fragm.*, p. 1342. — C'est ici que se place la lettre synodale du Concile de Rimini, que nous avons déjà eu l'occasion de citer comme une des preuves du baptême de Constantin *in extremis*. La phrase où cette mention du baptême de Constantin est faite étant assez obscure, on a essayé d'en altérer le sens en supposant que le texte devait porter *Constant* et non *Constantin*. Nous croyons que cette correction ne supporte pas l'examen. Il est dit que *Constantin* avait mis le plus grand soin à établir la formule de foi de Nicée. Or, cette assertion très-vraie de Constantin lui-même, serait parfaitement fausse pour son fils Constant, qui ne se mêla jamais de débats théologiques; et d'ailleurs, que faisait à Constance l'opinion de son frère, avec qui il avait toujours vécu en médiocre intelligence, et qu'il savait très-bien différer d'opinion avec lui sur la question arienne? — L'autorité de Constantin, au contraire, était excellente à citer auprès d'un fils qui lui devait son trône et sa gloire, et ne répudiait nullement les traditions paternelles.

dement, toute politique de conciliation, était ruiné par la base, et les conseillers habituels de l'empereu allaient par là même reprendre sur son esprit un crédit un instant ébranlé.

L'événement confirma ces prévisions. Quand l'empereur apprit ce que les députés de Rimini apportaien (d'habiles messagers, envoyés en même temps qu'eux arrivèrent assez d'avance pour l'en prévenir), son parti fut aussitôt pris de ne pas les recevoir. Athanase, arrivant en personne à sa cour, ne lui aurait pas causé plu d'effroi ou plus d'humeur. Maître de lui, cependant, e préférant toujours d'instinct, au début de toute affaire la ruse à la violence, il ne manifesta pas ouvertemen sa colère. De Sirmium, il partit pour Constantinople les députés durent l'y suivre pour attendre leur audience. Mais il eut aussitôt une tournée à faire sur l frontière, pour examiner l'état des troupes qui défendaient l'empire contre les Barbares, et il fit savoir qu' son retour il s'arrêterait à Andrinople, et que c'était l qu'on pourrait le trouver pour parler d'affaires. « Vo savez, écrivait-il aux Pères qui attendaient sa réponse Rimini, que, quand il s'agit de traiter des choses q touchent notre sainte religion, on ne saurait av l'esprit trop dégagé des soins de la terre. Que Vo Gravité ne s'offense donc point si je lui fais atten un peu le retour de ses députés [1]. »

1. Socr., II, 37. — Soz., IV, 19. — S. Athan., *loc. cit.* et p. 920. Théod., II, 20, 21. — Marc. et Faust., *Libellus precum*, p. 24, 25.

En attendant, les députés de Rimini restaient aux prises avec les conseillers ordinaires de l'empereur, qui avaient ordre de tout mettre en œuvre pour leur faire trahir leur mandat. Le choix de ces députés avait été fait par le concile avec la naïveté imprudente de la bonne foi. C'étaient des jeunes gens sans instruction, et surtout sans habitude des cours[1]. Ils eurent bien vite donné leur mesure aux habiles observateurs qui les entouraient. Caresses, menaces, subtilités dogmatiques, on n'épargna rien pour les étourdir et les éblouir. Quand on les crut suffisamment ébranlés, on les fit venir à une petite distance d'Andrinople, dans une ville qu'Hilaire appelle Nice; et là, on leur proposa de souscrire une profession de foi qui déclarait le Fils semblable au Père, d'une façon générale, sans ajouter le mot de substance, et même en proscrivant absolument l'usage de ce mot, comme propre uniquement à nourrir d'inutiles débats[2]. Pressés de toutes parts,

Sulp. Sév., II, 41. — *Cod. Théod. Chron.*, p. 60. — Socrate et Sozomène font voyager Ursace et Valens à la cour de l'empereur, pour l'avertir eux-mêmes des procédés du concile de Rimini. Nous n'avons pas pu adopter cette version. Il nous semble trop invraisemblable que ces deux meneurs du parti aient quitté le théâtre de la délibération, pour aller trouver eux-mêmes Constance.

1. Ex parte nostra, dit Sulpice-Sévère, leguntur homines adolescentes parum docti et parum canti.

2. Bien que nous ne puissions avoir la prétention de reproduire dans ce récit toutes les professions de foi des ariens, semi-ariens, anoméens, etc., ce qui chargerait l'esprit du lecteur et n'éclaircirait point ses idées, nous croyons devoir faire remarquer qu'il y a dans cette période quatre formules de foi en présence, toutes émanées de l'empereur ou de ses conseillers, et qui correspondent aux diverses oscillations de son esprit. Ce sont : 1º La formule rédigée à Sirmium, pour être signée

cédant à l'appareil de la force autant qu'à celui d'une dialectique dont ils n'avaient pas l'usage, les députés balancèrent plusieurs jours, et enfin signèrent. Constance, alors, n'eut plus d'objections à les laisser repartir. Il les chargea lui-même d'une lettre pour le préfet Taurus, à qui il donnait l'instruction d'imposer au concile entier ce qu'on venait d'arracher à ses envoyés [1].

Cependant les évêques assemblés à Rimini ne comprenaient rien à ces délais. Entassés dans une petite ville, sans ressources, manquant de tout, ils voyaient

par Osius. Elle établit l'inégalité complète du Père et du Fils. Cette formule est anomœenne : c'est elle qui provoqua la réaction du semi-arianisme ; 2° La formule rédigée aussi à Sirmium par Basile d'Ancyre, à la suite de la réunion d'Ancyre, et qui établit la similitude en substance. Cette formule est semi-arienne, et correspond au moment où Constance, averti qu'il avait été trop loin, recule, bannit Eudoxe, Aétius, et se jette dans les bras du semi-arianisme ; 3° Une dernièr formule rédigée à Sirmium, à la veille du concile de Rimini, et pareill à la seconde, à cette différence près que le mot *substance* n'y figur plus, et qu'on y dit seulement que le Fils est semblable au Père *toutes choses ;* 4° La formule de Nice, qui fait un pas de plus que précédente, et proscrit nominativement l'emploi du mot *substan* comme dangereux pour la foi. Ces deux dernières sont l'œuvre d'Aca d'Ursace et de Valens, du parti des courtisans, de ceux en un mot voulaient favoriser les anomœens sans se compromettre avec eux arrêter les tendances trop conciliatrices des semi-ariens. C'est dernière qui finit par prévaloir à Rimini et à Constantinople.

1. Théod., *loc. cit.* — S. Hil., *Fragm.*, p. 1346. — Cette for de Nice, en Thrace, est très-obscurément indiquée dans S. Atha *de Syn.*, p. 905 et 934, et dans Socrate et Sozomène ; le texte de T doret l'éclaircit parfaitement. Elle fut rédigée avec les déput concile de Rimini, imposée ensuite au concile même, et enfin a à Constantinople, après le concile de Séleucie. Socrate dit qu'on choisi ce lieu de Nice, à cause de la ressemblance du nom avec Nicée, et pour faire illusion aux ignorants. — Marc. et Faust., p

arriver avec désespoir l'hiver, qui redoublait leurs privations et leur fermait le retour vers leurs pays. L'impatience de partir les gagnait tous : ils étaient d'ailleurs sans chef avoué, sans guide éminent, tous les évêques orthodoxes, de quelque valeur, languissant dans l'exil depuis dix années. Ils s'étaient défendus au premier moment contre la violence qu'on voulait leur faire, précisément par la simplicité de leur esprit; mais cette même simplicité les rendait à la longue accessibles à tous les artifices. Dans leur ardeur de savoir des nouvelles de la cour et de fixer la date de leur départ, ils causaient avec les hérétiques, qu'ils supposaient mieux informés qu'eux. Ces conversations altéraient peu à peu leur ingénuité native. Quand on les avait bien entretenus de l'*homoousios* et de l'*homoiousios*, de l'*hypostase* et de l'*ousie*, de tous ces composés et de toutes ces nuances de la langue grecque, auxquelles la raideur de la langue latine se prête si maladroitement; quand on leur avait rempli l'esprit de fausses synonymies et de vaines distinctions, ils sortaient de ces entretiens ne voyant plus clair dans l'état de leur propre intelligence. Ils ne comprenaient plus qu'une chose, c'est que l'Église était déchirée, leurs troupeaux sans pasteurs; que la foi se perdait dans les divisions, et que la neige qui commençait à tomber sur les montagnes élevait une barrière entre eux et leurs diocèses abandonnés[1].

1. Sulp. Sév., II, 43. — Marc. et Faust., p. 25. — S. Hil., *Fragm.*, p. 1347, 1348.

Leur joie fut donc grande, quand ils apprirent, dans les derniers jours d'octobre, le retour de leurs députés. Mais leur désappointement fut presque égal, quand ils surent à quelles conditions ce retour était acheté. Une grande division se déclara alors entre eux. Les uns, à bout de patience, déclarèrent qu'ils voulaient retourner chez eux, à quelque prix que ce fût; les autres résistaient encore, mais commençaient à équivoquer et à disputer sur les termes. Ursace, Valens, le préfet Taurus, tous les prélats suspects d'hérésie, se mêlaient activement à ces débats : « Qui êtes-vous donc, disaient-ils en raillant, des chrétiens ou des Athanasiens? Adorez-vous Jésus-Christ ou le mot *Consubstantiel?* » — Puis on leur offrait la profession de foi à signer, accompagnée d'un permis de partir. Chaque jour comptait une signature de plus et un évêque de moins dans la ville. Au bout de peu de temps, il n'en restait plus que vingt, maintenus encore dans la résistance par Phébade d'Agen[1], et Servais de Tongres. Pour venir à bout de cette dernière opposition, on leur offrit une transaction : c'était, non d'altérer le formulaire, mais d'y ajouter, contre Arius, tel anathème qu'ils voudraient. Valens lui-même s'offrit à prononcer cet anathème devant le peuple. Lassés, au fond, d'une lutte inégale, les évêques qui résistaient encore accueillirent avec joie cet expédient, et le mot *Consubstantiel* perdit ainsi ses derniers

1. On a de Phébade, évêque d'Agen, un petit traité contre les ariens, inséré dans la *Bibliotheca patrum*, t. IV, p. 230 et suiv.

défenseurs. Valens, en retour, s'exécuta de bonne grâce, et tout haut, dans la grande église, il anathématisa tous ceux qui diraient que Jesus-Christ n'est pas Dieu, Fils de Dieu, éternel, et surtout qu'il est une créature. Il est vrai qu'en prononçant cette dernière parole, il ajouta cette restriction, dont on n'était pas convenu, et que personne ne comprit ou ne remarqua: « Il n'est pas une créature *comme les autres créatures*[1]. »

Après cette scène publique, tous les évêques quittèrent Rimini. Ils regagnaient leurs diocèses, inquiets, confus, se disputant en route les uns avec les autres, sur le sens de la concession qu'ils avaient faite, insistant tous pourtant sur ce point que si, pour le besoin de la paix, ils avaient abandonné le mot *Consubstantiel*, au moins ils avaient maintenu et sauvé l'idée. Au fond, ils se sentaient humiliés et coupables. Ils avaient raison: le mal qu'ils avaient fait était même plus grand qu'ils ne savaient. Le contre-coup de leur faiblesse allait se faire sentir dans l'autre partie du monde, et détruire les résultats d'une campagne très-bien conduite, que les conseils habiles d'Hilaire de Poitiers avaient amenée aux plus heureux résultats.

Il y avait déjà plus d'un mois, en effet (depuis la fin de septembre), qu'après de difficiles préliminaires, le concile d'Orient s'était enfin réuni à Séleucie d'Isaurie, nommée Séleucie-la-Rude, à cause de la contrée montagneuse qui l'environne. L'empressement n'était pas

1. Sulp. Sév., II, 44. — Rufin, I, 16. — S. Jér., *Dial. adv. Luc.*, 18, 19.

grand : on était très-fatigué de disputes en Orient, et chacun se méfiait de son voisin. Il n'y eut guère plus de cent cinquante prélats exacts au rendez-vous. La grande majorité était prise dans cette masse d'ariens modérés, qu'on nommait généralement semi-ariens, et qui avaient adopté l'*homoiousios* pour symbole. L'orthodoxie de Nicée n'y comptait que douze représentants. Trente-neuf ou quarante seulement inclinaient plus ou moins du côté d'Aétius ; mais encore dans le nombre fallait-il compter Acace de Césarée et plusieurs de son espèce, indifférents au fond de la question, prêts à sacrifier la doctrine comme la personne des anomœens, et ne cherchant qu'à tirer de l'assemblée une décision qui maintînt exclusivement entre leurs mains la direction de l'empereur et de l'Église [1].

Parmi ceux qui arrivèrent dès le premier jour, le proscrit Hilaire ne craignit pas de se présenter [2]. Il

1. Socr., II, 39. — Théod., II, 26. — S. Athan., *de Syn. Ar. et S... Sel.*, p. 880, 881. — S. Hil., *in Const.*, p. 1247, 1248. — S. Épiph., *Hær.*, LXXIII, 23. — S. Hilaire compte autrement que S. Athanase le nombre des prélats présents à Séleucie. Il en range cent cinq parmi les partisans de l'*homoiousios*, et dix-neuf seulement parmi les anomœens. On peut faire accorder les deux calculs, en supposant qu'il y avait à peu près dix-neuf anomœens décidés partisans d'Aétius, et que les vingt autres mentionnés par Athanase appartenaient à cette nuance intermédiaire dont Acace était le représentant, que les historiens confondent trop aisément avec celle des anomœens purs, et qu'il en faut bien distinguer, puisque c'est elle qui triompha et fit exiler Aétius. Acace s'appuyait sur les anomœens, pour lutter contre les tendances de conciliation des semi-ariens, mais il était, au fond, indifférent à la querelle religieuse.

2. S. Hil., *ibid.* — Sulp. Sév., II, 42. Cet auteur atteste la faveur

portait avec lui et pouvait donner à lire à ses colgues, un grand ouvrage dogmatique qui ne contenait s moins de douze livres, et qui, sous le titre de *aité de la Trinité*, était une longue réfutation de rianisme. C'était là qu'il racontait comment il était rvenu à la foi de l'entière divinité du Christ, par la arche naturelle de son esprit, sans autres livres que Évangile, sans connaître même le symbole de Nicée. out le plan de ce vaste ouvrage, un des plus beaux onuments dogmatiques de cet âge, était de faire ériver la doctrine catholique directement de l'Écriture ainte, sans l'intermédiaire de la tradition et des symoles, sans rentrer dans les discussions épineuses de la erminologie [1]. Tandis que les polémiques d'Athanase ont des réfutations constantes, où l'adversaire est à haque instant pris au corps, où tout respire l'ardeur le la lutte, la démonstration d'Hilaire se déroule paisilement avec la clarté de l'enchaînement logique. Les olémiques d'Athanase ont leur date et leur adresse : parées de l'une et de l'autre, on les comprend mal. e traité d'Hilaire, élevé tout entier à la région des lées éternelles, est propre à enseigner tous les siècles. n y retrouve pourtant tous les traits de son rang et de a race : c'est la diction choisie et tempérée de l'homme

vec laquelle Hilaire fut reçu à Séleucie par les semi-ariens : Magno um favore receptus omnium.

1. La date de l'ouvrage de *la Trinité* est déterminée par cette phrase lu livre x : Loquimur exsules per hos libros. Son exil finit, en effet, peu de temps après le concile de Séleucie.

du monde ; c'est aussi cette lucide disposition des parties, cette facilité de tout ramener à des généralités fécondes ; ce rapide passage des principes les plus élevés à leurs dernières conséquences pratiques, toutes ces brillantes qualités, en un mot, qui ont fleuri de bonne heure sur le sol des Gaules. L'ouvrage entier pourrait avoir pour épigraphe cette phrase unique qui le couronne : « L'apôtre ne nous a pas laissé une foi nue et pauvre de raison ; et bien que la foi soit ce qu'il y a de plus nécessaire pour le salut, si elle n'est point instruite par la science, elle pourra bien dans le combat trouver quelque retraite pour se protéger elle-même, mais elle ne saurait s'avancer avec la certitude de vaincre. Elle sera comme le camp où les faibles se réfugient, mais elle ne marchera point avec l'ardeur invincible de l'homme armé. Il faut donc détruire les disputes insolentes qui se font contre Dieu, battre en brèche les murailles des raisonnements trompeurs, et les citadelles élevées par l'esprit d'impiété [1]. »

Muni de ce traité, qu'il désirait faire connaître en Orient, Hilaire s'était mis hardiment en route pour se rendre au concile, et avait même réclamé du gouverneur

1. S. Hil., *De Trinit.*, XII, 20. — Fidem non nudam Apostolus atque inopem rationis reliquit : quæ quamvis potissima ad salutem sit, tamen, nisi per doctrinam instruatur, habebit quidem inter adversa tutum refugiendi secessum, non etiam retinebit constantem obnitendi securitatem : eritque ut infirmis sunt post fugam castra, non etiam ut arma habentibus adest imperterrita fortitudo. Contundendæ sunt ergo insolentes adversum Deum disputationes, et destruenda rationum fallacium munimenta, et elevata ad impietatem ingenia conterenda.

leur il avait point osé le lui refuser. Comme il
chemin, un de ses biographes raconte qu'un
dimanche, traversant une bourgade de Phrygie,
lla pour entrer dans une église. Par hasard,
ne fille païenne se trouvait là mêlée à la foule
étiens qui priaient. Elle se nommait Florentia
tenait à l'une des principales familles du pays.
x intérieure se fit tout à coup entendre d'elle
s'écria comme inspirée : Voici le serviteur de
i entre; et, se précipitant aux pieds de l'évêque
elle le supplia, en fondant en larmes, de lui
le front et d'y tracer le signe de croix. Hilaire,
cette inspiration divine pour une instruction
e, ne fit point difficulté de marquer la jeune
e du sceau des catéchumènes. Florentia courant,
hercher son père et toute sa famille, les amèna
de force auprès de l'évêque et les contraignit,
supplications, à se faire chrétiens comme elle.
anquillisée sur leur salut, elle prit congé d'eux,
annonçant qu'elle était décidée à suivre jusqu'au
monde celui qui l'avait engendrée à la foi et à
meilleure. Vous m'avez mise au jour, disait-elle
père, mais celui-ci m'a régénérée. Florentia

dévouement toutes les traverses de la vie de l'exilé[1].

Ce ne fut point sans peine qu'Hilaire, arrivé à Séleucie, obtint la permission de prendre séance au concile. Le magistrat, chargé de la direction du concile (car là, pas plus qu'à Rimini, l'autorité civile n'était absente ni inactive), ne savait si l'ordre de l'Empereur autorisait cette intervention d'un évêque d'Occident. Les amis d'Acace de Césarée et les anomœens s'écriaient qu'il ne fallait pas recevoir un Gaulois, un ignorant entaché de Sabellianisme. L'insistance modérée, mais ferme, d'Hilaire vint à bout de toutes les résistances, et il siégea lui seul, latin et proscrit, dans cette assemblée de Grecs et de courtisans[2].

La présence d'Hilaire au concile de Séleucie avait un but très-évident. N'ayant pu obtenir la réunion générale de l'Église, qu'il avait souhaitée, il voulait au moins tirer parti des dispositions nouvelles des prélats d'Orient, pour leur faire faire, vers le symbole de Nicée et la foi orthodoxe, autant de pas rétrogrades qu'il serait possible. Diminuer la distance qui séparait les catholiques des semi-ariens, jusqu'à ne laisser entre eux que l'épaisseur d'un mot, dernier voile qu'on ferait ensuite facilement tomber : c'était sa pensée constante. Presque au même moment, soit par l'effet de

1. Cette petite anecdote est rapportée dans la vie de saint Hilaire par Fortunat, et l'éditeur bénédictin a cru devoir l'admettre dans la sienne. Nous imitons son exemple, sans garantir l'authenticité du fait.
2. S. Hil., *in Const.*, p. 1248. — Sulp. Sév., II, 42.

communications écrites, soit par la rencontre naturelle de deux hommes de bien et de génie, Athanase, toujours instruit de tout, du fond de sa retraite, était arrivé à la même pensée, et déclarait très-haut dans ses lettres qu'il fallait distinguer avec soin les ariens purs de ceux qui n'étaient arrêtés que par le mot *consubstantiel* : « Ceux-là, disait-il, il ne fallait pas les traiter en ennemis, mais en frères, puisqu'on ne discutait point avec eux sur les idées, mais sur les mots [1]. » Cette tactique, aussi habile que charitable, rencontrait une opposition directe dans les vues d'Acace de Césarée, qui, comme les autres évêques politiques de son espèce, n'avait, lui, pour unique pensée, que de prévenir tout rapprochement. Hilaire et Acace, bien qu'ils fussent presque aussi étrangers l'un que l'autre aux deux opinions qui se disputaient l'assemblée, étaient donc, au fond, les vrais adversaires en présence.

Aussi, on peut supposer, sans exagération, que ce furent les conseils d'Hilaire qui inspirèrent l'énergie inaccoutumée avec laquelle les semi-ariens conduisirent le débat pendant les trois seules séances qu'il fut donné au concile

1. S. Athan., *de Syn. Ar. et Sel.*, p. 915. — Une phrase de ce même traité *Des synodes*, p. 869, où Athanase dit qu'il va rendre compte de ce qu'il a *su* et *vu* lui-même, a fait croire à quelques écrivains qu'il avait assisté secrètement au concile de Séleucie. Rien ne nous paraît confirmer cette assertion. Un fait si grave aurait laissé plus de traces. Nous pensons, comme les Bollandistes (dans la vie d'Athanase), que le mot ἑώρακα, *j'ai vu*, doit s'entendre des actes du concile dont Athanase cite en effet une grande partie. Mais s'il ne fut pas présent en personne, il est très-probable qu'il se fit soigneusement tenir au courant de tout, et que la conduite d'Hilaire au concile fut concertée avec lui

de tenir. Dans la première, on décida l'ordre des matières qne le concile aurait à traiter. Acace, pour prolonger le débat et l'envenimer par des querelles d'amour-propre, aurait voulu que l'on commençât par examiner des griefs personnels, des plaintes faites, soit par des évêques déposés, soit contre des évêques en place; et le nombre de ce genre de réclamations était grand, chacu ayant dans cette Église en désordre quelque violence se reprocher ou quelque plainte à faire. Les semi-arie virent le piége, l'évitèrent, et passèrent outre, séan tenante, à la discussion de la foi. Acace, se levant alo exactement comme avait fait Valens à Rimini (ce q prouve avec quelle entente les deux rôles avaient é concertés), proposa à l'adoption de l'assemblée, en inv quant l'autorité de l'empereur, la dernière formule d Sirmium. Peut-être, s'il eût été seul, eût-il fait accepte sans trop de difficulté sa proposition, car on se rappel que si le mot *substance* avait été retranché de cette formule, le mot *semblable* s'y trouvait encore. Mais Acac avait derrière lui des soutiens dangereux, qui, en com mentant sa pensée et en l'appuyant, compromirent perdirent tout. On vit reparaître dans leur langage l'ari nisme entier et les inspirations évidentes d'Aétius. U violente agitation se manifesta alors dans toute l'assem blée : tout ce qui était semi-arien s'effraya et se mit chercher à tout prix quelque formule qui se distinguât bi ouvertement d'Acace et de ses dangereux amis. Beaucou sans doute, réfléchirent, à ce moment suprême, avec am

ortir de ce dédale, au premier et au plus grand
s les symboles. N'osant aller jusqu'à braver ainsi
espect humain et se donner à eux-mêmes un tel
nti, ils voulurent au moins se rapprocher le plus
le du point de départ. La formule qu'ils choi-
était la plus voisine de celle de Nicée, et pour la
t pour les termes. C'était celle qu'avait proposée,
le vingt ans auparavant, Eusèbe de Nicomédie à
che, lorsque, pour la première fois après la mort
and Constantin, il avait osé s'écarter timidement,
des expressions encore couvertes et ambiguës,
voie tracée par le concile. On ne pouvait raser
us près le port où on n'osait encore aborder.
t donc le formulaire d'Antioche qu'on imposa
ce et à ses partisans, deux jours durant, malgré
cris, leurs réclamations, leurs tergiversations,
récriminations de toute sorte, et bien qu'Acace,
nent pressé, offrit de joindre à sa proposition
ière un anathème explicite contre Aétius et les

tte indécision et ce regret percent dans les phrases que Socrate
ns la bouche de Sophrone de Paphlagonie et d'Éleuze de Cy-
Revenons à la foi de nos pères : ferons nous chaque jour de
les professions de foi ? On voit aussi l'avantage qu'Acace tirait
argument, puisque la foi de Nicée avait été changée, on pouvait
ire encore de nouveaux changements.

doctrines anomœennes. Après deux orageuses journées, où il ne put rien gagner, Acace eut recours à la dernière raison de son parti. Le premier octobre, à l'ouverture de la quatrième séance, le questeur Léonas déclara qu'il avait eu ordre de l'empereur de se trouver à une assemblée régulière, mais que, puisqu'on ne pouvait s'entendre sur rien, il ne compromettrait pas davantage l'autorité impériale dans ce démêlé : « Allez dans votre église, leur dit-il à tous avec un sentiment de mépris qui commençait à être fort général, et criez-là tout à votre aise[1]. »

C'était, en réalité, la dissolution du concile qu'il prononçait. Avec les habitudes prises par les Orientaux, et auxquelles les semi-ariens avaient tant de peine à renoncer, du moment où l'agent de l'empereur se retirait, l'assemblée ecclésiastique était par là même invalidée. Peu importaient, par conséquent, à Acace et à ses amis, les résolutions que put prendre dans les jours suivants la majorité du concile, les sentences qu'elle porta, les dépositions qu'elle prononça. Leur parti était pris de n'en plus tenir compte et de transporter, sans perdre un instant, le débat auprès de l'empereur lui-même, à Constantinople. Acace s'y rendit tout le premier, accompagné d'Eudoxe, évêque déposé d'Antioche, qui avait à cœur de se justifier auprès de Constance. Ils y devan-

1. Soc., II, 39, 40. — Soz., IV, 22. — Théod., II, 26. — S. Athan., *de Syn. Ar. et Sel.*, p. 881. — S. Épiph., *Hær.*, LXXIII, 25. — S. Hil., *in Const.*, p. 1247 et suiv. — Sulp. Sév., II, 42.

cèrent de plusieurs jours les députés que les semi-ariens ne tardèrent pas à y envoyer, et auxquels Hilaire, attentif à suivre l'issue de ce grand débat, se joignit avec empressement. Enfin, pour que personne ne manquât au rendez-vous, Aétius, à qui sa qualité de diacre n'avait pas permis de siéger au concile, mais qui pouvait sans difficulté discuter de théologie dans un palais, arriva lui-même dans la ville impériale avec son disciple chéri, Eunome, plus habile et plus mesuré que lui dans la discussion, mais d'opinion tout aussi extrême [1].

Tous les acteurs de Séleucie se trouvaient ainsi sur ce nouveau théâtre, et malgré l'extrême prévention de Constance, que les dénonciations d'Acace avaient fortement irrité, la discussion, reprise sous ses yeux, se poursuivit pendant plusieurs jours avec un avantage marqué pour les semi-ariens, lesquels, de leur côté, faisaient tous les jours aussi un pas de plus pour se rapprocher de l'orthodoxie. Une longue discussion entre Eustathe de Sébaste, l'un d'eux, et Eudoxe, puis entre Basile d'Ancyre et Aétius, avait déjà grandement avancé ces deux résultats. Aétius s'était montré, à son ordinaire, très-hautain, très-hardi, dédaigneux de l'autorité des Pères, peu respectueux pour celle de l'Écriture. Il avait pénétré Constance de terreur par la témérité de ses raisonnements. Il se raillait même assez hautement de ceux qui, pensant comme lui, n'osaient parler tout haut, ni tout

1. Soc. — Soz. — S. Athan. — Théod. — S. Hil., *loc. cit.* — Philost. IV, 4, 12. — Sulp. Sév., II, 45.

dire[1]. De leur côté, dans l'ardeur de le réfuter, les semi-ariens empruntaient de plus en plus, sans s'en apercevoir, le langage d'Hilaire et d'Athanase. Il leur arrivait de défendre l'identité de la substance, et, en se familiarisant avec l'idée, ils se réconciliaient avec le mot. Tout marchait donc à souhait vers le but qu'Hilaire s'était proposé, quand ses espérances furent tout à coup renversées, et la face des choses toute changée par un orage qui éclatait du coin de l'horizon où on l'aurait le moins attendu. C'étaient les évêques de Rimini qui venaient annoncer la faiblesse des Occidentaux[2].

Ce fut un coup de théâtre qui bouleversa tout. L'Occident passait, avec raison, pour l'asile et le rempart de la foi de Nicée. Là se trouvaient les défenseurs jurés, ceux qu'on nommait même, par dérision, les adorateurs du *consubstantiel*. Quand ceux-là même consentaient à signer une formule de foi, très-vague, où la similitude du Père et du Fils était à peine affirmée d'une façon évasive et générale, qui pouvait se montrer plus difficile et plus obstiné qu'eux? Le triomphe d'Acace fut donc extrême, et le découragement gagna aussitôt ses adversaires. Constance, d'ailleurs, que tous ces débats commençaient à étourdir et à fatiguer, vit avec joie

1. S. Épiph., *Hær.*, LXXVI, 3.

2. Soc., II, 41. — Théod., II, 27. — Philost., IV, 12. — On peut voir dans Théodoret combien les arguments du semi-arien Sylvain, évêque de Tougres, se rapprochent de la consubstantialité pure. Philostorge donne l'avantage à Aétius dans le débat; mais il est évident, par le traitement que lui réservait Constance, qu'il l'avait grandement scandalisé.

apparaître un moyen de tout terminer et de mettre d'accord les passions opposées des deux parties de son empire. La formule que l'Occident avait acceptée, il fallait la faire contre-signer par l'Orient. Ordre fut donc envoyé aussitôt à tous les évêques de souscrire, sans plus de débat, le même formulaire qui avait reçu la signature des évêques de Rimini, et avertissement donné aux divers partis, que celui qui ferait difficulté de se conformer à cet ordre, éprouverait les effets du courroux impérial[1].

De vains efforts furent tentés pendant les derniers jours de l'année 359 pour arrêter le cours de cette résolution. Les députés de Séleucie s'adressèrent, avec supplications et avec larmes, à l'équité de l'empereur et essayèrent de réveiller son ancienne bienveillance. Hilaire, voyant avec désespoir détruire tout l'échafaudage de ses généreuses combinaisons, demanda en vain par trois fois à être entendu, dans des lettres pleines de noblesse, dont une est encore entre nos mains. Constance ne voulut rien écouter, et, dès le premier mois de l'année suivante, sa volonté était exécutée. La formule de Rimini avait été signée par la presque totalité des prélats présents à Constantinople, et ceux qui résistaient étaient châtiés. C'étaient, du côté des semi-ariens, Basile d'Ancyre, Éleuze de Cyzique, Eustathe de Sébaste, et l'évêque même de Constantinople, Macédonius. Ils furent tous

1. Soz., IV, 23. — S. Hil., *Fragm.*, p. 1350, 1351.

déposés et proscrits. A l'autre extrémité, c'était Aétius lui-même et son disciple Eunome, trop compromis pour se rallier à aucun moyen terme. D'ailleurs, la fraction victorieuse des prélats courtisans, après s'être servie de ces deux philosophes de bas étage pour le succès de ses intrigues, ne faisait nulle difficulté de les sacrifier aux préventions du public chrétien et de l'empereur. Aétius fut abandonné de tout le monde, même de son ami Eudoxe d'Antioche, qui acheta à ce prix la successio de Macédonius au siége de Constantinople. L'ambition parvenue à son but, rejetait avec dédain le marchepie ec qui l'avait aidée à l'atteindre[1]. Enfin Constance complét la l'ensemble de ces mesures par une nouvelle dispositi on établissant l'immunité des terres ecclésiastiques, et où il mentionnait spécialement qu'il agissait sur la deman de du concile de Rimini. La loi en elle-même était ju te et modérée, mais portée dans de telles circonstances, et adressée au préfet même qui avait négocié la signat re des prélats, elle paraissait le prix payé par la politi ue victorieuse à la religion subornée[2].

C'était, en effet, la politique, et la politique seule qui

1. Sulp. Sév., II, 42. — S. Hil., *Opp.*, p. 1226 et suiv. — oz., *loc. cit.* — Soc., II, 41, 42. — Philost., IV, 12. — Théod., II, 26, 2 .— On voit par ces divers auteurs que, pour faire prononcer la dépos tion des prélats semi-ariens et la condamnation d'Aétius, Constance ré unit une sorte de concile à Constantinople, probablement composé des ré ques présents et de ceux des provinces voisines. Il paraîtrait, d'a près Philost., VII, 6, que quelques prélats ne voulurent pas consentir la condamnation d'Aétius.

2. *Cod. Théod.*, XVI, tit. 15, l. 12.

triomphait. Depuis quarante ans que ce grand débat s'agitait devant le monde, deux systèmes avaient été en présence, celui de la vraie foi qui unissait les diverses personnes divines dans une commune majesté et dans une égale adoration; celui d'une philosophie téméraire qui sondait et scindait la Trinité, et portait la division dans la substance divine. Entre ces deux doctrines tranchées flottait un groupe d'esprits moins décidés, qui cherchaient à expliquer le dogme sans le détruire. Chacune de ces opinions avait son sens philosophique et théologique. Identité, similitude, dissemblance de substance, chacun de ces mots représentait, sinon une vérité, au moins une idée et une conviction. Mais les vainqueurs de Constantinople étaient également étrangers à toutes les nuances de la pensée chrétienne; c'était un ramas d'hommes dépourvus de croyance, qui prononçaient une suite de mots vides de sens. La formule de Rimini déclarant que le Fils est semblable au Père, sans dire s'il est son égal, son inférieur, sa créature, ou l'associé de ses œuvres, ne tranchait aucune question, et défiait l'examen par sa nullité même. Elle n'était ni orthodoxe, ni semi-arienne, ni pleinement arienne. C'était une pure arme de guerre, une équivoque destinée à recruter des alliés et à frapper des adversaires dans tous les rangs. Jamais ne fut consommée plus audacieuse invasion de la politique dans la religion.

Jamais aussi la servitude ne produisit de fruits plus amers. Sous une apparente unanimité, arrachée par la

force, la confusion était partout. « Le monde, dit saint Jérôme par une exagération éloquente, gémissait et s'étonnait de se trouver arien[1]. » Chacun était surpris de ce qu'il avait fait, de ce qu'il avait dit et de ce qu'il était. Dans l'Église chacun avait peine à reconnaître sa foi; dans l'hérésie personne ne comprenait plus son système. A part les lumineuses exceptions qui brillaient dans l'exil, au milieu de cette série d'épreuves diverses, tour à tour les plus fidèles avaient faibli, et les plus obstinés s'étaient rétractés. Tous erraient maintenant, égarés, cherchant leur voie, et privés de leurs guides. Les évêques, rentrant dans leurs diocèses, rapportaient et répandaient autour d'eux le trouble de leur esprit. Heureux encore quand le désordre ne descendait pas aussitôt dans la place publique et dans les rues. Osius, à peine de retour à Cordoue, mourait tristement, ne

1. S. Jér., *Dial. ado. Luc.*, 19 : « Ingemuit totus orbis et arianum miratus est se esse. » Cette phrase est évidemment une exagération de rhétorique, car la formule signée alors par la plupart des évêques d'Occident et d'Orient était plutôt encore un non-sens qu'une hérésie. Elle laissait dans le doute la question qu'on avait tranchée à Nicée, defendait même de l'agiter, mais elle ne la résolvait pas précisément en sens contraire. D'ailleurs, il s'en fallait bien qu'elle eût en sa faveur, je ne dis pas l'unanimité, mais même la majorité des évêques. Le nombre des prélats présents à Rimini, à Séleucie, était petit, et on verra de combien de protestations leur faiblesse fut suivie, à commencer par celle du pape Libère, que nous relaterons plus tard. En tout, il n'y a eu dans toute cette époque qu'une seule décision de toute l'Église, et par conséquent un seul décret de foi infaillible: celui de Nicee, et celui-là ne fut jamais ni retiré, ni modifié par aucune autorité égale à celle qui l'avait porté. Les autres décisions furent toujours isolées, partielles et faillibles. Il y eut donc du trouble, de la confusion dans les esprits et dans les consciences, jamais contradiction dans la véritable loi ecclésiastique.

pouvant supporter les reproches de sa province, et maudissant d'une voix faible l'erreur qui l'avait déshonoré[1]. Rome se partageait violemment entre le peuple attaché au pape Libère, malgré sa faiblesse, et un groupe d'hérétiques obstinés qui suivaient l'usurpateur Félix[2]. Parmi les évêques défectionnaires de Rimini, les uns, honteux et repentants, écrivaient aux confesseurs exilés pour demander pardon. D'autres s'enfermaient dans leurs églises, ne voulant plus communiquer avec personne, ni entendre parler de rien. D'autres enfin s'engageaient et se maintenaient, par vanité, dans l'opinion qu'ils avaient embrassée par terreur[3]. Dans les rangs de l'arianisme, c'étaient mêmes incertitudes, bien qu'avec moins de scrupules, et mêmes querelles, tempérées par moins de charité. Le calme, banni du monde chrétien, ne régnait plus qu'au fond des retraites de la solitude. Là se reflétait dans le cristal des âmes pures cette lumière de Nicée, brisée de toutes parts par le prisme de l'erreur.

« Heureux, s'écriait du sein des âpres montagnes de

1. Marc. et Faust., p. 35 et 39. — S. Hil., *Fragm.* p. 1356. Il faut atténuer certainement la sévérité des lucifériens Marcellin et Faustin sur la fin d'Osius, parce que l'opinion de ces deux écrivains les portait à noircir, autant qu'il était en eux, la conduite des défectionnaires. Mais la lettre citée dans les *Fragments* de saint Hilaire atteste cependant que le retour du vieux confesseur en Espagne ne s'opéra point sans scandale.

2. Marc. et Faust., p. 4. — Soc., II, 37. — S. Jér., *Chron.* — Voir Baronius, *Ann. eccl.*, an. 357, § 57, sur les troubles qui, d'après les monuments de l'Église de Rome, suivirent la rentrée de Libère.

3. S. Jér., *Dial. adv. Luc.*, 19.

la Mésopotamie un de ces élus du désert, heureux celui qui a fixé son regard sur le miroir limpide de la vérité pour y regarder le mystère de la génération divine qui surpasse toutes paroles !.. Heureux s'il a élevé autour de ses oreilles la muraille du silence, et si les discussions des docteurs ne l'ont point franchie! Heureux celui qui a laissé croître silencieusement en lui les ailes de l'Esprit-Saint, et, voyant qu'il y a des débats sur la terre, a pris son vol et s'est élevé vers le ciel! Heureux le matelot de la foi qui, des orages de la controverse, a abordé dans le port du silence! Heureux celui qui a senti que le langage de sa bouche était trop faible pour cette inexprimable génération de Dieu,.. qui ne se perd point dans la recherche de l'incompréhensible, mais qui chante devant toi, Seigneur, comme une harpe dont les sons portent la paix à ceux qui l'entendent... Heureux celui qui est muet quand on discute ta génération, mais qui résonne comme une trompette quand on l'adore! Heureux celui qui sait qu'il est difficile de te connaître, et qu'il est doux de te louer!.. Heureux qui n'a point goûté la sagesse des Grecs, ni perdu la saveur de la simplicité des Apôtres [1]. »

Ainsi parlait, avec une suavité céleste, la piété attristée des solitaires. Mais d'autres, plus actifs et nés pour la lutte, ne consentaient pas à se réfugier dans ce port du silence. Au contraire, du sein de l'oppression, dans

1. S. Ephrem. *Select. works*, Oxford, 1847, p. 110, 111.

le désespoir apparent de toute force humaine, le jour de parler, et de parler haut, leur paraissait venu. Devant le triomphe de l'impiété, l'habile modérateur des partis, l'homme d'État de l'Église, dont le zèle s'était longtemps contenu dans les règles d'une sainte prudence, n'ayant plus rien à ménager, laissait enfin échapper tous les élans de son âme.

« Il est temps de parler, écrivait Hilaire; le temps de se taire est passé. Attendons-nous au Christ, puisque l'Antechrist a vaincu. Les mercenaires ont fui : c'est au pasteur d'élever la voix... Tout le monde m'est témoin que, depuis que je suis retenu en exil, je n'ai point quitté la confession du Christ; mais je n'ai rejeté aucun moyen acceptable et honnête de rétablir la paix... Et puisque j'ai gardé le silence jusqu'ici, et que l'amertume d'une injure encore récente ne me l'a point fait rompre, on comprendra que si je parle aujourd'hui avec la liberté d'un chrétien, ce n'est aucune passion humaine qui m'y pousse. Je ne parle point sans réflexion, puisque je me suis tu si longtemps. Et j'ai eu quelque mérite de modération à me taire, puisque j'ose parler aujourd'hui... Je m'adresse donc à toi, Dieu tout-puissant, créateur de toutes choses, père de notre Seigneur Jésus-Christ. Que ne m'as-tu fait naître, que n'as-tu placé ma vie dans un temps où j'aurais pu te confesser, toi et ton fils, devant les Néron et les Décius! Alors, échauffé de l'Esprit-Saint, et par la miséricorde du Seigneur Dieu Jésus-Christ, je n'aurais pas redouté la torture du che-

valet, me souvenant qu'Isaïe a été scié par le milie corps. Je n'aurais pas craint le bûcher, me rappelan les enfants hébreux ont chanté au milieu des flam La croix, le brisement des jambes, ne m'eussent effrayé, car j'aurais su que c'est de la croix que le la a passé dans le Paradis. J'aurais sondé sans crain profondeur de la mer et les tourbillons de l'Oc sachant, par l'exemple de Paul et de Jonas, que la sait épargner la vie des justes. Mais j'aurais eu le heur de combattre contre des ennemis déclarés de nom, contre des gens à qui nul n'aurait pu refus nom de persécuteurs; car ils auraient employé les plices pour me contraindre à renier ta loi... Nous au combattu, à visage découvert, contre des impies, bourreaux, des égorgeurs. Et ton peuple, averti cette persécution publique, nous aurait suivis co ses guides à la confession de ta foi.

« Mais maintenant nous combattons contre un pe cuteur déguisé, contre un ennemi caressant, co l'Antechrist Constance. Il ne nous frappe point su dos; il nous flatte sur le ventre[1]. Il ne nous damne point pour nous faire naître à la vie; il enrichit pour nous conduire à la mort. Il ne enferme point dans un cachot pour nous affranc il nous honore dans son palais pour nous asservi ne déchire point nos flancs, mais il maîtrise n

1. Non dorsa cædit, sed ventrem palpat.

cœur. Il ne tranche point notre tête par le glaive; il tue notre âme par son or : il ne nous menace point des bûchers, mais il allume secrètement le feu de l'enfer. Il ne dispute point, de crainte de perdre, mais il caresse pour régner. Il confesse le Christ pour le nier; il décrète l'unité pour empêcher la paix. Il réprime l'hérésie pour qu'il n'y ait plus de chrétiens. Il honore les prêtres pour qu'il n'y ait plus d'évêques. Il édifie les églises pour démolir la foi... Je te déclare donc, ô Constance, ce que j'aurais dit à Néron, ce que Décius et Maximien auraient entendu de mâ bouche. Tu combats contre Dieu; tu te déchaînes contre l'Église; tu persécutes les saints; tu détestes les prédicateurs du Christ; tu anéantis la religion; tu es le tyran, non des choses humaines, mais des choses divines... Oui, Néron, Décius, Maximien, votre cruauté nous a mieux servis. C'est par elle que nous avons vaincu le diable. Par vous, le sang bienheureux des martyrs a été partout répandu et recueilli; leurs ossements vénérables nous servent encore aujourd'hui de témoignages. Devant eux on voit les démons s'enfuir, les maux disparaître, les miracles s'accomplir... Mais toi, ô le plus cruel des hommes cruels, tu nous fais plus de mal, et tu nous laisses moins d'excuse... Aux malheureux qui succombent devant toi tu ne laisses pas même la ressource de montrer au souverain juge leurs corps meurtris de cicatrices, et d'excuser leur faiblesse par la nécessité. Et tu mesures les maux de la persécution, de telle sorte, que

tu ne laisses ni excuses pour ceux qui tombent, ni gloire du martyre pour ceux qui résistent[1]. »

Les prières d'Hilaire, à peine prononcées, étaient déjà reçues dans le ciel. A la place de ces amitiés couronnées qui corrompaient les sources mêmes de la vie, l'ennemi qu'il appelait de ses vœux était déjà né pour l'Église. De la poussière antique de Rome, de la cendre des Décius et des Sévère, s'était élevé un ouvrier de la colère céleste, chargé de venger et d'éprouver le peuple de Dieu, de châtier les séducteurs et de purifier les victimes.

1. S. Hil., *cont. Const.*, p. 1237-1243.

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE

DU TOME PREMIER DE LA DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

ATHANASE A ROME.

(337-345)

CHAPITRE II

TRANSFORMATION DU PAGANISME.

CHAPITRE III

LA JEUNESSE DE JULIEN.

(345-356)

CHAPITRE IV

LA PERSÉCUTION ARIENNE.

(356-360)

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE, RUE SAINT-BENOIT, 7.

ERRATA

Page 2, ligne 38. — Au lieu de : *causes*, **lisez :** *canons*.

Page 19, ligne 5. — Au lieu de : *oncle*, **lisez** *cousin*. **En plusieurs autres endroits, notamment pages 210 et 295, Julien et Gallus sont nommés les neveux et non les cousins de Constance. Le lecteur est prié de rectifier cette erreur.**

Page 108, ligne 16. — Au lieu de : *orgueil spirituel si fréquent*, **lisez :** *orgueil spirituel, tentation si fréquente*.

Page 144, dans la note, ligne 4. — Au lieu de : *Morelli*, **lisez :** *Morel*.

Page 242, ligne 19. — Au lieu de : *il* **entrait, lisez :** *entrait*.

Page 338, ligne 9. — Au lieu de : *celui-là n'est pas martyr*, **lisez :** *n'est pas seul martyr*.

Page 353, ligne 1. — Au lieu de : *qui le mirent*, **lisez :** *qui le mit*.

Page 389, ligne 3. — Au lieu de : *lui-même ; malgré*, **lisez :** *lui-même, malgré*.

Page 397, ligne 20. — Au lieu de : *de César Gallus*, **lisez :** *du César Gallus*.

L'ÉGLISE

ET

L'EMPIRE ROMAIN

AU IVe SIÈCLE

IV

PARIS

IMPRIMERIE DE J. CLAYE

RUE SAINT-BENOIT, 7.

L'ÉGLISE

ET

L'EMPIRE ROMAIN

AU IVe SIÈCLE

PAR

M. ALBERT DE BROGLIE

DEUXIÈME PARTIE

CONSTANCE ET JULIEN

II



PARIS

A LA LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Ce, LIBRAIRES-ÉDITEURS

QUAI DES AUGUSTINS, 35

1859

L'ÉGLISE ET L'EMPIRE

AU IVe SIÈCLE

CONSTANCE ET JULIEN

CHAPITRE V

JULIEN EN GAULE

SOMMAIRE.

État de la Gaule et conduite de Julien dans cette province, pend
religieuses de l'Orient. — Invasions fréquentes des Germains
à 360. — Leurs causes. — Formation de l'empire des Goths,
tribus nomades sur l'ouest de la Germanie. — Inquiétude
Gaulois. — Leur joie à l'arrivée de Julien. — Son entrée à Vien
le métier de soldat pendant l'hiver. — Il se met à la poursuite
l'entrée de l'été. — Campagne de 356. — Victoires remportée
d'Auxerre, puis à Strasbourg. — Cologne est repris. — Commer
Martin, alors soldat de l'armée de Julien. — Julien prend ses q
Sens. — Il est assiégé par les barbares. — Trahison du maîtr
Marcellus. — Il accuse Julien auprès de Constance. — Julien se
sa cause. — Marcellus est remplacé par Barbation. — Panégyriq
et d'Eusébie par Julien. — Campagne de 357. — Elle est com
et Barbation. — Barbation trahit et laisse les Alamans s'échap
Julien les rejoint et les bat sur le Rhin supérieur. — Les Ala
Julien l'attent et dispersent le corps d'armée de Barbation. — No
victoire de Julien à Strasbourg. — Déplaisir que Constance en
attribue le mérite. — Julien est victorieux des Francs en rent
vient prendre ses quartiers d'hiver à Lutèce. — Situation de cette
Julien y mène. — Son gouvernement. — Ses démêlés avec le p
Florentius. — Son amitié avec Salluste. — Discours sur le dépa
Campagne de 358. — Les Alamans sont vaincus, et la frontière pa
— L'année 359 est paisible, et Julien achève de consolider la séc
— Constance mande subitement auprès de lui, sans prévenir Julie
troupes de Gaule. — Motifs de cet ordre : jalousie de Con
barras politiques et religieux : mauvais succès de la guerre de
obéit : mécontentement des légions qui doivent partir. — Julien le
à Lutèce. Dans la nuit, elles se soulèvent. — Julien est proclamé
sa résistance. — Son discours aux soldats. — Il fait proposer à C
tage du rang suprême. — Trouble de Constance. — Il refuse le
se prépare à la guerre. — Dernières campagnes contre les Ger
née 360. — Mort de l'impératrice Eusébie, et d'Hélène, femme d
tiques superstitieuses et hypocrisie de Julien. — Il marche vers
temps de 361. — Il descend le Danube, s'empare de l'Illyrie et d
— Il se déclare païen. — Cette déclaration produit peu d'effet.
sénat de Rome. — Mauvais accueil fait à cette épître. — Sa lettr
— Constance part d'Antioche pour aller à sa rencontre. — Il
meurt à Mopsucrène. — Julien est reconnu seul empereur sans co

CHAPITRE V

JULIEN EN GAULE.

(356-361).

Tandis que les discussions religieuses, réveillant chez les peuples un esprit de résistance depuis longtemps inconnu, livraient la réputation de l'empereur et la dignité impériale aux débats d'une publicité bruyante, le nom du césar qui régnait en Gaule n'était pas prononcé dans ces querelles. Non cependant que, depuis quatre ans qu'il gouvernait, il eût usé du pouvoir en souverain fainéant, et fût demeuré dans l'obscurité et dans l'inaction : chaque jour, au contraire, il avait fait un pas dans la voie de la renommée. Mais, concentrant avec soin toute son activité dans les bornes de sa province, fuyant tout contact avec le pouvoir d'un parent qu'il redoutait en le méprisant, et l'autorité d'une Église qu'il détestait intérieurement, il avait transformé la Gaule en un royaume isolé dont l'histoire, pendant ces quatre années, se détache entièrement des annales du reste du monde.

Rien n'était, au reste, plus conforme aux tendances

naturelles des peuples qu'il avait à gouverner. La Gau
après avoir d'abord très-vaillamment défendu, mais e
suite très-promptement abdiqué ses mœurs, sa lang
et ses dieux, ne conservait de son ancien esprit d'
dépendance que le goût très-prononcé d'exister p
son compte et d'être régie chez elle par un souver
qu'elle pût connaître et voir à l'œuvre. Nulle p
peut-être la civilisation romaine n'avait plus fortem
marqué son empreinte ; nulle population n'avait su
à un plus haut degré, la transformation de la conqué
mais en prenant les mœurs, elle avait voulu pren
aussi les droits des conquérants. Elle imitait Rome a
la prétention, toujours persistante et souvent exprim
de la remplacer. A la différence de l'Orient helléni
qui subissait servilement le joug de ses vainqueu
mais gardait sous leurs yeux et même leur commu
quait ses molles coutumes, la Gaule, en se dépouill
de la barbarie, n'avait perdu ni le souvenir ni l'
poir de la liberté. Au sein de chacune de ses c
florissantes, une curie, composée de citoyens ric
dont les noms, bien qu'allongés par une terminai
romaine, trahissaient leur origine celtique, présent
par la dignité de ses délibérations, l'image d'un v
table sénat. Vers le milieu du troisième siècle, au m
ment où l'anarchie et l'invasion rendaient à cha
province le soin de sa propre défense, la Gaule a
usé de l'interrègne pour porter à sa tête des soldats
sur son territoire, et créer un véritable empire gau

qui put se maintenir treize années. Elle n'avait été ni moins prompte ni moins habile à tourner à son profit la division de la dignité impériale, devenue si habituelle depuis Dioclétien. Constance Chlore, Constantin, dans sa jeunesse, n'avaient pu gagner le cœur de leur province qu'en prenant l'attitude de souverains gaulois par excellence. Julien, subissant la même influence, ou suivant la même politique, était sûr d'arriver au même succès.

Ce n'était pas tout, d'ailleurs, de gouverner la Gaule : il fallait aussi la défendre, et cette tâche suffisait amplement à l'apprentissage, même de la plus heureuse intelligence. Jamais les invasions des Barbares, fléau toujours redoutable de cette région, du reste aimée du ciel, n'avaient été plus fréquentes et n'avaient porté des coups plus terribles. La ligne du bas Rhin, qui formait, au nord et à l'occident, la limite supérieure des provinces gauloises, bornait, du côté du sud et de l'est, cette immense étendue de territoire où flottaient, comme les vagues d'une mer, les courants des tribus germaines et sarmates. Ce bassin, toujours rempli d'hommes et toujours orageux, était mal contenu par les parois artificielles que lui opposait la résistance savamment organisée de l'empire. La moindre interruption dans la continuité de la digue, le moindre affaiblissement dans sa force, ou seulement une agitation inaccoutumée des flots qu'elle contenait à peine, suffisaient pour déterminer un débordement. Une guerre civile dans

l'empire, qui dégarnissait des places fortes; un conflit entre quelques-unes des tribus barbares, qui forçait les vaincus à chercher leur salut dans l'émigration : c'étaient là les causes ordinaires d'attaques toujours renaissantes. Une invasion était la suite immédiate de toute lutte de prétendants dans le monde romain, ou de toute bataille livrée entre deux roitelets du monde barbare. Le repos des provinces limitrophes en sentait également et inévitablement le contre-coup.

Or, dans les dix dernières années que notre récit vient de parcourir, ces deux causes réunies avaient agi de concert pour troubler la prospérité et la paix des Gaules. D'une part, l'insurrection de Magnence, qui avait eu la Gaule pour point de départ et pour dernier théâtre, avait nécessairement affaibli la défense de la frontière. Magnence, en s'avançant vers l'Orient, pour accabler Constance du poids de toutes les troupes qu'il avait pu réunir, dégarnissait systématiquement, on l'a[illegible] vu, les provinces occidentales : soit que, grâce à so[illegible] origine germaine, il crût n'avoir rien à craindre sur se[illegible] derrières, soit tout simplement que son ambition pe[illegible] patriotique courût d'abord au plus pressé. On l[illegible] reprochait même d'avoir levé des recrues parmi l[illegible] tribus qui habitaient les bords du Rhin et de leur av[illegible] enseigné ainsi lui-même à franchir la borne fatale [illegible] l'empire. En revanche, quand il était revenu sur [illegible] pas, repassant les Alpes, en pleine déroute, mais m[illegible] lement pressé par Constance, ses partisans accusai[illegible]

l'empereur d'avoir déchaîné les Germains pour l'achever. Toutes ces récriminations avaient probablement un côté de vérité, et ce n'était que l'éternelle répétition du spectacle que donnaient toutes les guerres civiles. Chaque compétiteur avait pensé à son pouvoir plus qu'au salut de Rome, et acceptait, de bonne grâce, le secours que pouvait lui prêter, même sans combinaison préméditée, une diversion faite par les Barbares. Puis les rapports fréquents favorisés par Constantin entre l'empire et ses voisins, ceux qui subsistaient naturellement entre les Barbares établis sur le sol romain ou engagés dans les armées romaines et leurs anciens compatriotes : toutes ces relations suggérées par une politique chrétienne étaient sans inconvénient, tant que l'autorité impériale se maintenait dans toute sa force. Mais dès que le lien se détendait, elles favorisaient de dangereuses trahisons, comme ne l'avait que trop tristement prouvé l'étrange défection dans laquelle l'épouvante et la calomnie venaient de précipiter le malheureux général Sylvain. Et ce qu'il y avait eu de curieux dans cette circonstance, c'est que pendant qu'un général, Franc d'origine, prenait ainsi la pourpre, en présence et avec l'appui des Barbares, c'étaient aussi d'autres Barbares, les Francs Malaric et Mellobaud, qui s'étaient chargés, au nom de Constance, d'instruire sa cause et de poursuivre son châtiment [1]. Toutes ces agitations, toutes ces allées et venues, auxquelles la Gaule servait

1. Voir dans le volume précédent, p. 291-293.

nécessairement de passage, familiarisaient ses rudes voisins avec l'habitude d'envahir à leur gré, sur le moindre prétexte, le territoire sacré de l'empire.

Une révolution intérieure, survenue à l'extrémité opposée de la Germanie, ne contribuait peut-être pas moins à précipiter ces invasions. Parmi toutes les nations germaines avec qui l'empire avait à combattre, et dont les historiens latins défigurent les noms en les traduisant, une en particulier avait pris, dans ces dernières années, un développement inattendu qui fixait sur elle tous les regards. Elle le devait, suivant toute apparence, aux principes civilisateurs du christianisme que lui avaient communiqués, dès la fin du siècle précédent, des prêtres et des captifs chrétiens. Les Goths, établis de longue date au nord du Pont-Euxin, vainqueurs des Sarmates qui leur avaient disputé quelque temps les bords du Tanaïs et des Palus-Méotides; entrés, depuis un traité conclu avec Constantin, dans l'alliance régulière de l'empire, venaient de prendre, sous l'habile administration d'un de leurs rois, le vieil Hermanaric, l'assiette d'un gouvernement régulier. Hermanaric avait soumis rapidement et ses plus proches voisins et les diverses tribus de son peuple. Ses conquêtes, parties du Danub et s'avançant jusqu'à la Baltique, comprenaient u grande partie des régions que gouverne aujourd'hui sceptre des czars et de celles qui forment la confédé tion germanique. On l'appelait l'Alexandre du No A ses côtés siégeait un évêque chrétien, Ulphilas, h

lier de ce Théophile qui avait déjà figuré à Nicée, mais doué de facultés plus rares et d'une éloquence plus persuasive. Soit qu'Hermanaric eût ou non favorisé la propagation de la religion chrétienne, qu'il ne professait pas lui-même, toujours est-il que, sous la double influence et d'une autorité protectrice et d'une foi plus éclairée, le royaume des Goths sortait un peu de la barbarie. Pour la première fois, on voyait sur la rive gauche du Danube, et hors de la puissance romaine, quelque chose qui ressemblait à l'ordre d'une société policée [1].

1. Le règne d'Hermanaric chez les Goths n'est raconté que par Jornandès, et l'on sait combien les récits de cet historien doivent être admis avec défiance, surtout relativement aux origines de sa race. Cependant le règne d'Hermanaric ayant duré, suivant lui, jusqu'à la veille de l'invasion des Huns et du passage des Goths en Europe, on commence à marcher ici sur un terrain un peu plus solide. L'extrême vieillesse qu'il prête à Hermanaric au moment de cette invasion (en 375), ne permet pas de douter que ce prince gouvernât déjà et eût fait ses principales conquêtes à l'époque où nous sommes ici parvenu. L'épiscopat d'Ulphilas devait aussi avoir commencé peu auparavant, puisqu'il assistait au concile de Constantinople en 360 (Phil., II, 5. — Soc., II, 41. — Soz., VI, 37); mais il n'est pas sûr qu'il eût encore publié sa traduction de la Bible, ni qu'il fût encore entré dans l'hérésie arienne. Tous les points relatifs à l'origine, l'histoire et l'état social des diverses tribus barbares avant la conquête ont été en tous temps l'objet de nombreuses spéculations, et, de nos jours, ont donné lieu à des travaux approfondis que les bornes de notre sujet ne nous permettent pas d'analyser ici. L'intérêt que ces recherches présentent est grand pour ceux qui écrivent l'histoire des peuples modernes, la plupart sortis des tribus germaniques : il n'est qu'accessoire pour le sujet que nous traitons, qui s'arrête à la chute de l'empire. Nous indiquerons parmi les meilleurs travaux à consulter sur ce point : Ozanam, *Les Germains avant le christianisme*, chap. 1er, et *La civilisation chrétienne chez les Francs*, chap. 1 et 2 ; l'historien italien Troja, *Storia d'Italia del medio evo*, vol. I, l. XII, XIII, XIV ; et relativement aux Goths en particulier, *Histoire de Théodoric le Grand*, par le marquis du Roure, vol. I, chap. 1 et 2.

La conséquence naturelle de cette pression régulière qui se faisait sentir à l'une des extrémités du continent germanique était de refouler vers l'autre toutes les tribus nomades qui ne consentaient point à la subir. Quades, Vandales, Boiens, Marcomans, Burgondes, toutes ces populations échelonnées le long des barrières romaines, trouvant leurs mouvements gênés à l'Orient par la présence d'un obstacle inaccoutumé, refluaient vers l'Occident, se poussant l'une l'autre, comme les colonnes d'un liquide. C'était la frontière du Rhin qui supportait le dernier contre-coup de cette longue agitation, et l'extrême limite de cette frontière se trouvait occupée par une confédération plus hardie, plus entreprenante qu'aucune autre, celle-là même dont les soldats romains, déjà un siècle auparavant, célébraient la puissance dans ce chant fameux : « Nous avons tué mille Francs : un milliard de Perses ne sauraient nous effrayer. » Les Francs étaient le nom générique d'une énergique association de plusieurs peuples établis entre le Rhin, le Mein et le Weser. C'étaient donc eux qui subissaient toute la force accumulée du mouvement dont l'extension de la puissance des Goths était l'origine, et le poids de cette impulsion les aurait poussés, malgré eux, sur les plaines de Gaule, quand même leur courage et leur convoitise, toujours en éveil, n'auraient pas trouvé dans ces riches provinces l'appât le plus séduisant [1].

1. Nous suivons ici, pour déterminer l'établissement géographique

Aussi, dès la fin de l'année 355, la destruction de quarante villes ruinées en peu de mois et le siége mis devant l'importante forteresse de Cologne n'avaient pas permis aux Gaulois de méconnaître qu'ils devaient s'attendre, de la part de leurs voisins barbares, à un redoublement de fureur. Leur effroi avait été d'autant plus grand que, depuis la mort de Silvain, les légions étaient fort débandées, et que la Gaule semblait oubliée par l'empereur. Mais quand ils apprirent qu'un prince impérial arrivait pour les commander, le soulagement fut général, et de toutes parts on s'apprêta à le recevoir avec allégresse. Julien mit le pied sur le territoire des Gaules dès les premiers jours de l'année 356, et c'est jusqu'à cette date que, pour ne pas interrompre la suite des faits, notre récit doit maintenant rétrograder.

La première ville gauloise où le nouveau césar fit son entrée fut celle de Vienne sur le Rhône. Il paraissait triste et soucieux, et son petit corps d'armée, composé en tout de trois cent soixante soldats, était livré au plus profond abattement. Sur la route, en effet, et même avant qu'on eût franchi les Alpes, une déplorable nouvelle avait circulé dans les rangs. Cologne était pris, et la tête de pont du Rhin ainsi livrée à la puissance des Barbares. Le jeune prince s'étonnait que

des Francs avant la conquête, l'opinion généralement adoptée et discutée dans M. Guizot, *Second essai sur l'histoire de France*. Elle s'appuie principalement, comme on sait, sur une indication de la carte de Peutinger. Elle est, du reste, parfaitement en conformité avec les mouvements que les historiens prêtent aux Francs pendant cette époque.

Constance, informé de ce désastre avant leur séparation, lui en eût fait un secret. L'esprit toujours assiégé de méfiances, il voyait dans ce silence une preuve nouvelle que, sous prétexte de le couronner, on ne voulait, en réalité, que le faire battre et tuer dans une partie désespérée. Pourtant, la joie qui éclatait partout sur son passage, l'empressement des populations, les fêtes et les arcs de triomphe préparés en tous lieux, ne tardèrent pas à dissiper un peu sa mélancolie. Deux faits de bon augure vinrent aussi rassurer son esprit superstitieux. Le temps, très-brumeux en Italie, s'adoucit et s'éclaircit subitement de l'autre côté des Alpes, malgré l'époque avancée de la saison; et le jour de l'entrée du cortége impérial dans Vienne, le soleil se montra brillant à l'horizon, comme par une belle matinée de printemps. Dans la première rue où Julien passa, une couronne de feuillage, suspendue à une fenêtre, se détacha et vint se poser d'elle-même sur sa tête, aux acclamations de la foule. On raconte aussi qu'une vieille femme aveugle, entendant ce bruit, demanda ce qui se passait « C'est, lui dit-on, le césar Julien qui fait son entrée. — Ah! reprit-elle, c'est donc celui-là qui rétablira le cul des dieux[1]. »

L'aspect des choses, en réalité, n'était pas riant, et n'y avait pas de temps à perdre en fêtes. La moitié de Gaule était ravagée, et les Franks, ne trouvant aucu

1. Amm. Marc., xv, 8. — Liban., *Or.* 10, p. 270; 9, p. 237. Soc., III, 1.

résistance devant eux, s'étaient avancés jusque dans les plaines de Bourgogne. Julien n'amenait pas de troupes avec lui, et celles qu'il trouvait en Gaule étaient livrées à l'indiscipline. On lui avait enjoint de ne rien faire sans l'avis des généraux qui les commandaient. Mais malgré son ignorance complète de l'art de la guerre, il ne lui fallut pas longtemps pour s'apercevoir que tous ces seconds qu'on lui donnait pour maîtres étaient des hommes incapables, qui ne se souciaient nullement de marcher au péril et qui avaient pour instructions secrètes de le tenir sévèrement en bride. Ils le traitaient sans beaucoup de considération, comme un apprenti tout fraîchement sorti des écoles, et ne cherchaient qu'à l'endormir dans une fausse sécurité. Julien sentit donc, sans le dire, qu'il n'avait de conseil à prendre que de lui-même. Par bonheur, il avait l'hiver devant lui avant de devoir se mettre en campagne. Ce fut un temps de constantes études et d'infatigables exercices, la nuit dans les livres, le jour dans les camps. A la surprise universelle, et au grand déplaisir de ses surveillants, son ardeur suffit à tout. Les recherches savantes de l'écolier servirent à guider et à éclairer l'activité passionnée du nouveau général. Sa bonne grâce et son désir d'apprendre eurent bientôt séduit tout le monde. Il était le premier à rire de son inexpérience dans toutes les parties matérielles et pour ainsi dire mécaniques de son métier. Quand il lui fallait, par exemple, comme une simple recrue, apprendre à marcher au pas au son

d'un instrument qui marquait la cadence : « J'a
disait-il en riant, d'un bœuf qui porterait le l
Puis il ajoutait de bonne humeur : « Voyez, Plat
que l'on fait d'un philosophe! »

Une si noble ardeur ne tarda pas à toucher m
cœur dur de quelques-uns des fonctionnaires qu
avait donnés pour tuteurs. Des chambellans, d
ciers, deux entre autres nommés Euthérius et Sa
se mirent rapidement en bonne intelligence avec
trésorier Ursule, qui avait ordre de lui donne
d'argent pour empêcher qu'il ne s'attachât les t
par des largesses, voyant son zèle pour le bien
lui ouvrit en secret tous les crédits qu'il put dé
Aidé de ces appuis et surtout de son génie natu
six mois, lui qui ne savait auparavant de quoi se
posait une légion, il eut réformé et rééquipé une
de l'armée, et plein d'un feu qui se commu
autour de lui, il sollicitait déjà humblement de
stance la permission d'aller montrer à l'ennemi l'
de l'empereur [3].

Les premiers jours de juin le virent en ef
marche vers la ville d'Autun, devant laquel

1. Clitellæ bovi impositæ sunt : nostrum non est onus. (Amm. xvi, 5) — Il s'agissait de danser la *Pyrrhique*, sorte de dan sous les armes, qu'on enseignait au soldat pour lui apprendr ter légèrement l'armure et à marcher avec grâce et régularit note de Valois sur Ammien Marcellin, xvi, 5, et Lebeau, *Mém l'Académie des inscriptions*, t. xxxv, p. 262.)

2. Amm. Marc., xxii, 3.

3. Liban., *Or.* 10, p. 271. — Jul., *ad Athen*, p. 510. — Soz., — Amm. Marc., xvi, 2.

Barbares avaient mis le siége. Quand il y arriva, le 24 de ce mois, les Barbares avaient disparu et la ville était libre. Le seul bruit de son approche, en effet, avait rendu le courage aux vétérans qui défendaient la cité, et plusieurs sorties heureuses avaient fait reculer les troupes assiégeantes qui s'éloignaient par la route d'Auxerre. Julien n'hésita pas à se mettre à leur poursuite. Deux routes pouvaient être suivies pour les atteindre: la grande voie romaine qui passait par Sidoleucum et Cora (Saulieu et Vermanton, le long de l'Yonne), et un chemin de traverse qui coupait au plus court en s'enfonçant dans les bois. Julien choisit sans balancer la voie la plus rapide et la plus périlleuse. Accompagné de deux corps de cavalerie et d'infanterie légère, il traversa la forêt et se trouva à Auxerre au moment où l'ennemi sortait de cette ville pour se diriger sur Troyes (Tricassini). Après quelques instants de repos, la poursuite fut reprise. Entre Troyes et Auxerre on atteignit enfin les Barbares, et Julien s'en vit même comme environné de toutes parts. Un combat engagé dans un lieu habilement choisi lui permit de frapper un grand coup sur une de leurs bandes isolées, qu'il fit captive presque tout entière. Le reste de la troupe, très-effrayé, continua son mouvement rétrograde, et Julien, ne se souciant pas de commettre son petit corps d'armée avec une foule désordonnée, laissa à dessein les fugitifs s'échapper. Tous ces mouvements avaient été accomplis pourtant avec tant de célérité, que quand

il arriva aux portes de Troyes, les gens de la ville, distinguant mal la masse d'hommes qui s'avançait, ne pouvaient croire que ce fussent les troupes romaines et hésitaient à ouvrir leurs portes [1].

L'audace qui, dans cette première attaque, lui avait réussi, faillit le perdre quelques jours après. De Troyes il se rendit à Reims pour faire sa jonction avec le gros de l'armée de Gaule qui était sous le commandement de Marcellus, successeur d'Urficin. Confiant dans cet accroissement de ses troupes, il reprit avec un nouvel élan sa poursuite; et, malgré les avertissements de son conseil, il s'engagea, pour atteindre un parti d'Alamans, dans le pays qui s'étend entre la Sarre et la Moselle, aux environs de Decempagi (aujourd'hui Dieuze). Un brouillard s'éleva autour de lui dans cette région marécageuse et l
couvrit d'une ombre si épaisse, qu'au moment où il s'
attendait le moins il se trouva complétement tourn é
par les Barbares, qui attaquaient déjà son arrière-gard
Deux légions eussent été ainsi entièrement détruites s
au bruit de la mêlée, un corps d'auxiliaires, probab
ment germains, ne fût accouru et ne les eût dégagé
Cet accident acheva l'éducation militaire de Julien.
était audacieux, il devint prudent; il cherchait le co
bat, il apprit à craindre les embûches. S'avançant d

1. Amm. Marc., xvi, 2. — Le chemin suivi par Julien entre A
et Auxerre n'est indiqué que par ces mots inachevés : Per arbor...
ne sait comment interpréter. (Voir le commentaire sur Ammie
Henri Valois, dans l'excellente édition de Wagner, Leipzig, 18
t. ii, p. 178; et *Orbis antiquus ex tabula itineraria*, t. i, p. 103.)

lors avec plus de circonspection, mais non avec moins de courage, en peu de mois il eut poussé devant lui les Barbares jusqu'à Strasbourg ; et de là, descendant le cours du Rhin, il put rétablir successivement la puissance romaine à Coblentz, puis enfin à Cologne. Une seule bataille, livrée dans une plaine d'Alsace, décida la fortune. Un des rois francs demanda la paix; les fortifications de Cologne furent réparées; puis Julien n'osant ni se fier à ces traités, ni passer l'hiver sur une frontière encore si dégarnie de troupes, eut le temps de traverser de nouveau la moitié de la Gaule et de venir dans un lieu plus sûr, aux environs de Sens, non pas jouir de ses victoires, mais en préparer de nouvelles [1].

Pendant les derniers jours de cette heureuse campagne, un incident assez singulier fit le sujet des conversations de l'armée. On distribuait un matin aux soldats, sous les yeux du césar lui-même, la solde extraordinaire de campagne, et chacun venait à l'appel pour la recevoir. On appela à son tour Martin, fils de vétéran, et à ce nom on vit sortir des rangs un tout jeune homme, de bonne mine, qui, au lieu de s'approcher du payeur, marcha droit au prince et lui dit : « César, jusqu'aujourd'hui j'ai servi pour vous : souffrez que désormais je serve Dieu. Que celui qui veut porter les armes prenne votre solde : pour moi, je ne veux plus être soldat que du Christ, et les combats ne me sont plus permis. » A cette demande inattendue,

1. Amm. Marc., *loc. cit.* — Liban., *Or.* 10, p. 271, 272.

suivie de cette profession de foi qui ne lui plaisait guère, Julien fronça les sourcils, d'assez mauvaise humeur : « Quel est le lâche, dit-il, qui veut se retirer la veille d'un combat ? » — « Si l'on prend ma foi pour de la peur, reprit le jeune cavalier sans se troubler, qu'on me mette demain sans armes devant les rangs, et au nom du Seigneur Jésus, et avec le signe de la croix pour toute défense, je saurai traverser les bataillons ennemis. » Soit qu'il voulût ou non accepter l'épreuve, Julien fit toujours, en attendant, mettre l'importun pétitionnaire aux arrêts. Puis le hasard fit qu'il n'y eut plus de combat, les Barbares ayant demandé la paix dès le lendemain. Alors, si Julien voulut examiner les états de service du jeune homme, il put apprendre qu'il était originaire de Pannonie ; qu'on l'avait enrôlé de force cinq ans auparavant, à peine âgé de seize ans, en vertu de la loi qui obligeait les fils de vétérans à embrasser la carrière de leurs pères. On ne parlait dans la légion que de son inépuisable charité ; ses camarades l'aimaient vivement ; il distribuait aux pauvres ce qui ne lui était pas strictement nécessaire pour subsister, et ce nécessaire était peu de chose, car sous l'uniforme il vivait avec l'austérité d'un moine. On racontait de lui, entre autres choses, un trait touchant. Un jour, par un grand froid, il avait rencontré sur sa route un pauvre à moitié nu : lui-même était fort mal couvert, ne portant d'autre vêtement que le simple manteau militaire ; et n'ayant d'ailleurs nul argent sur lui, il n'avait rien imaginé de

mieux que de partager son manteau par la moitié avec son épée, et d'en donner une partie au mendiant. Puis il était rentré au camp dans cet accoutrement bizarre, au milieu des plaisanteries de ses camarades. Mais, ajoutaient les soldats chrétiens, dans la nuit, le Christ lui était apparu couvert du lambeau qu'il avait donné au pauvre, en disant : « C'est Martin qui m'a vêtu de la sorte. » Depuis lors il n'avait plus songé qu'à quitter le camp pour se rendre auprès de l'évêque Hilaire de Poitiers, dont la renommée croissante l'attirait. Rien de tout cela, sans doute, ne touchait beaucoup Julien; mais Martin était dans son droit, son temps de service était fini. On le laissa partir sans autre observation, et bientôt personne n'y pensa plus[1].

Malgré l'enthousiasme qu'excitaient dans l'armée des succès inattendus, personne mieux que le jeune césar ne sentait combien ils étaient incomplets. « Les affaires allaient mal la première année », écrivait-il lui-même plus tard : il avait raison. Les Barbares n'étaient nullement découragés. Des transfuges partis probablement des rangs des troupes auxiliaires, les informaient régulièrement de tout ce qui se passait dans le camp romain. Ils apprirent ainsi que, pour subvenir à la subsistance de l'armée sans trop fouler des populations déjà épuisées par l'invasion, Julien avait disséminé ses troupes à d'assez grandes distances autour de Sens. Ils surent

1. Sulp. Sev., *Vita B. Mart.*, I, 5.

même en particulier que les deux corps qui portaient les noms de *Scutarii* et de *Gentiles*, les meilleurs probablement dont Julien pût disposer, n'étaient point avec lui en garnison dans la ville. Profitant de cet avertissement, ils prirent subitement les armes au milieu de l'hiver, et on les vit arriver devant Sens, au moment qu'on s'y attendait le moins. A peine eut-on le temps de fermer les portes et de mettre les murailles en défense. Julien, surpris, ne perdit pas pourtant courage : il ne s'agissait, après tout, que de tenir quelques jours, car on ne pouvait douter que le maître de la cavalerie, Marcellus, campé à peu de distance, n'accourût à la première nouvelle du péril d'une personne impériale. Fortifiant le mieux qu'il put la muraille intérieure, Julien mit sa petite troupe en défense sur le rempart, et en prit lui-même le commandement. Plusieurs nuits, plusieurs jours s'écoulèrent dans une attente infructueuse. Marcellus n'arrivait pas. La troupe tombait de fatigu[illegible] et de sommeil ; Julien se promenait sur le rempa[illegible] avec rage, et regardait en grinçant des dents la plain[illegible], très-irrité de ne voir rien paraître. Aucun retard ne p[illegible] pourtant le déterminer à céder la place, et trente jours [illegible] passèrent ainsi, au bout desquels les Barbares, fatig[illegible] eux-mêmes, et ne trouvant plus de quoi se nourr[illegible], s'en allèrent comme ils étaient venus [1].

C'était alors à Marcellus d'expliquer sa coupa[illegible] inaction. Julien le cita à comparaître ; mais l'o[illegible]

1. Ces faits doivent s'être passés dans l'hiver de 356 à 357.

nsolent, au lieu de se conformer à cet ordre, prit
droit, sans autre explication, la route de Milan,
içant qu'il allait rendre ses comptes à Constance. Il
t pas embarrassé, en effet, pour trouver de quoi
ir, dit Ammien Marcellin, ces oreilles toujours
tes à la délation. Arrivé au séjour de l'auguste,
llus demanda à être introduit dans le consistoire
et là se mit à dénoncer avec une grande chaleur
ar de Gaule comme se livrant à des manœuvres
ites pour gagner la confiance des troupes et les
rner de leur devoir. « Ses ailes croissent, disait-il,
ivant sur le visage de Constance l'effet de ses insi-
ons, et il ne tardera pas à prendre son vol plus
encore. » Il en était là, quand on annonça qu'un
é de Julien demandait à son tour à être admis. Il
it pas moyen de fermer la porte à la défense après
r ouverte à l'accusation.

en, en effet, avait envoyé, à la suite de Marcellus,
puté chargé de justifier sa conduite, et il avait
ioix pour cette mission d'un des eunuques mis
s de lui en qualité de chambellans, et chez
avait démêlé un esprit et un cœur supérieurs à
idition. C'était un Arménien du nom d'Euthérius,
d'origine, mais que le sort de la guerre avait
dès son enfance en captivité. Bien qu'il fît partie
cortége imposé où Julien ne voyait que des espions,
ice et lui s'étaient promptement liés par une sym-
de goûts littéraires. Euthérius avait l'esprit cul-

tivé, et Julien avait trouvé du charme à reprendre avec lui ses lectures favorites. Peu à peu, touché de ses bons procédés, il s'était laissé aller à épancher dans le sein de ce confident inattendu les peines qu'il devait cacher à son entourage suspect. En retour, le chambellan lui donnait ses conseils et corrigeait même assez hardiment en lui ce qui pouvait rester encore de la mollesse des habitudes asiatiques. Cet excellent ami s'acquitta dignement de sa mission : mis face à face avec Marcellus, il raconta, preuves en main, comment l'agent infidèle avait compromis par sa défection le sort de la domination romaine en Gaule. Sa défense énergique trouva un auxiliaire dans l'appui d'Eusébie, qui gardait toujours pour son jeune parent une tendre prédilection. Sous l'influence de cette douce voix, Constance fit taire, au moins en apparence, sa jalousie naissante, et Marcellus fut banni et remplacé. La cavalerie fut confiée à Sévère, et l'infanterie renforcée de vingt-cinq mille hommes sous le commandement d'un général du nom de Barbation. Si ce Barbation était le même officier qui avait arrêté autrefois Gallus en Istrie, c'était un étrange serviteur qu'on donnait au frère même de ce malheureux prince[1].

Satisfait cependant de ce résultat qui lui fut connu probablement dans l'hiver de 357, avant qu'il pût reprendre le cours de ses opérations militaires, Julien en

1. Amm. Marc., XVI, 7. — Liban., *Or.* 10, p. 272. — Zos., III, [illegible] — Voir aussi dans le volume précédent, p. 247-248.

témoigna sa reconnaissance à l'empereur, et, avec plus de vivacité encore et de sincérité, à l'impératrice. C'était le moment où Constance se disposait à ce voyage de Rome, dont nous avons raconté tout au long les ridicules incidents. De toutes parts, on se le rappelle, les sénats des grandes cités envoyaient leurs députations pour assister à l'entrée de l'empereur dans la ville éternelle, et lui offrir leurs hommages[1]. Partout les écrivains étaient à l'œuvre: dans tous les ateliers de rhétorique on fabriquait des panégyriques. Julien, aussi dissimulé qu'ardent et habitué dès l'enfance au mensonge par l'oppression, quitta aussitôt l'épée pour la plume, et se mit à l'ouvrage comme les autres; appelant à son aide tous ses souvenirs classiques, feuilletant de nouveau son Virgile et son Homère qui ne le quittaient pas dans ses campagnes, il tira de sa veine deux morceaux de déclamation verbeuse, où il compare Constance à tous les héros de l'Iliade, et Eusébie à Andromaque et Pénélope. Nous avons encore ces deux pièces curieuses, composées, avec beaucoup d'art, d'après toutes les traditions de l'école. Le texte en a pu être un peu retouché par l'auteur, à une époque postérieure, car l'invocation aux dieux du paganisme y dépasse vraiment la mesure de ce que la fiction poétique[2] pouvait permettre sous un empereur

1. Voir le volume précédent, p. 371 et suiv.

2. Le ton général de ce discours est païen et philosophique : il n'y a pas un mot qui indique une croyance chrétienne. Dans un endroit même, l'auteur se sert à plusieurs reprises du mot « les Dieux » (*Or.* 2, p. 159). Cette singularité a justement étonné les éditeurs. Comment

chrétien. Mais l'esprit général n'a pu être altéré. C'est une suite de citations classiques, entrecoupées d'aphorismes philosophiques, tout empreints des souvenirs de Platon et des interprétations de l'école d'Alexandrie. Libanius n'eût fait ni mieux, ni même aussi bien ; mais en fait de basses flatteries, l'élève ne reste pas non plus au-dessous du maître. Constance a la valeur d'Ajax, mais n'a pas sa violence ; il n'a pas fui, comme Hector, devant Achille ; son éloquence est plus heureuse que celle de Nestor et d'Ulysse, car elle a apaisé une guerre civile, et les orateurs grecs n'ont pu empêcher leurs princes de se quereller. Suivent les récits obligés des exploits de Nisibe et de Murse, et le moindre mot ne fait pas soupçonner que Constance était absent à la première de ces affaires, et se cachait à la seconde. Vient enfin un tableau d'un bon prince, d'un prince coura-

Constance pouvait-il se laisser dire par son subordonné, qu'il était un serviteur des Dieux (οὐκ ὀλίγωρος θεραπείας θεῶν), et cela l'année même où il rédigeait des lois contre le paganisme et où il faisait enlever la statue de la Victoire du sénat ? — Les commentateurs Spanheim, Péta- et plus récemment M. Desjardins, inclinent à penser que Julien retouc ce discours plus tard, pour le faire figurer dans ses œuvres. Mais ce conjecture elle-même n'est pas sans difficulté. Comment croire q Julien, une fois empereur, c'est-à-dire quand il ne se gênait pas p accabler d'invectives la mémoire de son prédécesseur, ait pris pla à retoucher un panégyrique qui devait lui rappeler des temps d'hu liation et de bassesse ? — Nous avouons n'avoir pas de réponse satis sante à cette question. Peut-être cependant, dans l'habitude des éco l'éloge du souverain régnant était-il une chose tellement de style, affaire tellement de convention, que Julien n'éprouvait vis-à-vis de conseillers habituels, les rhéteurs, accoutumés à ce genre d'exerc et en connaissant les conditions, aucun embarras de l'excès de flat auquel il était descendu.

:eux dans l'adversité et clément dans la victoire, et :onstance est encore prié de se reconnaître dans ce ableau si ressemblant[1].

Un accent plus vrai se fait entendre dans l'éloge d'Euébie. Il y a de la grâce et du sentiment dans ce début. « Je m'étonnerais, en vérité, si nous, qui louons si volontiers les hommes de bien, nous regardions comme indignes de louanges les vertus des femmes, qui ne sont pas moindres que celles des hommes. Nous voulons qu'une femme soit chaste, prudente, juste pour tous, courageuse dans le danger, magnanime, libérale. Nous exigeons d'elle, en un mot, toutes les vertus, et nous la privons de toute louange, comme si nous craignions de paraître flatteurs. Mais Homère n'a pas rougi de louer Pénélope et l'épouse d'Alcinoüs... Nous ne rougissons as de recevoir d'une femme un bienfait. Hésiteronsous à lui en rendre grâce? Et si l'on dit qu'il est ridiule d'attendre quelque chose d'une femme, trouveronsous donc que le sage Ulysse a manqué de courage, orsqu'il est venu supplier la vierge royale qui jouait avec es compagnes sur le rivage de la mer[2]? »

L'auteur s'attendrit tout à fait lorsqu'il vient à raconter l'inépuisable charité d'Eusébie et à vanter ses bontés pour lui-même. Il ne s'abandonne pourtant pas complétement à son émotion, car l'allusion aux malheurs qu'il a soufferts est toujours conçue dans un esprit de

1. Jul., *Or.* 3, p. 185 et suiv.
2. *Ibid.*, p. 194-195.

dissimulation prudente. « Dès mon enfance, dit-il, l'empereur s'était montré pour moi très-humain et tout à fait amical. Il m'avait arraché à des périls dont un homme, même parvenu à l'âge viril, n'aurait pu se tirer sans la protection divine. Ma famille était comme abandonnée dans un désert, quand il m'enleva de la main des puissants qui me persécutaient, et me rendit ma première fortune ; et j'aurais encore à raconter bien d'autres bontés de lui, dignes d'une grande reconnaissance. Plein du souvenir de tels bienfaits, je lui portai toujours une fidèle affection. Mais je m'aperçus un jour, je ne sais pour quelle cause, qu'il était irrité contre moi. Alors Eusébie, remarquant ces soupçons qui ne reposaient sur aucun tort de ma part, l'engagea à ne pas admettre sans examen ces fausses et injustes calomnies ; et elle ne cessa point de le supplier jusqu'à ce qu'elle eût obtenu de lui que je parusse en sa présence et qu'il m'entendît. Quand elle me vit justifié, elle s'en réjouit avec moi et décida le prince à m'accorder une escorte sûre pour me ramener dans mon pays. Puis, la suite de mon mauvais sort, ou quelque autre accident, ayant empêché mon départ, elle me fit envoyer vers la Grèce..., sachant que je trouvais tout mon plaisir dans l'étude, et que ce lieu était favorable à l'éducation de l'esprit. Quelles grâces n'ai-je point rendues alors, d'abord à l'empereur, puis à elle[1], parce qu'ils avaient accordé, l'un et l'autre, à mon

1. Jul., *Or.* 3, p. 219 et suiv.

if désir le bonheur de voir ma véritable patrie? » A ce
ıot de Grèce, en effet, toute l'imagination de l'écolier
; réveille. « La Grèce, dit-il par une gracieuse com-
araison, est pour la philosophie ce que le Nil est pour
Égypte. C'est un réservoir d'eaux vives que le soleil
e peut tarir. » Suit le récit de son élévation à l'empire,
e sa surprise, de ses craintes, de son agitation, à la
eille d'un si grand changement dans son existence.
« Songeant à ces choses nuit et jour, continue-t-il, j'er-
ais triste et sombre. Mais d'abord le noble et divin em-
pereur, m'honorant par ses actes et ses paroles, m'en-
leva une part de mon souci. Puis il m'ordonna d'aller
aluer l'impératrice : grand encouragement pour moi,
et grand témoignage de sa confiance. Lorsque je parus
n présence d'Eusébie, il me sembla que j'entrais dans un
nctuaire et que je contemplais la statue de la Chasteté.
e respect saisit mon âme et mes yeux restèrent fixés
ers la terre. Mais elle : «Rassure-toi, me dit-elle; tu as
éjà reçu quelque chose de nous; tu recevras le reste
e Dieu, pourvu que tu sois fidèle et juste envers nous. »
lle n'en dit pas davantage, se servant de peu de paro-
s, quoiqu'elle sache faire des discours qui ne le céde-
aient point à ceux des meilleurs orateurs. Après cette
ntrevue, je restai frappé de surprise, comme si la Sa-
gesse elle-même venait de me parler. Le son harmonieux
le sa voix retentissait encore à mes oreilles. Voulez-vous
que je vous dise ce qu'elle fit ensuite, et que je vous ra-
conte en détail tous ses bienfaits?... combien de mes

amis éprouvèrent sa bonté, et l'alliance qu'elle m'a fait contracter avec l'empereur? Peut-être voulez-vous aussi que je vous énumère ses riches présents et, comme dit Homère :

« Sept trépieds qui n'ont point vu le feu, deux fois cent talents d'or et vingt aiguières.

« Mais je n'ai point de temps pour raconter de pareilles choses. Peut-être cependant faut-il que je vous parle d'un présent qui m'a comblé de joie plus que tout autre. Ce sont les livres des philosophes, des meilleurs historiens, des rhéteurs, des poëtes, qu'elle m'a donnés, sachant que j'avais apporté peu de volumes avec moi, parce que j'avais le désir et l'espérance de retourner bientôt dans ma maison; et le nombre de ceux qu'elle m'a remis est si grand qu'il satisfait même mon insatiable soif de telles lectures. Grâce à elle, la Gaule, la Germanie, sont devenues pour moi comme un musée de livres grecs; et toutes les fois que j'ai quelque loisir, je saisis ce don précieux, et je ne puis oublier de qui je le tiens. Toutes les fois même que je pars en expédition, un [illegible] ces livres me suit, comme un compagnon de guerre[1]. »

L'empereur, comme on le voit, n'avait point à se troubler de ces éloges donnés à l'impératrice, dans lesquels on lui faisait si généreusement sa part. Une seule personne aurait pu se plaindre ; c'était la pauvre Hélène, si froidement mentionnée par Julien au nombre des bienfaits de sa protectrice, et qu'il pa-

1. Jul., *ibid.*, p. 228 et suiv.

aissait mettre, dans sa reconnaissance et ses prédilec-
ons, si loin derrière sa bibliothèque. On dirait qu'en
rononçant seulement son nom, l'orateur craindrait
'émouvoir la jalousie de sa noble souveraine. Ce fut
ourtant cette princesse si dédaignée qui dut, suivant
oute apparence, être chargée de porter à la cour les
eux morceaux d'éloquence. Car elle fit partie, comme
n l'a vu, du cortége qui accompagna Constance à Rome.
Elle venait de mettre au jour un fils mort dès sa
naissance, et relevait à peine de cette couche malheu-
reuse. On disait dans l'armée que la sage-femme qui
'avait délivrée avait fait périr son enfant par ordre
upérieur. Plus tard, lorsqu'elle revint, on répandit
ussi le bruit qu'Eusébie, stérile elle-même, et jalouse
e sa cousine peut-être encore à un autre titre, lui avait
it prendre un breuvage qui devait l'empêcher de con-
voir de nouveau. Ammien Marcellin, avec la naïve
moralité d'un païen, rapporte même le fait comme
éré, sans qu'il paraisse croire diminuer en rien par là
haute estime qu'il professe pour les vertus d'Eusébie.
est certain que, quel qu'en soit le motif, et peut-être
iquement par l'effet des froideurs de son époux,
lène n'eut point d'autre fruit de cette union si peu
ndre[1].

Une des deux pièces que nous venons de citer se ter-
ine brusquement par ces paroles brèves : « Mais le
nps manque pour pousser plus loin le culte des

[1] Amm. Marc., xvi, 10.

Muses; il faut maintenant retourner à mon ouvrage[1]. »

En effet la saison du loisir et des Muses s'écoulait, celle des armes était venue. Maître maintenant de deux armées, Julien avait conçu pour les employer une combinaison de manœuvres dont il se promettait le plus heureux succès. Les Francs étant momentanément réduits par la prise de Cologne et la défense du Rhin supérieur, c'était contre les bandes alamanes, refoulées dans les Alpes helvétiennes et rhétiques, que l'effort principal devait porter. D'après le plan de Julien, le général Barbation arrivant d'Italie devait s'avancer dans ces régions montagneuses en suivant le Rhin qui en sort, jusqu'au pays des Rauraques (le canton de Bâle). Julien, de son côté, à la tête de son corps d'armée, devait remonter le Rhône jusqu'au lac Léman. Les Barbares se trouvaient ainsi enserrés de toutes parts, coupés de la Germanie et obligés, pour échapper à cette tenaille (comme parle Ammien Marcellin), de livrer bataille, soit à l'une, soit à l'autre des deux armées romaines[2].

L'effet répondit d'abord aux espérances de Julien. Il rencontra l'avant-garde barbare dans les plaines de la Saône et sur le territoire de Lyon, qu'elle était en train de ravager. Devant l'apparition des aigles romaines, les Barbares reculèrent à l'instant et rentrèrent dans l'Helvétie, non sans éprouver de grandes pertes sur les routes

1. Jul., *Or.* 2, p. 189.
2. Amm. Marc., xvi, 11.

où Julien avait disposé de toutes parts des embuscades pour les accabler. Ils se trouvaient ainsi chassés du côté où Barbation devait les attendre; et, pour être plus sûr de les faire tomber dans les mains de ce général, Julien envoya sur leurs derrières un corps de cavalerie commandé par Bainobaude et Valentinien, tous deux tribuns, et le dernier destiné plus tard à une grande fortune. Ils avaient ordre de presser l'ennemi, l'épée dans les reins. Mais, au milieu de leur course, les deux officiers se trouvèrent arrêtés subitement par un tribun du corps des *Scutaires*, appartenant à l'armée de Barbation, qui vint leur interdire de passer outre, attendu que les Barbares étaient déjà hors de portée. En effet, bien que très-fortement posté sur le Rhin, où il avait établi un pont de bateaux, Barbation, par une négligence affectée, avait laissé passer l'ennemi sous ses yeux, et les Barbares s'acheminaient tout à leur aise vers la Germanie, en suivant les deux rives du fleuve [1].

Victime une seconde fois de la trahison, et voyant s'échapper de ses mains la proie qu'il croyait tenir, Julien ne se découragea pas. Suivant de son côté, à marches forcées, une ligne parallèle à celle des Barbares, il les atteignit dans les campagnes qui s'étendent entre le Rhin et les Vosges. Leurs masses étaient considérables; ils avaient occupé toutes les îles du fleuve. Avertis de l'approche de l'armée romaine, ils fortifiaient, par des abatis

1. Amm. Marc., *ibid.*

vages hurlements.

Pour attaquer toute cette foule qui se réfugia
les embarcations et dans les îles, Julien n'avait
navire à mettre à flot. Il envoya sur-le-champ
Barbation de rompre le pont dont il avait fait
d'usage et de mettre à sa disposition les bateaux
composaient. Par une complication plus que susp
se trouva que le feu avait pris au pont la veille, et
bateaux étaient consumés. Tout se réunissait don
perdre Julien; son audace fit tête à la fortune. Qu
mots échappés à des prisonniers lui firent suppos
grâce à l'extrême sécheresse de la saison, le fleuve
rait à la rigueur être guéable. Il donna ordre d
entrer dans l'eau un corps de troupes légères, et
quer ainsi directement l'île principale, qui servait
traite au gros de l'armée barbare. Les vélites aux
sous la conduite de Bainobaude, se risquèrent à
ture, et on vit ces braves, entrant sans sourcille
le fleuve, ayant de l'eau jusqu'aux épaules, tan
geant, tantôt marchant, monter en quelque sorte
saut de l'île. Ils firent un grand carnage sur la
prise à l'improviste, et, détachant les nacelles qui

amarrées à l'île, ils les ramenèrent au rivage, où elles purent servir à embarquer le reste de l'armée. Le massacre des Barbares culbutés dans le Rhin fut épouvantable. Une partie cependant put regagner l'autre rive et rentrer en désordre en Helvétie [1].

Ce n'était pas tout ce qu'avait rêvé Julien ; c'était un résultat pourtant dont il crut devoir momentanément se contenter. Il se retira vers un établissement militaire nommé *Tres-tabernæ* (aujourd'hui Saverne), et se mit en devoir de constituer là une place de guerre bien fortifiée et régulièrement ravitaillée, qui pût tenir tête de ce côté aux incursions de l'ennemi. Il voulait y former un approvisionnement de vingt jours de vivres, et comptait, pour remplir ses greniers, sur un convoi qu'il attendait des provinces méridionales. Le convoi n'arriva pas ; Barbation l'avait retenu au passage. Il fallut y suppléer en entrant en armes sur les terres cultivées par les Germains et en faisant main basse sur leurs moissons. L'irritation était grande dans les légions contre ces trahisons successives de Barbation, et on disait tout haut qu'il avait ordre de l'empereur d'entraîner le césar dans un piége et de l'y faire périr [2].

Mais ce fut bien pis quand on apprit que l'arrière-garde des Barbares, échappée des ondes du Rhin et re-

1. Amm. Marc., *Ibid.* — Liban., *Or.* 10, p. 272. Il y a fort peu de chose à tirer du récit emphatique et confus de Libanius. Mais les principaux traits concordent avec la narration lumineuse d'Ammien-Marcellin.

2. Amm. Marc. — Liban., *loc. cit.*

foulée en Helvétie avait rencontré l'armée de Barbation, et que ce perfide officier, joignant l'incapacité à la trahison, s'était laissé mettre en déroute par des bandes elles-mêmes vaincues et en retraite. Il avait tout perdu dans cette attaque inopinée, bagages, chevaux et gens de suite. N'osant, après un tel désastre, affronter la sévérité de Julien, il fit rentrer précipitamment ses troupes en Gaule, et, après les avoir dispersées dans leurs quartiers d'hiver, il prit, comme son prédécesseur, le chemin de Milan pour s'y justifier, suivant le mode ordinaire, en accusant son général.

Un si grand échec rendit aussitôt courage aux Barbares. Un transfuge leur fit connaître que l'armée de Julien était, par cette défection, réduite à treize mille hommes. Le moment leur parut donc favorable pour tenter un nouveau coup, et cette fois avec toutes leurs troupes rassemblées. Un de leurs rois, Chnodomaire, qui avait envahi déjà une fois la Gaule, au moment de l'usurpation de Magnence, guerrier d'une valeur éprouvée, d'une haute stature, redoutable surtout par un visage sévère que surmontaient d'épais sourcils, se rendit au quartier général des Alamans, accompagné de quatre autres princes. L'un d'entre eux, Agénarich, fils d'un frère de Chnodomaire, avait été longtemps retenu en otage dans la Gaule, où même il avait changé son nom contre la dénomination orientale de Sérapion. L'oncle et le neveu étaient des Barbares un peu dégrossis, qui mettaient de l'affectation à imiter les habitudes et

les façons d'agir des souverains civilisés. Chnodomaire prétendait même avoir eu avec Constance des rapports de puissance à puissance, et montrait des lettres scellées du seing impérial qui lui conféraient le droit de s'établir dans les provinces voisines du Rhin. Ce fut en vertu de ce titre qu'il envoya une ambassade régulière pour se plaindre des moissons enlevées sur son territoire, et sommer Julien d'avoir à s'abstenir désormais d'y mettre le pied. Pour être juste envers la mémoire de Constance, il faut ajouter que Libanius seul parle de ces lettres, et qu'Ammien Marcellin, témoin, bien informé, et peu discret sur les torts de l'empereur, n'en dit pas un mot[1].

Vrais ou faux, en tout cas, ces documents ne devaient pas même obtenir de Julien l'honneur d'un instant d'examen. Les députés barbares le trouvèrent à *Tres-taberna*, occupé à visiter les murailles qu'il faisait construire. Il les reçut avec beaucoup de hauteur, et se borna à répondre que jamais prince barbare n'ayant poussé l'insolence jusqu'à envoyer de tels messages à un empereur, il tenait leur mission pour une imposture et les faisait arrêter comme espions[2]. Puis, réunissant ses troupes dès le point du jour, et les rangeant devant lui en bataille sous la forme d'une espèce de coin dont il occupait le milieu, il leur proposa hardiment de se mettre en marche et de franchir en une journée les

1. Amm. Marc., XVI, 12. — Liban., *ibid.*, p. 269, 273.
2. Liban., *ibid.*, p. 274.

quatorze lieues gauloises ou vingt et un milles romains qui les séparaient du fleuve. Son généreux langage, le mâle accent de sa voix et le souvenir de ses victoires remplirent les soldats de confiance. Un cri d'enthousiasme s'éleva; on entendit de toutes parts le son des piques frappant sur les boucliers. « Marchons! s'écria un porte-enseigne en levant son étendard. Pars devant nous, heureux César; suis la fortune qui te guide. Enfin nous trouvons en toi la prudence et la valeur qui vont combattre pour nous. » La marche commença sur-le-champ [1].

Elle fut rapide, mais prudente. Julien ne cessait de regarder autour de lui pour s'assurer s'il ne découvrirait pas quelque embûche. En effet, sur le sommet d'une petite colline chargée de moissons, d'où le Rhin s'apercevait déjà, on découvrit trois vedettes ennemies à cheval qui prirent sur-le-champ le galop pour aller annoncer l'arrivée des Romains aux Barbares. Un piéton, ne pouvant les suivre, tomba entre les mains des Romains, qui apprirent par lui que les Barbares avaient mis trois jours et trois nuits à franchir le Rhin. Les avant-postes de ces deux armées si inégales en nombre étaient en vue; la bataille était inévitable, et chacun s'y prépara.

Julien rassembla toute sa grosse cavalerie, bardée de fer, sur sa droite, où il devait commander lui-même. La

1. Amm. Marc., *loc. cit.* : Perge, felicissime omnium Cæsar, quo te fortuna prosperior ducit. Tandem per te virtutem et consilia militare censemus.

alerie légère eut la gauche, sous le commandement Sévère : les légions formaient le centre. Chnodo-ire, pleinement informé de toutes ces dispositions, r en opposa de semblables. Il se mit lui-même à la de son aile gauche, couvert d'une riche armure, asque surmonté d'une aigrette brillante, et brandis-t un large sabre. Il était monté sur un cheval tout mant. Le Germain civilisé, Sérapion, se chargea de conduite de la droite. La cavalerie formait le gros de deux corps, mais on avait eu soin de répandre entre cavaliers quelques fantassins légèrement armés et rcés à ramper en quelque sorte, dans la poussière, de nière à pouvoir, dans les charges, se glisser sous le tre des chevaux ennemis et leur percer le flanc. Dans fossés qui bordaient la plaine, et que cachaient les issons déjà hautes, des embuscades avaient été pla-s.

ux premiers sons du clairon, Sévère se mit en mou-ent, mais il n'eut pas fait deux cents pas, qu'aper-ant l'embuscade cachée dans les fossés, il craignit s'aventurer et s'arrêta tout à coup. L'hésitation se andit dans les rangs de l'infanterie. A cette vue, ien, se détachant de la droite avec deux cents cava-s, se porta immédiatement vers le centre intimidé, parcourant les rangs, adressant à chacun des paroles ves, mais ardentes, il se mit en devoir de ranimer courages. « Voici le jour, amis, disait-il aux uns, e vous avez tant désiré : les Barbares courent d'eux-

mêmes entre vos mains. — Il faut laver notre honte, disait-il à d'autres; je n'ai consenti à être césar que pour cela. » Et, tout en parlant, il étendait son front de bataille, pour faire face à l'infanterie ennemie qui avançait[1].

Dans les rangs de cette infanterie des troubles assez vifs s'élevaient. Les Barbares n'étaient point accoutumés aux dispositions que leurs chefs avaient adoptées pour résister aux Romains en les imitant. En voyant le roi Chnodomaire parcourir les rangs de son armée, monté sur un cheval, ils crurent qu'il avait voulu se pourvoir d'un moyen de fuir à temps en cas d'échec, et de les laisser dans le péril. De tous les rangs on cria que les princes devaient mettre pied à terre, pour partager le sort des soldats. Chnodomaire ne se le fit pas dire deux fois, et sautant à bas de son cheval, donna l'exemple à tous les autres chefs. L'attaque commença alors des deux parts avec une égale fureur.

Les charges de la cavalerie alamane contre les Cataphractes (bardés de fer), furent terribles. Jamais les troupes romaines n'avaient vu de si près, et dans une si chaude mêlée, l'horrible aspect des Barbares, avec leurs crinières flottantes au vent et le feu qui sortait de leurs yeux verdâtres. Puis, au moment où les cavaliers romains levaient tous ensemble leurs boucliers pour

1. Amm. Marc., *loc. cit.* : Advenit, ô socii, justum pugnandi tempus..... En, commilitones, diu speratus præsto est dies... Hi sunt Barbari quos rabies et immodicus furor ad perniciem rerum suarum cogit accurrere.... quæ contemplans Cæsaris nomen cunctando suscepi.

former une muraille qui pût résister à la grêle des piques et des traits, plus d'un se trouva subitement jeté à terre par les coups que les piétons germains, se glissant sous des nuages de poussière, savaient porter dans le ventre des chevaux. Une surprise de ce genre coûta la vie à un des officiers principaux, et ce fut le signal d'une déroute dans l'escadron entier, qui se rejeta en désordre vers les légions qui formaient le centre de l'armée.

C'était là que Julien se trouvait encore, n'ayant pas voulu quitter ce point d'abord menacé. Se reporter en hâte sur sa droite ébranlée fut l'affaire d'un bond et d'un instant. A la vue de son étendard bien connu (c'était un dragon de pourpre, glorieusement mutilé dans les combats), les fuyards s'arrêtèrent, et les officiers, tour à tour pâlissant de crainte et rougissant de honte, se mirent en devoir de reformer les rangs. Ce temps d'arrêt vint à propos, car les ennemis, suivant le mouvement de recul de la colonne des Cataphractes, s'étaient déjà précipités sur le centre, et les légions se trouvaient ainsi pressées à la fois par les assaillants et par les fugitifs. Les corps qui soutenaient ce nouvel assaut étaient les Cornutes illyriens et les Bracates gaulois, excellentes troupes, depuis longtemps aguerries. Sans s'émouvoir, ces braves gens entonnèrent un chant national, nommé *barrit*, sorte de clameur d'abord assez basse, puis grossissant par degrés, qui commençait comme le murmure d'un vent léger, et finissait par gronder comme le mugisse-

ment des flots dans la tempête [1]. Ils formaient en même temps, en élevant leurs boucliers au-dessus de leurs têtes, la fameuse manœuvre de la tortue. La lutte acharnée qui s'engagea sur ce point dura plusieurs heures avec un succès incertain, les Germains ayant l'avantage du nombre et de la force, et les Romains leur opposant toutes les ressources de l'adresse et de l'agilité. A la fin, cependant, les légions semblaient plier, et une brèche se faisait dans les rangs. Le groupe des princes barbares crut le moment venu pour porter un dernier coup, et se lança, Chnodomaire en tête, dans la mêlée. Ils chargeaient sur le point central, qu'on nommait le camp prétorien, et où ils croyaient trouver le trésor de l'armée. Ce fut une manœuvre imprudente qui les perdit; car c'était aussi le point le mieux défendu. Ils y rencontrèrent un gros de troupes encore fraîches qui avaient peu donné dans la journée, et qui les reçurent sur la pointe de leurs épées. Cette résistance inattendue et la perte de plusieurs des leurs les poussèrent à une retraite un peu brusque, qui eut aux yeux de leurs soldats, déjà inquiets de leur fidélité, l'apparence d'une fuite. La terreur se mit dans les rangs, et en un clin d'œil toute cette puissante armée était en déroute et regagnait précipitamment les bords du Rhin. Les Romains se lancèrent à sa poursuite avec des cris de

1. Amm. Marc., *loc. cit.* : *Barritum* civere vel maximum, qui clamor ipso fervore certaminum a tenui susurro exoriens paulatimque adolescens ritu extollitur fluctuum cautibus illisorum.

triomphe, et vainqueurs et fugitifs arrivèrent ensemble sur le bord du fleuve.

L'armée romaine comptait, on l'a vu, dans ses rangs d'habiles nageurs. Ils demandèrent avec instance à Julien la permission de se mettre à l'eau pour suivre les Barbares qui fuyaient de toutes parts comme ils pouvaient, les uns à la nage, les autres assis sur leurs boucliers, d'autres enfin sur les esquifs qui avaient servi, deux jours avant, à leur passage. Julien ne consentit pas à exposer à de nouveaux périls ses troupes déjà fatiguées. Il les rangea au contraire sur la rive, et leur permit seulement d'accabler de leurs traits les fugitifs. Ce fut alors, dit Ammien Marcellin, comme au théâtre, où on a de grandes émotions sans péril[1]. On voyait le fleuve couvert de nageurs qui paraissaient, puis disparaissaient à la surface, les uns plongeant pour éviter les coups, les autres s'engloutissant pour ne plus revenir. Les flots roulaient une écume sanglante. Ce spectacle, à peine terminé, fut suivi d'un autre plus touchant. C'était l'arrivée du roi Chnodomaire, qu'on avait trouvé à peu de distance de là, renversé par son cheval dans un marais. Une nombreuse escorte, également captive, l'accompagnait; elle aurait pu s'échapper, mais elle avait voulu mourir avec son roi. Le vieux chef s'avançait, pâle, défait, la tête basse, et demandant merci.

Lorsque l'armée regagna le soir ses quartiers, tra-

1. Amm. Marc., *loc. cit.* — Et velut in quodam theatrali spectaculo..... multa licebat jam sine metu videre.

versant la plaine que couvraient six mille cadavres germains[1], l'enthousiasme fut au comble. Au moment où passait Julien, suivi de son royal captif, on entendit des voix s'élever qui joignaient à son nom celui d'auguste. Le prince se retourna vers ces imprudents : « Je ne prétends pas à ce titre, et je ne l'espère pas, dit-il sèchement. » Et dès le lendemain il faisait partir Chnodomaire pour la cour de Milan, avec le messager qui portait le récit de sa victoire.

Constance attendait les nouvelles avec impatience. Il était à peine de retour de son voyage triomphal à Rome et passait dans le nord de l'Italie pour se rendre à Sirmium, où il allait porter un coup terrible à la foi par la chute d'Osius et de Libère[2]. Il eût été fort épouvanté si Julien avait été vaincu ;

1. C'est Ammien Marcellin qui donne ce chiffre et évalue la perte des Romains seulement à deux cent quarante hommes. Ce nombre nous paraît d'une faiblesse incroyable. En revanche, Zosime (III, 3) évalue à soixante mille le nombre de morts de part et d'autre, ce qui ôte toute vraisemblance au reste de son récit. Aussi, à l'exemple des autres biographes de Julien, nous passons sous silence l'historiette qu'il raconte, à savoir que Julien, pour punir ceux de ses cavaliers qui avaient fui dans le combat, les fit habiller en femmes le lendemain et défiler dans ce costume devant l'armée. En général, tous les détails militaires qui ne sont pas mentionnés dans le récit si détaillé d'Ammien, ne méritent aucune confiance.

2. L'exacte chronologie des faits de cette année n'est pas facile à déterminer. La bataille de Strasbourg a dû être livrée dans le courant d'août 357, puisque Ammien Marcellin dit un peu plus loin que, quand Julien passa le Rhin, l'équinoxe d'automne était passé. A cette époque, d'après la chronologie du *Code Théodosien*, Constance devait être encore à Milan, prêt à se rendre à Sirmium, où on le trouve dans les derniers jours de novembre. (*Cod. Théod., Chron.*, p. 57.)

il n'était guère moins contrarié qu'il fût vainqueur. En attendant, ses courtisans, sûrs de lui plaire, se moquaient volontiers, à l'arrivée de chaque dépêche, des succès partiels dont Julien tenait modestement mais fidèlement registre. Ils lui avaient donné par dérision le sobriquet de *Victorinus*[1]. Cette fois, cependant, il n'y avait pas moyen de contester que le *petit vainqueur* eût remporté une grande victoire. Aussi Constance ne crut pouvoir mieux faire que de se l'approprier. Il envoya Chnodomaire à Rome, où on lui assigna une demeure sur le mont Cœlius, qu'il ne devait pas habiter longtemps, car il mourut, peu après, de consomption. Puis l'empereur fit savoir à ses sujets d'Orient qu'il avait gagné lui-même une grande bataille sur les bords du Rhin, vanta les savantes mesures qu'il avait prises, et décrivit dans un édit tous les incidents de la journée, y compris la soumission de Chnodomaire, qui était venu, dit-il, se mettre à genoux devant lui. Tout était vrai, à cela près que le nom de Julien était partout remplacé par celui de Constance. Le sénat de Constantinople, dupe ou complice de la fraude, complimenta l'auguste en toute hâte par l'organe de son panégyriste à gages, Thémistius, et le félicita d'avoir vengé l'empire des outrages des Barbares[2].

1. Amm. Marc., *loc. cit.* — Victorinum ideo nominabant, quod, verecunde referens quoties imperaret, superatos indicebat sæpe Germanos.
2. Amm. Marc., XVI, 12. — Zos., III, 2. — Liban., *Or.* 10, p. 272-276. — Aurél. Vict., *de Cæs.*, 13; *Epist.* 8. — Eut., X, 14. — S. Jér. *Chronic.* — Themist., *Or.* 4, p. 57. — Jul., *Ad Athen.*, p. 522.

Mais Julien savait de reste que la gloire ne s'achète pas par des compliments officiels, et il n'en continuait pas moins à la chercher obstinément sur les champs de bataille. S'il avait arrêté ses troupes sur le bord du Rhin, c'était pour modérer leur ardeur, non pour laisser échapper l'ennemi. Après quelques jours de repos pris à *Tres-tabernæ*, il se dirigea vers Mayence, pour y passer le fleuve sur un pont de bateaux. Ses troupes, dont le courage était maintenant refroidi, hésitaient à s'avancer dans les profondeurs mystérieuses de la Germanie. Ce fut au tour de Julien de les exciter; et, pour leur donner cœur à l'ouvrage, il les autorisa à tout piller et à tout détruire sur leur passage. Les soldats usèrent largement de la permission, et répandirent autour d'eux une telle terreur que les Barbares se croyaient mal en sûreté dans les forêts qui avoisinent le Mein, où les Romains tentaient déjà de pénétrer, vinrent humblement demander la paix. Julien ne l'accorda qu'après avoir relevé sur leur territoire un fort autrefois construit par Trajan, depuis longtemps abandonné, et où il laissa un corps de troupes, pour répondre de la tranquilité du pays. Il exigea des Barbares la promesse de ne point attaquer cette citadelle, et de la ravitailler même à leurs frais, si elle venait à manquer de vivres. Puis, pressé par la neige qui commençait à tomber, il regagna en toute hâte les plaines de Gaule.

Un dernier péril l'y attendait, dont il se tira aussi

hardiment et aussi facilement que des autres. C'étaient des Francs, au nombre de six cents (Libanius dit même mille), qui s'étaient répandus dans les campagnes voisines de la Meuse, pour profiter de l'absence des troupes romaines et faire diversion sur leurs derrières. A l'arrivée de Julien, ne sachant comment s'échapper, ils s'enfermèrent dans deux châteaux situés sur le bord de la rivière, et délaissés depuis longtemps par les troupes romaines, pour l'usage desquelles ils avaient été construits. Leur espoir était que, le froid croissant tous les jours, le fleuve se prendrait et qu'ils pourraient s'échapper sur la glace. Mais Julien devinait leurs calculs, et chaque nuit il fit casser les premières croûtes de glace qui se formaient sur la rivière. Pressés par la famine, les Francs durent enfin se rendre : fait presque sans exemple chez cette tribu héroïque et opiniâtre. C'était une si grande nouveauté de voir des Francs prisonniers, que Julien crut devoir les envoyer sans autre commentaire à Constance, et le jaloux souverain, devant ce témoignage vivant qui valait mieux qu'aucune dépêche, ne put s'empêcher de s'écrier : « Ah! ceci est pourtant un cadeau. » Puis il incorpora ces braves dans ses légions, croyant, dit Libanius, y faire entrer autant de tours invincibles [1].

1. Amm. Marc., XVII, 1, 2. — Liban., *Or.* 10, p. 278 : λαβὼν ὁ βασιλεὺς, δῶρα ὠνόμαζε. Nous avons donné à cette phrase le sens naturel adopté par l'abbé de la Bletterie, *Vie de Julien*, p. 118. Valois l'avait interprétée autrement ; il suppose que Constance, voulant rabaisser le mérite de l'envoi de Julien, dit : « C'est sans doute quelque cadeau d'un

L'année 358 était déjà commencée et l'hiver dans toute sa rigueur, lorsque Julien revint enfin prendre tranquillement ses quartiers en Gaule. L'expérience de l'année précédente lui apprenait assez que le lieu qu'il choisirait pour s'établir n'était point indifférent. Il fallait se placer dans une plaine assez vaste pour nourrir aisément ses troupes, et pourtant à portée d'une place assez bien gardée pour qu'on pût s'y retirer et s'y défendre en cas de surprise. Son choix s'arrêta sur une ville placée au confluent de deux rivières, déjà importante comme entrepôt de commerce et de navigation, et d'où il croyait pouvoir avantageusement observer et contenir les Barbares. C'était Lutèce, cité gauloise, fondée par la tribu des Parisiens.

Lutèce, à le bien prendre, n'était qu'une île de la Seine, située au-dessous du point où ce fleuve reçoit le cours de la Marne. Habitée par une petite tribu gauloise qui avait rejoint l'île aux deux rives par des ponts de bois, cette bourgade avait joué un rôle considérable dans la défense des provinces septentrionales des Gaules, tentée par Camulogène contre le lieutenant de César, Labiénus. Le héros de l'indépendance gauloise paraissait en avoir senti l'importance comme place de guerre, car quand il eut renoncé à la défendre, il y avait mis lui-même le feu pour qu'elle ne tombât pas entre les mains des ennemis. Mais ces jours de gloire

roi barbare. » Cette traduction est forcée et sans rapport avec l'esprit général du passage d'Ammien Marcellin, XVII, 8.

en même temps que de péril, avaient été courts, et, pendant les premiers temps de la conquête romaine, le nom de Lutèce n'avait guère été connu que de quelques commerçants. Une corporation de *nautes* (navigateurs) s'y était établie sous le règne de Tibère, et y avait bâti, à la pointe de l'île, un temple de Jupiter, orné de riches bas-reliefs, où figuraient, accolées par un mélange bizarre, les divinités grecques et gauloises. On y voyait, à côté des statues de Vulcain, de Castor et de Pollux, le celtique Hésus coupant un chêne, Siviéros exorcisant un serpent, et Cernunnos, coiffé d'un bois de cerf. Le taureau aux trois grues, le *Tarv Trigaran* des Druides, y apportait ses hommages à Jupiter. Non loin de là, une petite chapelle chrétienne s'était bientôt élevée, gardant les ossements du martyr Denys et de ses compagnons, immolés dans une persécution, sur un des coteaux de la rive droite. On nommait le lieu de leur supplice le mont de Mars, et les chrétiens, jouant sur le mot en l'altérant, en avaient déjà fait le mont des Martyrs. Ainsi se pressaient et s'entassaient l'une sur l'autre les trois religions successivement maîtresses de la Gaule. La corporation des *nautes*, enrichie peu à peu, avait fini par prendre rang parmi les municipes, et c'étaient ses richesses sans doute, aussi bien que sa forte position, qui lui avaient valu le triste honneur de devenir, lors de la révolte des Bagaudes, sous Maximien-Hercule, une des premières prises des insurgés, et une des dernières qu'il fut possible de leur enlever. Quoi

qu'il en soit, à partir de ce moment, Lutèce était devenue une des places d'armes favorites des empereurs de Gaule. En face de la ville, sur la rive gauche de la Seine, Constance-Chlore avait fait bâtir pour son habitation un vaste palais, dont les constructions, jardins et dépendances diverses s'étendaient depuis la rive du fleuve jusqu'au pied de la colline qui le surmonte de ce côté, alors appelée Locatitius, et aujourd'hui consacrée par le souvenir de sainte Geneviève. Autour du palais, un vaste faubourg avait été bientôt construit et peuplé; un camp retranché en gardait l'entrée; la grande voie militaire venant d'Autun et d'Orléans (Augustodunum et Genabum), y aboutissait; c'était le point de départ d[illegible] belles promenades qui longeaient le cours de la Seine et venaient se terminer à un grand canal; des cirques, des basiliques, y avaient apporté tout le luxe des mœurs romaines. Mais ce quartier neuf pouvait toujours être abandonné en un clin d'œil en cas d'alarme, et, le pont de bois une fois coupé, la cité proprement dite restait imprenable derrière la double barrière de son fleuve et sous la garde de ses braves mariniers [1].

1. Au sujet de la situation de Paris à cette époque voir la no[illegible]e de Valois sur Ammien Marcellin; Dulaure, *Histoire de Pari[illegible]*; Amédée Thierry, *les Gaules sous l'admistration romaine*, t. [illegible], p. 22, 23, 326 et suiv., et une dissertation de Bonamy, *Mémoir[illegible]e l'Académie des Inscriptions*, t. xv, p. 656 et suiv. — Ce dernie[illegible]r auteur nous paraît avoir fort bien prouvé qu'il y avait déjà, à cet[illegible]e époque, un vaste faubourg sur la rive gauche de la Seine, et probabl[illegible]ment un autre aussi sur la rive droite du côté du nord. — Les ruin[illegible]s du temple construit sur l'emplacement actuel de Notre-Dame, [illegible]e voient dans la salle conservée des Thermes de Julien au Mus[illegible]e

Ce fut là que Julien s'établit, et il prit bientôt un goût très-vif pour cette résidence et ses habitants. Tout lui plaisait : la simplicité vive du caractère national, la pureté des eaux, jusqu'au climat qu'il trouvait doux, et au vin du voisinage qu'il trouvait savoureux [1]. Il y goûtait avec délices les premières jouissances d'une renommée déjà grande et d'un pouvoir désormais affranchi de toute entrave; mais il les goûtait sans en être enivré. L'exaltation naturelle de son âme était séduite par d'autres objets. Nourri, dès l'enfance, dans les leçons de la philosophie stoïque, prenant au sérieux, avec la candeur d'un néophyte, toutes les prescriptions sévères tracées par Porphyre, pour la purification et même la déification de l'âme, il avait conçu sérieusement la pensée de se les appliquer à lui-même. Faire voir un philosophe sur le trône, c'était le rêve de son imagination. Épaminondas, Caton et Marc-Aurèle étaient les images qu'il ne perdait point de vue; c'était l'idéal vers lequel tendait l'essor d'une âme jeune, ardente et orgueilleuse, et s'il se mêlait à cette ardeur vertueuse une ambition secrète de grandir et de commander, il se la déguisait à lui-même, et ne s'y abandonnait pas sans contrainte.

Sa vie n'avait point cessé, à partir du jour de son ar-

Dusommerard. Ces Thermes ne sont autre chose que le palais construit par Constance Chlore, mais où Julien habita et qui garda son nom.

1. Jul., *Misop.*, p. 62, 63.

rivée dans les Gaules, d'être sévèrement réglée d'après les modèles qu'il trouvait dans les livres de philosophie. Rien n'égalait sa sobriété et sa vigilance. Constance avait cru faire merveille de régler d'avance, par écrit, pour le tenir en bride, tout son régime et jusqu'à l'ordinaire de sa table. Julien se fit montrer le menu de ses repas, tracé par la main impériale. Il y avait des mets délicats, des faisans, des viandes de porc exquises, découpées avec ces raffinements qu'a seule inventés la sensualité antique[1]. Julien raya de sa main tous ces articles, et commanda qu'on lui servît la ration ordinaire du soldat. Son lit fut formé d'une simple couverture sur laquelle on jetait une peau de bête. C'était là qu'on le voyait tous les soirs (au dire de son biographe), sans doute pour empêcher le sommeil d'allanguir ses sens, invoquer à genoux Mercure, le plus agile des Dieux, celui qui représentait dans les symboles philosophiques l'esprit vivant du monde, et qui était chargé de communiquer le mouvement à tous les êtres animés[2].

Un tel repos n'était pas long et ne consumait qu'une faible partie de la nuit. De ses heures de veille il faisait deux parts distinctes : l'une pour les affaires,

1. Amm. Marc., xvi, 5 : Phasianum et vulvam et sumen exigi vetuit et inferri, munificis militis vili et fortuito cibo contentus. On peut voir dans Pline l'explication de ces mets divers, inventés par la recherche de la cuisine antique.

2. Amm. Marc., xvi, 5 : ex tapete et σισύρα..... occulte Mercurio supplicabat, quem mundi vel ociorem sensum esse, motum mentium suscitantem, theologicæ prodidere doctrinæ.

·e pour l'étude. Quand il avait examiné toutes les ons qui lui étaient remises et donné toutes les ıtures qui lui étaient demandées, écrit ou dicté s ses lettres, et avec une rapidité telle que ses ·taires n'y pouvaient suffire, il fermait ses dos- et prenait ses livres. Philosophie, poésie, rhéto- ›, histoire nationale et étrangère, tout l'occupait et orbait successivement. L'étude approfondie de la ue latine, qu'il n'avait pas parlée dans son enfance, ›renait aussi une part d'attention. Il arriva assez à la posséder suffisamment, sans jamais, à ce qu'il ›le, y prendre beaucoup de goût et sans faire grand le ses chefs-d'œuvre. Il était Grec de cœur comme aissance, et son imagination restait attachée aux ; dorées de l'Attique. Des nuits ainsi employées laient, dit Ammien Marcellin, jusqu'au moindre çon de voluptés sensuelles [1].

[1] ımm. Marc., xvi, 5. — La chasteté de Julien a été l'objet de beau- le dissertations. Au témoignage si explicite d'Ammien Marcellin silence des Pères, dont s'autorisent les défenseurs de Julien, on e généralement un texte d'une de ses lettres, Ep. LX (éd. Span.), 7, où il parle du précepteur de ses enfants, ce qui suppose qu'il en d'illégitimes, puisqu'il est avéré qu'il n'en eut point d'Hélène; et rte du *Misopogon*, p. 69, où il fait dire aux habitants d'Antioche, leurs invectives contre lui : Dormit *fere* singulas noctes solus; 'on conclut que l'habitude n'était pas chez lui sans exception. Mais ıt qui signifie enfants dans le premier texte, παιδίον, peut très-bien ıduire aussi par esclaves, et rien n'empêche de supposer que Julien es esclaves destinés à lui servir de secrétaires, à l'aider dans ses ırches littéraires, et auxquels par conséquent il aurait donné un ·pteur. Et dans le second texte, Julien exprime plutôt l'effet qu'il uisait sur les habitants d'Antioche, qu'il ne dépeint lui-même au rel ses mœurs. Il n'y a donc rien à conclure ni de l'une ni de

La chambre où il poursuivait ces travaux nocturnes était habituellement sans feu, malgré la rigueur de la saison, bien qu'elle fût pourvue d'une cheminée, sorte de construction qu'il n'avait pas rencontrée en Orient, et dont l'aspect paraît lui avoir causé au premier moment quelque surprise. Une fois pourtant, le froid fut si vif qu'il permit qu'on lui apportât quelques charbons enflammés; mais il les déposa maladroitement dans le milieu de sa chambre, et la vapeur se répandant autour de lui, il ne tarda pas à être pris d'une forte oppression et d'un sommeil pesant. Ses esclaves s'aperçurent du danger qu'il courait, comme il était déjà en défaillance, et l'entraînèrent hors de l'appartement. On lui fit vomir son léger repas, et on l'arracha ainsi à un péril dont on ignorait généralement autour de lui la nature. Il était remis au travail dès le lendemain [1].

Ses journées appartenaient à la politique. Il donnait beaucoup de temps à l'administration, accordait beaucoup d'audiences, écoutait patiemment toutes les réclamations. Et pourtant son administration en Gaule, comme plus tard à Constantinople, paraît avoir été intègre et scrupuleuse, plutôt qu'active et féconde. On ne lui

l'autre citation. D'autre part, Ammien, en sa qualité de païen et d'homme du monde, pouvait bien n'être pas très-délicat sur ce chapitre, et prendre pour une chasteté complète simplement une vie d'extérieur grave et rarement adonnée au plaisir. Ce qu'il y a de certain, c'est que la sensualité ne fut pas le vice dominant de Julien, et que, s'il y céda parfois, il n'en fit point d'étalage et évita les scandales.

1. Jul., *Misop.*, p. 61, 62.

jours de juin, au moment où la capitale attendait la réunion du concile que le pape y avait convoqué [1].

Tout était là bien différent. L'Occident seul s'était rendu à l'appel de Jules, et Athanase ne comptait que des amis parmi les cinquante et quelques évêques qui se réunirent dans l'église que dirigeait le prêtre Viton, un des légats du pape à Nicée. Le procès qu'on fit à l'évêque d'Alexandrie ne fut guère que pour la forme. L'absence suspecte des Eusébiens qui ne voulaient pas comparaître à une réunion qu'ils avaient eux-mêmes provoquée ; la lettre des évêques d'Égypte ; le témoignage verbal des prêtres et des diacres de cette contrée ; par-dessus tout, la présence d'Athanase, le calme de son visage, le parfum de sainteté qui émanait de sa personne : tout concourait à le justifier. D'une voix commune il fut reçu dans la communion de l'Église, dont il n'était en réalité jamais sorti. Le bénéfice de la même réhabilitation fut étendu à d'autres prélats bannis comme lui de leurs siéges par les évêques du concile de Tyr, au

1. Cette date de juin 341 pour le concile de Rome est déterminée par Tillemont (*Hist. Ecc., saint Jules pape*, note 4), de la manière suivante : Le concile de Rome ne se tint qu'après le concile d'Antioche, lequel est indiqué par Athanase et par Socrate pour le commencement de 341. Mais il se tint immédiatement après, puisque les députés Elpide et Philoxène, qui ne quittèrent Antioche que pendant le concile de cette ville, arrivèrent encore pendant le concile de Rome. C'est donc au printemps de 341 qu'il faut placer ce dernier concile. A la vérité, saint Jules, dans sa lettre insérée dans S. Athan., *Apol.* II, p. 744, dit que ces députés furent retenus jusqu'en janvier (ἰανουαρίου) ; mais à la place de ἰανουαρίου on peut bien lire ἰουνίου, juin, et alors on arrive à la date fixée par Tillemont.

nombre desquels figurent Paul de Constantinople et aussi Marcel d'Ancyre qui parvint, non sans qu'on exigeât de lui quelques excuses, à se laver du reproche de sabellianisme [1].

Pendant que ces procédures suivaient leur cours, les nouvelles d'Orient se succédaient rapidement. On apprenait chaque jour, par le récit des fugitifs, quelque nouvelle vexation exercée en Égypte contre les amis d'Athanase. Enfin, les députés du pape même, Elpide et Philoxène, revinrent, racontant tout ce qui s'était passé à Antioche et les vaines instances qu'ils avaient faites auprès des Eusébiens pour obtenir qu'ils vinssent à Rome, au rendez-vous sollicité par eux-mêmes. On sut aussi qu'ils avaient rapporté une lettre des principaux membres de la réunion d'Antioche, adressée au pape. On éprouvait la plus vive curiosité d'en connaître le contenu. Mais, pendant plusieurs jours, Jules garda le silence. Il attendait s'il ne viendrait point de la même part quelques marques de repentir ou quelques nouvelles plus favorables. Enfin, les bruits devenant de jour en jour plus fâcheux, il ne put résister plus longtemps aux demandes qui lui étaient faites, et, au milieu du scandale universel, il donna lecture de la lettre qu'il avait reçue [2]. Cette épître, dernier

1. S. Athan., *Apol.*, p. 720, 739, 745, 751 ; *Ad. Sol.*, p. 818. — Soc., II, 15. — Soz., III, 8. — S. Épiph., *Hær.*, LXXII. D'après un texte de Sévère, et une lettre de saint Basile, il y a lieu de croire que Marcel retomba encore dans ses erreurs et fut exclu de la communion par Athanase lui-même. Baron. *Ann. Ecc.*, 347, § 60 et 61.

2. S. Athan., *Apol.*, p. 740.

chargea en effet de la perception et la mena à fin sans recourir aux violences ordinaires du fisc, avec un heureux mélange de douceur et de fermeté. Bientôt, moyennant cette habile administration, la capitation, qui était de vingt-cinq pièces d'or à l'arrivée de Julien, fut réduite à sept dans toute l'étendue de la Gaule[1].

Pareils incidents se renouvelaient tous les jours. Une fois, c'était un gouverneur accusé de péculat et absous par Florentius, et que Julien, après avoir évoqué l'affaire en seconde instance, ne craignait pas de condamner. Une autre fois, c'était un délateur[2] qui dénonçait un magistrat mal vu de ses supérieurs, et qui ne trouvait pas que Julien accueillît sa dénonciation avec assez d'égards. « Qui serait coupable, César, s'écriait-il, si, pour être absous, il suffisait de nier ses crimes? — Qui serait innocent, reprit Julien, s'il suffisait d'être accusé pour être condamné? » Parfois aussi il mitigeait, lui-même, de sa propre autorité, la sévérité des lois, et notamment de ces dispositions excessives que Constantin, dans un excès de zèle, avait portées contre le rapt. « Que la justice, disait-il alors, accuse, si elle veut ma clémence, un souverain généreux doit être au-dessus des lois[3]. » Il n'était question dans les rangs du peuple que de la justice de César, tandis que, parmi les gens d'affaires, on souriait au contraire un peu de cette vertu niaise qui

1. Amm. Marc., XVII, 3. XVI, 5.
2. Lib., *Or.* 10, p. 280-281.
3. Amm. Marc., XVI, 5.

tenait, à leurs yeux, de la duperie. On le raillait en haut, on le bénissait en bas.

Il se consolait de ces vaines tracasseries avec deux ou trois confidents de prédilection, dans le sein desquels il épanchait les secrets de son âme : c'était, outre le chambellan Euthérius, le médecin Oribase, l'africain Euhmène et un officier gaulois, du nom de Salluste. A Oribase, par exemple, momentanément absent, il écrivait, au plus fort de ses démêlés avec Florentius, pour les lui raconter en détail. « Que pouvait faire en telle occurrence, ajoutait-il, un disciple d'Aristote et de Platon? Fallait-il laisser des malheureux entre les mains des larrons? Ne devais-je pas les défendre de tout mon pouvoir? Les infortunés, sous l'oppression de ces impies, chantent déjà le chant du cygne. Ne serait-il pas honteux de condamner les tribuns militaires, quand ils quittent leur poste, d'aller jusqu'à les priver de sépulture, eux qui ont la mort à braver ; tandis que nous, nous déserterions la protection de ces victimes et le devoir que Dieu nous a imposé de combattre avec son aide contre ces larrons? S'il faut souffrir quelque chose pour cela, ce ne sera pas une médiocre consolation que de partir d'ici avec une bonne conscience... Si un successeur m'est donné, j'espère que je n'en éprouverai pas trop de chagrin. Il vaut mieux peu de temps bien employé que beaucoup d'années à faire le mal. C'est là de la philosophie péripatéticienne, qui n'est nullement, comme quelques-uns le prétendent, moins noble que la stoïque. A mon sens,

elles ne diffèrent qu'en ceci : c'est que l'une est plus ardente et plus inconsidérée ; l'autre est plus réfléchie, mais plus persévérante dans les choses qu'elle a résolues[1]. »

Ces paroles étaient empreintes d'un désintéressement louable, mais il faut ajouter qu'elles étaient précédées du récit d'un songe, que Julien donnait à interpréter à son ami, en sa qualité de savant. Il avait vu deux arbres croissant l'un près de l'autre, l'un élevé, altier, placé sur une vaste éminence, l'autre attaché à la même racine, mais petit encore et humble, quoique déjà chargé de fleurs. Chose étrange, peu d'instants après, le grand arbre était par terre, et le petit survivait encore. Sans être aussi érudit qu'Oribase, Constance peut-être aurait compris le sens de l'apologue, et il est heureux pour Julien que la lettre n'ait pas été interceptée.

En retour de ces confidences politiques, Oribase soumettait à Julien toutes ses idées scientifiques, et en disputait avec lui. Il avait reçu de lui la mission de réunir en un vaste traité toutes les idées médicales de Galien, mises en regard de celles des médecins illustres qui l'avaient précédé[2]. Avec les amis et les savants qu'il avait laissés en Grèce et en Asie Mineure, Julien entretenait aussi une correspondance active et amicale. Il leur envoyait ses ouvrages et leur demandait leurs

1. Jul., *Ep.* XI, (éd. Span.), p. 384.

2. Oribase, Œuvres publiées par MM. Coussemaker et Daremberg. Paris, 1851, 1 vol., p. 1. — L'ouvrage est précédé d'une dédicace à Julien.

conseils. Quelques-uns venaient le voir, et il les recevait avec empressement [1]. Mais c'était avec Salluste surtout que son cœur s'ouvrait. Tout était commun entre eux, le goût des armes, la passion des lettres et la croyance religieuse. Plus heureux que son souverain, Salluste n'avait pas l'obligation de feindre pour la foi chrétienne un respect qu'il n'éprouvait pas. Tandis que Julien était encore obligé de laisser mettre son nom en tête des édits qui consacraient les immunités épiscopales, ou proscrivaient les augures [2], Salluste, n'étant pas roi, avait la liberté d'être païen. Nul doute qu'il n'en usât pleinement, et que ce ne fût là le principal attrait qui lui valait la confidence intime de son jeune maître. Comme il se trouvait toujours à ses côtés, au camp comme à l'étude, cette communication constante avait fait naître entre eux une de ces amitiés à la mode antique, que Julien aimait à mettre sous l'invocation d'Oreste et de Pylade, d'Achille et de Patrocle, d'Épaminondas et de Pélopidas. Quelques mots feraient croire que Salluste joignait aux croyances païennes ordinaires ce culte bizarre de Mithra qui s'adressait particulièrement à l'astre du jour, et semblait vouloir éclairer l'âme de ses rayons. Ce serait alors dans ces longs épanchements de l'amitié que Julien aurait puisé la dévotion qu'il

1. Jul., *Ep.* (éd. Span.), p. 383, 441, 446. En approchant de Besançon, écrit-il à Maxime, j'ai vu arriver un cynique avec une besace et un baton : j'ai cru que c'était toi ; c'était bien un ami, en effet, puisqu'il venait de ta part ; mais c'est bien au-dessous de mon attente.

2. *Cod. Théod.*, XVI, t. 2, l. 14, 15, 16; t. 8, l. 7, t. 10, l. 6.

ffaiblie) la science politique, l'art militaire et l'élo-
e, Constant n'avait recueilli qu'une grande bra-
personnelle et une honorable droiture de cœur.
t d'ailleurs ami du plaisir; on le soupçonnait des
graves désordres de mœurs : accusation d'autant
accréditée que, fiancé du vivant de son père à la
ncore enfant du ministre Ablave, il lui avait fidè-
t tenu parole malgré sa disgrâce; et, en attendant
s fût en âge d'être mariée, il restait célibataire
une jeunesse déjà mûre. Une grande faiblesse de
ère qui le livrait à d'imprudents conseillers; des
is d'argent et des goûts de dépense qui le ren-
à la fois avide et prodigue, faisaient de lui, au
un fort médiocre souverain. Mais il avait une foi
olide, bien que peu éclairée, et il en donnait fré-
ment des preuves en distribuant des largesses aux
s et des faveurs aux chrétiens. C'est ainsi qu'Eu-
nous raconte qu'il avait fait venir d'Athènes un
ır chrétien célèbre, du nom de Prohérèse, qu'il
manger à sa table et à qui, par une disposition
ière, il avait donné le titre de général avec une
pension [1].
avait eu indirectement quelques relations avec
ase, qui, sur sa demande, avait rédigé pour lui un

ırel. Vict., *De Cæs.*, 41. — Vict., *Epit.*, 41. — Zos., II, 42. —
t, 9. — Liban., *Or.*, 3, p. 121. — S. Athan., *Ad. Sol.*, p. 856;
p. 878 et 879. — Amm. Marc., XX, 11. — Eunap., *Vit. soph.*,
849, p. 492.

petit catalogue et une sorte d'abrégé des livres de l'Écriture. Mais, pressé de prendre parti dans la cause qui partageait le monde chrétien, il éprouva le désir de faire plus ample connaissance avec le principal accusé et de s'entretenir avec lui. Il ne put guère donner suite à cette pensée avant la fin de l'année 342, parce que ce ne fut qu'à cette époque qu'il put terminer la guerre des Francs par une paix dont les conditions ne paraissaient pas avoir été bien satisfaisantes pour l'honneur romain[1]. De retour alors à Milan, il manda Athanase auprès de lui[2].

A. D. 342. Cet ordre surprit et ne contenta que médiocrement l'évêque proscrit : sujet de Constance, et aussi éloigné de la rébellion que de la bassesse, Athanase éprouvait quelque scrupule à recourir contre son souverain à l'appui d'une influence étrangère. Il savait d'ailleurs qu'il est aisé de blesser l'orgueil des princes, mais qu'il est peu sûr de se fier à leur parole. En sollicitant l'intervention de Constant, il offensait mortellement le maître de l'Orient, avec qui tout évêque d'Alexandrie était destiné à entretenir de perpétuelles relations, et il n'était

1. 342 ap. J.-C. — U. C. 1095. — Indict. xv. — Constantius III et Constans II coss.

2. Soc. — Soz. — Liban. — S. Jérôme, *loc. cit.* — Nous mettons ici l'entrevue de Constant et d'Athanase, que Tillemont rejetait plus loin. Cette entrevue précéda immédiatement le concile de Sardique. Or on verra tout à l'heure les raisons qui, de concert avec les chronologistes modernes, nous font avancer jusqu'en 343 la réunion de ce concile. Athanase (*Apol.*, p. 675) dit qu'il s'était écoulé trois ans entre son arrivée à Rome et l'appel de Constant. En mettant cette arrivée en 339, comme nous l'avons fait, on se trouve porté à la fin de 342.

se fait que le chagrin et la peine naissent toujours de la même source, et se succèdent l'un à l'autre. Mais c'est l'opinion du sage que les événements les plus tristes et les travaux les plus laborieux doivent apporter à l'homme de sens autant de juissances que de peine. Les abeilles du mont Hymette tirent des herbes acides une douce rosée dont elles font du miel. Les corps sains et robustes se nourrissent de tous les aliments qu'ils rencontrent, et ceux qui paraissent le plus nuisibles, non-seulement ne leur nuisent pas, mais se tournent pour eux en nouvelles forces... Et de même les âmes qui ont une santé forte (je ne parle même pas de la vigueur d'Antisthène ou de Socrate, ou du courage de Callisthène, ou de la patience de Polémon) parviennent à trouver quelque joie dans l'âpreté même du malheur. Mais, pour moi, j'ai fait une triste expérience de moi-même, lorsque j'ai appris ton départ. Ma douleur fut égale à celle que j'éprouvai le jour que, tout enfant, on m'enleva mon précepteur. Tout m'est revenu à la fois en mémoire : les fatigues que nous avons partagées, ces affectueux saluts de chaque jour d'une tendresse si sincère, ces entretiens tout pénétrés de vérité et de justice, cette communauté d'efforts pour le bien, cette même ardeur, ce même courage de résistance contre les méchants, une telle union des cœurs, une telle ressemblance des mœurs, une telle confiance d'amitié, et je me suis rappelé le vers d'Homère : Ulysse est maintenant abandonné ! — C'est

à ce héros que je suis semblable. Pour toi, un Dieu t'a retiré, comme autrefois Hector, du milieu des traits que dirigeaient contre toi les sycophantes. A vrai dire, pourtant, c'était moi qu'ils cherchaient à travers toi, car ils ont su que je n'avais qu'un point vulnérable, et qu'ils ne pouvaient m'atteindre qu'en me privant d'un ami fidèle, mon défenseur intrépide et le compagnon infatigable de tous mes périls... Que ma douleur soit juste, privé que je suis, non d'un ami seulement, mais de quel appui, Dieu le sait! je pense que Socrate lui-même, le héraut et le maître de toute justice, ne le contesterait pas, du moins autant que je le puis conjecturer d'après les discours de Platon qui nous le font connaître. Platon dit, en effet : « Gouverner la chose « publique m'a toujours paru la plus difficile de toutes « les tâches, car on ne peut gouverner sans amis et « sans compagnons fidèles, et de telles gens ne se « trouvent pas aisément. » Que si cette tâche a paru à Platon plus difficile que de percer le mont Athos, que faut-il que j'en pense, moi qui suis plus éloigné de sa sagesse et de sa prudence qu'il n'était de Dieu lui-même? Vers quel ami bienveillant me tournerai-je aujourd'hui? A qui permettrai-je de me traiter avec une noble franchise? Qui est-ce qui me conseillera avec prudence, me réprimandera avec douceur, et tournera mon âme sans faste et sans arrogance vers toutes les choses honnêtes[1]? »

1. Jul., *Or*. 8, p. 443, 450, *passim*.

L'ami affligé continue sur ce ton moitié déclamatoire, moitié sensible; et, après avoir comparé successivement sa douleur à celle de tous les héros de l'antiquité, il se console aussi par leurs maximes et par leurs exemples. Puis il souhaite à Salluste un bon voyage vers la Grèce (on l'envoyait en Thrace pour le service militaire) : ce séjour sera un nouveau lien entre eux. Julien, Grec par le cœur, se fait Gaulois pour plaire à Salluste : Salluste, Gaulois de naissance, sera bienvenu parmi les Grecs en l'honneur de Julien. D'ailleurs, ils peuvent parler à loisir de leur amitié. « Sur tout le reste, ajoute le prudent philosophe, il faut être plus silencieux que Pythagore[1]. » Il prend congé de lui avec deux vers d'Homère.

Une consolation plus efficace encore pour l'âme de Julien que la philosophie, ce fut la distraction des camps et du commandement militaire. Dès le commencement de l'été de 358, en effet, il était pressé de rentrer en campagne, et supportait impatiemment le retard que lui imposait une année très-rigoureuse. On attendait les convois de vivres ordinaires d'Aquitaine, et l'état des routes ne permettait pas d'espérer qu'ils fussent prêts avant le mois de juillet. Ne pouvant se résigner à une si longue patience, Julien tira des greniers ordinaires des garnisons une provision de biscuit suffisante pour vingt jours de nourriture. Puis, confiant dans la rapidité accoutumée de ses succès et dans les ressources que la guerre pourrait fournir, il se mit en marche sans plus

1 Jul., *Or.*, 7, p. 463-464.

tarder. C'était, cette fois, vers le nord de la Gaule qu'il marchait, et contre les Francs qu'il voulait déployer la même énergie avec laquelle il avait assuré, en dépit des efforts des Alamans, la sécurité des provinces orientales. Il avait en vue principalement une tribu franque, les Saliens, qui, récemment poussés hors de Germanie par les Saxons, étaient venus occuper les îles qui ferment l'embouchure du Rhin, et se répandaient sur toute la partie méridionale de la Belgique[1]. A peine avait-il fait deux jours de marche, qu'il fut rencontré à Tongres par une députation de ce peuple qui venait, tout effrayée, demander la paix. Julien discuta leurs propositions, exigea quelques conditions de plus que celles qu'on lui offrait, et renvoya les députés chercher de nouveaux pouvoirs, en leur laissant croire qu'il les attendrait. Dès qu'ils furent partis, il fit passer la Meuse à sa cavalerie avec Sévère, et lui-même arriva sur leurs derrières avec la rapidité de l'éclair. La soumission des Saliens suivit immédiatement. Ils se rendirent avec leurs biens et leurs enfants[2]. Julien leur assigna un territoire pour leur habitation, avec l'obligation de fournir un corps de milice pour la cavalerie romaine. Une autre tribu franque, les Chamaves, sentit aussi le poids de ses armes foudroyantes. Un barbare établi sur le territoire de Trèves et qui portait le nom de Charietton,

1. Zos., III, 6.
2. Amm. Marc., XVII, 8. — Jul., *ad. Athen.*, p. 524. — Zos., III, 5. — Liban., *Or.* 10, p. 279.

rendit à l'armée romaine de grands services dans cette nouvelle attaque, en pénétrant la nuit dans les tentes de ses anciens compatriotes par des passages qu'il connaissait et en massacrant, sans bruit, tous les hommes ivres et endormis qui tombaient sous ses mains. Puis quand le soleil, en se levant, éclairait ces scènes de meurtres, les Barbares croyaient à quelque intervention miraculeuse. Réduit enfin à demander la paix, le roi des Chamaves se rendit lui-même à la tente de Julien. Avant de rien conclure, le vainqueur exigeait des otages et ne demandait pas moins que la personne même du fils du roi. « Plût à Dieu que je pusse le remettre entre vos mains, disait en pleurant le pauvre roi vaincu, mais il était mon fils unique, et il est mort sous vos coups. » Ses larmes touchaient tout le monde, et Julien paraissait prendre part à sa douleur. Mais tout à coup, sur un signal donné comme à la comédie, le rideau de la tente se leva, et on vit paraître le petit prince barbare lui-même, qui avait été fait prisonnier dans un combat, sans que son père sût ce qu'il était devenu. Prenant alors la parole au milieu de la surprise universelle : « Vous le croyiez mort, dit Julien, Dieu et la clémence des Romains vous le rendent. Je le garderai près de moi, et il ne manquera de rien tant qu'il vivra dans mon amitié. Mais ce sera pour vous le gage de ma vertu, et vous saurez qu'avec les Romains et leur empereur on n'a jamais l'avantage ni dans la guerre, ni dans la paix. » Les Chamaves se soumirent et Chariettou obtint le prix

de son utile concours en étant promu à la dignité de comte[1].

Pour assurer le résultat de tous ces succès, Julien faisait élever sur la Meuse trois châteaux forts. Mais, pendant qu'on les construisait, les conséquences de la précipitation de son départ se faisaient sentir; les vivres manquaient, et pourtant il en fallait en abondance, tant pour nourrir les travailleurs que pour approvisionner les nouvelles citadelles. On avait compté sur les moissons de l'année, et la saison continuant à être retardée, elles n'étaient pas encore mûres. Pour la première fois, le soldat commençait à murmurer contre son général. On l'accusait d'avoir trompé l'armée par de fausses espérances, et les noms de Grec et d'Asiatique, qui, parmi les Gaulois, étaient synonymes de menteur, circulaient à voix assez haute dans les rangs. La solde faisait aussi défaut, car il n'était sorte de chicane que les trésoriers du fisc, sous l'influence de Florentius, ne suscitassent à ceux de l'armée. Pour contenir ces mécontentements toujours dangereux dans des armées peu fidèles, comme l'étaient alors celles de Rome, Julien s'avisa qu'en Bretagne la récolte était meilleure et plus avancée, et prit le parti de faire venir du blé de cette île. Mais les moyens de transport étaient difficiles à réunir, car la mauvaise administration de la Gaule avait laissé à peu près périr la flotte qui devait être entretenue constam-

1. Eunape, *Excerpta Legationum*, Coll. des historiens de France, t. III, p. 567. — Am. Marc., *loc. cit.*

ment dans les ports de la mer du Nord. Il fallut faire construire à neuf six cents bâtiments. C'était sur le Rhin qu'on devait les mettre à flot, et c'était ensuite en remontant ce fleuve que les transports devaient revenir approvisionner l'armée. De là, de nouvelles difficultés. Comme les Francs occupaient toutes les eaux inférieures du fleuve, il était douteux qu'ils laissassent circuler sans opposition la flotte qui ravitaillait leurs ennemis. Florentius, accoutumé aux manières de faire de Constance, proposait déjà d'acheter, au prix de mille livres d'or, la liberté du passage, et Constance lui-même écrivait à son collègue pour l'y engager. Julien repoussa cette lâche proposition avec indignation, et se confia hardiment à la terreur inspirée par son nom. Le succès justifia son audace. Le premier voyage s'opéra, en effet, sans encombre, sous les yeux des Barbares qui n'osaient bouger [1].

La campagne fut enfin terminée, pour cette année là, par une pointe que Julien se décida à pousser au delà du Rhin, dans les derniers jours de l'automne, afin de s'assurer par lui-même de l'impression qu'avait laissée chez les Alamans le coup porté à Strasbourg. A peine fut-il de l'autre côté du fleuve (qu'il traversa sur un pont de bateaux) que deux des souverains qui avaient assisté à la bataille de l'année précédente, Suomaire et Hortaire, vinrent se rendre à discrétion. Julien les reçut dans l'alliance romaine, en exigeant d'eux des prestations de

1. Amm. Marc., XVII 9. — Zos., III, 5. — Liban., *Or.* 10, p. 280. — Jul., *ad. Athen.*, p. 513-514. — Eunape, *Exc. leg. loc. cit.*

vivres, de bois, de fer et des transports pour la réparation des villes gauloises qu'ils avaient ruinées dans leur première expédition ; en outre, la liberté de tous les captifs romains qui étaient encore entre leurs mains. Le plus grand soin fut apporté à l'accomplissement exact de cette dernière condition. Julien avait fait dresser, d'après des renseignements recueillis dans chaque localité et dans chaque famille, là liste de tous les soldats gaulois qui n'avaient pas reparu à la suite de la dernière guerre. Le jour où les captifs libérés lui furent solennellement remis, des notaires placés auprès de lui contrôlaient exactement ces listes, tenant note à la fois des présents et des manquants. Puis Julien fit lire à haute voix les noms de tous ceux qui n'avaient pas répondu à l'appel, et insista pour qu'on représentât, ou leurs personnes vivantes, ou les preuves de leur décès. Les Barbares, ne comprenant rien à cette perfection de la statistique romaine, croyaient que l'empereur avait le don de divination, et plusieurs d'entre eux qui avaient gardé, sans en rien dire, quelques esclaves pour leur usage, tout terrifiés de se les voir réclamer, se hâtèrent de les restituer. Il y eut ainsi plus de vingt mille captifs rendus à leur patrie, qui défilèrent devant la tente de Julien, en le saluant par des cris de reconnaisance et d'allégresse. Mais, avec tant de nouvelles bouches à nourrir, les précautions prises par Julien pour se procurer des vivres ne devenaient que plus nécessaires, et n'étaient que mieux appréciées [1].

1. Zos., III, 4. — Amm. Marc., XVII, 10. Liban., *loc. cit.*

L'année suivante fut moins occupée : Julien dut un peu de repos à la crainte qu'il inspirait. La Gaule présentait un aspect de fêtes et de joie inacoutumé. L'hiver s'écoula dans les plaisirs. Avec l'été, Julien se remit en mouvement. Mais ses expéditions, quoique constamment renouvelées, n'étaient plus guère que des promenades triomphales. Il parcourait incessamment les places fortes qu'il avait fait élever, s'assurant que leur approvisionnement était au complet, et que les Barbares reçus à merci s'acquittaient des contributions qu'ils avaient promises. A son tour, il se piquait à leur égard de la plus exacte fidélité, et toutes les fois qu'il faisait une excursion au delà du Rhin, il avait soin d'éviter de toucher le territoire des provinces soumises. En revanche, il punissait sévèrement ceux qui, comme le roi Hortaire, après avoir engagé leur parole avec Rome, avaient l'audace d'y manquer. Tant d'équité, tant de sagesse et en même temps de fermeté, remplissait ces populations naïves d'une religieuse surprise. Julien se laissait approcher, admirer tout à l'aise, lui et son armée : « Quelles merveilles ! quelles belles armes ! quels beaux hommes ! que ces aigles sont terribles ! » disait un petit souverain germain du nom de Macrien, passant dans les rangs avec le prince des Rauraques, Vadomaire. Et Vadomaire, qui avait été ami de Rome dans sa jeunesse, se joignait à l'admiration de son collègue, tout en disant qu'il connaissait déjà toutes ces belles choses et avait vu mieux encore. Ainsi se rétablissait

au delà du Rhin le prestige déjà affaibli, mais encore si puissant, du nom romain [1].

Julien probablement ne se serait pas longtemps contenté de cette paisible gloire. Voyant la Gaule pacifiée, la Germanie refoulée dans ses limites, il jetait les yeux d'un autre côté, et c'était vers cette Bretagne qui avait si récemment servi de grenier d'abondance à ses troupes, qu'il songeait à tourner ses pas. Déjà vers la fin de 355, craignant une invasion des Pictes et des Scots qui, réfugiés habituellement dans leurs montagnes, en sortaient souvent pour dévaster la partie méridionale de l'île soumise aux Romains, il avait fait franchir le détroit à son maître de cavalerie, Lupicinus, successeur de Sévère, avec deux légions de Mœsie et un corps d'auxiliaires Hérules et Bataves [2]. Il avait reçu des nouvelles satisfaisantes des premiers faits d'armes de ce général, bon militaire, mais d'un caractère arrogant, et qu'il n'était pas fâché d'employer utilement loin de sa personne. Peut-être se proposait-il de le rejoindre lui-même, lorsqu'il apprit subitement que des lettres de Constance étaient arrivées à l'adresse de ce même Lupicinus. Quant à Julien lui-même, le messager (c'était le notaire Décentius) n'était chargé d'aucune dépêche qui le concernât. Il avait seulement commission verbale de le prier de ne point s'opposer à l'exécution des ordres de l'empereur. Quels étaient ces ordres? c'est ce qu'on ne tarda pas à

1. Amm. Marc., XVIII, 2.
2. *Ibid.*, XX, 1.

car Lupicinus étant absent, il fallut bien ou-lépêche. Julien y apprit avec surprise que l'em-lemandait qu'on lui envoyât sur-le-champ tous iaires des corps hérules, celtes et bataves, plus ellente légion qu'on appelait les *Pétulants* [1], et its hommes d'élite choisis dans toutes les divi-l'armée transalpine. La marche de ces troupes ient devait être conduite par le chef des écuries n, Sintula : du césar lui-même, pas un mot. lemeura stupéfait, et du procédé et de la de-on le privait de ses meilleures troupes, sans l'en prévenir. Il vit là un nouveau coup, cette tel, de la haine de son cousin et de la perfidie it [2].

vait pourtant raison qu'en partie. L'insulte par-, en effet, de l'esprit jaloux et haineux de Con-mais le besoin que cet empereur éprouvait de troupes était réel. Tous les embarras à la fois nt sur sa faible tête. C'était le moment où finis-s fameux conciles de Rimini et de Séleucie, et ce devenu, par la faiblesse de ces deux assem-juge suprême du différend qui se plaidait devant onstantinople, sentait pourtant tout le monde frémir et s'ébranler sous sa main usurpatrice. puyer la sentence équivoque qu'il allait rendre,

. Marc., éd. Lipsiæ, 1838, t. I, p. 466; *Index aulicus civilis is.*

, xx, 4. — Liban., *Or.*, 10, p. 282, 283. — Zos., III, 8. — Jul., , p. 518.

et pour assurer le succès de tous les coups d'autorité qu'il avait à frapper, un immense déploiement de forces lui était nécessaire. Mais, par une complication à laquelle sa maladresse n'était pas étrangère, les mauvais succès de la guerre récemment rallumée contre les Perses venaient mettre en même temps dans un extrême péril la sécurité des provinces orientales.

A plusieurs reprises déjà, inquiet de ce côté, il avait essayé d'obtenir des Perses une paix durable. Mais ces efforts ne faisaient qu'accroître l'orgueil du despote du Haut-Orient. Sapor, enhardi par la timidité visible de son adversaire, ne mettait plus de bornes à ses prétentions. Il écrivait à Constance pour lui réclamer les provinces, situées au delà du Tigre, que Galère avait autrefois enlevées au roi Narsès, son aïeul, et il croyait encore lui faire grâce en ne demandant pas à s'étendre jusqu'à la limite du Strymon, en Macédoine. Le ton des lettres était aussi arrogant que le fond. C'était le roi des rois, allié des astres et frère du soleil et de la lune, qui voulait bien envoyer le salut de paix à son frère le césar Constance. Mais derrière ces forfanteries ridicules il y avait des armées qui ne prêtaient pas à rire; et Constance, bien que très-blessé dans son orgueil, n'avait négligé aucun moyen d'éviter une rupture ouverte. Il envoyait ambassade sur ambassade, choisissant pour la députation ses conseillers les plus affidés, les orateurs les plus habiles, le notaire Spectat et même le sophiste Eustathe, merveilleux

artisan de persuasion, dit Ammien Marcellin[1]. Mais, malgré tous les triomphes oratoires que Libanius et Eunape prêtent au sophiste ambassadeur, et bien qu'au dire de ce dernier, peu s'en fallût que Sapor, ravi de tant d'éloquence, n'eût quitté la tiare pour revêtir le manteau des philosophes, tous les arguments avaient été inutiles; et, dès l'été précédent, Sapor venait montrer, en assiégeant et en prenant, après un siége lent et cruel, la ville d'Amide, sur le Tigre, qu'il n'était pas encore prêt à renoncer au métier de guerrier, pour embrasser la rhétorique et la sagesse[2].

Ce qui accroissait encore la force de Sapor dans cette victorieuse attaque, c'est qu'il avait accueilli dans son camp un transfuge romain qui avait occupé une place importante dans l'administration militaire de l'empire. C'était un marchand enrichi, du nom d'Antonin, devenu intendant par ses intrigues, et ensuite banni pour quelques méfaits ou par suite de quelque délation. Antonin avait porté à Sapor l'état exact des places et des armées romaines, et le tenait au courant des rivalités intérieures qui existaient entre les généraux. Par lui Sapor avait su que Constance, jaloux du seul homme de mérite qu'il eût à son service dans son armée d'orient, le général Urficin, lui avait donné pour collègue et pour rival un vieil officier sans capacité, ami de l'eunuque Eusèbe. Il avait su également où il devait porter ses

1. Opifex suadendi.
2. Amm. Marc., XVII, 5. — Eunape. *Vit. Soph. Ædesius*, p. 465.

coups pour surprendre Urficin au dépourvu, et la chute d'Amide après deux mois de siége était le résultat de ce merveilleux gouvernement des eunuques, qui semblait prendre à tâche de décourager tous les serviteurs de l'empire et de ne leur donner le choix qu'entre la désertion et la mort. C'était aussi probablement aux avertissements d'Antonin que Sapor devait la connaissance des profonds ressentiments que les vexations de Constance laissaient dans le cœur des populations chrétiennes, et ce farouche persécuteur, profitant de cet avis, ne dédaignait pas de faire, dans les provinces romaines, appel aux sympathies des mêmes hommes qu'il envoyait au supplice dans son propre pays. Ayant trouvé dans un château-fort, dit Ammien, des vierges consacrées au service de Dieu d'après le rit des chrétiens, il ne leur fit aucun mal et les laissa continuer leurs dévotions accoutumées[1].

A. D. 360. Il fallait donc des troupes à Constance pour remplacer celles qu'il venait de perdre dans une campagne malheureuse, et ses propres provinces, livrées à une effroyable confusion, ne pouvaient pas les lui fournir[2]. Partout le trouble des populations rendait la présence des légions

1. Amm. Marc., XVIII, 3-10; XIX, 1.

2. 360 après J.-C. — Indict. III. U. C. 1113. — Constantius X et Julianus III coss. — La date de l'envoi des ordres de Constance doit coïncider avec les dernières séances du concile de Séleucie (fin de 359), et leur arrivée avec les déterminations prises de concert à Constantinople par Constance et les prélats de la suite d'Acace de Césarée (commencement de 360). C'est donc ici que nous reprenons la suite du récit, arrêtée à la fin du chapitre précédent.

ssaire. A Rome, le pape Libère venait de regagner ction du monde chétien et l'estime d'Athanase, en ant son assentiment à la formule de Rimini, et sa ion aux actes du concile. Mais il se débattait péniment contre les partisans de l'usurpateur Félix, et violences en sens divers ensanglantaient les rues de pitale[1]. A Alexandrie, le farouche Georges déployait pudeur ses instincts tyranniques et cupides, se faie délateur des innocents et le spoliateur des familles, ait des taxes énormes sur toutes les actions de la depuis le baptême jusqu'à l'enterrement, et profile la permission, si étrangement donnée par Conse aux ecclésiastiques, de faire le commerce, pour oger le monopole du salpêtre, du sel et du papier. ulevait ainsi l'indignation de tous, sans distinction aïens et de chrétiens, et excitait à plusieurs res des séditions graves[2] dont l'une même le réduisit itter momentanément la ville. A Constantinople, , le nouvel archevèque, Eudoxe, mettait en rur tous les habitants, le jour même de son intronin, par un discours plein de blasphèmes ariens. nfin il fallait des troupes aussi à Paul-la-Chaîne, le ux inquisiteur, qui parcourait les provinces d'Asie ure et de Palestine, pour tenir note et tirer ven-

Théod., II, 22. — Baron., An. 355-57. — Tillemont, *les Ariens*, IX, LX et LXIX.

1. Athan., *ad Sol.*, p. 847. — S. Épiph., *Hær.*, LXXVI, 1. — Amm. , XXII, 11. — Maffei. *Osservazioni litterarie*, t. I, p. 12, *Vie de Athanase*, par un auteur anonyme.

geance de tous les païens de distinction qui consultaient ces oracles. Partout où il passait, des jeunes filles, des vieillards, des philosophes étaient traînés au supplice pour faits de lèse-majesté[1]. En un mot, il n'y avait pas un point de la partie du monde soumise à l'empire de Constance où la force armée ne fût tenue sur pied et en éveil pour maintenir l'ordre matériel au sein de la confusion religieuse. On était donc porté tout naturellement à chercher du secours dans la seule région de l'empire qui fût encore paisible, et la Gaule était à peu près l'unique province où Constance pût se procurer les forces qui lui étaient nécessaires.

Mais en Gaule on ignorait ou on ne voulait pas savoir tous ces besoins factices que s'était créés une politique artificieuse. Julien ne vit donc qu'une chose dans l'ordre étrange qui lui était adressé; c'est qu'on lui demandait le sacrifice de ses meilleures troupes. Les cohortes auxiliaires ne comprirent aussi qu'un seul fait, c'est qu'elles avaient été levées avec la promesse de ne pas quitter leur sol natal, et qu'on voulait les entraîner vers une partie lointaine du monde. Les paisibles habitants de la Gaule, en voyant partir leurs plus braves défenseurs, se croyaient menacés du retour de ces mauvais jours dont Julien seul avait arrêté le cours. On murmurait très-haut aux camps et dans les cités. Julien seul ne donna aucun signe d'impatience. Il fit des représentations modérées à Décentius, qui ne les écouta pas et qui

1. Amm. Marc., XIX, 11.

se mit à l'œuvre pour opérer sans délai le triage des hommes d'élite qu'il devait choisir dans les légions. Le prince manda alors auprès de lui Florentius, pour le faire juge lui-même si l'opération demandée par l'empereur était praticable, sans mettre en danger la sûreté de la province; il aurait voulu s'autoriser de son avis pour décliner, ou du moins, pour retarder l'exécution des ordres : « C'est votre devoir, lui écrivait-il, de venir m'aider de vos conseils. Si vous ne me prêtez pas appui, je vais jeter le manteau impérial, car j'aime mieux mourir que de consentir à la perte des provinces qui me sont confiées. » Mais Florentius était à Vienne pour veiller à l'approvisionnement de la province, et il refusa obstinément de se rendre à cet appel.

Le mécontentement grossissait pourtant dans l'armée. On faisait circuler des écrits à la main, intitulés : *Les plaintes de la Gaule abandonnée*, et remplis d'invectives contre Constance. Les femmes des soldats qu'on voulait emmener arrivaient par bandes, sur toutes les routes, les vêtements déchirés et souillés, portant leurs enfants dans leurs bras et poussant des cris de désespoir. « On nous enlève comme des criminels et des condamnés, disait un de ces pamphlets répandus par des mains inconnues dans les rangs de la *Pétulante*; on nous mène aux extrémités de la terre. Les objets de notre tendresse, déjà une première fois asservis par les Alamans et délivrés par de sanglants combats, vont retomber en servitude. » La pièce fut saisie et portée au quartier-général

de Julien. Celui-ci ne parut pas s'en émouvoir, ce qui serait assez aisé à comprendre, si comme l'insinuent quelques historiens et en particulier le païen Eunape, elle émanait de personnes de sa connaissance telles que le médecin Oribase et le philosophe Évhémère. Seulement pour adoucir la rigueur des mesures prises, Julien donna ordre qu'on préparât de vastes chariots, ordinairement destinés aux bagages et aux malades, et qu'on les mît à la disposition des soldats pour emmener avec eux leurs familles[1]. Décentius, qui prit connaissance aussi de l'écrit, en éprouva une impression toute différente. Craignant de laisser durer l'explosion de tels sentiments, il résolut de presser le départ des troupes, sans attendre le retour du maître de la cavalerie. Julien opposa quelques difficultés à cette précipitation. On lui répondit par des regards soupçonneux et des menaces équivoques. Il se tut à l'instant. Sur la route à faire suivre aux troupes, un nouveau débat s'éleva. Julien, peut-être pour attester combien il était étranger à cette mesure imprudente et impopulaire, ne voulait pas faire passer les légions par Lutèce, où était sa résidence. Décentius au contraire, pour lui faire ostensiblement partager la responsabilité, décida qu'elles traverseraient la ville sous ses yeux[2].

1. *Clabularis cursus.* Sur la valeur de cette expression et sur ce genre de transport, qui différait de la *voiture publique* ordinaire, consulter Amm. Marc., note de Valois sur ce passage, et *Cod. Théod.*, VIII, tit. 5, l. 23, note de Godefroi.

2. Amm. Marc., XX, 4. — Jul., *ad Athen.*, p. 520. — Zos., III, 9. —

léfilé eut donc lieu dans un des premiers jours de 360 [1]. Le prince vint au-devant de ses fidèles s jusque dans le faubourg de la ville[2], disant un imable à tous ceux qu'il rencontrait, nommant n par son nom, rappelant à chacun ses faits es : « Allez sans crainte, leur disait-il; Auguste néreux et puissant, et ne vous laissera pas sans pense. » Les soldats ne répondaient que par un silence, et le regardaient d'un air plein d'an-; des habitants de la ville et des campagnes voi-se jetaient à travers les rangs en sanglotant, ssaient les genoux de leurs défenseurs et les aient de ne pas les abandonner. La fin du jour a seule cette scène déchirante. Les soldats se 'ent dans leurs quartiers, mais César, rassemblant de lui à dîner les principaux officiers, les tint une partie de la soirée réunis, à causer de leurs irs communs et de leur triste avenir, promettant ìme de les servir par tous les moyens qui seraient pouvoir [3].

Or., 10, p. 283. — Eun., *Vit. Soph. Maximus*, p. 476 et *Ori-* p. 498.

tte date se conclut du emps qui dut s'écouler entre la promo- Julien au rang d'Auguste et l'arrivée de ses députés à Césa- Cappadoce, auprès de Constance, puis l'établissement de Con- à Edesse en Mésopotamie. Ce n'est pas trop de six mois pour uvements, et Ammien Marcellin (xx, 11) dit que Constance à Edesse avant l'équinoxe d'automne de cette année 360.

faubourg ne peut être celui où s'élevait le palais de Julien, puis- troupes arrivaient du nord et se trouvaient par conséquent sur droite de la Seine. Bonamy. *Mém. cit.*

nm. Marc., xx, 11.

On venait à peine de se séparer, quand on entendit un grondement sourd retentir du côté des quartiers où campaient les troupes. C'était l'éclat longtemps contenu des fureurs militaires. Tout à coup, en effet, des masses de soldats, demi-vêtus, mais tout armés, se répandent dans la ville en poussant des cris, et, en peu d'instants, accourent de divers côtés vers le palais. On ne tarda pas à distinguer, parmi les clameurs qui s'échappaient de leurs bouches, ces mots d'abord timidement, isolément prononcés, puis répétés en concert : « Julien Auguste! Nous voulons Julien pour Auguste! » — Ils établirent autour de la demeure impériale comme une sorte de siége, montant la garde à la porte, pour que personne n'en pût sortir, et tenant le prince prisonnier pour être plus sûrs de le faire empereur. Personne ne répondant à leur appel, ils demeurèrent toute la nuit dans la même agitation, et le point du jour les trouva encore en armes. Mais la porte ne s'ouvrait pas, et Julien vainement appelé, persistait à ne point paraître[1].

Il entendait pourtant; et, de l'appartement de sa femme où, par hasard, il s'était retiré cette nuit-là, il distinguait son nom et l'appellation à la fois flatteuse et redoutable dont on le faisait suivre. Par une ouverture de la pièce placée à l'étage supérieur on apercevait la voûte du ciel. « Levant alors les yeux, j'adorai, dit-il, Jupiter; et comme le tumulte s'accroissait, grossi par

1. Amm. Marc. — Jul, *loc. cit.* — Liban., *loc. cit.* et p. 284.

hos du palais, je priai ce dieu de m'envoyer quel-
igne de sa volonté. » Ce signe, racontait-il plus
à un de ses confidents, fut le génie même de
ire qui lui apparut sous la forme que les médailles
rêtent d'ordinaire. « Julien, lui dit la vision, je me
à ta porte depuis longtemps; tu m'as déjà plus
fois refusé l'entrée. Si tu me repousses encore,
ird'hui, quand tant de gens me conduisent vers toi,
'en irai triste pour ne plus revenir. Cependant,
e bien ceci : en aucun cas je ne demeurerai long-
s avec toi. » Était-ce invention préparée? Était-ce
cination? Nul ne le sait; Julien, peut-être, ne le
mais bien lui-même. Tout à la fois enthousiaste et
nulé, vivant, depuis tant d'années, d'exaltation et
ocrisie, dans les filets d'erreur où il s'engageait
ue jour, il ne distinguait déjà plus bien les men-
s qu'il adorait de ceux qu'il forgeait lui-même [1].
sortit, ayant son parti pris, mais se gardant bien de
sser soupçonner. Plusieurs heures durant, on le vit
ourir les rangs, repoussant le titre d'Auguste avec
indignation assez bien jouée pour paraître sincère,
ppliant les soldats de ne pas le contraindre à ternir
gloire commune. Il offrait d'intercéder auprès de
tance pour faire rétracter l'ordre de départ. Mais
hoses avaient été poussées trop loin pour reculer.
neuf heures du matin, le drame se dénoua enfin;

Amm. Marc., xx, 5. — Jul., *ad Athen*, p. 521.

on saisit le césar de force, on le plaça debout sur le bouclier d'un fantassin, et les airs retentirent du cri de: « Vive Julien Auguste! » Puis on chercha un diadème pour lui ceindre le front. Comme on n'en trouvait pas au palais, quelqu'un proposa d'y suppléer par le collier de l'impératrice. « Non, dit le nouvel auguste, déjà assez maître de lui pour plaisanter: je ne veux point commencer à régner, paré comme une femme. » Il refusa également de se servir d'une aigrette de cheval qu'on lui proposa. Alors un porte-étendard de la *Pétulante*, arrachant une plaque de cou qui distinguait son grade, se fit hisser auprès de lui pour l'en couronner; et Julien, se laissant faire, promit à chacun des assistants cinq pièces d'or et une livre d'argent [1].

1. Amm. Marc., xx, 4. — Jul. — Liban. — Zos., *loc. cit.* — Tous ces écrivains donnent la résistance de Julien à sa proclamation comme sincère; mais tous sont païens et favorables à Julien. Nous croyons que malgré toute l'habileté de dissimulation qui n'abandonna Julien dans aucune des phases de sa vie, il lui est échappé ici une contradiction qui ne permet pas de croire à sa sincérité. Si les dieux lui avaient ordonné de prendre l'empire, comment aurait-il hésité? Il faut donc ou qu'il ait simulé la résistance, ou qu'il ait inventé l'apparition. No croyons plus conforme à son caractère à la fois exalté et dissimulé, de supposer qu'il se croyait véritablement poussé par le Ciel à prendre la couronne, mais qu'il voulut jusqu'au dernier moment garder le moyen de se justifier auprès de Constance. Quant aux écrivains chrétiens, ils accusent tous Julien d'avoir pris la couronne lui-même (Conf. S. Grég. Naz., *Or.*, IV. — Zon., XIII, 10. — Soz., V, 1). — Il faut consulter aussi, pour mémoire, le récit d'Eunape, dans la vie de Maxime, p. 476, qui fait venir en Gaule sur l'ordre exprès de Julien l'hiérophante d'Éleusis pour combiner avec Oribase et Évhémère la *destruction de la tyrannie de Constance.* Eunape avait sans doute donné quelque preuve à l'appui de cette singulière assertion, dans son histoire générale que nous avons perdue.

Il lui convenait pourtant de paraître contraint jusqu'au bout. A peine rentré au palais, il ferma la porte sur lui, ôta le diadème, et resta plongé dans de profondes réflexions, couvrant des apparences d'une douleur feinte une émotion qui ne l'était pas, et ne voulant même pourvoir à aucune des affaires courantes du gouvernement. Cette réclusion dura plusieurs jours, au milieu de la surprise et bientôt de l'inquiétude universelles. Enfin on commença à murmurer dans l'armée que les amis de Constance avaient fait tuer ou disparaître le prince. Il n'en fallut pas davantage pour renouveler l'émotion à peine calmée, et les soldats, quittant de nouveau leurs campements, vinrent une seconde fois forcer en désordre l'entrée du palais, où ils trouvèrent toutes choses dans le calme le plus parfait. Sur l'interrogation des gens de garde qui leur demandèrent ce qu'ils voulaient : « Nous voulons voir Auguste, » s'écrièrent-ils. On leur ouvrit à l'instant la porte de la salle où se tenait le consistoire, et Julien leur apparut alors tout à point, assis sur le siége impérial et dans son brillant costume d'empereur[1]. La foule ravie demandait encore justice des assasins prétendus. Julien, qui savait sans doute à quoi s'en tenir sur la réalité du complot, contint ces fureurs aveugles, et l'on applaudit à sa clémence.

Dès le lendemain, une revue fut convoquée au champ

1. Amm. Marc., *loc. cit.* — Jul., *ad Athen*, p. 523.

de Mars, et pour les troupes présentes et pour d'autres qui, déjà en marche, s'étaient mises à rétrograder sur la nouvelle des événements de Lutèce. Une tribune fut dressée avec un appareil inaccoutumé, et Julien y monta en grande pompe, au milieu des aigles et des drapeaux. C'était la première fois qu'il haranguait solennellement les troupes, car il s'était jusque-là abstenu d'user de cette prérogative du pouvoir suprême. Son discours fut simple et grave. Peu de mots lui suffirent pour rappeler aux troupes leurs exploits communs, et remercier cette armée de Gaule qui, après l'avoir adopté presque enfant, avait fait de lui un général et venait d'en faire un empereur. « Après de si grandes choses, dit-il, la postérité, je pense, ne se taira point sur vous, si ce rang élevé que vous avez su atteindre, vous savez aussi le garder par la vertu et la sévérité de vos mœurs. Afin donc de maintenir l'intégrité de la discipline, d'assurer au courage la récompense qui lui est due, et de contenir les entreprises de l'intrigue, je déclare, en présence de votre respectable assemblée, que désormais ni magistrat civil, ni officier militaire, ne sera élevé à un grade supérieur, au-dessus de son mérite, par la recommandation de qui que ce soit, et que celui qui sollicitera pour un sujet indigne sera marqué lui-même d'une note d'ignominie [1]. »

Ces paroles, qui condamnaient le long favoritisme

1. Amm. Marc., xx, 5.

de l'administration de Constance, furent reçues avec transport; et, pour ne pas laisser refroidir les bonnes dispositions de l'auguste, des intendants militaires[1] de la *Pétulante* et de la *Celtique* firent demander sur-le-champ, par leurs soldats, à être élevés, en raison de leurs mérites longtemps méconnus, au grade de gouverneurs de province. Mais Julien tint sa parole encore plus fidèlement qu'on n'avait cru; il n'accueillit pas ces recommandations faites à main armée, et, dans la joie commune de la journée, on ne songea pas à lui en vouloir[2].

Le défi une fois jeté, il se prépara à le soutenir avec sa prudence et son courage accoutumés. Il ne se porta à aucune violence contre ses ennemis secrets ou publics. Il se borna à s'assurer de la personne du maître de la cavalerie, Lupicinus. Décentius était en fuite. Florentius aussi avait quitté la Gaule précipitamment, à la nouvelle de l'élévation de son ennemi. Julien envoya un brevet de voitures publiques à sa femme et à ses enfants, et leur permit d'emporter toutes leurs richesses. Il ne mit aucun empressement à entrer en correspondance avec Constance, qu'il connaissait trop bien pour espérer le fléchir après l'avoir offensé; mais, quand il crut toutes ses mesures de défense bien prises, il mit les bons pro-

1. *Actuarii*. — C'étaient ceux qui recevaient les vivres pour les troupes, de la main des percepteurs. — Cf. Note de Valois sur ce passage, et *Cod. Théod.*, VII, tit. 2, l. 1.

2. Jul. *ad Athen*, *loc. cit.*, et p. 515.

cédés de son côté, en lui envoyant une députation pour solliciter de lui une reconnaissance officielle. Le maître des offices, Pentadius, dont il avait eu à se plaindre, mais qui s'était rallié à son pouvoir, et son vieil ami, le chambellan Euthérius, furent envoyés, en qualité d'ambassadeurs, porteurs de deux dépêches, l'une ostensible, l'autre secrète. Dans la première, où, par égard, il ne prenait encore que le titre de césar[1], il racontait, avec des détails dont l'exactitude matérielle était incontestable, la violence dont il avait été l'objet, et la pression à laquelle seule il avait cédé. « J'ai opposé longtemps à ces furieux le rempart de ma poitrine... Je n'ai cédé que quand tout m'a convaincu que, moi mort, un autre serait déclaré prince à ma place. Voilà les faits : je vous prie, examinez-les d'un œil favorable... Voici maintenant mes conditions. Recevez-les de bonne foi, considérant en vous-même qu'après tout il est utile à la république qu'unis comme nous sommes par les liens du sang, nous soyons associés au rang suprême... Je vous fournirai des chevaux de trait espagnols, et de jeunes *Læti* descendant d'une bonne race de Barbares établis de ce côté du Rhin, pour les faire entrer dans vos corps de *Scutarii* et de *Gentiles*... Je recevrai de Votre Clémence, pour préfets du prétoire, des hommes distingués par leur intégrité et leurs talents. Quant aux magistrats ou officiers de l'armée, il est juste

1. Jul., *ad Athen*, p. 523. — Zos., *loc. cit.*

soit moi qui les nomme : car y a-t-il rien de plus é que de mettre auprès d'un empereur des gens ignore les caractères et les volontés?... J'estime s propositions et ces offres sont faites dans votre t. Je ne veux point parler en empereur; mais je ombien de fois des affaires perdues par la discorde é rétablies par l'union et les concessions récies[1]. »

tre lettre était sur un ton différent : « Elle était, mien, mordante et sarcastique. Nul ne la vit ; et, la connaissait, il ne conviendrait pas de la pu. » Sans doute, jouissant de sa force, mais voulant r Constance sans l'humilier publiquement, Julien nnait le plaisir d'exhaler, par quelques allusions ites, une haine concentrée pendant vingt années, rtissait, à mots encore couverts, son timide pae ne pas hâter lui-même le jour de la vengeance. députés ne se pressèrent pas : arrivés probabledans les premiers jours de l'été de 360, ils ne rent plus Constance à Constantinople. Les succès s de Sapor devant Singare et devant Bézabde,

1. m. Marc., xx, 8.

retiores alias offerendas clanculo misit, objurgatorias et morquarum seriem nec scrutari licuit, nec, si licuisset, proferre in publicum. — Zonare met cette lettre injurieuse à une époque re, quand la rupture fut ouverte. Cet ordre serait plus vraile, mais Ammien Marcellin est généralement bien mieux que Zonare, et il n'y a pas moyen de lui prêter une pareille . Il faut donc croire que Julien ne comptait pas sur l'acceptases offres par Constance.

la soumission presque entière de la Mésopotamie, l'avaient enfin arraché à la théologie[1]. Il s'était mis en marche contre les Perses avec ce qu'il avait pu ramasser de troupes et d'auxiliaires levés parmi les Goths, espérant être rejoint en route par les renforts de Gaule. Il était déjà à Césarée en Cappadoce, quand, au lieu des troupes qu'il attendait, on lui annonça l'arrivée des ambassadeurs de Julien, précédés par la redoutable nouvelle de l'usurpation. Il les fit entrer, saisit leurs dépêches d'une main tremblante, les parcourut en pâlissant, et, fixant sur eux des regards furieux, leur ordonna de sortir de sa présence, sans vouloir ni faire aucune question, ni entendre aucune explication[2].

Resté seul, sa perplexité fut affreuse. Julien sur ses derrières et Sapor devant lui, de quel côté se tourner? Partager le trône avec un rival, ou céder une province aux Perses, c'étaient deux alternatives également odieuses. Dans cette cruelle indécision, le péril le plus pressant l'emporta. Il résolut de continuer sa marche contre les Perses, en essayant de gagner du temps avec son autre adversaire. Sans rendre de réponse aux députés, il dépêcha lui-même le questeur Léonas avec une lettre qui refusait péremptoirement, mais sans colère, tout assentiment à la promotion décrétée par les soldats. Il engageait Julien, dans l'intérêt de sa sûreté, à ne pas persévérer dans une entreprise dangereuse, à se con-

1. Amm. Marc., xx, 6, 7.
2. *Ibid.*, 9.

tenter du pouvoir régulier, déjà considérable, qu'il lui avait conféré; et, pour bien attester qu'il se regardait toujours comme souverain des Gaules, il renouvela tous les fonctionnaires et donna des successeurs à Florentius et à Lupicinus. Puis il se remit en campagne, reçut sur sa route les hommages du petit roi d'Arménie, Arsace, avec qui il assura l'alliance de l'empire en lui donnant en mariage la veuve de l'empereur Constant, Olympias, fille du préfet Ablave. Il passa l'Euphrate à Samosate et ne s'arrêta qu'à Édesse, pour attendre l'ennemi et compléter ses armements[1].

Léonas cependant faisait route en toute vitesse vers la Gaule. C'était un agent habile, le même qui avait présidé l'année précédente le concile de Séleucie, et qui s'était acquitté de cette mission à la satisfaction de l'empereur. Mais cette fois il avait affaire à plus forte partie, et sa commission était plus difficile. Il trouva Julien à Lutèce, n'ayant rien changé à son genre de vie et usant avec mesure, mais sans timidité, de ses nouveaux droits. Le prince le reçut très-poliment, mais différa de l'entendre jusqu'au lendemain. Dans la nuit, une grande assemblée de troupes et de peuple fut convoquée, et Julien, montant sur son trône, donna ordre qu'on fît lecture de la lettre de Constance. C'était un rouleau assez épais, ayant la forme des édits officiels. On le déplia et on commença de lire. Quand on en vint au passage où Constance, après en avoir appelé au

1. Amm. Marc., xx, 9, 11.

souvenir de leur parenté et des bontés qu'il avait eues pour Julien orphelin, dans sa jeunesse, lui enjoignait solennellement de se contenter du titre de césar, un violent murmure s'éleva : « Julien, cria la foule, vous êtes auguste. Qu'il en soit comme l'ont voulu les provinces, les soldats et l'autorité de la république, à peine sauvée des incursions des Barbares. — Vous le voyez, dit Julien à Léonas; ce n'est pas moi qui refuse d'obéir.» Il chargea alors Léonas lui-même de porter sa réponse. Fidèle aux conditions qu'il avait proposées, il acceptait le nouveau préfet du prétoire, Nébridius, et refusait sa sanction à tous les autres choix. Puis, sans s'écarter encore des égards officiels, l'amertume de son langage s'accrut cependant d'un degré. Répondant aux reproches d'ingratitude : « Je conviens, disait-il, que quand Constance est monté sur le trône j'étais orphelin, et il en doit savoir quelque chose [1]. »

La guerre était au bout d'un pareil langage; mais elle n'était pas déclarée, et, avec les embarras qui gênaient l'action de Constance, elle pouvait tarder plus d'un jour. Il ne convenait à Julien, ni d'en prendre l'initiative, ni de paraître trop s'en préoccuper. La saison, quoique déjà avancée, était encore belle; pour tenir ses troupes en haleine, il les conduisit de l'autre côté du Rhin à une petite expédition contre les Francs Attuariens, qui ne fut qu'un jeu. Puis il revint, comme e[illegible]

1. Amm. Marc., xx, 9. — Liban., *Or.* 10, p. 286. — Zon., xIII, 10.

triomphe, remontant le fleuve et visitant toutes les frontières jusqu'à Bâle. De là, par Besançon, il se rendit à Vienne sur le Rhône, où il comptait séjourner l'hiver. Il y fit célébrer des jeux publics, où il parut pour la première fois ceint d'un diadème impérial tout chargé de pierreries. C'était une première étape vers l'Orient. On était à la fin de novembre, et presque au même moment Constance, après quelques faits d'armes insignifiants, qui ne changeaient rien à la situation réelle des armées perses et romaines, rétrogradait, en versant lâchement des larmes sur ses villes ruinées et ses provinces abandonnées, et rentrait à Antioche pour y passer aussi la mauvaise saison[1].

Pendant que les deux souverains du monde demeuraient ainsi s'observant l'un l'autre, aux deux bouts de leur empire, un même malheur domestique les frappa et compléta l'exacte parité de leurs situations, en même temps qu'il creusait plus profondément l'abîme qui les séparait. Hélène acheva en Gaule sa triste vie. Son mari la pleura si peu, que ses ennemis, plus tard, purent l'accuser de l'avoir empoisonnée. Il envoya pourtant avec honneur sa dépouille mortelle au sépulcre de la famille Flavienne, à Rome, sur la voie Nomentane. Mais un deuil plus sensible fut la mort de l'aimable Eusébie, qui s'éteignit à la fleur de l'âge. Elle échappait, par une fin prématurée, à la douleur de voir aux

1. Amm. Marc., xx, 10, 11.

prises son époux et l'objet de sa tendre prédilection. C'était l'ange de paix qui se retirait de l'empire et l'abandonnait aux fureurs de la guerre civile [1].

Mais Julien n'avait plus ni loisir ni pensée à donner à des regrets. L'imminence de la crise qui menaçait l'absorbait tout entier. Attaquerait-il, comme Magnence? Attendrait-il, comme Gallus? Ces deux exemples, tour à tour présents à sa pensée, n'avaient rien de rassurant ni l'un ni l'autre. Par nature, d'ailleurs, il n'avait de sang-froid que sur le champ de bataille ; hors de là, son âme était le théâtre d'une constante agitation. Le calme d'esprit qu'il trouvait dans l'action l'abandonnait dans le repos. Après avoir tout fait avec prudence et résolution pour dominer l'avenir, son imagination inquiète cherchait encore avec angoisse à le pénétrer. Il n'y avait sorte de conjurations magiques, d'artifices divinatoires, qu'il ne mît en œuvre pour deviner l'issue de la lutte, ou en mieux diriger le cours. Augures, vol des oiseaux, entrailles des victimes, cours des astres, voix de la foudre, visions des songes, il interrogeait tout et croyait à tout. Son confident et son admirateur, Ammien, pense même devoir placer à ce moment de sa biographie une petite dissertation de philosophie mystique sur la vérité de l'art divinatoire, comme s'il voulait demander grâce pour la mémoire de son héros à la risée des lecteurs chrétiens. Puis,

1. Amm. Marc., xxi, 1-6, et note de Valois sur ce passage. — Zos. xiii, 10.

de ces cérémonies mystérieuses, dont le bruit, ute, transpirait au dehors, Julien était pris de la d'être vu en compagnie de magiciens et de scan- la foi vive et simple des Gaulois chrétiens. Alors, ire compensation, il affichait quelque acte bien t de dévotion et d'hypocrisie. Le jour de l'Épi-, par exemple (6 janvier 361)[1], il se rendit en A. D. 361. pompe à l'église, et fit avec componction et à voix sa prière devant tout le peuple assemblé[2]. jours après, on lui annonçait le retour en Gaule e de Poitiers, à qui Constance avait permis de dans sa patrie, soit pour empêcher qu'il ne prît ent, sur les semi-ariens persécutés, une trop autorité, soit dans l'espoir que l'ardeur de son userait quelque trouble dans les Gaules. Hilaire t au milieu des flots d'une population empressée apportait de toutes parts des enfants à bénir et lades à guérir. Il était accompagné du jeune, ce soldat de la charité, devenu diacre, qui ne ait pas, et dont la renommée croissait à l'ombre ienne[3]. Julien vit leur retour sans inquiétude, permit même de tenir à Paris un concile des s de Gaule, où Saturnin d'Arles fut excom-, et la formule de Rimini rejetée avec mépris.

ap. J.-C. — U. C. 1114. — Indiction IV. — Taurus et Flo-coss.

les concessions, dit l'historien Zonare, non sans quelque vraisemblance, avaient surtout pour but de garder la faveur des soldats, dont un grand nombre étaient chrétiens. Par suite de la même politique de conciliation générale, Julien rappelait aussi sous ses drapeaux d'autres victimes de la persécution de Constance, les soldats de l'armée de Magnence, licenciés depuis près de dix ans[1].

L'hiver se passait dans cette activité extérieure et ces angoisses secrètes, lorsqu'à l'entrée du printemps on apprit que les Alamans avaient tenté de nouvelles incursions du côté du pays des Rauraques. Les agresseurs étaient des sujets du roi Vadomaire, l'un de ceux que Julien avait honorés de son alliance, et celui même qui paraissait y attacher le plus grand prix. Cette trahison troubla fort l'empereur; mais son inquiétude fut plus vive encore lorsqu'on lui apporta une lettre interceptée de ce petit prince lui-même, où il se plaignait auprès de Constance, du césar des Gaules, et offrait à l'auguste de l'en délivrer. Vadomaire ne porta pas loin la peine de sa défection. Sans faire semblant d'être averti, Julien lui dépêcha le comte Philagre, qui fut reçu en allié. Puis, au milieu d'un festin qu'on lui offrait, le comte fit saisir au corps le roi lui-même par des gardes apostés, et le ramena au camp des Romains. Julien lui montra les lettres qui étaient tombées entre

1. Zon., XIII, 10. — Liban., *loc. cit.*

lerte précipita les événements. Le bruit, en
ait généralement répandu dans le camp que
e, suivant avec Julien la même tactique qu'au-
'ec Magnence, voulait lâcher les Barbares sur
ires. Julien lui-même en avait sinon la preuve,
l le dit plus tard, au moins la crainte. Et, en
cette rumeur lui fournissait un excellent moyen
mer les esprits. Pour achever de confirmer ces
, on vit bientôt arriver une lettre de Constance,
m si orgueilleux, que chacun pouvait se de-
l'où venait, à un ennemi si éloigné et si impuis-
retour si inattendu de confiance. Elle était por-
'évêque Epictète, un des prélats favoris de la
ntioche, et toujours adressée au *césar* Julien.
ne lui promettait plus, cette fois, que la vie
t encore pour prix d'une soumission immédiate.
ssure qu'en recevant cette insolente missive
n éprouva une si forte émotion, qu'il s'écria :
ce n'est pas à Constance à prendre soin de ma
it *aux Dieux* que je remets ce soin » ; ce pluriel
umé dut exciter autour de lui quelque sur-
n ne tarda pas à savoir également que les pas-

sages des Alpes étaient soigneusement mis en défense. La peur d'être enfermés en Gaule, coupés du reste de l'empire, et livrés en proie aux Barbares, s'empara de tous les soldats, et le cri public fit sentir à Julien que le moment était venu de se décider à combattre[1].

Avant de prendre un parti si solennel, il interrogea une dernière fois ses dieux. Depuis plusieurs jours les augures se montraient à lui de plus en plus favorables. Une vision aperçue en songe lui avait même annoncé, en quatre vers grecs fort bien faits, la mort prochaine de Constance pour une date fixe de l'automne suivant. Cette fois, ce fut Bellone, la déesse de la guerre, à qui Julien adressa une dernière interrogation. Bellone s'étant montrée bienveillante, il rassembla ses soldats et leur demanda s'ils étaient prêts à se mettre en marche. Il ne parlait point encore de faire la guerre, mais seulement de s'avancer jusqu'aux extrémités de la Dacie et de l'Illyrie, pour effrayer Constance et briser le cercle de fer qu'on formait autour des Gaules. La demande était faite *au nom du Dieu céleste*, expression ambiguë, qui rappelait les premiers jours du règne de Constantin[2]. Les soldats répondirent par des transports et jurèrent de mourir pour leur général. Les habitants des Gaules offraient tous leur argent et leurs provisions. Un seul homme, le préfet Nébridius, ne crut pas pouvoir rompre le sermen

1. Jul., *ad Athen.* — Liban., *loc. cit.* — Soc., III, 1. — Soz., V, [illegible] — Zos., III, 9.
2. Arbitrio Dei cœlestis.

qui l'attachait à Constance. Tombant aux genoux de l'empereur et baisant le bout de sa robe, il lui demanda pardon de ne pouvoir le servir, et comme il voulait même prendre sa main pour la baiser : « Ma main est pour mes amis, lui dit Julien en se reculant; mais vous pouvez vous retirer. » Son choix était tout fait pour remplacer Nébridius. C'était son ami Salluste qui, d'Illyrie où il campait, était venu précipitamment le rejoindre. Julien le laissa dans les Gaules, dans cette nouvelle qualité. Puis l'ordre du départ fut donné, et l'itinéraire indiqué par la route de Pannonie[1]. Un détachement dut traverser l'Italie par la conduite de Jovinus : un autre la Rhétie, sous les ordres de Névitta. Julien lui-même, parti de Bâle, n'emmenait avec lui que trois mille hommes. Mais ses troupes se montaient à plus de vingt mille, et leur rendez-vous général était à Sirmium.

Dès que la nouvelle de son expédition se répandit de l'autre côté des Alpes, la terreur et la défection devinrent générales. Les deux consuls, préfets d'Italie et d'Illyrie, et dont l'un était Florentius lui-même, l'ancien ennemi de Julien, prirent la fuite bien avant d'être en péril; et, à partir de ce moment, Julien, en conservant dans les actes officiels leurs noms qui indiquaient la date de l'année, eut soin de les faire suivre de cette qualification épigrammatique : Florentius et Taurus, consuls en fuite. Mais il ne songea point à s'emparer de

1. Amm. Marc., XXI, 5. — Liban., *loc. cit.*

ces riches plaines d'Italie qui lui étaient ainsi livrées sans combat. C'était par les âpres contrées qui bordent le Danube qu'il s'avançait à marches forcées, tantôt longeant le fleuve, tantôt même s'embarquant sur ses ondes, quand il trouvait des moyens de transport. Sur les deux rives du fleuve, Barbares et Romains accouraient pour voir le héros et son cortége. « O sainte divinité, s'écriait, dans le langage déjà équivoque des courtisans, son panégyriste Mamertin, qui occupait auprès de lui la place de comte des largesses sacrées ; quelle ne fut pas la pompe de cette navigation, où l'on voyait sur la rive droite de ce fleuve illustre une foule non interrompue de gens de tout sexe, de tout rang, armés ou désarmés, et sur le rivage de gauche tous les Barbares à genoux, faisant entendre des prières et des gémissements lamentables ! Tant de villes parcourues ! tant de décrets rendus ! tant d'injustices réparées ! tant d'inquiétudes calmées ! tant de pardons accordés aux Barbares : partout les bienfaits de la paix répandus. Si l'on ne regarde qu'au temps employé, on dirait que l'empereur n'a fait qu'une course ; si l'on considère la quantité des choses accomplies, on dirait qu'il s'est attardé partout [1]. » Julien, en effet, ne perdait pas un jour : il ne s'arrêtait de loin en loin que pour faire lire à haute voix au peuple assemblé les correspondances, vraies ou fausses, qu'il disait avoir surprises entre Constance et les Barbares, et pour justifier ainsi son agression.

1. Pan. vet. *Mamert. in Jul.* 7.

De ce train rapide, il ne tarda pas à arriver aux environs de Sirmium. Ses généraux, de leur côté, se trouvèrent rendus au lieu de réunion au jour indiqué, après avoir fait main basse de toutes parts sur les provisions préparées par Constance pour l'envahissement de la Gaule. Le gouverneur de Sirmium, Lucilien, qui ne s'attendait pas à tant de précipitation, fut surpris par l'avant-garde, au moment où il rassemblait ses troupes. Il fit mine, au premier moment, de résister avec fanfaronnade, puis se soumit peu après avec une promptitude et une humilité ridicules. On l'admit en présence de Julien, qui lui permit de baiser sa robe de pourpre, en signe de pardon. « Quelle imprudence à vous, empereur, lui dit le magistrat captif, de vous aventurer avec si peu de troupes dans des pays ennemis ! — Gardez ces conseils prudents pour Constance, répondit Julien. Ce n'est pas pour vous prendre comme conseiller que je vous ai laissé toucher cet insigne de la majesté souveraine, mais pour vous guérir de vos craintes. » L'entrée dans la ville fut un triomphe et entraîna la soumission de toute la province. Peu de jours après, Julien avait mis garnison au Pas de Sucques; et, maître ainsi de la moitié de l'empire, il était venu s'établir à Naïsse[1].

Il y attendait la concentration de ses troupes, les nouvelles de l'effet que sa marche produirait sur Constance, peut-être aussi la date fatale, annoncée par ses songes, où la Parque, se chargeant de sa défense, devait trancher

1. Amm. Marc., XXI, 9.

elle-même la destinée de son rival. Plus il avançait, en effet, plus sa confiance en ses Dieux secrets, justifiée par la fortune, s'accroissait et se manifestait hautement. Enfin, quand il se sentit maître de tout l'Occident, quand de toutes parts des députations de Macédoine, de Grèce, d'Italie, vinrent lui offrir les hommages des provinces soumises, ou les vœux de celles qui l'attendaient comme un libérateur, il prit son parti et jeta le masque. Dans les régions qu'il parcourait, beaucoup de temples avaient été fermés et dévastés : il permit de les rouvrir et encouragea même à les orner de nouvelles offrandes. Ce n'était encore que de la tolérance. Ce fut bientôt de l'apostasie. Il parut dans les temples rouverts et sacrifia une hécatombe[1]. On prétend que dans la nuit qni précéda cette manifestation solennelle, pour rompre à jamais avec le Dieu qu'il quittait, il voulut effacer de son front le sceau du baptême ; et qu'il se soumit à l'étrange cérémonie d'initiation connue sous le nom de Taurobole que le culte de Mithra avait popularisée dans l'empire. L'initié couché tout de son long dans une fosse recouverte d'un tamis, recevait sur ses membres mis à nu le sang d'une victime immolée. « Julien, dit saint Grégoire, voulut laver dans ce bain horrible ses mains qu'il croyait

1. Liban., *Or.*, 10, p. 288. — Soc., III, 1. — Le silence d'Ammien Marcellin sur ce fait important est plus que singulier. Il faut pourtant bien le placer ici, puisqu'à Vienne, au commencement de 361, Julien avait fait encore ses dévotions chrétiennes et que sa lettre à Maxime, datée d'Illyrie, parle de ses sacrifices publics aux dieux.

souillées pour avoir touché le sacrifice non sanglant par lequel nous participons à la passion du Christ. » Le même saint Grégoire affirme encore qu'en ouvrant les entrailles de la première victime qui fut sacrifiée, on y trouva très-clairement figurée l'image d'une croix environnée d'une espèce de cercle et de couronne. Et comme tous les assistants regardaient avec effroi le symbole du Christ ainsi surmonté de celui de l'empire : « vous n'y entendez rien, dit le maître de l'impiété (c'est-à-dire sans doute Julien lui-même) : ce cercle signifie que les chrétiens sont pris de toutes parts et ne peuvent plus nous échapper. » Voilà, dit le saint docteur, le prodige qu'on m'a raconté ; s'il est faux, que le vent l'emporte[1]. Chose étrange, cette défection si longtemps méditée, ajournée, redoutée, ne paraît avoir causé autour de Julien ni indignation, ni surprise : ses historiens mêmes en ont à peine gardé la trace. Toute sa personne respirait le paganisme depuis tant d'années ! Puis on était si fatigué de querelles religieuses ; les esprits, au milieu de tant de luttes, étaient devenus si incertains et si dégoûtés ; les courtisans, les fonctionnaires, étaient si accoutumés à suivre en fait de dogme tous les caprices du maître, et à ne considérer la religion que comme un moyen d'intrigue et d'ambition : tant de chrétiens de commande, que Constantin et Constance avaient faits à leur fantaisie, étaient si prêts à vendre leur apostasie au même prix que leur conversion ! Parmi les chrétiens

1. S. Grég. Naz. *Or.*, IV, 52, 54.

sincères (ils étaient nombreux dans l'armée), l'horreur du joug tyrannique de Constance était extrême ; et, par cette disposition naturelle qui fait toujours oublier le mal passé pour ne penser qu'au mal présent, un maître étranger à l'Église leur paraissait peut-être moins à craindre qu'un chrétien qui voulait en être le tyran. Ils espéraient beaucoup de la douceur de l'esprit de Julien ; et, au pis aller, ils redoutaient moins encore d'être persécutés qu'asservis. L'événement se passa donc sans bruit, tout le monde s'entendant par instinct pour n'y pas donner trop d'éclat. S'il y eut des protestations, elles furent silencieuses : s'il y eut des murmures, ils circulèrent à voix basse ; et Julien pouvait écrire à son ancien maître, Maxime, avec un transport d'enthousiasme :

« Vous apprendrez avec joie que nous avons des marques sensibles et nombreuses de la protection des dieux... Aussi nous les adorons sans crainte et à visage découvert. La masse de l'armée qui nous environne partage notre piété : nous sacrifions publiquement. Nous avons offert aux dieux de nombreuses hécatombes, en reconnaissance de leurs bienfaits. Ces dieux me demandent de vivre saintement autant que je le puis, et je leur obéis d'un cœur empressé. Ils me promettent de grands fruits de mes peines, si j'agis avec diligence [1]. »

Ce n'était pas la seule lettre qu'il écrivît dans ces sentiments. Tandis qu'il s'établissait à Naïsse avec tout l'appareil d'un souverain, rendant la justice, réparant, souvent

1. Jul., *Ep.* xxxviii. (éd. Span.), p. 415.

avec trop de précipitation et de rigueur, les torts de l'administration de Constance, il se mit aussi en devoir de répondre par des morceaux d'éloquence aux hommages qu'on lui envoyait de toutes parts. Il écrivit aux plus grandes cités de l'empire, pour incriminer Constance et justifier sa propre élévation. Il ne s'attendait pas sans doute à trouver un juge bien sévère dans ce public de l'empire accoutumé depuis si longtemps aux entreprises des ambitieux et aux rivalités des prétendants, et qui n'était pas difficile en fait de légitimité ; mais il lui importait de mettre d'accord l'audace de son entreprise avec le type abstrait de justice et d'impassibilité stoïque qui convenait à un philosophe couronné. Posant, comme le modèle du sage, devant la postérité et devant les déclamateurs de toutes les écoles, il lui importait de faire comprendre comment il pouvait concilier ce caractère avec la prétention à l'empire, et l'ardeur qu'il mettait à venger ses injures[1].

Ces pièces d'éloquence, dont une seule nous est parvenue, furent très-diversement accueillies. A Rome l'envoi réussit très-mal : on trouva que le philosophe s'était oublié, et que l'invective contre Constance, qui s'étendait même à la mémoire de Constantin, passait la mesure. Quand le préfet Tertullien donna lecture de la lettre en plein sénat, il y eut un soulèvement général : « Montrez plus de respect, lui cria-t-on, pour celui qui vous

1. Liban., *Or.* 10, p. 280. — Zos., III, 10.

a fait ce que vous êtes. » D'où venait cette lueur d'indépendance dans un corps asservi? Était-ce seulement un élan de reconnaissance pour les bontés que, quatre ans auparavant, Constance avait témoignées à la capitale du monde? Quelque dépit, on peut le supposer, se mêlait à ce sentiment honorable. Rome était blessée de voir que ce jeune homme, qui voulait restaurer l'empire et le culte des dieux, ne fût pas venu tout d'abord se retremper chez elle aux traditions nationales : elle sentait en lui le Grec plus que le Romain, un lettré antiquaire plutôt qu'un fils du vieux monde latin. Ses héros, on le voyait, étaient au Parthénon, au Portique, à l'Académie, partout, excepté au Capitole. La république, du sein de sa tombe, regardait donc avec indifférence les dernières luttes de la philosophie. Julien, informé de cette mauvaise grâce, n'en prit point d'humeur : au contraire, comme il sut en même temps que le blé manquait à la capitale, et qu'on y était menacé de la disette, il prit avec un soin tout particulier de sages mesures pour assurer la subsistance du peuple romain. Il donna la place de Tertullien à un sénateur, païen de distinction, Symmaque, très-versé dans la rhétorique, en même temps qu'il accordait le gouvernement de la grande Pannonie à l'historien Aurèle-Victor. Le gouvernement des théologiens finissait, et faisait place à celui des lettrés[1].

Aussi ce fut à la capitale des lettres qu'il adressa son

1. Amm. Marc., XXI, 10, 12.

épître la plus parfaite, la plus étudiée, la seule qui, jugée digne d'être conservée, reste encore entre nos mains. Sa lettre au sénat et au peuple d'Athènes, exact et touchant récit des malheurs de sa jeunesse, est une œuvre d'art achevée. On sent que l'auteur parlait là à son public de prédilection. « Il savait, dit Libanius, que les dieux mêmes ont voulu être jugés par les Athéniens, et c'est pourquoi il prit les fils d'Érechthée pour ses juges. » — « C'est à vous, leur disait-il, à vous qui avez conservé jusqu'à nos jours les restes et comme l'étincelle des vertus de vos aïeux, c'est à vous à considérer, non la grandeur des choses, mais leur justice. Et quand même quelqu'un traverserait le monde avec une incroyable rapidité et une force infatigable, comme s'il volait à travers les airs, vous devriez encore vous demander s'il fait tout cela avec le droit de son côté. Et si vous trouviez qu'un tel homme est juste, alors seulement vous auriez le droit de le louer en public et en particulier. Mais s'il avait manqué à la justice, vous le priveriez, avec raison, de tout honneur; car la justice est la sœur de la prudence. Ceux qui la méprisent, chassez-les justement comme des impies qui outragent votre déesse. Et voilà pourquoi je veux vous raconter tout ce qui me touche [1]. » Le messager qui porta cette lettre était sans doute cet hiérophante d'Éleusis, appelé, suivant Eunape, à la cour de Julien, et qu'il renvoya à Athènes avec ordre de présider à la reconstruction des temples.

1. Jul., *ad Athen.*, p. 496, 497.

On juge avec quelle émotion un tel langage fut reçu dans ces écoles d'Athènes dont Julien avait été l'élève et demeurait l'honneur. Des étudiants, pourtant, et des professeurs chrétiens s'en alarmèrent. A la porte des temples rouverts, devant les statues des dieux, qu'on s'empressait d'orner et de relever, il y eut des querelles assez vives entre les jeunes gens et les maîtres. Julien l'apprit et en fut inquiet. Il ne lui convenait pas, tant que Constance était debout, que les deux religions en vinssent aux prises. Il se hâta donc, par une nouvelle lettre, d'apaiser les esprits, en engageant chacun à adorer en paix ses dieux, d'après le rit de ses pères[1], et il écrivit en même temps à l'illustre rhéteur chrétien Prohérèse, pour lui offrir de lui raconter tous les motifs de son élévation à l'empire et de lui fournir les documents nécessaires pour en faire l'histoire et l'apologie[2].

Si Constance eût été doué de la moindre intelligence politique, les incertitudes de son adversaire lui eussent clairement tracé son chemin. Faire résolûment trêve aux divisions dogmatiques, et appel aux sentiments chrétiens, s'entourer à l'instant des héros de l'épiscopat, et convoquer toutes les fractions de l'Église à s'unir contre l'ennemi commun : c'était le conseil du bon sens comme de la foi. Mais il n'y eut point de courtisans pour le lui faire entendre, et lui-même, enivré de sa toute-

1. Liban., *Or.*, 10, p. 288. Ce passage de Libanius est très-obscur, mais ne paraît pas susceptible d'un autre sens.
2. Jul. *Ep.* II (éd. Span.), p. 373.

puissance, ne paraît pas avoir eu le soupçon d'une telle politique. Pendant qu'à Naïsse on rouvrait des temples, que faisait à Antioche l'empereur chrétien? Il avait passé tout l'hiver à tenir des réunions d'évêques et à condamner ses frères dans la foi. Fidèle à son système de politique à double face, il frappait tour à tour, à droite et à gauche, les Ariens extrêmes et les orthodoxes. Un jour, c'était Eunome, le disciple chéri d'Aétius, qu'il envoyait rejoindre son maître en exil, après l'avoir dépouillé du siége épiscopal de Cyzique, auquel il avait été nommé par mégarde [1]. Le lendemain, c'était Mélèce, nouvel évêque d'Antioche, qu'il trouvait trop dévoué au *consubstantiel*, et qu'il faisait remplacer d'autorité par un vieillard arien et fidèle ami d'Arius lui-même, le diacre Euzoïus [2]. A chaque nouvelle décision, c'était une victime de plus qui appelait involontairement de ses vœux un libérateur, quel qu'il fût. Et pendant que de toutes parts ces gémissements s'élevaient autour de lui, il célébrait les fêtes d'une troisième noce avec une dame romaine, nommée Faustine [3].

L'été venu, il avait paru un instant se mettre en mouvement pour aller combattre Sapor. Mais à peine arrivé sur les bords du Tigre, et n'ayant pas encore rencontré l'ennemi qui paraissait craindre de s'avancer contre lui, il avait été rejoint par les nouvelles de la marche forcée

1. Soc., IV, 7. — Soz., VI, 26. — Théod., II, 29. — Philost., VI, 1.
2. Soz., IV, 28. — Théod., II, 31. — Philost., V, 5.
3. Amm. Marc., XXI, 6.

de Julien et de la prise du Pas de Sucques. Il rétrograda alors précipitamment, pour courir au plus pressé. Pendant les premiers jours de sa route, il paraissait faire bonne mine, se montrait plein d'une confiance qu'il faisait partager à ses troupes, et les haranguait même avec sa faconde accoutumée : il répétait que jamais insurrection tentée contre lui n'avait réussi. Peu à peu, cependant, son humeur s'assombrit ; on répandit dans l'armée qu'il avait eu des songes funestes et vu de mauvais présages, rencontré un cadavre, entendu de sombres avertissements de la part de son ange gardien ou de son génie familier. Quand il quitta Antioche pour la seconde fois, afin de se mettre en route pour l'Asie Mineure, il était tout découragé, et l'abattement s'était communiqué par contagion à l'armée [1]. Un malaise sourd, présage de grands désastres, parcourait tous les rangs. Chacun sentait instinctivement que les situations naturelles étaient renversées, et que personne n'était dans son rôle. Le représentant du vieux culte, du culte de l'orgueil et des sens, était un jeune homme de mœurs austères et simples, modestement éclairé d'un rayon de gloire. Vieilli avant l'âge par la vie des cours, le défenseur de l'Évangile s'avançait, comme une idole fardée, au milieu d'une pompe ridicule, et portait sur ses vêtements la tache du sang des chrétiens.

Arrivé à Tarse, en Cilicie, dans les derniers jours

1. Amm. Marc., XXI, 6, 7, 12, 13.

'octobre, il fut saisi d'un léger mouvement de fièvre. l crut que l'exercice la dissiperait, et s'avança par un hemin fort difficile jusqu'à Mopsucrène, au pied du mont 'aurus. Le lendemain, voulant se lever, il tomba en faiilesse et fut contraint de se remettre au lit. La fièvre .evint très-violente, et tout son corps brûlait d'un feu ntérieur. Il reprit pourtant connaissance et comprit la ;ravité de son état. Comme son père, il avait retardé usqu'au dernier jour, pour se livrer plus en liberté à ses assions, le sacrement de la régénération chrétienne. En toute hâte, on manda d'Antioche le nouvel évêque Euzoïus, qui arriva à temps et lui administra le baptême. 'uis il donna une dernière pensée à l'empire, jeta ses egards autour de lui, et, ne voyant d'autre héritier que n ennemi, plus attaché à sa race qu'obstiné dans sa ine, il désigna d'une voix mourante Julien pour son ccesseur. Sa nouvelle femme Faustine était enceinte : ne songea à faire aucune réserve en faveur du fils qui ouvait lui naître. Il expira le 3 novembre 361, à l'âge e 45 ans. Ainsi mourut, dans un bourg d'Arménie, le ernier fils de Constantin, au milieu des malédictions es chrétiens, entre les bras d'un hérétique, et laissant e trône à un apostat. « Le Seigneur se réveille, dit rulement saint Jérôme : la bête meurt et la tranquillité revient. » Ammien Marcellin est moins dur : « Ce souverain transforma, dit-il, la simple religion chrétienne en une superstition de vieille femme : plus occupé de la discuter avec subtilité que de l'établir avec gravité, il

méditant des choses nouvelles. Un instant, l'e Eusèbe eut la pensée de faire un empereur de son mais le temps manquait, et le candidat à l'em se trouvait pas. La terreur fit taire l'intrigue, e partir avec empressement les deux comtes Thé et Aligilde (sans doute quelques Barbares eng service de Rome), pour aller porter à Naïsse le mages de cour d'Antioche.

Julien n'avait pas quitté ce poste, maintenant mée dans un repos que son âme ne goûtait pas. graves nouvelles venaient même de lui causer croît d'inquiétude. Deux légions illyriennes, qu' renvoyées en Gaule, parce qu'il n'était pas sûr fidélité, s'étaient mises en révolte sur la route jetant dans la ville d'Aquilée, s'y étaient si bien f que, malgré un siége en règle, on ne venait pas à les en faire sortir. Ce pouvait être là le noyau d'u gereuse diversion sur ses derrières. Les présages çaient toujours la chute d'un grand, d'un homm

1. Amm. Marc., xxi. 6. — S. Athan., *de syn. Ar. et Seleuc.*

; mais ces termes ambigus ne le rassuraient pas
plétement. Toutefois, quand les députés arrivèrent
i apprirent qu'il n'avait plus de rival, il eut assez de
ance sur lui-même pour paraître à la fois, et
iger de la nouvelle, et s'y attendre. Il pleura son
nt et remercia les dieux. L'oracle lui tenait parole,
Providence lui livrait le monde[1].

Amm. Marc., XXII, 1. — Jul., *Ep.* XIII, p. 382. La coïncidence
édictions faites à Julien et de la mort de Constance, a fait depuis
aux chrétiens que Julien l'avait fait empoisonner. Il n'y a au-
preuve de ce crime.



CHAPITRE VI

JULIEN AUGUSTE.

(361 — 362.)

SOMMAIRE.

Julien se rend sans délai à Constantinople. — Sa lettre au rhéteur Thémistius. — Accueil empressé qui lui est fait à Constantinople. — Habileté de sa conduite. — Choix des consuls de l'année 362, et cérémonies de leur installation. — Panégyrique prononcé par le consul Mamertin. — Cérémonie des funérailles de Constance racontée par S. Grégoire et par Libanius. — Premier sacrifice célébré à Constantinople. — Zèle de Julien pour le paganisme et sa modération envers les chrétiens. — Discours sur le *Soleil-Roi*, adressé au préfet des Gaules, Salluste. — Il rappelle les exilés chrétiens des diverses sectes. — Il veut les faire venir discuter à sa cour. — Les orthodoxes ne viennent pas, les hérétiques accourent. — Donatistes; Circoncellions : leurs crimes et leur châtiment sous Constance. — Ils recourent à Julien et sont accueillis. — Vengeance tirée des favoris de Constance; elle porte principalement sur les chrétiens. — Commission de justice instituée à Chalcédoine. — Ses exécutions iniques et sanguinaires. — Julien ne la réprime que trop tard. — Réformes somptuaires à la cour. — Suppression des emplois de police, des immunités, et des brevets de course publique. — Succès de ces diverses mesures. — Conversions et apostasies intéressées des courtisans. — Premières difficultés de Julien. — Ridicules et torts des sophistes appelés à sa cour. — Constantinople est envahi par des bandes de prêtres païens voleurs et débauchés. — Irritation de Julien contre eux. — Son austérité. — Il se fait *cynique* et plusieurs païens avec lui. — Désordres et scandales causés par les prétendus cyniques. — Julien s'irrite davantage. — Ses deux discours contre les faux cyniques et contre Héraclius. — Première tentative de persécution à Constantinople contre les soldats de la garnison. — Son mauvais succès. — Les partis s'irritent et s'exaltent. — Désordres causés dans les provinces par l'exécution de la loi qui restitue aux païens les monuments de leur culte enlevés par les chrétiens. — Supplice de Marc d'Aréthuse. — Cruautés exercées contre des chrétiens à Héliopolis. — Les chrétiens résistent en plusieurs lieux à l'application de la loi. — Supplice de S. Émilien. — Résistance de la ville de Césarée. — Irritation de Julien. — Elle est principalement dirigée contre les Cappadociens Grégoire et Basile, anciens camarades de Julien. — Histoire de Basile et de Grégoire, depuis leurs études à Athènes. — Leur amitié. — Basile se consacre à la vie solitaire, mais ne peut entraîner Grégoire à imiter son exemple. — Faiblesse du père de Grégoire. — Basile, invité à la cour de Julien, ne s'y rend pas. — Césaire frère de Grégoire, médecin de la cour, y demeure auprès de Julien. — Julien entreprend de le convertir, sans y réussir. — Colère de Julien. — Il craint que les chrétiens ne deviennent trop savants. — Édit qui interdit aux professeurs chrétiens l'enseignement des lettres grecques. — Effet de cet édit. — Des professeurs chrétiens abandonnent leur chaire. — Quelques-uns approuvent l'édit. — Jugement de l'historien Socrate sur cette approbation.

CHAPITRE VI.

JULIEN AUGUSTE.

(361-362).

mpire était une possession si précaire qu'un homme nt ne devait pas perdre un seul jour pour le pren- ı main. Julien fit donc aussitôt ses préparatifs de t, sans attendre même la soumission des légions ıilée, qu'il ne craignit pas de laisser derrière lui en ı révolte. Ordre fut donné aux troupes de se ə en marche sans délai vers la Thrace.

ıs, quelque diligence qu'il fit, il trouvait pourtant sir de répondre, et non sans recherche et sans , aux adresses de félicitation qui lui arrivaient utes parts, surtout à celles des rhéteurs émérites ımplissaient les sénats des grandes villes et qui sa- ıt en lui un confrère couronné. Thémistius, l'ora- le profession de toutes les grandes solennités à ıntinople, lui ayant écrit pour le comparer à le, à Bacchus, à Solon, à Pittacus et à Lycurgue, mot à tous ceux qui avaient tout à la fois régné et

philosophé, Julien ne voulut pas perdre une si belle occasion d'exposer de nouveau ses sentiments de désintéressement stoïque : « Plût à Dieu, lui écrivait-il, que je pusse remplir les espérances que vous fondez sur moi ! Mais que je suis loin de pouvoir atteindre à cette hauteur ! Quand je pense qu'il faut maintenant entrer en comparaison avec Alexandre, avec Marc-Aurèle et tant d'autres hommes excellents, un frisson me saisit : je suis pris d'un incroyable tremblement... Et voilà pourquoi je voulais vivre dans la retraite ; et, me souvenant avec délices de nos entretiens d'Athènes, j'aurais désiré mêler toujours ma voix aux vôtres. »

Puis il redisait en termes étudiés toutes les maximes des philosophes sur les danger sde la politique, les piéges de l'ambition, les entraînements du pouvoir absolu. Platon n'avait-il pas dit qu'un Dieu seul pouvait commander aux hommes? Aristote, que le pouvoir d'un seul était contraire à la nature humaine, et que tout homme investi d'un commandement sans limites devenait une bête féroce? « Lorsque vous me conseillez donc, reprenait-il, de quitter la vie cachée des philosophes pour paraître au grand jour, c'est comme si, rencontrant un homme qui, retiré chez lui, ne fait qu'un exercice calme et modéré, uniquement pour sa santé, vous lui disiez : Viens donc maintenant aux jeux Olympiques et, quittant les petits exercices domestiques, descends dans l'arène de Jupiter. Là, tu auras tous les Grecs pour spectateurs, et principalement les citoyens de ta ville, pour l'honneur

desquels il te faudra combattre : puis aussi beaucoup d'entre les Barbares, qu'il te faudra frapper de terreur pour leur rendre ta patrie plus redoutable. Si vous lui teniez ce langage, vous rempliriez son âme de consternation, et il serait tremblant avant même d'aborder le combat. » La lettre finissait par une véritable thèse de rhétorique sur la comparaison des mérites de la vie active et ceux de la vie d'étude, et, en disciple bien élevé, Julien donnait tous les avantages à la méditation du sage sur l'activité du politique : « Quand vous ne feriez, assure-t-il, qu'élever des philosophes, ne fût-ce que trois ou quatre, vous auriez rendu à la république un plus grand service qu'aucun souverain... Que Dieu daigne donc, ajoutait-il en terminant, me donner une heureuse fortune et une prudence qui en soit digne. Il me semble que je dois être secouru, et par cette excellente Divinité d'abord, et aussi par vous tous, les Grecs qui philosophez, que j'ai défendus toujours et pour qui je me suis même mis en péril[1]. »

Ni le métier de souverain ne déplaisait autant à Julien, ni les difficultés n'en étaient aussi grandes qu'il le voulait faire croire. Tous les cœurs volaient d'eux-mêmes au-devant de lui. Dès son arrivée à Héraclée, il trouva le peuple de Constantinople qui venait à flots pressés à sa rencontre, et les députations des grandes villes qui lui offraient des couronnes d'or. Son entrée solennelle dans

1. Jul., *ad Them.*, passim.

la capitale, le 11 décembre, eut lieu au milieu de l'enthousiasme universel. Sa jeunesse, sa gloire, ses périls, la miraculeuse rapidité de sa marche, les signes inattendus qu'il paraissait avoir reçus de la protection divine, étaient l'objet de toutes les conversations, et la foule suivait la fortune avec son empressement accoutumé[1]. Constantinople saluait avec orgueil un souverain né dans ses murailles, et qui mettait beaucoup de prix à se dire son enfant.

Les premiers actes de Julien, empreints d'une politique conciliante, furent habilement calculés pour maintenir cette disposition favorable. La nouvelle année qui allait s'ouvrir rendait nécessaire la désignation de nouveaux consuls. Julien partagea cette dignité entre l'orateur Mamertin, et un général distingué, mais d'origine barbare, nommé Névitta. La seconde de ces nominations, il est vrai, déplut aux vieux Romains qui trouvaient étrange qu'après avoir blâmé souvent Constantin de ses faiblesses pour les Barbares, le jeune Auguste commençât par les imiter : mais elle plaisait fort à l'armée, où les Barbares étaient nombreux et Névitta très-estimé. L'autre choix, au contraire, combla de joie le sénat et les fonctionnaires civils. On vit avec plus de plaisir encore, le matin de l'intronisation des consuls, Julien se lever de meilleure heure que de coutume, pour courir au-devant des nouveaux

1. Amm. Marc., xxii, 1. — Soc., iii, 1. — Zos., iii, 40. — Eunap., *Excerpt. leg.*

nagistrats, leur donner avec respect le baiser de paix, et les conduire lui-même, lui à pied et eux sur leurs chars, jusqu'au sénat, où ils devaient être installés. Dans es jours qui suivirent, pendant les jeux du cirque que lonna le consul Mamertin, Julien mit la même affectation à effacer la dignité impériale derrière les vieux nsignes républicains. Parfois il ne savait pas bien l'étiquette, déjà un peu surannée, de la cérémonie, mais il e laissait instruire de bonne grâce. Ainsi l'usage voulait qu'on amenât en public plusieurs esclaves, auxquels e nouveau consul, pour sa bienvenue, donnait la liberté. ulien, par mégarde, prononça en son propre nom leur mancipation : on l'avertit de sa méprise, et sur-le-hamp il la répara en se condamnant lui-même à une mende de dix livres d'or. Les sénateurs furent charmés e tant de modestie, et plus ravis encore de voir le nouvel empereur assidu à leurs séances, y prenant fréquemment la parole; il s'exprimait habituellement dans la angue grecque, qui apparaît, en effet, à cette date, pour la première fois, dans les recueils des décisions impériales. Le sénat de Constantinople n'avait jamais obtenu de Constance pareille faveur : à peine lui avait-on accordé quelques rares audiences dans le palais impérial ; toujours secrètement jaloux de celui de Rome, nquiet et humilié de son infériorité, il n'était point insensible à ces flatteries délicates d'un nouveau maître[1].

1. Amm. Marc., XXII, 7; XXI, 10. — Pan vet., *Mamert. in Jul.* — Liban., *Or.* 10, p. 298, 299. — Cod. Théod., VI, t. 26, l. 1, et voir le

à l'empereur. A travers les formes convenues
louange et de la bassesse qui traînaient depuis tant d
cles d'école en école et dont l'hommage était offer
tous les rhéteurs à tous les tyrans, on y saisit quel
éclairs d'une admiration véritable et d'un enthousi
sincère. Cette prosopopée, par exemple, n'est pas
pourvue d'éloquence : l'orateur fait revivre les d
prétendants à l'empire, massacrés pendant le règn
Constance, et leur propose de prendre le pouvoir à l'
sous la condition d'en remplir les devoirs comme Jul
« Venez, leur dit-il, Népotien et Sylvain : vous
cherché l'empire à travers les glaives levés et so
coup d'une mort menaçante. Maintenant la facult
régner vous est donnée, mais à la condition de ré
comme Julien. Vous aurez donc à veiller nuit et
pour le repos de tous ; on vous appellera seigneurs,
vous serez les esclaves de la liberté des citoyens ;
marcherez plus souvent au combat que vous ne vo
siérez aux festins ; vous n'enlèverez rien à perso
vous ferez largesse à tous ; vous n'aurez envers pers
ni complaisance ni cruauté ; sur toute la surface
terre pas une vierge n'aura à vous reprocher sa pu

violée; votre couche, exempte même des plaisirs légitimes, sera plus pure que celle d'une vestale; vous braverez, à ciel découvert, l'été la poussière de la Germanie, l'hiver les brumes de la Thrace. Assurément, ajoute l'orateur, leurs oreilles délicates ne supporteraient pas la rudesse de telles paroles. Effrayés de si grands devoirs, ils prendraient en dégoût, non-seulement l'empire, mais la vie, et se hâteraient de retourner aux rives inférieures des enfers. Car ils auraient vu sous sa face inquiète, chargée de labeurs et de soucis, ce principat qui ne leur était apparu qu'avec ses agréments et ses charmes[1]. » Un peu plus loin, les regrets encore enveloppés, les espérances encore timides d'un païen longtemps contraint, se font jour dans des expressions indécises : « C'est vous, ô grand empereur, dit-il, qui rendez aux vertus exilées leur droit de cité dans la république[2] : c'est vous qui rallumez la flamme éteinte des études et des lettres; et la philosophie naguère encore suspecte, dépouillée de ses honneurs, accusée même et jugée comme une coupable, non-seulement vous l'avez délivrée de toute condamnation, mais, vêtue de pourpre, et le front ceint d'or et de perles, vous la faites asseoir sur le trône royal. Maintenant il nous est permis de lever les yeux vers le ciel, de regarder les astres d'un œil tranquille, à nous qui naguère tout tremblants tenions notre visage baissé vers la terre comme les animaux.

1. Pan. vet., *Mamert. in Jul.*, p. 698-700.
2. Postliminio reduxisti.

Qui est-ce qui osait regarder le lever du soleil et son coucher? Les laboureurs eux-mêmes, qui doivent régler leurs travaux d'après les mouvements des constellations, n'osaient interroger les saisons. Les nautoniers, dont les astres dirigent la course, n'osaient prononcer leurs noms. On vivait sur terre et sur mer, non plus en étudiant les ordres du ciel, mais au hasard et à l'aventure [1]. » Et puis cette effusion se perd dans la joie naïve et même un peu niaise d'une grandeur inespérée. « Tu m'as dit, empereur : Salut, ô très-honorable consul (*ave, consul amplissime*). Oh! oui, mon bonheur est assuré et durera toujours (*aveo plane et avebo*). L'événement ne saurait être douteux, quand celui qui me souhaite le salut est celui qui me l'a procuré. Consul très-honorable: oui, je suis consul, et consul très-honorable. Qui a été plus que moi honorable consul? Le consulat, tu me le donnes; l'honneur, tu me l'accordes... En vérité, Lucius Brutus, Publius Valérius, les premiers qui après l'expulsion des rois ont exercé sur leurs concitoyens un pouvoir annuel, n'ont point eu un consulat préférable au mien. Leur magistrature fut utile au salut général, à la république romaine, et inaugura les plus grands biens: mais la mienne a quelque chose de particulier. Eux ont été faits consuls par le peuple, et nous par Julien. Avec eux la liberté naquit; avec nous elle renaît. » La conclusion, assurément, est inattendue et piquante.

1. Pan. vet., *Mamert. in Jul.*, p. 738-740.

Une conjoncture d'une nature plus délicate que le choix des nouveaux consuls, parce qu'elle mettait aux prises toutes les passions religieuses, mais dont Julien ne se tira pas avec moins de bonheur, fut la cérémonie des funérailles de Constance. Il continuait ici, même sans nécessité, à jouer sa comédie de sujet fidèle et de bon parent. « Le soleil que j'invoque, avait-il écrit avant son entrée à Constantinople, et le grand Jupiter savent que, bien loin de souhaiter la mort de Constance, j'avais fait des vœux pour sa conservation[1]. » Aussi voulut-il lui-même que le corps impérial ût amené à Constantinople, et que de magnifiques bsèques lui fussent préparées. Il suffit de mettre en egard les deux récits de cette pompe funèbre donnés ar saint Grégoire de Nazianze, d'une part, et par Libaius, de l'autre, pour comprendre avec quelle adresse ulien sut profiter d'une circonstance en apparence mbarrassante, pour faire un pas décisif dans la voie leine d'embûches où il voulait s'avancer. Au récit de aint Grégoire, le cortége qui amena les restes de l'empereur de l'Asie Mineure à Constantinople fut un véritable triomphe. Dans toutes les villes où il passait, des services divins étaient célébrés, et tous les chrétiens demeuraient la nuit en prière, chantant des cantiques, récitant des psaumes, à la lueur de mille cierges allumés. L'effet de cette harmonie était si grand,

1. Jul. *Ep.* xiii. (éd. Span.), p. 382.

qu'à plusieurs reprises, on crut entendre des voix célestes se mêler au concert, et le bruit de ce prodige se répandit dans toute l'Asie. Les dissentiments religieux se taisaient; les justes griefs étaient oubliés devant la tombe du souverain baptisé et du fils de Constantin. Quand le navire qui portait le corps à travers le détroit fut signalé à Constantinople, les troupes sortirent sous les armes, au bruit des clairons et au milieu d'une foule de peuple. Julien lui-même, contraint, dit le saint narrateur, de se conformer au respect général, marchait à leur tête dans sa toge de pourpre, et découvrant son front dont il avait ôté le diadème. Ce fut dans cet appareil que le cortége fit son entrée dans l'église des Saints-Apôtres, où Grégoire ne dit point si Julien l'accompagna[1]. Libanius donne à peu près les mêmes détails, mais sur un tout autre ton et avec quelques additions. « Le premier soin de Julien, dit-il, fut de demander où était le corps de Constance, et s'il avait reçu les honneurs qui convenaient... Mais il ne s'en tint pas là. Il descendit lui-même vers le port de la ville, entraînant après lui une grande multitude. En voyant le cadavre porté sur les flots, il gémit, il toucha de sa main le cercueil, ne conservant lui-même d'autres insignes royaux que son manteau, comme pour faire voir qu'il ne rendait point le corps de Constance responsable des desseins qu'avait médités son âme. Puis, faisant rendre

1. S. Grég. Naz., *Or.* v, 16, 17.

au mort les honneurs qui convenaient, *au nom des Dieux protecteurs de la ville* il inaugura ainsi lui-même le service des Dieux, répandant des libations de sa propre main, félicitant ceux qui l'imitaient, riant de ceux qui ne le voulaient pas suivre, essayant de persuader, mais ne voulant pas faire violence [1]. »

Ainsi ce fut en sortant d'une pompe où le culte chrétien avait déployé en liberté toute sa splendeur, que Julien osa donner lui-même pour la première fois à cette grande cité de Constantinople, chrétienne de naissance et vierge encore de toute idolâtrie, le spectacle du culte païen ressuscité. Ce fut à l'occasion des funérailles d'un empereur chrétien que fut célébré le premier sacrifice. Il était impossible de consommer par un détour plus habile un acte plus audacieux. Le culte chrétien ne s'était jamais senti plus libre, peut-être même plus honoré que le jour où son ennemi renaissait ainsi de ses cendres, évoqué par une voix impériale. Julien s'était déclaré païen à la face du monde, sans avoir fourni aux chrétiens ni un juste motif de plainte, ni même un sujet d'inquiétude.

La route ainsi tracée, il y marcha sans hésiter, avec le même mélange de fermeté et de précaution. Rien n'égala, dès le premier jour, l'ostentation et l'ardeur de son zèle pour l'idolâtrie, mais chacun de ses actes, souvent passionnés et puérils, fut immédiatement accompagné

1. Liban., *Or.* 10, p. 289.

d'une protestation destinée à rassurer ceux-là mêmes qu'il voulait combattre. Il n'avait pas à reprendre le titre de souverain pontife : c'était un joyau de la couronne impériale, que Constantin lui-même n'avait pas eu le courage d'en arracher : « Mais il lui fut, dit Libanius, plus cher que celui d'Auguste, et il en remplit sans rougir les plus modestes fonctions. » Il y avait à Constantinople peu de gens qui sussent bien le rituel et même le calendrier païens; et pour en remettre en usage les traditions un peu oubliées, il fallait payer de sa personne et apprendre le métier à tout le monde. Julien se mit à l'œuvre sans embarras. On le vit devant des autels improvisés, allant, venant, courant, portant le bois, soufflant le feu, interrogeant le vol des oiseaux, déposant les victimes sur l'autel, et leur plongeant lui-même le couteau dans les entrailles. Chaque jour, il savait pertinemment quelle fête on devait célébrer; à chaque localité il indiquait la coutume qu'elle devait suivre, le dieu qu'elle devait honorer, la superstition qui devait la protéger. Devant chaque idole, il savait quelle marque de respect on devait donner, s'il fallait s'incliner, se prosterner ou baiser les pieds. Peu content du culte public, où il ne manquait pourtant pas une occasion de paraître, il fit élever un temple dans son jardin et une chapelle dans son palais. Il y offrait des sacrifices, la nuit aux démons des ténèbres, le matin et le soir au dieu du jour, au Soleil-Roi, le brillant Apollon, le mystérieux Mithra, la divinité particulièrement

chère aux cœurs mystiques. Dans son antichambre, une statue fut élevée à la fortune de la ville. A la fois prêtre et fidèle, assistant et célébrant, dans des temples à peine réparés et encore déserts, au milieu de courtisans indifférents, surpris et parfois railleurs, il animait tout par son activité et suppléait à tout par son zèle. « Il était, ajoute son panégyriste, le meilleur des prêtres, comme le premier des empereurs[1] ».

Mais tout son entraînement ne lui faisait pas oublier les ménagements dus à la puissance à peine abattue des chrétiens. Aussi, entre deux sacrifices et deux prières aux Dieux, ne manquait-il jamais de renouveler ses protestations libérales, et de déclarer qu'il ne voulait gêner le culte de personne. « S'il est possible, disait-il, de guérir par une opération sage les maladies du corps et les maux de l'âme, les erreurs sur la nature de Dieu ne peuvent se détruire ni par le fer ni par le feu. Qu'importe que la main sacrifie, ajoutait-il avec une philosophie toute nouvelle pour un Romain, si la pensée condamne la main? elle accuse la faiblesse du corps, et elle continue à admirer ce qu'elle honorait auparavant. C'est une peinture nouvelle mise sur le visage, et non un changement d'opinion. Et puis il arrive ensuite que ceux qui ont fléchi demandent pardon, et ceux qui ont péri pour ne pas céder sont honorés comme des Dieux. » Ces généreuses paroles, qui n'étaient pas prononcées sans

1. Liban., *Or.* 8, p. 245; *De vit. sua*, p. 41; *Or.* 10, p. 292. — Amm. Marc., XXII, 5. — Soc., III, 11. — Soz., V, 3. — S. Grég. Naz., *Or.* V, 22.

quelque souvenir malicieux des violences récentes et ridicules de Constance, n'en étaient pas moins bien reçues dans les rangs des chrétiens, naguère encore victimes de tant d'oppressions différentes.

Les écrits de Julien de cette date (car il écrivait toujours et sans relâche et des lettres et des traités) présentent le même mélange, et de mysticisme enthousiaste, et de modération politique. Son adresse au *Soleil-Roi*, composée pour les fêtes de la nouvelle année, et envoyée en Gaule à son ami Salluste, est un véritable hymne tout animé de poésie et tout brûlant de piété : « Le discours que je vais tenir, dit-il, convient assurément à tout ce qui respire ou rampe sur la terre, à tout ce qui participe de l'être et de la raison ; mais il ne convient à personne mieux qu'à moi. Le soleil est mon roi : je suis son serviteur. Ma confiance en lui repose sur des motifs secrets, que je garde en moi-même ; mais voici ce que je puis dire sans offenser la religion de ma conscience. Dès mes premiers ans, j'ai été saisi d'amour pour l'éclat du soleil. Lorsque, tout enfant, je regardais son globe lumineux dans les airs, j'aurais voulu pouvoir fixer mes regards sur lui ; et la nuit même, quand je pouvais sortir sous un ciel pur et sans nuages, oubliant toutes choses, je restais perdu dans la contemplation des beautés du ciel, n'entendant plus ce qu'on me disait et ne sachant moi-même, ni où j'étais, ni ce que je devenais. On disait même que je portais à ce spectacle trop d'ardeur et d'attention, et quoique encore imberbe, on m'accusait de faire le de-

vin. Et cependant aucun livre de divination n'était encore tombé entre mes mains, et je ne savais même quelle chose c'était. Mais à quoi bon rappeler ces souvenirs? J'aurais bien d'autres choses à dire si je racontais, par exemple, quelle opinion je me faisais alors des Dieux. Couvrons plutôt toutes ces erreurs d'un voile d'oubli[1]. »

Ce début est suivi d'une exposition tout empreinte de philosophie alexandrine et mise explicitement sous la protection de Platon et de Jamblique[2], sur le rôle du soleil dans l'organisation de monde. Le soleil est dans le monde visible ce qu'est Dieu dans le monde intelligible, le principe immuable de toute perfection, de toute beauté, de toute connaissance. C'est Dieu, le Bien suprême, qui l'a constitué maître du monde visible. Bien plus, il n'est même pas sans relation avec le monde intelligible. Dans l'échelle divine des êtres, qui unit le ciel à la terre, il tient un rang intermédiaire entre les Dieux inférieurs mêlés à la création, et les Dieux supérieurs qui découlent directement du Bien suprême et l'entourent[3]. Le soleil a donc contribué à la formation

1. Jul., *Or.* 4, *in Solem regem*, p. 243-245.

2. *Ibid.*, p. 273.

3. *Ibid.*, p. 260-262. Il semblerait, d'après ce passage et plusieurs autres, que Julien reconnaissait plusieurs soleils différents. Le premier semble n'être autre que l'Être suprême, le second fait partie des Dieux supérieurs, dont il est le chef. C'est le soleil des *intelligibles*. Il se confond évidemment avec le νοῦς, le λόγος, la seconde personne de la Trinité alexandrine. Il y a enfin le soleil du monde sensible, qui se rapproche de l'*âme*, et auquel ce morceau est adressé. Julien l'appelle aussi le cinquième corps, parce que les anciens, reconnaissant quatre éléments dont le monde sensible est composé, en admettaient volontiers un cinquième destiné à les animer tous. Ces idées fort confuses ont

de tout ce qui existe : c'est lui qui a fait venir au jour tout ce qui n'était qu'en puissance. Il a mille noms comme mille opérations différentes : il est Jupiter, Bacchus, Apollon. C'est lui qui peuple de divinités toute l'étendue du ciel. Il touche dans sa course à trois des cinq cercles du monde, et il donne naissance aux trois Grâces. Castor et Pollux, avec leur existence alternative, ne sont que l'image de ses apparitions intermittentes. Minerve Pronoia marche devant lui ; Vénus l'accompagne. Chez les Phéniciens, Monime et Azize (deux noms de Mercure et de Mars) sont ses satellites. Sa chaleur fécondante a créé le genre humain. Pour faire un homme, dit Aristote, il faut un premier homme et le soleil. Après avoir créé l'homme, il le nourrit : il ne nourrit pas seulement son corps, mais même son intelligence, car c'est le ciel, dit Platon, qui nous enseigne la sagesse. En particulier, c'est le soleil qui protége le peuple romain : car, seuls avec les Égyptiens, les Romains divisent leur année en mois solaires.

« Voilà, mon cher Salluste, dit l'empereur en terminant, ce que, en l'honneur de la triple puissance de ce grand Dieu, j'ai osé t'écrire dans l'espace de trois nuits; voilà ce que ma mémoire m'a suggéré... Si tu veux une

été étudiées avec soin, sans être très-éclaircies, par Tourlet, dans sa traduction des œuvres de Julien, t. I, p. 425-435. Il faut convenir avec M. Jules Simon (*Hist. de l'école d'Alexandrie*, t. II, p. 328-361) que Julien était, même dans son école, un assez médiocre philosophe, ramassant un peu au hasard les idées des différents maîtres, sans se mettre en peine de les faire accorder.

ience plus parfaite et plus intime de ces choses, re-
ours aux livres du divin Jamblique, où tu trouveras le
out de la science humaine. Et que le puissant soleil me
onne de comprendre pleinement ce qui le regarde et de
ouvoir l'enseigner, soit en public, soit en particulier, à
eux qui en sont dignes. En attendant, honorons ensem-
e ce Jamblique cher au soleil, qui m'a appris, entre
eaucoup de choses, le peu que je viens de te dire...
j'avais voulu écrire pour t'enseigner, il aurait été
aiment superflu de traiter ce sujet après lui. Mais je
ai voulu qu'offrir au Dieu un hymne d'actions de
âces en entreprenant de raconter son essence dans la
esure de mes forces ; et peut-être ce discours ne sera-
il pas tout à fait inutile, car je tiens que ce que dit le
oëte, « qu'il faut honorer autant qu'on le peut les Dieux
nmortels, » s'applique non-seulement aux sacrifices,
ais aux louanges. En récompense de ma bonne vo-
nté, j'adresse encore au soleil, mon roi, ces trois de-
andes : qu'il soit pour moi bienveillant et propice;
u'il me donne une vie pure, une science accomplie, et,
u moment marqué pour la fin de mes jours, une mort
isible. Que je puisse alors m'envoler dans son sein et
demeurer sans retour ! Mais si c'est là une trop haute
pérance pour la vie que j'ai menée, qu'il me donne
i-bas de nombreuses années ! »

Mais en même temps qu'il se livrait à ces effusions
izarres de dévotion philosophique, il écrivait aussi
ses magistrats et à ses confidents des paroles de

justice et même de bienveillance, en faveur des chrétiens. « Je ne veux point, par tous les dieux, écrivait-il à Artabius, ni que l'on tue, ni que l'on frappe les chrétiens, sans droit et sans justice, ni qu'on leur fasse souffrir aucun mal[1]. » — « Ces gens, disait-il au pontife Théodore, sont encore pieux, du moins en partie, puisqu'ils honorent celui qui est en réalité tout-puissant et qui régit le monde visible : et nous aussi nous l'adorons, je l'atteste, mais sous d'autres noms. Ceux d'entre eux, par conséquent, qui ne transgressent pas les lois, ne font que des choses convenables : leur erreur est de ne pas tenir compte des autres Dieux, et de croire avec une insolence barbare que le Dieu véritable est inconnu à tout autre qu'eux[2]. »

Et, comme pour prouver que ce n'étaient pas là seulement de vaines paroles, il expédiait de toutes parts des ordres pour faire cesser les persécutions infligées par Constance et autoriser les exilés à rentrer dans leurs foyers. Il y en avait, comme on se rappelle, de toute couleur et de toute nuance, depuis Athanase, châtié pour avoir adoré Jésus-Christ, jusqu'à Aétius, banni pour l'avoir nié, en passant par toutes les dégradations et modifications intermédiaires. Tout ce qui était en deçà ou au delà de la ligne indécise et presque idéale tracée par la formule de Rimini, était frappé de la même disgrâce. Julien mit un soin affecté, et qui

1. Jul., *Ep.* VII (Ed. Span.), p. 176.
2. Jul., *Fragm.* (Ed. Span.), p. 458, 454.

était pas exempt de malice, à faire à chacun des pro-
rits une réparation personnelle et nominale, et à mon-
er ainsi combien il était au courant, dans le dernier
tail, des divisions des chrétiens. Il en avait connu un
and nombre dans sa jeunesse, tant orthodoxes qu'hé-
tiques : il leur écrivit lui-même, de sa main, des let-
es caressantes pour les engager à le venir trouver.
rappant à toutes les portes, il s'adressait à la fois à un
e ses anciens camarades d'école, déjà connu pour être
un des champions les plus déterminés du *Consubstan-
el,* et au grand coryphée des novateurs, Aétius. A
un comme à l'autre, il rappelait leurs anciennes rela-
ons : « Venez, leur disait-il ; vous trouverez ici une
our sans hypocrisie, la première de ce genre peut-être
ue vous aurez rencontrée, où les flatteurs sont réputés
l'égal des plus dangereux ennemis. Nous nous accusons
t nous reprenons les uns les autres, lorsqu'il y a lieu,
ans nous aimer moins pour cela. » Puis il leur offrait
tous deux les voitures publiques pour se rendre à la
our. Il en écrivait autant à l'évêque de Sirmium,
hotin, et faisait montre de sa science théologique, en
iscutant avec lui la subtilité dogmatique très-délicate
our laquelle il avait été condamné quinze ans aupara-
ant[1].

S'il en faut croire Ammien Marcellin, que sa qualité

1. Amm. Marc., XXII, 5. — Soz., V, 5. — Jul., *Ep.* XII et XXI (Ed.
pan.), p. 381 et 404. — S. Chrys., *De sanct. Babylâ* (Ed. Gaume),
. II, p. 686. — Maffei, *Osservazione litterarie*, t. III, p. 69. — Tourlet
Œuvres de Julien, t. III, p. 354.

de païen et d'ami ne rend pas suspect dans ses blâmes, ces invitations amicales renfermaient un piége caché. Julien aurait voulu se donner le plaisir de faire lutter les chrétiens entre eux devant lui et devant sa cour. « Il pensait, dit Ammien, que la licence de tout croire augmentant les discussions, il n'aurait plus à craindre de trouver devant lui une population unanime, ayant éprouvé lui-même que les bêtes féroces ne sont pas plus ennemies des hommes que les chrétiens ne le sont souvent les uns des autres[1]. » En ce cas, sa tactique ne réussit qu'imparfaitement, car il ne paraît pas qu'aucun des grands évêques, véritables représentants de la vraie foi, se soit soucié de venir se défendre devant l'apostat qui la reniait. Ni Athanase ne sortit précipitamment de sa retraite encore inconnue; ni Hilaire ne quitta sa Gaule chérie; ni Libère ne compromit de nouveau, dans l'atmosphère des cours, l'énergie retrempée de son caractère. En revanche, des hérétiques de toute espèce, il en vint, et en grand nombre : leur habitude de flatter la puissance survivait même à tout espoir raisonnable de l'employer à leur profit. Ariens, semi-Ariens, Novatiens, accoururent sans trop se faire prier, et Julien les reçut de bonne grâce[2].

Il eut même la joie de voir arriver du fond de l'Afrique les émissaires d'une petite secte qui avait eu ses jours de

1. Amm. Marc., XXII, 5. C'est l'expression même employée par Athanase pour exprimer les fureurs des Ariens.

2. *Ib.* — Soc., II, 38; III, 11, atteste l'extrême faveur témoignée par Julien aux Novatiens.

'enom, mais qui s'était bien effacée dans les grands trou-
bles religieux de l'empire. C'étaient les Donatistes, les
premiers hérétiques à qui Constantin eût fait sentir le
poids du glaive séculier[1]. Ils étaient demeurés tranquil-
es, sous un régime de demi-tolérance, pendant les der-
ières années de ce grand prince; mais l'anarchie reli-
ieuse et politique qui avait suivi leur avait rendu le
ourage de s'agiter de nouveau et de se livrer à une pro-
agande active. Un chef habile, qui, par une singulière
oïncidence, portait le même nom que le fondateur même
e la secte, Donat de Carthage, homme d'une éloquence
opulaire et d'un caractère audacieux, qui exerçait sur
es partisans une véritable fascination et bravait haute-
nent les magistrats et même l'empereur, avait puissam-
nent contribué à leurs progrès. Ils avaient étendu leurs
ramifications hors de l'Afrique et jusque dans l'Église
le Rome, où ils avaient osé établir un évêque en face
même du successeur de saint Pierre. Mais leur force
principale venait de l'appui qu'ils trouvaient dans
une horde de paysans révoltés, débris de la vieille popu-
ation punique, incapables de tout temps de porter le
joug d'un gouvernement régulier, et qui s'étaient pré-
ipités dans le schisme pour y braver plus à leur aise
oute loi humaine aussi bien que divine. Ces furieux,
n proie à une grossière exaltation, vivaient d'une exis-
ence nomade, parcourant les campagnes, pillant les

1. Voir première partie de cette *Histoire*, t. I, p. 255 et suiv.

maisons, violant les femmes, massacrant les propriétaires, assassinant les voyageurs, et couronnant cette série de forfaits par la singulière manie du suicide. Une mort violente au bout d'une vie sanguinaire et débauchée, c'était l'ambition de ces têtes échauffées par l'enthousiasme d'une superstition bizarre, par le désespoir d'une vie misérable et par l'ardeur du soleil d'Afrique. Les Circoncellions (c'était le nom de ces farouches auxiliaires) avaient fait à la fois la force et la honte de la secte des Donatistes ; ils avaient attiré sur eux les plus justes rigueurs de l'autorité impériale. A plusieurs reprises, dans les dix dernières années du règne de Constance, l'Afrique s'était vue le théâtre des plus hideux désordres, suivis d'une répression sanglante. Condamnés par un concile de la province d'Afrique, et déportés par un édit de l'empereur, les Donatistes semblaient enfin abattus, et leurs prêtres et leurs évêques languissaient dans l'exil, quand l'appel de Julien vint les en tirer. Sur-le-champ ils firent partir une députation pour demander à être réintégrés dans leurs droits, et ils la chargèrent d'une requête rédigée dans les termes les plus respectueux et, par avance, les plus reconnaissants. « Nous savons, lui disaient-ils, que la justice seule règne sur votre esprit[1]. »

1. Optat. Milev., l. III, p. 60, 70 ; l. II, p. 48, 49. — Conc. gén., éd. Labbe, t. II, p. 713. — S. Aug., *Contra epistolam Parmeniani Donatistæ; contra litteras Petiliani*, l. II, c. XXXIX; *in Cresconium. Breviculum collationis carthaginiensis ; Ad Donatistas post collationem*, passim. Tous ces traités se trouvent dans le tome VII des œuvres de

Ce compliment touchait Julien au point sensible : ien ne pouvait d'ailleurs le flatter plus que d'avoir réparer des injures dont l'origine remontait jusqu'à onstantin. Aussi, sans se demander si les Donatistes et urs alliés les Circoncellions n'étaient pas coupables de uelque autre méfait que de leur erreur dogmatique, il rdonna sur-le-champ que les pétitionnaires fussent ;tablis dans tous leurs droits [1]. Puis il put se donner son aise la comédie qu'il souhaitait. Il fit venir tous s représentants des sectes chrétiennes, présents à sa our, et les engagea à vivre en paix sous sa protection : Suivez mes conseils, leur dit-il avec emphase. Les llemands eux-mêmes et les Francs s'en sont bien rouvés. » Le tour était heureux, mais Ammien, qui ne asse rien à son héros, ne manque pas de nous aver-ir qu'il n'était pas entièrement original, et que Marc-urèle, dans une occurrence semblable, importuné des laintes des Juifs, avait déjà laissé échapper, avec plus le naturel, une exclamation analogue [2].

Ce qui rendait la modération de Julien à l'égard des hrétiens plus facile peut-être et moins méritoire, c'est ue, pour les frapper, et même assez sévèrement, il

;dition de Louvain. — *Ep.* 85, 88, 205, 134. Ordo novus, éd. Migne, 145.

1. Optat. Milev., III, p. 54. — Tous les détails du schisme des onatistes à cette époque, épars dans les controverses soutenues contre ux par S. Augustin au siècle suivant, sont fort bien résumés dans n ouvrage récemment publié en Allemagne : *Donatus und Augustinus* 3 Ribbeck, Elberfeld, 1857, vol. I, p. 113-156.

2. Amm. Marc., XXII, 5.

n'avait presque pas besoin de paraître les poursuivre ni même de s'apercevoir de leur existence. Il lui suffisait de lâcher la bride à la réaction qui s'opérait de toutes parts contre les favoris de Constance et contre les principales mesures politiques de ce souverain. Comme tous les ministres de Constance avaient été chrétiens ou soi-disant tels, Julien, en réparant de justes griefs, ou en donnant cours à des représailles légitimes, se délivrait sans éclat, sinon de ses plus honorables, au moins de ses plus puissants ennemis.

Le peuple, en effet, longtemps opprimé et toujours turbulent, demandait des victimes : on les lui accorda avec largesse. Une commission de justice, composée du préfet d'Orient, des consuls désignés, des généraux Arbétion et Agilon, du maître de la cavalerie Jovien et du préfet Hermogène, ami particulier de Julien, mandé par une lettre expresse de lui, eut charge de prendre connaissance de toutes les concussions qui s'étaient commises dans les dernières années et de faire rendre gorge à tous les spoliateurs. Les dénonciations ainsi provoquées ne manquèrent pas, et la commission, qui se tint à Chalcédoine dans le camp des *Protecteurs*, mit une promptitude militaire dans ses décisions. Les premiers coups portèrent sur des hommes justement détestés. L'agent d'affaires Apodème, un des instruments les plus actifs de la mort du malheureux Sylvain, l'odieux Paul-la-Chaîne, l'intrigant eunuque Eusèbe furent envoyés au supplice au milieu de l'exécration

générale. Malheureusement il est difficile de s'arrêter sur la pente de la délation et de la vengeance. Aux grands coupables succédèrent les moindres, puis enfin les innocents. Le choix des commissaires, d'ailleurs, n'était pas heureux. Arbétion était lui-même un homme insolent, cupide, qui usa de sa puissance momentanée, soit pour satisfaire ses propres ressentiments, soit pour flatter son nouveau maître en châtiant impitoyablement tous ceux qui, à une époque quelconque, avaient pu desservir le césar auprès de l'auguste. Puis, les abords de la commission furent envahis de solliciteurs qui réclamaient l'argent donné par eux autrefois aux condamnés pour acheter leur crédit. Il en venait surtout d'Égypte, la province la plus mal gouvernée de l'empire, et ils étaient si nombreux, si bruyants, ils insistaient si fort pour voir le prince, criant comme des geais, dit Ammien Marcellin, qu'on fut obligé de leur interdire le passage du détroit, en leur promettant au nom de Julien qu'il irait faire une visite en Égypte et prendrait connaissance lui-même de toutes les plaintes, et en même temps un ordre exprès interdit à tout navire de transporter aucun passager d'Alexandrie à Chalcédoine. Dans le trouble produit par cette mêlée de réclamations diverses, les plus regrettables exécutions furent arrachées à la signature de Julien. Les maîtres des offices, Pentadius et Florentius, le comte du domaine privé, Évagre, le notaire Cyrinus, furent condamnés à la mort ou à l'exil. Une circonstance

fortuite rendit la condamnation de Florentius tout à fait singulière : son consulat n'était point achevé; il fallut donc faire figurer son nom en tête même de la sentence qui le frappait sous cette forme : « Florentius et Taurus étant consuls, et Florentius étant amené devant le juge, par le crieur public, il a été décidé, etc. » Mais ce qui surprit le plus fut de voir livrer au bourreau le comte des largesses sacrées, Ursule, celui-là même qui, en Gaule, avait bravé le ressentiment de Constance, pour ouvrir à Julien, dans un moment d'embarras pécuniaires, un crédit sur sa caisse.

Cet acte d'ingratitude causa une indignation générale, et Julien lui-même s'en émut. Il protesta qu'on avait surpris son consentement et que la sentence avait été rendue, à son insu, par l'effet du ressentiment d'un des juges; puis il se hâta de restituer, en partie du moins, les biens du condamné à ses enfants. Alors aussi, par une autre loi un peu tardive, il mit enfin un terme aux récriminations, en interdisant à tous ceux qui avaient payé indûment quelque faveur, d'en réclamer l'indemnité. C'était une manière de faire savoir qu'il voulait rester étranger à toutes les violences de la commision, et qu'on avait abusé de son nom. Il est difficile de croire pourtant que, prudent et attentif comme il l'était, il eût ainsi laissé libre cours, sans quelque secret dessein, à l'impétuosité du zèle sanguinaire de ses amis. Le motif de sa négligence affectée n'est que trop aisé à présumer. Tous ces accusés étaient chrétiens, presque tous considérables

par leurs emplois et amis des principaux évêques. On les livrait donc sans regret à toutes les conséquences de leur impopularité. C'était purger la cour d'un élément importun. « On les frappait, dit saint Grégoire, moins pour avoir servi l'empereur que pour être restés fidèles à un plus grand maître. » Mais saint Grégoire n'ajoute pas que ce qui rendait ces exécutions faciles, c'est que la plupart des victimes ayant figuré dans le nombre des persécuteurs hérétiques, plus d'un chrétien opprimé les voyait succomber, sans trop de regret, même sous une réaction païenne [1].

Un calcul du même genre se laisse apercevoir jusque dans les réformes très-radicales que Julien opéra sans délai dans le personnel de sa cour. Constance, habitué à tout le faste de l'Orient, ne marchait qu'environné d'une nuée de serviteurs, de chambellans, de barbiers, de cuisiniers, tous gorgés de ses faveurs, vivant aux dépens du trésor, gardant et vendant l'entrée du palais, assouvissant de toutes manières leur avidité en flattant la sensualité du maître. Julien congédia, aux applaudissements de tout le peuple, toute cette armée de parasites. Il réduisit sa propre maison au strict nécessaire, et imposa aux serviteurs qu'il gardait la frugalité dont lui-même donnait l'exemple. On cita bientôt de lui de ces traits heureux qui, dans une grande cité, sont avidement recueillis et volent

1. Amm. Marc., XXII, 3, 6. — Jul., *Ep.* XX (Ed. Span.), p. 389. — Liban., *Or.* 10, p. 299. — S. Grég. Naz., *Or.* IV, 6, 3. — *Cod. Theod.*, II, t. XXIX, l. 1.

rapidement de bouche en bouche. Il avait, par exemple, témoigné le désir de faire couper ses cheveux; le coiffeur impérial arriva dans ses plus beaux vêtements de cérémonie. « Qui êtes-vous? lui dit l'empereur. J'ai demandé mon barbier, et non point un membre de mon conseil. » Puis il s'informa du traitement qu'avait cet important fonctionnaire. Vérification faite, on sut qu'il ne recevait pas moins de vingt rations de blé par jour, plus la nourriture d'autant de chevaux, et un traitement annuel, sans compter les profits extrordinaires. Tous ces articles et bien d'autres encore furent rayés de la dépense de la cour, et soulagèrent le trésor privé. Mais le consciencieux Ammien ne manque pas d'ajouter que, sous prétexte de chasser les bouches inutiles, on renvoya aussi des hommes probes, en petit nombre, à la vérité, mais qu'on eût mieux fait de garder. Il n'est pas difficile de deviner qui étaient ces élus que Julien chassait si vite, et que l'équité de son biographe regrette.

Une suppression mieux vue encore fut celle des agents d'affaires, des *curieux*, des innombrables officiers de police, que la politique inquiète de Constance avait multipliés sans mesure. Julien mit beaucoup d'ostentation à les éloigner et à paraître se confier à l'amour de ses peuples. Si l'on en croyait Libanius, il aurait supprimé jusqu'à l'office même de *curieux*[1]. D'autres

1. Cet office n'était point à l'origine, comme le nom le pourrait faire croire, un métier de police. La charge régulière des *curieux* était d'inspecter les postes et de s'assurer que personne ne disposait sans

destinées à aggraver la responsabilité des percep- s d'impôts, à diminuer les contributions locales, à enir l'établissement de nouvelles charges, enfin à ire ou à supprimer *l'or coronaire* (ce don de joyeux ement devenu un impôt véritable), suivirent de et complétèrent cet ensemble de mesures popu- s [1].

ır deux points en particulier, Julien trouva et saisit ement l'occasion de satisfaire à la fois les justes andes de l'opinion publique et les secrets ressenti- its de sa politique. Il s'agissait de l'abus des immu- s municipales et des *voitures publiques*. De toutes s les curies, accablées du poids des impôts dont s étaient solidairement responsables, s'élevaient tre les faveurs dispensées par Constance à ses courti- s, et qui, en soustrayant les privilégiés à leur part charges, augmentaient le fardeau de ceux qui y aient soumis. Parmi les exemptés, les évêques, prêtres chrétiens, tous les serviteurs de l'Église, uelque degré que ce fût, se présentaient au pre- r rang. Évidemment les libéralités de Constance ient, en ce point, passé la mesure de la prudence. La ice des réclamations des villes était telle, la misère des

et des voitures publiques (*Cod. Théod.*, VI, tit. 29). Mais cette com- ion, en les mettant toujours en campagne, leur permettait de uérir de ce qui se passait dans chaque lieu. On voit par trois lois Constance, au titre que nous venons d'indiquer, qu'il avait dû nême refréner leurs usurpations. Voir première partie de cette oire, t. II, p. 208.

[1] *Cod. Theod.*, VIII, t. I, l. 6 et 7; XI, t. XVI, l. 10.

communes opprimées était si navrante, que lui-même, dans la dernière année de son règne, avait été obligé de restreindre d'une manière notable l'étendue de ses concessions. Il n'y eut donc rien d'étonnant à voir Julien, passant à l'extrême opposé, déclarer, dès les premiers temps qui suivirent son entrée à Constantinople, tous les privilèges de ce genre révoqués, et les prêtres chrétiens, comme tous autres, astreints aux charges municipales et obligés de rentrer dans le droit commun. La même mesure fut étendue, et aussi avec une approbation assez générale, aux sénateurs réfractaires qui se soustrayaient aux honneurs de leur ordre pour en éviter les charges. L'abus des *voitures publiques* pour les voyages des courtisans était un excès du même genre : les chrétiens, et en particulier les hérétiques, n'en étaient pas les seuls, mais bien malheureusement, les principaux coupables; car c'étaient les voyages constants des évêques à la cour et aux conciles qui avaient surtout ruiné les postes et mis les chevaux sur la litière. En prenant aussi sur-le-champ des mesures pour limiter strictement aux grands fonctionnaires la faculté de voyager aux frais de l'État, Julien frappait donc encore ses ennemis sans les nommer. Enfin les villes se plaignaient partout que, pour satisfaire aux fantaisies somptueuses des deux derniers empereurs, leurs possessions avaient été envahies, leurs édifices démolis, la destination des lieux sacrés altérée. Ce n'était pas toujours, à la vérité, mais c'était souvent pour établir

es églises, que les deux empereurs chrétiens avaient utorisé l'aliénation des biens communaux. Julien se âta de proclamer, en principe et sans distinction, la estitution de toutes les possessions publiques aux villes ui en avaient été privées. Il n'ignorait pas sans doute ue, par cet ordre, il commandait implicitement la lôture de beaucoup de sanctuaires chrétiens, et il en-eloppait ainsi de toutes parts le christianisme, sans le lésigner, dans cette réaction générale opérée contre le règne de Constance, à laquelle applaudissaient tout l'empire et même la meilleure partie de l'Église[1].

Il n'en fallait pas davantage, cependant, pour faire comprendre à tous les ambitieux que, décidément, le pouvoir avait passé d'un camp dans l'autre, et que ceux qui ne voulaient pas être oubliés en chemin devaient marcher à sa suite. L'art de deviner la volonté du maître, sans lui donner même la peine de la dire, a toujours fait partie de l'éducation d'un bon courtisan. Les apostasies se multiplièrent donc, sans que Julien eût besoin de les provoquer. Pour avoir même tout leur mérite, il fallait qu'elles parussent bien spontanées. Ce raffinement de flatterie ne fut point négligé, et Julien, environné tout à coup de néophytes païens, put se faire l'illusion qu'il assistait à une véritable renaissance de la vieille foi. Partout, à Constantinople et dans le voisinage, on

1. *Cod. Théod.*, XII, t. I, l. 50; VIII, t. V, l. 12; X, t. III, l. 1. Ces diverses lois sont de février 362, deux mois après l'entrée de Julien à Constantinople. — Jul., *Ep.* X. (Ed. Span.), p. 380. — Soz., V, 15.

rouvrit des temples, on releva des statues ; tous les courtisans s'empressèrent de rapporter les objets précieux, les lambeaux de colonnes, les statues autrefois consacrées qui avaient pu tomber en leur possession. Les chaires d'éloquence retentirent des louanges des Dieux. Rhéteurs, soldats, magistrats, tous rivalisèrent d'un zèle nouveau, destiné à faire oublier celui qu'ils étalaient la veille. Peut-être même, pour tout dire, ces vieux serviteurs du pouvoir étaient-ils plus sincères et plus à leur aise sous ce masque que sous l'autre. Le paganisme était resté cher aux traditions despotiques de l'administration romaine, comme à la frivole imagination des gens de lettres. Tout le peuple des cours et des écoles s'était, il est vrai, fait chrétien par complaisance, mais était resté païen de cœur comme d'habitude, et le redevenait volontiers de profession. Au nombre de ces conversions si facilement improvisées, Julien fut particulièrement sensible à celle d'un de ses professeurs d'éloquence, nommé Hécébole, qui lui avait donné autrefois des leçons et avec qui il avait eu des discussions théologiques. La conversion d'un sophiste était d'un prix inestimable à ses yeux [1].

Tout lui réussissait donc à souhait : il avait les avantages du triomphe en gardant le renom de la modération et de la justice. Des ambassadeurs arrivaient de tous les bouts du monde, depuis le pied du mont Athos jusqu'aux bords de l'Indus, chargés de présents et d'hommages.

1. Liban., *Or.* 10, p. 291. — S. Grég. Naz., *Or.* IV, 5, 65. — Socr., III, 13.

Les païens exaltaient le nouveau règne, les chrétiens ne s'en plaignaient pas trop ; les meilleurs mêmes se consolaient d'apostasies qui ne leur enlevaient que de faux frères, et d'une disgrâce qui leur rendait au moins la liberté. Aussi, ce ne fut point chez eux que Julien rencontra les premières difficultés ; les nuages s'élevèrent du côté de l'horizon où il les attendait le moins ; ce furent ses meilleurs amis, les rhéteurs et les sophistes, qui lui causèrent ses premiers soucis[1].

1. Je dois au lecteur quelques explications sur l'ordre que j'ai suivi dans l'exposition des faits si nombreux et rapportés par les historiens avec des circonstances si détaillées qui remplissent les dix-huit mois du règne de Julien. Ces faits, empruntés à des sources diverses, nous sont en général parvenus sans suite, sans lien, sans date précise, et toutes les biographies ou histoires de Julien reproduisent cette confusion. De là des contradictions très-difficiles à résoudre, et de là aussi un embarras pour se former une idée nette de la suite des événements et du caractère des personnages.

Il est indubitable, en effet, que pendant cet espace de temps, fort court, mais si rempli, les dispositions des divers partis ont dû éprouver de grands changements. Les chrétiens, au lendemain de la défaite de Constance, contre lequel ils avaient de si justes griefs, n'étaient point aussi mal disposés pour son successeur, qu'ils le devinrent lorsque la clôture de leurs temples et de leurs écoles leur eut inspiré de justes ressentiments.

Julien lui-même s'est corrompu par l'exercice du pouvoir, et s'est aigri par les résistances qu'il rencontrait. Tel fait qui s'explique, par conséquent, à la fin du règne de Julien, est inexplicable au commencement. Il est de la plus haute importance de faire un classement qui permette de suivre le développement des caractères et des passions.

Pour y parvenir, j'ai étudié le petit nombre de faits dont nous savons la date précise, comme le voyage de Julien à Antioche, les divers incidents de ce voyage, la tentation de reconstruction du temple de Jérusalem, l'exil d'Athanase, etc., et j'ai rapproché de ces divers faits et groupé autour d'eux tous ceux qui, bien que sans date, m'ont paru attester le même état des esprits, et la même situation des affaires. Le lecteur jugera si, par ce procédé, je suis arrivé à déterminer avec vrai-

Il n'avait pas eu de repos qu'il ne les eût mandés tous auprès de lui de tous les bouts de son empire. Le recueil de ses lettres ne contient pas moins de vingt épîtres différentes, toutes écrites ou pour les mander à sa cour, ou pour exprimer le regret de ne pas les y voir arriver [1]. Le langage de ces pièces est d'une tendresse émue qui touche au ridicule; ce sont de vraies lettres d'amoureux. « Tant que Jamblique n'est pas près de lui, les ténèbres cimmériennes lui couvrent le front [2]; il n'ose pas même porter le nom d'homme. Quand la réponse de son très-doux frère Libanius tarde trois jours, il a vieilli d'un siècle en l'attendant; et dès qu'elle arrive, tout malade qu'il est, il se la fait apporter dans son bain, et il est guéri sur-le-champ [3]. Si Eugène se fait attendre, il voudrait avoir des ailes pour le rejoindre [4]. » Et souvent la fin de ces brûlantes invitations est celle-ci : « O mon très-cher, quand pourrai-je te voir et t'embrasser? Maintenant, je n'ai que la consolation des pauvres amoureux, c'est de répéter tristement ton nom [5]. »

semblance le progrès des événements. — Je me suis utilement servi dans ce travail de la classification chronologique des lettres de Julien qu'a tentée M. Desjardins.

1. Jul., *Ep.* (Ed. Span.), p 374, 383, 402, 403, 405, 415, 425, 442, 448, 458, etc. — Ces diverses lettres ont été rapprochées et mises en regard par M. Desjardins (p. 115-117). Il cite également plusieurs pièces qui ne se trouvent pas dans l'édition de Spanheim, mais seulement dans la collection plus complète de Heyler.

2. *Ibid.*, p. 405, 438.

3. *Ibid.*, p. 425, 474.

4. *Ibid.*, p. 486.

5. *Ibid.*, p. 425.

Qui l'aurait cru? De si tendres appels ne furent pas tous écoutés. Les deux maîtres de l'art, les premiers invités, ceux à qui étaient réservées les plus hautes dignités étaient Maxime et Chrysanthe, ceux-là mêmes qui, dix ans auparavant, avaient initié le jeune philosophe aux mystères du paganisme. Ce n'était pas assez d'une lettre, on leur envoya une escorte pour les chercher. Tant d'honneurs ne les rassurèrent pourtant pas complétement; un revirement si inattendu dans leur condition effrayait leur prudence. Depuis la mort de Sopatre, Constantinople, avec sa population chrétienne et turbulente, était en mauvais renom auprès des philosophes. Avant de se mettre en route, les prudents mystiques jugèrent opportun de consulter leurs Dieux, et ils ne purent se dissimuler que les présages se montraient sous un jour tout à fait funeste. Chrysanthe, le moins entreprenant, pour ne pas dire le plus pusillanime des deux, s'écria, tout terrifié : « Non-seulement, il ne faut point partir, mon très-cher, mais il faut chercher quelque bonne retraite pour se cacher. » Maxime était plus tenté par l'ambition : « Oubliez-vous donc, dit-il à Chrysanthe, ce que nous avons appris dès notre enfance, à savoir que des hommes habiles et sages ne s'arrêtent pas aux premières apparences, mais qu'il faut, en quelque sorte, faire violence à la nature divine, jusqu'à ce qu'on ait trouvé celui des Dieux qui consent à nous servir. — Faites à votre aise, dit Chrysanthe plus pâle et plus immobile qu'une statue, si vous

vous en sentez le courage; pour moi, je ne résisterai point à des signes si clairs. » Maxime revint donc seul à la charge, et l'oracle docile finit par se prêter à ses désirs. Il partit sans son compagnon, mais environné d'une foule de magistrats, de sénateurs, de solliciteurs de toute sorte, qui lui souhaitaient un heureux voyage et le priaient de ne pas les oublier à la cour. Les femmes mêmes se pressaient autour du cortége et accablaient de leurs recommandations l'épouse du sophiste, dame de distinction, bel esprit de profession et plus savante que son mari. Partout où ils s'arrêtaient, c'étaient les mêmes hommages et les mêmes importunités [1].

A Constantinople, la réception fut presque royale. Julien sortit du conseil, où il haranguait une députation du sénat, et vint embrasser son vieux maître dans le vestibule, avec un empressement qu'Ammien condamne. Mais son désappointement, en voyant que Maxime était arrivé seul, fut des plus piquants. Outre le regret qu'il éprouvait de perdre la compagnie d'un ami, ce défaut de confiance dans sa fortune le touchait au vif. Loin de s'offenser cependant, il insista à plusieurs reprises, et descendit même jusqu'à écrire à Mélite, femme de Chrysanthe, une longue lettre très-flatteuse, toute de sa propre main, pour l'engager à ébranler la résistance de son mari. Tout fut inutile; Chrysanthe fut

1. Eunap., *Vitæ Soph.*, Maxim., p. 476, 477.

inflexible. En désespoir de cause, alors, Julien se décida à le laisser en Lydie, en lui donnant la charge de souverain pontife. L'histoire ajoute que Chrysanthe, persévérant dans ses tristes pressentiments, fit peu d'usage de ses pouvoirs, et ne se hâta même nullement de procéder à la reconstruction des temples.

Tout le monde ne gardait pas un si prudent souvenir de l'instabilité de la fortune. La masse, au contraire, de cette race avide et vénale des sophistes, n'avait garde de manquer une si belle occasion de se gorger de faveurs et de richesses. Maxime lui-même donna l'exemple en s'entourant d'un luxe ridicule, en s'établissant dans un vrai palais, vêtu des plus riches vêtements et servi par des milliers d'esclaves. Son abord devint plein de morgue, et personne ne pouvait plus pénétrer auprès de lui. Le spectacle porta ses fruits; de toutes les petites villes de Grèce, professeurs, poëtes, devins, augures, aruspices, accoururent comme à la curée. C'était à qui raconterait les tourments qu'il avait soufferts sous Constance, et à qui ouvrirait dans un coin de la ville, avec les deniers de l'aumône impériale, un petit temple, un sanctuaire borgne, qui couvrait en réalité un coupe-gorge ou un lieu de prostitution. Tout le bas-fond, toute la boue du culte païen, remuée subitement, remonta à la surface. Des charlatans vendant des amulettes, des enthousiastes faisant des contorsions, des femmes perdues s'intitulant prêtresses ou bacchantes, parcouraient à toute heure la ville, dans les costumes les plus

étranges ; et ces victimes intéressantes exigeaient impérieusement qu'on leur ouvrît les caisses du trésor et les portes du palais [1].

Mais c'était surtout les jours de fête solennelle, et quand Julien se rendait en grande pompe aux temples païens, que toute l'armée des bateleurs et des prostituées accourait pour lui faire cortége. Comme ils avaient presque tous des insignes de dignités sacerdotales, il fallait bien leur faire place en l'honneur des Dieux qu'ils représentaient. Ils prenaient donc le pas sur les troupes, sur les généraux, entouraient le cheval de l'empereur, et faisaient arriver jusqu'à ses oreilles leurs plaisanteries obscènes et leurs bruyants éclats de rire. Le chaste, le grave Julien traversait ainsi Constantinople, entouré d'une mascarade d'ivrognes et de filles à moitié nues, qui portaient sur leurs visages flétris les traces de l'orgie nocturne [2].

On peut croire qu'il rentrait le cœur serré d'une douloureuse surprise. Ce n'étaient là ni l'école de sagesse à laquelle il s'était mis à la suite d'Épictète et de Marc-Aurèle, ni même les gracieuses *théories* d'Athènes que ses rêves avaient entrevues à travers la prose poétique de Platon. Il cherchait en vain du regard les vieillards à barbe blanche et les vierges au front pur orné de bandelettes. Au lieu de l'encens des parfums, il respi-

1. Eunap., *loc. cit.* — S. Chrys., *In Jul. et gent.*, t. II, p. 667, 668. — Amm. Marc., XXII, 12, 13. Les aveux des deux païens confirment l'exactitude de la description de l'évêque.

2. S. Chrys., *ibid.*

rait une atmosphère tout imprégnée de l'odeur fétide de l'ivrognerie et de la débauche. En sortant de ces tristes scènes, il lui fallait soutenir un siége d'une autre espèce. C'étaient des demandes de toute nature que ses amis les sophistes lui apportaient à toute heure. Rien ne les contentait : ils étaient inépuisables et innombrables. Bon comptable, économe par nature, administrateur prudent, Julien ne voulait pas leur permettre de mettre à sec les caisses de l'État. Il les refusait souvent et les éconduisait avec de bonnes paroles. C'étaient alors des plaintes, bientôt des propos aigres et des reproches directs : on l'accusait de beaucoup promettre et de ne rien tenir[1]. Les meilleurs mêmes et les moins à plaindre prenaient part à ces récriminations. C'était le roi des rhéteurs Libanius, par exemple, qui d'Antioche, où il était maintenant établi, lui écrivait sur un ton aigre-doux : « Je ne crois pas que vous m'ayez retranché du nombre de vos amis, bien que je sois le seul qui n'ait rien reçu de vous. Je comprends la raison de cette exception. Vous voulez que toutes les villes de votre empire soient riches en toutes choses, et principalement en éloquence, sachant que c'est la seul distinction qui nous préserve d'être semblables aux Barbares. Vous craignez donc que si je devenais riche je n'abandonnasse mon art, et vous avez cru qu'il fallait me conserver pauvre pour que je restasse attaché à ma

1. S. Grég. Naz., *Or.* v, 20. — Saint Grégoire redit évidemment ici ce qu'il avait entendu dire aux sophistes éconduits par Julien.

profession. C'est ainsi que je veux interpréter votre conduite... C'est dans une vue d'intérêt public que vous ne me donnez rien. Vous voulez que, manquant de richesses, nous abondions de paroles[1]. »

Pour résister à cette pression et faire honte à ceux qui déshonoraient ainsi la sagesse, Julien redoubla en vain de sévérité, de simplicité, de négligence même dans son extérieur. C'était peu d'être philosophe: la vue d'un faste et d'une avidité qui le choquaient le portait, par réaction, à imiter les excès de cette secte étrange que l'antiquité avait baptisée du nom de *cynique*. Socrate ne le contentait plus: c'était Diogène qui devenait son modèle. Une chevelure mal peignée, que ne surmontait plus jamais le diadème, une barbe sale, un manteau à peine attaché et en guenilles, ce fut sous cet aspect étrange que s'offrit aux yeux de ses sujets le successeur des Césars. Il ne s'apercevait pas que, par ce désordre d'un nouveau genre, il ne faisait qu'ajouter au spectacle déjà si bizarre de sa cour un contraste et par conséquent un ridicule de plus. Ce redoublement de rigueur ne réussit pas. Tant qu'il ne s'agit que de prendre comme lui la besace et le manteau et d'afficher l'impudence classique du cynique, tout alla bien, les imitateurs ne manquèrent pas, et la cour se remplit à l'instant de sectateurs d'Antisthène. Mais quand à la négligence ex-

1. Liban., *Ep.* 372, p. 18. Le commencement de cette lettre ferait croire qu'elle a été écrite pendant le séjour de Julien en Gaule. Mais il n'était alors évidemment pas assez riche pour faire des largesses à ses amis.

térieure il fallut joindre les mortifications du corps, les privations, la vie en plein air, les bains froids, les repas de viandes sans apprêt ou de poisson cru, les nouveaux cyniques ne purent se résoudre à pousser la comédie jusque là. Ils firent hautement le procès à l'empereur, bien plus, à Diogène lui-même, et déclarèrent sans ménagement que toutes ces austérités n'étaient que des actes d'arrogance et de vanité condamnés par la vraie sagesse. Les officiers, les chambellans, qui s'accommodaient très-bien du retour des fêtes sensuelles du paganisme, mais que choquait dans leurs habitudes l'absence du décorum impérial, et qui n'aimaient pas à voir un empereur en négligé, firent écho à ces plaintes. Le peuple, qui veut toujours que le luxe entoure la puissance, commença de railler tout haut. Julien, observateur sagace autant que dévot ridicule, sentit promptement qu'on se jouait de sa foi, et il en éprouva un violent dépit. Suivant sa coutume, il épancha sa bile dans deux longs traités oratoires *contre les chiens ignorants*, écrits, nous dit-il, au courant de la plume, dans une nuit, et où il s'efforce de défendre la philosophie contre ceux qui l'attaquent aussi bien que contre ceux qui la déshonorent. « Les fleuves, s'écrie-t-il, remontent vers leur source. Voici des cyniques qui accusent Diogène ; des gens forts, jeunes et bien portants, qui ne veulent pas se laver dans l'eau froide en plein été, de peur d'attraper du mal, qui se moquent de voir manger des polypes et

des poissons crus... et qui croient avoir fait des progrès dans la science parce qu'ils sont arrivés à s'apercevoir que la mort est un mal : connaissance que Socrate, avant Diogène, s'était glorifié de ne pas avoir[1]. »

Ce sont toutes ces coutumes bizarres de la vie de Diogène, et d'autres moins décentes, dont le cynique couronné entreprend la justification avec un singulier accent de verve ironique et déclamatoire. « Le but de la philosophie cynique, dit-il, comme de toute autre, n'est-ce pas le bonheur? Et le bonheur consiste à vivre suivant la nature et non suivant l'opinion. Les plantes, les animaux vivants de toute espèce, se développent bien, lorsqu'ils suivent sans entraves la fin que la nature leur a assignée. Le bonheur des Dieux mêmes consiste à se conformer à leur nature. C'est donc dans cette conformité avec la nature, et non point ailleurs, qu'est caché le bonheur de l'âme et qu'il le faut chercher. Ni l'aigle, ni le platane, ni aucun autre animal ou végétal, ne s'efforcent d'avoir soit des plumes, soit des feuillages d'or : ils ne cherchent point pour se reproduire des germes d'argent, ni, pour courir, des aiguillons de diamant ; mais, contents des organes que la nature leur a donnés, quand ils les conservent sains et suffisants pour leurs besoins et leur défense, ils s'estiment dans le plus heureux état. Combien n'est-il donc pas ridicule de voir l'homme chercher son bonheur dans les choses qui lui sont étrangères, la richesse, la naissance,

1. Jul., *Or.* 6, *In cynicos imperitos*, p. 339, 340.

s amitiés puissantes, et autres choses de ce genre[1]. » est cette rigoureuse conformité à la nature que Dioıne a cherchée par tous les moyens, et qui lui a fait ·aver l'opinion et le ridicule. « Mais, ajoute sévèreent le moraliste, se retournant contre ses faux amis, ›ur avoir le droit d'oser comme lui, il faut souffrir ıssi ce qu'il a souffert. Celui qui veut faire profession › cynisme[2], doit d'abord se châtier sévèrement luiıême, et ne point flatter ses penchants, s'examiner riɔureusement pour voir s'il prend plaisir à la bonne ıère, s'il aime à être mollement couché, s'il se laisse ıincre par le goût des honneurs et de la réputation, il veut être regardé de ceux qui l'entourent, et s'il ımpte leur vaine estime pour quelque chose. Qu'il ›it sans complaisance pour les volontés de la multitude. u'il ne touche pas même du doigt à la volupté, avant ı'il ait pu la fouler aux pieds... Pour être cynique, il › suffit point de prendre le manteau, la besace et le ìton, de laisser flotter sa chevelure au hasard, et de ı promener dans la ville comme si on était dans un ɔurg où il n'y a ni barbier pour vous raser, ni maître our vous instruire. Le vrai signe distinctif du philoɔphe, ce n'est pas le bâton, c'est la raison ; ce n'est pas ı besace, c'est la fermeté de l'âme. Le cynique pourra ser de franchise et d'audace lorsqu'il aura fait conıaître à tous ce qu'il vaut... Si quelqu'un veut imiter

1. Jul., *loc. cit.*, p. 363.
2. Κυνίζειν, mot à mot : être chien.

Diogène pourvoyant devant le public à tous les besoins de la nature, nous ne l'en blâmons ni ne l'en accusons, mais il faut d'abord qu'il nous ait fait voir la même promptitude à apprendre que ce philosophe, la même libéralité de sentiment, la même tempérance, la même justice, la même sagesse, la même piété, la même reconnaissance ; qu'il ne fasse rien en vain, rien au hasard, rien sans réflexion, car c'était là la philosophie de Diogène. Ensuite il pourra se railler à son aise de ceux qui se cachent pour se conformer aux lois de la nature... Mais les modernes imitateurs de Diogène prennent la partie la plus facile de son rôle, et négligent la meilleure[1]. »

Le second discours est plus curieux encore. Julien l'écrivit *ab irato*, en sortant d'un entretien ridicule avec un faux sage qui l'avait entretenu des heures durant de fables de sa composition, où tous les Dieux de la mythologie jouaient des rôles impertinents. Héraclius (c'était son nom) ne se trouvait pas probablement bien coupable : il n'avait fait qu'imiter l'exemple d'Ovide, de Lucien, de tous les poëtes, de tous les fabulistes, de tous les romanciers, qui, depuis des siècles, ne s'étaient jamais fait faute de faire figurer à leur gré, dans des situations ou risibles ou criminelles, tous les habitants de l'Olympe. Il y avait longtemps que Vulcain et Jupiter étaient le type classique des maris volages ou trompés ; Mercure, des valets fripons ; Vénus, des

1. Jul., *loc. cit.*, p. 375-378.

femmes faciles; Hercule, des coureurs d'aventures galantes; Bacchus, des bons vivants; Junon, des ménagères acariâtres et jalouses. Mais la sincérité à la fois ardente et étudiée de Julien ne l'entendait point ainsi. Il prenait tous ces Dieux de comédie au plus grand sérieux, et prétendait les réhabiliter de trop longs outrages. « Tout arrive avec le temps, s'écrie-t-il dans un accès d'indignation : cette parole de la comédie a failli s'échapper tout à l'heure de ma bouche, en entendant ce *chien* aboyer, non pas quelques paroles généreuses, mais de vrais contes de nourrice, et encore très-sottement récités. J'aurais voulu me lever sur-le-champ et rompre la réunion, en voyant Hercule et Bacchus mis en scène comme sur un théâtre ; mais je me suis contenu, moins pour l'orateur que pour les assistants, si j'ose dire, et pour moi-même, de crainte de paraître fuir comme une colombe effarouchée, par superstition plus que par réflexion. J'ai donc dû me dire à moi-même ce vers d'Homère : Supporte un peu, mon cœur : tu as souffert des choses plus rudes. Supporte d'entendre un *chien* en délire pendant une partie du jour. Ce n'est pas la première fois que tu entends blasphémer les Dieux. Non, nous ne vivons pas dans des temps si fortunés ! Nos affaires publiques et privées ne sont pas dans un état si prospère ! Nous n'avons pas le bonheur d'avoir conservé les oreilles ou du moins les yeux purs des crimes et des hontes de ce siècle de fer[1]. »

1. Jul., *Or.* 7, *In Heracl.*, p. 382, 383.

Mais au moins on peut répondre et rétablir le vrai sens et le vrai rôle des fables. Aussi Julien se met en devoir de montrer à l'impertinent fabuliste comment il aurait dû s'y prendre. Les fables, suivant lui, n'ont qu'un but, c'est de nous mener, avec l'aide des Dieux, par une route agréable et facile, jusqu'aux retraites cachées où réside le Dieu suprême, l'Un, le Bien absolu, et de préparer ainsi l'union de notre âme avec lui. Voilà pourquoi les poëtes primitifs les ont inventées, et les divins Platon et Jamblique les ont ou répétées ou amplifiées [1]. Hors de là les fables ne sont bonnes que pour les enfants. « D'où te vient donc l'audace, reprend-il en interpellant de nouveau Héraclius, de me traiter comme un enfant? Qui es-tu pour corriger quelqu'un?... Crois-tu avoir fait quelque chose de grand pour avoir pris le bâton, laissé pousser tes cheveux, pour courir les villes et les camps, insulter les bons, flatter les méchants?... Que sert de courir ainsi partout et de fatiguer les mules à vous porter?... Je vous connais : je vous ai donné à tous un nom, et je vais l'écrire. Les malheureux Galiléens (les disciples du Christ) ont dans leurs rangs un certain nombre de gens, qu'ils appellent les *renonçants*. Ce sont des hommes qui renoncent à un peu de bien qu'ils possèdent, mais qui, en revanche, en acquièrent beaucoup d'autres, mettent la main, en quelque sorte, sur tout ce qu'ils rencontrent, et qui se voient entourés

1. Jul., *Or.* 7, *In Heracl.*, p. 382, 383.

d'hommages, suivis d'un cortége nombreux, l'objet, en un mot, d'un véritable culte. Voilà à qui vous ressemblez, aux richesses près, et encore cette différence n'est-elle point de votre fait, mais du mien; c'est que je ne suis pas aussi sot que ces gens-là. A cela près que vous n'avez point la facilité de lever les tributs que ces hommes perçoivent, sous le nom d'aumônes, pour tout le reste vous leur ressemblez entièrement. Comme eux, vous avez quitté votre patrie; vous courez comme eux, et vous hantez la cour encore plus qu'eux et avec plus d'impudence. Car eux, au moins, attendaient qu'on les appelât; vous venez, vous, même quand on vous chasse. Et quel fruit vous revient-il de toutes ces courses? Quel fruit, nous surtout, en retirons-nous? Asclépiade est venu, puis Sérénianus, puis Chytron, puis ce jeune homme que vous savez, aux cheveux blonds et à la taille élancée; enfin, toi, Héraclius, et après vous tous encore deux fois autant d'autres. Et quel bien, mes bons amis, est-il résulté de votre venue? Quelle ville, quel homme ont profité de votre audace?... En vérité, je ne crois pas que, dans toute votre vie, on vous ait vus aussi souvent chez les philosophes que chez les notaires de la cour. Le vestibule du palais vous tient lieu de l'Académie, du Lycée et du Pœcile. Oh! combien la philosophie est devenue par vous vile et méprisable! O les plus ignorants des orateurs, dont le roi Mercure lui-même ne pourrait pas purifier la langue[1]! »

1. Jul., *loc. cit.*, p. 416-418.

Pour se reposer de cette invective et se consoler de sa tristesse, Julien entreprend, avant de finir, de tracer lui-même le modèle d'une fable honnête portant avec elle sa moralité. Cette fable, c'est sa propre histoire, à peine déguisée par le voile d'un gracieux apologue. Il y eut une fois un homme riche qui possédait beaucoup de troupeaux et de serviteurs, mais il négligeait le culte des Dieux. Il eut beaucoup d'enfants de plusieurs femmes; il leur laissa son bien, sans prendre le soin de le partager. Ce fut un sujet de grande division entre eux; ils se querellèrent, se tuèrent l'un l'autre, dévastèrent le foyer et le sanctuaire paternel. Jupiter, voyant ce désordre, poussa le Soleil qui gouverne la terre à en faire justice. Par un reste de pitié, cependant, le Dieu suprême, le Soleil et les Parques, tenant conseil entre eux, résolurent d'épargner seulement, de toute cette race, un jeune enfant, parent obscur et éloigné du père de famille. Cet enfant grandit sous la tutelle de Minerve et d'Apollon. Un jour qu'il s'était assoupi, en plein air, sur une pierre, Mercure lui apparut dans son sommeil, sous la forme d'un jeune homme de son âge : « Viens, lui dit-il, je vais te montrer le chemin qui conduit à la demeure du père des Dieux. » Puis il le mena jusqu'au pied d'une grande montagne et l'abandonna. L'enfant, éperdu, se mit à invoquer Jupiter, et alors le Soleil et Minerve descendirent près de lui, et, le conduisant sur un point élevé, lui montrèrent tout l'héritage de sa famille dévasté par des serviteurs infidèles, pendant que

le maître était plongé dans un lâche sommeil. Ils lui annoncèrent que tout cela lui appartiendrait, mais lui firent trois recommandations : de ne pas dormir comme son parent, de ne pas céder aux avis de mercenaires adulateurs, de n'honorer que les Dieux et ceux qui leur ressemblent. « Souviens-toi aussi, lui dirent-ils en le quittant, que tu as une âme immortelle, d'essence divine, et que, si tu suis nos avis, tu seras dieu comme nous et tu jouiras de la vue de notre père [1]. »

Malgré ces derniers mots, pleins encore d'une orgueilleuse confiance, le doute, on s'en aperçoit, s'était glissé dans cette âme ardente. On voit poindre dans ces paroles le sentiment qui allait troubler sans relâche les jours de sa courte existence : l'irritation de se retrouver impuissant au sein du pouvoir absolu. Ni les légions de Julien, ni son éloquence, ne pouvaient faire briller une étincelle de vertu sur les cendres éteintes du paganisme. Malgré ses dédains affectés, le philosophe désenchanté commençait à tourner avec une secrète envie ses regards vers ces solitudes chrétiennes où, chaque jour, des milliers d'hommes inconnus de la terre couraient dompter la nature et braver le monde, sans offenser la pudeur.

Ce qui devait rendre le contraste de plus en plus visible à tous les yeux, et plus poignant pour Julien, c'est que, pendant que le retour de la faveur mettait dans tout son jour la misère des débris du paganisme,

1. Jul., *loc. cit.*, p. 423-435.

quelques mois de disgrâce, au contraire, purifiaient et soulageaient l'Église chrétienne. Les apostasies délivraient rapidement des fausses conversions qui la déshonoraient : c'était une saignée salutaire qui la débarrassait d'un sang corrompu. Les héros de la foi, rentrés paisiblement dans chaque diocèse, rapportaient et répandaient autour d'eux les inspirations d'une piété échauffée par le malheur; les chrétiens faibles, que l'amour des grandeurs et le contact des cours avaient un instant égarés, plongés dans une solitude forcée, s'y abreuvaient de recueillement et de pénitence. Les dissentiments même se calmaient, n'étant plus entretenus par l'ambition qui les avait si cruellement envenimés. Ariens, semi-ariens, orthodoxes, sans se réconcilier encore ni se confondre, se revoyaient, se parlaient, commençaient à s'entretenir de leurs périls communs. Si on ne conciliait pas les points divergents, on faisait au moins, pour un instant, trève à la discussion. L'Église, remise d'un ébranlement momentané, se dressait devant son ennemi, calme et fière, ne demandant et ne redoutant rien, confiante dans l'assurance d'un secours céleste et dans le sentiment d'une grande force humaine.

Tout porte à croire que Julien était sincère dans son désir, si souvent exprimé, de ne point l'attaquer ouvertement. Comme tous les gens de sa génération, il était fatigué des persécutions religieuses, et, en outre, se méfiait de l'efficacité des moyens violents. Tout bas

aussi, et sans se l'avouer, il avait le sentiment de sa faiblesse et redoutait d'entrer en lutte avec l'Église. Mais il n'en était pas moins très-décidé à rendre au paganisme toutes les prérogatives de la religion officielle et politique, et il ne calculait pas qu'une telle restauration, tentée après trente années, ne pouvait s'opérer, sans entraîner avec elle de sanglants déchirements, ou, s'il avait prévu ces collisions, il ne se mettait point en peine de les prévenir. Elles ne pouvaient pourtant tarder à éclater.

A l'ouverture de toutes les persécutions des siècles précédents, c'était toujours dans les rangs de l'armée que se faisaient sentir les premiers coups du pouvoir irrité. L'alliance intime, la confusion habituelle des cérémonies militaires et religieuses, la rigueur de la discipline romaine qui ne laissait pas au soldat la moindre liberté de disposer de sa personne, fournissaient des prétextes faciles à toutes les vexations. Quand le drapeau était surmonté de l'image des Dieux, quand toute bataille ou même toute revue était précédée d'un sacrifice, quand le nom de l'empereur n'était prononcé que suivi d'épithètes qui sentaient l'apothéose, se distinguer de son voisin par sa manière de prier, c'était manquer à la consigne et rompre l'uniformité du corps. Sous les empereurs chrétiens eux-mêmes, il n'avait pas été toujours aisé d'enlever aux habitudes militaires une certaine tendance et comme un certain parfum idolâtre. Julien n'eut rien de plus pressé que de rétablir en plein dans

l'administration militaire, qui était l'objet de sa prédilection, toutes les anciennes coutumes de la république. L'étendard de Constantin, le fameux Labarum, qui était devenu, sous Constance, le modèle de tous les drapeaux, reprit sans délai la forme des vieux insignes des légions. La croix, le monogramme du Christ, disparurent et firent place au chiffre fameux du sénat et du peuple romain. De plus, à côté de la médaille de l'empereur, on commença à glisser timidement les symboles de Mars, de Jupiter et des autres Dieux[1]. Puis, un jour où les soldats étaient convoqués pour recevoir une distribution de leur solde (probablement quelque gratification extraordinaire, à l'occasion des dernières victoires), Julien annonça qu'il voulait procéder lui-même à la répartition. On s'aperçut alors, non sans surprise, qu'à côté du siége impérial était placé un autel portatif dont le feu était allumé, et un peu plus loin une petite table portant une cassolette d'encens. Ordre fut donné à tous ceux qui viendraient recevoir leur solde, de commencer par verser quelques grains d'encens sur le feu [2].

Une assez vive rumeur parcourut à l'instant tous les rangs. Qu'était-ce que cette exigence insolite? Était-ce un sacrifice aux idoles qu'on demandait à l'armée? Dans le doute, les soldats chrétiens ne voulaient pas avancer.

1. Soz., v, 17. — S. Grég. Naz., *Or.* iv, 55, 66.
2. Soz., *loc. cit.* — S. Grég. Naz., *Or.* iv, 55, 83, 84. — Théod., iii, 16, 17.

On les rassura en leur faisant remarquer qu'il n'y avait ni image, ni idole sur l'autel, et en protestant qu'il ne s'agissait que d'une étiquette insignifiante qu'on voulait remettre en vigueur. Plusieurs ne se laissèrent pas convaincre, et s'abstinrent de répondre à l'appel, sous prétexte de maladie. Le plus grand nombre crut ou voulut croire tout ce qui lui permettait de toucher promptement son argent, et la cérémonie s'acheva sans difficulté[1].

De retour aux quartiers, au moment où, se mettant à table, les soldats chrétiens commençaient, à leur ordinaire, par faire le signe de la croix, ils s'aperçurent que leurs compagnons païens les regardaient en souriant. Ils pressèrent les rieurs de questions pour savoir ce que signifiaient ces airs de malice : « Nous rions, dit enfin l'un d'eux, de vous voir adorer encore Jésus-Christ, au moment où vous venez de le renier. » Les chrétiens, comprenant alors le sens qu'on attribuait généralement à leur démarche, pâlirent et demeurèrent à demi morts; le plus grand nombre pourtant courba la tête sans rien dire. Mais quelques-uns, plus animés, se levèrent bruyamment, et, déchirant leurs vêtements et leurs cheveux, parcoururent les rues de la ville en s'écriant : « Nous sommes chrétiens, que tout homme l'entende, et que l'entende aussi ce Dieu pour qui nous vivons et devons mourir. Nous ne te renions pas, ô Sauveur de nos

1. Soz. — S. Grég. Naz. — Théod., *loc. cit.*

âmes!... Si notre main a failli, notre pensée ne l'a point suivie. » Ils arrivèrent ainsi, au milieu des cris et de l'émotion générale, jusqu'au palais de l'empereur, et jetèrent à ses pieds avec dédain l'or qu'ils venaient de recevoir [1].

Suivant toute apparence, cette explosion contraria fort Julien. Son intention sans doute n'avait point été d'entraîner du premier coup tous les soldats chrétiens dans le paganisme, mais seulement de les accoutumer à quelques pratiques équivoques qui auraient frayé la voie à une défection plus complète, et de les placer sur une pente qu'il espérait, le poids de la discipline aidant, leur faire descendre jusqu'au fond. Il se trouvait partagé entre la crainte de démentir ses promesses de liberté en commençant une persécution religieuse, et le danger de laisser outrager impunément en public l'autorité impériale. Au premier moment, la colère l'emporta, et l'ordre fut expédié d'arrêter les soldats rebelles et de les conduire au supplice, non comme chrétiens sans doute, mais comme en révolte sous les drapeaux. Cette subtilité ne fut point comprise. Quand vint le jour où le supplice devait avoir lieu, tout Constantinople entra en rumeur: la foule, émue d'une subite pitié et d'une sourde colère, se rendit à flots pressés au lieu de l'exécution, encourageant les condamnés de ses vœux et de ses regards. On dépouilla les victimes de leurs vêtements : puis le

1. Soz. — S. Grég. Naz. — Théod., *loc. cit.*

supplice fut retardé de quelques instants, parce que le plus âgé des soldats insistait vivement pour être frappé le premier, voulant donner l'exemple aux plus jeunes. Tout était réglé cependant, et le bourreau tirait son épée, quand une ordonnance de l'empereur arriva en toute hâte, commuant la peine capitale en un exil éloigné[1].

La réflexion avait tempéré la colère de Julien, et il rentrait à temps dans la voie de la modération. Mais l'excitation avait été déjà telle qu'elle fit oublier la dou-eur de sa conduite précédente, et qu'on lui sut à peine ré de son pardon. Les condamnés eux-mêmes se plai-naient tout haut qu'on leur eût ravi la palme du mar-yre. Ce fut la première étincelle d'un feu qui ne devait lus s'éteindre, et les dispositions des chefs chrétiens le l'armée devinrent dès lors si suspectes à Julien, qu'il prit le parti de se priver de leurs services et de les éloigner presque tous de sa cour. Les plus illustres, Jovien, Valentinien, furent ainsi relégués dans des provinces lointaines. Le crime de Valentinien était, dit-on, d'avoir secoué sa tunique avec dégoût sous les yeux de l'empereur, un jour qu'étant de service au palais il avait reçu par mégarde une aspersion d'eau lustrale[2].

Les nouvelles qui arrivaient des provinces furent bientôt de nature à exciter plutôt qu'à calmer cette exaltation naissante des esprits. Rien n'avait semblé à

1. Soz. — S. Grég. Naz. — Théod., *loc. cit.*
2. Soz. — Théod. — S. Grég. Naz., *loc. cit.* — Soc., III, 22; IV, 1.

Julien plus équitable et plus modéré que la loi par laquelle il avait ordonné d'une manière générale, et sans même désigner les édifices chrétiens, de restituer aux villes toutes les possessions qui leur avaient été retirées par Constance. Dans l'application, rien n'était mieux fait pour mettre les partis aux prises et les populations en feu. Ces possessions, on l'a vu, étaient presque toutes devenues des églises, honorées d'un culte assidu, renfermant des tombeaux de martyrs ou des images vénérées, solennellement consacrées par la bénédiction épiscopale et où reposait, à la lueur d'un feu continu, le ciboire de la sainte Eucharistie. Chasser violemment prêtres et fidèles de ces sanctuaires, pour installer avec éclat une idole sur l'autel qui avait porté le corps de Jésus-Christ, c'était blesser au vif tous les sentiments des populations chrétiennes. Pour faire l'opération complète, il fallait encore aller plus loin. Combien de joyaux enlevés aux statues des Dieux étaient maintenant incrustés dans des croix et dans des calices : combien d'étoles, combien de vêtements sacrés, étaient tissus avec les riches dépouilles du culte détruit ! Pour les rendre à leurs anciens possesseurs, il fallait pratiquer un véritable pillage des objets consacrés. C'était toute une restauration qu'il fallait tenter, une sorte de contre-révolution avec toutes les violences que ces réactions entraînent. Il fallait s'attendre que dans une telle entreprise les gouverneurs, souvent brutaux eux-mêmes et emportés, rencontreraient chez les fidèles une rési-

stance énergique et seraient forcés de chercher dans la lie encore païenne des grandes villes de dangereux auxiliaires.

Un des premiers lieux où ces difficultés inhérentes à toute réaction se manifestèrent, fut la petite ville d'Aréthuse en Syrie. Elle avait pour évêque un prélat qui n'était pas sans reproche sous le rapport de la foi, mais qui, admis à la cour de Constantin, avait joué un rôle honorable dans les tragédies de la famille impériale. C'était le vieux Marc, le même qui avait recueilli dans sa maison, au moment du massacre préparé par Constance, Julien enfant et son frère, et les avait soustraits à leur persécuteur. Fort en faveur auprès de Constance malgré ce trait d'humanité, il avait profité de sa puissance pour obtenir la démolition d'un temple très-anciennement vénéré, qui déshonorait sa métropole, et il officiait maintenant chaque jour dans une riche église bâtie sur les ruines du temple. En application de la loi nouvelle, il reçut le commandement de restituer le terrain et de rebâtir à ses frais l'édifice détruit. Le bas peuple, qui lui gardait rancune de la suppression d'un sanctuaire fort accrédité, se pressa autour de son palais pour accélérer par la force l'exécution de la mesure. Marc, effrayé, ne crut pouvoir ni céder à ce qu'on lui demandait, ni faire tête à l'orage, et se retira. Il était déjà à quelques lieues de la ville, lorsqu'il apprit qu'au défaut de l'évêque on commençait à vouloir exercer les reprises sur les chrétiens de

distinction du diocèse. Jugeant alors de son devoir de protéger ses coreligionnaires, il revint sur ses pas et rentra dans la ville, se livrant lui-même à la fureur de la populace[1].

Ce courage ne fit qu'irriter ses adversaires. On se saisit de sa personne, on le traîna par les rues, en le tirant tantôt par les pieds, tantôt par les cheveux, et en l'abreuvant d'outrages. On le jetait dans les égouts, d'où on le retirait tout meurtri et tout souillé. Des jeunes gens le prenaient par les bras et par les jambes, et se jetaient son corps les uns aux autres comme une balle de jeu. Des femmes de distinction, des magistrats même, ne craignirent pas de se mêler à ce divertissement hideux, laissant éclater ce jour-là des sentiments longtemps contenus, ou suivant à l'aveugle le vent de persécution qui s'élevait. Quand l'horrible promenade fut terminée, on enduisit le corps du vieillard d'une couche de miel, et on le suspendit dans un filet, exposé à toutes les piqûres des mouches et des guêpes.

Tant d'injures ne vinrent à bout ni de lui arracher son faible souffle de vie, ni de faire plier son âme courageuse. Il ne mourut pas et ne céda pas. On ne surprit sur son visage ni impatience, ni terreur. « Je suis heureux, disait-il, d'être élevé de quelques degrés vers le ciel, tandis que vous autres vous rampez sur la terre. » Ses persécuteurs voulaient le faire fléchir, mais n'osaient

1. S. Grég. Naz., *Or.* v, 55, 88, 99. — Soz., v, 10. — Théod., III, 3.

e faire mourir. Ils lui offrirent donc à plusieurs reprises le le délivrer, moyennant le paiement de la somme à aquelle on avait évalué le temple détruit, et, comme il sa refusait obstinément à cette condition, à chaque proposition nouvelle on diminuait la somme demandée, et on finit par mettre sa libération à un prix si bas que tous les chrétiens de la ville offraient de payer pour lui. Mais l'évêque fut inébranlable, répétant toujours que les lois de l'Église l'empêchaient de concourir, même par le plus léger tribut, au rétablissement de l'idolâtrie. Enfin le jour se termina, et les bourreaux, lassés plutôt que vaincus, mais n'osant pas enfreindre les ordres de l'empereur en allant jusqu'à enlever la vie à leur victime, lui accordèrent la liberté sans condition[1]. On ajoute que l'effet de ce triste spectacle fut tel que beaucoup de gens vinrent demander pardon à Marc, écoutèrent ses instructions, et se convertirent à la religion persécutée.

Des scènes de désordre analogues, et provoquées par es mêmes motifs, se reproduisirent à Damas, où des Iuifs mirent le feu à deux grandes basiliques chrétiennes[2]; à Béryte, où le magistrat de la ville lui-même, le comte Magnus, procéda à l'incendie de l'église; à Émèse, où la foule vint placer en grande pompe la statue de Bacchus sur l'autel, puis détruisit et jeta au vent les restes de tous les martyrs qui étaient ensevelis sous

1. S. Grég. Naz. — Théod. — Soz., *loc. cit.*
2. S. Amb., *Ep.* XVII. — Tillemont, *Hist. eccl.*, t. VII, p. 364.

la pierre[1]. A Épiphanie, l'évêque Eustathe en s'éveillant entendit tout à coup retentir dans son église des airs profanes joués sur des instruments de baladin, et, informé que c'était une pompe païenne qui avait pris possession du sanctuaire pendant la nuit, il éprouva une si vive douleur qu'il expira sur-le-champ[2]. Mais nulle part les violences ne furent poussées si loin que dans la petite ville d'Héliopolis, au pied du mont Liban. Là, on se le rappelle,. s'élevait autrefois un temple à la déesse Vénus, véritable repaire d'impudicité et de débauche. Constantin l'avait fait fermer dès les premiers jours de son règne[3], avant même qu'il eût pris aucune mesure contre le culte païen, mais au nom seulement de la morale publique indignée. Les habitants de cette petite ville, dépravés jusqu'à la moelle des os par la longue pratique de cérémonies infâmes, étaient restés rebelles à toutes les prédications chrétiennes. Le Christ, la pureté de sa loi, les vertus de ses ministres, y étaient en horreur. Dès qu'on apprit que Constantinople possédait un César païen, et que la revendication était admise pour les monuments du vieux culte, toute la population frémit d'un effroyable tressaillement de vengeance et de fureur. On courut à l'église chrétienne, habituellement déserte et occupée seulement par un diacre du nom de Cyrille et quelques vierges consacrées

1. Théod., IV, 22; III, 5. — Jul., *Misop.*, p. 90. — *Chron. Alex.*, [illegible] 362, p. 547.
2. *Chron. Alex.*, *loc. cit.*
3. Voir première partie de cette *Histoire*, t. I, p. 347.

au service de l'autel. On s'empara du diacre et des saintes filles, et, après les avoir exposés plusieurs heures durant à tous les outrages, on leur enleva la vie par d'affreux supplices. Saint Grégoire de Nazianze et la *Chronique alexandrine* ajoutent que l'horreur fut poussée plus loin encore, et que des malheureux, ouvrant de leur propre main les entrailles du diacre, en tirèrent son foie, dont ils firent un affreux repas. La justice divine ne leur fit pas attendre leur châtiment : leur sang fut vicié par cette exécrable nourriture, et un virus circula dans leurs veines comme un poison lent qui, successivement, leur ôta la vue, les dents, l'usage de tous les sens et de la parole. Ils se promenaient dans les rues d'Héliopolis, comme un témoignage vivant du crime et de la vengeance[1].

Ces excès de tout genre nous sont attestés non-seulement par le récit des chrétiens qui les avaient soufferts, mais par les efforts mêmes que faisaient des païens plus humains et plus sensés pour en arrêter le cours. La correspondance de Libanius contient à ce sujet les aveux les plus clairs. Libanius, était un homme d'une humeur aimable et douce, malgré quelques petits travers, et qui, lorsqu'une fois sa vanité était satisfaite, voulait vivre en paix avec tout le monde. Il avait d'abord applaudi avec une joie puérile aux belles cérémonies de la restauration des temples. La statue de Diane, toute

1. S. Grég. Naz., *Or.* IV, 55, 86, 87. — *Chron. Alex.*, p. 546. — Théod., IV, 22.

d'argent, aussi bien que la biche qui suivait ses pas, les longues files de prêtres, les repas somptueux, les chants des jeunes filles, tout cet appareil ravissait son imagination et fournissait matière à sa rhétorique[1]. Mais quand d'autres scènes moins pacifiques vinrent troubler les populations et ensanglanter les rues des villes, quand il vit exproprier, spolier, puis massacrer des gens avec qui il était souvent en bons rapports de confraternité littéraire, l'honnête rhéteur s'émut et s'interposa avec plus de bonne volonté que de succès. « Vous savez, écrivait-il à Hésychius, prêtre païen d'Antioche, qui voulait faire raser la maison d'un chrétien, construite sur l'emplacement d'un ancien temple, que je ne désire pas moins que vous que les temples des Dieux recouvrent tout leur éclat. Mais je ne vois pas qu'il soit nécessaire, pour les faire sortir de leurs ruines, de détruire d'autres bâtiments, et de déparer d'une main les mêmes villes que nous ornons de l'autre. Assurément il est facile de faire tomber la maison de Théodule, mais il me semble qu'il vaudrait mieux l'épargner; car elle est belle, vaste et fait honneur à notre cité. De plus Théodule ne s'est point emparé de ce lieu saint par arrogance et par emportement : il l'a trouvé à vendre, il l'a acheté : tout le monde pouvait en faire autant[2] ». « Montrez, dit-il ailleurs, ô mon cher Bacchius, votre zèle pour les choses sacrées en multipliant les sacrifices, en accomplissant avec ex

1. Liban., *Ep.* 622, 624, 680, p. 297, 298, 325.
2. *Ibid. Ep.* 636, p. 303,

titude les cérémonies, en rétablissant les temples détruits. Car il faut bien honorer les Dieux, plaire à l'empereur et embellir sa patrie. Montrez-vous le plus exact du monde à servir les Grâces : car elles sont déesses, et il faut les honorer. Mais on peut prendre soin de toutes ces choses et conserver pourtant quelque douceur (envers les chétiens). Mettez-en donc, je vous prie, dans ce que vous exigez de Basiliscus : laissez-lui payer sa contribution en deux parties, l'une comptant, et l'autre qu'il se procurera d'ici à peu. Rappelez-vous la conduite d'Émilien (son père), que personne n'a jamais accusé et que j'ai toujours fort loué. Il n'a point été de ceux qui nous ont fait tort, et il l'aurait pu s'il l'avait voulu [1]. » « Orion, écrit-il encore, a de tout temps été mon ami : ma mère avait mis du soin à nous lier ensemble, et je l'ai toujours trouvé homme excellent et très-éloigné d'imiter ceux qui abusent de leur puissance. Tous ceux qui habitent Bostra témoignent qu'il n'a point détruit les choses sacrées ni persécuté les prêtres, et qu'il en a sauvé plusieurs de la misère, par la douceur de son gouvernement. Voilà l'homme qui m'est venu voir tout triste et tout abattu. Et répandant un flot de larmes, il m'a dit : C'est à peine si je peux m'échapper des mains de ceux que j'ai comblés de mes bontés. Quoique je n'aie fait aucun mal à personne, quand j'en pouvais faire, peu s'en faut que je n'aie été mis en pièces. Et il a continué en me racontant

1. Liban., *Ep.* 669, p. 320.

la fuite de son frère, la dispersion de toute sa famille, ses champs ravagés, tous ses meubles brisés, et je ne pense pas en vérité qu'aucune de ces choses ait lieu par ordre de l'empereur. L'empereur a bien dit que ceux qui avaient en leur possession des choses sacrées devaient les rendre; mais ceux qui n'en possèdent pas ne doivent être ni maltraités ni outragés... Il est clair que les gens qui font toutes ces violences, sous prétexte de prendre en main la cause des Dieux, n'ont que le désir de s'approprier les biens d'autrui [1]. » Et quelques jours après, n'ayant pas réussi dans sa première intervention, il revenait encore à la charge: « C'est la troisième fois, disait-il au même magistrat, que je vous écris pour Orion. S'il pense autrement que nous au sujet des Dieux, c'est une erreur qui ne nuit qu'à lui-même, mais ce n'est point pour ses amis une raison de lui faire la guerre... Ceux qui le persécutent, lui et ses proches, et le livrent en proie au premier venu qui veut l'insulter, s'imaginent qu'en faisant cela ils plairont aux Dieux, mais ils s'éloignent entièrement du véritable culte que les Dieux désirent... Mais vous qui êtes passé de la chaire du professeur à la dignité du juge, c'est à vous qu'il convient ou de leur persuader de meilleures choses, ou de les contenir par la force. Si Orion détient quelque somme venant d'une origine sacrée, et peut la restituer, qu'on le frappe, j'y consens, qu'on le transperce, qu'on lui fasse subir

1. Liban., *Ep.* 673, p. 322.

le sort de Marsyas. Il est digne de toutes les peines si, pouvant se faire délivrer en rendant ce qu'il doit, il se laisse vaincre par l'amour des richesses, et supporte tous ces maux pour garder son or. Mais, s'il est pauvre comme Irus, s'il va se coucher souvent sans souper, je ne vois pas quel profit nous trouverons à lui infliger des tourments qui ne feront que lui valoir une bonne renommée parmi nos ennemis. S'il venait à mourir dans les fers, songez, je vous prie, à ce qui en résulterait, et prenez garde que vous ne soyez en train de nous forger plus d'un Marc d'Aréthuse. Vous savez ce qui est arrivé à ce Marc. Il a été suspendu en l'air, frappé de verges, tiré par la barbe : et comme il a tout supporté avec courage, on l'honore maintenant à l'égal d'un Dieu, et partout où il paraît, on fait un véritable siége autour de lui... Prenez cet exemple pour votre règle ; qu'Orion sorte de vos mains vivant comme Marc, mais non pas admiré comme lui. Il dit qu'il n'a rien dérobé. Supposez qu'il mente. S'il a tout perdu, pensez-vous trouver une mine d'or dans sa peau? Je vous en conjure, vous qui êtes son ami en même temps que son juge, ne faites rien qui ne soit généreux, et s'il faut qu'il soit châtié, au moins qu'il n'ait point de blessure à montrer pour se faire porter en triomphe[1]. »

Le préfet d'Orient, Salluste Second, qu'il ne faut pas confondre avec le magistrat du même nom qui gouvernait

1. Liban., *Ep.* 731, p. 349-351.

en Gaule, mais qui était, comme son homonyme, d'un esprit éclairé et doux, quoique païen, écrivait à Julien à peu près dans le même sens : « Nous devons rougir, disait-il en rendant compte des violences exercées contre Marc d'Aréthuse, de nous trouver si inférieurs aux chrétiens, qu'à nous tous nous n'ayons pu vaincre la résistance d'un vieillard, même en le faisant passer par tous les tourments. Il n'eût pas été bien glorieux d'en venir à bout : mais c'est le dernier degré de la honte d'avoir dû se retirer en s'avouant vaincu [1]. » On ne sait ce que Julien lui répondit : il était de ceux qui n'aiment point à entendre la vérité qui les blesse, et se plaisent à ne pas y ajouter foi, disposition que le souverain pouvoir favorise singulièrement. D'autres gouverneurs d'ailleurs, complices des violences au moins par leurs faiblesses, ne lui tenaient pas un langage aussi sincère, et faisaient mieux leur cour en laissant les crimes du parti vainqueur inconnus et impunis. Il ne crut pas, ou ne voulut pas croire à l'excès du mal ; et à ceux qui osaient timidement l'en entretenir, il se bornait à répondre d'un ton de raillerie incrédule : « Eh bien, qu'importe ! ces Galiléens doivent se réjouir : la loi de l'Évangile ne leur ordonne-t-elle pas de souffrir les maux que Dieu leur envoie ? »

Ce qui l'autorisait à ses propres yeux à rester dans son inaction, c'était que, dans plusieurs endroits, les chrétiens eux-mêmes pouvaient, au récit de témoins

1. S. Grég., *Or.* IV, 53, 88. — Soz., V, 10. — Ruf., X, 36.

malveillants, paraître dans ces luttes les provocateurs. En plus d'un lieu, en effet, les sectes qui se décoraient du nom de chrétiennes, remises en pleine liberté avec une excessive précipitation, abusaient de leurs droits nouveaux pour se porter à des violences contre leurs coreligionnaires. Ainsi les Donatistes, fiers des bonnes paroles de l'empereur, et confiants dans sa bienveillance, parcouraient les plaines d'Afrique dans un redoublement de fureur, chassant les catholiques des églises, détruisant les autels et brisant les calices, pour ne laisser aucun objet sacré souillé par un contact impur. Au besoin, ils réclamaient pour ces violences le concours des officiers impériaux, et se faisaient remettre par autorité de justice les manuscrits des Écritures saintes, les linges et les vases destinés au saint sacrifice [1]. Ailleurs, à Cyzique par exemple, c'était la petite secte des Novatiens qui, persécutée sous Constance, demandait à rentrer dans ses sanctuaires détruits. Tous ces démêlés, moins vifs et moins nombreux peut-être que Julien n'avait compté, le réjouissaient pourtant beaucoup. Il intervenait entre les combattants, et, éclairé par l'instinct de la haine, c'était toujours le parti des sectaires qu'il prenait contre ceux qui représentaient l'Église universelle. C'est ainsi qu'il prit très-nettement la défense des Novatiens contre l'évêque de Cyzique, Éleuze; et, comme l'exécution de ses ordres

1. Opt. Mil., II, p. 54; VI, p. 94, 95, 98.

rencontrait quelque résistance, il bannit Éleuze avec une partie du clergé de la métropole, sous prétexte que l'évêque poussait le peuple à l'insurrection par une propagande trop active et se faisait soutenir dans sa rébellion par les monnayeurs et les drapiers, les deux plus puissantes corporations commerçantes de la ville [1].

D'autres fois, enfin, l'indignation de voir l'erreur reprenant possession du sol conquis par la vérité emportait le zèle des chrétiens au delà des bornes prescrites par la légalité stricte et par la prudence ordinaire des règles ecclésiastiques. Dans la ville de Doristore, en Thrace, la première fois que les pompes païennes, tombées en désuétude pendant des années, vinrent frapper les yeux du peuple, un jeune soldat chrétien, du nom d'Émilien, ne put contenir sa douleur. Pendant la nuit qui suivit, il pénétra dans le temple, renversa l'autel, brisa les statues et jeta au vent les entrailles de la victime et les libations. Au point du jour, le désordre apparut, et le vicaire Capitolin, animé de tout le zèle que la servilité peut donner, commença activement des recherches pour trouver le coupable. Plusieurs arrestations étaient déjà faites lorsque Émilien vint lui-même se livrer aux mains des bourreaux. Le délit était évident, et le procès ne fut pas long. Sur un ordre de Capitolin, Émilien, d'abord frappé sans pitié, pendant une journée, de coups de nerfs de bœuf, fut jeté tout meurtri dans une fournaise. Sa jeunesse, son courage, la noblesse de

1. Soc., II, 38; III, 11. — Soz., V, 15.

ses aveux, l'horreur de son supplice, tout concourut à en faire aussitôt le héros de toutes les imaginations chrétiennes. Sa faute, si c'en était une, disparut devant la générosité de ses motifs et l'énormité de son châtiment. Les magistrats de Julien n'avaient vu que la loi violée; les peuples ne virent que la foi vengée[1].

Des scènes et des cruautés semblables eurent lieu à Mère en Phrygie, où trois chrétiens, accusés d'avoir brisé des idoles, furent condamnés à périr par le supplice du gril. Ils supportèrent jusqu'au bout cette horrible torture, excitant eux-mêmes les bourreaux, quand l'effet du feu avait été suffisant d'un côté, à les retourner sur l'autre face. De telles violences, racontées de proche en proche, répandaient une grande excitation, que venaient accroître encore la confiance insolente et les propos outrageants des païens. Au foyer des familles chrétiennes, on se racontait les évêques meurtris, les fidèles livrés aux bourreaux : les cœurs s'attendrissaient, les têtes s'échauffaient, et, avant que la persécution fût résolue dans l'esprit de Julien, chacun se préparait à la braver. Ceux-là mêmes qui avaient été suspects de quelques faiblesses sous le règne de Constance, tenaient à honneur de montrer que leur complaisance avait ses limites. Un jour que Julien sacri-

1. S. Jér., *Chron.* — *Chron. Alex.*, p. 590. — Théophane, *Chronographie*, éd. Bonn., 1839, p. 79. L'Église a mis Émilien au nombre des saints confesseurs, bien qu'en général l'acte de briser les idoles n'ait pas été approuvé par elle : mais la disproportion d'un si affreux supplice et d'un si léger tort fait de saint Émilien un véritable martyr.

fiait en grande pompe au temple de la Fortune, il s'éleva de la foule une voix qui l'interpellait en joignant à son nom les mots d'impie, d'athée et d'apostat. C'était celle de l'évêque de Chalcédoine, le vieux Maris, un des persécuteurs d'Athanase, rendu au sentiment de ses devoirs par l'âge et les infirmités. Tout aveugle qu'il était, il s'était fait conduire par la main jusqu'au temple, pour maudire l'idolâtrie renaissante. Julien, sans se déconcerter, lui demanda d'un ton railleur s'il comptait sur son Dieu le Galiléen pour lui rendre la vue. « Je bénis Dieu d'être aveugle, dit le vieillard, pour ne pas voir un homme entraîné comme vous par le démon de l'impiété. » Julien eut assez d'empire sur lui-même pour ne rien répliquer et laisser Maris s'éloigner en paix [1].

Mais il fut moins patient quand il apprit que l'esprit de résistance s'étendait des particuliers aux villes entières. La capitale de la Cappadoce, Césarée, eut le courage de s'opposer résolûment aux volontés impériales. Elle avait autrefois possédé trois temples dédiés à Jupiter, à Apollon et à la Fortune; les deux premiers avaient péri sous Constance; celui de la Fortune seul subsistait, et c'était la déesse préférée de Julien, qui aimait à se croire son favori. La curie de Césarée, presque entièrement chrétienne, choisit le moment de l'avénement de Julien pour déclarer qu'on procéderait à la démolition du temple de la Fortune, et la

1. Soc., III, 12. — Soz., V, 4.

qui était rigoureusement dans les droits de
, puisque les municipalités romaines étaient pro-
étaires des possessions communales) fut exécutée sans délai. Quand la nouvelle en parvint à Julien, il entra dans une violente colère. Supporter les chrétiens se pouvait encore ; respecter leurs usurpations, à la rigueur cela était tolérable ; mais les laisser sous ses yeux insulter ses Dieux chéris, c'était plus que sa conscience et son orgueil ne permettaient. Puis une chose le chagrinait particulièrement. Tandis qu'ailleurs, dans des circonstances semblables, les chrétiens n'opposaient que trop de résistance, à Césarée les païens, se sentant les plus faibles, s'étaient cachés, et on n'avait pas entendu parler d'eux. Il éclata en reproches amers : « Où étaient ces lâches, s'écriait-il, et que ne venaient-ils mourir pour la défense de leurs Dieux ? Quant aux Galiléens, ajoutait-il tout en fureur, s'ils ne se hâtent de rétablir ce qu'ils ont détruit, ils perdront tous la vie, et la ville entière sera livrée aux flammes. » La réflexion modéra un peu cette rigueur. On se borna à faire dresser un cadastre exact des terres et des biens de tout genre qui appartenaient aux églises, et à leur imposer une taxe de trois cents livres d'or. Tous les ecclésiastiques furent incorporés dans l'armée et enrôlés dans des régiments de police dont le service passait pour particulièrement humiliant, et tous les chrétiens laïques se virent astreints à la capitation personnelle qui, d'ordinaire, ne frappait que les habitants des campagnes. Il

n'y eut de condamnés à mort que ceux qui avaient mis la main à la destruction du temple, et, entre autres, un jeune patricien, du nom d'Eupsyque, qui prit rang parmi les martyrs dans la mémoire des fidèles[1].

Ce qui excitait principalement l'irritation de Julien contre l'insolence des habitants de la Cappadoce, c'est qu'il y dut reconnaître l'effet des prédications de deux enfants de cette province, dont la réputation naissante lui causait une secrète impatience. C'étaient ses anciens camarades, Basile et Grégoire, issus tous deux de Cappadoce, l'un de Césarée même, l'autre de la petite ville de Nazianze, qui n'en était pas éloignée.

Sept années s'étaient écoulées depuis que les trois jeunes gens avaient mis, comme on l'a vu, en commun, pendant un jour, sous le ciel d'Athènes, leurs pensées et leurs études[2]; sept années fécondes qui avaient fait du royal exilé d'alors le maître du monde, mais qui n'avaient pas été perdues non plus pour ses deux compagnons. Pour eux, ce n'était pas sur les champs de bataille, mais sous l'œil de Dieu et au fond du désert, dans un combat acharné contre les révoltes de la chair et de la nature, que leur âme et leur génie s'étaient mûris. Julien les retrouvait, après ce temps écoulé, en face de lui, au premier rang de la milice de ses ennemis, prêts à lui résister sur tous les terrains, aussi bien devant le tribunal du magistrat persécuteur que

1. Soz., v, 4. — S. Bas. (éd. Gaume), *Ep.* cc.
2. Voir le volume précédent, p. 290.

dans les champs clos de l'éloquence et de la philosophie. C'étaient, à la fois, les adversaires de sa croyance, les contradicteurs de sa politique, les concurrents de sa réputation. Cette rivalité lui dut être insupportable, mais pour comprendre tous les incidents qui allaient exciter sa jalousie et à quel excès d'égarement elle devait le pousser, il faut entrer dans quelques détails sur la vie, le génie et les habitudes de ses deux émules. Ce n'est point s'écarter de l'histoire que d'en interrompre un moment la suite, pour ce tableau ; car rien n'est plus propre, en même temps, à faire apprécier la vigueur de la séve qui circulait dans le grand arbre de l'Église, au moment où une main téméraire essayait d'en ébranler les racines.

Grégoire et Basile avaient quitté Athènes très-peu de temps après Julien, se séparant pour retourner dans leurs familles, mais engagés l'un envers l'autre par les liens d'une indissoluble amitié et par la résolution commune de se consacrer au service de Dieu. Basile rentra dans sa ville natale, auprès de sa respectable mère Emmélie, à ce foyer où se pressaient dix enfants, cinq fils et cinq filles, tous élevés dans l'amour du Christ et l'horreur du monde. Basile était l'aîné et le protecteur de toute cette jeune famille; sa réputation, déjà grande, l'appelait à recueillir la succession de son père qui avait tenu le premier rang dans le barreau de Césarée. La position éclatante d'orateur et d'instructeur de la jeunesse lui revenait donc tout naturellement, et il s'en

empara sans difficulté. A peine même était-il arrivé, que déjà Libanius, le prince des orateurs d'Asie, qui l'avait connu à Constantinople, lui écrivait pour féliciter la Cappadoce de posséder un tel maître, et se réjouir lui-même d'avoir un tel collègue. Les diverses cités de la province se l'arrachaient et lui offraient les plus hautes dignités. Basile les refusa avec un désintéressement qui ne fit qu'accroître sa renommée; mais il n'était pas insensible au plaisir de se les voir proposer, et dans ces refus un peu dédaigneux se glissaient, à son insu, un sentiment hautain de sa supériorité naturelle et quelque goût des applaudissements[1].

Le regard vigilant de la tendresse démêla ces mouvements confus de l'amour-propre. L'aînée de ses sœurs, Macrine, prudente et belle vierge que la perte prématurée d'un fiancé chéri avait toute consacrée à Dieu et à la prière, s'aperçut la première que la science lui enflait le cœur, et qu'en refusant les dignités, il s'estimait au-dessus de ceux qui les possédaient. Le plus léger aver-

1. S. Grég. Naz., *Or.* XLIII, 24, — *Carm. de vita sua*, éd. Ben., t. II [illegible] p. 689. — S. Grég. Nyss., *Vita S. Macrin.* — S. Bas., *Ep.* CCCXX[illegible] et suiv., éd. Gaume. — Ruf., II, 9. — Nous sommes obligé, dans to[illegible] le récit qui va suivre, d'abréger beaucoup les renseignements q[illegible] pourrait fournir sur la vie des deux saints l'analyse exacte de leu[illegible] correspondances, et surtout de passer sous silence les difficultés [illegible] chronologie considérables que présente la comparaison de ces div[illegible] documents. Ainsi nous ne pouvons rien dire des dissentiments qui [illegible] sont élevés entre les auteurs au sujet de l'âge exact de S. Grégoire d[illegible] Nazianze, et de ses divers séjours dans le Pont auprès de S. Basile. O[illegible] peut les voir résumés dans la vie de S. Grégoire, à la tête de l'édi[illegible]ion des Bénédictins, p. LXXX-XC.

tissement suffit pour donner l'alarme à la conscience du jeune orateur; il s'éveilla comme d'un songe : « Après avoir, dit-il, donné beaucoup de temps à la vanité et passé presque toute ma jeunesse dans un travail puéril, à étudier les sciences d'une sagesse que Dieu a convaincue de folie, je sortis comme d'un profond sommeil, et je tournai mes regards vers l'admirable lumière de l'Évangile. Je vis l'inutilité de la sagesse des princes du monde qui périssent; je déplorai ma vie misérable, et je désirai que quelqu'un vînt me prendre par la main pour me conduire à la connaissance des doctrines de la piété... Lisant alors l'Évangile, je vis que ce qui pouvait nous avancer le plus vers la perfection, c'était de vendre tous nos biens, de les donner à nos frères pauvres, et de vivre dégagé de tous les soucis de cette terre[1]. »

La résolution à peine conçue fut arrêtée et rendue publique. On sut dans toute la province que le célèbre rhéteur Basile allait quitter son auditoire pour vivre en solitaire à l'image des anachorètes d'Égypte, dont le nom était déjà fort connu. Cela fit grand bruit et fut jugé diversement. Libanius, qui avait probablement peine à s'imaginer que de telles résolutions fussent sérieuses, mais pour qui tout était sujet de rhétorique, lui écrivit encore pour lui faire compliment : « Je me demandais, lui dit-il, que fait notre Basile, quel genre de vie va-t-il embrasser? Paraît-il au barreau, pour nous reproduire l'image de la vieille éloquence?

1. S. Grég. Nyss., *Vita S. Macrin.* — S. Bas., *Ep.* CCXXIII.

Les pères ont-ils le bonheur qu'il enseigne l'art de la parole à leurs fils? Mais des personnes sont venues, qui nous ont dit que vous embrassiez une vie bien supérieure, et que vous songiez plus à vous rendre agréable à Dieu qu'à gagner de l'argent. Alors j'en ai félicité et la Cappadoce et vous-même[1]. »

Basile, insensible aux compliments, marchait droit à son but. Avant de s'établir lui-même dans la retraite, il voulut étudier les grands modèles de vie solitaire que donnaient les Éphrem en Mésopotamie, les Hilaire en Palestine, et en Égypte l'innombrable postérité d'Antoine. Un long voyage fut entrepris dans cette pensée unique, voyage plein de difficultés au milieu des agitations du schisme et des souffrances de l'Église, mais aussi plein d'édification et de joie. Passant tour à tour des montagnes au désert, partout il trouvait l'accueil d'un frère; partout il partageait la table frugale et la cellule rustique; partout il admirait l'abstinence dans la nourriture, la patience dans les fatigues, la constance dans les prières, le sommeil vaincu, et toutes les nécessités de la nature foulées aux pieds, et, à travers la faim, la soif, le froid et la nudité, la force divine se dressant indomptable. Dans son ardeur de tout connaître pour tout mettre à profit, il ne négligeait pas même la société des philosophes païens respectables qui pouvaient lui donner quelque modèle de la pratique de

1. S. Bas, *Ep.* CCCXXXVI.

vertus. Il retrouvait, pour leur parler, ou pour leur écrire, tous ses souvenirs d'érudition classique : « Je n'ai pu vous rencontrer nulle part, écrivait-il au philosophe Eustathe ; j'ai couru après vous en Asie et en Égypte, comme on fait courir un troupeau, en tenant devant lui un rameau chargé de feuilles, et si je vous ai manqué partout, n'est-ce pas, comme vous le diriez, l'œuvre du destin? n'est-ce pas là ce que les poëtes représentent par le supplice de Tantale [1] ?» Cet empressement de rechercher et d'imiter tout ce qui lui paraissait bien le fit tomber dans plus d'un piége ; il lui arriva plus d'une fois de se laisser tromper par les apparences d'une fausse vertu, et de prendre (comme il en convenait lui-même plus tard, en se séparant d'un faux frère qui l'avait séduit) un vêtement grossier, une ceinture et une chaussure faite de cuir non corroyé, pour les garanties et les marques certaines de la sainteté [2].

De retour dans son pays, et suffisamment instruit de la règle de vie qu'il voulait suivre, il prit, pour s'enchaîner tout à fait, les premiers degrés du sacerdoce, avec la qualité de lecteur, et alla s'établir dans le Pont, sur les bords de la petite rivière d'Iris. Quelques disciples, qui suivirent son exemple, eurent bientôt formé autour de lui un véritable monastère. Sur l'autre rive du cours d'eau était une petite maison de campagne qui faisait partie du patrimoine de la famille de Basile. Emmélie,

1. S. Bas., *Ep*. I.
2. *Ibid*., *Ep*. CCXXIII, 3.

avec sa fille Macrine, y vint fixer sa demeure. Elles attirèrent bientôt un petit nombre de femmes pieuses, dont Macrine prit la direction; et elles gardaient auprès d'elles et élevaient dans cette espèce de couvent le dernier et le dixième des enfants de la maison, celui qu'on appelait la *dîme,* le petit Pierre. Un autre des fils, nommé Naucrace, jeune homme d'une beauté rare et d'une grande adresse dans les exercices du corps, mais d'une humeur un peu farouche, que la piété n'apprivoisa pas, poussa plus loin encore le goût de la retraite. Il alla s'établir un peu plus loin, au fond d'un bois épais, où il véçut seul dans une caverne, avec un serviteur et deux vieillards mendiants qu'il avait recueillis et qu'il nourrissait du produit de sa chasse. La famille presque entière se trouva ainsi transportée dans la solitude, à l'exception des sœurs déjà établies et d'un troisième frère qui, engagé lui-même dans les liens du mariage, avait cru pouvoir garder la clientèle oratoire de la maison. Il se nommait Grégoire, comme l'ami de Basile[1].

Mais c'était cet ami surtout que Basile aurait désiré entraîner avec lui dans le désert. La parole qu'ils s'é-

1. S. Grég. Nyss., *Vita S. Macrin.* —S. Bas., *Ep.* CCX. 1. — *Vita S. Basilii* dans ses œuvres, vol. III, p. 51, éd. Gaume.—Soc., IV, 26.— C'est Socrate qui dit que S. Grégoire de Nysse remplaça S. Basile son frère, dans l'éloquence. On voit aussi que ce saint fut marié avant d'entrer dans les ordres, par un passage de son livre *sur la Virginité* (chap. 3), et par une lettre de S. Grégoire de Nazianze (CXCVII). Cette lettre, ainsi interprétée par les meilleurs auteurs, ne nous paraîtrait pourtant pas, à elle seule, tout à fait concluante.

taient donnée l'un à l'autre à Athènes semblait lui en promettre l'assurance. Grégoire, d'ailleurs, pouvait se croire astreint à embrasser une vie de perfection par un vœu que sa mère avait fait dès son enfance, et qu'il avait renouvelé lui-même dans un grand péril [1]. Mais le jeune rhéteur de Nazianze ne paraissait pas se presser de tenir sa promesse. Des circonstances de famille lui rendaient difficile d'imiter l'exemple héroïque qui lui était offert. Il avait encore son père, autrefois hérétique, puis converti, appelé tardivement aux honneurs de l'Église, et vieilli dans l'épiscopat de sa petite ville. Cet homme vénérable était, autant qu'on en peut juger à travers les éloges excessifs que lui a décernés la piété filiale, d'un caractère bon, mais mobile. Il était prompt à la colère et facile au pardon [2]. Ceux qui l'entouraient prenaient rapidement sur lui une grande influence; il avait subi, à son grand avantage, celle de sa pieuse femme Nonna; il cherchait instinctivement un appui dans le fils aimable et gracieux que Dieu lui avait donné. Grégoire n'avait qu'un frère, du nom de Césaire, qui avait suivi la carrière de la médecine, et la pratiquait à la cour de Constantinople avec un succès brillant. Il pouvait donc se regarder comme le seul appui de la vieillesse de ses parents, et sa conscience doutait qu'il lui fût permis de les quitter [3].

1. S. Grég. Naz., *Or.* XVIII, 11; *Carm. de vita sua*, tome II, p. 655, 680.
2. *Ibid.*, *Or.* XVIII, 26.
3. *Ibid.*, *Carm.*, p. 691.

On peut le soupçonner aussi, sans nier l'efficacité de cette grâce divine qui fait souvent lentement son œuvre dans les plus belles âmes, le monde retenait encore Grégoire par un dernier lien, inconnu de lui-même et invisible à l'œil le plus pénétrant. Ce n'était pas l'ardeur de la jeunesse et des sens : dès son plus jeune âge, la virginité et la tempérance lui étaient apparues, nous dit-il, comme deux vierges vêtues de blanc, sans ornements, parure ni fard, les yeux baissés et le visage couvert d'un voile qui laissait voir des joues animées par une modeste rougeur. « Viens, mon enfant, lui avaient-elles dit ; allume ta lumière à notre flambeau, et nous t'enlèverons tout brillant jusqu'aux pieds de la triade immortelle[1]. » Depuis ce jour, le plus léger souffle d'une volupté impure n'était pas venu troubler le cristal de son âme. Il n'était pas retenu non plus par le goût des fêtes ou de l'éclat : on ne le voyait jamais mêlé aux festins, aux divertissements, aux chasses des jeunes gens de son âge. Ses vêtements étaient ceux d'un paysan, et ses beaux cheveux tombaient sur ses épaules sans que le fer les eût touchés[2] : du gros pain avec du sel, un peu d'eau pure, c'était là tout son repas[3]. Il ne cédait pas davantage à l'attrait des richesses : car il avait d'avance consacré à Dieu tous les biens qu'il pouvait attendre de la succession de son père. Ce n'était pas enfin les

1. S. Grég. Naz., *Carm.*, t. II, p. 933.
2. *Ibid.*, p. 935.
3. *Ibid.*, p. 635.

goût des vives et nobles conversations du grand monde qui partageait son cœur ; car il chérissait le silence, et on riait souvent de le voir demeurer de longues heures au milieu d'une société animée, le regard distrait, et plongé dans la rêverie [1]. C'était un charme plus subtil, c'était la passion des belles-lettres, du doux langage et de la poésie. Cette soif de bien dire, allumée par les feux du ciel de Grèce, et que Julien avait portée dans les camps, suivait Grégoire au pied de l'autel. Tandis que chez Basile les sciences et les lettres profanes, pleinement possédées, s'étaient fondues pour ainsi dire dans l'unité d'un génie sobre et contenu, Grégoire, d'une nature plus ardente, plus ouverte à toutes les émotions de l'artiste, portait encore dans ses études chéries l'entraînement d'un écolier : Basile était maître de son éloquence, Grégoire était dominé par elle. Ce qui n'était plus pour l'un qu'un instrument utile à employer au service de Dieu, se présentait encore pour l'autre sinon comme le but de tout son travail, au moins comme un idéal charmant dont son âme demeurait éprise. Bien des années, bien des efforts de vertu, bien des grâces de Dieu, devaient lui être nécessaires pour sanctifier cette passion d'éloquence, sans jamais l'éteindre, et pour réduire la parole humaine à son véritable rôle, celui d'humble auxiliaire de la parole de Dieu. Ce ne fut que bien longtemps après, sur les

1. S. Grég. Naz., *Ep.* CXIV.

derniers jours de sa vie, qu'il put s'écrier dans un langage empreint encore d'un reflet admirable de poésie : « Un seul objet au monde a possédé mon cœur, la gloire de l'éloquence : je l'ai demandée à toute la terre, à l'Occident, à l'Orient, et surtout à Athènes, cette parure de la Grèce. J'ai travaillé pour elle de longues années : mais cette gloire aussi, je suis venu l'abaisser aux pieds du Christ, sous l'empire de cette parole divine qui efface et jette dans l'ombre la forme périssable et mobile de toute humaine pensée [1]. »

Retenu par ces goûts et ces devoirs divers, appelé pourtant par une voix intérieure, Grégoire balança longtemps. Enfin il tranquillisa sa conscience en adoptant une ligne intermédiaire qui lui permettait de remplir toutes les obligations de la vie civile et de la famille, tout en lui imposant toutes les austérités du cloître. « Je réfléchis, dit-il, qu'on pouvait être moine par le cœur, autant que par le corps... Je vis que ceux que réjouit la vie active rendent service aux hommes du monde, mais avancent peu leur salut, et se condamnent à de grands maux ; tandis que ceux qui se retirent du siècle, s'établissant sur un terrain plus solide, peuvent contempler Dieu d'un esprit plus tranquille, mais semblent avoir une charité plus étroite qui n'est utile qu'à eux-mêmes... Et je résolus de marcher entre les deux voies, entre ceux qui sont détachés de tout et ceux qui

1. *Carm.*, p. 635, 636.

sont mêlés à tout; de méditer comme les uns, et de me rendre utile comme les autres[1]. »

Il resta donc auprès de son père, lui servant de secrétaire et de majordome, s'occupant à la fois et de l'administration de son diocèse et de celle de ses propriétés, gémissant d'avoir à s'inquiéter chaque jour « pour gouverner les domestiques qui abusent de la facilité des bons maîtres, et accusent la sévérité des méchants; et pour déjouer les ruses des agents du fisc ou soutenir en justice les chicanes des plaideurs[2]. » Quand le fardeau devenait trop lourd, et l'ennui trop cuisant, il courait se réfugier dans une campagne nommée Tibérine, aux environs de Nazianze, où il respirait pendant quelques jours l'air plus léger du recueillement et de la prière.

Cette vie partagée, qui ne le satisfaisait au fond qu'à

1. *Carm.*, p. 691, 692. Ce passage a donné lieu à de grandes dissertations. Le biographe bénédictin de S. Basile ne veut pas y voir la preuve que le saint n'embrassa pas la vie monastique. Suivant lui, les deux partis entre lesquels il hésite ici ne sont point la vie séculière et la vie monastique, mais les deux différentes sortes de vie monastiques, l'une solitaire et contemplative, l'autre en communauté et occupée de travaux manuels et intellectuels, deux ordres de moines effectivement déjà distincts et pour lesquels S. Basile trace des règles différentes. Il cite plusieurs passages de S. Grégoire lui-même, où le mot μιγάδες, employé ici pour désigner les séculiers, ne peut s'entendre que des moines *cénobites*, par opposition aux moines *ermites*. Il ne nous en paraît pas moins certain, par la suite du passage, par les reproches que S. Basile adressa plusieurs fois à son ami, et par ceux que S. Grégoire se fit toujours à lui-même, qu'il faut interpréter la pensée de Grégoire comme nous avons fait dans le texte. Conf. *Vit. S. Bas.* dans les œuvres complètes de ce saint, p. LIV, LV.

2. *Carm.*, p. 639.

moitié, et qu'il se reprocha toujours[1], ne trouvait point grâce devant la scrupuleuse et exigeante amitié de Basile. Ne pouvant lui en faire un crime, car il ne violait aucun devoir positif, ce pieux ami essayait tour à tour de l'attirer par de séduisantes descriptions, ou de le piquer par d'innocentes plaisanteries. Un jour il lui décrivait le calme de la solitude dans un langage qui semblait tout pénétré des parfums de la montagne : « De même, lui disait-il, que les bêtes féroces deviennent faciles à dompter dès qu'on a pu les assouvir, ainsi les passions, les colères, les craintes, les douleurs, tous ces maux ennemis de l'âme, endormis par la paix du désert et éloignés de l'excitation continue qui les irrite, deviennent plus souples sous le commandement de la raison. Donnez-moi donc un lieu comme celui-ci, éloigné du commerce des hommes, où aucune distraction du dehors ne vienne interrompre la continuité des pieux exercices. L'exercice sacré nourrit l'âme des pensées divines. Quelle vie plus heureuse que d'imiter sur la terre les concerts des anges, de s'élancer vers la prière dès le point du jour, d'élever vers le Créateur ses chants et ses hymnes ! Ensuite, quand le soleil s'est levé avec plus d'éclat, de se mettre à l'ouvrage, toujours en compagnie de la prière, et d'assaisonner le travail du chant des cantiques comme d'un sel qui ranime[2] ! » D'autres fois, pour parler plus vivement à la poétique imagination de son

1. S. Grég. Naz., *Or.* XLIII, 25.
2. S. Bas., *Ep.* I.

ami, c'est le lieu même et les divers accidents du terrain qu'il lui dépeint avec des souvenirs empruntés d'Homère : « Dieu m'a fait trouver ici, lui dit-il, ce que nous avons tant de fois rêvé ensemble. Ma montagne est élevée, couverte d'un bois épais et, du côté du nord, arrosée d'une eau limpide. Au pied s'étend une vaste plaine, fécondée par les sources de la colline. Une forêt qu'aucune main n'a plantée l'environne de toutes sortes d'essences d'arbres, comme de remparts, mais lui laisse encore une telle étendue qu'en comparaison l'île de Calypso, la plus belle des contrées, au dire d'Homère, ne serait qu'un petit territoire. Il s'en faut peu que ce ne soit une île, tant elle est séparée du reste du monde. Ce lieu se partage en deux vallées profondes : d'un côté le fleuve qui se précipite de la crête du mont et forme par son cours une barrière continue et difficile à franchir ; de l'autre, une large croupe de montagnes qui communique à la vallée par quelques chemins tortueux qui ferment tout passage. Il n'y a qu'une seule entrée, dont nous sommes les maîtres. Ma demeure est bâtie sur la pointe la plus avancée d'un autre sommet, de sorte que la vallée se découvre et s'étend sous mes yeux, et que je puis regarder d'en haut le cours du fleuve, plus agréable pour moi que le Strymon ne l'est aux habitants d'Amphipolis. Les eaux tranquilles et dormantes du Strymon méritent à peine le nom de fleuve ; mais le mien, le plus rapide fleuve que je connaisse, se heurte contre une roche voisine et,

repoussé par elle, retombe en un torrent qui me donne à la fois le plus ravissant spectacle et la plus abondante nourriture, car il a dans ses eaux un nombre prodigieux de poissons. Parlerai-je des douces vapeurs de la terre et de la fraîcheur qui s'exhale du fleuve? Un autre admirerait la variété des fleurs et le chant des oiseaux; mais je n'ai pas le loisir d'y faire attention. Ce qu'il y a de mieux à dire de ce lieu, c'est qu'avec l'abondance de toutes choses, il me donne le plus doux des biens pour moi, la tranquillité. Non-seulement il est affranchi du bruit des villes, mais il ne reçoit pas même de voyageurs, excepté parfois quelques chasseurs qui viennent se mêler à nous; car nous avons aussi des bêtes fauves, non pas les ours et les loups de vos montagnes, mais des troupeaux de cerfs et de chèvres sauvages, des lièvres et d'autres animaux semblables. Penses-tu donc que j'irai m'exposer à changer un tel lieu pour ta villa de Tibérine, qui est l'égout de la terre? Pardonne-moi de ne pas sortir d'ici. Alcméon lui-même s'arrêta qnand il eut rencontré les îles Échinades[1]. »

Grégoire ne s'avouait pas vaincu, et répondait sur le même ton de plaisanterie, « raillant le climat du Pont, toujours enveloppé de brouillards; les roches de la montagne, toujours prêtes à tomber sur la tête de leurs habitants; les cavernes de rats où demeuraient Basile et ses amis, et qu'ils décoraient des noms de gymnase

1. S. Bas., *Ep.* XIV. J'ai emprunté encore ici, en grande partie, l'excellente traduction de M. Villemain.

de monastère et d'école; les longs hivers, les nuits interminables, les courtes journées de ces vallées profondes[1]. » Au fond, il portait envie à son ami, et son cœur le suivait dans la retraite. Dès qu'il put obtenir de son père quelques mois de relâche, il se hâta d'aller les passer auprès de Basile. Là, tout en se plaignant encore de bonne grâce de la mauvaise chère qu'on lui faisait faire « avec du pain dur et des potages sans jus, » du mauvais abri qu'on lui offrait, tout en priant parfois Emmélie, « cette nourrice des pauvres, de venir mettre ordre au ménage de son fils[2], » Grégoire ne pouvait se lasser d'admirer la sagesse paisible qui présidait à toute la petite armée de Basile, cet heureux mélange des travaux du corps et de l'esprit, et toutes les jouissances de la nature, de l'intelligence et de la foi, réunies dans cette oasis de paix. « Parlons sérieusement maintenant, écrivait-il un peu plus tard. Qui me rendra ces jours passés auprès de toi, dans lesquels, mon cher Basile, toute affliction se changeait en délices?... Qui me rendra ces psalmodies et ces veilles, ces ascensions vers le ciel par la prière, cette vie affranchie du corps, cette concorde, cette union des âmes qui s'élevaient à Dieu sous ta conduite; cette émulation, cette ardeur de vertu contenue et affermie par nos règles et nos lois écrites; cette étude de la divine parole et la lumière qui en jaillissait pour nous sous l'inspiration de l'Esprit saint? Dirai-je aussi,

1. S. Grég. Naz., *Ep.* IV.
2. *Ibid.*, *Ep.* V.

pour descendre à de moindres détails, ces travaux si bien partagés qui remplissaient nos journées, comment tour à tour nous fendions le bois, nous taillions la pierre, nous plantions les arbres, nous arrosions les plaines? Je n'oublierai surtout pas ce platane plus précieux que le platane d'or de Xercès, et auprès duquel venait s'asseoir, non point un roi dans tout le luxe du rang suprême, mais un moine pleurant ses péchés. Je le plantai, Apollon l'arrosa (c'est toi que je veux dire, ô mon précieux ami). Dieu l'a fait croître pour notre honneur, comme un monument de nos travaux assidus, de même que l'on conservait dans l'arche cette verge qui avait fleuri sous la main d'Aaron[1]. »

Mais ces jours heureux, où la solitude était adoucie par l'amitié dont elle resserrait les nœuds, devaient être brusquement interrompus. Grégoire fut rappelé auprès de son père plus tôt qu'il n'avait compté; son absence avait été fatale au vieillard. C'était pendant les jours d'orage de l'Église, quand les émissaires de Constance parcouraient tous les diocèses pour extorquer des adhésions à la formule équivoque de Rimini. Privé des lumières et de l'appui de son fils, le faible évêque, peu versé dans les subtilités théologiques et mal armé pour la lutte, entraîné d'ailleurs par l'exemple de Dianée, le métropolitain de la province, se laissa arracher sa signature. Le scandale fut très-grand dans la

1. S. Grég. Naz., *Ep.* VI.

partie la plus zélée de son Église, qui se sépara vivement de sa communion. Grégoire trouva donc le désordre au comble dans la petite ville de Nazianze, et la vieillesse de son père éperdue et désolée. Basile, de son côté, était contraint de sortir de la retraite pour donner à la milice qu'il commandait le signal de la résistance contre la défection de Dianée. L'un et l'autre cependant ne s'engagèrent dans la lutte contre l'hérésie qu'avec une extrême réserve : Grégoire, contenu par sa tendresse filiale et aimant mieux se compromettre lui-même que de livrer son père au mépris des fidèles; Basile, profondément dégoûté de ces querelles, « l'âme navrée de voir qu'il n'y avait plus de roi en Israël, et que l'Église ne sût point obéir à un chef, tandis que l'essaim des abeilles savait bien reconnaître et suivre sa reine, » on aurait dit qu'un pressentiment lui faisait entendre les approches d'un péril nouveau qui grondait sous le sol déchiré du sanctuaire[1].

1. S. Bas., *Præmium de judicio Dei*, t. I, p. 298, 299.—S. Grég. Naz., *Or.* XVIII, 18. — *Vie de S. Grégoire*, par un prêtre du même nom dans les œuvres du saint, t. I, p. 135. Il est à remarquer que saint Grégoire, dans l'oraison funèbre de son père, parle de lui même comme s'il avait partagé la faute paternelle, bien que tous les témoignages contemporains attestent, au contraire, qu'il est resté fidèle à la vraie foi. En ce qui touche S. Basile, il est certain que sa conduite dans le premier combat qu'il fut appelé à soutenir contre les Ariens, ne fut point aussi nette et aussi éclatante qu'elle le fut plus tard, quand il eut, par exemple, comme évêque, à résister à Valens. Pour expliquer cette faiblesse apparente, il faut se rappeler les efforts faits alors par S. Hilaire, et approuvés par S. Athanase, pour rallier à la foi de Nicée tous les semi-Ariens dont Basile d'Ancyre était le chef prin-

Quand ce péril se manifesta enfin au grand jour, les deux amis, pleins des souvenirs de leur jeunesse, furent les premiers à le reconnaître. Ils avaient lu dans l'âme de Julien, et savaient quelle flamme de haine couvait sous sa modération apparente. Invités à se rendre à sa cour avec tous les écrivains de quelque mérite, ils n'y voulurent point paraître. Nous avons la lettre d'invitation que reçut Basile; s'il y eut une réponse, nous ne l'avons pas conservée. Mais ils avaient un représentant au palais, dans la personne du frère de Grégoire, le médecin Césaire. C'était un beau jeune homme, de grande taille, d'une élocution brillante, qui avait étudié à Alexandrie et qui était arrivé, par de consciencieux travaux, à la perfection de son art. On l'appréciait fort à Constantinople ; il y avait fait des cures presque miraculeuses, et sa bonne grâce, la discrétion, l'agrément de son commerce, faisaient de lui le confident de toutes les grandes familles, tandis que son désintéressement le mettait en très-bonne odeur parmi les pauvres. Sa porte était ouverte à toute heure, et il ne refusait jamais à personne ni un conseil, ni un secours. La ville l'avait pris en telle passion, que ce fut le sénat

cipal. Or il est certain que S. Basile de Césarée accompagna un instant son homonyme à Constantinople. Ce fait suffit pour expliquer et l'extrême modération avec laquelle S. Basile s'exprime dans sa lettre sur la défection de Dianée, et la timidité qu'Eunome et Philostorge crurent plus tard pouvoir relever dans cette première phase de sa vie. Cf. S. Bas., *Ep.* LI. — S. Greg. Nyss., *In Eunom.*, lib. I, éd. Paris, 1636, p. 301, 302.—Philost., IV. 23.

ui-même qui supplia l'empereur Constance de l'attacher ı sa personne, en qualité de médecin. Constance y consentit volontiers, et lui offrit même, en outre, la dignité le sénateur pour faciliter son mariage avec une fille noble dont la main lui était offerte. Mais la modestie de Césaire se refusa aux honneurs et à l'alliance ; et peut-être les conseils venus de Cappadoce ne furent-ils pas tout à fait étrangers à cet acte d'humilité [1].

C'était, en effet, pour la conscience timorée de Grégoire, un grand sujet d'inquiétude que de sentir son frère exposé sur le théâtre brillant de toutes les cupidités et de toutes les ambitions humaines. « Il vaudrait bien mieux, lui écrivait-il incessamment, être le dernier dans la maison de Dieu, que le premier comme vous êtes dans la maison de l'empereur. » Puis il se rassurait, pensant qu'après tout la retraite n'était pas faite pour tous les ommes, et qu'on pouvait se comporter « sur la scène ı monde comme un acteur qui joue son rôle, en gardant n âme unie avec Dieu [2]. » Mais lorsqu'à l'empereur rétique et fastueux, dont le contact n'était déjà pas s danger, eut succédé un séducteur couronné, dont 'ertu même était un piége, l'angoisse fraternelle de 'oire fut au comble. Il avait compté que l'indigna-

1., *Ep.* XII, p. 381 (éd. Spanh.). Cette lettre est la seule pièce ique de toute la correspondance supposée entre Julien et S. Ba'on peut trouver parmi les lettres du saint (XL et suivantes) ous les éditeurs sont unanimes à repousser. S. Grég., *Or.* VII, m., p. 641, 1113.
Grég. Naz., *Or.* VII, 9.

tion causée à tout chrétien par l'apostasie suffirait pour briser d'odieux liens, mais l'impression de Césaire était moins vive. L'abord de Julien était si gracieux, ses professions d'équité et de douceur, au début de son règne, paraissaient si sincères, qu'il n'avait vraiment pas vu de motif pour se retirer. Grégoire, tout scandalisé, lui écrivait lettres sur lettres, lui représentant que c'était une douleur universelle de voir le fils d'un évêque engagé au service d'un apostat, que c'était le sujet des conversations de toute la ville de Nazianze, et une occasion de triomphe pour tous leurs ennemis, qui n'avaient pas besoin de ce nouveau motif pour accuser très-haut leur vieux père de faiblesse. « Quant à notre mère, disait-il, nous lui cachons ta résolution par toutes sortes d'artifices, car, si elle venait à l'apprendre, tu sais comment sont les femmes, elles ne savent point garder la mesure dans leur douleur... Mais voici ce que je t'annonce, ajoutait-il : si tu restes là où tu es, de deux choses l'une : ou tu demeureras chrétien sincère, et tu seras rangé alors dans une classe qu'on méprise, et tu mèneras une vie indigne de toi et de tes espérances ; ou bien tu rechercheras les honneurs à tout prix, et tu oublieras alors la seule chose importante, et, si tu échappes à la flamme, tu sentiras au moins la fumée[1]. »

L'événement donna raison à la perspicacité de Grégoire. Julien ne gardait auprès de lui les officiers chré-

1. S. Grég. Naz., *Ep.* VI.

tiens que pour se donner le mérite de les convertir par ses argumentations, et les faveurs dont il disposait venaient en aide fort à propos à sa logique. Césaire, l'ami de Basile et le frère de Grégoire, eût été pour lui une conquête sans prix. Il n'osa pourtant pas l'entreprendre sur-le-champ. Ce ne fut qu'au bout de quelques mois, lorsque de nombreuses défections lui eurent donné confiance en lui-même, et lorsque l'irritation croissante des partis commençait à leur rendre la vie commune intolérable, qu'il se décida à porter une attaque directe au savant médecin. Il lui proposa une conférence en règle, à laquelle il se prépara de son côté avec le plus grand soin, comme si, derrière Césaire, il apercevait Grégoire et Basile eux-mêmes. Puis, pendant plusieurs heures, en présence de sa cour assemblée, il déploya tout ce que la nature avait mis en lui de ressources d'esprit et de grâce de langage. Ironie piquante, sophismes spécieux, allusions heureuses, le brillant enfant de la Grèce mit ce jour-là tout en œuvre et se surpassa lui-même. Mais Césaire avait étudié à la même école, et délia d'une main aisée les nœuds dont on voulait l'enlacer. Il eut réponse à tout, échappa à tous les piéges, déjoua toutes les insinuations, résolut tous les sophismes, et soutenant enfin, sans baisser les yeux, le courroux du regard impérial : « En un mot, dit-il, je suis chrétien et je veux l'être. » Julien, reconnaissant alors, dans l'élan de l'âme comme dans les traits du visage, une ressemblance qu'il ne pouvait oublier :

« O l'heureux père, dit-il, qui a de si malheureux enfants ! » La lutte avait passé les bornes permises à un courtisan : Césaire sollicita et obtint la permission de quitter la cour [1].

Il laissait dans l'âme de Julien un trait envenimé ; une bataille perdue, une sédition populaire ou une insurrection de soldats lui eussent causé un dépit moins cuisant qu'un échec dans la joute oratoire. Il en éprouvait, moins encore pour lui-même que pour l'honneur de ses Dieux, une cruelle humiliation. Les chrétiens avaient déjà pour eux la vertu ; comment aurait pu le méconnaître le malheureux souverain dont les nuits étaient troublées par les orgies des prêtresses et les jours obsédés par les importunités des sophistes mendiants ? Ils avaient aussi le courage : quelle audace à soutenir, quelle insolence même à provoquer la persécution ! S'ils allaient avoir, en outre, la science, la dialectique, l'éloquence, que restait-il aux Dieux vaincus ? Mais toutes ces belles connaissances, c'était la propriété de la Grèce et de ses Dieux : la poésie découlait des sources d'Homère ; la logique était un instrument aiguisé par Aristote ; c'était Platon qui avait donné à la métaphysique des ailes pour traverser l'infini de l'espace et monter vers le ciel. Était-il juste, pensait Julien avec amertume, de laisser ainsi des profanes dérober les biens du sanctuaire ? Les adorateurs du charpentier, les

1. S. Grég. Naz., *Or.* VII, 11-14.

imitateurs du pêcheur Pierre et du Galiléen Paul, avaient-ils le droit de si bien penser, de si bien parler? Où avaient-ils appris à changer ainsi leur langue barbare contre la langue des Muses? A Athènes, sous la protection de Minerve. Quel scandale de voir les Dieux eux-mêmes prêter à leurs ennemis les armes mêmes qui servaient à détruire leurs autels[1]?

Julien roula longtemps ces amères pensées dans son esprit. La prudence du souverain et l'amour-propre de l'homme de lettres, la modération de philosophe et la sincère indignation du fanatique, se livraient en lui de grands combats. La colère l'emporta enfin et troubla pour jamais la perspicacité naturelle de son sens politique. Il forma le dessein étrange de confisquer la science, comme un monopole, pour ses Dieux, et d'interdire aux chrétiens, à défaut de la lumière du jour, celle de l'intelligence. Il fit le premier et timide essai de ce système perfide dans deux lois datées des premiers jours de mai, par lesquelles, en renouvelant les priviléges anciens des artistes et des médecins, il confiait exclusivement aux curies des grandes villes le droit de nommer aux fonctions de professeurs, sous réserve de l'approbation impériale, et interdisait l'enseignement à tout autre qu'aux maîtres officiels[2]. Puis, peu confiant

1. Théod., III, 8. — Tourlet, dans sa traduction des *Œuvres de Julien*, donne le texte d'une lettre extraite d'un écrivain du VIe siècle, où Julien s'emporte contre un certain Diodore de Tarse, qui avait, dit-il, été s'exercer à Athènes pour apprendre à combattre les Dieux. (T. III. p. 358.)

2. *Cod. Theod.*, XIII, t. 3, l. 4, 5.

encore dans le choix des curies, dont beaucoup étaient infectées de christianisme, il leva quelques jours après tout à fait le masque, et un matin on put lire sur les murailles de Constantinople ces paroles étranges et embarrassées, tout imbues du fiel de la vanité littéraire.

« J'appelle une saine doctrine, non celle qui apprend l'heureux choix des paroles et l'harmonie d'une belle langue, mais celle qui maintient l'âme dans une bonne disposition et lui donne une notion juste sur ce qui est bien ou mal, beau ou laid. Celui donc qui enseigne une chose à ses disciples pendant qu'il en pense une autre, celui-là est aussi éloigné de faire un bon maître qu'un honnête homme. Si cette différence de la parole et de la pensée ne porte que sur un objet de peu d'importance, le mal existe toujours, quoique dans une faible mesure. Mais s'il s'agit de choses tout à fait grandes, et qu'un homme, sur de tels sujets, enseigne autrement qu'il ne pense, n'est-ce pas là faire de l'enseignement un trafic, et non un commerce honnête, mais une fraude criminelle ? Car, en enseignant ainsi les choses qu'ils méprisent, de tels hommes attirent, par de trompeuses amorces et de fausses louanges, ceux à qui ils veulent plus tard communiquer leurs propres vices. Tous ceux donc qui veulent faire profession d'enseigner doivent être d'abord irréprochables dans leurs mœurs, et se garder de mettre en avant *des opinions qui s'écartent des croyances populaires;* mais ceux-là surtout doi-

vent se montrer tels, qui enseignent l'art de discourir aux jennes gens, et qui les guident dans l'interprétation des livres anciens : soit rhéteurs, soit grammairiens; plus que tous, les sophistes; car ces derniers veulent être professeurs, non-seulement de langage, mais de bonnes mœurs, et ils disent que leur art est la philosophie qui enseigne à diriger la chose publique. Que cela soit vrai ou non, n'en discutons pas pour le moment. Je les loue de si nobles prétentions, mais je loue surtout ceux qui ne trompent pas le public, et ne se démentent pas eux-mêmes en apprenant à ceux qui les écoutent le contraire de leurs vraies opinions. Que vois-je, en effet? Homère, Démosthène, Hérodote, Thucydide, Isocrate ne reconnaissent-ils pas tous que les Dieux sont les pères et les guides de toutes sciences? Ne se croyaient-ils pas tous consacrés, les uns à Mercure, les autres aux Muses? N'est-il donc pas absurde de voir que ceux-là même qui interprètent les livres de ces grands hommes insultent les Dieux qu'ils ont honorés? Je trouve cette conduite insensée, non cependant que je veuille contraindre ceux qui la tiennent à changer de sentiment; mais je leur donne le choix, ou de ne plus enseigner ce qu'ils réprouvent, ou, s'ils persistent à enseigner, de convenir alors eux-mêmes et de redire à leurs disciples que ni Homère, ni Hésiode, ni les autres écrivains qu'ils interprètent, ne sont coupables d'impiété, de démence ou d'erreur, comme on les en accuse. Car enfin ils vivent des œuvres de

ces écrivains : c'est leur gagne-pain ; et c'est se reconnaître soi-même pour les plus avares des hommes, que d'enseigner, pour quelques drachmes, ce qu'on croit être le mensonge. A la vérité, jusqu'aujourd'hui il y avait plus d'une raison pour ne pas fréquenter les temples des dieux : une crainte partout répandue pouvait servir d'excuse pour altérer les vraies notions de la divinité. Mais puisque enfin les Dieux nous ont rendu la liberté, il me paraît absurde que des hommes enseignent ce qu'ils ne tiennent pas pour vrai. S'ils reconnaissent quelque sagesse dans ceux dont ils interprètent les œuvres, qu'ils s'étudient d'abord à imiter leur piété envers les dieux. Que si vous pensez, au contraire, que toutes ces opinions sont fausses, allez alors aux églises des Galiléens, et interprétez Matthieu et Luc. C'est là que vous apprendrez à vous abstenir des choses sacrées. Quant à moi, je désire que vous régénériez, comme vous dites, vos oreilles et votre langue par ces leçons divines dont, s'il plaît à Dieu, je ne m'écarterai jamais, ni moi, ni ceux qui m'aiment. Voilà donc la loi que j'établis pour les professeurs et pour les maîtres. Quant aux jeunes gens qui veulent suivre les cours, je ne les en empêche pas, car il ne serait point juste d'écarter du bon chemin ceux qui ne savent encore dans quelle voie ils veulent marcher, et de les retenir de force dans les coutumes de leurs parents. Il serait juste, au contraire, de les traiter comme des insensés, et de les guérir même malgré eux. Mais nous avons pardonné à tous cette malice, et il

vaut encore mieux, je crois, éclairer que punir les insensés[1]. »

Tel était cet édit étrange, et que, pour la gloire de son héros, Ammien Marcellin aurait voulu couvrir d'un éternel silence. Malgré l'embarras du langage et les prudentes réserves qui en limitaient la portée, le coup était inattendu et eut un grand retentissement. Il n'y eut pas une ville d'études et d'écoles qui n'entrât tout d'un coup en rumeur. Partout il y avait des professeurs chrétiens; qu'allaient-ils faire? Et les élèves chrétiens se condamneraient-ils à n'entendre et à ne suivre qu'un enseignement consacré désormais sans contradiction à l'erreur? L'incertitude ne fut pas longue. A très-peu d'exceptions près, toutes les chaires chrétiennes se fermèrent d'elles-mêmes. Ce fut l'occasion des scènes les plus touchantes. Apollinaire à Laodicée, Prohérèse à Athènes, durent faire leurs adieux à leurs auditoires, au milieu des larmes de toute la jeunesse. Prohérèse avait été un des maîtres de Julien, qui lui conservait un reste d'affection. On lui fit proposer de l'excepter de la mesure générale, ou du moins, de fermer les yeux sur sa désobéissance. Il refusa énergiquement et dut con-

1. *Ep.* XLII (éd. Span.), p. 422. Nous avons placé cet édit, dont la date est incertaine, à cette époque de la vie de Julien, contrairement à la chronologie, du reste si ingénieuse, de M. Desjardins, qui le range parmi les actes de Julien à Antioche. Notre motif est qu'il y a une corrélation naturelle entre cette loi et celle du code Théodosien que nous venons de citer et qui est du mois de mai; corrélation si évidente que Valois a même cru que les deux pièces n'en devaient faire qu'une. (*Commentaire sur Amm. Marc.*, XXII, 10.)

damner au silence une voix brillante que toute l'Asie et tout Athènes écoutait depuis vingt ans avec admiration[1]. A Rome, un sacrifice plus grand encore émut vivement toute la ville. C'était la démission de Marius Victorinus, vieillard vénérable, longtemps païen, chrétien d'hier, mais qui enseignait depuis plus de quarante années. Il avait été le maître de tous les sénateurs et de tous les grands de la ville. Ses anciens élèves professaient pour lui un véritable culte, et lui avaient fait élever, à leurs frais, une statue sur la place publique. Victorinus était arrivé à la foi, des ténèbres les plus épaisses d'un paganisme fanatique, par une longue et secrète étude. La lecture assidue des Écritures avait fini par toucher son cœur; mais, pendant de longues années, il avait gardé, renfermé en lui-même, le secret de sa conversion. La crainte du dédain des sages, la honte de se démentir, arrêtaient sur ses lèvres la profession de foi prête à s'échapper. « Je vous dis que je suis chrétien, disait-il à tous ceux de ses amis qui rougissaient de sa timidité, bien que je n'aille pas à votre église. Sont-ce les murailles qui font les chrétiens? » Enfin un jour, nul n'étant prévenu, et personne ne s'y attendant, Victorinus avait paru à l'église, venant s'asseoir humblement aux instructions des catéchumènes. Puis, quand vint la fête où les postulants du baptême récitaient très-haut et d'un lieu élevé la profession de la foi chrétienne et la confession de

1. Soc., III, 16. — Soz., V, 18. — Eunap., *Vit. Soph.* Prohœresius p. 492, 493. — Jul. *Ep.* II. (éd. Span.). p. 373.

leurs péchés, les clercs appelèrent Victorinus, au milieu d'une attente universelle. Un murmure de curiosité s'éleva quand on vit le célèbre vieillard monter les degrés de l'estrade, revêtu de la robe blanche, comme un humble enfant. Il attendit que le silence fût rétabli, puis il proféra ses aveux, de cette voix si bien connue, qui tira ce jour là des spectateurs, non les applaudissements dont elle avait été tant de fois couverte, mais les larmes d'une silencieuse admiration.

Ces impressions étaient à peine effacées, quand tomba dans la ville l'ordonnance de Julien. Chacun se demanda aussitôt quel parti Victorinus allait prendre. On sut bientôt que sa résolution était arrêtée, et que cette épreuve cruelle n'avait pas été au-dessus de sa foi naissante. Sommé de choisir entre sa vieille renommée et sa croyance nouvelle, il répondit, sans se troubler, que de grand cœur il abandonnerait l'école où il enseignait à bien parler, plutôt que d'être infidèle à la grâce qui sait rendre éloquente la langue même des petits enfants[1].

De telles scènes, chaque jour renouvelées au milieu d'une émotion croissante, portaient au comble l'irritation publique. Les rapports que la paix avait établis entre les hommes se trouvaient tout à coup violemment rompus. Les jeunes chrétiens, s'empressant de partager le dévouement de leurs maîtres, dédaignèrent de profiter de

1. S. Aug., *Conf.*, VIII, 2, 5.

la faculté dérisoire que Julien leur laissait encore. Peut-être aussi ceux d'entr'eux qui se présentèrent aux auditoires païens furent-ils reçus de manière à ne pouvoir honorablement y reparaître. En tout cas, toute communauté d'études cessa promptement par le fait; et, malgré les termes formels de l'édit de Julien, l'opinion s'accrédita qu'il était interdit non-seulement aux maîtres chrétiens, d'enseigner, mais même aux élèves chrétiens, d'apprendre. Cette supposition a passé dans le récit de plusieurs historiens qui attribuent ainsi à la volonté de l'empereur un effet qu'il aurait dû prévoir, mais qu'il n'avait nul motif de désirer[1].

1. Amm. Marc., XXII, 10; XXV, 4, et voir les commentaires sur ces deux passages. — Soc., III, 16. — Soz., V, 18. — Théod., III, 8. — Ruf., I, 32. — S. Grég. Naz., *Or.* III, 4, 5, 100, 105. — S. Aug., *Conf.*, VIII, 5; *De civ. Dei*, XVIII, 52. — P. Orose, VII, 30. — Presque tous ces auteurs, à l'exception d'Ammien Marcellin, affirment que la prohibition s'étendit, non-seulement aux maîtres, pour les empêcher d'enseigner, mais aux élèves, pour les empêcher d'apprendre. Socrate, Sozomène, Rufin s'expriment sur ce point en termes positifs. Il y a donc eu là matière à une discussion très-vive entre les érudits, et généralement les historiens ecclésiastiques inclinent à penser que l'interdiction de Julien fut absolue. Je ne puis partager cette opinion, que le texte de l'édit et le témoignage d'Ammien Marcellin me semblent contredire formellement. Et Ammien Marcellin ici n'est pas suspect, car il est impossible de porter sur la conduite de Julien, en cette occasion, un blâme plus sévère que celui que cet historien émet. Maintenant, il est très-naturel de supposer qu'après une mesure qui mettait dans toutes les villes d'écoles les deux religions en présence, la fréquentation des écoles païennes par des élèves chrétiens devint, par le fait, impossible, et probablement les parents chrétiens qui consentaient à envoyer leurs enfants à des cours païens, quand l'enseignement profane avait pour correctif un autre en sens opposé, s'en abstinrent, du moment où l'erreur seule eut droit de parler. Le résultat fut donc le même que si les jeunes gens avaient été bannis des écoles, et cela suffit pour

Le résultat de la mesure prise n'en était pas moins d'interdire aux familles chrétiennes tout accès pour leurs enfants dans les rangs élevés de la société, car les belles-lettres étaient l'entrée nécessaire de toutes les fonctions, et les priver de ces hautes connaissances c'était les marquer au front d'un stigmate d'humiliation. Il y avait eu des persécutions plus rudes, aucune peut-être n'avait été plus blessante. Le trait n'était pas mortel, mais laissait dans la plaie le venin le plus âcre. Personne ne ressentit plus vivement l'injure que les anciens compagnons d'études de Julien, à qui, à vrai dire, l'édit était adressé, et qui pouvaient s'y reconnaître à chaque parole. Grégoire surtout en fut navré : bien longtemps encore après, il ne pouvait s'en taire, et à l'abondance indignée de ses invectives on reconnaissait ce qu'il avait souffert. « De quel droit, s'écriait-il, cet homme, cet amant de la Grèce et de l'éloquence, prétend-il que le grec lui appartient, à lui et à ses Dieux?... De quel droit nous interdit-il la parole que le Verbe de Dieu a placée entre les hommes comme un lien, pour rendre leur vie douce, humaine, sociable?... Parce que le grec a été parlé par des auteurs païens, est-ce une raison pour nous l'interdire! Ne sont-ce point les Égyptiens et les Hébreux, leurs sages maîtres, qui ont inventé l'usage des lettres, et les Eubéens le calcul? Qu'arriverait-il donc si les Égyptiens, les Phéniciens et les Eubéens

expliquer l'assertion des historiens et déterminer le sens des phrases vagues et générales dont se sert S. Grégoire de Nazianze.

allaient réclamer pour eux seuls toutes ces découvertes? Ne faudrait-il pas les leur céder d'après ces nouveaux principes, et faut-il nous priver de toutes ces choses?... Tu es en armes, ô guerrier courageux... mais ces armes, d'où te viennent-elles? N'est-ce pas des Cyclopes, qui ont inventé l'art de forger le fer?... Tu es revêtu de la pourpre, vas-tu la rendre aux Tyriens qui ont su, les premiers, la découvrir[1]? »

Ces malédictions, dont l'écho lui revenait de toutes parts, irritaient Julien sans l'ébranler. A chaque instance nouvelle qui était faite auprès de lui pour lui représenter l'injustice ou l'imprudence de sa conduite : « Non, disait-il, l'éloquence, c'est notre affaire: gardez votre ignorance et votre rusticité; votre philosophie n'a qu'un mot : Croyez! Contentez-vous de croire, et cessez de vouloir connaître. »

Chose étrange, il semblerait qu'il y eût aussi des chrétiens (en petit nombre, à la vérité, et à qui les maîtres de l'Église ne laissaient pas prendre le verbe haut), mais qui tout bas s'applaudissaient des violences de Julien et professaient la même opinion que lui sur les bornes où devaient être renfermées les sciences chrétiennes. Ces héritiers des étroites doctrines des Tatien et des Tertullien ne voyaient pas, à ce qu'il paraît, sans plaisir, enlever aux mains des chrétiens

1. S. Grég. Naz., *Or.* IV, 105, 108, passim. Nous ne nous sommes point astreint ici à une traduction exacte, cherchant seulement dans les écrits postérieurs de Grégoire la trace des sentiments qu'il éprouva.

les livres profanes des maîtres grecs, et fermer devant eux les portes des écoles d'éloquence et de dialectique. Ils craignaient pour les âmes élues la contagion de la métaphysique et de la fable, et se félicitaient que ces sources, impures à leurs yeux, d'où l'hérésie avait plus d'une fois découlé, fussent tout d'un coup détournées du champ de la foi. Pour eux une foi naïve, ignorante, dédaigneuse de la sagesse humaine, la foi des premiers et obscurs disciples des Apôtres, était l'état idéal et parfait d'une âme fidèle. Ils redoutaient la foi savante dont la haute société chrétienne, plus récemment convertie, avait contracté l'habitude et sentait vivement le besoin. C'est à ces esprits exaltés que l'historien Socrate, parvenu à ce point de son récit, croit devoir répondre en quelques termes graves et sensés. Il rappelle, en peu de mots, que la philosophie des Grecs avait su par ses propres forces atteindre jusqu'à la connaissance de Dieu, que saint Paul a cité leurs poëtes, et qu'il a toujours été permis, dans la guerre, de battre l'ennemi par ses propres armes, et il conclut que les chrétiens d'alors eurent raison de résister de toute leur puissance aux exclusions humiliantes que Julien voulait leur imposer[1].

Le sage historien avait raison. Ni Julien, ni les chrétiens de peu de foi qui entraient, par un scrupule déplacé, dans la conspiration de sa haine, ne comprenaient les vues de la Providence et les secrets de l'ave-

1. Soc., III, 16.

nir. Quoique étrangères aux débuts du christianisme, les sciences et les lettres avaient désormais acquis droit de bourgeoisie dans son sein ; les motifs qui les en avaient si longtemps bannies avaient cessé de prévaloir. Devant une nature déchue et un monde corrupteur, qui avaient abusé de tous les dons du créateur, Jésus-Christ avait dû apparaître seul, faible, nu, pour faire éclater la force divine dans l'infirmité humaine. *Le Verbe de Dieu était descendu dans son royaume, et les siens ne l'avaient pas reçu.* Ni cette philosophie, émanation de la raison divine, ni cette poésie, pâle reflet de la lumière increéée, écho affaibli des concerts célestes, n'avaient reconnu dans l'humble enfant de Bethléem, leur maître et leur roi. Longtemps elles avaient refusé de l'entendre, et pour châtier leur rébellion, Dieu les avait prises et tenues captives dans le filet des pêcheurs ignorants de Génésareth. Mais cette révolte de la créature devait cesser à son tour : le jour était venu où le génie de l'homme, dompté et soumis, faisait hommage de toutes ses conquêtes à la vérité éternelle. Toute science, désormais, quels que fussent son nom, sa date et sa patrie, appartenait à Jésus-Christ par droit de conquête, aussi bien qu'à Dieu par droit de création. Il n'était permis à aucun homme de l'en priver, ni à l'Église de s'en dessaisir.

CHAPITRE VII

JULIEN PERSÉCUTEUR.

(362-363)

SOMMAIRE.

Mesures de gouvernement prises par Julien à Constantinople. — Il songe à se mettre en campagne pour reprendre la guerre contre les Perses. — Il part pour Antioche. — Hommages rendus au temple de Cybèle à Pessimonte. — Discours sur la fable de Cybèle et d'Atys. — Séjour de Julien à Ancyre. — Procès et supplice du martyr saint Basile. — Crainte des habitants de la Cappadoce. — Basile de Césarée et Grégoire de Nazianze sont faits prêtres malgré eux.— Élection d'Eusèbe à l'évêché de Césarée. — Julien veut la faire casser et recule devant la résistance du père de Grégoire. — Arrivée de Julien à Antioche. — Légers différends avec Libanius. — État des affaires d'Égypte. — Georges, aidé par le préfet Artemius, devient insupportable aux populations. — Plaintes portées contre Artemius auprès de Julien. — Procès et supplice de ce magistrat. — Massacre de Georges. — Julien, d'abord irrité, se laisse aisément calmer. — Sa lettre aux Alexandrins. — Retour et entrée triomphale d'Athanase à Alexandrie. — Il se met à l'œuvre pour apaiser les dissentiments intérieurs de l'Église. — Réunion d'évêques à Alexandrie. — Sagesse de ses décrets. — Lucifer de Cagliari maintient et accroît le schisme à Antioche. — Les païens, effrayés de l'effet de la présence d'Athanase, s'adressent à Julien, qui bannit de nouveau l'évêque d'Alexandrie. — Réclamation des Alexandrins; réponse irritée de Julien. — Sa lettre aux Bostréniens contre l'évêque Titus, à Hecébole contre les chrétiens d'Édesse. — Massacre des chrétiens de Palestine toléré et encouragé par Julien. — Départ d'Athanase d'Alexandrie : il y rentre et se cache dans la ville. — Vexations quotidiennes exercées par Julien contre les chrétiens. — Supplices de Juventin, Maximin et Bonose. — Julien veut reconstruire le temple de Daphné aux portes d'Antioche : scènes qui accompagnent la translation des reliques de saint Babylas, enterré près du temple. — Incendie du temple. — Irritation de Julien. — Martyre de saint Théodore. — Julien fait fermer la grande église d'Antioche. — Martyre du trésorier Théodoret exécuté par les ordres du comte Julien, oncle de l'empereur. — Mort affreuse de ce magistrat. — Julien, attaqué par les chrétiens, n'est pas satisfait des païens. — Plans de réforme du paganisme. — Ils ont peu de succès auprès des païens. — Famine, et mesures imprudentes prises par Julien pour y porter remède. — Irritation générale de la population d'Antioche : ses railleries contre Julien. — Il y répond par la satire intitulée *Misopogon*. — Satire des Césars. — Analyse d'un grand ouvrage composé par Julien et réfuté par saint Cyrille d'Alexandrie. — Faveur témoignée par Julien dans cet ouvrage à la religion juive. — Son intimité avec les Juifs. — Il entreprend, de concert avec eux, la reconstruction du temple de Jérusalem. — Prodige qui arrête l'accomplissement de ce plan. — Julien se décide à se mettre en campagne contre les Perses. — Son plan de campagne : division de ses forces ; il veut marcher lui-même droit à Ctésiphon, en suivant le cours de l'Euphrate. — Départ d'Antioche. — Efforts inutiles de la ville et de Libanius en son nom, pour fléchir le courroux de l'empereur. — Lettres de l'empereur et de Libanius pendant les premières journées du voyage. — Crainte des habitants d'Édesse et discours du diacre Ephrem. — Revue générale de l'armée à Carrhes. — Julien se met en marche : il est rejoint par la flotte à Circesium : il harangue ses troupes. — Arrivée en Babylonie : prise des principales places fortes situées entre l'Euphrate et le Tigre. — Arrivée devant Ctésiphon. — Julien fait passer sa flotte de l'Euphrate dans le Tigre. — Victoire, mais situation périlleuse de l'armée romaine. — Difficultés du siége de Ctésiphon. — Présages funestes. — Julien renonce au siége et veut aller chercher Sapor en Perse. — Trompé par un transfuge, il brûle sa flotte, et s'avance dans le pays. — Souffrances de l'armée dans cette marche ; elle force Julien à se mettre en retraite, en remontant vers l'Arménie. — Périls et maux de cette retraite : engagement près de Phrygia : Julien est frappé d'un trait au foie ; victoire de l'armée romaine et mort de Julien. — Résumé de son règne.

CHAPITRE VII.

JULIEN PERSÉCUTEUR.

(362-363)

Six mois avaient suffi à Julien pour changer, d'une extrémité de l'empire à l'autre, toute la face des affaires religieuses et toute la disposition des esprits. De quelque activité qu'il fût doué, il avait, dans ce court espace de temps, célébré trop de cérémonies, relevé trop de temples, écrit trop de lettres, soutenu trop de controverses, pour avoir pu donner aux intérêts généraux de son État une attention bien soutenue. Aussi, à l'exception de quelques mesures déjà citées et qui, sous une forme générale, avaient un but particulier très-défini, trouve-t-on dans les codes peu de traces de son action législative, pendant ces premiers mois de règne où il séjourna constamment à Constantinople. Quelques témoignages de bienveillance donnés à la ville impériale, qu'il appelait sa mère parce qu'elle était sa patrie ; des immunités accordées ou étendues en faveur de son sénat[1] ; la construction d'un nouveau port destiné à mettre les bâtiments à couvert du vent du midi, et

1. *Cod. Theod.*, XI, t. 12, l. 2; XII, t. 23, l. 1; XIII, t. I, l. 4.

d'une vaste bibliothèque à laquelle il fit don de ses meilleurs livres[1] : tels sont à peu près les seuls actes pour lesquels Julien eût consenti à faire trève à ses préoccupations favorites.

Mais si la politique enlevait peu d'instants à l'ardeur du néophyte, la guerre pouvait conserver encore des attraits pour le cœur du jeune conquérant. Constance, interrompu par la sédition, puis par la mort, n'avait pu achever cette interminable guerre de Perse qui avait été le fléau de tout son règne. Julien, un peu responsable des derniers échecs des armes romaines, se sentait obligé de les réparer. Il n'osa pas courir tout de suite sur le champ de bataille, tant à cause de la mauvaise saison, que parce qu'il lui fallait le temps de s'assurer que toutes les troupes de l'empire avaient accepté le nouveau règne. Une résistance prolongée de quelques légions, derrière les murailles d'Aquilée, lui donna tout l'hiver un grand souci et le condamna à longtemps à la prudence. Dès que la soumission des rebelles fut obtenue, et que le printemps ramena les beaux jours, il songea à se mettre en campagne. Quelques courtisans lui conseillaient de commencer par une expédition contre les Goths, qui avaient manqué aux conditions de leurs traités : mais il répondit, avec mépris, que de tels adversaires n'étaient pas dignes de lui, et, se bornant à fortifier les bords du Danube, il dirigea ses meilleures troupes du côté de Mésopotamie.

1. Zos., III, 11.

Ses préparatifs furent faits avec le plus grand soin. La licence des armées de Constance, leurs exactions exercées indistinctement sur les bourgeois des villes et les cultivateurs, n'avaient pas peu contribué à l'impopularité de son gouvernement. Julien régla lui-même, par de sages dispositions, le rayon dans lequel les armées en campagne auraient le droit d'exiger des prestations pour leur entretien, et le temps de l'année où de telles exigences pourraient être produites[1]. Il réduisit au plus strict nécessaire les impôts extraordinaires destinés à faire face aux dépenses de la guerre, et le fardeau, ce semble, n'en tomba que sur une partie de ses sujets. On dit qu'en plus d'un endroit les sommes furent perçues par le moyen d'une amende imposée à ceux qui ne voulaient pas sacrifier aux Dieux. Les historiens chrétiens, en rappelant cette vexation, l'attribuent, sans hésiter, à une loi de l'empereur dont on ne trouve aucune trace, et dont le sincère Ammien ne donne pas le plus léger indice[2]. Mais les gouverneurs des provinces étaient à la fois très-flatteurs et très-puis-

1. *Cod. Theod.*, VII, t. 4, l. 7, 8. — Zos., *loc. cit.*

2. Zos., III, 13. — En général, les historiens chrétiens, en rendant compte des persécutions de Julien, n'ont point fait assez la différence de ce qu'il ordonna lui-même ou de ce qui se fit en son nom, sans instructions positives, par des fonctionnaires sûrs de plaire et de n'être ni punis, ni même désavoués. Après les garanties d'impartialité données par Ammien Marcellin, et la franchise qu'il met à convenir des fautes de son héros, il est juste ne pas prêter à Julien des actes considérables dont cet excellent témoin ne parle pas. Ammien voyait les choses du cabinet de l'empereur; les chrétiens subissaient à distance le contre-coup de ses passions et de ses volontés. De là la différence des récits.

sants. Les curies des villes étaient chargées de la perception des impôts sous leur responsabilité personnelle : dans chaque municipalité, une lutte s'engageait entre les fonctionnaires municipaux et les administrés, pour rejeter des uns sur les autres le poids des exigences du fisc. Il n'y a point à s'étonner que, dans cette occasion, toute la charge ait porté sur ceux dont les réclamations avaient le moins de chance d'être écoutées à la cour.

Julien quitta Constantinople dans les premiers jours de juin 362[1], pour se rendre à Antioche. Sa marche fut lente. Dans toutes les petites villes où il y avait un temple de quelque importance, échappé à la destruction sous Constance, ou récemment rouvert, on l'arrêtait pour lui demander de sacrifier. Puis chaque cité, pour lui complaire, avait mis à sa tête, comme chef de la curie, un sophiste, un lettré, un ami du beau langage. Lui-même avait élevé au rang de gouverneur plus d'un de ses confrères en éloquence. Tous ces disciples voulaient se faire entendre et admirer du grand maître. Celui-ci n'était pas fâché de leur répondre. C'étaient donc d'étape en étape autant de scènes étudiées, autant de harangues académiques, qui faisaient encore, même en souvenir, plusieurs années après, battre d'émotion le cœur de Libanius[2]. Les séances, pourtant, étaient un

1. Zosime dit que Julien resta dix mois à Constantinople, ce qui placerait son départ en octobre. Mais Ammien, témoin bien mieux informé, raconte (XXII, 9) qu'il arriva à Antioche au moment des fêtes d'Adonis, c'est-à-dire à la fin de juin. Ce n'est pas trop de mettre un mois pour le voyage.

2. Liban., *Or.* 10, p. 300.

peu longues, et les courtisans qui y assistaient, debout, par un soleil brûlant, maudissaient volontiers ces effusions d'éloquence. De Chalcédoine, laissant de côté Libyssa, où se trouvait le tombeau d'Annibal, non sans doute sans en avoir fait l'objet de quelque réflexion à la fois patriotique et déclamatoire, et Nicée, où les souvenirs du concile durent prêter à plus d'une plaisanterie, l'empereur arriva à Nicomédie. La ville, détruite deux ans auparavant par un tremblement de terre, sortait à peine de ses ruines. Julien l'avait habitée dans son enfance, du temps où il était confié aux soins du fameux Eusèbe. Parmi les malheureux habitants qui traînaient leur misère dans les rues dévastées, il reconnut plus d'un de ses anciens camarades. Ce spectacle lui causa beaucoup d'émotion, et on vit même des larmes couler de ses yeux, quand il passa le seuil du palais en débris. D'abondantes aumônes et des fonds libéralement donnés pour la reconstruction de la ville, firent bénir son passage [1].

De Nicomédie, pour tendre vers Antioche, le chemin direct traversait la Galatie, la Cappadoce, et venait rejoindre le bord de la mer, à l'extrémité de la Cilicie. Mais Julien fit plus d'un détour sur la route. D'abord il inclina à droite, vers la Phrygie, pour aller rendre ses hommages au sanctuaire illustre de Cybèle, mère des Dieux, à Pessinonte. Cybèle, autrement Ops, autrement encore Vesta, et la Bonne Déesse, avec ses tra-

1. Amm. Marc., XXII, 9.

vestissements tour à tour grecs, orientaux et romains, avec ses statues chargées de mamelles et ses prêtres mutilés, venait immédiatement après Apollon Mithra dans la dévotion d'un bon Alexandrin. Julien rappelait d'ailleurs gravement à ses courtisans que c'était la sibylle de Cumes elle-même qui, au plus fort de la guerre punique, avait conseillé à la république en péril de faire venir la statue de Cybèle de Pessinonte à Rome. Ce serait conscience que de passer si près d'une si grande divinité sans l'adorer. Il vint donc au pied de ses autels, y pria dévotement, mais ne fut point content, à ce qu'il semble, de la piété ni des habitants, ni de sa cour. Les cérémonies un peu grotesques du temple, la condition humiliante de ses prêtres, la complication singulière de leur régime, l'histoire même des aventures de la Déesse, prêtaient à rire aux courtisans. Ils plaisantaient sur cette habitante du ciel, patronne des vertus, si sévère sur la chasteté, qu'elle ne voulait se laisser toucher que par des vierges, mais qui s'était pourtant vengée, avec une jalousie sanguinaire, de l'infidélité de son amant. Ils ne trouvaient pas moins ridicules les prescriptions d'abstinence qui permettaient aux prêtres de manger les légumes et les fruits, lorsqu'ils s'élevaient à une certaine hauteur, mais leur défendaient l'usage des racines et de tout ce qui touchait directement la terre. Julien, très-scandalisé de ces façons irrévérencieuses, entreprit de venger sa déesse à sa manière[1].

1. Amm. Marc., XXII, 9. — Jul., *Or.* 5, p. 325-329; *Epist.*, XLIX (é

Il passa la nuit à rédiger un petit traité dogmatique sur le sens métaphysique de la fable des amours d'Atys et de Cybèle. Il convient lui-même que tout ici fut emprunté à son imagination. Il n'avait même pas lu ce que Porphyre avait écrit sur ce sujet, et volait, pour la première fois, de ses propres ailes, dans les espaces de la métaphysique. Atys, suivant lui, est l'image d'une des divinités placées à un rang moyen dans la chaîne des êtres, et principalement chargées de communiquer à la matière le principe fécondant. Mais lorsqu'il descend trop bas sur cette pente et se laisse entraîner vers des régions trop inférieures, la Bonne Déesse, qui le domine et doit rester en communication avec lui, arrête son essor. Tel est le sens de sa jalousie et de sa vengeance. La mutilation d'Atys, c'est la limitation de l'infini en communication avec le fini. Quant aux règles de la nourriture des prêtres, elles signifient que l'homme peut se nourrir de ce qui part de la terre pour s'élever vers le ciel, mais non de ce qui y rampe et s'y attache [1]. « O mère des Dieux et des hommes, s'écrie le pieux philosophe, assise auprès de Jupiter sur le même trône! O source de tous les Dieux intelligibles! O toi, si étroitement unie aux essences les plus pures de toutes choses! qui concentres en toi-même toute la force créatrice, pour la communiquer à tout ce qui est intelli-

Spanh), p. 431. On voit dans cette lettre, écrite plus tard, que Julien n'avait pas gardé un bon souvenir de la dévotion des habitants de Pessinonte.

1. Jul., *Or.* 5, p. 302-311 et suiv.; 328, 329.

gence; déesse féconde, prudence, conseil, inspiration de nos âmes! O toi qui fus éprise du grand Bacchus, qui sauvas Atys abandonné et sus le tirer ensuite de la caverne où il tomba... donne à tous les hommes le bonheur dont le principe est la connaissance de Dieu! Fais ce bien à la république des Romains, d'effacer d'elle la tache de l'impiété! Et permets ensuite qu'une Fortune bienveillante préside à son gouvernement pendant des milliers d'années! Pour moi, je te demande, comme récompense de ma fidélité à t'honorer, la connaissance de la vérité dans les choses divines, la perfection dans le service des Dieux, et dans toute œuvre ou politique ou militaire, la vertu avec le bonheur, une mort douce, glorieuse, avec l'heureux espoir de partir pour te rejoindre [1]. » La déesse fut touchée, dit-on, de cette éloquence, car elle rendit un oracle en faveur de Julien.

Satisfait d'avoir ainsi dégagé sa responsabilité de l'impiété générale, Julien se remit en route et arriva à Ancyre, métropole de la Galatie, où les prêtres d'Hécate vinrent à sa rencontre, portant la statue de la déesse sur un brancard : pieux empressement qui leur fut payé par de grandes largesses. Il trouva la ville fort agitée par suite des brusques réactions politiques des dernières années. On apporta à son tribunal des réclamations de toutes sortes : c'étaient des curiales qui voulaient se faire rayer des registres de la municipalité, ou y fai

1. Jul., *Or.* 5, p. 336, 337.

réintégrer des collègues injustement favorisés; c'étaient des accusations réciproques de conspiration et de lèse-majesté. Julien prêta à toutes les plaintes une oreille attentive, examina toutes les questions avec soin et les résolut avec impartialité. S'il ne réussit pas, au dire d'Ammien, à connaître toujours la vérité et à rendre toujours justice, il réprima au moins les délations, et n'écouta point les suggestions d'un zèle flatteur qui le poussait à venger, comme de graves injures, de simples inconvenances et des violations d'étiquette. Il s'irritait même très-vivement contre les délateurs, et quittait parfois le rôle de juge, pour discuter très-aigrement contre eux et les railler avec esprit. Un de ces dénonciateurs ne cessait d'accuser son voisin de s'être fait faire, sans avoir le droit de le porter, un vêtement de pourpre. Ennuyé de cette réclamation qui revenait à plusieurs reprises : « Eh bien, dit Julien à cet importun conteur, il portera non-seulement une robe, mais même des chaussures de pourpre, et c'est vous qui les lui fournirez. Apprenez par là ce que valent des chiffons d'étoffe[1]. »

Mais cette modération philosophique ne se démentait que lorsque, par hasard, une question s'élevait qui touchait à la religion. Déjà, plusieurs fois, on avait remarqué qu'il interrompait son interrogatoire pour demander brusquement aux accusés et aux plaideurs de

1. Amm. Marc., XXII. 9.

quelle religion ils étaient, et que, suivant leurs réponses, son visage devenait serein ou sombre [1]. Aussi on s'attendait sans doute à quelque scène intéressante, lorsqu'on l'engagea à faire paraître devant lui un chrétien obstiné qui mettait tout le pays en rumeur, et que le gouverneur avait récemment fait jeter dans les fers. Il portait le nom alors très-commun de Basile, et s'était fait connaître depuis longtemps par l'ardeur de son zèle. Sa rigoureuse et fervente orthodoxie l'avait déjà fait fort mal noter, du temps de Constance, auprès des prélats de la cour et de son évêque, le chef timide et doux des semi-ariens. Mais depuis que Basile voyait avec Julien l'idolâtrie glorifiée sur le trône, son zèle indigné ne connaissait plus de bornes. On l'accusait d'avoir excité tout haut les habitants à s'opposer au rétablissement des temples, et de s'être répandu en propos injurieux contre l'empereur et son culte. Dans plusieurs interrogatoires qu'il avait subis en présence du proconsul et de magistrats de la cour, le prisonnier avait tenu un langage ferme, fier et exalté. Il avait particulièrement très-fort maltraité les comtes Elpidius et Pégaze, deux apostats, officiers supérieurs de la maison de l'empereur, qui s'étaient récemment convertis au paganisme pour plaire au maître. Ce furent eux qui, piqués au vif, pressèrent Julien de faire paraître Basile devant lui. Julien y consentit, et l'accusé fut introduit.

1. Amm. Marc., XXII, 10. In disceptando aliquoties erat intempestivus, quid quisque jurgantium coleret, tempore alieno interrogans.

Il fit son entrée dans le prétoire, le front haut et l'air impassible. « Qui êtes-vous, lui dit Julien, et comment vous nommez-vous? — Je vais vous l'apprendre, dit Basile. Tout d'abord, je m'appelle chrétien, et c'est là un nom grand et plein de gloire, car le nom du Christ est éternel et ne périra point. Ensuite, je porte aussi le nom de Basile, et c'est sous celui-là que je suis connu dans le monde. Mais, si je conserve le premier, j'aurai l'immortalité bienheureuse pour récompense. — Vous vous trompez, Basile, dit Julien, qui n'était pas fâché de l'occasion de disputer. Vous savez que j'ai quelque connaissance de vos mystères; croyez-moi, celui en qui vous espérez n'est pas tel que vous pensez; il est mort lui-même, et bien mort, du temps que Pilate était gouverneur de la Judée. — Je ne me trompe point, dit Basile; c'est vous, empereur, qui vous trompez; c'est vous qui avez renoncé Jésus-Christ, au moment où il vous donnait l'empire; mais je vous avertis en son nom qu'il vous l'ôtera bientôt avec la vie, et vous connaîtrez, mais trop tard, quel est celui que vous avez abandonné. Comme vous avez perdu la mémoire de ses bienfaits, lui-même ne se souviendra plus de ses bontés, quand il s'agira de vous punir. Vous avez renversé ses autels, il vous renversera de votre trône; vous avez pris plaisir à fouler aux pieds sa loi, cette loi que vous-même vous aviez si souvent annoncée aux peuples; votre corps de même sera foulé aux pieds, et restera sans sépulture, après que votre âme

en aura été arrachée par les plus atroces douleurs[1]. »

Ces menaces, prononcées avec toute l'assurance de l'inspiration prophétique, firent passer dans l'assemblée un frémissement de terreur. Il y avait là bien des personnes qui trouvaient au fond l'entreprise de Julien ridicule, tout en s'y prêtant, et la puissance du Dieu des chrétiens avait été si visible depuis un siècle que, dans les cœurs où la foi était éteinte, une crainte superstitieuse subsistait encore. Ce n'était point le compte de Julien. Une discussion où il aurait fait briller ses talents lui aurait convenu; l'anathème l'irrita: « Je voulais vous sauver, dit-il en se contenant encore, mais puisque vous ne tenez nul compte de mes conseils et que vous manquez de respect à mon rang, il faut bien que je venge la majesté de l'empire outragée. » Il leva la séance en ordonnant que des coups fussent appliqués à l'accusé.

Le commandement fut exécuté avec une rigueur que peut-être Julien n'avait pas prévue, mais qu'il ne tempéra pas. Le fouet dont on se servit était de telle nature qu'il enlevait à chaque coup une lanière de chair, de sorte que, sans faire périr le patient, on ne pouvait en donner plus de cinq ou six par jour. Dès le lendemain, Basile fit demander à être admis en présence de l'empereur. Le comte Fromentin, qui était commis à sa garde, ne douta point que son courage ne fût ébranlé,

1. Soz., v, 11. — *Actes de saint Basile d'Ancyre* dans la collection de Dom Ruinart. — Bolland., 22 mars.

et courut sans retard annoncer à Julien ce triomphe. En toute hâte, on fit amener Basile dans le temple même d'Esculape, où l'empereur, entouré de prêtres, était en train de sacrifier. A peine entré : « Eh bien, dit Basile, vos devins vous ont-ils fait connaître d'avance ce que j'ai à vous dire? — Je pense, dit Julien, que vous êtes assez sage pour avoir reconnu votre erreur, et que vous allez sacrifier avec nous. — N'y comptez pas. Vos Dieux ne sont que des statues de bois qui ne voient ni n'entendent. » Puis ouvrant ses vêtements et déchirant ses plaies : « Tiens, dit-il, en jetant aux pieds de l'empereur un lambeau de chair tout sanglant, nourris-toi de mon sang, puisque tu en as soif: pour moi, je me nourris de Jésus-Christ. »

L'assistance était consternée ; on se jeta sur l'accusé, sans même attendre l'ordre de Julien, qui, ne proférant pas une parole, lançait des regards irrités au courtisan dont la maladresse l'avait exposé à cet outrage. Fromentin comprit à demi-mot le moyen de se réhabiliter. Dès le lendemain, sans qu'il soit fait mention d'aucun ordre de Julien, Basile périssait du plus affreux supplice, mais dans l'extase du martyre. Au moment où on le dépouillait de ses vêtements pour le frapper du dernier coup, on crut remarquer que toutes les traces des blessures précédentes avaient miraculeusement disparu et que son corps se présentait au bourreau sain et pur comme son âme devant le Seigneur. Au dire de Sozomène, ce ne fut point la seule exécution de ce genre

qui marqua en traits sanglants le passage de Julien par Ancyre [1].

Quand de pareilles scènes se passaient en Galatie, la province qui en était voisine, la Cappadoce, si ardente dans ses sentiments chrétiens, contre laquelle Julien avait des griefs si directs, et où il comptait des ennemis si connus, devait avoir beaucoup à craindre. Déjà, depuis quelques mois, sur la nouvelle du voyage de l'empereur en Asie, les Cappadociens s'étaient fort émus. On s'attendait, à toute heure, à le voir arriver en armes, prêt à faire peser sur la ville de Césarée le poids d'un courroux dont elle avait déjà ressenti les effets éloignés. Bien loin de disposer les chrétiens à l'humilité ou à la soumission, l'attente d'un tel péril les entretenait dans une grande fermentation. Ils cherchaient partout, pour les mettre à la tête de la résistance, les chefs les plus décidés, sans s'inquiéter s'ils n'étaient pas aussi les plus compromettants. Ce fut ainsi qu'on alla tirer de la retraite Basile et Grégoire, pour leur imposer, malgré leur répugnance, avec le caractère de l'ordination sacrée, le devoir de prendre la conduite des troupeaux chrétiens dans ces circonstances périlleuses. L'évêque de Nazianze, père de Grégoire, avait donné le premier l'exemple de cette sorte de violence, que légitimaient chez lui les droits de l'autorité paternelle. Dès le printemps de 362, aux approches de la fête de Pâques, il avait fait de son fils

1. Soz., *loc. cit.* — *Actes de saint Basile d'Ancyre.*

un prêtre, sans l'en prévenir d'avance et presque sans le consulter. Vainement, tout épouvanté du poids de cette dignité qui devenait si redoutable dans des temps orageux, Grégoire s'était-il débattu et avait-il cherché, après le sacrement reçu, un refuge pour sa faiblesse au fond des solitudes du Pont. Il fallut se soumettre à la volonté divine, et paraître même dans la chaire pour expliquer ses refus et ses scrupules. Là, pour la première fois, se fit entendre au public chrétien cette voix qui remplissait les voûtes de l'Église comme des sons d'une musique harmonieuse. Il prononça, pour expliquer les hésitations de sa conduite, un discours plein de verve, que nous possédons encore tout entier, et qui est resté comme la description accomplie des devoirs du sacerdoce. Son intention était de montrer combien il avait raison de craindre cette tâche ; mais il ne réussit qu'à prouver combien il était capable de la remplir [1]. Insistant sur les périls que faisaient courir aux chrétiens les divisions qui les livraient à la risée de leurs ennemis : « C'est là ce que je crains, s'écriait-il, et non la guerre du dehors, non cet animal funeste qui s'est élevé contre l'Église, cet aide qui vient achever l'œuvre du malin. Qu'il nous menace du feu, du fer, des bêtes féroces ! Dût-il devenir plus inhumain que tous ceux que la démence a égarés avant lui, dût-il ajouter de plus rudes supplices à tous ceux qu'on a découverts, il n'importe.

1. S. Grég. Naz., *Or.* II, *passim.* — *Carm. de vita sua*, p. 693.

Contre tout cela j'ai un remède : un chemin m'est ouvert vers la victoire; je me glorifierai dans le Christ, dans la mort soufferte pour le Christ. Mais, quand il s'agit de la guerre qui sort de mon propre sein, je ne sais plus ce que je deviens, ni vers qui je dois me tourner[1]. »

Suivant l'exemple des habitants de Nazianze, ceux de Césarée n'hésitèrent pas à imposer à Basile la même contrainte[2]. Ils allèrent même plus loin encore. A la mort de Dianée, leur évêque, qui eut lieu presque au moment où Julien quittait Constantinople, comme les suffragants de la province, réunis pour pourvoir à la vacance, tardaient à faire leur choix, le peuple, qui trouvait la circonstance pressante et voulait avoir un maître, désigna brusquement un simple laïque pieux, du nom d'Eusèbe, connu par ses vertus et son courage, mais qui n'était même pas baptisé, et contraignit les évêques d'accepter et de bénir ce choix[3]. Fait étrange, et qui prouve jusqu'à quel point l'incorporation de la religion chrétienne dans l'État était devenue intime, les troupes en garnison dans la ville se joignirent à la population pour traîner Eusèbe dans l'église, et l'offrir à la consécration des évêques, malgré lui et malgré eux.

Julien ne se méprit pas sur le sens de cette élection improvisée, dont la nouvelle dut lui arriver, d'après le

1. S. Grég. Naz., *Or.* II, 87, 88.
2. *Id.*, *Ep.* VIII.
3. *Id.*, *Or.* XVIII, 33, 34.

rapprochement des dates, pendant le temps qu'il séjournait en Galatie[1]. Il connaissait Eusèbe de réputation, comme un des plus grands ennemis de son gouvernement, et ne put voir dans l'émeute qui le portait au trône épiscopal autre chose que l'explosion du sentiment chrétien irrité qui se mettait hardiment sur la défensive. Il était d'ailleurs, en toutes choses, fort mécontent de la Cappadoce, comme on le voit par une lettre de cette époque, adressée à un philosophe de ses amis[2]. Il se borna pourtant à charger le gouverneur de faire de très-vives remontrances sur le procédé, effectivement irrégulier, qui avait été suivi : « C'est la fin de tout bon ordre, fit-il dire, et un vrai pillage des choses publiques. » Le gouverneur transmit ces représentations, accompagnées de fortes menaces ; et comme il savait que les évêques eux-mêmes n'avaient pas goûté la pression populaire à laquelle ils avaient obéi, il ne désespérait pas de les amener à casser l'élection. Mais le vieux Grégoire, l'un des prélats électeurs, inspiré par son fils, lui ôta promptement cette illusion : « Illustre gouverneur, lui répondit-il, dans tout ce que nous faisons, nous reconnaissons un juge et un maître : c'est celui-là même qu'on attaque aujourd'hui. C'est lui qui contrôlera l'élection présente, que nous avons faite d'après ses lois et pour lui plaire. En toute autre chose, si vous voulez nous contraindre

1. S. Grég. Naz., *Or.* XVIII, 33, 34.. — S. Grégoire fait une allusion très-évidente au voisinage de l'empereur, quand il dit : παρῆν ὁ Βασιλεύς.

2. Jul., *Ep.* IV (éd. Span.), p. 375.

par la violence, cela vous sera aisé : mais nul ne nous empêchera de défendre ce qui a été fait comme juste et légitime. Avez-vous la prétention de faire la loi, là où il ne vous est même pas permis de regarder ? » Le gouverneur reçut ce fier défi avec beaucoup d'humeur, menaça d'en tirer vengeance, fit mine même de faire avancer une compagnie d'archers contre l'église de Nazianze. En définitive, rien ne bougea, et on sut bientôt que Julien ne passerait pas par Césarée [1]. » Tu nous connaissais, Basile et moi, s'écrie Grégoire, et nous faisais honneur, comme le Cyclope honora Ulysse, en nous réservant pour être engloutis les derniers [2]. »

Julien reprenait en effet sa route, plus affligé encore qu'irrité, moins sensible aux offenses qu'il recevait des chrétiens qu'humilié de trouver tant de contraste entre leur ardeur et la complaisance, froide et contrainte, de ses amis. Le zèle qui bravait son pouvoir lui inspirait plus de jalousie que de colère : il enviait amèrement à Jésus-Christ ses disciples. Le voyage d'ailleurs s'attristait en avançant, par le mauvais état des campagnes qu'on traversait. La sécheresse avait été fort grande tout l'hiver, et les récoltes manquaient. Il semblait que le cortége impérial fût partout précédé ou suivi par la famine. Ce fut sous cette impression de découragement maussade, prélude d'une irritation plus vive, que Julien fit son entrée à Antioche, dans les premiers jours de

1. S. Grég. Naz., *Or.* XVIII, 32, 34.
2. *Id.*, *Or.* V, 39.

juillet, pendant les fêtes célébrées en l'honneur de l'amant de Vénus, Adonis, dont la mort sanglante était regardée comme une image de la moisson tombant sous la faux[1].

Le beau temps, une belle fête, une entrée royale, un jeune prince mettent toujours les populations en humeur d'applaudir. Julien fut très-bien accueilli, et les airs retentirent d'acclamations enthousiastes. Mais, au moment où il mettait le pied dans le palais, on entendit s'élever une sorte de hurlement lugubre : c'était le rituel de la fête d'Adonis qu'on achevait, et les prêtres poussaient des cris sur un mode convenu, à l'heure où la dent du sanglier avait tranché les jours du jeune chasseur. La coïncidence fut remarquée, et le front de Julien s'assombrit[2].

Les jours suivants furent partagés entre les sacrifices et les audiences. Julien fit admirer tour à tour, dans ces divers exercices, et sa dévotion et sa justice. Les sacrifices furent abondants, splendides, renouvelés sur tous les autels et sur tous les points de la ville. Le tribunal fut ouvert aux réclamations de tous les particuliers, avec une facilité qui ne dégénéra pourtant pas en encouragement à la délation. Julien se montra surtout très-peu soucieux de ses injures personnelles. Le premier jour il avait fait éloigner de sa présence un fonc-

1. Amm. Marc., XXII, 9. — Soz., VI, 2. — S. Jean Chrys., tome II, p. 589, 637.
2. Amm. Marc., *loc. cit.*

tionnaire élevé, nommé Thalassius, connu pour avoir été un des espions employés autrefois par Constance à surveiller et à perdre Gallus. Le lendemain, des officieux, empressés à profiter de sa disgrâce, vinrent intenter une action contre ce même Thalassius, en répétition de divers biens qu'ils prétendaient enlevés par lui. « C'est votre ennemi, disaient-ils à l'empereur, qui nous a fait ce tort. — Il m'a offensé, j'en conviens, répondit en souriant Julien : attendez donc, pour l'accuser, qu'il ait réparé ses torts envers moi; j'ai droit à la préférence.» Et il envoya chercher Thalassius, à qui il rendit les prérogatives de son emploi. Quelques jours après, pendant qu'il sacrifiait, il vit tomber à ses pieds un magistrat tout tremblant. C'était Théodote, décurion d'Hiéropolis, qui se souvenait d'avoir accompagné Constance, au moment de sa dernière expédition. Il demandait alors au souverain, comme marque de faveur, d'envoyer à sa ville natale la tête de ce même césar devant lequel il lui fallait comparaître aujourd'hui : « Je sais ce que vous avez fait, dit l'empereur en riant de sa terreur; mais n'ayez pas peur : si j'ai des ennemis, j'en veux diminuer le nombre[1]. » Une autre fois, une pauvre femme osa citer à son tribunal un officier de la garde des Protecteurs. L'officier se rendit à l'audience, mais le glaive au côté et les reins ceints comme pour aller en campagne. La malheureuse contemplait avec effroi cet appareil militaire : « Ne craignez rien, lui dit

1. Amm. Marc., XXII, 14.

Julien, et faites votre plainte. Je pense que celui-ci s'est habillé de la sorte pour traverser la boue plus commodément; mais cela n'a rien à voir avec votre affaire. » Les avocats exaltaient ces beaux traits avec leur emphase accoutumée. C'était l'idéal du juste, le modèle achevé de la raison : « Grand merci, disait Julien; mais je ferais plus de cas des éloges de gens qui pourraient me blâmer si j'avais tort[1]. »

Une seule voix manquait à ce concert de louanges académiques, mais une voix qui aurait dû le dominer et qu'on s'étonnait de n'y pas entendre. Le grand orateur d'Antioche, l'homme inappréciable pour les panégyriques et les discours d'apparat, Libanius, ne paraissait pas. Il tenait rigueur à l'empereur, comme une petite-maîtresse peut bouder son amant. D'abord il n'avait pas fait partie de la députation qui allait recevoir le cortége à la porte d'Antioche. On ne sait trop quel était son grief, peut-être de n'avoir pas reçu, comme il s'en était déjà plaint, depuis plus de six mois que son élève régnait, de témoignages plus effectifs et plus palpables de sa bienveillance. Julien remarqua son absence avec une douloureuse surprise; mais, en entrant dans la ville, il fit la faute de ne pas le reconnaître dans la foule. Libanius ne fut apparemment pas flatté d'être trouvé si changé. A la vérité, quand on l'eut nommé, Julien descendit aussitôt de cheval et le combla de caresses : mais la bles-

1. Amm. Marc., XXII, 10, 11. — Liban., *De vita sua*, p. 40 et 41.

sure était faite, et le rhéteur en garda rancune plusieurs jours. Rien n'égale la fatuité avec laquelle il rend compte lui-même de cette scène de coquetterie : « L'empereur, dit-il avec une incomparable naïveté, n'attendait pas au fond d'autre prix de son voyage, que de me voir et de m'entendre parler; et dès la frontière même de la province, sa première parole fut : Et quand donc l'entendrai-je?... Pourtant chaque matin il commençait sa journée par sacrifier dans le jardin royal, et beaucoup venaient l'aborder pendant la cérémonie; mais moi, je fis ces jours-là comme les autres jours, je vaquai à mes occupations accoutumées. Il ne m'appelait pas : il m'eût paru indiscret de venir sans être appelé. Je l'aimais comme homme, mais comme prince je ne voulais pas le flatter. » Enfin Julien se décida à faire les premières avances. Un ami commun, Priscus, s'interposa. Il y eut échange de correspondances aigres-douces, et, après plusieurs instances, après avoir prétexté, à plusieurs reprises, tantôt de graves occupations, tantôt quelque mal de tête, le roi de l'éloquence se décida à aller souper chez le maître du monde. « Vous n'étiez pas si rare autrefois, lui dit Julien en l'embrassant; vous veniez plus souvent. — Je viens quand on m'invite, reprit le sophiste en se rengorgeant; je ne suis pas des importuns qui viennent sans qu'on les invite[1]. » La querelle ainsi terminée, Julien prit le meilleur moyen pour en effacer toutes les traces : ce

1. Liban., *De vita sua*, p. 41, 42; *Ep.* 648, p. 309; *Pan. Jul.*, p. 17[illegible] et suiv.

fut de faire composer son panégyrique par son ami, et en faire donner lecture publique à la suite de jeux solennels.

Le temps se passait cependant et ne pouvait s'écouler tout entier en compliments. Il eût été naturel et conforme à l'activité ordinaire de Julien, de profiter de la belle saison pour commencer les hostilités. Nous voyons cependant qu'il n'en fut rien, et Ammien Marcellin, après avoir dépeint l'ardeur du héros guerrier partant de Constantinople, se tait sur les motifs du retard étrange qui lui fit consumer tout l'été à Antioche et renvoyer l'expédition à l'année suivante. Les moyens militaires, avec quelque activité qu'ils eussent été réunis, n'étaient-ils pas encore suffisants? ou bien faut-il supposer que l'imagination de Julien, possédée d'une préoccupation plus vive, ne s'animait déjà plus comme autrefois au seul son de la trompette militaire? Quoi qu'il en soit, le parti fut pris de rester à Antioche toute la saison. Et là même, les affaires sérieuses ne manquaient pas; elles étaient nombreuses dans ces provinces, si profondément travaillées par les dissensions religieuses, et où les blessures faites par la tyrannie de Constance étaient à peine cicatrisées. Malgré le désir qu'avait Julien d'éviter les exécutions politiques, quelques-unes étaient nécessaires et furent prononcées. Deux agents supérieurs de Constance, le notaire Gaudence et le vicaire Julianus, furent sacrifiés aux ressentiments publics. Deux militaires, accusés de conspiration contre la personne même de Julien, furent livrés au dernier supplice. Puis les dé-

putés des provinces voisines arrivèrent avec leurs réclamations, et en particulier ceux de l'Égypte, qui attendait toujours avec impatience la visite que Julien avait promis de faire à Alexandrie. Comme l'expédition de Perse éloignait indéfiniment toute idée de voyage de ce côté, il fallut bien se résoudre à entendre les plaintes des Alexandrins.

C'était principalement contre le duc de la province, Artémius, successeur de Philagre, que se dirigeait l'irritation publique. Artémius, agent intime de Constance, instrument de toutes ses fureurs contre Athanase, était entré dans la plus étroite association avec le scandaleux usurpateur du siége épiscopal. L'un et l'autre, après avoir longtemps assouvi leur fureur et satisfait leur cupidité aux dépens des chrétiens orthodoxes, avaient fini par faire peser indifféremment sur toute la ville le poids de leur tyrannie. Les païens qui venaient dans la haine de Constance immédiatement au-dessous des amis d'Athanase, après avoir servi d'auxiliaires aux premières exécutions, n'avaient pas tardé à devenir eux-mêmes l'objet de nouvelles violences. Après les églises, les temples à leur tour avaient été pillés et dévastés. Tous les habitants, sans distinction, étaient grevés d'impôts énormes : on en mettait sur toutes les denrées, le papyrus, le sel, le salpêtre, les maisons nouvellement bâties, et même sur l'appareil des pompes funèbres. C'était une pression générale, dont Georges et Artémius se partageaient les profits. C'était aussi un gé-

missement universel; et, depuis la mort de Constance, le crédit des deux oppresseurs étant nécessairement fort baissé à la cour, la population commençait à se montrer beaucoup moins endurante à leur égard, et à s'agiter contre eux avec violence [1].

Tel était l'état des choses dont les députés envoyés auprès de Julien faisaient de douloureux récits et dont il était temps que le souverain prît enfin connaissance. A dire le vrai, les deux personnages incriminés étant chrétiens, il n'est guère probable que Julien les eût laissés faire si longtemps si sa patience n'avait eu un secret motif, qu'on peut, ce semble, aisément deviner. Ni l'évêque, ni le gouverneur, tout chrétiens qu'ils étaient ou se disaient l'un et l'autre, ne suffisaient à son ressentiment : il attendait toujours, avant de sévir contre eux, l'apparition d'un troisième adversaire, dont la présence seule devait tout changer. Dans le rappel général de tous les bannis, Athanase était compris, l'illustre, le mystérieux Athanase, dont, depuis six années déjà écoulées, on sentait partout en Orient la main présente, dont on s'arrachait les écrits, mais dont nul ne connaissait la retraite. Il se montrerait enfin, n'ayant plus rien à craindre; il accourrait sans doute au milieu de son troupeau, avide de le revoir et tout saignant encore des blessures reçues pour sa cause. Que ferait Georges, que ferait Artémius, devant cette apparition redoutable, sortie

1. Amm. Marc., XXII, 11. — S. Épiph., *Hær.*, LXXVI, 1. — Soz., IV, 10. — Jul., *Ep.* X (Ed. Span.).

tout à coup du désert? Les chrétiens ne pouvaient manquer de se diviser, peut-être de se battre dans les rues; le sang chrétien coulerait par des mains chrétiennes, et Julien se préparait, avec une malicieuse satisfaction, à intervenir pour les séparer et leur imposer la paix au nom de la philosophie.

S'il se berçait de cet espoir, il fut déçu. Les mois s'écoulèrent : Athanase ne parut pas; il resta aussi soigneusement caché que si des émissaires eussent encore parcouru le désert pour le saisir. Non sans doute qu'il ignorât que la place était libre et les voies ouvertes. Dans sa retraite qui changeait incessamment, mais toujours découverte et toujours visitée par le zèle de ses amis, rien de ce qui se passait dans le monde chrétien ne lui était inconnu. Il comprit sans peine qu'au moment où une réaction païenne menaçait sur leurs siéges l'évêque schismatique et le magistrat persécuteur, comme il ne pouvait ni s'associer à l'attaque ni se porter à leur défense, il n'avait rien à faire dans Alexandrie. Nul [illegible] n'entendit parler de lui.

En son absence, et les chrétiens orthodoxes imitant tous sa réserve ou demeurant dans l'abattement, la lutte s'engagea et s'envenima tous les jours de plus en plus, entre Georges, soutenu par Artémius, et les Alexandrins, particulièrement la partie païenne de la population. Julien, pressé par tous ses coreligionnaires, ne put donc se refuser à mander le gouverneur à son tribunal. L'enquête révéla les faits les plus graves. Arté-

mius fut convaincu de toutes sortes d'abus de pouvoir et de violences, et en particulier d'avoir fait un jour invasion à main armée dans le plus grand temple d'Alexandrie et peut-être du monde, le *Sérapeion*, d'y avoir brisé des statues, dépouillé des autels, enlevé de riches offrandes, et livré les idoles ou les reliques païennes, avec leurs bois pourris et leurs ossements en dissolution, à la risée de la populace. Une rixe violente s'en était suivie, et la ville avait été ensanglantée plusieurs jours. Il fut avéré également que cette exécution faisait partie d'un plan arrêté entre lui et son associé Georges, pour supprimer entièrement à Alexandrie le culte païen, et que Georges s'était trahi lui-même un jour que, passant devant un temple, il avait dit tout haut : « Jusqu'à quand laissera-t-on subsister ce sépulcre ? » C'était là sans doute le crime le moins pardonnable de tous ceux qu'on imputait à Artémius, et la mort ne sembla pas un supplice trop rude pour le magistrat contempteur des Dieux. Artémius, condamné par Julien, eut la tête tranchée dans Antioche[1].

Quand la nouvelle de sa mort arriva à Alexandrie, ce fut un éclat de joie universel dans toute la populace païenne ; mais cette goutte de sang répandue ne fit qu'allumer, sans l'assouvir, la soif de la vengeance. Georges, privé de son protecteur, se trouvait abandonné

1. Amm. Marc., XXII, 11. — Jul., *Ep.* X (éd. Span.), p. 378. — Théod., III, 18. — *Chron. Alex.*, p. 549. C'est de cet Artémius que les hagiographes grecs (oubliant ses crimes pour ne voir que la cause

sans défense aux haines furieuses qu'il avait excitées. On se porta tumultueusement à son palais ; on s'empara de sa personne et on le jeta en prison. On ne l'y laissa pas languir longtemps. Dès le lendemain la foule furieuse venait l'en tirer, et, après l'avoir mis de force sur un chameau et promené dans cet appareil grotesque, en l'accablant d'outrages, par toutes les rues de la ville, on l'écartela sur une croix, et ses restes sanglants furent foulés aux pieds, puis brûlés et jetés au vent : « dans la crainte, dit Ammien Marcellin, que les chrétiens ne les recueillissent comme ils faisaient des reliques de leurs martyrs. » Deux officiers impériaux, le directeur des monnaies, Dracontius, et le comte Diodore, — compromis dans l'administration condamnée, partagèrent le sort de leurs complices. On accusait l'un d'avoir détruit un autel dans sa maison, et l'autre d'avoir fait couper par ordonnance les cheveux de tous les jeunes gens pubères, sous prétexte que les coiffures frisées étaient une parure idolâtre[1].

Au récit de ces violences, qu'il avait provoquées sans les prévoir, Julien éprouva beaucoup d'embarras. Il s'était plaint plus d'une fois de la froideur des païens ; il avait à rougir maintenant de l'excès de leur zèle. Puis il avait connu Georges dans sa jeunesse ; ils avaient même été en communauté d'études, et, bien qu'il ne répugnât

immédiate de sa mort) ont fait un saint, dont ils ont conservé les actes. On y trouve quelques détails curieux.

1. Amm. Marc., *loc. cit.* — Soz., v, 7. — S. Épiph., *Hær.*, LXXVI, 1. — Soc., III, 2. — Philost., VII, 2. — S. Grég. Naz., *Or.* XXI, 26.

point à le punir, une mort si horrible n'était point entrée dans sa pensée. Il montra donc, au premier moment, une grande irritation, et jura de châtier les meurtriers. Mais sa colère, au fond, n'était pas bien vive, et plus d'un courtisan avisé eut le courage de la braver. Plusieurs de ses amis, de ses parents même, intercédèrent en faveur des Alexandrins. Un de ses oncles, portant le même nom que lui, le comte Julien, qui avait été gouverneur d'Égypte, fut chargé de plaider leur cause, et s'en acquitta avec succès. On insinua aussi que les païens n'étaient pas seuls coupables et que, si on allait au fond, on verrait que les intrigues des amis d'Athanase pouvaient bien avoir eu leur part dans l'événement. Bref, le courroux de Julien, d'abord très-animé en paroles, tomba peu à peu et finit par s'évanouir en fumée. Tout fut terminé par une lettre très-étudiée qu'il écrivit aux Alexandrins, pour les réprimander en même temps et leur faire grâce [1].

« Si le souvenir, leur disait-il, de votre fondateur Alexandre, ou plutôt la pensée de votre grand Dieu Sérapis, ne suffisait pas pour vous contenir, ne deviez-

1. Amm. Marc. — Soz. — Soc. — Philost., *loc. cit.* — Une phrase de saint Grégoire de Nazianze peut faire croire qu'il y eut des partisans d'Athanase compromis dans la sédition : « Il fut puni, dit-il en parlant de Georges, suivant moi, d'une façon peu louable, car il ne faut pas considérer ce qu'il méritait de subir, mais ce qu'il *nous* convenait de faire. » Ammien Marcellin attribue, au contraire, tout aux païens, mais dit seulement que Georges et ses compagnons d'infortune ne furent pas défendus par les chrétiens, dont ils s'étaient attiré la haine : *Georgii odio omnes indiscrete flagrabant.*

vous pas tenir compte au moins des sentiments de l'humanité et de la convenance? Et j'ajouterai, ne deviez-vous pas songer à nous, que tous les Dieux, et en particulier le grand Sérapis, ont préposé au gouvernement du monde entier, eux à qui il appartient de connaître et de venger vos injures?... Vous n'avez pas craint de faire vous-mêmes les choses que vous blâmiez chez les autres... La populace, se précipitant comme un troupeau de chiens, a osé déchirer les membres d'un homme : elle n'en rougit point, et croit encore avoir les mains assez pures pour sacrifier sur les autels des Dieux. Mais, direz-vous, Georges avait mérité ce qu'il a souffert : j'en conviens, et de bien plus grandes peines encore. Il devait souffrir ce châtiment à cause de vos injures : je ne le conteste pas davantage ; mais par vos mains, voilà ce que je ne saurais vous accorder, car il y a des lois que vous deviez observer... Tenez donc pour un grand bonheur, ô Alexandrins, que vous ayez commis ce crime sous le règne d'un souverain qui, en partie par respect pour votre Dieu, en partie par égard pour un oncle, votre ancien gouverneur, conserve pour vous des sentiments fraternels... Par ces motifs, je ne veux recourir avec vous qu'aux moyens cléments de l'exhortation et de la réprimande, et j'espère qu'ils suffiront pour vous persuader, puisque vous êtes, à ce qu'on en dit, d'origine grecque, et que vous conservez encore aujourd'hui le caractère de cette noble extraction[1]. »

1. Jul., *Ep.* x (éd. Span.), p. 378, 380.

En même temps qu'il envoyait cette pièce officielle pour être affichée sur les murailles de la ville, il écrivait au nouveau préfet d'Égypte une lettre confidentielle. Là, oubliant et le crime et la justice, il ne se montrait préoccupé que d'une seule chose, c'était de sauver du pillage la bibliothèque de Georges, riche collection dont il avait pu apprécier autrefois la valeur, et qu'il voulait à tout prix se procurer. Il donnait au préfet commission de l'acquérir par tous les moyens, sans distinction de livres grecs ou chrétiens. « Sûrement, disait-il, je voudrais que ces derniers fussent détruits sans retour; mais, de crainte qu'on ne confonde les uns avec les autres; recueillez et conservez-lez tous avec diligence. Si vous avez lieu de supposer qu'on en ait soustrait quelques-uns, ne négligez aucun moyen de connaître les détenteurs, ni serment, ni question donnée aux esclaves, ni tout autre mode de conviction [1]. »

On ne sait si le préfet d'Égypte eut le loisir nécessaire pour exécuter cette importante commission; car il était lui-même fort occupé, il faisait des recherches pour retrouver le bœuf Apis, et il annonçait à Julien qu'il avait la joie d'y réussir : puis il faisait reporter en grande pompe de l'église chrétienne au *Sérapeion* la mesure qui servait à constater les crues du Nil. On ne sait pas non plus quelle impression produisit à Alexandrie l'édit impérial quand il fut affiché sur les murailles. Une autre nouvelle, en effet, y était venue tout à coup distraire

1. Jul., *Ép.* IX et XXXVI (éd. Span.), p. 377, 411.

les imaginations : tous les regards étaient tournés, non plus du côté du port, d'où arrivaient les ordres de l'empereur, mais du côté du Nil, d'où pouvait être signalée à tout instant la barque qui devait ramener Athanase. L'usurpateur mort, en effet, et le terrain déblayé par la justice divine et la violence populaire, Athanase n'avait plus de raison de rester caché ; le désert le rendait enfin au jour ; il avait reparu ; il allait venir ; d'heure en heure on s'attendait à le revoir. Alexandrie se remplit d'une foule chaque jour grossissante, qui accourait de tous les points de l'Égypte pour se rassasier de la vue de cet homme dont la vie avait surpassé, par l'héroïsme de la foi, toutes les merveilles de la fable[1].

Lorsqu'on sut qu'il approchait (ce dut être vers le milieu d'août), toute la ville se porta d'un élan à sa rencontre. Il avait pris terre à une journée environ d'Alexandrie, et s'acheminait monté sur un âne. « Tous allaient au-devant de lui, dit son panégyriste, partagés par sexes, par âges, par professions ; car c'est ainsi que se rangent les habitants de cette ville pour décerner un hommage public. Ils débordaient comme un fleuve. Un poëte eût dit que c'était le Nil avec ses flots d'or qui font naître les moissons, le Nil rebroussant d'Alexandrie vers Chérée. Laissez-moi jouir un moment de ce récit... Ne m'arrachez point au spectacle d'une telle fête. Il était monté (souffrez que je le dise sans être accusé de folie), comme le Christ, sur le poulain d'une ânesse.

1. S. Grég. Naz., *Or.* XXI, 27. — Soc., III, IV, — Soz., V, 7.

Les rameaux verts, les tapisseries bigarrées de dessins de fleurs aux coloris divers, le reçoivent jonchés sous ses pas. Ici seulement la richesse et la magnificence étaient à la fois sans égales et comptées pour rien. Il y avait là encore une image de l'entrée du Christ, dans les concerts de voix et les chœurs de danse qui précédaient, sauf que ce n'était pas seulement une multitude d'enfants le saluant de leurs cris, mais toutes les langues semblables ou diverses, rivalisant d'acclamations. J'oublie les applaudissements sans nombre, les profusions d'encens, les fêtes nocturnes, la ville tout éclatante de lumières, les banquets publics et privés, et tout ce que font les grandes cités pour signaler leur allégresse, prodigué cette fois avec excès et au delà de toute croyance. C'est ainsi, c'est au milieu d'une telle pompe, que cet homme admirable prend possession de sa ville[1]. »

Seul maître de ses sens au milieu de cette multitude enivrée, Athanase jetait sur elle des regards d'une tristesse inquiète. Sous l'unanimité de l'enthousiasme, quel chaos, quel mélange de tous les sentiments, attesté par la variété des langues et la bigarrure des costumes ! Il y avait dans cette foule des chrétiens de toutes les sectes, de toutes les nuances, rapprochés un moment par la crainte d'un péril commun ; et, à côté d'eux, des païens qui saluaient comme un libérateur le successeur et l'ennemi de Georges ! Et lui-même, échappé à moitié mort

1. S. Grég. Naz., *Or.* XXI, 29. Ce passage a été traduit par M. Villemain, *Revue contemporaine*, 30 novembre 1852.

aux fureurs d'un empereur chrétien, il rentrait en triomphe à la face et par la grâce du jeune et ardent adorateur des Dieux ! Quel jeu du sort ! Quel fruit bizarre de la complexité des passions humaines ! En rentrant dans ce monde chrétien, à la fois déchiré au dedans et menacé au dehors, une profonde compassion le saisit, et son âme, à peine refroidie du feu de la lutte, n'éprouva plus qu'un seul sentiment, la soif de rendre la paix à ses frères et l'union aux églises.

Sans perdre un jour, il se mit à l'œuvre, et Julien, de son côté, à qui les élans d'une ovation spontanée, si différente de ses triomphes officiels, avaient déjà dû faire éprouver une amère jalousie, ne tarda pas à s'apercevoir qu'Athanase reconquis, c'était la vie rentrée dans l'Église et sa vigueur ressuscitée. Deux ou trois résolutions prises sur-le-champ, avec un mélange de sagesse et d'énergie où on reconnaissait la main d'un maître, vinrent lui apprendre à n'en pas douter que l'Orient chrétien avait désormais recouvré son chef, et que toutes les espérances que l'idolâtrie avait pu fonder sur les dissidences intérieures de la foi étaient des chimères auxquelles il fallait renoncer sans retour.

L'unique préoccupation d'Athanase, en effet, dès le lendemain de son arrivée, fut de faire cesser les restes des divisions du schisme, de réparer les brèches de la citadelle de l'Église, pour présenter au paganisme renaissant une ligne de défense inexpugnable. Il poussa dans cette vue l'esprit de conciliation jusqu'aux ex-

trêmes limites de l'orthodoxie. A Alexandrie, sa tâche ne présentait pas d'insurmontables difficultés; il put l'accomplir en grande partie par l'ascendant unique de ses vertus et par les ressources de son habileté. Le souvenir des crimes et des violences de Georges lui donnait une popularité qu'il sut employer et accroître. Ce proscrit qu'on avait vu partir naguère, fier, inflexible, bravant les puissants du regard et intimidant les faibles, on le vit reparaître, doux, aimable, le sourire sur les lèvres, ouvrant sa porte et ses bras à tous, et pressé, comme le bon pasteur de l'Évangile, d'aller chercher les brebis égarées sur ses épaules. Pas une parole qui montrât le moindre ressentiment, ou même le moindre souvenir de ses injures, ne s'échappa de ses lèvres : on eût dit qu'il avait oublié le nom de ses offenseurs et perdu la mémoire de ses souffrances. Il cherchait les Ariens les plus connus pour s'entretenir et discuter avec eux : quand ils craignaient de paraître à son palais, il leur écrivait pour les appeler, et entrait volontiers dans de longues conférences sur les points débattus. Il avait été, dit saint Grégoire, comme un diamant pour ceux qui le frappaient; il fut comme un aimant pour ses frères divisés. Le succès fut rapide : dans cette cité ardente et mobile, l'hérésie reculait et semblait disparaître par enchantement; et à peine quelques obstinés osèrent-ils se réunir dans une chapelle obscure pour donner à Georges un successeur inconnu[1].

1. S. Grég. Naz., *Or.* XXI, 30, 31, 36. — Soc., III, IV. — Soz., V, 7.

En dehors d'Égypte, les passions, quoique apaisées déjà par les préoccupations d'un péril nouveau, étaient cependant plus tenaces, et les divisions plus profondes; et ce n'étaient pas toujours les hérétiques qui opposaient le plus de résistance à une réunion désirable. Une bonne partie des semi-ariens, au contraire, déjà ébranlés dans les derniers temps du règne de Constance, éclairés maintenant par les conséquences de leur faiblesse, et craignant les retours de la justice divine, souhaitaient ardemment qu'on leur facilitât le retour dans le sein de la foi de Nicée : mais ils ne trouvaient pas chez les orthodoxes, enorgueillis de leur constance et aigris par l'adversité, une disposition également bienveillante à les accueillir. On leur imposait des conditions de pénitence humiliantes; on refusait de reconnaître leurs évêques; enfin on poursuivait sans prudence, en face de la guerre étrangère allumée, les représailles de la guerre civile. Le principal instigateur de ces rigueurs intempestives était le courageux mais rude Lucifer de Cagliari, caractère entier et esprit sans finesse, qui ne comprenait aucune distinction et n'admettait aucun tempérament. Pour comble d'imprudence, c'était à Antioche, sous les yeux mêmes de Julien, à portée de ses railleries et de ses intrigues, que les dissentiments étaient encore poursuivis avec la plus déraisonnable vivacité. Dans cette grande ville, en effet, un groupe de chrétiens irréprochables, qui s'étaient tenus à l'écart du gros de l'église pendant trente années, y avaient con-

tracté dans cet état de lutte constante des habitudes d'exclusion systématique. Ils se refusaient obstinément, malgré l'urgence des circonstances, à reconnaître pour leur évêque Mélèce, prélat d'une foi pure, mais qui avait faibli un instant, et dont le grand tort à leurs yeux était d'avoir accepté la succession d'un prédécesseur schismatique[1].

Averti de ces luttes imprudentes, qui se poursuivaient sous les traits mêmes de l'ennemi de la foi, Athanase résolut hardiment d'y mettre un terme. Il convoqua à un concile, à Alexandrie, tous les évêques de sa province et les principaux des diocèses voisins, et, entre autres, Lucifer lui-même ainsi que son compagnon d'infortune, Eusèbe de Verceil, qui était aussi resté en Orient malgré la permission de retour accordée par Julien. Lucifer pressentit le but de la convocation et se refusa à s'y rendre : il se fit représenter seulement par un de ses diacres. Eusèbe, animé d'un meilleur esprit, vint avec empressement. Hilaire de Poitiers, rentré en Gaule depuis deux ans, était trop éloigné pour qu'on songeât à le mander ; mais ce fut l'inspiration de sa foi conciliante qui dicta les résolutions de la réunion d'Alexandrie[2].

Les sages décrets de cette réunion, qui durent voir le jour dans le courant du mois de septembre, ne furent en

1. Voir, pour l'origine de la séparation des orthodoxes à Antioche, 1re partie de cette histoire, t. II, p. 300, 301. — Ruf., *Hist. eccl.*, I, 27. — Soc., III, 6. — Théod., III, 2. — S. Athan., *ad Antioch.*, p. 574 et suiv.

2. Ruf. — Soc. — Théod. — S. Athan., *loc. cit.*

effet qu'un manifeste de conciliation destiné à rapprocher les membres encore épars du corps ecclésiastique. Des schismatiques furent admis à prendre part à la discussion en même temps que des orthodoxes; et Athanase, usant habilement de sa connaissance de tous les problèmes comme de tous les idiomes, parlant à chacun sa langue, copte, grecque ou latine, et entrant dans la pensée de tous, sut faire agréer et accueillir la vraie foi, aussi bien qu'en d'autres temps il avait su la défendre. « Le royaume des cieux, disait-il à ses amis trop exclusifs, ne nous appartient pas à nous seuls : plus nous y viendrons bien accompagnés, plus nous y entrerons avec gloire[1]. » Il fut résolu que ceux-là seulement seraient regardés comme exclus du sacerdoce, qui avaient pris dans chaque diocèse l'initiative d'introduire l'hérésie ; mais que ceux qui avaient été seulement entraînés par l'exemple et la violence des autres, seraient reçus à la pénitence, pourvu qu'ils reconnussent explicitement la foi de Nicée et adhérassent à la condamnation d'Eudoxe et d'Euzoius. Ces deux noms avaient été évidemment choisis comme ceux des ariens les plus extrêmes, et pour comprendre, non sans doute dans une justification, mais dans une indulgence commune, toutes les nuances intermédiaires. Le concile, dans le même esprit, termina plusieurs débats assez vifs qui s'étaient élevés dans le sein même des communions orthodoxes.

1. Ruf. : Ne sibimet solis puritatis merito cœlorum regna defenderent, sed esse gloriosius si cum pluribus illic mererentur intrare.

L'une de ces discussions, qui n'était pas la moins animée, portait sur la valeur respective des mots grecs et latins, de *personne*, de *substance* et d'*hypostase*, différend purement verbal que le concile de Nicée déjà avait dédaigné de trancher[1]. Il y avait aussi des controverses naissantes sur la divinité du Saint-Esprit et sur la nature de la personne humaine du Christ. Tout fut résolu dans un esprit de paix et de charité. Le concile écoutait tout le monde, laissait à chacun la liberté de son langage et de ses opinions sur les questions indifférentes, et priait tous de s'en tenir d'ordinaire aux termes du symbole de Nicée. Toutes ces décisions furent communiquées par des lettres expresses, dont plusieurs subsistent encore, au siége de Rome d'abord, puis aux diverses Églises, et enfin tout particulièrement à celle d'Antioche, par l'intermédiaire de deux messagers envoyés à Lucifer, qui y résidait, et auquel le concile croyait, non sans raison, très-nécessaire de recommander la modération[2].

1. La difficulté élevée au sujet de l'*hypostase*, qui devait reparaître à plusieurs époques, venait originairement de la différence des langues que parlaient les deux Églises. Les Grecs se servaient habituellement du mot d'*hypostase* (ὑπόστασις) pour exprimer ce que les Latins rendent par *personne*. Mais, par un hasard singulier, ce mot ressemble par sa composition au mot latin de *substance* (ὑπο sub, στάσις *stantia*). Il arrivait de là que les Latins, entendant parler de trois hypostases, croyaient qu'il s'agissait de trois *substances*, et que réciproquement les Grecs entendant parler de l'unité de *substance*, croyaient que c'était réduire Dieu à une seule *hypostase*, et par conséquent nier la Trinité.

2. Ruf., I, 26, 28. — Soc., III, 7. — S. Ath., *ad Antioch.*, p. 874 et suiv. — S. Grég. Naz., *Or.* XXI, 33, 34. — S. Hil., *Fragm.*, p. 1357. — S. Jér., *in Lucif.*

Sa voix fut entendue, non sans doute qu'elle fût assez puissante pour faire cesser les divisions invétérées de l'Église et fermer d'un seul coup la plaie déjà gangrenée de l'Arianisme. De telles guérisons sont l'œuvre du temps, et ne s'opèrent point par enchantement, sur l'appel d'un homme, ni même par un décret d'assemblée. La pacification d'Alexandrie, d'ailleurs, par sa nature, ne s'adressait pas à l'Arianisme proprement dit. Elle laissait en dehors, en les excluant nommément, ou en les condamnant implicitement, tous les disciples d'Aétius, tous les philosophes raisonneurs et énergiques de la secte. Par cela seul de plus qu'elle était l'œuvre d'Athanase, elle devait être odieuse à tous les prélats politiques et courtisans, auteurs à la fois serviles et arrogants de la formule de Rimini, qui maintenant, déchus de la faveur, cachaient dans une retraite forcée les tortures de la haine et de l'ambition trompées. Enfin même parmi les orthodoxes cette œuvre de conciliation ne fut point acceptée de tout le monde. Lucifer, engagé par la signature de ses envoyés, ne put, il est vrai, se refuser d'y souscrire, mais il se hâta d'en arrêter l'effet autant qu'il était en lui, en ordonnant un nouvel évêque à Antioche, en opposition avec Mélèce, que le concile avait reçu dans sa communion [1]. Malgré ces résistances partielles et ces difficultés inhérentes à toute

1. Nous ne comprenons vraiment pas comment quelques écrivains, entre autres l'abbé Rohrbacher, ont pu contester le schisme de Lucifer en présence du texte si positif de S. Augustin. *Ep.* 185, § 47.

transaction qui intervient entre des parties passionnées, les efforts d'Athanase eurent leur récompense. Ce fut dans les rangs de semi-Ariens surtout que leur action fut très-sensible. Tout ce qui n'était pas personnellement compromis, directement engagé d'amour-propre, se hâta de rentrer par la porte qu'on venait d'ouvrir, et c'en fut assez pour exciter chez Julien un très-vif mouvement d'irritation et d'inquiétude. Rien ne pouvait lui causer plus d'impatience que la vue de tout ce gouvernement de l'Église, tenant ses assises en face de lui, dans la seconde ville de l'Orient, sous la présidence d'un homme illustre qui narguait ses menaces et paraissait même ignorer sa présence. Cet usage d'une liberté concédée par lui-même trompait toutes ses prévisions. Il avait bien voulu laisser les chrétiens libres de se déchirer et de se battre entre eux, mais la liberté de la paix et de la propagande n'était point entrée dans ses calculs.

On lui écrivait d'ailleurs d'Alexandrie que rien ne résistait à l'ascendant d'Athanase. Il convertissait tout le monde, hommes et femmes, grands et petits, jusqu'à de grandes dames de la société païenne[1]. Des prêtres païens, des magiciens, des sophistes, faisaient tout exprès le voyage d'Antioche pour venir lui dire qu'avec un si rude adversaire le sort de la religion était plus menacé que du temps de Constance; et que si on

1. Jul., *Ep.* (éd. Span.), p. 376.

n'y mettait ordre, c'était fait du culte des Dieux[1]. Pressé de la sorte par les instances de toute sa cour, et suivant l'impulsion de son propre dépit, il chercha une subtilité pour se délivrer d'un adversaire si incommode, sans retirer ouvertement les promesses solennelles qu'il avait faites. Quand on cherche en ce genre, on ne peut manquer de trouver. La lettre suivante, adressée aux Alexandrins, fut le résultat de ces méditations :

« Assurément un homme banni par plusieurs édits impériaux et plusieurs actes de toute-puissance devait attendre, pour rentrer dans sa patrie, qu'au moins un commandement fût venu le rappeler; mais, dans ce cas même, il ne devait point, par un excès d'arrogance et de déraison, insulter aux lois, comme si elles n'existaient pas. Nous avons bien accordé aux Galiléens bannis par le bienheureux Constance le retour dans leur patrie, mais non dans leurs églises. Or, j'apprends qu'Athanase, cet homme très-audacieux, emporté par son insolence accoutumée, est venu reprendre ce que ces gens-là appellent le trône épiscopal, et que cet acte déplaît au peuple pieux d'Alexandrie. Nous lui ordonnons donc de quitter la ville du jour où il aura reçu ces lettres de notre main. Que s'il persiste à y demeurer, nous lui annonçons des peines plus grandes et plus sévères[1]. »

1. Théod., III, 9. — Ruf., I, 33. — Soc., III, 13. — S. Grég. Naz., *Or.* XXI, 32.
2. Jul., *Ep.* XXVI (éd. Span.), p. 398.

Le peuple d'Alexandrie ne se montra ni très-effrayé de ces menaces, ni suffisamment flatté de l'éloge que l'empereur décernait à sa piété. Au contraire, la ville en corps, par l'organe de ses représentants officiels, fit partir sur-le-champ des députés pour Antioche, avec charge de demander en termes soumis la révocation de la décision impériale. Mais le pas était franchi, et plus il en avait coûté à Julien pour déposer le masque de la modération, plus il était pressé de recueillir cette fois le fruit de son emportement. Il reçut très-mal les députés et répondit à la ville d'Isis et d'Alexandre sur un ton très-hautain : « Quand votre ville serait fondée, leur dit-il, par quelqu'un de ces misérables qui ont embrassé un genre de vie détestable et des dogmes inconnus, vous n'auriez pas encore le droit de me faire une telle demande. Mais vous, les enfants d'Alexandre, les favoris de Sérapis et d'Isis; vous qui avez passé d'Alexandre aux illustres Ptolémées, puis au joug des Romains; vous qu'Auguste a visités, les concitoyens de son ami le philosophe Aréius; vous que les dieux ont comblés de leurs bienfaits, je rougis de penser qu'un seul d'entre vous ose s'appeler Galiléen. Les pères des véritables Hébreux ont servi en Égypte, et vous, les maîtres de l'Égypte, vous voulez servir les contempteurs des dogmes de vos pères! Vous êtes donc aveugles; vous êtes donc seuls à insulter à la splendeur du soleil, seuls à ignorer que c'est lui, ce soleil, qui fait l'été et l'hiver, et qui produit et fait germer toutes choses! Voilà le Dieu que vous

quittez pour aller adorer ce Jésus que ni vos pères ni vous n'avez vu. Vous vous trompez, croyez-moi : j'ai cru toutes ces choses, moi, jusqu'à vingt ans, et en voilà douze que je marche dans le sentier des Dieux. Si vous voulez renoncer à cette erreur, vous me comblerez de joie; si vous y tenez, au moins restez en paix, et ne me priez plus pour Athanase, contentez-vous de ses disciples : il en a fait assez pour satisfaire les démangeaisons de vos oreilles. N'y a-t-il que lui dans le monde? Plût au ciel que cette secte impie ne comptât qu'un Athanase! Choisissez qui vous voudrez pour vous expliquer vos Écritures : il vaudra bien celui que vous regrettez. Si c'est son habileté qui vous attache à lui (car j'entends dire que c'est un grand intrigant), sachez que c'est pour cette habileté même que je veux qu'il sorte. C'est par soi-même une chose très-incommode qu'un faiseur d'embarras à la tête d'un peuple. Encore si c'était un homme, mais un misérable avorton qui se croit grand parce qu'il sait risquer sa tête! C'est vraiment le commencement de l'anarchie, et c'est pour vous en préserver que je l'ai chassé d'abord de votre ville, et que je veux qu'il sorte aujourd'hui de toute l'Égypte[1]. »

1. Jul., *Ep.* LI (éd. Span.), p. 432. — Nous avons dû abréger et resserrer cette lettre, écrite avec beaucoup moins de soin que les épîtres ordinaires de Julien, et évidemment sous une impression de vive colère. Les redites et les longueurs rendaient impossible de la citer tout entière. Ceux qui voudront prendre la peine de comparer notre extrait avec le texte, verront que nous en avons conservé soigneusement tout le mouvement et toutes les expressions originales. C'est Julien qui, en parlant aux Alexandrins, leur dit : la démangeaison de

En même temps, par une lettre adressée au préfet Ecdicius, il donnait à Athanase un délai étendu jusqu'aux calendes de décembre pour être sorti définitivement de la province. Cette affaire ainsi réglée (il le croyait du moins), il passa à d'autres du même genre qu'il traita dans le même esprit et sous la même impression de colère. Il avait à recevoir des députés de la ville et de l'évêque de Bostra en Arabie. Il y avait eu des commencements de trouble dans ce petit endroit, entre les sectateurs des deux cultes, et l'évêque Titus, savant prélat de mœurs pures, qui jouissait d'une considération générale, avait arrêté le désordre par l'ascendant de ses vertus. Il écrivait maintenant à l'empereur, s'adressant avec une confiance un peu naïve à sa réputation de justice et de philosophie pour faire valoir ce service et demander en retour quelque bienveillance en faveur des chrétiens. Julien n'était plus d'humeur à rien prendre en bonne part de ce qui venait d'un évêque. Il feignit de voir un acte d'orgueil dans le récit que lui faisait Titus de son intervention pacifique, et ne crut pouvoir mieux faire que de le livrer à l'irritation de ses concitoyens, comme un calomniateur qui se faisait valoir à leurs dépens. Ne dédaignant pas de prendre la plume lui-même pour écrire aux Bostréniens : « Voyez, leur dit-il, de quels termes se sert l'évêque Titus. Il

vos oreilles (ἀκοὰς κνηστιώσας), et donne à Athanase les épithètes d'intrigant, de faiseur d'embarras, d'avorton (πανοῦργος, πολυπράγμων, ἀνθρωπίσκος), etc.

assure que les chrétiens n'étaient point en nombre inférieur aux païens; mais, d'après son invitation, ils ont su se contenir et ne se livrer à aucun désordre. Voilà ce que dit de vous votre évêque. Voilà comme il prétend que votre soumission aux lois ne vient point de vous-mêmes. C'est donc malgré vous, et seulement grâce à son exhortation, que vous vous êtes abstenus de toute sédition! Levez-vous donc et chassez de chez vous spontanément ce calomniateur; et puis ensuite vivez en paix les uns avec les autres. Qu'il n'y ait entre vous ni dispute, ni injustice ; que ceux qui sont dans l'erreur ne fassent point violence à ceux qui adorent les Dieux d'après les rites suivis par tous les âges; et que ceux qui servent les Dieux ne molestent pas ceux qui se trompent par erreur plus que par dessein prémédité. Car il vaut mieux instruire les hommes et les persuader par la raison que par les coups, les outrages et les supplices [1]. » Odieuse comédie de douceur qui termine une véritable incitation à la sédition et au massacre.

D'autres plaintes lui étaient apportées de la part des habitants d'Édesse, où deux sectes chrétiennes, qui avaient causé par leurs disputes quelques désordres, s'étaient vues sévèrement réprimées par le magistrat. On réclamait contre ces rigueurs, et le sophiste Hécébole, converti par Julien, comme on l'a vu, heureux de rendre quelque service à ses coreligionnaires, pour réparer un peu

1. Jul., *Ep.* LII (éd. Span.), p. 437.

une défection dont il rougissait, s'était fait leur intercesseur auprès du prince. Julien ne se laissa point toucher même par cette intervention, et sa réponse ironique et arrogante trahit ses nouvelles dispositions : « J'ai toujours voulu du bien aux Galiléens, écrivait-il à Hécébole, et je n'ai jamais permis qu'on les traînât de force aux temples... Mais les Ariens, qui regorgent de richesses, ont attaqué les sectateurs de Valentin, et ont fait des choses qui ne conviennent pas dans une ville policée. Puis donc que leur admirable loi leur trace une route pour les conduire au royaume des cieux, je veux les aider à y marcher ; et j'ai ordonné qu'on enlève toutes les richesses de l'église, et qu'on les réunisse à notre domaine : afin que, réduits à une pauvreté salutaire, ils ne perdent pas la palme céleste qu'ils espèrent[1]. »

Derrière ces députés, enfin, venaient ceux des villes de Maiume et de Gaza, en Palestine. Ces deux cités, très-voisines l'une de l'autre (elles n'étaient séparées que par une lieue de chemin), étaient engagées de mémoire d'homme dans une rivalité constante. Les différends religieux n'étaient qu'une des formes de cette inimitié locale. Maiume, autrefois simple faubourg de Gaza, ayant pris parti pour le christianisme sous Constantin, ce souverain, en récompense, lui avait donné les droits de cité complets, et l'avait baptisée du nom de Constantine. Il n'en avait pas fallu davantage pour

1. Jul., *Ep.* XLIII (éd. Span.), p. 424.

que les habitants de Gaza restassent plus passionnément attachés que jamais au culte païen. Humiliés pendant tout le règne de Constance, ils relevaient la tête depuis que Julien venait en aide aux Dieux vaincus. Ils avaient demandé très-instamment que Maiume fût privée des prérogatives dont Constantin l'avait comblée, et réduite comme avant son règne à l'état de ville de second ordre. La demande leur avait été accordée; et, forts de cette marque de sympathie, ils en prenaient avantage pour faire sentir à leurs voisins toute leur supériorité. Les chrétiens qui vivaient dans leurs murailles étaient forcés de s'enfuir : les chapelles chrétiennes étaient livrées aux flammes; enfin, les esprits s'exaltant chaque jour, on finit par faire périr dans une commotion populaire toute une famille de distinction, composée de trois frères qui avaient porté les armes et exercé de grands emplois. Le gouverneur de la province, qui avait toléré bien des excès, trouva pourtant que cette fois la mesure était comblée. Il accourut précipitamment, menaçant la ville de la colère impériale, et fit arrêter les principaux coupables. Les gens de Gaza prirent peur, sentant bien qu'ils avaient été trop loin, et craignant la renommée de justice de l'empereur [1].

Leurs envoyés arrivèrent donc à la cour, tout tremblants et prêts à se justifier humblement. Le gouverneur arrivait aussi, un peu troublé, mais confiant dans

1. Soz., v, 3, 9. — S. Jér., *Vit. Hil.* — S. Grég. Naz., *Or.* IV, 86. — Voir 1re partie de cette histoire, t. II, p. 340, 341.

l'équité du maître. L'accueil qui leur fut fait montra combien les temps étaient changés. Non-seulement aucune réprimande ne fut adressée aux habitants de Gaza, mais Julien se montra très-mécontent du gouverneur et le révoqua de sa charge. Le pauvre magistrat, un peu honteux d'être pris pour dupe, s'excusait en vain sur la justice, sur les lois qu'il avait voulu exécuter : « Eh! qu'importe! dit Julien avec humeur; est-ce un si grand crime qu'un Grec tue dix Galiléens[1] ! »

Un encouragement aussi clair équivalait à un ordre positif de courir sus aux chrétiens. Les païens de la Palestine le comprirent ainsi; et, d'un bout à l'autre de cette infortunée province, ce ne furent plus que d'horribles scènes de carnage auxquelles prirent part activement les Juifs, ennemis non moins acharnés et non moins humiliés des chrétiens. A Gaza même, des vierges chrétiennes furent traînées sur la place publique; on leur ouvrit le ventre, et on fit manger leurs entrailles aux pourceaux. Partout les églises furent incendiées, les tombeaux des martyrs furent violés, et leurs cendres jetées au vent. Ce fut le traitement qu'on fit subir aux restes du saint précurseur Jean-Baptiste, enterrés à Sébaste en Samarie, et qu'on exhuma pour les brûler en grande pompe sur la place publique. A Panéade, dans le territoire de l'ancienne tribu de Dan, on renversa à coups de pierres une statue de Jésus-Christ

1. Soz., v, 9. — S. Grég. Naz., *Or.* IV, 93. — Soc., III, 14.

élevée, disait une tradition respectable, par la femme que le Sauveur avait guérie d'une perte de sang. Sur son piédestal on plaça une statue de Julien. Sozomène, Juif d'origine, et qui raconte tous ces détails d'après les récits de son aïeul, compromis dans cette persécution, ajoute que, dès le lendemain, la statue était frappée de la foudre, comme autrefois l'idole de Dagon dans le sanctuaire[1]. Les chrétiens veillaient cependant et recueillaient en secret les débris de l'image du Christ, pour les conserver à la piété des fidèles.

Des villes de Palestine la violence et le désordre se répandirent bientôt dans les campagnes. Là vivaient dans l'austérité monastique, sous la conduite du disciple de saint Antoine, Hilarion, des anachorètes, héritiers directs des Esséniens de l'ancienne Judée. Une bande de furieux se porta sur leurs humbles demeures, les mit au pillage et maltraita indignement leurs personnes. Mais la rage de ces bandits fut déçue, en ne trouvant point dans cette retraite le fondateur et le chef des monastères, Hilarion lui-même, dont la réputation de sainteté leur était depuis longtemps particulièrement odieuse. Après l'avoir cherché avec soin dans tous les asiles où il pouvait se cacher, ils apprirent enfin, à leur grand désappointement, qu'il avait quitté ses disciples, depuis quelque temps déjà, pour fuir la vénération pieuse dont son humilité se trouvait importunée. Il devait s'être réfugié en

1. Théod., III, 7. — Ruf., II, 28. — *Chron. Alex*, p. 546. — Soz., V, 21. — Philost, VII, 3. — Eus., VII, 17.

Égypte, car il était parti un jour pour visiter le tombeau de saint Antoine, et depuis il n'était plus revenu. La haine de ses ennemis était si acharnée, qu'ils ne reculèrent pas devant l'idée de se mettre à sa poursuite. L'été s'était écoulé dans ces désordres, et on était déjà arrivé au moment extrême fixé par Julien pour le départ d'Athanase. Afin d'assurer l'exécution de ses ordres, l'empereur faisait partir des officiers spécialement chargés d'y tenir la main. Quelques païens de Palestine demandèrent la permission de se joindre à cette expédition, dans l'intention expresse de découvrir l'asile d'Hilarion et de s'emparer de sa personne. Saint Jérôme affirme très-expressément que Julien les y autorisa. Peut-être se borna-t-il à fermer les yeux sur leur départ, décidé qu'il était désormais à ne plus réprimer les excès d'un zèle dont son âme irritée partageait toute l'impatience [1].

Vers les derniers jours de novembre, par conséquent, trois ordres de voyageurs se mirent en route, d'Asie Mineure vers Alexandrie : le comte, envoyé par Julien, d'abord, puis les persécuteurs obstinés d'Hilarion, et enfin une petite députation de chrétiens obscurs, qui allaient porter à Athanase, en témoignage de sympathie pour ses nouvelles épreuves, quelques restes pieusement recueillis des cendres de saint Jean-Baptiste. Ceux-ci furent les seuls qui purent remplir l'objet de leur mis-

1. S. Jérôme, *Vit. S. Hil.*

sion. Devançant tous les autres, ils trouvèrent Athanase qui faisait paisiblement ses préparatifs de départ. Il les reçut avec tendresse, et déposa en leur présence, au fond d'une cachette creusée dans la muraille d'une église, le précieux dépôt dont ils étaient porteurs. Quant aux ennemis d'Hilarion, leur recherche fut vaine. Averti de leur approche, l'anachorète s'était dérobé à leur poursuite, quittant, non sans regret et sans larmes, le voisinage de la cellule autrefois habitée par Antoine, et dont il ne pouvait plus s'arracher. « Voilà, disait-il en la parcourant, le lieu où il avait accoutumé de chanter des psaumes; voici où il priait d'ordinaire, voici où il se reposait. Là, lui-même a planté cette vigne; lui-même a creusé avec beaucoup de peine ce réservoir pour son jardin; voici la bêche dont il se servait pour labourer la terre. » Puis il s'étendait sur la couche du saint et la couvrait de ses baisers. Il partit à temps pour échapper à ses ennemis, et alla se cacher plus avant dans le désert[1].

Quant à l'officier de Julien, quand il arriva, il put croire sa commission exécutée sans son concours. Athanase, en effet, toujours prêt à temps sans jamais se presser, était parti quelques jours avant la venue du messager qui devait lui apporter les derniers ordres de l'empereur. Ce quatrième départ pour un quatrième exil ne s'accomplit pas, comme le précédent, dans

1. S. Jér., *Vit. S. Hil.* — Ruf., II, 28.

l'ombre et le mystère. Pendant que les Juifs et les païens de la ville, excités par la présence de l'agent de l'empereur, se livraient à de grandes violences et mettaient le feu à l'église principale qui portait le nom de Césarée, le proscrit prenait publiquement congé de tous ses amis, comme un homme qui partirait pour un voyage de quelques jours. « Ne vous troublez pas, leur disait-il, cette bourrasque ne vient que d'une petite nuée qui passe; attendez un peu, et ce sera fini. » Une embarcation était préparée sur le Nil; il y prit place en plein jour, et remonta, à force de rames, du côté de la Thébaïde.

Le comte fut un peu déconcerté en apprenant cette sortie si prompte et si publique, et, pour pouvoir au moins attester à Julien qu'il avait vu de ses yeux l'exécution de l'ordre impérial, il se mit à la suite du voyageur. Les historiens Socrate et Théodoret ne font pas difficulté d'affirmer qu'il avait pour dessein secret de se saisir de la personne du prélat et de le faire mourir. Aucun ordre pareil ne se trouve dans aucun document écrit de Julien, mais il n'est nullement impossible, qu'en bon courtisan, et sûr de ne pas déplaire, l'officier se fût donné à lui-même un supplément d'instructions. Quoi qu'il en soit, comme il remontait le fleuve, il aperçut sur la rive un groupe d'hommes qui descendaient du côté d'Alexandrie : « N'avez-vous point vu passer Athanase et sa suite, leur dit-il, et sommes-nous près de les atteindre? — Ils ne sont guère loin de vous, dit un des

hommes en se détachant du groupe. Nous les avons vus près d'ici, et ils ne peuvent pas être bien loin. » Le comte poursuivit sa route sur cette indication; mais, ne trouvant rien, et n'atteignant personne, il se découragea et retourna sur ses pas. L'homme qui lui avait parlé n'était autre qu'Athanase lui-même qui s'était fait débarquer à une certaine distance de la ville et rentrait hardiment dans Alexandrie, décidé à y demeurer caché jusqu'à ce que la *petite nuée* qui obscurcissait le ciel fût dissipée[1].

Les contemporains, en rapportant cette confiance d'Athanase, qui devait être sitôt justifiée par l'événement, n'hésitent point à l'attribuer à une révélation prophétique, naturelle à supposer chez un nouvel Élie, si longtemps nourri par l'ange de Dieu dans le désert. Mais si Athanase eût été à Antioche auprès de Julien, et admis à sa cour, il n'aurait pas eu besoin d'être inspiré par le Saint-Esprit. Un peu de sagacité humaine lui aurait suffi pour prévoir l'avenir qui était réservé à la plus insensée des tentatives. Engagé dans l'entreprise impossible d'ar-

1. Théod., III, 8. — Soz., V, 15. — Soc., III, 14. — Ruf., I, 34. — Nolite, filii, conturbari, quia nubecula est et cito pertransit. — Ceux qui ne trouveraient pas cette petite anecdote digne de la franchise de S. Athanase, sont libres de la laisser au compte de ces historiens dont la critique n'est pas toujours très-éclairée. — La chronologie des le ttres pascales, p. 14, dit qu'Athanase, dans cet exil, se réfugia à Thèbes : mais un peu plus haut, le même document affirme, contre toute vérité, qu'il se cacha dans Alexandrie pendant sa troisième proscription. Il n'y a rien de si aisé à comprendre que la confusion des détails, dans une suite de persécutions semblables par leur caractère, quoique différentes par leurs motifs.

rêter le flot de la grâce divine et de remonter le cours de la raison humaine, Julien voyait chaque jour l'obstacle grossir devant lui. En moins d'un an, il avait dû passer de la persuasion à la ruse, et de la ruse à la force. Rentré maintenant dans la voie des persécuteurs vulgaires, il s'avançait sur les pas des Dioclétien et des Décius. Aveuglé, isolé, secrètement raillé par les complaisants qui le flattaient, et tout exalté d'un zèle farouche qui ne rencontrait d'écho que dans les rangs d'une populace avide de sang, nul frein ne le retenait plus sur la pente, et l'abîme était au bout.

Contenu cependant par un reste de prudence et par sa longue habitude de dissimulation, il ne fit encore point d'édit général de persécution; mais il s'appliqua sans relâche, avec un incroyable esprit de chicane et de tracasserie, à mettre à tout instant les chrétiens dans l'alternative ou d'abjurer leur foi, ou de renoncer aux plus simples jouissances de la vie civile. A l'aide de l'immense pouvoir que l'empire concentrait entre ses mains, il serra autour d'eux les mailles d'un réseau de fer. A Constantinople, il ne leur avait interdit que l'enseignement; à Antioche, la prohibition fut étendue à toutes les fonctions publiques. « L'intérêt de l'État, disait-il, exige que les coupables soient punis de mort. Je ne puis donc confier le glaive à ceux à qui leur loi interdit d'en faire usage. » « Il ne faut pas, écrivait-il, poursuivre les Galiléens contre le droit et la justice, mais il faut toujours leur préférer les hommes pieux. » A partir de ce moment, il

n'y eut plus un seul chrétien admis dans aucun office important. La solde du fonctionnaire étant l'unique gagne-pain d'une nuée d'employés, c'était réduire à la misère toute une classe de chrétiens d'un seul coup. Mais ce n'était rien encore : la persécution s'étendit à tous les détails de la vie privée. Partout où s'élevait une statue de l'empereur, c'est-à-dire à presque tous les coins de rue des grandes villes, on en consacra une autre à côté à Vénus ou à Sérapis. Saluait-on l'une, on paraissait saluer aussi l'autre. Il fallait donc, en se promenant, faire acte de rébellion ou d'idolâtrie. Quelquefois, pour rendre le piége tout à fait inévitable, c'était l'empereur lui-même qui était peint sous les insignes de Mars ou d'Apollon, du dieu de la guerre ou du dieu des beaux-arts. Les monnaies étaient surchargées des symboles de l'idolâtrie. A la source de la grande fontaine qui arrosait les rues d'Antioche, un autel fut établi, et l'onde fut solennellement consacrée à toutes les divinités de l'Olympe. On aspergea ensuite de cette eau lustrale tous les marchés, toutes les denrées, le pain, les fruits, les herbes, les viandes, et Julien songea avec un malin plaisir que nul chrétien ne pourrait plus ni manger ni boire, sans se souiller au contact des idoles [1].

Rien n'était plus étranger à l'esprit de la foi chrétienne que d'attribuer aux objets matériels une vertu magique et malfaisante. Il n'y eut pas un prêtre, par

1. Soc., III, 13. — Soz., V, 18. — Théod., III, 15.

conséquent, qui n'encourageât les fidèles à braver cette vexation et à user sans scrupule, comme dit l'Apôtre, des aliments mis devant eux. Mais les populations, bien que chrétiennes, étaient loin de comprendre encore l'esprit de l'Évangile. Elles transportaient dans leur foi nouvelle bien des habitudes superstitieuses de leurs pères, et quand elles avaient mangé d'une viande ou bu d'une eau consacrée aux idoles, elles se croyaient souillées et perdues. Leur irritation fut donc très-grande. D'autres griefs encore vinrent l'accroître. A la porte des temples, dont les autels fumaient nuit et jour, on distribuait aux soldats les viandes, encore toutes chaudes, des sacrifices, dont l'armée se nourrissait. C'étaient d'excellents mets, car Julien choisissait pour la table des Dieux les animaux et les oiseaux de l'espèce la plus rare : les soldats s'en gorgaient tout à leur aise dans de véritables orgies, et quand ils rentraient, le soir, à moitié ivres, ils forçaient les passants à les prendre sur leurs épaules pour les rapporter à leurs casernes. Les Pétulants et les Celtes surtout, les favoris de Julien, ses vieux camarades de Gaule, se livraient sans ménagement à ces excès, compensation inespérée des longues privations qu'ils avaient souffertes. Mais les soldats chrétiens étaient fort scandalisés. « Cette vie est insupportable, s'écriaient-ils. Bientôt nous ne pourrons respirer, car l'atmosphère est toute pleine de vapeurs empoisonnées. » On rapporta à l'empereur ces paroles séditieuses, et on lui signala en particulier deux cou-

pables : c'étaient deux jeunes gens, nommés Juventin et Maximin. Il les fit venir, prit connaissance lui-même de leur délit, les fit fouetter de verges et les retint plusieurs jours en prison. Comme ils refusaient de faire aucune soumission, il les livra enfin aux bourreaux, et on les mit à mort de nuit dans une basse-fosse. Le même sort fut réservé, peu de jours après, à deux autres soldats, Bonose et Maximilien, porte-drapeau dans une compagnie récemment arrivée en Orient, qui s'étaient refusés à faire disparaître la croix de leur étendard. « Nous sommes chrétiens, répétaient-ils jusqu'en présence des bourreaux, et nous n'oublierons point ce que nous avons promis au grand Constantin le jour que nous reçûmes le baptême avec lui, à Aschiron, près de Nicomédie. » Et comme toutes ces exécutions se faisaient en secret, pour ne pas exciter de troubles, le bruit se répandit bientôt qu'on massacrait des chrétiens pendant la nuit, et que les flots ensanglantés de l'Oronte entraînaient chaque matin vers la mer des monceaux de cadavres [1].

Par ces violences, qu'il essayait de couvrir encore d'une ombre de justice, et qu'il rougissait de produire au grand jour, Julien donnait aux chrétiens à la fois la mesure de sa haine et de son impuissance. L'une et l'autre apparurent bien plus nettement encore dans un

1. Amm. Marc., XXII, 12. — Théod., III, 15. — S. Chrys., *in Juv. et Maxim. mart.*, t. II, p. 690 et suiv. — *Actes du martyre de S. Bonose* dans la collection de Don Ruinart.

grave incident qui acheva de l'exaspérer. Il y avait aux portes d'Antioche une bourgade ou, pour mieux parler, un faubourg qui portait le nom de Daphné. C'était là, disaient les habitants, que la nymphe aimée d'Apollon avait échappé aux embrassements du dieu en prenant la forme de l'arbre qui, en grec, portait encore son nom (δάφνη, laurier); et bien que cet honneur fût disputé par beaucoup d'autres contrées, la tradition était assez accréditée en Orient pour avoir fait la renommée d'un temple élevé sur le lieu même de la métamorphose prétendue. On y admirait une magnifique statue d'Apollon, tenant sa lyre d'une main, et de l'autre une coupe d'or, d'un travail exquis qui la faisait comparer au Jupiter de Phidias. Un paysage délicieux, une riche forêt de cyprès qui s'élevait tout auprès, et où jamais le soleil ne pénétrait, une source pure, qu'on nommait la fontaine de Castalie, et dont les ondes passaient pour être douées d'une vertu prophétique, de vastes pelouses émaillées de fleurs, achevaient de faire de Daphné la promenade favorite des citoyens d'Antioche. La petite ville n'avait même pas autant perdu qu'on pouvait le croire, au changement de religion de la grande cité. Car, si le temple était maintenant délaissé et dégradé, si la fontaine même était tarie ou bouchée, si l'on ne venait plus chercher à l'ombre de la forêt des rendez-vous amoureux, en revanche le césar Gallus avait fait élever dans cet endroit même, avec beaucoup de pompe, le tombeau de saint Babylas, évêque d'Antioche, martyrisé

sous Décius. Ce lieu, autrefois témoin de bien des scènes voluptueuses, se trouvait ainsi sanctifié, et la piété nouvelle des habitants prenait encore un chemin frayé par leurs anciennes habitudes[1].

Julien ne pouvait manquer de visiter cet endroit célèbre, objet de tous les pèlerinages de dévotion ou de curiosité; mais il n'avait nulle intention de faire honneur à saint Babylas. Il choisit au contraire le jour de la fête d'Apollon, et se rendit droit au temple avec de grands sentiments de piété, et se préparant à assister à d'antiques et curieuses cérémonies. Il se représentait déjà en imagination, nous avoue-t-il lui-même, les victimes, les libations, les chœurs de musique et les enfants vêtus de robes blanches. Il n'avait prévenu personne de sa venue, croyant que pour une telle fête la précaution était inutile, et qu'une si grande ville ne pouvait manquer de se mettre en frais pour un si grand dieu. Il fut donc fort surpris de trouver le temple vide; point de cierges allumés, point de prêtres en costume, point de victime préparée. Ne pouvant en croire ses yeux : « Ils sont quelque part, disait-il, là dehors, et ils attendent que le souverain pontife donne le signal. » A force de chercher, on finit par trouver enfin un seul prêtre, à qui on enjoignit de commencer le sacrifice. « Quelle victime avez-vous? lui demanda

1. Soz., v, 19. — Amm. Marc., xxii, 12, 13. — Liban., *de Daphn. Apoll. fano*, p. 185. — Ruf., i, 35, 38. — Soc., iii, 18, 19. — Théod., iii, 10, 11.

Julien. Qu'est-ce que la ville vous a envoyé? — J'ai un oison dans ma basse-cour, répondit le pauvre prêtre, et je l'offre volontiers. Mais, quant à la ville, elle ne m'a rien envoyé du tout. » Force fut de se contenter du prêtre et de l'oison. Le sacrifice commença, mais l'officiant ne trouva pour l'aider qu'un de ses enfants, qui s'y prêtait de très-mauvaise grâce, et à peine la cérémonie était-elle achevée que le père s'aperçut que son fils s'était sauvé. Le petit homme était chrétien depuis plusieurs jours, sans en rien dire, converti par une diaconesse du voisinage, et ni menaces ni coups ne purent le décider à reprendre son service dans le temple d'Apollon[1].

Julien rentra tout irrité dans Antioche, et mandant le sénat de la ville, lui adressa des remontrances très-sévères sur son avarice et sa négligence. « Un bourg des extrémités du Pont, dit-il, ferait les choses avec plus de libéralité que vous qui possédez d'immenses territoires. » Puis, voulant réparer plus efficacement le scandale, il se mit activement à l'œuvre pour rendre au temple son ancienne splendeur. Toujours avide d'ailleurs de pénétrer l'avenir, où ses regards ne plongeaient qu'avec inquiétude, il était pressé de rendre la parole à l'oracle de Castalie, se flattant de recevoir ses premières

1. Jul., *Misop.*, p. 96, 97. — Théod., III, 14. — Le temple de Daphné ayant été brûlé au moment de sa restauration, l'incident rapporté par Théodoret ne peut s'être passé qu'à la première visite de Julien.

confidences. Mais, pour que le dieu parlât en liberté, il fallait qu'on le délivrât *du méchant voisinage d'un mort qui l'importunait*. Libanius, du moins, l'affirme gravement, et c'était d'ailleurs une croyance générale parmi les païens, que les oracles ne voulaient jamais parler devant les impies : manière ingénieuse d'expliquer pourquoi les dieux étaient devenus si muets depuis que la piété envers eux était si rare. Ordre fut donc donné aux chrétiens d'exhumer sans délai les os de leur martyr, pour faire place nette devant le temple. Ils s'empressèrent d'obéir, et dès qu'ils eurent enlevé le corps, les prêtres païens se mirent en devoir de faire les cérémonies de la purification, suivant le rite adopté par les Athéniens dans un cas pareil, à Délos, et dont Thucydide avait laissé une description détaillée [1].

Pendant qu'ils étaient à l'œuvre, ils entendirent des chants dont le son ne dut leur plaire que médiocrement. C'étaient les chrétiens s'en retournant à la ville, chargés de leur précieux fardeau et entonnant à pleine voix, tantôt en chœur, tantôt en partie, le verset du psaume 96 : « Que ceux-là soient couverts de confusion, qui adorent des statues et se confient dans des simulacres. Dieux des nations, courbez-vous devant le Seigneur. » Les populations des hameaux voisins accouraient; les passants s'agenouillaient, ou s'empressaient pour toucher les reliques du saint. Julien se trouvait ainsi avoir

1. Soz. — Amm. Marc. — Liban. — Soc. — Théod., *loc. cit.*

organisé, sans s'en douter, une procession chrétienne à travers les campagnes et les rues d'Antioche. Tout irrité d'être pris pour dupe, il se promit bien d'effacer peu de jours après cette pompe improvisée, par le faste qu'il déploierait à l'inauguration du temple restauré. Un grand sacrifice était préparé, et déjà on avait rassemblé tous les bœufs et tous les moutons nécessaires pour une hécatombe. Déjà même Julien avait passé plusieurs heures en prière aux pieds de la statue du dieu, les couvrant de ses baisers; tout était prêt pour la fête. Malheureusement une nuit le feu prit au temple, et le lendemain il ne restait plus que quelques pans de murailles et quelques fûts de colonnes.

La colère de l'empereur ne connut alors plus de bornes; il ne douta pas un instant que les chrétiens ne fussent les auteurs de l'incendie. Les chrétiens ne doutèrent pas davantage que le feu du ciel ne fût tombé sur le temple pour venger le sacrilége; et personne, dans cette excitation générale, ne songea à l'explication peut-être plus simple qu'Ammien Marcellin nous offre. Il remarque que la veille un philosophe de la cour de Julien, nommé Asclépiade, avait pénétré avec lui dans le temple, pour offrir à l'idole l'hommage d'une petite statue d'argent, et y avait laissé son offrande environnée, suivant l'usage, de cierges allumés. Les poutres du temple étaient vieilles et desséchées; une étincelle avait pu suffire pour leur faire prendre feu. Quoi qu'il en soit, on s'empara de la personne des chrétiens qui s'étaient

fait remarquer par leur zèle le jour de la procession des restes de saint Babylas, et on les mit à la question pour leur faire avouer leur crime. On étendit même le supplice aux prêtres du temple qu'on pouvait croire, sinon complices du méfait, au moins en mesure d'en faire connaître les auteurs. Le préfet Salluste (ce n'était pas l'ami de Julien, mais le même qui était déjà intervenu en faveur de Marc d'Aréthuse), chargé d'exécuter cette commission, ne s'y prêtait qu'avec répugnance. « Prenez garde, disait-il à l'empereur, vous allez faire des martyrs ; c'est tout ce que les chrétiens désirent. » Il avait raison. La torture dura deux séances et n'arracha aucun aveu ni aucun renseignement, pas même aux prêtres païens. Un jeune homme, nommé Théodore, fut livré deux fois, depuis le matin jusqu'à quatre heures du soir, à des bourreaux qui lui déchiraient les côtés avec des ongles de fer, et le dos avec des coups de fouet. Il ne cessa pas un instant de chanter le fameux verset du psaume qui avait si fort contrarié Julien. Salluste, frappé d'admiration, retourna auprès de l'empereur, et lui représenta de nouveau le tort qu'il faisait à sa cause en donnant ainsi des héros à célébrer à ses adversaires. Julien se rendit enfin à cette raison, et permit qu'on relâchât Théodore. « Ces chrétiens, dit-il avec impatience, volent au martyre comme les abeilles à la ruche. » Le confesseur quitta le chevalet avec regret. Pendant tout le supplice, il avait vu à ses côtés, disait-il, un jeune homme assis qui lui essuyait sa sueur avec

un linge blanc et lui jetait de l'eau fraîche pour le ranimer; et la douceur de cette vision était telle qu'elle effaçait tous ses tourments[1].

On ne pouvait pourtant laisser l'injure du dieu tout à fait impunie. Libanius, pour le consoler, avait bien fait en son honneur une déclamation ou, comme on disait, une *monodie* sur le déplorable événement, où il invitait Apollon à se montrer contre ses nouveaux ennemis tel qu'il avait paru autrefois au camp des Grecs, quand Chrysès l'invoquait sur les bords retentissants de la mer de Troie. Il ne demandait pas mieux que de redire sa pièce d'éloquence à tout venant, mais lui seul pouvait trouver cette réparation suffisante. A défaut de victimes vivantes, Julien résolut d'exercer ses représailles sur la pierre et le bois des temples chrétiens. Il ordonna que la grande église d'Antioche fût fermée, démolie, et que toutes ses richesses fissent retour au trésor public. Il confia l'exécution de sa commission à son oncle maternel, le comte Julien, aidé du comte des largesses sacrées et du comte du domaine privé, Félix et Elpidius, l'un et l'autre jadis chrétiens et convertis par la toute-puissante éloquence du maître. Le comte Julien était dans le même cas : il avait été chrétien, au moins de bouche; mais il entrait maintenant avec passion dans les desseins de son neveu.

1. Soz. — Ruf. — Soc. — Théod., *loc. cit.* — S. Chrys., t. II, p. 692. — Amm. Marc., XXII, 13 : « Ad id usque imperatorem ira provexit ut quæstiones agitari juberet solito acriores. » Cet aveu d'un historien païen confirme tous les récits des chrétiens.

L'ordre de l'empereur fut accompli sans difficultés. La grande église était au pouvoir des Ariens qui n'essayèrent pas de la défendre. On s'empara de tous les ornements et de tous les ustensiles sacrés qui décoraient les autels. Les trois comtes eux-mêmes, en les enlevant de leurs propres mains, se livraient aux railleries les plus indécentes, et les faisaient servir aux usages les plus impurs. « Voyez, disait Julien à Félix, en lui montrant les plats et les vases d'or donnés par Constantin et Constance, dans quelle vaisselle on sert le fils de Marie. » Puis il riait de ce dieu, prétendu tout-puissant, qui laissait ainsi profaner son temple sans le défendre.

Quand on eut fait main basse sur toute la décoration extérieure de l'église, il fallut trouver et se faire ouvrir le trésor, où étaient renfermés des objets d'un plus grand prix, ceux qui servaient seulement dans les grands jours de cérémonie. On fit chercher le trésorier de l'église, simple prêtre nommé Théodoret. Bien qu'engagé au service des Ariens, puisqu'il était resté à la grande église, Théodoret était un homme de bien, et sa foi, qui pouvait avoir été séduite par quelques subtilités théologiques, était restée vive et sincère. Il s'était signalé, sous le règne précédent, par son ardeur contre l'idolâtrie. En ce moment il était occupé à sauver les débris du pillage de l'église, et il rassemblait les chrétiens éperdus dans une petite chapelle où il célébrait le saint sacrifice et les exhortait. On le saisit et on l'amena, les

mains liées derrière le dos, devant le comte Julien[1].

Le comte lui fit subir un interrogatoire, auquel Théodoret refusa de répondre. L'audace de l'accusé irritant le juge, il ne fut bientôt plus question entre eux ni du trésor, ni des richesses de l'église, mais simplement de la foi et du martyre. Théodoret reprocha tout haut au comte de se faire l'instrument et le protecteur des démons. Julien, exaspéré, répondit en livrant son interlocuteur au bourreau pour être étendu sur un chevalet. La tension qu'on fit subir aux muscles du patient était telle qu'il paraissait, en quittant l'instrument de torture, avoir pris huit pieds de long. Tranquille et même gai au milieu de son supplice, Théodoret continuait de lancer au comte des paroles piquantes qui le mettaient hors de lui. « Crains Dieu, lui dit enfin l'officier rappelant ses

1. *Actes de S. Théodoret.* Tillemont et Baronius se sont livrés à de longues dissertations pour expliquer comment Théodoret, trésorier de l'église pendant qu'elle était au pouvoir des Ariens, et resté en communion avec des hérétiques, avait pu recevoir la qualification de saint. Ils supposent qu'il y a erreur dans les textes et qu'il n'était point trésorier de la grande église d'Antioche, mais de l'une des chapelles que possédaient les catholiques dans cette ville. Cette conjecture nous paraît gratuite. Depuis le concile d'Alexandrie, il y avait eu presque partout une réconciliation entre les Ariens non obstinés et les orthodoxes; et, bien que cette réunion fût moins complète à Antioche qu'ailleurs, à cause de la résistance de Lucifer de Cagliari, on peut supposer cependant que les prêtres de la grande église d'Antioche avaient fait leur soumission. A la vérité, Théodoret fait figurer dans la scène du pillage l'évêque intrus des Ariens, Euzoïus, nominalement excommunié à Alexandrie; mais ce détail peut très-bien être controuvé, et Théodoret peut avoir confondu Euzoïus avec Mélèce, évêque des semi-ariens, peu avant rentré dans la communion d'Athanase.

souvenirs bibliques, et obéis à l'empereur; car il est écrit : le cœur du roi est dans la main de Dieu. — Oui, dit Théodoret, le cœur du roi qui connaît Dieu, et non le cœur du tyran qui adore le démon. — Tu oses donc, reprit le comte, appeler l'empereur un tyran ! — S'il a commandé ce que vous faites, dit le martyr, on doit le regarder non-seulement comme un tyran, mais comme le plus misérable de tous les hommes. » Et comme le juge le menaçait d'une mort immédiate : « Songe à mourir toi-même, s'écria-t-il d'une voix prophétique. Je te prédis que tu rendras l'âme dans les tourments les plus aigus. Et quant à ton tyran, qui se flatte de la victoire, il sera vaincu lui-même : une main inconnue lui ôtera la vie, et son corps demeurera sans sépulture dans une terre étrangère [1]. »

L'auditoire était consterné; les bourreaux sentaient leurs mains tomber et leurs genoux fléchir. Ils voyaient, disaient-ils, quatre anges vêtus de blanc qui parlaient au saint et l'animaient. Pour terminer au plus vite cette scène lugubre, le comte fit trancher la tête au condamné sans autre forme de procès. Il se leva ensuite, le visage pâle et les sens tout bouleversés. Arrivé au palais, il se hâta de rendre compte à l'empereur de l'exécution de ses ordres. A sa grande mortification, l'empereur se montra fort mécontent : il avait ordonné la clôture et la spoliation des églises, mais il n'avait point commandé

1. *Actes de S. Théodoret.*

cette fois d'exécution capitale, et il trouva fort mauvais, surtout voyant quel scandale avait eu lieu, qu'on eût outre-passé ses instructions. « Qu'avez-vous fait? lui dit-il. Ne savez-vous pas que je ne veux pas employer la force, mais la persuasion, avec ces Nazaréens? Vous venez de leur donner un beau prétexte pour déclamer contre moi, comme ils ont fait contre les empereurs d'autrefois, et pour ajouter impudemment un scélérat de plus à tous les martyrs qu'ils adorent. » Puis, voyant que cette réprimande sévère achevait de porter le trouble dans l'âme tout émue du comte, et qu'il était sur le point de se trouver mal : « Allons, lui dit-il en se radoucissant, venez au temple, et le sang des victimes vous purifiera de votre faute et vous rendra la paix. » Le comte suivit, tout triste, et ne se remit point pendant la cérémonie. On lui offrit, comme à l'empereur, des viandes immolées; il y toucha à peine, comme s'il ne pouvait rien avaler, puis il rentra chez lui en toute hâte, saisi d'une colique violente qui, tournant en une inflammation d'entrailles, l'eut mis dès le lendemain à toute extrémité[1].

Sa maladie se prolongea pourtant quelques jours, au milieu de l'émotion générale. Comme elle présentait d'affreux caractères, les bruits les plus étranges circulaient dans la ville. On disait que tous les organes qui avaient participé au sacrilége, sa bouche qui avait pro-

1. *Actes de S. Théodoret.*

féré tant de blasphèmes, ses mains qui avaient enlevé les objets sacrés, d'autres parties enfin de son corps dont il les avait approchés par dérision, tombaient l'une après l'autre en pourriture. Lui-même éprouvait, au milieu de ses douleurs, les plus épouvantables angoisses morales [1]. Les menaces du martyr lui revenaient incessamment en mémoire. Pour détourner ce funeste augure, il envoyait consulter tous les oracles qui, à l'unanimité, lui faisaient dire d'avoir bon courage, et qu'il ne mourrait point. Sur cette assurance, il se tranquillisait un peu et s'emportait contre les chrétiens, à qui il imputait ses maux ; il usa même, dit-on, du peu d'autorité qu'il avait encore, pour en faire mourir quelques-uns. A d'autres moments, au contraire, voyant la vie qui lui échappait, il était saisi de remords ; sa femme, restée chrétienne, au moins de cœur, s'approchait de son lit et le conjurait tout bas d'avoir recours à la miséricorde de Jésus-Christ. Il poussait alors de grands cris, implorant le Dieu des chrétiens, le suppliant, par pitié, d'abréger son supplice et de le retirer du monde. Il envoyait prier Julien de rouvrir les églises et de craindre la main de Dieu. Il mourut dans ces incertitudes, n'ayant pas donné un signe de véritable contrition. Quand Julien appri l'accomplissement de cette première partie d'une prédiction sinistre où il était compris lui-même : « Ce homme avait manqué de confiance envers les Dieu,

1. *Actes de S. Théodoret.* — Théod. — Soz. — *Loc. cit.*

dit-il froidement en composant son visage, les dieux se sont vengés[1]. »

Mais autour de lui on n'éprouvait pas, on n'affectait pas le même calme. La prophétie du martyr circulait dans toutes les bouches. L'idée que le Dieu des chrétiens allait se réveiller et se venger, s'emparait de toutes les imaginations ; elle épouvantait les apostats ; elle inspirait une terreur presque égale aux païens eux-mêmes, qui, sans adorer Jésus-Christ, ne faisaient pas difficulté de reconnaître en lui au moins un dieu puissant. Chaque jour, dans cette disposition des esprits, semblait apporter un nouveau et sinistre présage. Le comte des largesses sacrées, complice du comte Julien, mourut, peu de temps après, d'un coup d'apoplexie. Il s'appelait Félix, c'est-à-dire heureux, et c'était, avec Auguste, l'épithète dont on faisait précéder le nom de tous les empereurs. « Voilà déjà Félix mort, dit un plaisant, Auguste ne tardera pas longtemps. » L'année d'ailleurs était singulièrement défavorable ; les catastrophes se multipliaient. Nicomédie fut victime d'un second tremblement de terre qui acheva de détruire ses fondements, et dont la secousse se communiqua à beaucoup d'autres villes. Par suite de l'une de ces commotions souterraines, le Nil déborda à Alexandrie. La sécheresse durait cependant toujours autour d'Antioche, et amenait à sa suite une grande famine. D'Occident les nouvelles n'étaient pas

1. *Actes de S. Théodoret.*

beaucoup meilleures. Les populations commençaient à s'agiter, et bien que l'empressement des gouverneurs à se conformer aux volontés de l'empereur diminuât en raison de la distance de leur province, quelques supplices avaient déjà été ordonnés pour cause de religion, et suscitaient de vives émotions [1].

L'horizon s'assombrissait ainsi de toutes parts autour de Julien, et ces annonces de malheurs prochains exaltaient au plus haut degré le courage des chrétiens. Il ne pouvait plus faire un pas dans Antioche sans les rencontrer, le front levé, dans l'attitude d'un dédain à peine déguisé. On faisait résonner à ses oreilles les menaces de la Bible contre les adorateurs des faux dieux. Il y avait surtout une vieille femme, du nom de Publia, dirigeant une communauté de diaconesses, qui ne le

1. Amm. Marc., XXIII, 1, 2. — Lib., *Or.* 10, p. 306, 314. — S. Grég. Naz., *Or.* V. — S. Jean Chrys., t. II. p. 637. — On a très-peu de renseignements, et aucun n'est tout à fait authentique, sur le gouvernement de l'Occident pendant le règne de Julien. Des hagiographes des siècles postérieurs, d'une autorité par conséquent plus que suspecte, parlent seulement de quelques chrétiens martyrisés à Rome, en Italie, en Gaule : S. Gordien, S. Élèphe, S. Émilien, etc. Ce silence porte à penser que l'action des gouverneurs de Julien fut très-modérée, et que l'Occident se ressentit assez peu de l'apostasie de l'empereur. L'explication de ce fait est facile. Julien n'ayant fait aucun édit général de persécution, les gouverneurs ne se montrèrent cruels envers les chrétiens qu'autant qu'ils y étaient poussés par les populations païennes, et les populations occidentales, naturellement plus calmes, avaient aussi moins d'injures à venger que celles d'Orient. Le triomphe du christianisme en Occident avait été moins complet. Le paganisme conservait encore, en beaucoup d'endroits, comme à Rome même, un caractère officiel; l'action ayant été moins vive par une loi, qui est celle de la nature morale comme de la nature physique, la réaction le fut moins aussi.

laissait jamais passer devant sa maison, sans faire entonner à toute sa compagnie le verset du psaume : « Les simulacres des nations ne sont qu'or et argent ; ils ont des oreilles et n'entendent point, des yeux et ne voient pas, des pieds et ne marchent pas. » D'autres fois c'étaient des cantiques sacrés, et souvent même d'autres poésies, tout récemment composés par Grégoire de Nazianze, ou par le professeur Apollinaire, pour tenir lieu aux chrétiens des auteurs classiques qui leur étaient interdits. Ces pieux savants employaient leurs loisirs à faire des vers de toute sorte, héroïques, tragiques, élégiaques, ïambiques, purs de tout souvenir idolâtre et propres à être répétés par les chastes bouches des jeunes filles. Apollinaire, surtout, excellait à mettre en vers pleins de grâce et de feu, quoique d'une exactitude théologique douteuse, les dogmes principaux du christianisme. Ces hymnes à peine composés volaient de bouche en bouche, comme les chants nationaux d'une population opprimée. Les femmes les fredonnaient en filant ; les hommes, à table ou à l'atelier, en mangeant et en travaillant : et les échos allaient porter les refrains, comme un défi, aux oreilles du tyran rhéteur qui avait prétendu condamner à la dégradation intellectuelle tous les serviteurs du Verbe de Dieu [1]. Enfin, les plus simples cérémonies chrétiennes, les obsèques d'un mort, par exemple, devenaient l'objet

1. S. Grég. Naz., *Or.* v, 102. — Soc., III, 16. — Soz., v, 18. — Apollinaire tomba depuis dans l'hérésie, comme la suite le fera voir. — S. Épiph., *Hær.*, LXXVII, 24.

de manifestations religieuses qui avaient un caractère politique, à tel point que Julien se vit obligé d'interdire, par une loi, les funérailles en plein jour : « La douleur, dit-il dans ce texte, doit aimer le secret : la pompe et l'ostentation n'y conviennent pas[1]. »

Encore si, pour soutenir cette guerre ouverte contre une partie de ses sujets, Julien avait pu trouver dans l'autre un appui sincère! Mais, bien qu'engagés dans la même lutte, le parti païen de l'empire et son chef s'apercevaient de jour en jour qu'ils n'avaient nulle sympathie réelle l'un pour l'autre. D'une part, comme nous l'avons plus d'une fois remarqué, Julien, animé d'une passion exclusive pour la Grèce, ses dieux et sa langue, n'avait recherché aucun appui parmi les vieux sectateurs du culte romain, parmi ceux qu'inspiraient encore les souvenirs de la république. De Rome, de l'Italie, l'une et l'autre aussi dédaignées par lui que par Constantin, aucune force ne lui venait. Philosophe ou chrétien, il était Grec avant tout et paraissait toujours à la capitale détrônée un monarque oriental qui lui enlevait le sceptre du monde. Les vieux génies latins, les Saturne, les Ops, les Quirinus, semblaient se venger de son oubli en l'abandonnant avec dédain à sa destinée. A la vérité, lorsqu'il s'agit de désigner les consuls pou l'année 363 qui approchait, il eut comme un soupço de cette indifférence et comme un repentir de l'avoi

1 *Cod. Théod.*, IX, t. 17, l. 5.

méritée. Il reçut très-bien la députation de Rome qui venait lui offrir la dignité consulaire, la combla d'honneurs, et, pour rendre hommage aux souvenirs républicains, il fit faire par Libanius une déclamation en règle sur les grandeurs du consulat romain; puis il s'adjoignit pour collègue un simple particulier, son ami Salluste, préfet de Gaule, ce qui ne s'était pas vu, dit Ammien, depuis le temps de Dioclétien [1]. Mais cette réparation tardive et passagère ne calmait pas des mécontentements enracinés; et lui-même, entraîné par d'impérieuses habitudes, ne cessait pas d'appeler le culte auquel il consacrait sa vie, l'hellénisme par exellence.

Mais, d'un autre côté, en Orient même, et au milieu de sa cour, parmi les *hellénisants* qui l'environnaient, il se sentait dépaysé et isolé. Malgré ses emportements et ses petitesses, il demeurait en effet un croyant mystique, épris de la beauté idéale, dont il cherchait le reflet dans les visions des poëtes. Ses amis étaient ou des complaisants de cour, ou des sceptiques blasés, ou des rhéteurs amoureux d'eux-mêmes, ou de joyeux compagnons de confréries de débauches. De jour en jour il était plus mécontent d'eux, et eux n'étaient guère plus contents de lui. Il leur reprochait sans détour à tous, prêtres comme fidèles, dans des épanchements pleins d'amertume, leur froideur, leur paresse, leur avarice, leur licence, leur servilité même et leurs démonstrations de politesse obsé-

1. Amm. Marc., XXIII, 1. — Liban, *Or.* 7, p. 227 et suiv.

quieuse ; les autels des dieux laissés par eux sans honneur et les pauvres de leur croyance abandonnés à la misère ou, ce qui était pis encore, à la charité des chrétiens : « Quand j'entre dans les temples, ce n'est pas moi qu'il faut applaudir, leur disait-il, c'est aux Dieux qu'il faut réserver vos acclamations [1]. » « Si notre religion, écrivait-il au pontife de Galatie, Arsace, n'avance pas à notre gré, la faute en est à ceux qui la professent. Les Dieux ont fait pour nous des choses éclatantes, au-dessus de toute prière et de toute espérance. Que Némésis me soit propice, comme il est vrai que personne n'aurait osé même souhaiter un si grand changement en si peu de temps. Mais faut-il que ces bontés des Dieux nous suffisent, et ne songerons-nous pas à ce qui avait fait croître l'impiété des chrétiens, à savoir leur humanité envers les étrangers, leur soin des tombeaux des morts et la sainteté extérieure de leur vie? Toutes ces choses, je le pense, doivent nous être tout à fait à cœur, et il ne suffit pas que vous seul vous appliquiez à les mettre en pratique; il faut que soit par persuasion, soit par menaces, vous fassiez en sorte que tous les prêtres qui sont dans la Galatie deviennent zélés à remplir ces devoirs : éloignez-les du service divin, s'ils ne sont point assidus au culte des Dieux, eux, leurs femmes, leurs enfants et leurs serviteurs, et s'ils ne fuient pas la société des femmes, des enfants et des serviteurs des Galiléens,

1. Jul., *Misop.*, 66-67. — Tourlet, t. III, p. 359.

le ces hommes qui outragent les Dieux et préfèrent l'athéisme à la piété. En outre, exhortez tous vos prêtres à ne point fréquenter les théâtres, à ne pas boire dans les cabarets et à n'exercer aucun métier infâme. Honorez ceux qui vous écoutent; chassez ceux qui vous résistent. Établissez dans chaque ville des maisons d'étrangers (ξενοδοχεῖα), pour que les voyageurs jouissent de notre humanité, et non-seulement ceux de notre croyance, mais encore sans distinction tous ceux qui ont besoin de secours. J'ai songé à vous mettre en mesure de pourvoir à ces besoins, car j'ai ordonné qu'on mît à votre disposition, dans toute la Galatie, mille mesures de blé et soixante mille de vin chaque année, dont la cinquième partie sera destinée aux serviteurs des prêtres, et le reste aux étrangers et à ceux qui mendient. Il est honteux, en effet, pour nous de voir que personne parmi les juifs ne mendie et que les impies Galiléens nourrissent non-seulement leurs pauvres, mais les nôtres; de sorte que nous paraissons abandonner entièrement ceux qui nous appartiennent. Enseignez donc à ceux qui professent le culte des Grecs à contribuer à de tels services. Apprenez aux villages à offrir aux Dieux les prémices de leurs récoltes; accoutumez-les à des actes de bienfaisance et rappelez-leur que telle fut autrefois notre coutume. Homère ne fait-il pas dire à Eumée : « Étranger, quand un plus misérable que vous « viendrait sous mon toit, il ne me serait pas permis de « le mépriser, car le pauvre vient de Jupiter comme le

« riche. Ce que je puis est peu de chose, mais c'est le don « d'un ami. » Ne souffrons donc point que d'autres s'emparent de nos vertus, et nous laissent la honte de notre paresse, car ce serait trahir le culte des Dieux. Je verrai avec joie que vous accomplissiez ce que je vous ordonne. Visitez rarement les gouverneurs; écrivez-leur plutôt; quand ils entrent dans la ville, qu'aucun prêtre n'aille à leur rencontre; quand ils viennent au temple, qu'on aille les recevoir au vestibule; que nul soldat n'entre avec eux; que chacun puisse les suivre librement. En effet, dès que le souverain a passé le seuil du temple, il n'est plus qu'un homme comme un autre. C'est vous qui présidez à tout ce qui se fait dans le temple : ainsi le veut la loi divine[1] »

Ces paroles, la plus sévère condamnation peut-être que le paganisme eût entendue d'une bouche amie, n'étaient pas seulement chez Julien une explosion de colère passagère, c'était l'expression de tout un plan de réforme qu'il avait médité pour conformer sa religion à l'idéal imaginaire d'une pureté primitive, et pour soutenir en attendant, avec plus d'avantage, la comparaison de l'idéal visible qui se dressait incessamment devant ses regards. Réformer le polythéisme dans sa discipline, dans sa doctrine, dans ses mœurs, c'était la chimère dont il se berçait pendant les rares moments qu'il pouvait soustraire à ses études ou à sa haine, entre deux méditations philosophiques et deux accès de colère. Le

1. Jul., *Ep.* XLIX (éd. Span.), p. 429-431.

paganisme n'avait plus, s'il en avait jamais eu, de hiérarchie reconnue, pas plus entre ses prêtres qu'entre ses Dieux. Entre tous ces temples consacrés à des divinités de toute figure et de tout costume, il n'y avait nulle association, nulle prééminence établie. Dans l'intérieur même de chaque temple, prêtres, hiérophantes, flamines, serviteurs, ministres, tous les rangs se confondaient au hasard; car tous s'acquéraient par la faveur et se disputaient par la brigue. Julien voulait rétablir un ordre régulier avec un lien de suprématie et d'obéissance, des limites de pouvoir à reconnaître et des degrés d'avancement à franchir. A chaque pas il était arrêté par des prétentions vaniteuses ou cupides. On n'enseignait rien dans ces temples, témoins muets de cérémonies frivoles ou bizarres, auxquelles tout un peuple assistait sans les comprendre. Il aurait voulu qu'on y prêchât la règle des mœurs, qu'il y eût des lecteurs chargés de lire les beaux morceaux des poëtes et des philosophes, d'expliquer le sens des mystères et la portée philosophique des fables. Personne ne veillait à la pureté des rites sacrés : des chants populaires ou licencieux, modulés sur des airs lascifs, se mêlaient aux pieux cantiques. Julien voulait une liturgie épurée et fixe, avec une musique de chœurs savants. L'ombre du sanctuaire, les ténèbres des nuits sacrées, ne couvraient plus que des mystères de débauche : Julien aspirait à rétablir des mystères de purification et de pénitence. Le disciple de Jamblique, en un mot, tendait partout et

toujours à la déification de l'âme par l'exaltation des sens. Il rencontrait à chaque pas l'abrutissement de l'esprit sous le débordement de la matière; il cherchait l'extase, il trouvait l'orgie[1].

Il luttait en vain et sans relâche. Nous avons, toute de sa main, une grande instruction très-mutilée malheureusement, mais encore curieuse, sorte de manuel envoyé à tous les prêtres des temples païens, pour les mettre en mesure de répondre aux principales attaques des chrétiens, et surtout pour leur indiquer les moyens d'enlever à leurs rivaux la considération et l'amour des peuples. La circulaire fut reçue partout, mais ne fut appliquée nulle part. A tant faire que d'être chaste, libéral, de contenir ses passions et de faire largesse de son argent, chacun trouvait qu'il valait mieux être chrétien tout de suite et tout de bon. Ne réussissant pas dans les exhortations, Julien essayait parfois de la sévérité; il prononçait des interdictions contre les délinquants, et, les accusant d'être d'intelligence avec les chrétiens pour déshonorer le culte des dieux, il les frappait de véritables excommunications, décrétées en sa qualité de souverain pontife. Il faisait enlever les objets du culte, quand on les profanait par d'impures superstitions. Ces coups irritaient sans effrayer. Décidément le paganisme austère et sévère de Julien n'était du goût de personne, et des païens moins que de tous autres[2].

1. S. Grég. Naz., v, 111, 112. — Soz., v, 18. — Jul., *Fragm.* (éd. Span.), p. 288, 305. — *Epist.* LVI, p. 42.

2. Jul., *Fragm.* (éd. Span.), p. 288-305; *Ep.*, p. 450. — *Ep.*

Il y avait surtout un point que la brillante, la sensuelle Antioche ne lui pardonnait pas : c'était sa haine des cirques et des théâtres. Julien se privait là par scrupule d'austérité philosophique, d'un des plus grands instruments de propagande et de résistance du paganisme. L'Église avait beaucoup de peine, on l'a vu, avec ses anathèmes effrayants, et ses pompes qui parlaient au cœur, à retenir ses fidèles loin du tourbillon du cirque. Quand le catéchumène sortait du baptistère, le front encore inondé de l'eau sainte, un groupe joyeux qui passait dans la rue, courant au théâtre, les sons lointains de la musique, les accents de la voix des chanteurs, suffisaient parfois pour disputer son âme à la grâce. Tel qui la veille bravait le courroux du magistrat, et qui passait hardiment en faisant le signe de la croix sous le regard impérial, le lendemain ne résistait pas à la fantaisie d'aller voir un lion venu d'Afrique ou un gladiateur arrivé tout enchaîné du fond de la Bretagne; et puis, la première goutte de sang versé rallumait en lui ces instincts de bête féroce qui grondaient dans le sein de toutes les populations antiques, et que la loi chrétienne essayait en vain de museler. Un empereur païen qui eût assouvi sans scrupule cette frénésie voluptueuse des cités orien-

(éd. Heyler), p. 109. — Cette dernière lettre renferme de curieux détails sur les coutumes de certains solitaires égyptiens, qui passaient la nuit au pied des obélisques pour se procurer des songes prophétiques. On a voulu y voir une allusion aux coutumes souvent singulières des moines chrétiens. Le texte ne s'y prête nullement. Il ne s'agit évidemment que de superstitions païennes.

tales, qui eût consacré à embellir les jeux du cirque toutes les réserves du trésor impérial, aurait sans doute fait rude concurrence aux prédicateurs chrétiens le plus en renom. Julien, enfermé dans la rogue austérité du cynique, se refusait ce moyen de popularité. Il essayait, il est vrai, d'y suppléer par les pompes, chaque jour plus éclatantes, des sacrifices; mais, le premier attrait de curiosité une fois passé, on se lassait vite de ces cérémonies monotones, qui n'étaient relevées par aucun des incidents dramatiques du cirque. Puis, si les païens des campagnes étaient avant tout fanatiques, ceux des grandes villes, semblables en cela, il faut le dire, à beaucoup de chrétiens, aimaient avant tout leurs aises. Après avoir joui quelques instants de l'humiliation de leurs voisins et de leurs concitoyens chrétiens, rien ne leur convenait moins qu'un prosélytisme tracassier qui mettait le trouble dans les familles et gênait les divertissements de la vie sociale. Ils disaient hautement qu'ils aimaient mieux aller au théâtre qu'au temple, parce qu'on pouvait s'y rendre en partie de plaisir avec tous ses amis, sans s'inquiéter de la religion qu'ils professaient. Ces voluptueux se plaignaient aussi de l'empereur, qui n'avait pas soin de faire approvisionner la ville de poissons et d'oiseaux rares. Ils pensaient, sans le dire tout haut, qu'un souverain chrétien un peu facile serait peut-être plus commode qu'un païen si rigoureux [1].

1. Jul., *Misop.*, p. 71-77.

La politique impériale encourait donc ainsi peu à peu le blâme de toutes les classes. Vainement Julien, pour calmer l'irritation grossissante, accordait-il à Antioche d'importantes faveurs, comme de fortes remises d'impôts et un accroissement notable de la curie qui diminuait les charges des décurions, la distribution équitable de vastes propriétés communales[1]. Aucun de ces bienfaits ne diminuait la déplaisance qu'inspirait à la mollesse licencieuse des habitants la sévérité du souverain. Bien plus, une des mesures les plus importantes qu'il prit dans l'espoir de regagner les bonnes grâces d'Antioche tourna directement contre lui-même et porta son impopularité au comble.

A mesure que l'hiver approchait, la famine s'aggravait : toutes les denrées haussaient rapidement de prix. On sait, en pareil cas, combien il est difficile de contenir et d'éclairer l'irritation d'un peuple affamé. On cria dans les rues d'Antioche contre les accapareurs de grains, exactement comme on pourrait faire aujourd'hui dans les rues d'une de nos grandes cités. Les greniers étaient pleins, disait-on, suivant l'éternel refrain que tous les siècles ont entendu. C'étaient les commerçants qui gardaient leur blé pour le vendre plus cher. Julien n'était pas un administrateur plus éclairé que beaucoup de gouvernements de nos jours, et il avait certainement appris et peut-être composé lui-même, dans ses études, des déclamations contre les spéculateurs qui profitent des

1. *Misop.*, p. 110, 111.

malheurs de leur patrie; car c'était l'un des thèmes les plus usités de la rhétorique ancienne. Il fit venir les principaux commerçants et les grands propriétaires ruraux, et, essayant sur eux l'effet de son éloquence, les engagea à modérer leurs prix et à venir en aide à leurs concitoyens dans l'indigence. Ils promirent tout ce qu'on voulut, ne firent que peu de chose, et en réalité ne pouvaient rien. Le prix du pain monta toujours. Julien se fâcha alors de ce qu'on ne lui tenait pas parole, et se vanta qu'il saurait bien nourrir son peuple. Il y a deux moyens connus dans cette occurrence, également impuissants l'un et l'autre, bien que toujours mis en pratique par les despotismes de toute nature : ce sont les approvisionnements officiels, et un tarif *maximum* imposé au commerce. Julien ne manqua pas d'employer l'un et l'autre, malgré les représentations de la curie de la ville, qui, éclairée par des expériences antérieures, pressentait les dangers de ces mesures. On essaya vainement de le détourner de cette tentative insensée, par l'organe de son ami Libanius, qui se vante fort d'avoir porté ce jour-là la parole et même, pour se servir de son expression, les armes au nom du sénat. « C'était un mauvais génie, s'écrie-t-il, qui avait suggéré ce conseil à l'empereur. » Il ajoute qu'il fut si hardi dans son allocution, qu'un des courtisans voulait le faire précipiter dans les flots de l'Oronte. Julien l'écouta plus patiemment, mais ne se laissa pas convaincre [1].

1. Jul., *Misop.* — Liban, *Or.* 10, p. 306; *De vita sua*, p. 43. — Amm.

L'effet fut celui qu'on avait prédit, et qui n'a jamais manqué. Les approvisionnements faits par ordre de l'empereur, qui ne montaient pas à moins de quatre cent vingt-deux mille mesures de blé, et ne coûtaient pas moins de vingt-huit mille pièces d'or, furent gaspillés et dévorés en peu de jours ; et le commerce, ne pouvant soutenir ni une concurrence ruineuse, ni des conditions tyranniques, cessa tout d'un coup ses opérations. Les propriétaires n'envoyèrent plus à la ville, ni blé, ni vin, ni huile. Toutes les boutiques se fermèrent, et d'une extrême cherté de vivres on passa à une disette absolue. On mit quelques commerçants en prison, mais sans réussir à tirer d'eux ce qu'ils n'avaient pas ; et Julien se trouva devenu responsable devant la population, aussi bien du mal qu'il avait causé que de celui qu'il avait promis de soulager [1].

Ce fut alors un cri général : païens, chrétiens, riches, pauvres, sénateurs, marchands et ouvriers, tous à l'envi chargeaient son nom d'anathèmes. C'était un feu roulant de railleries. Sa barbe inculte, sa petite taille, la saleté de son costume, la minutie de sa dévotion, tout devint matière à plaisanterie. « Voilà l'ours, disait l'un sur son passage. — Non, répondait l'autre, c'est l'homme-singe, qui a de grandes épaules et de petites

Marc., xxii, 14. Cet historien n'hésite pas à blâmer encore ici très-sévèrement Julien : Nulla probabili ratione, dit-il, popularitatis amore vilitati studebat venalium rerum. — Soc., iii, 17. — Soz., v, 19.

1. Jul. — Liban. — Amm. Marc. — Soc. — Soz., *loc. cit.*

jambes. — Comme il marche à grands pas ! Croit-il avoir neuf coudées de long, comme les Titans Otus et Éphialte dont parle Homère ? Où va-t-il ? Il va préparer le sacrifice. — Non, c'est le boucher qui va tuer la bête ! — Il n'est pas étonnant que la viande soit si chère, quand tous les animaux passent en hécatombes. » Julien entendait tout, le visage contracté, les lèvres pâles, et courait répandre aux pieds de ses dieux, dans des prières interminables, la douleur et l'irritation de son âme [1].

Après la prière, c'était la rhétorique qui lui servait à décharger sa bile. Ce qu'il venait de raconter aux Dieux, il le confiait au papier. Dans ce duel engagé entre lui et la population entière d'une grande cité, il ne voulut être en reste ni de railleries, ni d'invectives. Antioche faisait des quolibets contre lui : il fit un pamphlet contre Antioche. Sous le titre de *Misopogon* (l'homme qui hait la barbe), il dépeint et déchire d'une dent mordante et venimeuse toute cette société polie de l'Orient, où païens et chrétiens ne différaient souvent que de nom et se confondaient dans une recherche commune des sensualités de la vie et des raffinements du luxe. Ici le rhéteur disparaît :

1. Jul. — Soc. — Soz., *loc. cit.* — Amm. Marc. : Ridebatur enim ut cercops, homo brevis, humeros extentans angustos et barbam præ se ferens hircinam, grandisque incedens tanquam Oti frater et Ephialtis, quorum proceritatem Homerus in immensum tollit : idemque victimarius pro sacricola dicebatur, ad crebritatem hostiarum alludentibus multis : et culpabatur hinc opportune. — Sur le sens de quelques-unes de ces railleries, voir le commentaire de Wagner, t. II, p. 490.

toutes les conventions de l'école sont emportées dans l'élan d'une colère parfaitement naturelle, où la vanité offensée emprunte les accents de la morale indignée. Cette œuvre de Julien est celle peut-être qui a le moins d'art et le plus d'éloquence. Quand il flagelle les vices de tout le grand monde d'Antioche, la haine lui fait parfois trouver des traits qui ne devaient sortir ni plus justes, ni plus piquants, de la bouche de Chrysostôme.

Diogène, d'autre part, n'aurait rien osé de plus hardi, de plus sauvage que ce début : « Il n'y a point de loi qui défende à un homme de dire du bien ou du mal de lui-même : du bien, quand je le voudrais, je n'en ai point à dire ; mais du mal, tant qu'on en voudra. Je commence par mon visage. La nature, je pense, ne lui avait donné ni beauté, ni grâce ; mais, par une maussaderie chagrine, et pour le punir sans doute de n'être pas plus beau, j'y ai ajouté la barbe épaisse que vous voyez. La vermine s'y promène à l'aise, comme les bêtes fauves dans la forêt ; cette barbe m'empêche, ou de manger avec avidité, ou de boire tout d'un trait : car je courrais risque de dévorer du poil en même temps que du pain. Il ne faut pas que je me soucie ni de recevoir, ni de donner des baisers ; car une telle barbe ne permet point d'approcher les lèvres des lèvres dans un pur et doux embrassement. Vous dites qu'on pourrait tisser des cordes avec ma barbe. Je vous le permets de grand cœur, si vous pouvez toucher ses poils rudes sans blesser vos mains déli-

cates... Mais je ne me contente pas d'être barbu de la sorte, j'ai de plus la tête mal peignée; mes cheveux sont rarement taillés; mes ongles rarement coupés; mes doigts sont tachés d'encre. Et, si vous voulez même que je vous dise ce que vous ne voyez pas, j'ai la poitrine hérissée et velue comme celle du roi des animaux, et je ne me suis jamais mis en peine de la rendre polie... Si j'avais une verrue, comme Cimon, je vous le dirais; mais je n'en ai pas. Voici maintenant une chose que vous savez : ce n'est pas seulement mon corps qui est tel, c'est ma vie tout entière qui est austère et rude. J'ai la sottise de me bannir du théâtre : j'ai si peu de goût que je ne fais point dresser de scène dans ma cour, excepté aux fêtes de la nouvelle année; et encore est-ce pour l'acquit de ma conscience, comme un paysan paie le tribut à un maître dur... J'ai toujours haï les jeux du cirque, comme les débiteurs détestent le forum où il faut payer. Je ne m'y rends que rarement aux fêtes des Dieux, et je n'y passe pas ma journée, comme faisaient mon oncle et mon frère. A peine ai-je vu la sixième course, et encore sans plaisir et avec fatigue, j'ai hâte de me retirer. Voilà pour l'extérieur de ma vie. Quant au régime que je suis dans mon intérieur, sachez que je couche sur un matelas, sans couvertures; que je ne mange même jamais à ma satiété; et que tout cela fait une manière d'être qui doit déplaire à une ville de délices comme la vôtre. Ce n'est pourtant pas pour vous seuls que j'ai adopté cette règle. C'est dès mon enfance qu'une sotte

erreur m'a conduit à déclarer la guerre à mes appétits. Je ne permets point à mon estomac de se remplir de viandes : et il ne lui arrive jamais de se soulever pour rejeter l'excès des aliments [1]... Tant que j'étais en Gaule, la rusticité des Celtes supportait de telles mœurs ; mais une ville riche, fleurie, populeuse, s'en indigne à bon droit ; une ville dans laquelle se trouvent des musiciens, des danseurs en si grand nombre, plus d'histrions que de citoyens, mais nul respect pour les magistrats. Dussent les hommes sans cœur en rougir, il convient à de grands courages comme les vôtres de festiner dès le matin, de réserver la nuit à la débauche, et de faire voir, non par des discours, mais par des faits, que vous êtes au-dessus des lois... Et tu as pu croire, continue-t-il en faisant parler tous les habitants d'Antioche, ô insensé Julien, que ta grossièreté, ton inhumanité, ta rudesse, pourraient s'accorder avec des gens comme nous? O le plus odieux et le plus importun des hommes, qui crois devoir, suivant les conseils des maîtres fameux, orner ta petite âme par la tempérance! Reviens de ton erreur : la tempérance, nous ne savons ce que c'est ; nous en avons quelquefois entendu le nom, mais la chose, nous ne l'avons jamais vue. Si être tempérant c'est ce que tu te proposes d'être, à savoir servir les Dieux et les lois, vivre sur un pied d'égalité avec ses égaux, user modestement de ses avantages,

1. *Misop.*, p. 56-60.

avoir soin que les pauvres ne soient pas opprimés par les riches, supporter dans cette pensée les haines, les colères, les injures, ne point s'en offenser, ne point se livrer aux emportements de son cœur, mais le gouverner et le contenir ; si c'est aussi une partie de la tempérance de s'abstenir en public de tout plaisir, même de celui qui n'est ni tout à fait déshonnête, ni entièrement honteux, parce que l'on pense qu'on ne peut être sage dans son intérieur si l'on est dissipé au dehors, et si on se plaît au théâtre ; si tout cela est la tempérance, mais tu te perds et tu veux nous perdre avec toi : car nous ne pouvons supporter l'idée d'une telle servitude. Obéir aux Dieux et à nos lois !... Non vraiment, la liberté est trop douce [1]. Et quelle n'est pas ton hypocrisie ! Tu ne veux pas qu'on t'appelle Seigneur : tu ne supportes pas ce nom, et tu t'en indignes ; tu as même persuadé à beaucoup de personnes, qui y étaient accoutumées, de le supprimer comme une désignation odieuse ; mais tu nous forces à servir les magistrats et les lois, et cependant combien ne serait-il pas plus commode de te donner le nom de maître, et d'être libre en vérité ! Tu parais aux regards le plus doux des hommes ; en fait, tu es le plus dur à servir. Tu nous tues quand tu nous forces, riches, à être justes au tribunal ; pauvres, à ne pas calomnier les riches ; quand tu renvoies nos comédiens, nos mimes, nos danseurs. Voilà sept

1. *Ibid.*, p. 64-65.

mois que nous supportons ce fardeau, et nous laissons maintenant les vieilles femmes, qui ne quittent pas les tombeaux des morts, faire des vœux au ciel pour être débarrassées de toi : pour nous, nous t'accablerons de nos railleries, et nos injures te perceront comme autant de traits [1]. »

Reprenant ensuite la parole en son propre nom, il déclare aux Antiochiens qu'il est trop tard pour qu'il corrige ses mœurs afin de leur plaire. Ses mauvaises habitudes sont prises et enracinées. Dans l'enfance, c'est son précepteur, Scythe de naissance, qui lui a appris à mettre la vertu au-dessus du plaisir. Puis, à peine parvenu à l'âge d'homme, il a vécu parmi les Gaulois et les Germains. « On m'a envoyé, dit-il, visiter la forêt Hercynienne, et j'ai vécu là bien des années, comme un chasseur avec des bêtes sauvages. J'ai appris à connaître des gens sans flatterie et sans complaisance, qui passent leur vie simplement et librement avec leurs égaux. Ainsi, tout enfant, j'ai marché dans la voie de Platon et d'Aristote, qui ne m'a point conduit à une vie qui puisse plaire à un peuple de délices. Devenu homme et maître de moi, j'ai eu à vivre parmi des peuples farouches et belliqueux, qui n'adorent dans Vénus que la déesse des noces légitimes et des unions fécondes ; dans Bacchus, que le père d'une joie honnête [2]... Si j'entreprenais aujourd'hui, dans mon âge déjà avancé, de cor-

1. *Ibid.*, p. 66-67.
2. *Ibid.*, p. 92-93.

riger mes mœurs, il ne me serait pas aisé d'éviter la fable si connue du milan qui, fatigué d'avoir une voix semblable à celle des autres oiseaux, chercha à imiter le hennissement du coursier : il perdit sa propre voix, ne prit pas celle qu'il recherchait, et, privé ainsi de toutes deux, se trouva le plus mauvais chanteur de tous les oiseaux. Si je tentais de me réformer, il m'arriverait ainsi, et de perdre ma rusticité propre, et de pas atteindre à votre urbanité[1]... Mais, par les Dieux, s'écrie-t-il enfin avec un accent d'émotion visible, par Jupiter, qui protége votre ville et préside à vos assemblées, rendez-moi compte de la haine que vous avez contre moi. Ai-je fait à vous tous, en masse, ou bien à quelques-uns en particulier, un tort que vous ne puissiez accuser tout haut, et dont il vous faille venger par des chansons?... Quelle est la cause de votre animadversion? Je suis certain de ne vous avoir fait aucun mal : je vous ai loués, je vous ai fait du bien autant que j'ai pu; je n'ai rien diminué des largesses que le trésor a coutume de faire, et je vous ai pourtant fait des remises d'impôts. N'ai-je point résolu là une véritable énigme ? Car il n'est pas possible, croyez-moi bien, que ceux qui ont coutume de payer ne donnent plus rien, et que ceux qui ont coutume de recevoir continuent à tout obtenir [2]. » Il termine par une énumération chaleureuse de ses bienfaits, et en menaçant la ville de l'abandonner pour se retirer

1. *Ibid.*, p. 103-104.
2. *Ibid.*, p. 105.

vers d'autres cités qui savent encore servir les Dieux avec lui, relever les temples, et même détruire les sépulcres des impies.

La colère trop visible de Julien ne faisait que montrer plus clairement son impuissance : aussi n'émut-elle guère vivement que les sophistes de son entourage, fort embarrassés du traitement qu'une grande ville, digne de parler grec, faisait subir à leur favori. Ils intervinrent à plusieurs reprises entre les habitants et l'empereur, essayant tour à tour des deux parts l'effet de leur éloquence. Julien était toujours gracieux pour eux, mais se défendait contre leurs arguments avec des ressources infinies d'esprit, et restait très-profondément irrité contre la ville. « Cet empereur, écrivait Libanius à un de ses collègues, en sortant d'un de ces entretiens, n'est pas plus mauvais que vous ne l'avez connu : à vrai dire, il est bien meilleur; car la vertu parvenue à sa plénitude vaut mieux que l'audace irréfléchie du jeune âge... Mes prières ont réussi à délivrer la ville de la famine[1], et, même sans aucune invitation, son bon jugement seul l'aurait amené au même résultat. Mais j'ai voulu essayer de le convaincre que notre ville ne l'avait pas offensé, et je suis parti sans avoir réussi. C'est un terrible orateur à combattre. Il reste encore beaucoup à faire pour dissiper

1. Cette phrase ferait supposer que Julien avait fini par enlever le *maximum* mis sur les denrées. Nous n'avons pas d'autres traces de la révocation de cette mesure; mais il est très-vraisemblable qu'à défaut d'un retrait explicite, l'impossibilité de l'appliquer la fit tomber en désuétude.

ces nuages. Je vous appelle pour me venir en aide[1]. »

Ces paroles ne respiraient plus beaucoup d'enthousiasme. Mais tel était déjà, au bout d'un an, le chemin fait dans les esprits, que les amis de Julien eux-mêmes sentaient refroidir leur affection. Bien plus, Constance, naguère si haï, était déjà regretté : le peuple répétait qu'on n'avait rien souffert de pareil aux maux présents sous le règne du X (chi) et du K (cappa), désignant, sous ces deux initiales, le Christ et Constance, la religion et l'empereur que Julien avait renversés[2]. Cette comparaison habituelle, tantôt avec un parent qu'il avait toujours méprisé même avant de le vaincre, tantôt avec le chef illustre de sa famille, dont la renommée légitime l'avait toujours importuné, était au nombre des choses qui l'irritaient le plus. Le souvenir de Constantin lui devint tout particulièrement odieux : il lui semblait qu'il y avait entre eux une sorte de rivalité posthume. Tous deux ils avaient entrepris de faire dans l'empire une révolution religieuse : mais où l'un avait réussi avec éclat, l'autre se sentait échouer misérablement. Constantin, du fond de sa tombe, triomphait encore de son héritier vivant, jeune et tout-puissant. Cette irritation contre la mémoire de son oncle est visible presque dans chacun des rares documents qu'on rencontre dans le Code Théodosien avec la date d'Antioche et le nom de Julien. Ils ne sont

1. Liban, *Ep.* 736, p. 352; cf. 758, p. 358, 359. — Le sens de la première de ces deux lettres n'est pas tout à fait clair.
2. *Misop.*, p. 95.

pas nombreux, car l'activité législative du roi philosophe n'était pas grande; mais il n'en est à peu près aucun qui n'ait pour objet de révoquer quelques-unes des modifications introduites par Constantin dans le droit civil, soit pour adoucir la condition des femmes, soit pour relâcher les liens de l'esclavage. C'est une réaction très-timide, très-gênée, tentée par une main très-peu expérimentée, mais dont la tendance visible est tout entière dans le sens de l'ancien droit quiritaire [1]. « Les vieilles coutumes, dit une de ces lois, font l'instruction des temps nouveaux. Lors donc qu'il n'est point intervenu de cause d'utilité publique pour y déroger, ce qui a été doit toujours rester en vigueur [2]. »

Mais où cet esprit de rivalité contre son prédécesseur éclate bien mieux encore, c'est dans un petit opuscule composé pour les fêtes de la nouvelle année, et qui semble n'avoir eu d'autre but que d'introduire Constantin en scène, pour le couvrir de ridicule. C'est une fiction, autorisée, dit le royal auteur, par la liberté des Saturnales, un petit drame dont voici le cadre : A l'occasion de sa fête, Quirinus, fondateur de Rome, fait Dieu depuis longues années, a voulu traiter dans le ciel tous les Dieux et tous les Césars, ses collè-

1. *Cod. Théod.*, II, t. 5, l. 1; III, t. 13, l. 2; XV, t. I, l. 9. Il paraîtrait, d'après Ammien Marcellin, que Julien avait fait un assez grand nombre de commentaires sur les anciennes lois pour les éclaircir. Mais nous les avons perdus.

2. *Cod. Théod.*, V, t. 12, l. 1. — Liban, *Or.* 5, p. 298. — Amm. Marc, XXI, 10.

gues. Il les reçoit à dîner dans la partie supérieure de l'éther, sous la concavité même de la lune. Quatre grands lits sont préparés pour les quatre grands Dieux : un d'ébène pour Saturne, un d'argent pour Jupiter, et deux, faits d'or massif, pour Rhéa et pour Junon. Au-dessous s'assoient, chacun suivant son rang, les autres Dieux de l'Olympe, et auprès de Bacchus, tout brillant de jeunesse, son précepteur, le ventru Silène, qui joue le rôle du bouffon de la cour[1].

Les Dieux une fois assis, tous les Césars sont introduits à la file, à commencer par le grand Jules, qui s'approche du trône de Jupiter, le front levé, comme pour lui disputer ce pouvoir. Tous, en passant, reçoivent un trait piquant décoché par Silène. C'est d'abord Auguste qui paraît, changeant de couleur à chaque pas, comme un caméléon, tantôt pâle, tantôt rouge, tantôt noir. Tibère le suit, le visage à la fois grave et farouche, laissant voir sur son dos, quand il se retourne, les stigmates de ses honteux excès. Puis c'est Claude qui s'avance. « Roi Quirinus, dit Silène, fais appeler Narcisse et Messaline : celui-ci, sans eux, n'est qu'un comparse de comédie. » Néron ne veut pas quitter sa guitare. Derrière lui vient une nuée de prétendants, les Othon, les Galba, les Vitellius; et Jupiter, tout étourdi du bruit qu'ils font, prie son frère Sérapis de se hâter de les dissiper en faisant venir Vespasien d'Égypte. Un peu

1. Jul. *Cæs.*, p. 1-7.

plus loin paraît Trajan, chargé de ses trophées. Puis, Adrien qui cherche du regard son Antinoüs : « Veille sur Ganymède, Jupiter, s'écrie Silène. » Toute la procession défile ainsi, la porte n'étant refusée qu'à Valérien et à Gallien, pour les punir d'avoir laissé humilier les armes romaines devant les étendards des Perses. En revanche, les derniers héros de l'empire, Claude, Probus, Aurélien, Dioclétien, sont salués avec estime par tous les Dieux. La marche est fermée par Constantin suivi de ses fils, et par Magnence qui, en sa qualité d'usurpateur, essaie, mais en vain, de forcer l'entrée [1].

Après souper, et pour occuper les loisirs divins, Mercure propose d'établir entre les héros présents un concours de vertu et de gloire. Pour rendre la lutte plus complète et plus difficile, on va chercher Alexandre, qui prend une des places laissées vides par les exclus. Les concurrents admis à la lutte sont, outre le fils de Philippe, César, Auguste et Trajan. « A tant de guerriers n'opposerez-vous pas un philosophe ? dit Saturne. » A cette demande, Marc-Aurèle est appelé et s'avance, le visage sévère et contracté, reconnaissable à son vêtement modeste et surtout (ne manque pas d'ajouter l'auteur) à sa barbe touffue. Bacchus demande alors que, pour avoir un échantillon de tous les genres, on fasse venir aussi un ami du plaisir [2]. « Prenons-en donc un, dit Jupiter, qui ne soit pas tout à fait exempt de vertus

1. Jul. *Cæs.*, p. 7-20.
2. ἀπολαύσεως ἐραστής.

guerrières. » Cette condition ne saurait être mieux remplie que par Constantin; et les combattants ainsi mis en présence, la joute commence. Chacun à son tour, dans un discours étudié, fait valoir ses exploits, César avec une froide éloquence, Alexandre avec plus de feu. Les succès laborieux de la guerre des Gaules sont opposés avec avantage aux triomphes faciles obtenus sur les descendants dégénérés de Cyrus; mais le fils de Philippe retrouve sa supériorité en rappelant qu'il a combattu l'ennemi de son pays, et non ses concitoyens. Auguste parle de lui-même avec modestie, Trajan avec emphase; Marc-Aurèle n'en veut point parler du tout, et son noble silence fait l'admiration générale. Le tour vient enfin à Constantin : c'était là que tendait tout le récit, et le neveu se livre ici à cœur joie à toute l'amertume de sa haine contre l'oncle [1].

« A ce moment, dit-il, on fit signe à Constantin que c'était à son tour de parler. Pour lui, au commencement, il attendait le combat avec confiance; mais à mesure qu'il considérait les actions des autres, les siennes s'amoindrissaient à ses propres yeux. Car, à dire le vrai, il n'avait fait autre chose que de tuer deux tyrans, l'un lâche et sans usage de la guerre, l'autre accablé par le malheur et par la vieillesse : tous deux détestés des Dieux et des hommes. Ses combats contre les Barbares prêtaient à rire, car il leur avait en quelque sorte payé

1. Jul. *Cæs.*, p. 20-41.

tribut, pour qu'ils le laissassent vivre dans les délices. Il se tenait donc très-loin des Dieux, au seuil même de la lune; et, possédé d'un vif amour pour cet astre, il ne faisait que le regarder, et ne songeait plus à la victoire qu'il devait remporter. Contraint de parler pourtant : J'ai fait, dit-il, plus que tous ceux-ci : plus que le Macédonien, car j'ai vaincu des Romains, des Germains et des Scythes, et non des Barbares asiatiques; plus que César et Octavien, parce que je n'ai pas combattu comme eux contre d'excellents citoyens, mais contre les plus pervers et les plus scélérats des tyrans. Pour ce ce qui est de Trajan, je dois lui être préféré à cause des combats que j'ai rendus contre les usurpateurs; et comme j'ai recouvré le pays qu'il avait conquis, en cela je suis au moins son égal, si même il n'est pas plus difficile de regagner le terrain perdu que d'en acquérir de nouveau. Quant à Marc-Aurèle, son silence montre qu'il nous cède le pas à tous. — Mais, dit Silène, vas-tu nous faire prendre pour de belles œuvres, ô Constantin, tes jardins d'Adonis? — Qu'entendez-vous par là? reprit-il. — J'entends ces jardins que font les femmes consacrées au mari de Vénus, en mettant de la terre végétale dans des pots d'argile : ils fleurissent un jour et sèchent le soir. Constantin rougit à ces paroles, comprenant bien que c'était l'image de tout ce qu'il a fait [1]. »

Les dieux cependant ne se hâtent pas de donner le

1. Jul. *Cæs.*, p. 42-43.

prix : ils pressent les héros de questions embarrassantes; à chacun ils demandent quel a été le but de sa vie : « Tout subjuguer, s'écrie Alexandre. — Être le premier de mon temps, répond César. — Bien gouverner, répond modestement Auguste. — Imiter les dieux, dit Marc-Aurèle. » Constantin, questionné à son tour, ne trouve pas d'autre réponse que celle-ci : « Beaucoup gagner pour beaucoup donner à mes favoris[1]. »

Le dernier trait est le plus sanglant. Chacun des combattants est invité à indiquer parmi les Dieux le modèle qu'il a suivi et auquel il veut rester fidèle. Alexandre choisit Hercule, et Trajan s'attache au même guide; Auguste se rapproche d'Apollon; Marc-Aurèle ne veut pas quitter Jupiter et Saturne. Mais, pour Constantin, ne trouvant point parmi les Dieux le type de la vie qu'il avait menée, et voyant près de lui la déesse de la volupté, il courut auprès d'elle. Elle le reçut doucement dans son sein et, le couvrant de ses riches vêtements aux couleurs variées, elle le conduisit vers la Luxure. Là, il trouva son fils qui l'attendait déjà et qui tenait ce discours à haute voix et à tout venant[1] : « Que tout débauché, tout meurtrier, tout homme abominable et maudit du ciel, vienne ici en confiance. Sitôt qu'il se sera lavé dans l'eau que voici, je lui déclare qu'il sera net. Et s'il retombe dans les mêmes crimes, il pourra, en se frappant la tête et la poitrine, être de nouveau

1. *Ibid*, p. 47-52.

purifié. » Constantin, ravi, s'attacha de grand cœur à la déesse et sortit de la réunion céleste, emmenant ses enfants avec lui [1].

C'est par cette impudente calomnie que se termine cette étrange fantaisie ; mais le païen dépité ne nous dit point de quel baptême le polythéisme aurait pu arroser les courtisans dissolus qui remplissaient le palais impérial, pour les faire semblables aux Athanase ou aux Antoine. Il était plus aisé de médire des sacrements chrétiens que de leur dérober leur vertu.

C'était dans ces épanchements solitaires de haine que Julien passait les longues veilles de l'hiver qui s'avançait. Le temps ne lui manquait pas; car, sauf pour presser les armements de la guerre qui devait éclater au printemps, il ne sortait plus guère de son cabinet, fuyant les visages ennemis et craignant les mauvais propos de la population. Dans ses tristes loisirs, il avait conçu un plan très-considérable, qu'il ne put exécuter tout entier : ce n'était pas moins qu'une réfutation en règle du christianisme, sur le modèle de celles qu'avaient

1. Quel est ce fils de Constantin? M. Villemain, en citant ce passage, qui ne se trouve que dans l'édition de Spanheim), dans l'article si bienveillant qu'il a consacré à la première partie de cet ouvrage, croit que ces paroles doivent être attribuées à Crispus, et y voit une preuve que cet infortuné jeune homme professait ouvertement le christianisme. Je me permets de ne pas partager l'avis de l'éminent critique. Rien ici n'indique aucune allusion à Crispus, oublié depuis longtemps, et qui ne figure pas dans l'énumération des convives du banquet. Nous croyons plus vraisemblable de mettre le discours dans la bouche de Constance, à qui convient à parfaitement la double qualité de chrétien et de sybarite.

composées autrefois Celse, Hiéroclès et Porphyre lui-même; mais avec une connaissance plus exacte des textes de l'Écriture et du sens précis des dogmes, telle que pouvait l'avoir un ancien lecteur de l'Église. Ce devait être le résumé de toutes les discussions qu'il avait eu à soutenir dans son intérieur contre ceux des courtisans chrétiens qu'il avait essayé, trop souvent avec succès, de convertir. C'eût été aussi une réponse aux provocations incessantes des prédicateurs qui, de toutes parts, renouvelaient avec une ardeur et une confiance nouvelle toutes les polémiques des Tertullien et des Athénagore. Beaucoup lui adressaient leurs écrits et le pressaient d'arguments ironiques et personnels. Il reçut ainsi un ouvrage d'Apollinaire, intitulé *la Vérité*, où l'unité de Dieu était démontrée par les seules forces de la raison, sans aucun secours de la révélation et de l'Écriture. Il le lut et le renvoya, en y mettant cette apostille : « J'ai lu, j'ai compris et j'ai condamné[1]. » Peu de jours après, le manuscrit lui était réexpédié avec cette réplique : « Tu as lu, mais tu n'as pas compris; car, si tu avais compris, tu naurais pas condamné[2]. »

Julien voulait montrer qu'il comprenait et condamnait à bon escient. Tel était l'objet du volumineux ouvrage divisé en trois ou sept livres, dont nous parle saint Jérôme et que nous ne possédons plus. Nous savons seulement qu'il y travailla jusqu'à son dernier

1. ἀνέγνων, ἔγνων, κατέγνων.
2. Soc., III, 16. — Soz., V, 18.

jour, même au milieu des camps et du bruit des armes. C'est par la réfutation que l'évêque d'Alexandrie, saint Cyrille, croyait encore nécessaire d'en faire au siècle suivant, que nous pouvons arriver à en entrevoir au moins le plan général. Les réponses de Cyrille nous font deviner les arguments qu'il veut combattre. C'est ainsi, du reste, que nous ne connaissons Celse qu'à travers Origène, et l'on ne peut user de telles inductions qu'avec beaucoup de réserve, car un adversaire, quelle que soit sa bonne foi, n'est toujours qu'un traducteur très-inexact[1].

Autant qu'on en peut juger à travers ce miroir, probablement insuffisant, l'esprit général du livre était celui-ci : Les raisons données en faveur de l'utilité de Dieu sont bonnes, dit Julien, pour démontrer l'existence d'un principe unique et suprême, dont toute essence découle ; mais elles ne rendent point compte de la diversité du monde sensible. Le Dieu unique, immuable, éternel, immobile, n'a pu créer directement des êtres changeants, divers, sujets à s'altérer et à mourir. Si donc l'unité générale du plan du monde prouve l'unité du Dieu suprême, la diversité des pays, des climats, des peuples, prouve aussi la diversité des dieux inférieurs

1. S. Jér., *Epist. ad Magnum romanum oratorem.* « Julianus Augustus septem libros in expeditione parthica adversus Christum evomuit. » — Le marquis d'Argens, l'ami de Frédéric II et de Voltaire, a réuni tous les passages de Julien cités par S. Cyrille, et a essayé d'en rétablir le lien; il a traduit et publié le tout sous le titre *Défense du Paganisme par l'empereur Julien*, Berlin, 1769. Cette compilation, enrichie d'une érudition très-superficielle, est sans aucune valeur.

auxquels est abandonné le gouvernement du monde. L'œuvre est comme l'ouvrier : si un seul dieu présidait au monde entier, tous les peuples seraient, comme lui, éternels et identiques à eux-mêmes. Ils s'agitent et ils passent; donc il y a quelque intermédiaire entre eux et l'unité pure [1].

C'est, on le voit, l'argumentation ordinaire de la philosophie alexandrine et l'un des lieux communs de toute philosophie grecque. Julien n'a point inventé le système, mais les développements, les commentaires qu'il y donne, lui appartiennent en propre. C'est principalement au dieu des Juifs qu'il en fait l'application. Suivant lui, ce dieu, dont il ne conteste ni la sagesse ni la puissance, n'est qu'un dieu tout local et tout national [2], le dieu du petit peuple israélite, inférieur de tout point au grand dieu dont Platon et Aristote ont décrit les attributs [3]. Ce n'est qu'un de ces dieux inférieurs qui créent des êtres éphémères et communiquent avec un monde changeant. Le tort de Moïse est de l'avoir pris pour le Dieu suprême, et d'avoir contesté l'existence de tous les autres; tort aggravé par les chrétiens, qui bravent, blasphèment, outragent, par de publiques invectives, tous les justes objets de l'adoration des autres peuples.

De là, dans le cours de l'ouvrage, autant du moins

1. S. Cyrille d'Alexandrie, *Contra Julianum*, l. IV, p. 115, 131, 143. Cet ouvrage se trouve inséré en entier dans l'édition donnée par Spanheim des œuvres de Julien.

2. *Ib.*, l. III, p. 100.

3. *Ib.*, l. II, *passim*.

qu'on en peut saisir le fil, une double comparaison, d'une part entre le dieu des philosophes et le dieu de Moïse, et de l'autre, entre Moïse et Jésus-Christ. Comparé aux grands métaphysiciens de la Grèce, Moïse n'est qu'un esprit borné et un moraliste imparfait. Son idée de la divinité est médiocre et subalterne. Le dieu dont il a fait le maître du monde n'est qu'un être très-limité en puissance, qui n'accomplit même jamais tout ce qu'il veut. Il donne, par exemple, une compagne à l'homme pour lui servir d'appui, et cette compagne le perd [1]; il refuse à l'homme la connaissance du bien et du mal, et un serpent la lui donne [2]. Il a toutes les passions des hommes, la jalousie, la colère, la pitié [3]. Dans sa vie, Moïse a été un maître souvent cruel [4], qui n'a rien fait pour ses concitoyens de comparable aux travaux des héros de la Grèce, d'Esculape par exemple, ou de Minos [5]. Les héros de la Bible sont très-inférieurs à ceux de la Grèce. Qui oserait comparer Salomon à Socrate [6]? Le génie de la Grèce ou de l'Égypte, inspiré par leurs dieux, a produit l'astronomie, la géométrie, la musique [7]. Le dieu des Juifs et de Moïse peut-il se vanter de découvertes et de bienfaits semblables?

1. L. III, p. 75.
2. L. III, p. 89, 93.
3. L. V, p. 155, 160.
4. L. VI, p. 184.
5. L. VI, p. 184, 190, *et passim*.
6. L. VII, p. 218, 224, *et passim*.
7. L. V, p. 178.

Mais, si Moïse ne peut soutenir la comparaison quand on le met en face du culte grec, il retrouve son avantage quand on le compare à Jésus et aux chrétiens. Sous ce rapport, Julien lui devient tout à coup favorable. Les chrétiens n'ont même pas eu la sagesse de conserver ce qu'il y avait de bon dans les lois de Moïse. Moïse au moins n'insultait pas les dieux étrangers[1]. Moïse n'a reconnu qu'un dieu, et non je ne sais quelle Trinité abstraite et incompréhensible, sur laquelle les chrétiens eux-mêmes ne peuvent s'entendre. Moïse, en prédisant la venue du fils de Marie, n'a point eu l'audace de l'égaler à Dieu; il l'a appelé simplement un prophète comme lui[2]. Moïse a admis des cérémonies, des sacrifices sanglants[3]. Abraham demandait à Dieu des signes, des songes; tout comme les Grecs, il cherchait à lire l'avenir dans le vol des oiseaux[4]. Les chrétiens repoussent avec mépris toutes ces pratiques consacrées, et y substituent la simple formalité du baptême, qui, par trois mots prononcés, efface sans repentir et sans effort tous les crimes des hommes[5]. Singulière vertu! Une eau qui n'enlève pas la lèpre du corps fait disparaître celle de l'âme! — Bien plus, les chrétiens même ne sont pas restés fidèles à Jésus-Christ. Jésus ne s'était point égalé à Dieu : c'est l'apôtre Jean qui a tenté le premier cette

1. L. VII, p. 238.
2. L. VIII, p. 253, 262.
3. L. IX, p. 299, 305, 314.
4. L. X, p. 356.
5. L. VII, p. 245.

profane assimilation[1]. Jésus parlait contre les sépulcres blanchis : les chrétiens adorent les sépulcres des martyrs[2]; et quels hommes que ces martyrs! des paysans rudes et grossiers! Les chrétiens tuent les païens et se tuent les uns les autres. Ce ne sont point là les ordres de Jésus-Christ[3]. Une religion qui ne dure que depuis trois cents ans ne peut avoir la prétention de remplacer et de détruire les plus anciens cultes de l'humanité[4].

Il est impossible, dans toute cette argumentation, de ne pas apercevoir une partialité visible en faveur des Juifs. C'était un sentiment nouveau chez Julien, mais que la passion et la politique développaient rapidement. Mécontent des païens dont l'appui était mou et les excès compromettants, il se tournait par instinct vers les meurtriers de Jésus-Christ. Son âme, pleine de fiel, ne trouvant nulle part ni des convictions, ni des inimitiés égales aux siennes, se sentait attirée par une secrète sympathie vers une race opiniâtre et haineuse, que des siècles de proscription n'avaient pas domptée. Aussi obstinés dans leur foi qu'acharnés dans leurs ressentiments, les Juifs, s'ils n'avaient pas la même croyance que lui,

1. L. x, p. 327, 333.

2. L. x, p. 335. — Les écrivains chrétiens font remarquer avec raison que ce témoignage (d'autant plus précieux qu'il est le moins suspect) atteste l'antiquité du culte des reliques. L'ouvrage de Julien contient plusieurs autres renseignements du même genre : ainsi on y voit la croyance générale des païens aux miracles du Christ (vi, 191). On y reconnaît aussi l'antiquité du mot θεοτόκος appliqué à la Vierge (viii, 276), du culte de la croix (vi, 194), etc.

3. L. vi, p. 200, 206.

4. L. vi, p. 191.

avaient au moins les mêmes ennemis, et la vieille rancune des fils de Gamaliel contre les héritiers de Paul et de Pierre s'était même ranimée plus vivement que jamais sous le règne des empereurs chrétiens. Constantin, on l'a vu, les avait maltraités par des lois très-sévères. Constance n'avait guère montré plus de douceur à leur égard. Il leur avait strictement interdit toute alliance avec des chrétiennes, toute acquisition d'esclaves chrétiens, toute tentative de prosélytisme. Une sédition d'un jour, sous Gallus, avait été étouffée dans un torrent de sang [1]. Mais le souvenir des persécutions qu'ils avaient éprouvées n'était rien encore auprès des blessures envenimées que leur orgueil ressentait encore. Les Juifs avaient souffert avec patience, bien qu'en frémissant de voir le temple rasé et Jérusalem, déguisée sous un pseudonyme romain, devenue méconnaissable même pour ses enfants. Mais voir sortir du sol une Jérusalem nouvelle, avec la croix pour étendard, voir ces rejetés de la synagogue, régner sur le tombeau de Salomon, cette injure nouvelle faisait bouillonner dans leurs veines tout ce qui restait encore du sang de Lévi et d'Aaron.

Aucun scrupule n'empêchait Julien de tendre les mains à ces alliés naturels de sa haine. Car le système de théogonie élastique qu'il s'était forgé faisait à Jéhovah une place honorable, bien que secondaire, sur l'échelle des êtres divins, et il ne s'arrêtait pas à rechercher si un

1. *Cod. Théod.*, XVI, t. 9, l. 2; t. 8, l. 6, 7. — S. Jér., *Chron.* — Soz., III, 17. — Soc., II, 33. — Aurel. Victor., *Cæs.*, XLII.

partage d'honneurs satisfaisait ce dieu jaloux. Les Juifs eux-mêmes, avides de la faveur des princes, dont ils avaient été trop longtemps sevrés, n'étaient pas disposés à se montrer bien difficiles. Des rapports bienveillants s'établirent donc entre eux et l'empereur, précisément pendant qu'il composait sa réfutation de l'Écriture sainte. Il se mit en correspondance avec la plus grande et la plus accréditée des synagogues, la plus voisine de Jérusalem, celle de Tibériade, qui avait produit, au siècle précédent, le fameux rabbin Judas, auteur de la docte compilation de textes et de lois, connue sous le nom de la Mischna, ou loi nouvelle. A la tête de cette école siégeait le Nazi, ou patriarche, chef civil de toutes les synagogues répandues dans l'empire romain. Julien lui écrivit à plusieurs reprises, pour lui promettre ou lui accorder la remise des diverses contributions extraordinaires que Constance avait imposées aux Juifs[1].

L'accès du palais leur devenant ainsi assez facile, plu-

1. Jul., *Ep.* xxv (éd. Span.), p. 396. Nous ne citons pas le texte de cette lettre, parce qu'il ne nous paraît pas authentique. Une controverse assez vive s'est élevée à ce sujet entre les érudits. Ce qui nous décide à mettre la pièce en doute, sont les termes étranges par lesquels Julien prend la défense de la mémoire de Constance, en rejetant ses torts sur ses conseillers, qu'il se vante d'avoir fait périr. Julien n'a jamais montré ni ces égards pour son prédécesseur, ni cette fanfaronnade de cruauté. Mais si la forme de la lettre nous paraît douteuse, le fond nous semble confirmé par la suite des faits et par le témoignage exprès de Sozomène, v. 22. La collection de Heyler contient, d'après Fabricius, un autre billet de peu d'importance adressé par Julien au patriarche des Juifs. Sur la qualité et les attributions du patriarche, voir *Cod. Theod.*, xvi, t. 8.

sieurs Juifs prirent l'habitude d'aborder la cour et de s'entretenir avec l'empereur. Ses études sur la loi de Moïse fournissaient naturellement des sujets de conversation. « Pourquoi n'observez-vous plus votre loi? leur dit enfin un jour Julien. Elle commande des sacrifices sanglants comme les nôtres, et vous n'en faites plus. » Les juifs avaient une excuse toute prête, qu'ils ne manquèrent pas de présenter. « Où ferions-nous ces sacrifices? dirent-ils. Notre loi nous défend d'offrir à Dieu aucune victime hors de Jérusalem et du lieu consacré par David. Si vous voulez nous voir sacrifier, rétablissez le temple, relevez l'autel, rouvrez le saint des saints, et vous verrez si notre zèle est refroidi [1]. »

Il n'en fallut pas davantage pour échauffer l'imagination de Julien. Rebâtir le temple des Juifs, démentir ainsi la prédiction du Christ qui avait déclaré qu'il n'en resterait pas pierre sur pierre, ôter aux apologistes du Christ un des arguments dont ils tiraient le meilleur parti dans leur polémique, faire taire la prédication éloquente qui s'élevait des ruines et des pierres brisées du vieux temple, réduire les chrétiens, les Galiléens, comme il les appelait, à leur rôle primitif, celui d'une secte méprisée et rejetée par un petit culte local, quel triomphe ce serait pour lui! — C'est ce jour-là que Constantin serait vaincu, et qu'en face des souvenirs au moins respectables de Salomon et d'Esdras, nul ne pourrait regar-

1. S. Chrys., *Contra Jud. et Gent.*, t. I, p. 709, 789, 790; *De sancto Babyla*, t. II, p. 789. — Ruf., I, 37.

der sans rougir le bois infâme qui avait porté le charpentier. Julien eut bientôt pris son parti. Il se proposa d'imiter tout ce que Constantin avait fait pour l'édification de l'église du Saint-Sépulcre, et poussa même cette contrefaçon jusqu'à des minuties ridicules. Il donna ordre aux Juifs de fournir tous les plans pour la reconstruction du temple de Jérusalem, leur ouvrit un crédit illimité sur les trésoriers impériaux, et présida lui-même au rassemblement des ouvriers et des matériaux. La direction de l'entreprise fut confiée aux fonctionnaires les plus élevés en grade, et tout particulièrement à l'un des confidents les plus intimes de la pensée impériale, le comte Alype d'Antioche, qui partageait les préoccupations littéraires et religieuses de son maître[1].

Les Juifs, au premier moment, hésitaient à prendre confiance dans ce retour inattendu de la fortune. Julien, ne les trouvant point assez empressés, et voulant montrer qu'il était bien versé dans les Écritures, leur citait ces textes, encore aujourd'hui obscurs, d'Ézéchiel et de Jérémie, qui semblent annoncer pour une époque indéterminée le rétablissement de la race élue dans Jérusalem. Encouragés enfin par ces appels répétés, ils s'ouvrirent à l'espérance et se mirent à l'œuvre. Ils formaient encore, dans tout l'empire, une vaste confédération dont le lien n'était pas brisé. Dans toutes les grandes cités ils avaient une synagogue et comptaient

1. S. Chrys. — Ruf., *loc. cit.* — Amm. Marc., XXIII, 1. — Théod., III, 20. — Jul., *Ep.* XXIX, XXX (éd. Span.), p. 401, 402.

sieurs Juifs prirer … et habiles commerçants. D…
s'entretenir ave … muniqua la bonne nouvelle, e…
Moïse fournis… …acrifices pour venir en aide au…
sation. « P … de l'empereur. De toutes parts on
dit enfin … avoya de riches offrandes. Les femmes
sanglar … de leurs bijoux ; les familles vendaient
Les … d'argent, ou la refondaient, dit Théodoret,
qu… … des bêches, des hoyaux, des truelles, ne pa-
… trouver aucun métal trop précieux pour le sanc-
… de Jéhovah [1].

… foule immense remplit donc bientôt les rues de …salem. Tous ces proscrits qui accouraient vers une patrie inconnue, dont, depuis tant de générations, le seuil leur était interdit, étaient ivres de joie et d'orgueil. Le jour de la vengeance et des représailles leur semblait venu. Ils insultaient et menaçaient les chrétiens sur leur passage : « Nous vous traiterons, disaient-ils, comme les Romains nous ont traités autrefois. Nous raserons vos temples au niveau du sol. » Les chrétiens, interdits de tant d'audace, sentaient se glisser dans leur âme une secrète inquiétude. Seul, l'évêque Cyrille, rentré dans son siége par la permission de Julien, regardait tourbillonner cette foule émue, sans qu'un dédaigneux sourire cessât d'errer sur ses lèvres : « Ils ne mettront pas seulement une pierre sur l'autre, disait-il sans s'émouvoir [2]. »

1. Théod. — Ruf. — Soc., *loc. cit.* — S. Grég. Naz., *Or.* vi, 5, 7.
2. Théod. — Ruf. — Soc., *loc. cit.*

D. 3 Les travaux commencèrent par l'extraction des anciens fondements du temple, dont les ruines auraient embarrassé le nouvel édifice. De vastes débris [1], des pans de murailles restaient encore debout. On détruisit tout, jusqu'au niveau du sol, pour tracer les nouvelles fondations. Cette partie de l'opération s'accomplit sans difficultés; mais quand on voulut élever le nouveau bâtiment, l'intempérie de la saison (on était en plein hiver) commença à rendre les travaux très-pénibles. La terre s'éboulait dans les excavations. Un tourbillon de vent très-violent renversa et dispersa les monceaux de plâtre qu'on avait préparés. La nuit, on ressentit plusieurs secousses de tremblement de terre [2].

Rien ne décourageait pourtant les travailleurs : pour éviter de nouveaux accidents, ils creusaient à de plus grandes profondeurs. Mais tout à coup, au moment où les instruments commençaient à enfoncer assez avant dans la terre, de vastes globes de feu jaillirent du sol entr'ouvert et enveloppèrent les ouvriers qui se trouvaient le plus voisins dans un tourbillon de flammes et de fumée. Tous les autres prirent rapidement la fuite, et, dans leur terreur, ils cherchèrent un asile du côté d'une église voisine. Les portes en étaient fermées; ils ne purent réussir à les ouvrir [3].

1. 363. ap. J.-C. — Ind. — U. C. 1116. — Julianus IV et Sallustius Coss.

2. Théod. — Ruf. — S. Grég. — S. Chrys., *loc. cit.*

3. Théod. — S. Chrys. — S. Grég. Naz., *loc. cit.* — Soz., v, 22. — Amm. Marc., XXIII, 1. Voici le texte fameux d'Ammien Marcellin :

dans leurs rangs de riches et habiles commerçants. De ville en ville on se communiqua la bonne nouvelle, et chacun rivalisa de sacrifices pour venir en aide aux généreux desseins de l'empereur. De toutes parts on accourut, ou on envoya de riches offrandes. Les femmes se dépouillaient de leurs bijoux; les familles vendaient leur vaisselle d'argent, ou la refondaient, dit Théodoret, pour faire des bêches, des hoyaux, des truelles, ne paraissant trouver aucun métal trop précieux pour le sanctuaire de Jéhovah [1].

Une foule immense remplit donc bientôt les rues de Jérusalem. Tous ces proscrits qui accouraient vers une patrie inconnue, dont, depuis tant de générations, le seuil leur était interdit, étaient ivres de joie et d'orgueil. Le jour de la vengeance et des représailles leur semblait venu. Ils insultaient et menaçaient les chrétiens sur leur passage : « Nous vous traiterons, disaient-ils, comme les Romains nous ont traités autrefois. Nous raserons vos temples au niveau du sol. » Les chrétiens, interdits de tant d'audace, sentaient se glisser dans leur âme une secrète inquiétude. Seul, l'évêque Cyrille, rentré dans son siége par la permission de Julien, regardait tourbillonner cette foule émue, sans qu'un dédaigneux sourire cessât d'errer sur ses lèvres : « Ils ne mettront pas seulement une pierre sur l'autre, disait-il sans s'émouvoir [2]. »

1. Théod. — Ruf. — Soc., *loc. cit.* — S. Grég. Naz., *Or.* VI, 5, 7.
2. Théod. — Ruf. — Soc., *loc. cit.*

D. 3 Les travaux commencèrent par l'extraction des anciens fondements du temple, dont les ruines auraient embarrassé le nouvel édifice. De vastes débris [1], des pans de murailles restaient encore debout. On détruisit tout, jusqu'au niveau du sol, pour tracer les nouvelles fondations. Cette partie de l'opération s'accomplit sans difficultés; mais quand on voulut élever le nouveau bâtiment, l'intempérie de la saison (on était en plein hiver) commença à rendre les travaux très-pénibles. La terre s'éboulait dans les excavations. Un tourbillon de vent très-violent renversa et dispersa les monceaux de plâtre qu'on avait préparés. La nuit, on ressentit plusieurs secousses de tremblement de terre [2].

Rien ne décourageait pourtant les travailleurs : pour éviter de nouveaux accidents, ils creusaient à de plus grandes profondeurs. Mais tout à coup, au moment où les instruments commençaient à enfoncer assez avant dans la terre, de vastes globes de feu jaillirent du sol entr'ouvert et enveloppèrent les ouvriers qui se trouvaient le plus voisins dans un tourbillon de flammes et de fumée. Tous les autres prirent rapidement la fuite, et, dans leur terreur, ils cherchèrent un asile du côté d'une église voisine. Les portes en étaient fermées; ils ne purent réussir à les ouvrir [3].

1. 363. ap. J.-C. — Ind. — U. C. 1116. — Julianus IV et Sallustius Coss.

2. Théod. — Ruf. — S. Grég. — S. Chrys., *loc. cit.*

3. Théod. — S. Chrys. — S. Grég. Naz., *loc. cit.* — Soz., V, 22. — Amm. Marc., XXIII, 1. Voici le texte fameux d'Ammien Marcellin :

Le premier effroi un peu dissipé, on revint à la charge. Les ouvriers restés saufs redescendirent dans la fosse pour retirer les corps de leurs camarades, ainsi que les outils qu'ils avaient déposés dans une sorte de cave voisine. Une seconde fois, au moment où ils ouvraient la grille de la cave, le feu sortit de la terre et les dispersa. A trois reprises différentes le même prodige s'accomplit sous les yeux d'une foule immense et épouvantée qui tombait à genoux et poussait vers le ciel des cris de terreur. L'émotion se prolongea pendant plusieurs jours. A toute heure, surtout pendant la nuit, on voyait, dit-on, des globes de feu circulant en l'air, qui semblaient dessiner la forme de croix. L'empreinte en demeurait marquée sur les objets voisins et sur les habits des assistants[1].

Après une pareille catastrophe on n'aurait plus trouvé de travailleurs. De gré ou de force, il fallut abandonner l'entreprise, dont il ne resta d'autres traces qu'une démolition plus complète du temple, et, par conséquent, un accomplissement plus littéral de la prophétie de Jésus-Christ. A la lettre, il n'y avait plus pierre sur pierre. Ainsi se confirma pour jamais la parole divine, par un concours de phénomènes prodigieux, qu'attestent également tous les écrivains contemporains de cette

Cum itaque rei idem fortiter instaret Alypius, juvaretque provinciæ rector, metuendi globi flammarum prope fundamenta crebris assultibus erumpentes fecere locum exustis aliquoties operantibus inaccessum : hocque modo elemento destinatius repellente, cessavit inceptum.

1. Ruf. — S. Grég. Naz., *loc. cit.* — Théophane.

époque, chrétiens, juifs et païens, hérétiques et orthodoxes, Ammien Marcellin, tout aussi nettement que saint Grégoire.

Peu de faits de l'histoire sont mieux avérés, quoiqu'il y en ait peu qui aient donné lieu à plus de discussions. Voltaire, il n'y a pas un siècle, déclarait encore avec hauteur que le récit d'Ammien Marcellin était impossible à admettre, attendu que jamais globe de feu ne sortit de la terre ni de la pierre, « et que cela suffisait pour démontrer la sottise de ceux qui y avaient cru. » Les physiciens d'aujourd'hui sont moins positifs, et trouvent parfaitement naturel ce que Voltaire déclarait absurde. Suivant eux, l'inflammation subite des gaz contenus dans des souterrains longtemps fermés suffit à tout expliquer. Plus d'une difficulté pourrait encore être élevée contre cette interprétation, qui ne concorde point exactement avec les textes : mais l'intérêt de la religion n'exige point que nous intervenions dans de tels débats. Il suffit de reconnaître que Jésus-Christ avait parlé, et que sa parole fut accomplie. La nature avait obéi à son souverain. Il importe peu de savoir si c'était en suspendant momentanément le cours de ses lois ordinaires, ou en révélant au dehors par une explosion inattendue quelqu'une des forces mystérieuses qui résident toujours dans son sein[1].

1. Voltaire, *Dict. Phil.*, art. *Apostat.* — Gibbon, chap. XXIII, et la note de l'éditeur français sur ce passage. Il faut lire aussi les dissertations de Basnage et de Warburton, l'un pour contester et l'autre pour démontrer le miracle. Le professeur Döllinger, *Origine du Christian.*,

Julien, quoique fort déconcerté, fit pourtant bonne contenance, et se borna à dire qu'on voyait bien que rien n'était éternel en ce monde, puisqu'on ne pouvait faire revivre le culte de celui qu'on appelait l'Éternel par excellence, et que tous les textes sacrés et tous les prophètes avaient déclaré impérissable [1]. Mais ce dernier échec achevait de déconsidérer son pouvoir, et il sentit qu'une brillante et violente diversion pouvait seule lui rendre quelque autorité sur cette société qui lui échappait. Le printemps était venu ; les préparatifs étaient faits : nul motif ne s'opposait plus à la reprise de la guerre. Il ne songea donc plus qu'à se mettre en route pour aller attaquer et vaincre les Perses, afin de revenir ensuite mettre au service des Dieux toutes les forces nouvelles qu'il aurait puisées dans la victoire.

C'était une victoire, en effet, et, plus que cela, une conquête qu'il lui fallait. A la rigueur, il eût encore été possible de prolonger la paix, car les Perses, effrayés des grandes démonstrations des Romains et de la réputation militaire de leur général, avaient envoyé par une voie indirecte quelques propositions avantageuses. Mais Julien ne voulut pas les lire jusqu'au bout, et en déchira

vol. II, chap. 2, *in fine*, paraît disposé à admettre l'explication tirée de l'explosion du gaz inflammable, tout en ajoutant comme nous qu'elle n'ôte rien au véritable miracle, à savoir l'accomplissement littéral de la prophétie de Jésus-Christ. M. Ed. Dumont, dans son *Histoire romaine*, fait remarquer, au contraire, non sans fondement, que ce genre d'explosion ne peut jamais se répéter plusieurs fois dans la même caverne, et qu'Ammien est très-positif sur la répétition du phénomène à trois reprises.

1. Jul., *Fragm.* (éd. Span.), p. 295.

le texte. Cette fois il désirait une guerre sérieuse, et comptait frapper de grands coups; de petits triomphes achetés à bon marché et répétés chaque année, comme ceux dont s'était contentée si longtemps la vanité de Constance, ne suffisaient ni à son ambition, ni à sa politique. C'était une lutte à mort qu'il allait engager entre l'héritier de César et celui de Cyrus. Et pourtant même, dans sa pensée, ce n'était encore que l'épisode d'un plus grand drame. Dans les plaines de Perse, où il s'avançait entouré de soldats chrétiens, il devait jouer la dernière, la grande partie du paganisme : il allait combattre moins les ennemis qu'il cherchait que ceux qu'il laissait derrière lui. Vainqueur, il pourrait tout se permettre contre ceux-là; vaincu, il n'oserait pas se présenter à leurs regards. Aussi, jamais tant de victimes n'avaient fumé sur les autels; jamais tant de questions inquiètes n'avaient été adressées à tant d'oracles et à tant d'augures. Ammien Marcellin lui-même en sourit[1]. De leur côté, les chrétiens, quoique prompts à obéir à l'appel militaire et prêts à mourir sous le drapeau, sentaient toute l'horreur de l'alternative où ils étaient réduits. Les bruits les plus sinistres circulaient sur les intentions de l'empereur au retour de la campagne. Un édit impérial était tout prêt, disait-on, pour interdire aux chrétiens tout commerce, tout droit de plaider devant les tribunaux, ou de pourvoir à leurs besoins dans les marchés publics. Toutes les églises seraient fermées,

1. Amm. Marc., XXII, 12. — Théod., II, 21.

l'image de Vénus remplacerait partout celle de Jésus-Christ. Un amphithéâtre allait être construit à Jérusalem avec les pierres préparées pour la reconstruction du temple, et tous les évêques, tous les moines, tous les saints fidèles de la contrée y seraient livrés aux bêtes dans des jeux auxquels, par exception, l'empereur se proposait cette fois d'assister. Toutes ces rumeurs qui parcouraient la foule étaient accueillies avec une entière créance : « Nous étions, dit saint Grégoire, comme des victimes vouées aux démons, et l'héritage de Dieu, *le sacerdoce royal*, était réservé pour être le prix d'une victoire. » Les lamentations, les prières, ne cessaient pas dans les églises, ni les jeûnes dans les familles chrétiennes. Au fond des solitudes, tous les anachorètes offraient le saint sacrifice pour la délivrance de la foi; les femmes visitaient les tombeaux des martyrs et les chargeaient d'offrandes. C'était de toutes parts une attente pleine d'angoisse; de quelque côté qu'on regardât, le ciel était sombre, car l'avenir ne pouvait apporter que la défaite de la patrie ou la ruine de la foi[1].

Les préparatifs de Julien, auxquels il travaillait depuis une année déjà, étaient immenses. Il avait réuni soixante-cinq mille hommes, quoiqu'il n'eût pas voulu accepter les offres d'alliance des nations tributaires et voisines. « Rome, avait-il répondu avec hauteur, n'a besoin du secours de personne, et tout le monde a besoin du sien. »

1. Soz., v, 18. — Théod., III, 21. — P. Orose, VII, 30. — S. Grég. Naz., *Or.* IV, 96; V, 26, 27.

Bien plus, par un acte d'un héroïsme presque imprudent, il choisit ce moment même pour retirer aux tribus nomades de Sarrasins qui peuplaient le sud de la Mésopotamie, un subside que, de temps immémorial, on leur payait en échange du concours qu'ils prêtaient contre les attaques des Perses. Il n'y eut donc d'auxiliaires sous les drapeaux que quelques escadrons de Scythes et de Goths, incorporés depuis longtemps dans l'armée romaine [1]. Le roi d'Arménie, Arsace, fut aussi requis de mettre toutes ses troupes sur pied, sauf à attendre les ordres qu'on lui enverrait. Arsace était chrétien comme l'avait été son père; il fallait s'assurer de son concours et se mettre en garde contre sa défection, mais il n'était ni nécessaire ni prudent de lui envoyer des instructions impérieuses, comme fit Julien, rédigées sur un ton très-hautain et accompagnées d'une lettre menaçante, où la foi chrétienne, d'une part, et de l'autre, la mémoire de Constantin et de Constance, protecteurs de l'Arménie, étaient très-injurieusement traitées [2].

1. Amm. Marc., XXIII, 2. — Zos., III, 13.

2. Amm. Marc., *loc. cit.* — Soz., VI, 1. — Liban., *Or.* 10, p. 312. C'est Sozomène qui rapporte les termes injurieux et fanfarons dont se servit Julien en donnant ses instructions à Arsace. C'est d'après le bruit qu'avaient fait ses instructions, et le souvenir qui en était resté, que quelque faussaire contemporain aura fabriqué la pièce publiée par Muratori (*Anecdota græca*), et insérée dans la collection complète des lettres de Julien par Heyler, p. 135. Mais nous adhérons entièrement à l'opinion des savants d'aujourd'hui, qui regardent cette pièce comme apocryphe. Elle n'a ni les habitudes de style, ni le ton de Julien, et ne correspond même pas à l'extrait de la lettre originale que donne Sozomène.

La guerre devait être cette fois agressive de la part des Romains, et non simplement défensive, comme l'avaient été toutes les précédentes. Or, pour envahir le territoire des Perses en partant d'Antioche, on pouvait suivre deux voies différentes : on pouvait traverser la Mésopotamie à peu près en ligne droite, et tendre vers cette partie supérieure de l'Assyrie qu'on appelait l'Adiabène; l'autre marche consistait à descendre le cours de l'Euphrate, à parcourir la Mésopotamie tout entière du nord au sud, et à n'entrer qu'avec le fleuve même sur le territoire de l'ennemi[1].

La première de ces deux routes était incontestablement la plus sûre. Elle traversait toute la partie de la Mésopotamie que le dernier traité imposé par Galère au roi Narsès avait réunie à l'empire, et où s'élevaient maintenant de grandes villes fortifiées. Carrhes, Édesse, Nisibe, formaient sur cette ligne comme une chaîne de citadelles qui pouvaient maintenir des communications faciles entre le centre de l'empire et l'armée envahissante. De plus, en cheminant dans cette voie, on tenait sa gauche constamment appuyée contre les montagnes d'Arménie, à portée des secours de cette province amie. Enfin, on pouvait passer le Tigre encore en pays romain et sur un point où il n'a que peu de développement; sur l'autre rive, on rencontrait les cinq petites provinces d'Arzacène, de Moxoène, de

1. Amm. Marc., XXIII, 3.

Rabdacène, de Rahimène et de Corduène, soumises, également depuis Galère, sinon à la souveraineté directe, au moins à la haute domination de Rome. Par l'autre chemin, au contraire, on arrivait de très-bonne heure à ces contrées inférieures de la Mésopotamie qui avaient échappé à la puissance romaine, moins par suite des conquêtes des Perses que par la nature indomptable de eurs habitants. Au delà du fleuve Abore, un des affluents de l'Euphrate, on entrait non-seulement en territoire ennemi, mais dans des plaines arides, dépeuplées, parcourues par des tribus errantes; on se trouvait, en un mot, en plein désert.

Ce fut pourtant par cette voie que Julien résolut de se diriger. Plusieurs raisons d'une valeur douteuse le déterminèrent à ce parti audacieux. Précisément parce que l'autre route était plus facile, elle avait été plus fréquentée. Il y avait un champ de bataille à presque toutes les étapes, et comme les armées romaines n'avaient pas dans leurs annales beaucoup de victoires sur les Perses à célébrer, de tels souvenirs pouvaient être d'un effet fâcheux sur les imaginations. Julien craignait d'évoquer des visions funestes en secouant la poudre des légions de Crassus, d'Antoine et de Valérien. La seconde route, au contraire, n'avait été parcourue que par les armées victorieuses de Trajan et de Septime-Sévère. Puis elle conduisait plus directement à Ctésiphon, l'une des deux capitales de l'empire Perse. Un coup de hardiesse et de fortune pouvait donc faire tom-

ber en très-peu de jours le souverain, la cour et l'État des Perses tout entier entre les mains des Romains. C'était un éclat de ce genre dont Julien avait besoin. Il s'y préparait en embarquant sur le fleuve une flotte immense destinée à lui apporter toutes les munitions et toutes les machines de guerre nécessaires pour faire un grand siége. L'Euphrate devait lui amener tout cet appareil jusqu'à dix ou douze lieues de Ctésiphon; car cette capitale était bâtie sur le Tigre, à l'endroit où les deux fleuves se rapprochent et ne sont plus séparés que par une petite journée de chemin.

Telle fut l'entreprise audacieuse qui s'empara de l'imagination de Julien. Il sacrifia à l'espoir qu'il nourrissait, disons mieux, au besoin qu'il éprouvait d'une campagne prompte et brillante, un succès plus modeste, plus lent, mais assuré. Ce regrettable parti une fois arrêté, il retrouva pour le mettre à exécution sa prudence et son génie accoutumés. Il importait, avant tout, de tenir sa résolution secrète aussi longtemps qu'il serait possible, pour induire les Perses en erreur et les décider à porter toutes leurs troupes sur les points que l'on ne comptait point attaquer. Le rendez-vous général de l'armée fut donc indiqué à Carrhes, à quelques lieues au delà de l'Euphrate, sur le chemin ordinaire de l'Assyrie. C'était là, d'ailleurs, que Julien voulait procéder à la répartition de ses troupes. Car, tout en renonçant à suivre la ligne importante d'Édesse et de Nisibe, il était impossible de la laisser complétement

découverte, et il fallait la confier à la défense d'un corps d'armée. Cette division nécessaire n'était pas le moindre des inconvénients du plan adopté.

Le mouvement général des troupes eut lieu dans les premiers jours de mars. L'empereur lui-même ne se mit en route que quand il les sut convergeant de toutes parts vers le rendez-vous. Le cortége qui dut l'accompagner offrait le plus singulier mélange. Il y avait, d'une part, des philosophes, des sophistes, Maxime et Priscus, par exemple, un peu étonnés de se trouver au milieu du bruit des armes, et qui auraient peut-être su gré à Julien de les dispenser de ce témoignage de dévouement; puis des aruspisces toscans, qui n'aimaient guère les philosophes et ne s'entendaient pas avec eux; en outre, le médecin Oribase et le préfet du prétoire Salluste Second, païens d'un esprit doux et modéré; enfin quelques officiers chrétiens, comme Jovien, qu'il avait bien fallu rappeler auprès de la personne du prince, au moment du péril. C'était un hommage rendu à leur loyauté et à leurs talents, qui, pour être arraché par la nécessité, n'en avait que plus de prix.

Avant de partir, Julien voulut pourvoir à la sûreté de la ville où il laissait si peu de regrets. Il mit à la tête de la province de Syrie un certain Alexandre, homme de mœurs violentes et dures, originaire de cette ville d'Héliopolis qui s'était signalée par sa haine sanguinaire contre les chrétiens; et comme on réclamait contre cette élévation inattendue : « Je sais bien qu'il ne la mérite

pas, dit-il; mais c'est vous qui méritez de l'avoir pour maître, hommes avares et indociles que vous êtes. »

La foule le suivait pourtant le jour de son départ, le 5 mars, nombreuse, inquiète, suppliante : « Revenez heureux et glorieux, disait-elle, et soyez moins irrité contre nous. » Il répondait avec beaucoup d'aigreur et de colère : « C'est la dernière fois que vous me voyez : je ne rentrerai plus dans vos murailles. » Libanius, qui l'accompagnait avec le sénat de la ville, essaya de faire entendre quelques paroles de paix : « Non, reprit l'empereur; c'est affaire faite. Si les Dieux me conservent, c'est à Tarse, et non ici, que je reviendrai. Je vois bien, ajouta-t-il, en regardant Libanius, que vous comptez sur cet excellent ambassadeur; mais je ferai en sorte que lui aussi vienne avec moi. Ses discours l'ont mis au premier rang des orateurs, et ses actions au premier rang des philosophes. » Et il se sépara de Libanius en se jetant dans ses bras et en lui témoignant autant de tendresse qu'il montrait d'humeur au reste de l'assistance[1].

Beaucoup de décurions ne pouvaient pourtant se résigner à perdre ainsi pour jamais l'espoir de la présence impériale. Ils voulurent tenter un dernier effort, et se mirent à la suite du cortége pendant toute une journée de plus de quinze lieues. La route était mauvaise, défoncée dans une partie, et chargée de pierres dans une autre. Julien, très-rudement secoué, en prenait occasion

1. Liban., *De vita sua*, p. 44. — Amm. Marc., XXIII, 2.

de s'écrier : « Voilà ce que c'est que les hivers de cette contrée ! » Il arriva donc à Litarbe, sa première étape, plus maussade que jamais ; et les sénateurs, reçus dans une dernière audience, ne retirèrent pas grand profit de leur démonstration de zèle[1]. Ils revinrent à Antioche, tout consternés, raconter à Libanius leur déconvenue. Celui-ci, qui avait au fond l'âme bonne, et qui aimait à rendre service, se reprocha fort de ne pas les avoir accompagnés, et, pour réparer sa faute, il se mit à l'œuvre dès le lendemain, dans l'espoir, déjà si souvent trompé, d'émouvoir le cœur irrité de son royal ami. « J'ai bien maudit, lui écrivait-il, ce détestable voyage, et je me suis maudit aussi moi-même d'être revenu si vite, de n'avoir pas été jusqu'à la première station, et de ne pas m'être donné la joie de revoir encore avec le soleil levant votre tête sacrée. La ville elle-même ne pouvait rien pour me consoler, dans le malheur où elle est plongée. J'appelle son malheur, non point l'extrême cherté des vivres, mais le tort qu'elle a eu de se faire juger méchante et ingrate par celui qui a une telle puissance et une sagesse plus grande encore. Tant que mon ami Aliénus était auprès de moi, j'ai eu à qui parler, pour m'accuser moi-même et pour me louer de l'honneur que vous m'avez fait. Mais depuis qu'il est parti, c'est aux lambris de ma chambre que je m'adresse en guise de confident, et, couché dans mon lit : Voilà

1. Jul., *Ep.* XXVII (éd. Span.), p. 399.

l'heure, m'écrié-je, où l'empereur me faisait venir : j'entrais, je m'asseyais près de lui, car il me le permettait. Je disputais avec lui pour la défense de ma ville, car il m'était permis de parler au souverain en faveur de ceux qui l'ont offensé. Il triomphait dans la discussion, ayant de justes griefs et une plus grande éloquence. Moi, j'osais le contredire, et je ne lui devenais pas odieux, et il ne me chassait pas. Voilà de quoi je me nourris, et je prie les Dieux d'abord de vous faire vaincre les ennemis, puis de vous ramener à nous, tel que vous étiez autrefois... Traversez les fleuves, fondez sur ces grands archers, plus rapide qu'un torrent, et ensuite reprenez les sentiments que vous aviez jadis. Puis ne vous fatiguez pas de me donner toutes les consolations que comporte l'absence. Quant à moi, je vous écrirai partout ; je vous provoquerai en pleine bataille, persuadé qu'il est digne de vous de camper, de frapper et d'écrire tout ensemble[1]. » Puis, se montant la tête sur son métier d'ambassadeur et d'intermédiaire entre le souverain et les sujets, il se mettait d'avance à composer le discours qu'il prononcerait à Julien victorieux, pour le décider à rentrer à Antioche. Nous avons encore cette pièce d'éloquence tout à fait touchante, à laquelle il n'a manqué qu'une chose pour produire son effet, les victoires de Julien et son retour[2].

1. Liban., *Ep.* 712, p. 341.
2. Liban., *Leg. ad Jul.*, p. 151 et suiv. Le texte de ce discours fait voir qu'il ne put jamais être prononcé, puisqu'il suppose le retour de Julien.

Pour être payé de sa peine, et pour faciliter sa tâche, Libanius aurait bien voulu aussi décider les habitants d'Antioche à faire quelque bonne démarche de nature à plaire tout à fait à l'empereur. Il lui annonçait bien, à la vérité, peu de jours après, pour l'adoucir, que le préfet Alexandre réussissait à merveille dans son gouvernement ; que sa sévérité avait les plus heureux fruits ; que la ville, entre ses mains, prenait une activité inconnue, et qu'il ne reconnaîtrait pas les Antiochiens, devenus à son retour de véritables Spartiates[1]. Mais tout cela ne pouvait produire l'effet qu'aurait causé une conversion en masse de la population au paganisme. C'est à ce résultat que Libanius ne désespérait pas d'arriver à force d'éloquence. « Croyez-moi, disait-il à toute heure aux Antiochiens, vous n'apaiserez jamais la colère de l'empereur ni par vos pétitions, ni par vos cris, ni même par vos ambassadeurs, quand même (ajoutait-il, sans doute en baissant modestement les yeux) vous lui enverriez vos meilleurs orateurs, si vous ne cessez vos mauvaises plaisanteries et si vous ne consacrez votre cité à Jupiter et aux autres Dieux que, bien longtemps avant l'empereur et dès votre enfance, Hésiode et Homère vous ont appris à connaître. Vous mettez du prix à être des gens cultivés, et vous faites avec raison consister l'éducation dans la connaissance de ces poëtes. Mais dès qu'il s'agit des intérêts les plus

1. Liban., *Ep.* 722, p. 346.

élevés de l'homme, vous cherchez d'autres maîtres qu'eux. Les temples sont ouverts, vous les fuyez, vous qui auriez dû gémir quand ils étaient fermés. Et quand on fait appel en votre présence à l'autorité de Platon et de Pythagore, vous lui opposez celle de vos mères, de vos femmes, que sais-je? de vos intendants même et de vos cuisiniers; et vous vous attachez avec obstination aux convictions de votre enfance; vous vous laissez conduire par ceux à qui vous devriez commander... Voyons, continuait-il en insistant avec sa bonhomie accoutumée, est-ce que nous n'allons pas tous nous précipiter vers les temples, persuadant ceux qui se laisseront faire et forçant les autres à faire comme nous[1]? » Mais les choses n'allaient pas si vite que le bon sophiste se l'imaginait, et parfois il s'attirait d'assez dures répliques. C'est ainsi que, passant un jour devant la demeure d'un prêtre dont l'occupation était d'enseigner les petits enfants : « Eh bien! lui dit-il en raillant, que fait en ce moment le fils du charpentier? — Il taille un cercueil pour mettre dans un tombeau, lui répliqua le chrétien d'un ton sévère[2]. »

L'empereur s'éloignait cependant à petites journées, rendant compte à son cher sophiste très-régulièrement,

1. Ce langage est extrait d'un discours de Libanius, publié par Fabricius dans la *Bibliotheca græca*, postérieurement à l'édition de Morel et intitulé : *De regis ira*, éd. Reiske, t. I, p. 502. Il y a lieu de supposer que ce discours, pas plus que celui qui était destiné à Julien, ne fut prononcé officiellement; mais il donne l'idée des conversations habituelles de Libanius.

2. Soz., VI, 2.

d'étape en étape, de tous les incidents du voyage et de toutes les pensées des voyageurs.

« De Litarbe, dit-il dans une de ces lettres, je vins à Bérée et j'y demeurai un jour : et là Jupiter me fit voir, par des signes très-clairs, que tout s'annonçait bien pour moi. Pendant la journée que j'y passai, je visitai les fortifications, et je fis à Jupiter le sacrifice vraiment royal d'un taureau blanc. Avec le sénat de la ville, je discutai un peu de religion. Tous louèrent mon discours : peu pourtant se laissèrent convaincre. Avant d'avoir parlé avec eux, je les tenais pour gens d'esprit sain ; mais ils prirent occasion de la liberté de cette conversation pour déposer à mes yeux toute pudeur. Ô Dieux immortels, en effet, les hommes rougissent aujourd'hui des plus belles choses, le courage et la piété, et s'enorgueillissent des pires, le sacrilége et la paresse du corps et de l'âme[1] ! »

La lettre de Julien ne dit pas ce qui l'avait si fort scandalisé, chez les gens de Bérée ; d'autres moins discrets l'avaient appris à l'historien Théodoret. Le fils du président de la curie de Bérée, apostat de la religion chrétienne et converti au paganisme depuis que le paganisme était sur le trône, était venu se plaindre à Julien que son père l'avait déshérité pour le punir d'avoir suivi l'auguste exemple de l'empereur. Julien employa vainement son influence, pendant tout le repas qui lui fut offert, à réconcilier le père et le fils. Il

1. Jul., *Ep.* XXVII (éd. Span.), p. 399.

leur avait fait prendre place ensemble sur le lit où lui-même était couché; mais tout vint échouer devant l'indignation dédaigneuse que la faiblesse du jeune homme causait au courageux vieillard. « Ne me parlez point, empereur, avait-il dit enfin très-hautement, en faveur d'un misérable qui s'est rendu digne de la haine de Dieu en préférant le mensonge à la vérité. — Laissons là les injures, reprit Julien fort dépité : j'aurai soin de vous, jeune homme, puisque votre père ne veut point avoir égard à mes prières [1]. »

Julien fut plus content des deux jours suivants de son voyage. Il poursuit ainsi son journal, adressé toujours au même confident. « Batné me reçut ensuite : c'est un lieu que je ne puis comparer qu'à Daphné; du moins la comparaison peut se faire aujourd'hui, car autrefois, quand le temple et l'image du Dieu subsistaient, je n'aurais pas craint de préférer Daphné non-seulement à Ossa, à Pélion, mais à l'Olympe et à tous les vallons de la Thessalie... Mais toi-même, tu as fait sur Daphné un discours tel qu'aucun des hommes qui vivent aujourd'hui ne pourrait en faire de semblable, quand même ils se fatigueraient à l'essayer : et je crois même qu'il en est peu dans les âges passés qui eussent atteint cette hauteur. A Dieu ne plaise que j'essaie d'en parler encore, quand tu en as dit des choses si brillantes! Venons donc à Batné : si le nom est barbare, le

1. Théod., III, 22.

lieu est bien grec; car dès que nous y arrivâmes, nous fûmes saisis par l'odeur de l'encens qui s'exhalait de toutes parts, et nous aperçûmes de très-belles victimes toutes préparées. Cette vue me réjouit sans doute beaucoup, mais il me parut pourtant que c'était trop de chaleur, et que ce zèle était étranger à la vraie piété; car les choses sacrées doivent se faire loin du bruit et dans le calme, sans autre souci que de plaire aux dieux. Mais nous pourrons remettre cela promptement dans l'ordre convenable. Batné me parut un pays boisé, couvert de bouquets de jeunes cyprès; point de vieilles souches d'arbres; tous les plants étaient couronnés de la plus fraîche verdure. Le palais n'est pas somptueux : il est fait d'argile et de planches, et n'est relevé par aucun ornement; le jardin, plus pauvre que celui d'Alcinoüs, plutôt semblable à celui de Laërte. Là aussi se trouvent un petit bois de cyprès, et, contre les murailles, des plantations rangées en ligne. Dans le milieu, des parterres, des légumes et des arbres fruitiers. Que fis-je dans cet endroit? Je sacrifiai le soir, puis le matin au petit jour, comme c'est ma coutume quotidienne, et toutes les choses saintes s'étant bien accomplies, je me rendis à la ville d'où je t'écris (Hiérapolis). Là, tous les citoyens vinrent à ma rencontre, et je fus reçu dans la maison d'un ami que je voyais pour la première fois, mais que j'aimais depuis longtemps. Tu connais, je le sais, la cause de cette amitié, mais il m'est doux de te la redire, car entendre et dire ces sortes de choses, c'est

pour moi boire du nectar. Je veux parler de Sopatre, l'élève et même le parent du divin Jamblique. Ne pas aimer tout ce qui touche à de tels hommes me paraîtrait le plus grand des crimes. Mais j'ai encore un motif de chérir celui-ci davantage : c'est que, bien qu'il ait souvent reçu sous son toit mon cousin et mon frère, et que l'un et l'autre l'ait beaucoup sollicité de quitter le culte des dieux, jamais (résistance très-méritoire) il ne s'est laissé gagner par cette contagion [1]. »

Malgré la familiarité de ces épanchements, Julien ne disait pas tout à Libanius. Il ne lui confiait pas les angoisses de son âme, ses prompts passages de la tristesse à la joie, suivant le présage de chaque heure et la tournure que prenait chaque sacrifice : toutes révolutions morales qui se lisaient sur son visage, et dont Ammien Marcellin tient fidèlement registre jour par jour. Le moindre incident était observé, commenté, interprété, et faisait passer le souverain du monde du découragement le plus sombre à l'espérance la plus expansive. Un portique tombait à l'entrée d'une ville sur la tête de quelques soldats ; d'autres périssaient étouffés sous une meule de fourrage : l'empereur pâlissait et ne dormait pas de toute la nuit. On lui amenait, le matin, un cheval nouveau qui, au moment de le monter, s'abattait des quatre jambes, en souillant dans la boue son riche caparaçon. Quel funeste augure ! — « Mais

1. Jul., *loc. cit.*

ce cheval, disait le palefrenier, s'appelle Babylonius. — Victoire ! s'écriait l'empereur : c'est Babylone qui est tombée, et qui est dépouillée de ses ornements ! » Pour deux jours, il reprenait le front serein et l'humeur bienveillante. Autour de lui c'étaient mêmes agitations : mille rumeurs parcouraient les rangs de l'armée. S'il restait un peu plus longtemps que de coutume enfermé au sacrifice du matin, c'est qu'il avait vu dans les entrailles des victimes l'annonce de sa mort prochaine, et on désignait déjà le général à qui il avait fait don de la pourpre. Puis les chrétiens disaient tout bas qu'en sortant il avait fait mettre le temple sous le scellé, parce qu'il ne voulait pas qu'on y vît les restes des victimes humaines dans les entrailles desquelles il cherchait à lire l'avenir[1].

On avançait cependant à petites journées, et l'Euphrate fut passé sur un pont de bateaux, le 13 de mars[2]. Comme le plan de l'empereur n'était pas encore public, on s'imaginait généralement qu'il allait suivre la route ordinaire, et les habitants d'Édesse s'apprêtèrent, non sans crainte, à recevoir sa visite. Ils avaient encore dans la mémoire le souvenir des paroles dures qu'il leur avait fait dire par l'intermédiaire du sophiste Hécébole. Leurs sentiments d'ailleurs étaient très-partagés. Peu de villes étaient plus attachées qu'Édesse à la foi chrétienne : elle se vantait d'être la cité le plus anciennement convertie d'Orient, et conservait avec soin une

1. Amm. Marc., XXIII, 2, 3. — Théod., III, 26.
2. Amm. Marc. — Zos., III, 13.

correspondance apocryphe qu'Eusèbe nous a transmise sérieusement et qu'on disait échangée entre son prince Abgare et Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, à la veille de sa passion. A l'approche de l'apostat, tous les sentiments chrétiens des habitants d'Édesse se soulevaient; mais d'autre part, c'était le représentant et le défenseur de Rome qui s'avançait, et dans ces contrées si souvent ravagées par les Perses, les légions romaines étaient toujours les bienvenues. Personne ne devait ressentir ces impressions différentes plus vivement que le célèbre diacre Éphrem, dont la résidence était désormais fixée à Édesse depuis la mort de Jacques de Nisibe. Éphrem ne pouvait contempler sans horreur l'ennemi de Jésus-Christ, mais son cœur patriotique se rappelait avec émotion les héroïques travaux du siége, auxquels, dix années auparavant, il avait pris lui-même tant de part. Combattue par ces sentiments divers, la ville prit pourtant le parti d'envoyer à Julien une députation, en lui offrant une couronne et en le priant de s'arrêter dans ses murailles [1].

Pendant qu'on était dans l'incertitude sur le succès de cette démarche, et partagé entre la crainte d'avoir à encourir la colère de Julien ou à s'humilier devant lui, Éphrem soutenait le courage des habitants par des discours pleins d'une poétique éloquence. C'est à cette époque, suivant toute apparence, et peut-être à ce mo-

1. Zos., III, 13.

ment critique qu'il faut rapporter une oraison fameuse dans la postérité chrétienne, moitié hymne, moitié sermon, où se mêlent, dans le plus généreux élan, les ardeurs mystiques d'un solitaire et le zèle d'un soldat chrétien qui veut courir au martyre. Il est intitulé : *la Perle;* sous ce nom c'est Jésus-Christ qui est désigné, la perle de grand prix de l'Évangile. Cette gracieuse image devient entre les mains d'Éphrem l'emblème de tout le mystère de l'Incarnation. La perle est née de la mer, comme Jésus-Christ de l'infini. « Je suis, dit-elle, la fille de l'Océan, de l'Océan sans limites... Ma mère était une vierge de la mer... O fille de l'onde, qui as quitté l'Océan où tu étais née, et qui es venue sur notre terre aride pour te faire adorer, les hommes t'ont aimée, t'ont saisie, t'ont choisie pour leur parure... Tu es nue, ô ma perle, et tu ne caches point ta nudité! Ta robe, c'est la lumière; tu es vêtue de ton éclat; tu es comme Ève, qui était vêtue de sa nudité. Maudit soit celui qui l'a séduite et dépouillée, mais, toi, nul ne te dépouillera de ta gloire. Dans le mystère dont tu es le type, toute femme est vêtue de la lumière de l'Éden[1]. » Ces pieuses exaltations sont accompagnées d'exhortations plus pratiques, comme celles-ci : « O mon Dieu ! je suis prêt à souffrir pour vous la mort visible et sensible;

1. S. Eph., *Select. works*, p. 87, 89, 90, 92. Il y a dans les œuvres de saint Éphrem deux morceaux différents sous le nom de *la Perle* : un sermon et une poésie. Le fond des idées est le même, et c'est évidemment l'œuvre d'une même inspiration. Probablement la poésie était destinée à être apprise et chantée par ceux à qui le sermon était adressé,

mais je ne sais si je ferai ce que je dis, car je crains, si vous me quittez, que la nature ne me surmonte. Faites-moi donc voir, s'il vous plaît, que vous m'assisterez dans le combat... Déjà on entend la trompette des Gentils qui sonne la charge et qui oblige vos serviteurs à se mettre en état de soutenir leurs attaques. J'entends les menaces que nous fait l'Occident, et le bruit des supplices dont il s'efforce de nous effrayer. Je tremble, mon Dieu ! parce que vous haïssez les pécheurs, et pourtant je suis rempli de joie parce que vous êtes mort pour les pécheurs..... Assemblez-vous, Juifs et hérétiques, joignez-vous avec les païens et les barbares, faites-moi souffrir la mort pour Jésus-Christ, je serai fâché de votre crime, mais je serai ravi de mourir[1]. »

Cette crainte était vaine. L'itinéraire de Julien, qu'il se décidait enfin à faire connaître, ne l'amenait pas du côté d'Édesse, et ce n'était pas l'éloquence d'Éphrem qui pouvait l'y attirer. Il reçut la couronne offerte, d'assez bonne grâce, mais poursuivit directement son chemin jusqu'à Carrhes[2]. Là, avant de séparer ses troupes, il voulut les passer une dernière fois en revue du

1. S. Eph., *Opusc.* 123, p. 520. — Tillemont, *Hist. eccl.,* VIII, p. 303. C'est sur ce passage que Tillemont s'appuie pour assigner cette date à l'oraison de *la Perle.*

2. Nous adoptons ici la version de Théodoret (III, 26) et de Sozomène (VI, 1), contrairement à celle de Zosime, qui fait passer Julien par Édesse. C'est le silence d'Ammien Marcellin sur ce détour prétendu qui nous décide. La marche de l'armée eût été trop retardée par cette circonstance pour que, si elle avait eu lieu, l'exact Ammien n'en eût pas tenu compte.

haut d'une éminence voisine; et en voyant défiler sous ses yeux cette masse redoutable, il éprouva un moment d'enthousiasme et d'admiration. Il fallait cependant procéder à la division. Dix-huit mille hommes, suivant Zosime; vingt, suivant Sozomène et Libanius; trente, suivant le compte, sans doute exagéré, d'Ammien Marcellin[1], furent mis sous les ordres de Procope, parent de l'empereur, et du comte Sébastien, le même qui avait fait ses premières armes contre Athanase, à Alexandrie. Ils eurent ordre de tenir la route de l'Adiabène parfaitement libre, et de veiller principalement à la sûreté de l'importante place de Nisibe; puis, si rien ne les inquiétait, ils feraient eux-mêmes invasion en Assyrie, descendraient le Tigre et viendraient faire leur jonction avec le corps principal aux environs de Ctésiphon. Ces opérations employèrent quelques jours, et ce ne fut que le 25 mars que l'armée impériale se remit en route.

Elle s'était un peu éloignée de l'Euphrate pour venir au rendez-vous; elle s'en rapprocha en ligne droite pour rejoindre la flotte à un point nommé Callinicum. Le premier aspect de cette flotte immense, couvrant de ses voiles et de ses rames les flots de l'Euphrate, fut un coup d'œil admirable. Depuis Xercès, dit Ammien Marcellin, on n'avait rien vu de pareil. Il y avait cinquante galères armées et autant de bateaux plats, propres à être réunis l'un à l'autre, pour joindre

1. Zos., III, 12, 13. — Amm. Marc., XXIII, 3. — Soz., VI, 1. — Liban. *Or.* 10, p. 312.

par un pont les deux rives du fleuve. Onze cents navires de charge suivaient, faits de bois de charpente divers; quelques embarcations étaient presque entièrement formées de peaux non préparées. C'étaient autant de magasins pour l'approvisionnement de l'armée, et autant d'arsenaux d'armes de combat et de machines de siége. Deux amiraux, Constantin et Lucilien, présidaient aux mouvements de toute cette armée navale. Militaires et marins descendirent ainsi côte à côte pendant l'espace de plus de quatre-vingt-dix milles, de Callinicum à Circésium, dernière place forte de l'empire. Les difficultés de la campagne commençaient à apparaître; le pays se dépeuplait; il fallut passer une nuit sous la tente, et sous cet abri improvisé Julien vit arriver une petite tribu de Sarrasins qui habitait le désert contigu, et qui venait lui faire sa soumission : hommage perfide rendu à la force et à la fortune et prêt à changer d'adresse avec elles [1].

A Circésium, citadelle fortifiée par Dioclétien sur le point où l'Euphrate reçoit les flots de l'Abore, on quittait l'empire, on entrait chez l'ennemi. Julien y reçut un courrier d'Occident qui lui apportait des lettres écrites de Gaule par son ami Salluste. Salluste le priait en grâce d'ajourner encore son expédition : « La volonté des Dieux, disait-il, n'était pas encore clairement exprimée; tout lui faisait craindre quelque malheur. » Il était trop tard, la trompette sonnait déjà la marche,

1. Amm. Marc. — Zos., *loc. cit.*

et les troupes, chacune à son rang, passaient le pont jeté la veille sur l'Abore. Le défilé dura toute la journée, puis on rompit le pont et on vint coucher à quelques milles de là, à Zaitha, où l'on pouvait voir encore le tombeau du jeune Gordien, massacré dans ces déserts par l'Arabe Philippe.

Julien alla pieusement rendre hommage à ce souvenir d'un césar de Rome, immolé par un fils d'Abraham. En revenant, il rencontra sur le chemin le corps d'un lion immense percé de mille traits. C'était un présage, assurément, mais une grande discussion s'éleva aussitôt, entre ceux qui l'entouraient, sur le sens qu'il fallait y attribuer. Point de doute que ce ne fût l'annonce de la mort d'un grand prince; mais comme il y avait deux grands princes en présence, Sapor et Julien, cette explication ne levait pas la difficulté. Les aruspices étrusques, juges compétents, étaient tristes et portaient la tête basse. Les philosophes, au contraire, dont l'autorité était grande alors, dit Ammien, avaient bon courage et donnaient beaucoup de raisons de bien espérer. « Maximien, disaient-ils, allant combattre Narsès, avait fait la même rencontre, et ce fut Narsès qui succomba. — Oui, répondaient les augures, mais Narsès était l'agresseur. » Le débat dura toute la journée et se renouvela même encore sur un autre sujet. Ammien Marcellin, qui le rapporte, ajoute que personne n'avait absolument tort, car il est très-ordidaire aux oracles de ne se faire comprendre qu'après l'événement : réflexion qui sauve leur

honneur, mais compromet singulièrement leur utilité[1].

Tous les présages du monde ne pouvaient plus rien arrêter. Il fallait maintenant, tout en avançant, se préparer à tout instant aux embûches et aux attaques. La disposition donnée à l'armée par Julien fut très-habilement combinée. L'aile droite, formée de plusieurs légions et commandée par le brave Névitta, dut se tenir toujours appuyée à l'Euphrate. Le maître de l'infanterie, Victor, tenait le centre avec le gros de sa troupe. La cavalerie couvrait la gauche, plus particulièrement menacée; elle était confiée aux soins du maître de cette arme, Arintheus, et aussi de ce prince persan du nom d'Hormisdas, réfugié, comme on l'a vu, à la cour de Constantin, et demeuré, bien que chrétien, fidèle à son successeur. On comptait qu'il saurait se reconnaître dans ce pays qu'il avait dû parcourir dès sa jeunesse, se faire entendre des habitants et donner des renseignements utiles sur les habitudes de combat de ses anciens concitoyens. Un détachement de quinze cents soldats armés à la légère formait l'avant-garde; les ducs de l'Osrohène, Dagalaïphus et Secondinus fermaient la marche. Les bagages cheminaient entre les colonnes, mais le nombre en avait été scrupuleusement réduit, car l'armée devait être approvisionnée par la flotte. Ainsi, Julien avait renvoyé sans pitié une file de chameaux chargés des vins les plus exquis, et sur lesquels

1. Amm. Marc., XXIII, .

les officiers comptaient pour se remettre de leurs fatigues : « Tout cela ne vaut rien pour des soldats, avait-il dit; je suis soldat, et tout le monde peut vivre comme moi. » Ainsi restreinte, l'armée occupait cependant encore dans son développement une étendue de plus de dix milles. Il est vrai que les colonnes ne marchaient pas très-serrées, et que Julien n'était pas fâché, en les espaçant à dessein, d'en grossir l'apparence aux yeux des espions et des éclaireurs ennemis qu'on croyait remarquer de temps à autre à l'horizon [1].

Ses dispositions prises, Julien harangua ses troupes. Dans ce discours, bref et animé, il reparut tout à coup tel qu'il ne s'était plus montré depuis les plaines de Gaule. Le son de la trompette semblait chasser de son esprit toutes les visions de la superstition et de la haine. Le dévot ridicule disparaissait; il ne restait plus qu'un guerrier tout animé du souffle de la gloire. Son adroite éloquence avait cette fois surtout pour but de dissiper l'effroi secret que causaient à tous les cœurs ce pays désert, cet ennemi perfide, et le souvenir de tant de malheurs. « C'était une erreur de penser, leur dit-il, qu'on n'eût jamais vaincu les Perses, et qu'on ne fût jamais revenu de ces sortes d'expéditions. Trajan et Sévère étaient, au contraire, revenus chargés de trophées; le jeune Gordien lui-même était vainqueur quand il tomba sous la perfidie de Philippe. La guerre durait

1. Amm. Marc., XIV, 1. — Zos., III, 13, 14. — Liban., *Or.* 10, p. 312.

depuis longtemps, à la vérité, mais ni Carthage, ni Numance, ni auparavant Fidènes et Falisques, n'avaient succombé en un jour. » Je serai près de vous, s'écria-t-il, moi, votre empereur; je serai aux premiers rangs, parmi vous; je chargerai avec vous et, je pense, avec les Dieux favorables[1]. Mais si la fortune, toujours incertaine, me fait périr dans le combat, je serai content de m'être dévoué pour le monde romain, comme ces hommes d'autrefois, les Curtius, les Scévola et la race illustre des Décius. » Les cris des soldats, le choc bruyant des armes et des boucliers répondirent à cette généreuse allocution. Les troupes de Gaule, surtout, qui reconnaissaient pour la première fois, depuis dix-huit mois, l'ardeur de sa parole et de son regard, étaient ivres d'enthousiasme. Julien fit distribuer trente pièces d'argent à chaque soldat, puis revint prendre, à la tête de la colonne du centre, la place qu'il s'était réservée, et d'où il se proposait de se porter, au premier signal, vers tous les points menacés[2].

La marche s'accomplit dans l'ordre prescrit, pendant à peu près quinze jours. On s'avançait lentement, pour ne jamais dépasser la flotte, que retardaient les sinuosités du cours de l'Euphrate. A gauche, s'étendait la vaste plaine, décrite autrefois par Xénophon dans l'*Anabase* : « C'était, dit-il, un terrain aussi uni que la

1. Adero ubique vobis... Imperator, et antesignanus, et conturmalis, ominibus secundis, ut reor.
2. Amm. Marc., XXIII, 5. – Zos., *loc. cit.*

mer, et rempli d'absinthe : le petit nombre d'arbrisseaux et de broussailles qu'on y trouvait avaient une odeur aromatique ; mais on n'y voyait aucune espèce d'arbres. Les outardes et les autruches, les gazelles et les onagres semblaient être les seuls habitants de ce désert. » Mais Xénophon avait sans doute eu dans sa campagne un meilleur temps que Julien, car il ne parle pas de coups de vent violents, fréquents dans ces parages, et dont l'armée romaine eut beaucoup à souffrir, qui soulevaient de temps à autre en tourbillons le sable de la plaine, emportaient les tentes et renversaient les soldats sur le dos et sur le ventre. Le même souffle faisait déborder la rivière et poussa plusieurs navires de charge contre des écueils où ils périrent[1].

Si la plaine était déserte, le cours de l'Euphrate était semé, de distance en distance, de places fortes qu'il fallut ou emporter d'assaut ou éviter par un détour. La citadelle d'Anathan, nommée aussi Phatuse, se rendit à discrétion après quelque résistance, et cette soumission fut principalement due à l'intervention efficace du prince Hormisdas, aidé par un ancien déserteur de l'armée romaine qui s'était établi dans le pays depuis l'invasion de Maximien, et qui sentit se réveiller en lui, après tant d'années, le sentiment patriotique. La garnison prisonnière fut envoyée, avec femmes, enfants et bagages, dans un territoire de Syrie qui lui fut assigné pour demeure ;

1. Amm. Marc., XXIV, 1.

et son général Pusœus fut reçu dans l'amitié romaine. Philuthas, autre forteresse située un peu plus bas sur le fleuve, fit meilleure contenance. La garnison refusa d'ouvrir ses remparts et promit seulement, en raillant, à Julien, que, quand il aurait soumis toute la Perse, elle suivrait l'exemple commun. Il aurait fallu, pour la réduire, un siége de plusieurs jours, et le temps était précieux. Julien se décida à passer outre. L'armée défila devant les murailles de la forteresse, sous les yeux des habitants, qui la regardaient passer sans proférer une seule parole. Le soldat se vengea de cet affront en pillant, à quelques lieues de là, plusieurs villes ouvertes que leurs habitants avaient abandonnées. Sozomène remarque avec raison qu'il eût été plus prudent de ne pas affamer un pays par où on était exposé à revenir[1].

On arriva ainsi, sans autre incident, jusqu'à l'entrée de cette contrée fertile et fameuse qu'enferment dans leurs ondes subitement rapprochées les deux grands fleuves de l'Euphrate et du Tigre : étroite langue de terre qui doit à sa position privilégiée les plus abondantes richesses naturelles et la plus ancienne réputation de l'histoire. Dans cet espace de quelques lieues, arrosé par les plus vastes courants d'eau que le monde ancien ait connus, se heurtaient, se coudoyaient, pour ainsi dire, les capitales de tous les empires à qui la fortune avait tour à tour livré et retiré la domination de l'Orient. C'é-

1. Amm. Marc., XXIV, I. 2. — Zos., III, 14, 15. — Soz., VI, 1. — Liban., *Or.* 10, p. 313.

tait là que, l'une après l'autre, toutes les dynasties asiatiques étaient venues vaincre, régner et périr. Sur les deux rives de l'Euphrate, l'antique cité de Nabuchodonosor, la fabuleuse Babylone, étalait ses ruines gigantesques. Un peu plus haut, sur le bord occidental du Tigre, Séleucie, capitale des successeurs d'Alexandre, également ruinée, n'offrait plus que des vestiges effacés d'une grandeur moins poétique ; mais en face, de l'autre côté du même fleuve, et reliée seulement à l'ancienne ville par un pont, s'élevait la résidence nouvelle des Sassanites, Ctésiphon, d'où les fils d'un brigand parthe bravaient depuis tant d'années les aigles romaines.

La terre gardait la trace de ces couches successives de conquêtes entassées l'une sur l'autre. Chaque gouvernement y avait laissé quelques travaux de défense ou de culture. A l'entrée de l'isthme formé par les deux fleuves, on trouvait encore les débris d'une ancienne muraille élevée par les rois d'Assyrie pour se préserver des invasions des Mèdes. Un art plus moderne et plus savant avait remplacé ce rempart impuissant par une série de places fortes, habilement échelonnées, qui défendaient plus efficacement le passage. Une infinité de canaux tracés à travers un sol très-friable, permettait à toute espèce d'embarcation de passer incessamment d'un fleuve à l'autre. Une de ces communications, connue sous le nom de Nahar-Malcha (fleuve du roi), qui s'abouchait à l'Euphrate, à l'extrême limite de la Mésopotamie, et venait déboucher dans le Tigre, au-dessous

de Séleucie, était navigable aux plus gands bâtiments. Un peu plus haut, on trouvait les vestiges d'une tranchée analogue, entreprise et menée à fin par Trajan, mais depuis abandonnée. Des digues, des travaux d'art de toute espèce, établis sur les deux rivières, permettaient de contenir les eaux dans les temps orageux ou de les lâcher à volonté sur la plaine.

La marche à travers le désert avait employé tout le mois d'avril. Ce fut dans les premiers jours de mai, en approchant de l'antique muraille de Macepracta, qu'on s'aperçut pour la première fois de la présence de l'ennemi. Jusque là, Julien, toujours aux aguets, envoyant à toute heure et dans toutes les directions des éclaireurs, s'étonnait de ne pas rencontrer d'obstacles. Le prince Hormisdas découvrit le premier, de l'autre côté d'un des petits canaux embranchés sur l'Euphrate, les feux d'une armée en campagne. Il voulait pousser plus loin la reconnaissance, mais il en fut empêché par l'état du petit bras de rivière que des pluies avaient grossi, et où il craignit de ne pas trouver de gué. Il s'arrêta, et fort heureusement pour lui, car dans la nuit les ennemis (c'étaient eux en effet), encouragés par ce mouvement rétrograde, passèrent l'eau eux-mêmes et se trouvèrent prêts le lendemain pour l'attaque. Les Romains éprouvèrent un court moment de surprise devant des armes et des manières de combattre qu'ils ne connaissaient pas. La force extraordinaire et le nombre des archers les déconcertaient; l'éclat inusité des armures éblouis-

sait leurs yeux. Ils se remirent pourtant assez vite de leur surprise, et, élevant leurs boucliers sur leurs têtes, chargèrent en masse avec une impétuosité qui mit en déroute tout ce qui se trouva devant eux. Cet engagement d'avant-postes livra l'entrée de la contrée. Le corps d'armée persan recula et alla se placer derrière le canal de Nahalmarcha dont il se proposait de disputer le passage. Il n'était point, comme on l'apprit, commandé par Sapor lui-même, mais par son premier lieutenant qui portait le titre de *suréna*. C'était le nom qu'on donnait au plus grand dignitaire du royaume, et que les écrivains romains, dans leur ignorance de la langue persane, prennent habituellement pour un nom propre. Le suréna était appuyé par le chef des Sarrasins Assanites, Malech-Podosace, fameux brigand, dit Ammien, connu par toutes sortes d'atrocités commises sur les frontières romaines[1].

En reculant ainsi de quelques milles, l'ennemi comptait que les éléments et la disposition même des lieux allaient combattre pour lui. Partout, en effet, les digues étaient levées, et la campagne transformée en une vaste plaine d'eau où on ne pouvait faire un pas sans enfoncer dans la boue jusqu'à mi-jambe. Puis on rencontrait, sans les apercevoir, les canaux d'irrigation où un homme pouvait disparaître tout entier. La persévérance et l'habileté des légionnaires vinrent à bout de tous ces

1. Amm. Marc., XXIV, 2. — Zos., III, 15.

obstacles; l'armée avança lentement, en rétablissant partout les digues pour faire rentrer les eaux dans leur lit et en pratiquant des chemins artificiels, au moyen de branches entrelacées enlevées à de grands arbres qu'on avait abattus. Julien marchait le premier, faisant voir en riant sa tunique toute dégouttante d'eau et toute tachée par la vase. Là où la profondeur de l'eau était plus grande, on formait des radeaux, que l'on mettait à flot en les soutenant par des vessies. On arriva, de cette sorte, jusqu'au bord du grand canal. Les Perses étaient sur l'autre rive, armés de frondes et de flèches et prêts à en accabler tous ceux qui essaieraient de traverser. Par une habile diversion, le comte Lucilien, à la tête de quinze cents hommes, trouva moyen de franchir l'obstacle sur un point qui n'était pas gardé, et revint ensuite mettre le désordre sur les derrières de l'ennemi. A la faveur du trouble causé par cette attaque inattendue, le gros de l'armée romaine put passer sans encombre, et les Perses, reculant encore, revinrent couvrir la capitale en s'abritant eux-mêmes derrière la ligne des deux grandes forteresses de Pyrisabore et de Maozamalcha, bâties l'une sur l'Euphrate et l'autre sur le Tigre, et qui dominaient toute la contrée[1].

C'étaient des places de guerre trop importantes pour qu'il fût possible de les négliger. Il fallut donc leur donner l'assaut successivement à l'une et à l'autre, et dans

1. Amm. Marc., XXIV, 2. — Zos., III, 17, 19. — Liban., *Or.* 10, p. 31

ces deux éclatants faits d'armes, Julien se montra plus grand capitaine que jamais. Pyrisabore présentait deux rangs de défense : une première enceinte fortifiée, et, au centre de la ville, une citadelle. Ses habitants étaient très-animés au combat, et quand le prince Hormisdas se présenta sous les murailles pour engager, comme à son ordinaire, les pourparlers, il fut accueilli par des huées insultantes : les noms de parjure, de traître à son roi et à sa patrie, sifflèrent à ses oreilles, en même temps qu'une grêle de traits. Il dut se retirer au plus vite. On amena alors les machines de guerre, dont la flotte avait assuré l'utile concours. Quelques coups de bélier firent une brèche suffisante pour permettre au soldat romain d'envahir la ville, qui ne fut plus, peu de moments après, qu'un monceau de cendres. Mais la citadelle offrait plus de résistance. Il fallut dresser contre elle un immense appareil connu sous le nom d'*hélépolis :* c'était une combinaison de poutres jointes ensemble par des crocs de fer, et formant une tour carrée qu'on pouvait élever à toutes les hauteurs voulues. On la couvrait ensuite de peaux de bœufs nouvellement écorchés, ou d'osier vert enduit de boue pour qu'elle fût à l'épreuve du feu. La face qu'on présentait à la place assiégée était garnie de pointes de fer à trois branches, propres à briser tout ce qui se rencontrait sur le passage. Ainsi armée, on la faisait avancer, à force de bras, jusqu'à portée des murailles, et de chacun des étages s'échappaient des milliers de traits. Ce ne fut pas

une opération facile que d'établir cette machine compliquée sous une masse de projectiles qui enlevait la lumière du ciel et tombait d'aplomb sur les travailleurs. Julien mit lui-même la main à l'œuvre et ne quitta pas la place un instant, au milieu des flèches et des pierres, qui vinrent mourir, plusieurs heures durant, à ses pieds, sans l'atteindre. Quand une fois le travail fut accompli, et que les assiégés se virent de niveau avec les assaillants, ils perdirent subitement courage et demandèrent à capituler. On laissa défiler la garnison sans armes entre les colonnes des légions romaines; on fit main basse sur tout ce qu'on trouva dans la ville. Les riches magasins de blé et d'instruments de guerre furent ou distribués aux troupes, ou réservés pour les besoins de la campagne. Deux jours avaient suffi pour un tel succès, et le vaincu, tout étourdi de sa défaite, bénissait pourtant la clémence de son vainqueur[1].

Maozamalcha était une citadelle plus forte encore que Pyrisabore. Elle présentait un front de seize tours précédées d'un fossé profond et soutenues par une double enceinte de briques et de bitume. C'était, en réalité, le premier ouvrage de défense de Ctésiphon, dont elle n'était séparée que par une distance de quatre lieues environ. Les difficultés naturelles du siége s'accroissaient encore par la crainte où l'on devait être que l'armée du suréna, réunie devant la capitale, ne vînt, par une diversion

1. Amm. Marc., XXIV, 2, 3. — Zos, III, 17, 19. — Liban., *Or.* I p. 315.

continuelle, en troubler les opérations. Et effectivement, dans le chemin qu'il fallut parcourir pour se rendre de la citadelle déjà prise à celle qui restait à prendre, on rencontra plusieurs détachements de cette armée qui se cachaient dans de petits bois épais, formés par des vignes et des palmiers entrelacés, dont le pays était couvert, et en sortaient, de temps à autre, pour se jeter tantôt sur l'avant-garde, tantôt sur la réserve de l'armée romaine. Dans un de ces engagements partiels, Julien lui-même faillit périr. Une fois arrivé devant Maozamalcha, il fallait donc n'y pas rester longtemps, frapper fort et aller vite. Julien mit en observation, du côté de Ctésiphon, Victor avec son infanterie, en le chargeant de balayer tous les bords du Tigre. Puis, n'espérant pas de la force seule un résultat assez complet, il se décida à y joindre la ruse. Une mine fut creusée à une distance considérable de la ville, sous la direction des généraux Névitta et Dagalaïphus, et trois cohortes choisies s'engagèrent dans ce défilé souterrain, qu'on tint assez large pour laisser passer deux hommes de front, et qu'on préserva de tout éboulement par des poutres placées de distance en distance. Quand Julien fut averti que ces hardis pionniers, cheminant sous le sol, étaient arrivés jusque sous les murailles de la ville et au pied des tours, il fit sonner la charge et l'assaut fut livré avec de grands cris et une effroyable vigueur. Toute la garnison, quittant les tours, accourut sur les remparts, plus étourdie du bruit qu'effrayée de l'attaque, car elle

se croyait imprenable. Les soldats chantaient des airs nationaux à la gloire des Perses, et se répandaient en railleries piquantes contre les Romains : « Vous monteriez plutôt dans la demeure étoilée du Dieu suprême, criaient-ils aux assaillants, que d'entrer dans Maozamalcha. » Comme ils parlaient, ils entendirent derrière eux une grande rumeur, et en se retournant virent des soldats romains passer leur tête aux fenêtres de la principale tour. C'étaient les légionnaires sortis de la mine par une ouverture silencieusement pratiquée, et qui s'étaient emparés de l'ouvrage abandonné. Ils n'y avaient trouvé qu'une femme qui était en train de moudre du pain. Leur situation au centre de la ville ennemie eût été assurément fort précaire si, dans toute guerre et principalement dans les pays barbares, tout ne dépendait de la première impresssion. La surprise, puis l'effroi, firent tomber un instant les armes des mains des Perses : les assaillants en profitèrent sans délai pour pousser une nouvelle charge qui enfonça les portes, et la ville, en un instant, fut livrée à toutes les horreurs d'une invasion à main armée. Cette fois, Julien ou n'essaya pas de modérer l'ardeur des soldats, ou n'y réussit pas. Tout fut saccagé et massacré sans pitié. Des fugitifs réfugiés dans les cavernes voisines furent étouffés par un feu de sarments qu'on alluma à l'orifice. Le général Nabdates, qui avait obtenu sa grâce avec quatre-vingts hommes de sa garde, ne jouit pas longtemps de cette faveur. Peu de jours après le pillage de la ville, il

se prit de querelle avec Hormisdas, à qui aucun de ses compatriotes ne pouvait pardonner sa défection, et on le brûla tout vif pour le punir de son insolence[1].

Mais si l'ardeur de la lutte fit oublier ce jour-là à Julien la douceur naturelle de ses habitudes, il y avait des vertus plus classiques encore, dont, même tout couvert de sang, il ne perdit pas le souvenir. On lui amena des vierges captives, d'une grande beauté, qui étaient livrées, suivant l'usage oriental, à la discrétion du vainqueur. Un lecteur assidu de Plutarque et de Tite-Live savait, de reste, comment Alexandre et Scipion s'étaient conduits en pareille occurrence, et les jeunes filles furent pieusement rendues à leurs parents. Dans le pillage de tant de richesses, il ne réclamait rien pour lui-même, et ne perdait aucune occasion de faire honte à ceux qui cherchaient à joindre les profits à l'honneur de la victoire. Ses soldats murmuraient parfois de la faiblesse des gratifications qu'il leur distribuait, et trouvaient que, pour tant de périls, cent pièces d'argent étaient une rémunération bien insuffisante, même en y joignant des couronnes murales, sorte de récompense que Julien avait remise en honneur, mais dont plus d'un Celte ou d'un Goth romanisé ne comprenait qu'imparfaitement la valeur. Il leur répondait avec une indignation dont le sentiment était vrai, bien que l'expres-

1. Zos., III, 19-22. — Amm. Marc., XXIV, 4. — Liban., *Or.* 10, p. 319. Ici, comme dans ce qui précède et ce qui suit, on ne peut prendre dans le récit très-diffus et très-confus de Libanius que quelques traits, qu'il faut placer çà et là, de la manière la plus vraisemblable.

sion fût un peu étudiée : « Les richesses sont devant vous ; c'est votre courage qui doit les conquérir... Pour moi, bien que noble par ma naissance, je n'ai reçu d'autre patrimoine de mes pères qu'un cœur exempt de crainte : et, tout empereur que je suis, ne mettant de prix qu'à la culture de l'âme, je ne rougis pas de faire profession d'une honorable pauvreté. Fabricius, quand il conduisit de grandes guerres, était pauvre de bien et fut riche de gloire. Vous serez riches comme lui, si vous suivez sans crainte la voix de Dieu et la mienne : sinon, si vous voulez revenir aux exemples des anciennes séditions, faites. Je saurai mourir debout, comme il convient à un empereur. Je fais peu de cas de cette vie, qu'un accès de fièvre peut m'enlever ; je n'ai point régné de telle sorte que je ne puisse me résigner à la condition privée. » Puis, songeant avec complaisance au bel effet oratoire que produisaient tant de vertus, jointes à tant d'exploits : « En voilà assez, reprenait-il, pour donner matière à parler à l'orateur de Syrie. » « C'était moi, assurément qu'il voulait dire, ajoute Libanius en rapportant avec émotion ce dernier trait[1]. »

La prise des deux forteresses et de plusieurs autres petits châteaux forts qui tombèrent l'un après l'autre, abandonnait sans défense aux Romains toute la rive occidentale du Tigre. Leurs avant-postes pouvaient déjà

1. Amm. Marc., xxiv, 3, 4. — Liban., *Or.* 10, p. 319 : ἐφθέγξατο γοῦν, ὡς εἴη τῷ Σύρῳ δεδωκὼς ἀφορμὴν εἰς λόγον, ἐμὲ δὴ λέγων.

s'avancer, sans rencontrer d'ennemis, jusqu'aux portes de Séleucie, et piller sur leur chemin toutes les magnifiques résidences royales et les élégantes villas dont cette plaine était couverte. Les soldats s'amusaient, des journées entières, à abattre sur leur passage le gibier de toutes sortes, grosses et petites bêtes, ours, lions, sangliers et daims, qu'on entretenait dans des bois réservés pour le plaisir des princes. Mais Séleucie, ou (comme les Perses l'appelaient dans leur langue, ne voulant pas se servir du mot grec) Coché était liée à Ctésiphon par un pont, et, en réalité, n'en était plus que le faubourg. Le siége d'une des deux villes exigeait donc au moins l'investissement de l'autre; et, pour investir Ctésiphon, un dernier coup de main était nécessaire. Il fallait passer le Tigre et en venir décidément aux prises avec l'armée du suréna, qui ne pouvait pousser plus loin sa retraite. Le passage du Tigre, dont le lit est large en cet endroit, et les bords escarpés, était par lui-même une périlleuse opération. La difficulté s'accroissait encore par les travaux de défense de toute nature dont on n'avait pas manqué de fortifier la rive orientale, et derrière lesquels le général perse vint ranger ses cuirassiers gigantesques, ses habiles archers, et enfin ses terribles éléphants, qui auraient foulé aux pieds, s'écrie Libanius tout épouvanté, des légions de Romains aussi facilement qu'un champ de blé. On disait qu'un des fils du roi était venu sur les lieux prendre part au commandement. La construction d'un pont devant une telle

ligne de combat était impossible. Ce fut à sa flotte que Julien eut recours[1].

Il l'avait laissée sur l'Euphrate. Il entreprit de la faire passer dans le Tigre. Le canal de Nahalmarcha ne pouvait lui être d'aucune utilité dans ce dessein, car il venait déboucher au-dessous de Séleucie, sur un point dont les légions n'étaient pas encore maîtresses. Ce fut de l'ancien canal de Trajan, dont la jonction avec le Tigre avait lieu plus en amont, que Julien songea à faire usage. On vit là le mérite toujours persistant de ces armées romaines, composées de travailleurs aussi bien que de soldats. Le vieux canal était à sec et à moitié bouché : on le rouvrit en peu de jours à force de bras; puis une énorme digue interrompit le cours de l'Euphrate, au lieu même où il prêtait ses eaux au Nahalmarcha, et les détourna dans le lit nouvellement creusé. Les flots s'y précipitèrent avec impétuosité, et, quelques heures après, les habitants de Ctésiphon et de Coché, du haut de leurs remparts, aperçurent avec une douloureuse surprise les navires romains débouchant en triomphe au milieu du Tigre.

1. Amm. Marc., xxiv, 4, 5, 6. — Zos., iii, 23, 24, 25. — Liban., *Or.* 10, p. 319, 322. — S. Greg. Naz., *Or.* v, 9, 10. Ces divers récits, pareils sur les circonstances principales, diffèrent dans quelques détails. On ne peut assez admirer l'art et le soin avec lesquels Gibbon les a combinés, et la lucidité de son exposition. Il y a quelques traits curieux dans un fragment anonyme inséré dans le *Spicilegium romanum* de Maï, t. 2, sous le titre de *Juliani imperatoris res gestæ*. Sur la situation des villes placées sur le Tigre et l'Euphrate, et les canaux qui mettaient en rapport les deux fleuves, consulter d'Anville, *l'Euphrate et le Tigre*, Paris, 1775; et *Mém. de l'Acad. des Insc.*, t. xxviii, p. 246-259.

Dans la matinée même, quatre-vingts navires furent déchargés et mis en état de recevoir des troupes. Cette opération s'accomplit en secret, pendant que, pour distraire et l'armée qui aurait pu s'en préoccuper, et les ennemis à qui aucun mouvement ne pouvait échapper, Julien, déployant ses légions sur un emplacement qui s'étendait jusqu'au pied des murailles de Coché, présidait lui-même à de brillants jeux militaires. Mais le soir, il rassembla son conseil de guerre, et lui déclara brusquement son intention d'opérer le passage du Tigre dans la nuit. L'épouvante fut générale, et tous les officiers combattirent ce hardi dessein. Julien laissa parler tout le monde; puis, sans se laisser ébranler : « Il y va, dit-il, du succès de la campagne et de la sûreté de l'armée. Autant aujourd'hui que demain; demain, ni les ennemis ne seront moins nombreux, ni le fleuve ne sera moins large, ni ses bords ne seront moins élevés. » Il donna alors le signal et fut obéi. Cinq navires, chargés de légionnaires, formaient le premier convoi, qui mit à la rame et se perdit dans les ténèbres. Peu d'instants après, un jet de flammes, partant de la rive opposée, éclaira le fleuve d'une lueur sinistre, à la faveur de laquelle Julien put distinguer ses navires tombés aux mains des ennemis et déjà chargés de torches embrasées. Il comprit du premier coup toute la gravité de cet échec; mais, avant que personne autour de lui eût eu le temps de se reconnaître : « C'est le signal convenu, s'écria-t-il; nos amis sont maîtres du

rivage, hâtons-nous de les rejoindre. » Sans perdre un instant, toute la flotte prit le large, Julien lui-même s'embarquant avec son infanterie légère. La masse immense des vaisseaux et la force réunie de tant de rameurs domptèrent la violence du courant et amenèrent l'escadre entière sur la rive orientale, assez tôt encore pour délivrer les navires captifs et éteindre les flammes qui les dévoraient. L'ardeur de la troupe était telle, qu'un certain nombre de soldats, qui n'avaient pu prendre place sur les navires, se mirent à la nage ou à cheval sur leurs boucliers, et vinrent aborder seuls au rivage [1].

Mais ce n'était pas tout de toucher le bord, il fallait y prendre terre. Le soldat, à peine débarqué, se vit au pied d'une côte escarpée qu'il dut gravir dans l'ombre, tout chargé du poids de ses armes et sous une grêle de dards, de pierres et de matières enflammées. Le moindre choc était suivi d'une chute certaine dans l'abîme. Julien, montant le premier tout d'une haleine, parvint non sans peine, avec sa troupe légère, sur le sommet d'une éminence où il put s'arrêter et attendre d'être rejoint par le reste de ses forces. Il les réunit alors en une seule masse, mettant au centre les hommes dont il était le moins sûr, et garnissant le front et les derrières par l'élite des guerriers les plus éprouvés. C'était,

1. Amm. Marc. — Zos. — Liban., *loc. cit.* — Zosime ne fait passer le fleuve à Julien lui-même que le lendemain de la bataille. Ammien, qui était mieux informé, est plus croyable.

dit Ammien Marcellin, une disposition empruntée aux descriptions d'Homère [1]; mais il n'emprunta à personne l'heureuse idée de pousser sur-le-champ ses hommes sur le centre de l'armée ennemie, afin d'en venir tout de suite à un combat corps à corps, et d'enlever aux Barbares l'avantage que leur donnaient la supériorité et le nombre de leurs armes de trait. A cette nuit de veille et de fatigue succédèrent douze heures de combat, au bout desquelles les Perses rentrèrent en déroute dans les murailles de Ctésiphon. Les vainqueurs les poursuivaient l'épée dans les reins, et seraient entrés à leur suite, dit-on, dans la ville, si le maître de l'infanterie, Victor, craignant quelque piége, et déjà blessé lui-même, ne les eût arrêtés dans leur essor. La perte des deux armées était très-inégale, et l'avantage moral des Romains plus grand encore que leur triomphe effectif [2].

Le lendemain, tout le reste de l'armée, avec les bagages, les gens de suite et les machines, opéra tranquillement et triomphalement le passage du fleuve. On fit le partage du butin, qui était immense; les soldats reçurent leurs récompenses. Puis il fallut aussi remercier les Dieux, et principalement Mars, qui avaient bien mérité de Rome et de Julien. Un immense sacrifice

1. Secundum homericam dispositionem.
2. Amm. Marc. — Zos — Liban., *loc. cit.* — Ce dernier auteur, avec ses exagérations accoutumées, dit que les Romains n'avaient perdu que 75 hommes, et les Perses 2,500. Après 12 heures de combat, la perte des Romains serait faible.

était préparé, formé de dix taureaux du plus beau choix, qui devaient être tous immolés successivement. La cérémonie commença au milieu de l'allégresse universelle. Mais, ô surprise ! tous les présages furent défavorables. Les neuf premiers taureaux, arrivant la tête basse et l'air tout abattu, se couchèrent d'eux-mêmes devant l'autel ; le dixième se débattit et rompit ses liens, puis, quand on l'eut assujetti et frappé, ses entrailles offrirent le plus sinistre aspect. Pour le coup, Julien, qui ne s'attendait à rien moins, s'emporta contre des Dieux, qui se montraient, au moment décisif, de si importuns trouble-fête. Il attesta Jupiter que, puisque Mars était si difficile, il ne lui offrirait plus de sa vie aucun sacrifice[1].

En réfléchissant pourtant, pendant la nuit et les jours qui suivirent, au parti qui lui restait à prendre, Julien put se convaincre, sinon s'avouer à lui-même, que Mars avait bien quelque sujet d'être inquiet. Sous les plus brillantes apparences, la situation de l'armée romaine était au fond très-critique et d'un extrême péril. Tant d'efforts et de victoires n'avaient réussi qu'à l'amener à deux cents lieues de l'empire, sans qu'on eût ménagé sur ses derrières aucune communication régulière, ni gardé aucune place de sûreté, ni assuré aucune ligne pour la retraite. Depuis plus d'un mois, aucun courrier d'Antioche n'était arrivé, la route qu'on venait de suivre à travers le désert n'étant ni frayée ni connue

1. Amm. Marc., XXIV, 8, *in fine*.

des postes romaines. Et, pour empêcher qu'on ne s'inquiétât trop de ce silence, Julien en était réduit à faire croire à son armée que des communications secrètes des Dieux suppléaient aux nouvelles qu'il ne recevait pas[1]. Tout avait été combiné, conduit, sacrifié pour opérer rapidement un grand coup de main sur Ctésiphon; le jour était donc venu de le frapper, mais était-il possible? C'est, à l'épreuve, ce qui devint douteux.

Quelque grand, en effet, que fût le triomphe remporté la veille, il était clair qu'on n'avait pas eu en tête la principale armée des Perses, et la meilleure preuve, c'est que Sapor ne la commandait pas. Il n'était pas même dans Ctésiphon. Un souverain si renommé, si courageux, si habile, n'abandonnait pas sa capitale sans quelque secret dessein. Il fallait donc croire, et les captifs comme les espions confirmèrent bientôt cette supposition, qu'il s'était retiré dans quelque partie reculée de son empire, pour y rassembler le gros de ses forces, appeler à son aide tous les petits souverains de la haute Asie, et fondre ensuite sur l'armée romaine lorsqu'elle serait épuisée par les fatigues, réduite par les combats, et parfaitement isolée en pays ennemi. Le succès d'une telle manœuvre dépendait essentiellement de la durée de la résistance de Ctésiphon. Mais la ville était grande, forte; ses communications restaient ouvertes du côté du midi par le Tigre; elle était soutenue

1. Liban., *De vita sua*, p. 45; *Or.* 8, p. 246.

par l'espoir d'un prochain secours. Julien n'avait au plus que quarante mille hommes, déjà fatigués par une longue route ; s'il ne craignait point d'échec, il pouvait craindre des lenteurs, et quelques jours perdus pouvaient amener sur lui une de ces masses d'hommes indisciplinées, mais innombrables, portées par des bêtes gigantesques et marchant comme le débordement d'un fleuve plutôt que comme l'invasion d'une armée, telles qu'en recélaient dans leurs profondeurs inconnues les flancs mystérieux de l'extrême Orient.

Pour faire face à ce péril dont on ne pouvait se dissimuler l'imminence et la gravité, Julien aurait eu besoin de voir arriver à point nommé les vingt ou trente mille hommes qu'il avait laissés en Mésopotamie, à la garde de Procope et de Sébastien, et qui avaient dû opérer leur jonction avec l'armée d'Arménie. Il leur avait bien donné, en effet, rendez-vous devant Ctésiphon, au cas très-improbable où ils ne rencontreraient pas d'obstacles sur leur route : et peut-être s'était-il flatté vaguement de leur concours pendant la durée de l'expédition, pour écarter les craintes que sa raison lui suggérait, et caresser les illusions d'un projet favori. Mais comment espérer sérieusement que vingt-cinq mille hommes, abandonnés à des généraux de second ordre, se fussent aventurés jusqu'à traverser seuls toute l'étendue de la province d'Assyrie, au milieu des difficultés sans nombre du terrain et de la résistance des populations? En admettant même qu'ils eussent tenté ce prodige de

hardiesse, pouvaient-ils arriver à jour fixe? Avaient-ils pu mettre, à parcourir les deux côtés de cet immense polygone, seulement le temps qui avait à peine suffi à Julien pour suivre la diagonale? Un coup d'œil sur la carte suffit pour expliquer comment ils ne se trouvèrent pas au rendez-vous, sans avoir besoin de recourir, comme Libanius et Gibbon après lui, à la trahison du roi d'Arménie. Arsace, assurément, Asiatique, chrétien et offensé, ne pouvait avoir ni le désir ni le devoir d'aider bien efficacement les entreprises audacieuses d'un Romain, d'un ennemi et d'un oppresseur, et tout fait croire qu'il se conduisit en effet très-mollement; mais au fond il ne pouvait rien faire, et on ne devait rien attendre de lui. Si Julien avait compté réellement sur le secours de ces renforts, c'est une preuve de plus que l'impatience et l'irritation avaient égaré dans le plan général de cette campagne la sagesse accoutumée de son jugement militaire [1].

1. Liban., *Or.* 10, p. 300. Les termes dont se sert Libanius sont très-obscurs, suivant son habitude. Ammien Marcellin parle aussi (XXIV, 7) du désappointement que fit éprouver à Julien l'absence d'Arsace au rendez-vous convenu; mais il y a une lacune dans le texte, et il dit seulement, se référant à un passage antérieur qui a été perdu, que les renforts n'arrivèrent pas : *ob causas imped ta prædictas.* Et très-peu de pages plus loin (XXV, 7), il dit en parlant d'Arsace : *amico nobis semper et fido.* Il est certain que les troupes laissées en Mesopotamie ne marchèrent pas; mais les raisons que nous donnons nous paraissent pleinement suffisantes. Quant au témoignage de Moïse de Chorène, qu'invoque Gibbon, il est sans aucune valeur, comme tout ce qui part de ce conteur médiocre et mal informé. Gibbon ne me paraît pas non plus avoir bien apprécié la difficulté qui fit reculer Julien devant le siége de Ctésiphon. Ce fut évidemment, non l'impossibilité même du siége, mais la crainte d'être pris à revers par Sapor.

Quoi qu'il en soit, à partir de ce moment on vit l'incertitude se glisser dans ses conseils. Il resta plusieurs jours en observation devant Ctésiphon et aux environs, sans se mettre en devoir de commencer le siége. Il essayait, par de feintes manœuvres, d'appeler de nouveau l'armée perse dans la campagne ; mais elle était sur ses gardes, ne voulait plus quitter l'abri des murailles, et les généraux lui faisaient dire que, s'il tenait absolument à livrer bataille, il n'avait qu'à aller chercher le grand roi, ou seulement à l'attendre. A force de recevoir ces défis dérisoires, une nouvelle idée s'empara de son imagination. Pourquoi consumer devant quelques remparts ses forces et son temps? Alexandre, le seul avant lui qui eût marché si loin au-devant de l'aurore, s'était-il soucié de se battre contre des pans de murailles? Non c'était à ciel découvert, et en rase campagne, qu'il avait provoqué et immolé l'ennemi de la Grèce. Engagé au service des mêmes Dieux et poursuivant la même entreprise, Julien se demanda ce qu'il pouvait faire de mieux que d'imiter un si grand exemple? Les plaines d'Arbelles n'étaient pas loin : quelques jours de marche et un peu d'audace suffisaient pour porter le disciple de Jamblique sur les bords où croissaient les palmes qu'avait cueillies l'élève d'Aristote.

Une fois conçue, la pensée d'aller au-devant de Sapor pour lui offrir la bataille ne quitta plus son esprit. Coûte que coûte, d'ailleurs, c'était un grand éclat qu'il lui fallait. Entrer dans Babylone, comme Cyrus, s'em-

parer du camp d'un nouveau Darius, peu importait, pourvu qu'on fît taire à force de gloire les railleries des chrétiens d'Antioche. Ce plan, rapidement substitué à celui qui l'avait inspiré jusque-là, détermina l'accueil qu'il fit à deux émissaires, l'un officiel, l'autre secret, qui arrivèrent du camp de Sapor, et qui obtinrent audience de lui tous les deux, par l'intermédiaire d'Hormisdas.

Le premier était un député qui venait apporter des propositions de paix. Étaient-elles sérieuses et conformes à la position des armées victorieuses de Julien? Sapor voulait-il réellement, au prix de quelques sacrifices, prévenir l'issue toujours incertaine d'une bataille? C'est ce que nous ne pouvons savoir avec certitude, dans le silence d'Ammien Marcellin, dont le texte mutilé nous manque ici subitement. Libanius exalte en termes aussi emphatiques qu'obscurs le courage de son héros qui refusa, suivant lui, de se contenter de la moitié de l'empire perse. Socrate, au contraire, ne voit dans ce refus que l'effet d'une ambition insatiable et téméraire. Ni l'un ni l'autre ne méritent d'être crus entièrement dans leurs paroles d'enthousiasme ou de haine; mais ils s'accordent tous deux à reconnaître que, malgré l'insistance d'Hormisdas, le député de Sapor repartit sans avoir rien obtenu. Socrate prétend que ce fut le philosophe Maxime qui combattit le plus vivement, dans le conseil, toute idée de paix. Il rappela, suivant cet historien, que jamais Alexandre n'avait admis de pareilles

ouvertures, et il insinua en même temps que Pythagore pouvait bien avoir raison; que la métempsycose n'était pas un système si absurde qu'on le pensait généralement; qu'il y avait dans le monde des rapports de situation et de caractère bien étranges, et qu'enfin l'âme de Julien, si semblable à celle du fils de Philippe, n'avait peut-être, pour trouver le chemin de la victoire, qu'à consulter les vagues réminiscences d'une vie antérieure [1].

L'autre Persan, qui reçut un meilleur accueil, était ou disait être un noble de la cour de Sapor, maltraité par la tyrannique injustice de son maître. Il avait encouru quelque disgrâce; et, pour lui faire sentir le déplaisir royal, on l'avait privé de ses biens et mis à la torture. Il arrivait, le cœur pénétré de ressentiment, et prêt, pour se venger, à livrer les secrets de son maître et l'indépendance de sa patrie. Il offrait de conduire l'armée romaine par des chemins à lui connus, et de lui fournir ainsi l'occasion de prendre Sapor à l'improviste. Cette histoire avait une étrange ressemblance avec le fameux trait du satrape Zopyre, livrant la capitale de l'Assyrie au fils d'Hystaspe, et il n'était pas même besoin de croire à la métempsycose pour qu'une analogie si évidente fît naître de grands soupçons. Toute la cour vit donc le transfuge avec méfiance, et principalement le

1. Liban., *Or.* 10, p. 301, 321. Le texte est mutilé et défiguré par des transpositions qui le rendent inintelligible. Aussi Gibbon a-t-il fait, en le traduisant, les plus étranges erreurs. — Soc., III, 21.

prince Hormisdas, qui connaissait par expérience la perfidie de ses concitoyens. Julien seul avait pris l'habitude de tout croire, et voulait vaincre à tout prix[1].

Les propositions du Persan furent donc acceptées, et il fut résolu qu'on marcherait, sous sa conduite, vers l'intérieur de la Perse, et qu'on irait au-devant de Sapor. Mais il n'est pas sans inconvénient de changer de résolution au milieu d'une campagne. Ce qui avait été jusque-là une force immense pour Julien devint subitement, pour l'exécution de ses nouveaux plans, un immense embarras. Que faire de la flotte, pendant qu'on s'éloignerait du Tigre et qu'on s'enfoncerait dans les terres? Si on la laissait sans défense, elle devenait rapidement la proie et le trophée des Barbares. Si on essayait, soit de la faire garder par des troupes, soit de lui faire remonter l'un ou l'autre des deux fleuves, il fallait laisser à bord un détachement d'hommes considérable, et Julien n'avait pas un soldat à éloigner du champ de bataille. Dans cette incertitude, le transfuge fut le premier à exprimer tout haut une pensée qui traversait déjà l'esprit de Julien, mais à laquelle il n'osait s'arrêter. Une bouche étrangère put seule proposer, sans frémir, de livrer aux

1. Soz., VI, 1. — Sext. Ruf., *Brevia., hist. rom.* — Aurel. Victor., *Epit.* 42. — S. Grég. Naz., *Or.* IV, 11. L'histoire du transfuge, omise par Zosime et Libanius, est attestée par le païen Aurèle-Victor, et Ammien, interrompu ici, y fait un peu plus loin une allusion très-évidente. Le récit anonyme, publié par Maï (*Spicilegium romanum*, vol. 2), complète la ressemblance de cette histoire avec celle de Zopyre, en disant que le transfuge s'était coupé le nez pour mieux accréditer la fable.

flammes l'arsenal et la citadelle mobiles, dernière image qui représentait à l'armée romaine la patrie éloignée.

Le mot une fois lâché, les arguments à l'appui d'un dessein si étrange ne manquèrent pourtant ni à Julien lui-même, ni aux conseillers perfides ou flatteurs qui l'environnaient. Au point où en étaient les choses, la flotte, dit-on, était une entrave et non un secours : elle enchaînait l'armée aux rives du fleuve; elle occupait inutilement plus de vingt mille bras qui pourraient porter les armes; elle offrait un asile à tous les soldats fatigués ou paresseux, qui voulaient se reposer à moitié chemin après une victoire imparfaite. Les ondes du Tigre, d'ailleurs, plus impétueuses que celles de l'Euphrate, fatiguaient les carènes des bâtiments, et on n'avait que le choix, ou de les détruire d'un coup, ou de les voir se dissoudre pièce à pièce. Enfin, à quoi servait cet immense magasin? Que fallait-il, à le bien prendre, pour ruiner à jamais la puissance des Perses? Quatre jours de nourriture pour quatre jours de marche, et un soldat assez dispos pour porter les provisions à dos. Le lendemain de la bataille, on aurait à sa discrétion toutes les richesses d'un empire[1].

Personne ne combattit ces raisonnements, bien qu'ils n'eussent au fond convaincu personne. A l'exception de douze petits navires qu'on devait transporter sur des chariots pour bâtir des ponts en cas de besoin, toute la flotte (onze cents bâtiments d'un seul coup) fut donc

1. Liban., *Or.*, 10, p. 302. — S. Greg. Naz., *loc. cit.*

condamnée à périr. L'exécution commença, mais quand le dévorant incendie eut enflammé l'horizon de ses lueurs lugubres, un murmure sourd gronda de toutes parts. Le soldat pleurait sa patrie, désormais séparée de lui par des montagnes de sables et par les anneaux redoublés de deux fleuves infranchissables. On cherchait des yeux le transfuge, conseiller funeste désigné à l'indignation publique. Tout à coup on ne le trouva plus : il avait disparu, laissant l'armée sans moyens de retour et sans guides pour avancer. Quelques hommes de sa suite, arrêtés et mis à la torture, avouèrent qu'il n'était venu que dans le dessein de tromper l'empereur; et Julien, couvert de rougeur, dut reconnaître sa crédulité. Son orgueil fléchit, et il ordonna qu'on éteignît le feu; mais il était trop tard pour en arrêter les progrès[1].

Force était donc de marcher en avant et un peu au hasard, puisque, après la flotte perdue, le siége n'était plus possible et qu'on ne pouvait plus reculer. On comptait au moins, pour se nourrir, sur les ressources des plaines fertiles de l'Assyrie. Vain espoir! Les Romains avaient dévasté eux-mêmes dans les jours précédents, pour affamer plus aisément Ctésiphon, toutes les campagnes qui bordaient immédiatement le Tigre; et le

1. Amm. Marc., XXIV, 7. Le récit d'Ammien, qui reprend ici, s'accorde parfaitement avec celui des écrivains chrétiens, puisqu'il parle de l'aveu des transfuges et du repentir de Julien. Zosime (III, 26) raconte l'incendie de la flotte sans aucun détail. — Zon., XIII, 13. — Soz., VI, 1.

patriotisme des habitants continuait plus loin cette œuvre de destruction. Partout les villages étaient abandonnés; les habitants, réfugiés dans les villes fortifiées et sur les montagnes, avaient mis le feu à tous les champs de blé et à tous les pâturages. Les herbes enflammées empêchaient l'armée d'avancer. Ailleurs, on avait levé les digues, et l'eau achevait les ravages commencés par le feu. Du sein de ce sol dévasté, puis détrempé, s'élevaient des milliers d'insectes et de mouches venimeuses, qui mettaient les bêtes et les hommes nuit et jour au supplice. Aux extrémités de la plaine, on apercevait les escadrons détachés de l'armée persane, reconnaissables à l'éclat de leurs armures brillantes et flexibles. Mais leurs mouvements rapides et irréguliers, paraissant tantôt sur la droite, tantôt sur la gauche de l'armée romaine, ne donnaient aucune indication claire sur la situation véritable du camp de Sapor, ni sur la direction qu'il fallait suivre pour l'atteindre. Quelques prisonniers qu'on réussit à faire, et que Julien fit voir avec ostentation à ses légions découragées, ne donnèrent pas des indices plus certains. On cheminait au milieu de mille souffrances, sans bien savoir ce qu'on cherchait ni où on allait.

Un immense cri, un vœu insensé, mais irrésistible, de retraite et de retour, s'éleva dans toute l'armée. Les légions se refusèrent obstinément à faire un pas de plus dans ce chemin pénible qui ne menait nulle part. Julien les harangua inutilement, et leur représenta sans

fruit que la retraite était plus périlleuse que la marche, et que la victoire était la seule ressource des situations désespérées. Ces arguments, qui contenaient l'aveu de son imprudence, ne relevaient pas les courages : on s'en emparait seulement pour l'accuser et le maudire. Il consultait les oracles : ils étaient muets ou sinistres. L'idée d'une malédiction attachée à sa personne commençait à se répandre. Le Dieu qu'il avait offensé se vengeait de lui ; ceux qu'il avait servis l'abandonnaient. Les deux religions semblaient le condamner. La superstition des païens voyait en lui la victime d'un destin capricieux. La piété des chrétiens adorait la justice qui frappait un sacrilége. Chrétiens et païens ne voulaient plus marcher à sa suite. Après beaucoup de délibérations, Julien se résigna à commander la retraite, mais non en rejoignant le Tigre, comme le demandaient les soldats aveuglés, car il eût été aussi honteux qu'impossible de repasser en déroute sous les murailles de Ctésiphon. Il tendit vers le nord en ligne droite pour gagner, en longeant la montagne, les provinces de Corduène, limite méridionale de l'Arménie. Peut-être aussi par cette route, qui le maintenait plus longtemps en territoire étranger, espérait-il encore rencontrer quelque part l'ennemi et rétablir ses affaires par une grande bataille. Ce fut le 16 de juin que le mouvement de retraite commença, et il y avait soixante-dix jours que la frontière perse avait été franchie[1].

1. Amm. Marc., XXIV, 8. Ce récit est le seul qui mérite confiance. Zo-

Rien n'est triste comme la retraite d'une armée vaincue en pays ennemi. Le péril et la mort y apparaissent dans leur horreur, dépouillés de tout prestige de gloire. Pour Julien, surtout, l'angoisse était affreuse ; car, si la route était pénible, le retour n'offrait en perspective que les outrages d'une secte abhorrée. Il n'eut pas pourtant beaucoup le loisir de savourer l'amertume de ces pensées. La première nuit de la retraite fut obscure et sans étoiles, « comme il arrive, dit le superstitieux Ammien, dans toutes les conjonctures douteuses. Nul n'osa ni s'asseoir, ni éteindre ses feux. » Mais à l'horizon on distinguait confusément quelques masses noires que les uns prenaient pour des onagres marchant en troupes afin d'éviter les attaques des lions ; les autres, pour des tribus de Sarrasins. Au point du jour, on reconnut les cuirasses éclatantes de la cavalerie perse ; et l'audace des escadrons volants, qui se mirent à harceler les flancs de l'armée de plus près que de coutume, fit voir que les ennemis comprenaient tout le péril de la

sime, pour éviter de convenir que Julien était en pleine déroute, quand il fut tué, embrouille les faits à dessein, de manière qu'on ne peut distinguer ni la marche ni la retraite. Ce qui peut l'autoriser dans cette confusion, c'est que Julien, au lieu de rétrograder vers le Tigre, ayant entrepris de revenir par l'intérieur de l'Assyrie, put espérer jusqu'au dernier moment de rencontrer Sapor et de rétablir ses affaires par une bataille. Puis il n'est pas douteux qu'il y eut, comme on le verra, un accord de tous les païens pour faire retomber sur le successeur de Julien l'issue fâcheuse de la campagne. Peut-être même la fin glorieuse de Julien diminua-t-elle dans l'esprit des troupes la grandeur de l'échec qu'il était en train de subir. C'est ainsi qu'on peut expliquer qu'Eutrope, qui faisait partie lui-même de l'armée, puisse dire en parlant de Julien : *victor redit*.

situation des Romains. Cinq jours s'écoulèrent en marches pénibles et en escarmouches constantes et meurtrières. Le 22 juin, aux environs d'un lieu assez vaguement désigné sous le nom de Maronga, une attaque un peu plus sérieuse eut lieu. La grosse cavalerie des Perses, avec ses hommes tout bardés de fer, et un corps d'armée soutenu par des éléphants, approchèrent à distance de combat. Julien crut avoir retrouvé la fortune, et se hâta de saisir l'occasion de vaincre. Il ne fut que trop ardent et son armée trop courageuse, car l'ennemi, effrayé sur-le-champ, recula en lui laissant seulement quelques prisonniers.

Se battre, en effet, pour les Perses, était superflu : la famine suffisait pour achever ce qui était au-dessus de la force des armes. Elle devenait chaque jour plus affreuse : on était obligé de distribuer aux soldats les provisions mises en réserve pour les officiers, et l'empereur lui-même ne permettait plus qu'on servît sur sa table autre chose qu'une bouillie épaisse, dont le dernier de l'armée n'aurait plus voulu[1].

Bien que son âme fût navrée de douleur et son corps épuisé par le jeûne et les fatigues, son esprit pourtant travaillait toujours. Les récits de l'histoire, les fables des poëtes, se présentaient confusément à son imagination et s'animaient devant ses regards, la nuit, pendant cet état incertain entre la veille et le sommeil, que con-

1. Amm. Marc., XXV, I, 2. — Zos., III, 25-29.

naissent tous ceux qui ont souffert. Un matin, il fit appeler en toute hâte les aruspices et leur raconta ce qui suit : Pendant qu'il était couché à terre, suivant son usage, et plongé dans la lecture d'un livre de philosophie, à l'heure des plus profondes ténèbres, il avait vu entrer sous sa tente le génie de l'empire, portant les mêmes traits sous lesquels il lui était déjà apparu, à Lutèce, la veille du jour où il fut fait Auguste, mais cette fois pâles et défigurés. La vision passa devant lui, sans dire mot, en couvrant de son voile sa tête et sa corne d'abondance. Il s'était levé brusquement pour la suivre; puis, n'y pouvant réussir, il s'était précipité hors de sa tente pour aller offrir un sacrifice aux Dieux ; mais, à ce moment, il avait aperçu dans le ciel une lueur brillante qui traversa l'air et s'évanouit. Les aruspices connaissaient problablement Plutarque, et, s'ils avaient pris soin de la raison défaillante de leur empereur, ils l'eussent engagé à songer moins souvent à Brutus veillant dans les champs de Philippes. Mais ils consultèrent gravement leurs livres, et lui firent voir, dans un ouvrage d'un célèbre augure, Terquitius, *sur les choses divines*, qu'on ne devait jamais engager de combat quand on avait vu un brandon céleste. Le conseil était plus facile à donner qu'à suivre, entre un ennemi pressant et une armée affamée[1].

Aussi la dévotion céda à la nécessité, et ce-jour là, en

1. Amm. Marc., XXV, 2.

dépit des augures, la marche ne fut qu'un long combat. Les Perses attaquaient partout, en tête, en queue, au centre. De chacune des collines dont le pays était coupé, et qui dominaient la route, à tout instant, on voyait déboucher un gros de cavaliers qui chargeaient à fond, puis se retiraient à toute bride, ou bien on recevait une grêle de traits lancés par des mains invisibles. Julien courait de tous côtés pour faire face sur tous les points menacés. D'ordinaire, il marchait à l'avant-garde, et, dans un moment de relâche, il avait détaché sa cuirasse pour respirer plus librement. Un cri d'alarme le rappela vers l'arrière-garde : il y courut. A peine y était-il que les Cataphractes des Perses fondaient sur le centre avec ces terribles éléphants dont l'odeur seule, pendant ces jours de chaleur excessive, faisait fuir et cabrer les chevaux des Romains. La cavalerie, pour ce motif, ne pouvant faire son office, ce fut à la tête de l'infanterie légère que Julien soutint cette charge redoutable. En dirigeant habilement les traits des archers sur les jambes des chevaux et des éléphants, il fit reculer les assaillants, qui se hâtèrent de rejoindre l'éminence qui leur servait d'abri, et dont ils ne voulaient pas s'écarter. Son ardeur s'anima à la vue des ennemis qui fuyaient, et les montrant du doigt à la cohorte qui l'entourait et qu'on nommait les *Candidats*, sans doute à cause de la blancheur de ses vêtements : « Suivons-les, » leur dit-il. Mais personne ne se pressait de lui obéir ; on s'effrayait de le voir sans armure, et on le priait en grâce de s'arrêter. Comme il résistait et s'ar-

rachait des mains de ceux qui retenaient son cheval, un javelot vint lui raser le bras, et, en lui perçant les côtes, se loger dans la partie inférieure du foie. Il porta précipitamment la main sur la blessure, et essaya d'arracher le trait; mais le tranchant de l'acier lui coupa les doigts. Alors il poussa un grand cri en regardant le ciel, et tomba sans connaissance. Le combat continua sans lui, avec un effroyable acharnement. L'ardeur des Perses était doublée par l'espérance d'exterminer l'ennemi d'un seul coup; celle des Romains, par l'horreur de leur situation. La nuit seule mit fin à la mêlée, qui coûta la vie, du côté des Romains, au maître des offices, Anatole; du côté des Perses, aux deux satrapes Méréna et Nohodare[1].

A peine les armes posées, tout le monde s'assembla près de la tente où l'on avait transporté l'empereur blessé, et où son médecin et son ami Oribase était en train de sonder et de panser sa blessure. Les bruits les plus sinistres circulaient déjà. La blessure était grave, et lui-même, disait-on, s'était senti frappé à mort. Sans doute aussi on rapportait déjà diversement le cri qui lui était échappé. Suivant les uns, il s'était écrié : « O Galiléen, tu as vaincu ! » suivant les autres : « Soleil, tu m'as trompé ! » et il avait maudit ses Dieux. Le retour du

1. Amm. Marc., XXV, 3. — Zos., III, 29. — Soz., VI, 2. — Zon., XIII, 13. — Philost., VII, 15. — Liban., *Or.* 10, p. 304, etc. — Nous avons suivi le récit d'Ammien Marcellin, le seul digne de confiance, et nous n'y avons intercalé qu'un seul trait, le cri poussé par Julien en tombant, parce qu'il est attesté par tous les autres historiens, bien qu'ils rapportent diversement les paroles qu'il prononça.

blessé à la vie mit fin à ces commentaires. Il se réveillait plein d'ardeur et demandait ses armes et son cheval pour combattre. Il cherchait surtout avec inquiétude son bouclier, qu'il craignait d'avoir laissé tomber dans la mêlée. On le lui apporta et il le prit d'une main ferme, avec une joie visible. Mais bientôt après le sang se remit à couler avec abondance de la blessure, et les forces commencèrent à baisser sensiblement. Il demanda alors le nom du lieu où il était tombé; on lui répondit que c'était un petit endroit nommé Phrygia. Ce nom parut lui causer une grande surprise, car il cessa de s'agiter sur sa couche, et demeura frappé de stupeur : « C'en est fait, dit-il enfin, on m'a toujours prédit que je mourrais en Phrygie [1]. »

Il ne songea plus dès lors qu'à finir en philosophe. Il manda tous ses amis et leur tint un discours touchant qui n'était pas exempt d'affectation, et qui en a pris plus encore sous la plume d'Ammien : « Mes amis, leur dit-il, le temps est venu, vous le voyez, où il faut sortir de la vie et rendre, comme un débiteur exact, à la nature ce qu'elle m'a prêté. Je m'acquitte envers elle avec joie, et non avec les regrets que le vulgaire peut supposer. L'opinion commune des philosophes m'a appris, en effet, que le bonheur réside dans l'âme et non dans le corps, et qu'il faut se réjouir plutôt que s'affliger

1. Amm. Marc., xxv, 3. Mansit immobilis, ideo spe deinceps vivendi absumpta, quod percunctando Phrygiam appellari locum ubi ceciderat comperit. Hic enim obiturum se præscripta audierat sorte.

quand la meilleure partie de nous-mêmes se sépare de l'inférieure. Je fais aussi réflexion que la mort est souvent la plus grande récompense que les Dieux célestes puissent envoyer aux gens de bien. Je la reçois donc comme une grâce qu'ils me font pour que je ne succombe pas dans ces extrêmes difficultés, et que mon âme ne s'abatte ni ne s'avilisse; et je sais par expérience que toute douleur, insupportable pour les lâches, cède devant le courage. Je n'ai rien fait dont je me repente, ou dont le souvenir me fasse rougir, ni dans le temps où on m'avait relégué dans un coin du monde obscur et écarté, ni depuis que j'ai pris en main l'empire. J'ai regardé ce pouvoir comme une émanation de la puissance divine : je crois l'avoir conservé sans tache, gouvernant les affaires civiles avec modération, et n'entreprenant de guerre, soit agressive, soit défensive, que pour des motifs mûrement pesés. Et si l'événement ne répond pas de tout point à la sagesse des conseils, c'est que les Dieux se sont réservé pour eux-mêmes le droit de décider du succès des entreprises. Convaincu que la fin de tout bon gouvernement doit être l'intérêt et le salut des peuples, j'ai toujours été, comme vous le savez, porté vers la modération. J'ai écarté de toutes mes actions cette licence capricieuse, qui corrompt les mœurs et les États. Toutes les fois que la patrie, cette mère qui a droit de commander à ses fils, m'a ordonné de marcher au-devant des périls, j'y ai couru avec joie. Rien n'a pu m'ébranler, et j'ai accou-

tumé mon âme à fouler aux pieds la fortune. Je ne crains point de l'avouer, il y a longtemps déjà que j'ai appris d'un oracle prophétique que je devais mourir par le fer. Je remercie donc l'éternelle divinité de ne m'avoir réservé à périr, ni dans les embûches d'un assassin, ni dans les longues angoisses de la maladie, ni de la mort des coupables; mais de me retirer de ce monde par une issue glorieuse, au milieu de ma carrière, et dans la fleur de ma renommée. A juger sainement, il y a égale timidité à désirer la mort hors de propos, et à la craindre quand elle se présente. » Sentant alors sa voix faiblir et le souffle lui manquer: « J'en ai dit assez pour mes forces, ajouta-t-il. Je ne vous parle point de l'empereur que vous avez à nommer. Je pourrais ne pas trouver le meilleur choix; ou bien celui que j'aurais désigné se verrait préférer quelque autre, et se trouverait par là même dans un extrême péril. Mais, en fils dévoué de la république, je désire qu'elle trouve après moi un bon chef. »

Puis il fit approcher ses familiers les plus intimes, et, dictant une sorte de testament militaire, il distribua entre eux ce qu'il possédait. Un seul ne répondit pas à son appel : c'était le maître des offices, Anatole, tombé le matin même sur le champ de bataille. Le mourant le chercha des yeux : « Il est maintenant bienheureux, » dit le préfet Salluste, par une expression toute chrétienne, bien étrange à entendre au lit de mort d'un païen. Julien la comprit pourtant, et donna de bonne grâce quelques

regrets à son ami [1]. Mais autour de lui on n'avait de pensée et de larmes que pour lui seul. Le désespoir était général; ceux qui l'avaient maudit le matin le pleuraient dans cette nuit d'épouvante. Le bruit des gémissements et des sanglots parvint jusqu'à ses oreilles : « Silence, dit-il, c'est trop de regrets pour un prince qui va rejoindre le ciel et les astres. » On se tut : se penchant alors vers les philosophes Maxime et Priscus, il engagea avec eux un entretien sur la nature et la dignité des diverses sortes d'esprits. Mais sa pensée était confuse et embarrassée; en parlant, son gosier brûlait. On lui apporta de l'eau glacée pour se rafraîchir; il prit la coupe, la but d'un trait, et, en la posant, il expira. Il était dans la trente-deuxième année de sa vie et la seconde de son règne.

Cette mort sanglante, dans un âge si jeune, après un pouvoir si court, au fond d'un désert si lointain, est demeurée dans la mémoire des hommes comme un des jeux les plus tragiques de la fortune, ou un des châtiments les plus signalés de la Providence. La génération contemporaine des chrétiens, soudainement affranchie du péril suspendu sur sa tête, n'a pu se défendre d'applaudir au coup imprévu qui la délivrait. La postérité, à qui plus de sécurité permet plus d'indulgence, s'est laissé souvent prendre de pitié pour la jeunesse, pour la gloire, pour la fleur trop tôt tranchée d'une destinée si bril-

1. Quem cum beatum fuisse Sallustius respondisset præfectus, intellexit occisum.

lante. Un jugement plus calme ne saurait partager ni ces transports, ni ces regrets. Au point où la folie de tout un règne, couronnée par le malheur d'une seule guerre, avait conduit le pouvoir de Julien, quoi qu'il arrivât, sa carrière de grandeur était terminée, et sa gloire pour jamais obscurcie. Il était parti d'Antioche, ne pouvant plus régner : il revenait de Perse, n'ayant pas su vaincre. Ses plus cruels ennemis ne pouvaient lui souhaiter de pire fortune que de rentrer ainsi sur le territoire de Rome, poussant devant lui les débris d'une armée et attirant à sa suite, comme une nuée de sauterelles, les escadrons d'un ennemi rapace. Après un tel désastre, l'Évangile pouvait bien commander encore aux fidèles de rester soumis à leur oppresseur; mais la voix de la religion n'eût pas suffi pour dominer celle de tant de soldats irrités, prompts à publier dans toutes les cités et toutes les chaumières de l'empire les fautes, l'aveuglement de leur capitaine, et les indices assurés de la colère céleste. Les populations du monde romain, trop accoutumées à juger les hommes d'après leur fortune, et les Dieux sur l'efficacité de leur protection, n'auraient plus balancé entre le labarum de Constantin et l'étendard humilié de son infidèle héritier. Pour les contenir désormais dans l'obéissance, il n'eût point suffi à Julien de violences hypocrites et déguisées, comme celles qui avaient déjà souillé les rues d'Antioche : il eût fallu engager avec les chrétiens frémissants une lutte ouverte; donner un

éclatant démenti à l'équité vantée du philosophe, et aux promesses de liberté qui avaient honoré le début de son règne. La flèche qui le frappa dans les plaines de Phrygie en lui prenant la vie lui sauva l'honneur; en lui épargnant la nécessité de nouveaux crimes, elle a laissé sa renommée en problème devant l'histoire. Les chrétiens seuls peut-être ont eu sujet de regretter sa perte prématurée. Quelques jours de plus, l'instruction était plus complète : le monde aurait appris, par un exemple irrécusable, et pour n'en plus jamais douter, que l'erreur est condamnée à la violence par la fatalité de sa faiblesse; qu'elle peut promettre la liberté à la conscience, mais jamais la lui donner; que la vérité seule, en un mot, peut se passer de la force, qu'elle seule aussi sait braver. Une telle leçon n'eût pas été trop payée du sang généreux de quelques martyrs.

Tel qu'il fut cependant, le rapide passage du transfuge païen sur le trône laisse de grands enseignements pour la moralité de cette histoire. Pour les recueillir tout entiers et les apprécier dans toute leur étendue, il ne faut pas craindre de faire libéralement la part aux mérites de Julien, à ses vertus, à la sincérité même de ses sentiments. Devant une telle impuissance, si rapidement démontrée, tout ce qui excuse le héros condamne la cause. Les torts, les malheurs, les crimes même dont on décharge la mémoire de Julien, passent au compte des divinités fatales qui l'ont captivé et perdu.

Julien eut des talents : aucun n'était tout à fait du premier ordre; mais leur combinaison inattendue formait un des mélanges les plus originaux qui aient jamais paru. Avant tout, il excella dans la guerre; c'est pour le combat qu'il était né, c'est sur le champ de bataille qu'il parut tout ensemble le plus simple et le plus grand. L'audace et la prudence, le calcul et l'élan, l'art de profiter de la victoire et la modération de n'en point abuser : toutes ces qualités contraires, dont l'équilibre fait le capitaine, se balançaient chez lui dans une juste mesure. César, reparaissant sur les rives du Rhin, n'eût point désavoué son héritier. Il se fût reconnu dans ces harangues vives qui savaient parler aux passions soulevées des hommes, ou à leurs courages abattus. Julien était orateur : il avait l'improvisation et l'art, l'ardeur spontanée qui jaillit du choc des événements, et cette délicatesse exquise qui s'éprend de la beauté parfaite et poursuit la grâce achevée de l'expression. Pour une époque de décadence, et malgré une culture excessive qui avait surchargé plus que développé ses dons naturels, son goût est pur et sa diction élégante. Son génie politique était plus borné. La première des conditions du gouvernement, la droiture du sens, lui manquait. Il ne voyait pas bien les faits, ne connaissait pas bien les hommes, rêvait et tentait l'impossible. Constantin n'avait étudié dans aucune école; mais, quand il vit la terre étendue sous ses pieds, il la mesura sans vertige, et discerna d'un coup d'œil les besoins de son

temps et les désirs de ses peuples. Il fit une révolution heureuse et fonda une institution durable. Si Julien n'eut point de ces éclairs qui illuminent les voies de l'avenir, il était doué pourtant des qualités moyennes qui honorent les souverains : il avait l'esprit d'ordre, *le gouvernement équitable,* comme dit Bossuet, le goût des serviteurs honnêtes, l'application aux affaires, la possession de soi dans les jours de péril, souvent le charme qui séduit et toujours l'autorité qui fait obéir.

Ces dons si heureux et si rares passèrent sur une tête royale sans le plus léger profit pour le monde. Une idée malheureuse, une manie perverse, a tout corrompu. De tant de qualités différentes, Julien ne sut tirer ni une conquête, ni une loi, ni même un écrit qui lui ait survécu. Sa dévotion puérile, enveloppée dans les nuages d'une philosophie inintelligible, rend ses meilleurs ouvrages inabordables pour le lecteur le moins prévenu. Le sujet, d'ailleurs, communique à l'écrivain sa fadeur : on cherche en vain ce courant de feu qui circule dans les écrits chrétiens de ce siècle. En sortant du désert brûlant d'Athanase, ou de la retraite délicieuse de Basile, pour s'asseoir avec Julien sur son Olympe dépouillé, dans le chœur de ses vieilles divinités, au milieu des fleurs fanées de sa rhétorique, on se sent saisi d'une oppression qui fait languir. C'est une atmosphère épuisée dont tout l'air respirable a disparu sans retour. Le même souffle de mort qui dessécha son éloquence frappa aussi de stérilité tous les

actes de son gouvernement. Entre ses déclamations républicaines et ses habitudes despotiques, il ne sut ni se reconnaître, ni faire son choix. Servile imitateur du passé, n'osant rien condamner de ces institutions antiques qu'avaient fondées des demi-dieux et approuvées des philosophes, il resta sourd par système aux nouvelles aspirations du monde. Il parla beaucoup de l'égalité des hommes, du soin des pauvres, de la protection des faibles; mais, ô vertu des doctrines et néant des hommes! l'émule de Marc-Aurèle a moins fait pour l'humanité souffrante que le père égaré de l'infortuné Crispus : nul opprimé, dans la suite des siècles, ne lui a dû sa délivrance; il n'a brisé les fers d'aucun esclave. Enfin ces mêmes dieux qui enchaînèrent sa pensée, égarèrent aussi ses armes; et c'est pour rapporter une couronne sur leurs autels qu'il s'enfonça dans les plaines où lui-même a trouvé la mort, et où Rome a laissé sa gloire.

Julien eut des vertus : à quoi servirait de les méconnaître? Ce serait, dit un sage historien, trop priser les vertus humaines de penser que Dieu les refuse à ses ennemis[1]. Il maîtrisa ses sens, modéra ses désirs, fut dévoué à sa patrie et fidèle à ses amis. Ces mérites excellents étaient, il est vrai, dénués de leur plus grand charme, car aucun n'était tout à fait naturel. Toute sa personne était étudiée. On ne le vit jamais, comme les

1. La Bleterie, *Préface de la vie de Julien.*

âmes vraiment généreuses, emporté vers le bien sans regard sur autrui et sans retour sur soi-même. Il imita toujours un modèle et posa toujours devant un spectateur. Cette contrainte, qui ne doit point ôter l'estime, mais diminue singulièrement l'attrait, se reliait à un défaut plus profond, qu'il serait dur de lui reprocher trop sévèrement, car le malheur de sa jeunesse en fut l'origine et l'excuse. Julien, opprimé dès son enfance, ne connut jamais la franchise. Jamais la vérité ne sortit pure de ses lèvres, qui laissaient passer le mensonge sans répugnance. Dans cette âme, ainsi partagée entre de grandes vertus et un très-grand vice, une religion insensée intervint et fit pencher du côté du mal la balance encore incertaine. Le paganisme vaincu, réduit à feindre comme les faibles, lui inspira à la fois ses haines et ses ruses. Ses Dieux n'étaient pas de ceux qui veulent être adorés tout haut et qui commandent le martyre. Pour leur complaire, il dissimula toujours; il fit taire ses ressentiments, son ambition, son enthousiasme, et porta sur le trône l'habitude de l'hypocrisie. En face du christianisme tout-puissant, il avait feint la ferveur en consommant l'apostasie : avec les chrétiens soumis, il feignit la justice en méditant la persécution. Il avait commencé par flatter ses maîtres; il finit par tendre des piéges à ses sujets.

Chose étrange, que la postérité a peine à croire et qu'il faut pourtant qu'elle admette : de tous les sentiments qui animaient Julien, le plus profond peut-être,

celui dont l'expression jaillit le plus naturellement de son cœur, c'est sa dévotion au polythéisme. Elle reparaît sous trop de formes dans ses écrits, tint trop de place dans sa vie, lui inspira, même sur son lit de mort, trop de pieuses effusions pour qu'on puisse douter de sa sincérité : une comédie ne saurait être ni si longue ni si bien jouée. Quand il s'écriait dans un élan de ferveur : « J'aime les Dieux, je frissonne devant eux, je les respecte et je les redoute, » sa voix prenait un accent d'émotion que nulle feinte ne saurait imiter [1]. Résignons-nous donc à penser qu'un homme d'esprit pouvait encore, quatre siècles après Jésus-Christ, s'aveugler jusqu'à chérir les fables dont souriait déjà Cicéron. Dans cette âme ardente, tourmentée du besoin de croire et d'aimer, dès que la foi eut disparu, la superstition s'étendit comme ces végétations parasites qui absorbent la fécondité du sol quand la culture l'abandonne. Elle y régna en souveraine : ni la réflexion ni l'étude n'ébranlèrent son empire. Les lettres et la métaphysique ne servirent qu'à l'orner d'une parure décente qui lui permit de s'asseoir à la table d'un roi, et de veiller au chevet d'un philosophe. Mais elles lui enlevèrent d'un même coup, et la simplicité qui l'excuse, et cette bonhomie naïve qui, chez l'humble paysan, lui prête parfois des charmes. La crédulité pédante de Julien n'échappe au dégoût que par le ridicule. Les incré-

1. Τοὺς θεοὺς πέφρικα, καὶ φιλῶ, καὶ σέβω, καὶ ἅζομαι (Jul., *Or.* 7, p. 396).

dules, les sceptiques de tous les siècles, qui ont admis Julien dans leurs rangs, ont soigneusement laissé dans l'ombre ce trait si marqué cependant de son caractère. Il ne leur plaisait pas de reconnaître que le modèle qu'ils donnaient aux rois avait consulté d'autres oracles que ceux de la philosophie. Dans leur dédain commun de toute croyance, il leur convenait moins encore de montrer en face d'Athanase, seul, et soutenant sans frémir l'effort combiné de tout un empire, Julien, sur le trône du monde, pâlissant devant les entrailles d'une victime. C'est que si la foi donne la force, la superstition souffle la terreur. Si Julien n'eût eu du sang des héros dans ses veines, ses Dieux l'allaient rendre lâche. La peur insensée des présages troubla ses dernières nuits et fit palpiter ce cœur intrépide de la seule émotion qui en ait jamais précipité les battements.

C'est ainsi que le paganisme étendit sa malédiction sur les dons les plus heureux de son dernier apôtre et en paralysa tout l'effet. Peut-être que cette épreuve suprême était nécessaire; peut-être, pour attester la déchéance fatale des doctrines qui avaient jusque-là gouverné le monde, fallait-il qu'un dernier appel leur fût adressé, au nom de la philosophie, de la gloire et de l'éloquence, parlant un instant par la même bouche. Rien ne répondit, rien ne bougea, tout resta muet et mort. Bien loin de voir revivre le polythéisme à sa voix, ce fut Julien qui, plein de vie et de jeunesse, dut s'ensevelir avec lui. C'est que les institutions humaines

ont leur temps marqué de prospérité et de décadence, et ne ressuscitent jamais quand l'heure de leur déclin a sonné. Celles-là seules qui descendent du ciel peuvent s'arracher des bras de la mort. A ce signe, on reconnaît à travers les âges l'origine céleste de l'Église. Le sceau inimitable de sa divinité, c'est encore moins en effet, de durer et surtout de briller toujours, que de refleurir incessamment sur sa tige et de renaître en tous lieux de ses propres ruines. Depuis douze siècles qu'elle a triomphé, combien de fois sa destinée a paru toucher à son terme, et la pâleur du sépulcre a semblé se répandre sur elle! Combien de fois les peuples ont pu croire qu'elle allait rejoindre à son tour, dans la nuit du passé, tant de religions adorées, puis oubliées! Les hérésies lui ont disputé les âmes; les abus ont obscurci sa lumière; les conquêtes ont fait reculer son empire; les tressaillements de la liberté humaine ont brisé son joug : toujours et partout elle a su puiser en elle-même la source d'une vie nouvelle. Si la papauté s'asservit, c'est Grégoire VII qui se dresse pour l'affranchir. Si Luther et Calvin triomphent, toute une pléiade de génies que Bossuet commande va s'élever pour leur faire tête. Sur le sol rasé par la révolution française, de nouveaux temples viennent jeter de plus solides fondements. Toutes ces renaissances successives ne sont point dues au bras des protecteurs couronnés. L'Église ne tolère pas dans son sein ces Julien, à la fois empereurs et pontifes, qui prétendraient la réformer et la

rétablir, et lui distribuer à leur gré leurs faveurs et leurs réprimandes. Elle n'a besoin d'être défendue ni corrigée par personne. Quand elle reparaît, aux yeux des peuples, après une éclipse passagère, c'est au contraire l'adversité qui la retrempe; ce sont ses vertus seules qui la font reconnaître. Le martyre la précède, et la charité l'accompagne. Forte de ces deux appuis, elle ne craint point de paraître succomber sur un point et pour un jour, parce qu'elle a, depuis le Calvaire, l'habitude de la résurrection : ***Resurgens, non moritur.***

CHAPITRE VIII

LE RETOUR DE L'ARMÉE.

(363 — 364.)

SOMMAIRE.

Situation périlleuse de l'armée romaine après la mort de Julien. — Élection improvisée de Jovien, comte des domestiques. — Départ précipité de l'armée, et marches pénibles des premières journées. — L'armée veut franchir le Tigre. — Jovien désapprouve ce projet, et s'y prête par faiblesse, sans pouvoir réussir à l'accomplir. — Sapor fait proposer la paix aux Romains, moyennant la rétrocession des cinq provinces transtigritanes et l'abandon du roi d'Arménie. — Après quelques hésitations, ces conditions sont acceptées, et la paix est conclue. — Jugement sévère porté sur la conduite de Jovien, à cette occasion, et discussion de ce jugement. — Retraite pénible des Romains au delà du Tigre, et arrivée de Jovien à Nisibe. — Effet de la nouvelle imprévue de la mort de Julien et de la paix en Orient. — Funérailles de Julien. — Appréciations diverses de sa mémoire faites par saint Grégoire de Nazianze et Libanius. — Evacuation des forteresses cédées par Jovien, et en particulier de Nisibe. — Arrivee de Jovien à Antioche. — Son impopularité. — Ses embarras politiques et religieux. — Il ne sait quel parti prendre entre les diverses sectes chrétiennes. — Il demande conseil à Athanase. — Reponse d'Athanase. — Il est mandé à la cour. — Mesures que Jovien adopte par son conseil. — Liberté des cultes, et faveurs faites aux chrétiens orthodoxes. — Les Ariens intriguent contre Athanase auprès de l'empereur. — Jovien les renvoie sans les écouter. — Il se met en route pour Constantinople. — A Ancyre, il reçoit avec son jeune fils les insignes du consulat.— Discours de Thémistius. — Mort subite de Jovien à Dadastane. — Difficultés d'une election nouvelle. — Le choix tombe sur Valentinien — Son couronnement. — L'armée exige qu'il s'adjoigne un collègue. — Il associe à l'empire son frère Valens. — Partage de l'empire entre eux : Valens reste en Orient. — Valentinien va gouverner l'Occident. — Fin de cette seconde période et resumé.

CHAPITRE VIII.

LE RETOUR DE L'ARMÉE.

(363-364.)

Le 27 juin 363, quand le soleil se leva sur les plaines d'Assyrie, la situation de l'armée romaine parut dans toute son horreur. L'ennemi, posté sur les hauteurs qui la dominaient, la pressait par derrière; la famine décimait ses rangs, et le soldat devait désormais avancer, sans chef pour le guider, à travers des pays inconnus. Toute la pensée de la guerre, et même de la retraite, était dans la tête de Julien. Il disparaissait, ne laissant ni instructions, ni testament, ni successeur désigné, ni héritier naturel. Pour donner à la fois un général aux soldats et un empereur au monde, nul mode d'élection n'était prévu. On avait à peine quelques heures devant soi, pour faire choix d'un commandant et pour arrêter un plan de campagne.

Le conseil des grands officiers, s'adjoignant les chefs principaux des légions, se réunit dès l'aube sous la tente impériale. C'était, comme on l'a vu, l'assemblée la

plus discordante : il y avait des gens de toute espèce, des chrétiens, des augures, des philosophes. Une profonde et ancienne division existait entre les anciens officiers de Constance conservés par son successeur, tels que les deux maîtres de cavalerie et d'infanterie, Arintheus et Victor, et les compagnons d'armes de Julien, Gaulois ou demi-Barbares, comme le duc Dagalaïphus et le consulaire Nevitta. Les rivalités contenues par l'ascendant du génie de Julien éclataient sur son lit de mort. Les officiers de Constance dédaignaient les parvenus de la guerre qui, à leur tour, n'avaient que des expressions méprisantes pour les militaires de cour. Aucun des deux partis n'aurait voulu du candidat de l'autre. Pour sortir de peine, la majorité du conseil étant païenne, on consulta les oracles. Ils donnèrent un conseil fort sage en désignant le préfet du prétoire Salluste Second, dont le caractère conciliant était connu. Mais Salluste était vieux et très-fatigué de la campagne. Il s'excusa sur son âge et sur ses infirmités, et ne voulut se laisser couronner à aucun prix. L'embarras devenait extrême. Un officier d'un grade honorable, dit Ammien Marcellin (sans le nommer, ce qui ferait penser que c'était lui-même), ouvrit alors l'avis de ne point faire d'élection, de se comporter tout simplement comme on eût fait en l'absence de Julien, c'est-à-dire de laisser le commandement de l'armée au plus ancien en grade, et d'attendre pour choisir un empereur que la retraite fût accomplie et qu'on eût rejoint l'armée restée en

Mésopotamie; car il n'entrait dans l'esprit de personne qu'un empereur pût être nommé par d'autres que par des soldats[1].

C'était le parti le plus raisonnable : ce ne fut pas celui qui prévalut. Avant même qu'on eût été aux voix, il s'éleva un peu de tumulte au bas bout de l'assemblée, qui était fort nombreuse. Une petite partie des membres présents, probablement des officiers d'un grade inférieur, impatientés de ces lenteurs et de ces rivalités auxquelles ils étaient étrangers, se concertèrent entre eux et dirent qu'ils voulaient avoir pour empereur le comte des domestiques, Jovien. C'était un brave officier, d'un grade peu élevé, mais d'une naissance honorable (car son père, le comte Varronien, comptait de bons services), et d'un caractère facile. Quoique chrétien fidèle, et ayant même bravé la disgrâce pour sa foi, il était ami du plaisir, et on lui reprochait un peu de propension pour le vin et pour les femmes. Ces défauts, qui n'ont jamais été trop mal vus dans les camps, ne l'empêchaient pas d'être très-aimé du soldat. Aussi, dès que son nom fut prononcé, les officiers supérieurs sentirent que le choix était populaire, et qu'il n'y aurait pas sûreté à aller à l'encontre. Ils acceptèrent donc l'idée proposée, plus par crainte d'exciter quelque mécontentement que par une résolution bien arrêtée. On jeta à la hâte sur les épaules de Jovien un vêtement de pourpre, beaucoup

1. Amm. Marc., xxv, 5.

trop court pour sa taille, qui était très-grande. Puis, tout en faisant sonner le départ (car il n'y avait pas un instant à perdre), on promena le nouvel empereur à travers les légions déjà prêtes à se mettre en route [1].

Le cri de Jovien Auguste se propageait d'un bout à l'autre du camp. On fut tout surpris de l'extrême enthousiasme avec lequel surtout il était répété à l'avant-garde; mais on le fut bien davantage encore lorsqu'à l'approche du nouvel élu lui-même, ces transports se changèrent subitement en larmes et en sanglots. Une méprise avait trompé le zèle de ce corps, tout composé d'anciens soldats de Gaule. Les deux noms de Jovien et de Julien ne diffèrent que par deux lettres, et présentant à l'oreille un son analogue, ces braves gens avaient cru que leur chef revenait à la vie. Mais quand, au lieu de la démarche leste et du port militaire qu'ils connaissaient si bien, ils virent se dessiner une taille longue et un peu courbée, ils éprouvèrent un moment de désappointement qu'ils ne purent contenir [2].

Jovien lui-même n'avançait qu'avec répugnance. La dignité d'empereur n'avait pas beaucoup de charme au fond de l'Assyrie et en face d'un ennemi menaçant. Puis un scrupule troublait cet honnête homme, qui ne vou-

1. Amm. Marc., xxv, 5, 10. — Théod., iv, 1. Cet écrivain explique assez bien ce qu'Ammien avoue indirectement, c'est que Jovien fut élu par le choix de l'armée et des officiers d'un grade inférieur, contre le gré des officiers supérieurs. Pour Zosime, Aurèle-Victor, Eutrope, et les autres écrivains païens, ils rapportent l'élection sans aucun detail.

2. Amm. Marc., *loc. cit.*

lait ni désavouer sa foi, ni abuser de la confiance qu'on lui témoignait. « Je ne puis régner sur vous, disait-il; je suis chrétien, et Julien vous a tous imbus de sa détestable doctrine. Vous avez tous offensé Dieu; vous serez vaincus, et vous deviendrez le jouet des Perses. » Ces difficultés ne touchèrent que très-médiocrement ceux qui l'entouraient, accoutumés qu'ils étaient à changer de religion en même temps que d'empereur. » Qu'à cela ne tienne, lui dit-on. Tous les hommes ici ont été élevés dans les principes de la religion chrétienne. Les plus âgés ont eu pour maître le grand Constantin lui-même; les autres ont été enseignés par Constance. Quant à celui qui vient de mourir, il a régné trop peu de temps pour imprimer bien avant la tache de son mensonge. » Cette remarque très-fondée tranquillisa la conscience de Jovien, et, pour la compléter, il eût fallu ajouter que les Dieux qui venaient de si mal récompenser Julien n'étaient point en honneur ce jour-là dans l'armée. Pour la forme cependant, les augures consultèrent encore les entrailles des victimes; mais les oracles étaient, comme tout le monde, avant tout pressés de partir. Ils répondirent que Jovien était perdu s'il s'arrêtait; mais que, s'il se mettait en route, ses armes seraient certainement heureuses. Le triste défilé commença donc, un corps d'armée escortant le corps de Julien, qu'on avait soigneusement embaumé et mis dans un cercueil pendant la nuit [1].

1. Amm. Marc., *loc. cit.* — Théod., IV, 1. — Soc., III, 22. — Soz.,

La journée ne se passa pas sans que le nouvel empereur eût occasion de signaler sa valeur. A peine avait-on fait quelques pas, que les Cataphractes des Perses fondaient sur les cohortes joviennes et herculéennes. Dans la mêlée qui s'engagea, on remarqua, pour la première fois, l'uniforme des cavaliers royaux de Sapor lui-même, et l'on put juger par là que le grand roi se rapprochait de l'armée romaine, encouragé probablement par le bruit de la perte qu'elle venait de faire. L'escarmouche fut très-sanglante, car elle coûta la vie à trois tribuns militaires. L'avantage resta aux Romains, mais la journée n'en était pas moins perdue. On avait fait très-peu de chemin, puisqu'au moment où la nuit approchait, on retrouva dans la plaine le corps du maître des offices, Anatole, tué dans la bataille précédente, et qu'on avait négligé d'enterrer. Chaque jour de retard enlevait une ration de vivres aux provisions déjà si réduites de l'armée. On réussit cependant, dès cette nuit-là, à se rapprocher du Tigre à la hauteur du château de Somère; et pendant plusieurs marches, au milieu d'attaques diverses et, en quelque sorte de piqûres constantes des Sarrasins et des Perses, on ne cessa de remonter le cours du fleuve. Le qua-

VI, 3. — Ruf., II, 1. — *Chron. Alex.* — Le fait de Jovien faisant promettre à son armée de redevenir chrétienne, est attesté par le concours de tous les écrivains chrétiens. J'ai dû adoucir un peu leurs expressions, pour ne pas contredire le récit d'Ammien, témoin oculaire, qui a pu passer sous silence ce qui le gênait, mais non inventer des faits opposés à la vérité.

trième jour, on atteignit enfin la ville de Dura, le premier endroit un peu considérable qu'on eût rencontré depuis Ctésiphon [1].

L'audace de l'ennemi dépassait toute croyance : ses cavaliers venaient à portée non-seulement du trait, mais de la voix, et échangeaient des propos injurieux avec les sentinelles romaines. Une nuit, ils forcèrent la porte du prétoire et pénétrèrent jusqu'à l'entrée de la tente du prince. C'étaient des alertes constantes, qui ne permettaient pas de goûter en paix une heure de repos. Les soldats, harassés, éprouvaient une violente tentation de se dérober à ce supplice, en mettant entre eux et leurs persécuteurs la barrière du Tigre. Ils se rappelaient le passage du fleuve, si hardiment opéré par Julien, et demandaient à grands cris qu'on les laissât tenter d'échapper à une mort lente par un coup de hardiesse. Jovien n'était pas de son naturel porté aux aventures, et celle-ci en particulier présentait plus de périls que d'avantages. Le cours du Tigre était très-rapide en cet endroit, les points de passage tous gardés : les embarcations manquaient, et l'autre rive du fleuve, parcourue par des tribus non soumises à Rome, n'offrait pas plus de sécurité que celle où on se trouvait. Il était infiniment plus raisonnable de tendre à marches forcées vers les provinces transtigritanes, voisines de l'Arménie et soumises à l'empire de Rome. Jovien représenta toutes

1. Amm. Marc., xxv, 6. — Zos., iii, 30.

ces raisons avec beaucoup de sens et de douceur, mais ne réussit pas à convaincre des esprits exaltés par la souffrance. On lui fit entendre qu'il remplaçait bien mal le héros auquel il succédait, et qu'on voyait bien maintenant la différence. Jovien, dont la valeur sur le champ de bataille n'était point douteuse, n'eut pas le courage plus rare de se laisser taxer de lâcheté. Il prit le pire des partis. Il tenta un coup très-périlleux par des demi-moyens et avec peu d'ardeur. Sans confiance dans le succès de l'entreprise, il consentit à en laisser faire l'essai par les plus résolus de l'armée, et ceux qui criaient le plus haut, les Germains et les Gaulois. Cinq cents hommes d'élite, choisis parmi les meilleurs nageurs et parmi ceux qui avaient habité dès leur enfance sur le bord des fleuves, se confièrent aux flots pendant la nuit. Ils réussirent à vaincre le courant et à toucher la rive, où ils surprirent et même égorgèrent un poste de Perses qui dormaient en pleine sécurité. Le succès de cet heureux coup de main acheva de monter toutes les têtes : il ne fut plus question que de passer le fleuve et de rentrer sur le sol romain en ligne droite. Jovien, entraîné par le mouvement général, malgré la résistance de sa raison, consulta les constructeurs de l'armée qui lui promirent de faire un pont, porté, à défaut de charpente, sur des bateaux de cuir et sur des outres. Un expédient pareil avait été offert à Xénophon, dans sa fameuse retraite, et il l'avait prudemment rejeté. Mais ni Jovien n'avait le grand cœur du général grec, ni les Romains de la

décadence n'avaient la force d'âme des Athéniens et des Spartiates [1].

Dans une situation extrême, où il fallait compter toutes les minutes de chaque heure, et tous les repas de chaque soldat, on se mit donc à l'œuvre pour construire un pont, et deux journées, deux précieuses journées furent consumées dans un travail ingrat. Le cours torrentiel du Tigre emporta en se jouant tous les frêles obstacles qu'on essayait de lui opposer; il n'y eut pas moyen de joindre l'une à l'autre des embarcations sans consistance, et, à l'approche de la seconde nuit, l'armée se trouvait avec deux jours de vivres de moins, à plus de cent milles encore d'une frontière amie, voyant s'entasser sur ses derrières des ennemis plus nombreux que jamais. Un morne abattement se peignit sur tous les visages; tous les yeux étaient levés vers le ciel avec désespoir, lorsqu'on annonça que le suréna, accompagné d'un autre grand seigneur de Perse, demandait à être introduit auprès de l'empereur de Rome, pour lui soumettre des propositions de paix [2].

Sapor, en effet, était régulièrement informé de tout ce qui se passait dans le camp romain. Un porte-étendard des cohortes joviennes, qui avait eu querelle autrefois avec le père du nouvel empereur, et qui s'était enfui le jour de l'élection pour ne pas se trouver sous la puissance de son ennemi, avait donné au monarque,

1. Amm. Marc. — Zos., *loc. cit.* — Eut., v, 17.
2. Amm. Marc. — Zos., *loc. cit.*

sur la situation de l'armée et sur le caractère de son général, les renseignements les plus détaillés. Quand Sapor apprit que Julien était bien réellement mort, et qu'à la place de ce redoutable capitaine, il n'avait plus en tête qu'un officier de second ordre, d'humeur plus accommodante, sa joie fut sans bornes et se témoigna même au dehors de la façon la plus expansive. Il ne songeait d'abord qu'à exterminer toute l'armée romaine, et à n'en pas laisser revenir un seul homme en vie. La réflexion, sans diminuer cette confiance, trop bien fondée, le décida à mettre plus de prudence dans l'usage d'une prospérité inattendue. A quoi servait d'anéantir une armée romaine, quand une autre était aux portes et quand, depuis les Colonnes d'Hercule jusqu'au pied du Caucase, tant de populations étaient prêtes à fournir de nouvelles recrues? La capture même d'un empereur était un exploit sans profit. Quel avantage avait retiré son illustre ancêtre, Sapor Ier, de l'humiliation de Valérien? une vaine gloire, bientôt expiée par une cruelle vengeance. Mais user de ce qu'on tenait sous sa main le maître du monde romain, pour lui vendre la liberté au prix de quelques concessions importantes et de la sécurité définitive du royaume des Perses : c'était à la fois un parti plus prudent et un profit plus net. Or, il y avait une proposition toute simple et qui se présentait naturellement à l'esprit : c'était de remettre les choses exactement au point où elles étaient soixante ans auparavant, quand le traité de Nisibe, imposé par Dioclétien et

Galère, était venu priver la couronne des rois perses de cinq de ses plus belles provinces, celles-là mêmes qui formaient comme la clef de tout l'empire. La condition était par elle-même assez dure pour qu'on ne craignît pas d'entourer l'offre de quelques égards. Le premier personnage de l'empire, le suréna, fut donc chargé d'aller offrir à l'empereur romain la liberté de sa retraite moyennant la rétrocession des cinq provinces transtigritanes et de toute la partie de la Mésopotamie qui avoisinait le Tigre, y compris les deux villes de Nisibe et de Singare et quinze autres châteaux forts; plus, la rupture de tout traité d'alliance avec le roi d'Arménie, et la promesse de n'aider ce prince dans aucune de ses guerres avec les Perses[1].

Quand les ambassadeurs arrivèrent, Ammien convient qu'ils furent reçus par toute l'armée comme des envoyés de la Providence[2]. Mais la hauteur de leur langage, et surtout la nature de leurs propositions, vinrent calmer ce premier transport. « Le roi, très-clément, disaient-ils, consent, par égard pour l'humanité, à ouvrir la retraite aux débris de l'armée romaine, si César, d'accord avec les grands de l'empire, veut se conformer à ses volontés; et il ne met pas ses faveurs à un très-haut prix, car il ne demande qu'à rentrer dans son bien [3]. » Resserrer les limites du territoire impérial,

1. Amm. Marc., xxv, 5, 7.

2. Amm. Marc., *loc. cit.* Erat tamen pro nobis æternum Dei cœlestis numen.

3. Fingentes humanorum respectu reliquias exercitus redire sinere

abandonner à la fois et les conquêtes qui tenaient l'ennemi en respect, et les citadelles qui gardaient ses propres frontières, c'était pour un Auguste d'hier payer la pourpre bien cher. De pareilles conditions ne pouvaient être acceptées sans débats ; mais, du moment où elles n'étaient pas rejetées par un premier mouvement d'indignation, la cause des Perses était gagnée. Pour les discuter avec Sapor lui-même et en obtenir au moins l'adoucissement, Salluste fut envoyé au camp des Perses avec Arinthéus. Ils revinrent, puis retournèrent, et quatre jours s'écoulèrent dans ces pourparlers, au bout desquels la famine étant plus grande et les provisions moindres que jamais, la soumission, difficile déjà à refuser auparavant, était devenue tout à fait indispensable.

Autour de Jovien, tout le monde penchait pour la paix, et dans l'armée on ne voit pas qu'une seule voix se soit élevée à l'encontre. La nécessité pesait sur tous. Un dernier motif leva toute indécision. Les amis de Jovien, ceux qui l'avaient porté au trône ou qui s'étaient compromis pour lui, réfléchirent qu'il n'était nullement sûr que son élection fût reconnue par l'armée restée en Mésopotamie, et principalement par Procope, parent de Julien, qui passait pour avoir été désigné par lui, au début de cette expédition même, au milieu d'une cérémonie religieuse, comme son successeur. Qu'arrive-

clementissimum regem, quæ jubet si impleverit cum primatibus Cæsar... Petebat autem rex obstinatius, ut ipse aiebat, sua dudum a Maximiano erepta.

rait-il si, après toutes les horreurs de cette retraite, Jovien trouvait encore le sol de la patrie fermé devant lui, et la guerre civile succédant à la guerre étrangère? Un prompt retour était le seul moyen de prévenir un tel péril, et la paix le seul moyen de hâter le retour. Jovien s'y décida. Elle fut conclue pour trente années et garantie par l'échange des plus illustres otages : Victor, d'une part, avec deux tribuns militaires, et trois satrapes perses de l'autre[1].

A peine les conventions étaient-elles arrêtées et la sécurité obtenue à ce prix onéreux, que, comme c'est l'ordinaire dans les grandes réunions d'hommes, toutes les dispositions des esprits changèrent brusquement. La veille, on ne songeait qu'au péril; le lendemain, on n'était plus sensible qu'à l'humiliation. Ceux qui eussent maudit l'obstination de Jovien, s'il avait refusé de souscrire au traité, une fois mis à couvert par sa signature, accusèrent hardiment sa faiblesse. De tout l'art du gouvernement, c'est peut-être le point le plus difficile que de savoir prévoir et braver ces rapides variations de l'humeur populaire. Tous les tacticiens de l'armée, une fois le danger passé, retrouvèrent, pour condamner Jovien, des trésors de patriotisme et de science, qui, malheureusement, au moment de la nécessité, leur avaient fait défaut. Le récit d'Ammien lui-même porte

1. Amm. Marc., *loc. cit.* — Zos., III, 31. — Soc., III, 22. — Soz., VII, 8. — Théod., IV, 1. — S. Grég. Naz., *Or.* V, 15. — Eut. — Ruf., *loc. cit.* — Liban., *Or.* 10, p. 324.

encore l'empreinte de cette étrange mobilité de sentiment. Après être convenu que la négociation offerte par les Perses fut une faveur inespérée de la Providence, il n'en soutient pas moins gravement, quelques lignes plus bas, qu'en mettant à profit les quatre jours qu'elle dura, on aurait pu atteindre à la rigueur le territoire de la Corduène, distant seulement de cent milles, et échapper ainsi à l'ennemi. Il n'oublie qu'une seule chose, c'est que des troupes épuisées par la famine ne font point de marches forcées quand elles ont d'heure en heure un combat à livrer, des adversaires à poursuivre et des morts à enterrer[1].

L'incontestable vérité, que tous les récits sérieux concourent à établir, et que peut seule méconnaître l'ignorance emphatique de Libanius, c'est que Jovien n'avait que le choix, ou de souscrire aux propositions de Sapor, ou de livrer son armée avec lui-même à une extermination certaine. « Il n'en serait pas même revenu un porte-feu, » dit très-raisonnablement saint Grégoire par une expression proverbiale qu'il avait empruntée à des témoins oculaires[2]. Saint Grégoire a raison d'ajouter que cette situation désespérée était plus imputable à l'imprudence de Julien qu'à l'indécision de son successeur, à qui il avait laissé en héritage les conséquences de ses fautes, sans les ressources de son génie. Il est absurde, au contraire, de prétendre, comme Eutrope et Zosime,

1. Amm. Marc., *loc. cit.*
2. S. Grég. Naz., *loc. cit.*

que la concession faite par Jovien d'une certaine étendue de territoire était sans exemple dans les annales de Rome, et que ce fut le Dieu des chrétiens qui, le premier, fit reculer le dieu Terme. Le fait, au contraire, s'était vu très-fréquemment déjà, bien que justifié par des motifs beaucoup moins pressants. Adrien lui-même, le père des Antonins et un empereur des meilleurs jours, avait très-sagement fait le sacrifice des conquêtes éphémères de Trajan, et laissé l'Arménie un instant réduite en province romaine, reprendre son ancienne indépendance sous son ancienne dynastie. Aurélien, l'un des héros de la décadence, pour mieux concentrer la défense des frontières, n'avait pas fait difficulté d'abandonner la meilleure moitié de la Dacie. Personne ne l'avait blâmé d'avoir sacrifié l'étendue de l'empire à sa sûreté. Les provinces, dont le nouveau traité, signé par Jovien, consommait la séparation, étaient des possessions très-récentes, imparfaitement incorporées à l'empire, et bien qu'elles fussent très-précieuses assurément, Rome pourtant s'en s'était passée dans les plus beaux temps de sa force et de sa gloire. Le seul doute par conséquent qui pût troubler la conscience de Jovien au moment de signer ce douloureux traité, c'était de savoir si lui, souverain créé la veille, sur un territoire étranger, dans un camp, par la fantaisie de quelques soldats et l'assentiment aveugle de quelques officiers, il pouvait valablement décider de l'intégrité de l'État et de la destinée des populations romaines; mais ce fut

probablement le seul qui ne traversa pas son esprit.

Si pareille question eût été faite même à l'étourdi Varron, sur le champ de bataille de Cannes, ou adressée par Xénophon aux dix mille héros qui le suivaient sur ces bords funestes du Tigre, la réponse n'eût pas été douteuse un instant. Tous les échos eussent répété d'une voix unanime que des soldats sont les serviteurs et non les maîtres de l'État, qu'ils doivent périr pour lui, mais ne peuvent disposer de son sort, et qu'on ne peut donner, même pour racheter sa vie, que ce qu'on possède. Le souverain d'une monarchie, telle que l'a faite plus tard l'esprit chrétien et moderne, mis à pareille épreuve, les captifs de Poitiers ou de Pavie, par exemple, auraient senti également qu'ils ne pouvaient réduire à eux seuls le legs de leurs ancêtres et le patrimoine de leurs enfants. Les uns et les autres ne se seraient pas cru le droit de consentir la cession de provinces entières, comme une garnison affamée, dans une citadelle, stipule la reddition de ses armes. Derrière eux ils auraient senti un sénat, une assemblée populaire, des héritiers pourvus de droits acquis, dont le consentement était nécessaire et ne pouvait être suppléé. Mais un empereur romain n'avait ni de telles limites à respecter, ni de tels scrupules à concevoir. La fiction étrange qui concentrait sur sa tête la souveraineté populaire, et qui ne s'était point altérée en passant du forum au prétoire, permettait à un homme seul, sans aïeux, sans avenir, de disposer à son gré du sort des peuples, et qui

que ce soit au monde n'avait le droit de lui en demander compte. Jovien ne dépassa point ses droits en mettant son nom au bas de l'acte triste et sensé qui entamait l'unité romaine. S'il y eut un coupable à accuser, ce fut cette informe constitution dont avait gratifié le monde la servilité de la multitude, exploitée par l'audace des aventuriers.

Pour être délivré du principal ennemi, on n'était pas quitte pourtant des autres souffrances de la retraite, car les Perses n'avaient promis ni des embarcations pour traverser le fleuve, ni des vivres pour achever la route, ni leur appui pour réprimer les incursions des tribus du désert. Le passage du Tigre fut donc très-difficile, d'autant plus que tout le monde étant très-pressé de se trouver sur l'autre bord, et le lien de la discipline s'étant fort relâché pendant ces longues traverses, dès que le signal fut donné, chacun voulait se précipiter dans les flots, qui à la nage et qui à cheval, les uns sur des outres, d'autres sur des embarcations faites de petit bois taillé à la main. Cet empressement imprudent coûta la vie à beaucoup d'hommes, qui périrent noyés ou tombèrent isolément entre les mains des Sarrasins. Jovien réussit, mais un peu tard, à contenir ce désordre, en établissant un service régulier de l'une à l'autre rive, au moyen du petit nombre de bâtiments qui avaient été épargnés dans l'incendie de la flotte [1].

1. Amm. Marc., xxv, 8. — Rufin et Théodoret seuls prétendent que les Perses avaient promis et fourni des vivres; mais leur récit est directement contredit par celui d'Ammien.

De l'autre côté du Tigre, restait encore un long chemin à faire à travers des plaines sablonneuses, avant d'atteindre les pays civilisés par les Romains et les villes mêmes dont la cession venait d'être consentie. Six mortelles journées de la marche la plus fatigante, sous les feux de la canicule et aux prises avec les horreurs de la famine, suffirent à peine pour faire traverser à l'armée ces déserts. Le pays ne fournissait d'autre aliment que de l'absinthe et des herbes sauvages. Le soldat affamé tuait les bêtes de charge pour s'en nourrir; puis, trop faible pour porter lui-même son bagage, il le jetait au hasard sur la route. Mille terreurs diverses assiégeaient les esprits : tantôt c'étaient les Perses qui, manquant à leurs engagements, allaient arriver sur les derrières de l'armée fugitive; tantôt c'était Procope et les légions de Mésopotamie, qui venaient à la rencontre de Jovien pour contester son élection et le forcer à déposer la pourpre. Ces craintes furent pourtant vaines. De la vieille citadelle de Hutta, où l'on se reposa quelques instants, Jovien fit partir en avant le tribun Maurice pour s'assurer de l'accueil qui allait lui être fait sur le territoire romain, et il sut bientôt que le patriotisme l'emportait dans l'âme de ses anciens collègues sur toute rivalité d'ambition. Au château d'Ur, il trouva le duc de Mésopotamie, Cassien, qui lui amenait des renforts et des vivres [1]. Pour la première fois, alors, il put quitter un instant le métier de général pour songer aux intérêts

1. Amm. Marc., *loc. cit.* — Zos., III, 33. — Liban., *Or.* 10, p. 325.

de son pouvoir. Il dépêcha des messagers dans les diverses parties de l'empire, pour faire connaître la mort de Julien et sa propre élévation. Il en envoya deux en particulier, très-confidentiels, à son père Varronien, à qui il destinait le consulat, et à son beau-père Lucilien (celui-là même qui avait amené la flotte à Julien jusqu'à Circésium), officier très-distingué, dont il voulait faire un maître de cavalerie. Enfin il choisit avec un soin tout spécial les agents qu'il destinait aux provinces un peu éloignées, comme celles de Gaule et d'Italie, et les fit partir en leur recommandant de faire valoir ses titres au rang suprême, d'atténuer dans leur langage la gravité de l'échec des Romains, et de revenir surtout très-rapidement lui rendre compte de l'état des esprits. La soumission de l'Occident au choix fait par l'Orient était toujours douteuse; mais, dans le cas présent, l'éloignement avait cet avantage, qu'on pouvait espérer de faire quelque illusion sur la triste réalité des faits [1].

En Asie, au contraire, les nouvelles attendues avec une anxiété croissante éclatèrent tout à coup comme la foudre. Depuis le passage du Tibre et l'incendie de la flotte, c'est-à-dire depuis plus de six semaines, aucun courrier de l'armée n'était arrivé; toutes les communications, coupées par la barrière du fleuve et par l'immensité du désert, étaient suspendues [2]. Ce silence sinistre pénétrait les âmes de terreur. Dans l'attente

1. Amm. Marc., xxv, 8, 11.
2. Liban., *De vita sua*, p. 45.

d'un événement inconnu, les deux partis retenaient leur souffle, et gardaient les yeux fixés et les oreilles tendues vers le rideau épais derrière lequel se jouait leur destinée. Des deux côtés, on courait aux temples, et des prières montaient vers le ciel. Les bruits les plus contradictoires se croisaient. Insensiblement pourtant, à mesure que l'incertitude durait, les sombres pressentiments prenaient le dessus. Tous les présages devenaient tristes du côté des païens; toutes les prédictions triomphantes chez les chrétiens. Des tremblements de terre violents effrayaient en divers lieux les populations de leurs secousses redoublées. On racontait que le même jour, à la même heure, dans trois endroits très-distants l'un de l'autre, la fin du persécuteur de l'Église avait été annoncée par trois visions différentes. Le fameux Basile, à Césarée, avait vu, disait-on, en songe les cieux ouverts et Jésus-Christ lui-même ordonnant au martyr de Cappadoce, saint Mercure, d'aller frapper Julien dans son camp. Didyme, le savant aveugle d'Alexandrie, après des journées et des nuits passées en jeûnes et en prières, avait aperçu en l'air des cavaliers montés sur des chevaux blancs, dont le chef s'était écrié : « Qu'on aille dire à Didyme que Julien a été tué aujourd'hui vers cette même heure, et qu'il le fasse savoir à l'évêque Athanase. » Enfin un saint solitaire du nom de Julien Sabbas, qui habitait les retraites de la Mésopotamie, sur le chemin que l'empereur devait parcourir dans son retour, étant en oraison pour la délivrance de l'Église,

une voix mystérieuse avait fait retentir à ses oreilles cette parole : « Le sanglier a cessé de vivre [1]. »

Mais ces bruits, répétés, discutés, contestés, ne préparaient encore que faiblement les esprits au désastre dont l'annonce fondit tout d'un coup sur eux. L'empereur mort, un nouveau maître inconnu, l'armée décimée et l'empire démembré, tout fut appris en même temps par le premier messager venu du camp. Il dut traverser d'abord les contrées cédées par Jovien et celles qui devenaient, par cette cession même, la frontière nouvelle, et par conséquent très-menacée, de l'empire. L'épouvante et la douleur y étaient générales. En passant à Carrhes, le courrier faillit être lapidé par la population [2]. Mais à mesure qu'il avançait dans l'intérieur et s'approchait d'Antioche, un autre sentiment paraissait sur les visages. Chez tous ceux dont l'existence n'était pas directement mise en jeu, la nouvelle qui ne touchait que la politique pâlit devant celle qui intéressait la foi. Tel était l'affaiblissement du sentiment patriotique éteint par le pouvoir absolu, et telle au contraire l'ardeur du sentiment religieux allumé par l'Évangile. Toutes ces populations, ramassées de tous les bouts de l'univers, et accouplées au hasard sous un joug de fer, n'avaient, à vrai dire, plus de patrie ; et, plongées dans l'apathie qui naît d'une irrémédiable misère, leur sort terrestre leur était indifférent; mais il leur

1. *Chron. Alex.* — Soz., VI, 2. — Théod., III, 25.
2. Zos., III, 34. — Liban., *Or.* 9, p. 259; 10, p. 331.

restait un Dieu qui leur montrait une espérance au delà de ce monde : un homme l'avait osé braver; cet homme périssait. Si le malheur de l'État faisait couler des larmes, elles étaient séchées bientôt par la sombre joie de voir éclater la justice de Dieu.

Antioche, qui soupirait sous le joug très-dur du préfet Alexandre, et qui s'attendait à être plus sévèrement châtiée encore par le souverain qu'elle avait insulté, se livra surtout à des transports sans mesure. On illumina, on fit des festins et des fêtes publiques. Étrange inconséquence de la frivolité humaine! Pour célébrer le triomphe de l'Église on brava ses anathèmes. Jamais les théâtres ne furent plus pleins, ni les représentations plus splendides. Et c'étaient ces lieux profanes et maudits qu'on choisissait pour y faire entendre ces cris : « Victoire à Dieu et à Jésus-Christ! Sophistes insensés, Maxime et Priscus, où sont vos oracles [1]? » Les païens, grands adorateurs de la fortune, étaient consternés. Saint Jérôme raconte qu'il assista, encore tout enfant, dans la ville où il étudiait, à l'arrivée de la nouvelle. Les païens étaient nombreux, à ce qu'il paraît, dans cet endroit, car on sacrifiait de tous les côtés. A l'instant les temples furent déserts et les sacrifices arrêtés, et il entendit un païen qui disait en riant : « Pourquoi les chrétiens disent-ils que leur Dieu est patient? Il ne perd pas un jour pour se venger. » L'église chrétienne, au contraire, se remplit, et l'on y récita sur un ton grave le

1. Théod., III, 28.

chapitre III du prophète Habacuc, où se trouvent ces versets : « Dieu est sorti de Thémen ; le saint est venu des sommets du Pharan... La mort ira devant sa face ; le vent brûlant du désert marchera devant lui... Tu as brisé le faîte de la maison de l'impie ; pour lui tu as mis à nu le fond de l'abîme [1]. » Dans un petit nombre de villes seulement, les habitudes de servilité officielle persistèrent ; et Julien prit rang parmi les Dieux à côté de Constantin [2].

Aux nouvelles véritables, déjà par elles-mêmes assez saisissantes, se joignaient toutes les rumeurs populaires qui en venaient grossir encore l'impression. La mort de Julien, la fin la plus naturelle cependant qui pût frapper un général faisant son devoir à la tête de son armée, était racontée de cent manières différentes, suivant les passions et les préjugés de chacun. Quelques chrétiens, peu satisfaits de voir le bras de la Providence guidant du haut du ciel le trait qui avait frappé l'apostat, voulaient à toute force que ce fût proprement un ange qui fût descendu exprès pour le percer sous sa tente pendant qu'il dormait. Les païens, en revanche, accusaient très-haut les chrétiens de l'armée d'avoir payé un assassin pour viser l'empereur par derrière [3].

1. S. Jér., *in Hab.*, c. 3.
2. Liban., *Or.* 10, p. 330.
3. Libanius insinue clairement ce soupçon, et Sozomène pousse l'égarement du zèle jusqu'à applaudir à cette odieuse pensée. Il en est sévèrement repris par le sage Dom Clémencet, éditeur des œuvres de saint Grégoire de Nazianze : « a tali tamque inaudito facinore, » dit-il avec

Ses derniers moments faisaient le sujet de commentaires aussi nombreux, aussi animés, et aussi peu vraisemblables. Qu'était-ce que ce cri qu'il avait poussé en tombant? Un hommage au Christ, ou une exécration contre les Dieux? On racontait aussi (saint Grégoire entendit l'anecdote et la crut) qu'avant de mourir il avait recommandé à ses amis de jeter son corps dans les flots, pour qu'on pût dire qu'il avait été enlevé au ciel comme Romulus; mais qu'un eunuque qui entendit former ce dessein s'opposa à son exécution. Enfin les habitants d'Antioche se redisaient les uns aux autres qu'en entrant au palais pour en prendre possession au nom du nouvel empereur, on avait trouvé des coffres entiers pleins de têtes humaines, et des puits remplis de cadavres [1].

L'excitation fut portée à son comble lorsqu'on apprit que les restes du malheureux empereur arrivaient sous l'escorte d'un corps d'armée, pour être ensevelis avec les honneurs accoutumés. Jovien, en effet, soit par un instinct naturel de modération et de convenance, soit pour ménager les sentiments d'une partie de son armée, soit enfin par respect pour la dignité dont il était lui-même revêtu, avait décidé que toutes les cérémonies usitées pour les funérailles des empereurs suivraient leur cours. A peine arrivé à Tisiphalte, sur le territoire

une juste horreur, «abhorrent aures christianæ» (S. Grég. Naz., *Not. in Or.* v, 13).

1. *Chron. Alex.* — S. Grég. Naz., *Or.* v, 13, 14. — Théod., III, 25. — Soc., III, 21. — Soz., VI, 1.

romain, où il fit sa jonction avec les généraux restés en Mésopotamie, comme il était retenu lui-même par les soins douloureux qu'exigeait l'évacuation des provinces aliénées, il fit partir en avant la dépouille mortelle de Julien sous la garde de Procope, qui était son parent par sa mère. Julien devait reposer dans un des faubourgs de Tarse : c'était la ville où, en partant pour la Perse, il avait annoncé qu'il ferait sa résidence à son retour. Les funérailles eurent lieu en effet avec l'étiquette ordinaire, bien qu'on y mît quelque précipitation dans la crainte de désordres qu'on ne réussit pourtant pas à éviter. Le rituel païen était tout empreint de l'esprit d'une croyance qui, ne pouvant adoucir l'amertume de la mort, cherchait surtout à en distraire les vivants. On y admettait, au milieu des larmes et du deuil obligé, de singuliers intermèdes de bouffonnerie, bien éloignés de la gravité douce du service chrétien et qui, dans les circonstances présentes, dégénérèrent en véritables scandales. On jouait des scènes entières de comédie, et un acteur était chargé de faire le rôle du mort, de reproduire ses principales actions et ses paroles les plus célèbres. D'autres comédiens donnaient la réplique, et déjà plus d'une fois, aux funérailles des empereurs, la vérité, bannie de leur vivant, avait reparu ainsi sur leur tombe par des traits d'audacieuse facétie. Pour Julien, quand il fallut passer toute sa vie en revue, redire l'apostasie de sa jeunesse et les désastres de sa mort, les histrions, sûrs de plaire

à la foule qui les entourait, ne lui épargnèrent pas les mots piquants ni les plaisanteries injurieuses. Ces invectives furent couvertes d'applaudissements, à tel point que Procope, qui dirigeait la cérémonie, épouvanté de ces scènes populaires, inquiet d'ailleurs de sa qualité de parent qui l'exposait aux ressentiments de la foule et peut-être à la méfiance du nouvel empereur, alla se cacher dès que tout fut fini, et personne, pendant plusieurs mois, ne sut ce qu'il était devenu [1]. Le soir, on répandait dans le peuple qu'on avait vu les restes de Julien s'agiter et fermenter dans la bière pendant toute la solennité. La tombe impériale reçut pourtant l'hommage de pieux amis qui y gravèrent les quatre vers suivants :

« Rapporté des rives de l'Euphrate et de la terre des Perses, où il avait conduit son armée pour une œuvre qu'il n'a pu accomplir, Julien, roi excellent et guerrier valeureux, a trouvé cette tombe sur les bords argentés du Cydnus. »

« Ce n'était point le Cydnus, ajoute Ammien Marcellin dans une effusion d'affliction patriotique, quoique ce soit un fleuve pur et agréable, qui devait recevoir de telles cendres; pour perpétuer la gloire de si belles actions, c'est le Tibre qui devrait baigner sa tombe, aux

1. Amm. Marc., xxv, 9, 10. — Sur l'habitude des comédies dans les funérailles romaines, voir S. Grég. Naz., *Or.* v, 10, et *Carmen de virginitate*, v. 457, t. II, p. 820. — Sueton., *Vespasien*, 19; et note de Valois sur le passage cité d'Ammien.

lieux où ce fleuve traverse la ville éternelle et arrose les monuments des anciens Dieux.»

Entre les grossières invectives des bateleurs et cet enthousiasme excessif des vieux soldats, il était réservé, ce semble, à un poëte chrétien de trouver, quelques années plus tard, un juste intermédiaire. Ces vers du poëte Prudence, écrits au début du siècle suivant, n'auraient-ils pas pu en effet figurer avec plus d'avantage sur la pierre funéraire, comme l'épitaphe véritable de cet homme étrange, qui avait renfermé en lui-même tant de contradictions, et en suscitait encore autant après sa mort : « Ce fut un chef très-vaillant dans le combat, un législateur célèbre ; par le bras, comme par le conseil, il servit sa patrie, mais il desservit la religion ; il adora des divinités sans nombre. Il trahit son Dieu, mais non l'État [1]. »

.....Ductor fortissimus armis :
Conditor et legum celeberrimus; ore manuque
Consultor patriæ, sed non consultor habendæ
Relligionis, amans ter centum millia divum;
Perfidus ille Deo, sed non et perfidus urbi.

Mais le temps n'était pas encore venu où, parmi tant de passions soulevées, un jugement équitable pouvait se faire entendre. Il ne faut point demander, sur le caractère des hommes mêlés aux grandes luttes, l'exacte vérité aux contemporains. On ne la trouverait, à dire

1. Amm. Marc., xxv, 10. — Zon., xiii, 13. — Zos., iii, 34. — Prudence, *Apotheosis*.

à la foule qui les ent[illegible]s écrits presque aussitôt les mots piquants ni [illegible] sur sa cendre à peine re- invectives furent [illegible]ue opposés, par les deux plus point que Proco[illegible]emps, Grégoire et Libanius. L'un vanté de ces s[illegible] surpris, mais très-différemment qualité de p[illegible]strophe imprévue, employèrent aus- foule et p[illegible]ce, celui-là à célébrer le triomphe de alla se c[illegible] à déplorer la perte d'un ami très-cher dant [illegible]r lequel l'empire avait placé sa dernière soi[illegible] Tout est pareil dans la forme extérieure, re[illegible] et même dans le nombre de ces composi- [illegible] chacun fit deux discours différents : l'un, im- [illegible]ement après la mort, et sous l'impression même [illegible] nouvelle ; l'autre, plus étudié, qui ne fut achevé [illegible] dans l'année courante : mais tout diffère dans le [illegible]d. Ici la parole est animée d'un souffle impétueux de victoire et de jeunesse, là c'est la mélancolie de la mort dont la pâleur se trahit sous les ornements et sous le fard.

Si l'on voulait se convaincre que, malgré le respect dû à tous les écrits sortis d'une plume sainte, il ne faut point prêter au portrait de Julien tracé par saint Grégoire une confiance absolue, une seule remarque suffirait pour lever tous les scrupules. Aux vices de Julien, peints en traits brûlants et sans aucune restriction, le saint orateur oppose presque toujours, pour faire contraste, le souvenir des vertus de Constance [1]. Le persé-

1. Le panégyrique de Constance par Grégoire, qui se trouve presque

cuteur d'Athanase et d'Hilaire, le monarque imbécile et fastueux, que des eunuques gouvernaient en se jouant; celui que saint Jérôme appelle une bête sauvage, est représenté comme un souverain selon le cœur de Dieu, dont le génie éclairé par la grâce n'a pas fait défaut un seul jour. Un tel panégyrique, si évidemment faux et si contraire aux meilleurs témoignages, place la pièce tout entière, sous le rapport de l'exactitude des appréciations, dans une suspicion légitime. Ou bien, en effet, il faut admettre que la forme oratoire, traditionnelle dans les écoles, se prêtait, par une convention tacite, à un certain degré de fiction insignifiant, qui ne trompait personne, et que Grégoire n'avait pas rompu complétement avec cette habitude : ou bien, il faut penser que, retiré comme il l'était depuis six mois au fond de la solitude du Pont, loin du contact des hommes, tout entier à l'émotion produite par le récit des souffrances de ses frères et par l'attente de calamités prochaines, le zèle ardent de Grégoire avait, pour un jour, altéré son jugement. Grégoire était jeune encore : s'il avait la ferveur d'un apôtre, il avait l'imagination d'un

à toutes les pages des deux discours (*Or.* IV, 3, 34, 36; V, 16, etc.), a été l'objet de beaucoup de commentaires de la part des érudits, et l'éditeur bénédictin fait les plus grands efforts pour l'expliquer par l'ignorance où saint Grégoire pouvait être de la fin de ce prince et de son baptême par Euzoius. Mais pouvait-il ignorer l'exil d'Athanase, les scènes violentes d'Alexandrie, la persécution atroce de tout l'Orient? C'étaient là des faits trop éclatants pour n'être pas connus de tout le monde, et surtout d'un personnage aussi éminent que Grégoire. Saint Grégoire a du reste lui-même rectifié son jugement sur Constance dans un discours postérieur (*Or.* XXV, 9).

poëte; la grâce n'avait point encore tout à fait purifié son âme, ni l'âge tout à fait mûri son talent. Pour juger Julien comme général, comme politique et comme homme privé, il lui manquait de l'avoir suivi dans les camps et de s'être assis dans ses conseils. Il serait puéril de lui reconnaître sur de tels sujets une infaillibilité que l'Église ne s'attribue pas à elle-même.

Mais si, comme documents historiques, les deux discours écrits par Grégoire à cette époque, et qui ne furent pas prononcés [1], ne doivent être consultés qu'avec une grande réserve, ils sont admirables au contraire pour nous peindre en traits de feu la passion héroïque des âmes chrétiennes de cet âge. La lutte des deux cultes et l'ascendant vainqueur de l'Évangile ne se sont traduits nulle part avec une plus vive expression. Haine, crainte, ressentiments, tout est loin de nous, et le jour glacé de la justice s'est levé depuis longtemps sur Julien; mais qui pourrait entendre même aujourd'hui, sans émotion, ce cri de triomphe échappé de la poitrine oppressée de l'Église?

« Écoutez-moi, nations du monde: vous qui habitez l'univers, prêtez-moi l'oreille. Comme le héraut qui crie d'un poste élevé au centre d'une ville, je vous ap-

1. On voit que ces discours ne furent pas prononcés, à ceci, que dans un passage il y est fait allusion au schisme intérieur de l'Église de Nazianze, comme durant toujours (IV, 10), et que, dans un autre de ses ouvrages, saint Grégoire assure que, pendant que ce schisme dura, il n'ouvrit pas la bouche en public (VI, 8). Voir l'avertissement de l'éditeur bénédictin, aux oraisons IV et V.

pelle à haute voix. Écoutez, peuples, tribus, hommes de toute langue, de toute race et de tout âge, qui êtes et qui serez jamais. Et pour que mon cri monte plus haut encore, écoutez-moi, puissances et vertus du ciel, vous dont notre délivrance est l'œuvre et par qui a péri, non pas Séon, roi des Amorrhéens, ou Og, roi de Bazan, petits princes qui opprimaient de petits peuples, mais ce dragon, cet apostat, l'Assyrien aux grandes pensées dont parle l'Écriture, l'ennemi commun de tous les hommes, celui qui a répandu sur la terre ses menaces et ses fureurs, et qui a dit et médité l'iniquité sur les lieux élevés... Mon discours appelle à ce chœur spirituel tous ceux qui veillaient naguère dans les jeûnes, les larmes et les prières, demandant nuit et jour la délivrance de nos maux, et gardant pour le remède de leurs peines cette espérance qui ne confond pas; et tous ceux qui, supportant beaucoup de travaux, frappés de plusieurs coups, affligés des calamités du siècle, ont été en spectacle au monde, aux anges et aux hommes, comme dit l'apôtre, le corps brisé, mais l'âme invincible, et pouvant tout en Jésus qui les fortifie; tous ceux aussi qui, renonçant aux grandeurs mondaines du vice, souffrant avec joie d'être privés de leurs biens, de leur patrie, de leurs époux, de leurs femmes, de leurs parents, de leurs enfants, et offrant à Jésus-Christ les maux acceptés pour lui, peuvent redire et chanter maintenant : ô Dieu, vous aviez mis des maîtres sur nos têtes, nous avons passé à travers l'eau et le feu, et

vous nous avez conduits vers un lieu de rafraîchissement.

« Mais j'appelle aussi à la fête de ce jour une autre sorte de chrétiens : j'entends ceux qui reconnaissent un seul Dieu, maître de l'univers, et qui, en ceci, raisonnent bien, mais qui ne comprennent pas par quelles voies la Providence fait sortir le bien du mal et nous éprouve pour nous corriger, et dont l'âme faible et légère ne peut supporter de voir l'impie se glorifier dans ses pensées ; qui s'échauffent et s'enflamment devant la paix dont jouissent les pécheurs, et ne peuvent attendre le conseil de Dieu... J'y appelle encore ces âmes que séduit la scène du monde, et qui restent en admiration devant ce grand théâtre. Je leur dis comme Isaïe : O femmes, quittez ce spectacle ; que les yeux de votre esprit cessent d'errer au hasard ; venez et connaissez que c'est ici le Dieu élevé sur la terre et sur les nations, grand en tout temps par ses miracles et ses prodiges, mais aujourd'hui plus visible que jamais... Je n'écarte d'ici qu'une seule espèce d'âmes : je pleure et je gémis sur elles, mais peut-être n'entendront-elles pas mes gémissements, car elles ne sentent pas leur propre perte, et c'est là le comble de leur malheur ; je les renvoie cependant : ce sont celles qui ont été semées, non sur la pierre et le roc, mais sur la terre sèche et stérile ; ce sont celles qui se sont approchées de la parole de Dieu avec une foi légère et toute de surface, et, ne jetant point leurs racines dans la profondeur de la

terre, ont levé sur-le-champ et se sont fait voir pour plaire au monde ; mais, au premier assaut du malin, à la première chaleur des tentations, ont séché et péri. Ce sont d'autres encore pires, et qu'il faut tenir plus éloignées encore de cette réunion, qui, lorsque le temps est devenu contraire, lorsque des hommes ont essayé de nous asservir, n'ont pas même tenté de résister, mais se sont d'elles-mêmes offertes pour être vendues et payées[1]. »

Et un peu plus loin, quelle forte peinture du duel soutenu par un seul homme contre toute l'Église : « O le plus simple à la fois et le plus impie des mortels, qui n'entends rien à ce qui est grand ! Te voilà donc seul devant cet immense héritage de Dieu, devant cette moisson du genre humain qui couvre le monde, devant cette prédication qui, par sa folie (comme vous dites), a vaincu les sages, terrassé les démons, subjugué le siècle, toujours ancienne et toujours nouvelle ; qui autrefois parlait au petit nombre et maintenant à la multitude, qui autrefois offrait l'image, et maintenant que les temps sont accomplis, annonce la perfection des mystères divins[1] Te voilà seul en face du royaume du Christ ! Et qui es-tu, et d'où sors-tu ? toi seul en face de ce royaume qui ne finira point, qui s'étend partout et s'élève toujours ! Car j'ai foi aux choses prédites et à celles que nous voyons. C'est ici le royaume que Dieu a

1. S. Grég. Naz., *Or.* IV, 1, 7, 8, 9, 10.

créé, et que, fait homme, il a reçu en héritage; que la loi figurait, que la grâce a réalisé, que Jésus-Christ a consacré, que les prophètes, les apôtres, les évangélistes, ont rassemblé, ajusté, et dont ils ont lié l'un à l'autre tous les membres!

« Tu vas donc opposer au sacrifice du Christ tes souillures; au sang qui a purifié le monde celui que tu dois verser; tu vas porter la guerre contre celui qui est la paix! Tu lèveras ta main contre celle qui a été percée de tant de clous, et pour toi, et par toi!... Tu ne crains point tant de victimes égorgées pour le nom du Christ? Tu ne redoutes pas ces grands lutteurs, cet illustre Jean, et Pierre, et Paul, et Jacques, et Étienne, et Luc, et André, et Thècle, et tant d'autres avant et après ceux-là, qui ont tout bravé pour la vérité, qui ont combattu contre le feu, le fer, les bêtes farouches, les tyrans, les maux présents et les maux futurs, comme si leur corps leur eût été étranger, ou même comme s'ils n'avaient point eu de corps!... Ce sont eux dont nous célébrons les fêtes : par eux les démons sont chassés, les maladies sont guéries : c'est d'eux que nous viennent les visions et les prophéties...

« ... Mais si tu n'admires point ces témoignages passés, admire au moins ce qui est sous tes yeux, ô grand philosophe et ami généreux, qui vantes sans cesse la force d'âme des Épaminondas et des Scipion, qui, à l'armée, marches et te nourris comme le soldat, et veux que le général fasse tout par lui-même! Il est

digne d'une âme noble et courageuse comme la tienne, de ne point mépriser la vertu de ses adversaires, et d'accorder plus d'estime à leurs mérites qu'aux vices et à la lâcheté de ses amis. Regarde donc : vois-tu ces hommes errants, sans abri, dont les os n'ont plus de chair et les veines plus de sang, et qui, par là même, s'élèvent plus près de Dieu? Ces hommes, comme dit ton poëte Homère pour honorer par cette fiction je ne sais lequel de ses dieux, qui ne se baignent point les pieds et couchent sur le sol? qui sont sur terre et au-dessus de terre, parmi les hommes et au-dessus des hommes, à la fois enchaînés et libres? domptés et indomptables?... qui ont deux vies, une qu'ils méprisent, une autre qui seule remplit toutes leurs pensées? devenus immortels par la mortification, et attachés à Dieu par la dissolution de tous les liens? étrangers à tout désir, et pleins du calme du divin amour? qui s'abreuvent à la source de la lumière, et en réfléchissent déjà les rayons? dont les psalmodies angéliques remplissent toutes les veilles de la nuit, et dont l'âme transportée émigre déjà vers le ciel? purifiés, et qui se purifient tous les jours, ne s'arrêtant jamais dans leur ascension vers ce qui est divin? qui habitent les rochers et vivent au ciel? qui sont dans la bassesse et sur le trône? nus et vêtus d'incorruptibilité? solitaires et mêlés aux concerts d'une autre vie? châtiant toute volupté, mais plongés dans des délices ineffables? dont les larmes noient le péché et purifient le monde? dont les mains

étendues étreignent les flammes, domptent les bêtes, émoussent les glaives, ébranlent les bataillons, et vont aujourd'hui, sache-le bien, terrasser ton impiété, quand bien même tu pourrais échapper quelques jours et jouer ta comédie avec tes démons? Voilà ceux qu'il te faut craindre, ô homme très-audacieux, et qui cours à ta perte [1]. »

Mais si ce mouvement entraîne, il est beau cependant de le voir tout à coup arrêté dans l'excès du triomphe par le frein de la charité chrétienne. « Écoutez pourtant ceci, dit en terminant l'ardent orateur, car cela vaut la peine d'être entendu et suivi. N'usons point avec insolence du temps favorable. Ne nous montrons point durs pour ceux qui nous ont fait tort. Ne faisons point nous-mêmes les choses que nous avons blâmées. Jouissant d'avoir échappé au péril, détestons tout ce qui tendrait aux représailles. C'est une peine qui doit sembler suffisante aux hommes modérés, que de voir ceux qui les ont injuriés frappés de crainte et souffrant dans leur conscience les tourments dont ils sont dignes. Ce que l'on craint, on le souffre déjà par avance, et le méchant est pour lui-même le plus rude des bourreaux. Ne mesurons donc point la colère à l'offense, et ne cherchons pas des châtiments qui lui soient proportionnés. Mais puisque nous ne pouvons tout punir, pardonnons tout, et montrons-nous en cela meilleurs et plus grands que ceux qui nous ont offen-

1. S. Greg. Naz., *Or.* IV, 67, 68, 69, 71.

sés. Faisons voir ce que leurs démons leur enseignent, et ce que nous avons appris de Jésus-Christ, lequel n'a pas retiré moins de gloire des souffrances qu'il a subies que de l'usage qu'il n'a pas voulu faire de sa puissance... Et s'il y a parmi vous quelqu'un dont l'âme soit irritée et demande la vengeance, qu'il la laisse à Dieu et à son jugement, et qu'il craigne de diminuer la peine à venir par la peine présente. Ne méditons point des exils et des proscriptions; ne traînons personne devant le juge; que le fouet ne retentisse pas dans nos mains; en un mot, ne faisons rien de ce que nous avons souffert [1]. »

Il ne faut attendre de Libanius, ni cette hauteur d'instructions morales, ni ce torrent impétueux d'éloquence. Encore moins y faut-il chercher un jugement qui mérite confiance. On devine à quel excès d'emphase peut se porter l'habitude du panégyrique, combinée avec un sentiment vrai de dévouement. Ce n'est point l'éloge, c'est l'apothéose de Julien. Pourtant l'orateur éprouvait une émotion sincère, et le héros avait des vertus qu'on pouvait louer. On retrouve donc dans le langage de son ami, ce jour-là, par exception, à travers les ridicules habituels de la vanité littéraire, un grain de vérité qui relève l'insipidité des conventions de l'école.

Il n'y a pas jusqu'à la peinture même de sa douleur qui ne soit à la fois touchante et comique. « Nous étions dans l'attente, dit-il, souhaitant que nos pressentiments

1. S. Grég. Naz., *Or.* v, 36, 37.

fussent trompés, quand une affreuse nouvelle est venue comme un trait percer nos oreilles : Julien mort et ramené dans un cercueil, et le sceptre entre les mains de je ne sais qui ! Les Perses maîtres de l'Arménie et de tout ce qui leur convenait ! Je jetai aussitôt les yeux sur mon épée, pensant qu'il n'y avait point de mort violente qui ne me fût désormais moins pénible que la vie. Ensuite je réfléchis à la loi de Platon, qui défend à tout homme d'opérer lui-même sa propre délivrance, et je songeai qu'allant par cette voie chez Pluton, j'y serais accusé devant lui ; certes on me reprocherait de n'avoir pas attendu les décrets de Dieu. Puis il me sembla que c'était mon devoir de vivre pour faire l'oraison funèbre d'un tel homme[1]. »

Mais son respect pour la volonté des dieux, assez fort pour lui faire supporter l'existence, n'empêche pourtant pas Libanius d'accuser en termes très-libres l'abandon où ces mêmes dieux ont laissé leur défenseur. « A qui dois-je m'en prendre parmi les dieux, s'écrie-t-il, ou plutôt qui ne dois-je pas accuser ? car tous également ont manqué aux soins qu'ils devaient prendre d'une tête si précieuse. Ils ne se sont souvenus, ni de tant de victimes, ni de tant de sacrifices, ni de tant de parfums brûlés sur leurs autels, ni de tant de sang répandu et le jour et la nuit ! Car il ne faut pas dire qu'il honorait les uns et qu'il négligeait les autres, comme faisait l'Étolien qui ou-

1. Liban., *De vita sua*, p. 45, 46.

bliait Diane dans le partage de ses offrandes. Mais tout ce que les poëtes nous ont appris à connaître en fait de divinités, dieux et déesses, dieux pères et dieux engendrés, dieux souverains et dieux inférieurs, il adorait tout également; à tous il offrait en abondance les brebis et les bœufs. Aussi je me disais souvent : Il ne manque rien à cet homme : ses chevaux sont vites, ses archers habiles, ses oplites vigoureux, toute son armée brave comme les Dix mille de la Grèce. Mais il a de plus autour de lui tous les dieux, petite armée qui peut beaucoup. Il saura obtenir d'eux qu'ils se montrent à découvert aux yeux de ses ennemis; et j'espérais que les trombes, les foudres, les éclairs et les autres traits du ciel, viendraient fondre sur les Perses. Mais voilà la justice de ces dieux : ils se sont laissé rassasier de graisse; ils lui ont fait les plus brillantes promesses. D'abord ils ne lui ont rien refusé; à la fin ils ont tout perdu. Ils l'ont attiré, comme le pêcheur prend le poisson, par l'hameçon, et c'est par les mains de l'Assyrien déjà vaincu qu'ils l'ont livré à la mort. On dira donc désormais : Il avait raison celui dont on s'est tant moqué (Constantin ou Constance), qui vous avait, ô dieux, déclaré une guerre acharnée et violente, qui avait éteint votre feu sacré, qui a fait cesser la beauté de vos sacrifices, qui a foulé aux pieds vos autels, détruit et fermé vos temples, qui a laissé profaner vos sanctuaires par ses courtisans, et qui, abolissant votre ancien culte, a livré votre héritage à un homme mort que personne ne con-

naît[1]. » « C'en est fait, s'écrie-t-il un peu plus loin? Qui est-ce qui a fabriqué le fer qui devait porter un si grand coup? Quel démon a conduit vers l'empereur l'audacieux qui l'a frappé et a dirigé la pointe vers son flanc? Ah! ce n'est point son génie qui l'a perdu, c'est l'excès de son ardeur à courir de toutes parts pour exciter la paresse de son armée! Lui, il ne pensait point à son corps; mais Vénus ou Minerve, comment n'ont-elles point songé à enlever le trait de sa blessure, elles qui autrefois ont bien su secourir, l'une Ménélas, l'autre Pâris, cet homme criminel, justement immolé? Quel tumulte s'est élevé alors dans le ciel? Qui s'est levé pour accuser Mars, comme jadis fit Neptune[2]?... Pleurons-le tous, philosophes! pleurons le seul homme dont le génie sut pénétrer tous les secrets de Platon! Orateurs, pleurons celui qui excellait à parler lui-même et à apprécier la parole des autres... O malheureux paysans, qui allez être la pâture des exacteurs! Malheureux magistrats, dont toute la vertu s'évanouit! Gémissements des pauvres, que vous ébranlerez désormais inutilement les airs! Pleurez, légions de soldats, vous perdez un roi qui vivait comme l'un de vous!... Mais respirez à l'aise, ô Celtes; Scythes, faites des chœurs de joie; Sarmates, chantez l'hymne de Péan! Votre joug est levé, et vos cous sont libres désormais... O le meilleur des souverains, tu méditais de grandes choses, et tu m'avais choisi pour les

1. Liban., *Or.* 9, p. 252, 253.
2. *Ibid.*, p. 256.

louer, et tu me demandais des paroles égales à tes hauts faits. Et moi, je tendais déjà toutes les forces de mon esprit, pour approcher de la hauteur de tes actions, comme un lutteur prend soin de tenir tous ses membres en bon état à l'approche d'un grand adversaire. Mais j'élèverai la voix et je parlerai, et je ne souffrirai point qu'un injuste silence couvre tes exploits, et d'autres entendront ce cantique. Il est mort, celui qui avait remporté tant de victoires! Agamemnon fut blessé, mais il n'était roi que d'Argos; Cresphonte aussi, mais il ne gouvernait que Messine; Codrus, mais il obéissait à un oracle; Ajax, mais c'était un général sans grandeur d'âme; Achille, mais il était l'esclave de la volupté et livré à la colère; Cyrus, mais il avait des fils; Cambyse, mais il était en démence; Alexandre périt, mais non de la main d'un ennemi, et d'ailleurs il avait donné matière à l'accuser. Mais celui-ci avait étendu son empire depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant; son âme n'était pleine que de vertus; il était jeune et sans héritier. Un inconnu l'a frappé. Alors j'ai regardé vers le ciel pour voir s'il ne pleuvrait pas des gouttes de sang, comme Jupiter en fit pleuvoir pour arroser le corps de Sarpédon. Je n'en ai pas vu; mais peut-être sont-elles tombées sur le cadavre, et peut-être ne les a-t-on pas aperçues au milieu de la poussière et de la mêlée... Oh! quelle perte! oh! quelle vieillesse infortunée est la mienne! je pleure à la fois mon souverain, comme tous les Romains, et pour moi-même un

ami, un compagnon... Déjà j'avais préparé un discours qui devait être le remède des maux de ma patrie, et tu es mort! Mon remède n'a pas vu le jour, et je suis devenu sans force pour enfanter désormais des discours, comme les femmes qui, à force de souffrances, deviennent stériles et ne peuvent plus concevoir[1]. »

Telle est la première pièce, où l'on saisit encore quelques accents d'une douleur vraie. L'autre discours, plus long, plus étudié, composé à tête plus reposée, est une œuvre de parti qui a des prétentions historiques. C'est un récit de la vie de Julien, écrit dans le style le plus contourné, où il est très-difficile de suivre la série des faits à travers l'abondance des allusions, des parenthèses, des lieux communs de rhétorique, et où la vérité est très-résolûment contredite toutes les fois qu'elle pourrait nuire à la gloire du héros. Le but de ce long morceau apparaît tout entier dans sa péroraison. Il s'agit de justifier pleinement Julien du mauvais succès de l'expédition de Perse. La grande et capitale faute de Julien, l'incendie de la flotte, y est racontée en détail et défendue avec un luxe de mauvais arguments. Pas un mot des malheurs et des souffrances qui précédèrent le jour fatal. Julien est mort, tué on ne sait par qui, en pleine victoire, au moment où les Perses ne pensaient qu'à se jeter à ses pieds pour obtenir miséricorde. La paix et ses dures conditions sont l'œuvre toute gratuite de la faiblesse du

1. Liban., *Or.*, 9, 256-260, *passim*.

successeur; et qui sait si le coup fatal n'est pas parti d'un de ses amis[1]? Ces charitables insinuations étaient lues sans doute en petit comité, dans une de ces réunions d'amis auxquels Libanius faisait connaître souvent la partie la plus délicate de ses œuvres, les portes fermées, et en leur recommandant de contenir leur enthousiasme et de se contenter d'une admiration silencieuse [2]. Puis on les faisait circuler sous le manteau parmi tous ceux que la gloire de l'État touchait plus que la liberté de l'Église.

Le but fut atteint en partie. Pendant que toutes les chaires retentissaient d'invectives contre la mémoire de Julien, sa gloire militaire seule restait intacte. La justice qu'on lui refusait sur d'autres points, on la lui accordait sur celui-là, et presque trop généreusement. En condamnant en lui l'apostat, on continuait à admirer le général; sa mort faisait oublier ses imprudences, et l'on aimait à dire, que s'il avait vécu, son génie aurait trouvé des ressources pour tout réparer. Jovien, accablé par cette comparaison, ne profitait donc nullement de la réaction opérée en faveur du christianisme; il se débattait au contraire péniblement dans les conséquences de son douloureux traité. Arrivé à Nisibe, il n'eut point le courage de pénétrer dans cette ville déso-

1. Liban., *Or.* 10, p. 302, 303, 324. Il faut rapprocher ici des fragments mutilés et très-mal disposés dans l'édition de Morel.

2. *Ibid.*, *Ep.* 286 : κλείσας τὰς θύρας ἀνέγνων, δεόμενος αὐτῶν, εἴ τι φαίνοιτο καλὸν, σιγῇ θαυμάζειν, μὴ δὲ βοῇ πολλοὺς ἐγείρειν.

lée, et, restant sous la tente dans la plaine voisine, il fit seulement savoir aux habitants qu'ils avaient le choix, ou de rester dans leurs murailles pour y subir le joug des Perses, ou d'émigrer en masse sur le territoire romain. Son envoyé fut accompagné par le plus considérable des seigneurs perses qu'il avait gardés comme otages, et qui avait réclamé et obtenu la permission de prendre, au nom de son souverain, possession de la citadelle. A peine le Perse était-il entré qu'on vit les aigles romaines abattues sur les remparts, et dresser à sa place l'étendard bien connu des Sassanides. A ce signe de captivité, un douloureux murmure s'éleva dans toute la ville. Il fallait donc, ou quitter le sol natal, ou cesser d'être Romains. Cette dure alternative pénétrait tous les cœurs de désespoir. Il fallait livrer ces remparts arrosés du sang généreux des défenseurs de l'empire, si récemment bénis par une main héroïque! Tout pleins encore de l'esprit que le valeureux Jacques leur soufflait du fond de son tombeau, petits et grands, riches et pauvres, tous les Nisibiens voulaient tenter un dernier effort. Qu'on les laissât faire seulement, disaient-ils; ils n'avaient besoin de personne; ils chasseraient bien l'ennemi à eux tous seuls. La curie en masse alla trouver l'empereur et, lui portant une couronne, le supplia de les laisser courir cette fortune. Jovien fut inébranlable : « J'ai promis, dit-il, je dois tenir. » Il refusait même de recevoir la couronne, hommage d'une soumission qu'on ne lui devait plus. Ce scrupule était peu

compris : on lui représentait en vain les souvenirs du sénat romain brisant hardiment le traité signé sous les fourches caudines ; on lui rappelait que, dans la dernière défense de la ville, c'était son beau-père Lucilien qui commandait, et qu'on lui avait plusieurs fois sauvé la vie. Constance, lui disait-on, a été vaincu à plusieurs reprises, sans céder un pouce du territoire. Voyant enfin que rien ne réussissait à le toucher, un avocat du nom de Sylvain, saisit la couronne et la lui mettant de force sur la tête, s'écria avec dépit : « Tiens, empereur, et puisses-tu être couronné de la même manière par toutes les autres villes ! » L'honnête Jovien, ainsi insulté en face, finit pourtant par se fâcher, et déclara qu'il fallait, sous peine de mort, que tout le monde fût sorti avant trois jours.

Le défilé de cette foule enlevée à sa patrie, qu'elle avait si bien mérité de ne jamais perdre, présenta le plus lamentable spectacle. L'air retentissait de gémissements ; les routes étaient couvertes de femmes, les cheveux épars, d'enfants, de vieillards en pleurs, et jonchées de tous les meubles, de tous les objets précieux que chacun essayait d'emporter au hasard et laissait bientôt tomber par fatigue. Ce triste convoi fut dirigé sur le bourg d'Amide, où des logements étaient préparés, et qui devait devenir la métropole de la partie conservée de la Mésopotamie [1].

1. Amm. Marc., XXV, 9. — Zos., III, 33. — *Chron. Alex.* — S. Jean Chrys., *In Jul. et gent.*, t. II, p. 687.

Jovien lui-même ne quitta les environs de Nisibe, qu'après s'être assuré que tous les citoyens étaient sortis en sûreté, et qu'il ne laissait à l'ennemi que des murailles vides. Il se serait volontiers rendu tout droit à Constantinople, où l'attendaient son vieux père, sa femme et son jeune enfant, et où il aurait reçu plus tôt des nouvelles d'Occident, dont il était toujours fort inquiet. Mais Antioche aurait pu être blessée de cette marque d'indifférence, et il importait de ménager une population ombrageuse. Il fallut donc faire reprendre à l'armée décimée et humiliée la même route qu'elle avait naguère parcourue triomphante. Le voyage fut triste, et l'accueil partout très-froid. A Antioche même, où il arriva dans le courant d'octobre, le prince, que personne ne connaissait auparavant, ne plut que médiocrement. On le trouvait trop grand et trop beau. « Il a l'air de Pâris, disait-on ; c'est la même beauté, et aussi le même bonheur à la guerre. » On s'était souvenu de la Bible contre Julien : on se souvint d'Homère contre son successeur, et plusieurs placards furent affichés dans les rues, portant des vers de l'Iliade, assez habilement détournés de leur sens pour former d'injurieuses allusions [1].

1. Amm. Marc., XXV, 10. — Zos., III, 34. Le code Théodosien contient une loi de Jovien rendue à Édesse le 27 septembre. Il dut donc arriver à Antioche le mois suivant. — Suidas, *voce* Ἰοβιανός. Un historien byzantin, Jean Malalas, rapporte sur Jovien des anecdotes scandaleuses et ridicules que nous ne rapportons pas parce qu'elles n'ont aucun caractère d'authenticité.

Mais ce n'était pas tout : il n'avait pas eu le temps de reposer une nuit au palais, qu'il était déjà assailli par des difficultés de toute nature qu'un esprit très-simple comme le sien n'était nullement propre à résoudre. Il fallait mettre ordre à la plus effroyable anarchie religieuse qui eût jamais paru, congédier le paganisme évoqué par Julien, et fermer la porte à l'hérésie qui commençait à s'agiter de nouveau sur la tombe encore si récemment fermée de Constance. Que faire d'abord de tous les philosophes, sophistes, augures, prêtres, charlatans de toute espèce, dont Julien avait rempli tous les postes éminents, et qui encombraient les abords de la cour? Fallait-il fermer leurs chaires, détruire leurs temples à peine rouverts, renverser leurs autels et livrer leurs personnes à toutes les rigueurs des lois existantes, pour les punir des crimes de magie et de divination par eux commis de complicité avec un empereur? Il ne manquait pas de gens pour conseiller à Jovien ces exécutions sommaires. On lui représentait tous les philosophes en masse (et non sans quelque apparence de vérité) comme des ennemis de son pouvoir; et Libanius en particulier lui était signalé comme donnant à ses regrets prolongés un éclat presque séditieux. Jovien n'aimait pas à se croire tant d'ennemis, et hésitait à frapper tant de victimes; mais il ne savait pas bien ce que lui commandait son devoir de chrétien. Pendant qu'il balançait, plusieurs gouverneurs de province allaient plus vite en besogne, et même sans attendre d'ordres se

débarrassaient au plus tôt de l'appareil comme du personnel de tout le culte païen. Il commençait à être de règle dans l'administration romaine qu'on changeait de religion en même temps que d'empereur. Dans quelques villes, les philosophes étaient maltraités et traînés en justice, et les autres fuyaient au plus vite, éprouvant une véritable crainte ou feignant l'épouvante pour exciter l'intérêt public[1]. Ils quittaient précipitamment le costume qui les faisait reconnaître, jetant le bâton et la besace, coupant leur barbe. Il fallait prendre un parti pour les rassurer ou les poursuivre.

La conscience chrétienne de Jovien, déjà fort troublée sur ce point, éprouvait une perplexité bien plus grande encore en se trouvant aux prises avec les différentes sectes chrétiennes. Et en effet la conciliation, si généreusement poursuivie et si habilement opérée par Athanase à Alexandrie, n'avait, comme on l'a vu[2], qu'imparfaitement pansé les plaies de l'Église. Des trois groupes que nous avons distingués au sein de l'A-

1. Liban., *Or.* 10, p. 327; *De vita sua*, p. 46. — Soz., vi, 3. — Soc., 3, 24, 25. — Thémistius, *Or.* 7. Il y a ici un malentendu analogue à celui que nous avons rencontré dans le règne de Julien. Sozomène affirme que Jovien interdit la religion païenne et chassa les philosophes. Thémistius, qui devait mieux savoir le fait, puisqu'il y était intéressé, loue Jovien lui-même de la liberté qu'il laissa à tous les cultes. Mais il ajoute qu'on se plaignait pourtant qu'il n'eût pas empêché toute violence. Il est clair que Sozomène a attribué à une loi positive de Jovien les rigueurs exercées sans son ordre, par des magistrats faisant du zèle, ou même les violences causées par l'emportement des populations. Socrate a compris cette différence.

2. Voir, dans ce volume, p. 260-264.

rianisme, et qui s'étaient tour à tour disputé la faveur de Constance, il en était deux au moins que la pacification d'Alexandrie n'avait pu toucher en aucune manière. Elle n'avait point atteint tout le groupe des Ariens extrêmes, connus sous le nom d'Anoméens, et, commandés par Aétius et Eunome, son confident. Tous ceux-là, chefs et fauteurs de l'hérésie, étaient comme tels, les uns nommément, les autres implicitement, exclus de la paix par les décrets mêmes du concile. Ils n'en étaient que plus exaspérés, et ils recueillaient dans leurs rangs tous les prélats politiques et courtisans, auteurs de la formule de Rimini, comme Eudoxe et Acace de Césarée, qui avaient cédé à tous les caprices de Constance, mais qui, pâlissant au seul nom d'Athanase, étaient avant tout décidés à ne rien accepter d'une telle main. Enfin même, dans le troisième parti, celui des semi-Ariens, auquel le concile d'Alexandrie s'était particulièrement adressé, son succès, bien que réel, n'était pas complet. S'il avait réussi à rallier le plus grand nombre des esprits simples, peu compromis dans la lutte et plus égarés que pervertis, en revanche ceux qui avaient joué un plus grand rôle dans les conciles et dans les débats de l'Église, comme Macédonius de Constantinople, Basile d'Ancyre et Éleuze de Cyzique, se montraient plus difficiles à persuader [1]. Ayant au

1. Voir ici, p. 392-400 du premier volume de cette partie, la distinction des trois groupes d'Ariens, à savoir : 1° les semi-Ariens, ne disputant que sur le mot *consubstantiel* et presque d'accord du sens de ce mot ; 2° les Anoméens, philosophes rationalistes et presque alexandrins, voulant

fond conscience de leur erreur, ils ne pouvaient dépouiller leur orgueil au point de venir prendre rang derrière l'homme qu'ils avaient si longtemps persécuté, et solliciter humblement son pardon. L'importune présence d'un ennemi si détesté les retenait dans un état de schisme discret, mais obstiné, dont eux-mêmes ils avaient peine à bien indiquer la nuance, mais dont ils se refusaient à franchir la ligne indécise. Par un nouveau changement de front, ce n'était plus précisément sur le mot ***consubstantiel*** qu'ils disputaient. Ce terrain leur avait porté malheur, et ils commençaient à reconnaître qu'entre la foi de Nicée et le téméraire philosophisme d'Aétius il n'y avait pas de point suffisamment fixe pour s'y établir. Mais s'ils étaient disposés à admettre l'égalité des deux premières personnes de la Trinité, ils reportaient toutes leurs difficultés sur la troisième. Que le Fils fût égal au Père en substance et en dignité, passe encore; mais prétendrait-on leur faire

faire du Fils quelque chose d'analogue au *logos* de Platon, un intermédiaire entre l'Infini et le Fini; 3° les politiques, peu préoccupés des questions de dogme, et voulant avant tout faire des débats théologiques un moyen d'action et de puissance. Cette distinction est très-importante à garder en mémoire, parce qu'elle donne la clef de tous les mouvements intérieurs du parti. Chacun des trois acteurs joua son rôle encore avec quelques différences dans les discussions qui troublèrent plus tard les règnes de Valentinien et de Valens, etc. — Les deux groupes des semi-Ariens et des Anoméens vont diminuer progressivement, tandis que le groupe intermédiaire, appuyé par l'autorité impériale, hérite d'une partie de leur force et finit par représenter presque exclusivement l'Arianisme : nouvelle preuve que la question religieuse philosophique n'a joué qu'un rôle secondaire dans l'Arianisme, et que son succès a véritablement tenu à ce qu'il consentait à subordonner la religion à la politique, et l'Église aux empereurs.

reconnaître que le Saint-Esprit, à peine nommé, suivant eux, dans les Écritures comme personne distincte, entrât aussi en participation de la Divinité? C'était là la difficulté soulevée en dernier lieu par Macédonius, et qui allait offrir une retraite au noyau très-réduit des semi-Ariens, chassés de leur position primitive par les traits croisés d'Athanase et d'Aétius [1].

Toutes ces divisions, contenues dans la dernière année du règne de Julien par l'angoisse commune de tout ce qui portait le nom de chrétien, éclatèrent de nouveau lorsque le fardeau qui pesait sur la tête de chacun se trouva soulevé. Aussitôt que l'on sut qu'il y avait un empereur chrétien, ce fut parmi les hérétiques de toutes nuances à qui s'emparerait le premier de son esprit. Déjà, à Édesse, avant qu'il fût parvenu à Antioche, Jovien avait rencontré deux ecclésiastiques de sa parenté, nommés Candide et Arrien, qui étaient de la secte d'Aétius et venaient lui parler en faveur de leur maître. A Antioche même, on lui remit une lettre signée des principaux semi-Ariens, Basile d'Ancyre, Sylvain de Tarse, et d'autres qui le priaient au contraire de se garder de la doctrine d'Aétius et des Anoméens, d'en revenir à ce qui avait été décidé par le concile de Séleucie, ou bien de convoquer lui-même un nouveau concile auquel ils offraient de venir à leurs propres frais. Ils étaient prêts à partir, ajoutaient-ils, et s'ils ne

1. Soc., II, 45. — Soz., IV, 26, 27; V, 14.

se mettaient pas en route, c'était uniquement pour ne pas l'importuner de leur présence [1].

Un enfant des camps, très-attaché à la foi, mais sans bien la connaître, et la pratiquant plus mal encore, était l'homme du monde le moins propre à se tirer de tels embarras. « Je déteste les querelles, dit le bon empereur à celui qui lui apportait la lettre, et j'aime tous ceux qui savent vivre en paix. » Sa peine était très-grande et, pour en sortir, il aurait bien volontiers recouru au moyen le plus simple, qui était d'aller trouver son évêque pour lui demander ce qu'il fallait penser de ces divisions, et quelle conduite il devait tenir. Mais, surcroît d'embarras, Antioche n'avait pas moins de trois évêques chrétiens. Il y avait d'abord Euzoïus, ancien ami d'Arius lui-même, institué par Constance peu de temps avant la mort de ce prince, et qui avait reçu les aveux suprêmes du dernier fils de Constantin. Celui-ci inclinait vers la nuance la plus exaltée de l'Arianisme. Puis il y avait Mélèce, dans sa jeunesse semi-Arien, mais rentré de très-bonne heure dans la communion des orthodoxes. Enfin il y en avait un troisième nommé Paulin, consacré par Lucifer de Cagliari et chéri de la petite secte de catholiques purs qui avaient blâmé comme une faiblesse les démarches conciliantes d'Athanase et les décrets indulgents de l'assemblée d'Alexandrie. Ceux-là se disaient les orthodoxes et les

1. Soc., III, 24. — Soz., VI 4. — Philost., VIII, 5, 6.

chrétiens par excellence ; ils n'avaient jamais faibli, et faisaient société à part depuis trente ans.

Ne pouvant trouver ni en lui-même, ni à côté de lui, les lumières dont il avait besoin, Jovien fut inspiré d'une idée lumineuse qui fait honneur à la droiture de son cœur et de son sens. Parmi toutes les grandes figures de l'Église qu'on lui avait appris à révérer dès son enfance, il en était une qui dominait toutes les autres, et qui semblait planer entre le ciel et la terre, environnée de l'auréole du martyre et de la gloire. C'était Athanase, le chef reconnu de la plus grande, de la plus sainte partie de l'Église chrétienne. Et pourtant de tous les prélats chefs de partis, c'était le seul qui ne se pressât point de lui écrire ou de lui faire parler. Jovien, sans attendre davantage, résolut de demander conseil à Athanase sur ce qu'il devait croire, comme chrétien, et faire, comme empereur.

Mais où était cet Athanase, et où le trouver ? car on disait qu'il avait disparu depuis son quatrième exil, sans indiquer le lieu de sa retraite. La recherche ne fut pas longue : courrier par courrier, on fit savoir en effet à l'empereur qu'Athanase était tranquillement à Alexandrie, dans le palais épiscopal. Un jour, le lendemain de celui où on avait appris la mort de Julien, le peuple étant rassemblé dans l'église, il avait paru tout à coup, était monté à sa place ordinaire, et avait fait continuer l'office comme d'habitude, sans paraître ni partager ni comprendre l'émotion que causait sa pré-

sence. La foule l'avait reconduit en triomphe à sa demeure, et le sol d'Alexandrie ne se ressentait déjà plus de la pluie d'orage dont la *petite nuée* passagère de l'impiété l'avait un instant recouvert [1]. Sur-le-champ, et pour tout mettre en règle, Jovien envoya au prélat un ordre de rappel conçu dans les termes les plus respectueux, le félicitant sur son courage qui lui avait fait considérer toutes les menaces des tyrans « comme l'écume de la mer, » et le priant d'offrir à Dieu, pour lui, ses précieuses prières [2]. Puis, par une seconde lettre, simultanément envoyée, « il le conjura, dit saint Grégoire, de lui enseigner la vérité sur notre foi démembrée, lacérée, divisée en mille opinions diverses, afin d'y ramener tout le monde, s'il était possible, par la vertu du Saint-Esprit ; et si une telle réunion ne se pouvait pas, de rester au moins lui-même attaché à la meilleure doctrine et de lui prêter appui pour être soutenu par elle à son tour [3]. »

Une telle lettre eût comblé de joie quelque évêque arien, et l'eût fait accourir tout exalté à la cour pour s'emparer du pouvoir : Athanase la reçut sans s'émouvoir, et ne mit aucun frivole empressement à ré-

1. Soz., v, 7. — C'est ici évidemment, et non après la mort de Georges, qu'il faut placer ce fait, trop analogue d'ailleurs au caractère d'Athanase pour être mis en doute. Nous n'en dirons pas autant des anecdotes rapportées sur ce même retour, dans la vie d'Athanase insérée dans la collection des Bollandistes (texte grec), et qui ne peuvent concorder avec la suite des faits.

2. S. Athan., t. II, p. 33-34.

3. S. Grég. Naz., *Or.* XXI, 33. — Théod., IV, 2. — Soc., III, 24.

poudre. Comme s'il se fût méfié de ses propres lumières, il appela auprès de lui les évêques de sa province, et, de concert avec eux, il rédigea, pour être mise sous les yeux de l'empereur, une consultation qui porta uniquement sur les points de dogme et de foi. Nulle allusion à la politique; nul conseil sur les mesures à prendre ou les lois à faire; nulle ingérence, en un mot, dans le domaine du gouvernement. L'évêque éclairait la conscience du fidèle, sans se mettre en devoir, en aucune manière, d'inspirer la conduite de l'empereur.

La pièce commençait dans ces termes pleins de noblesse : « C'est une chose qui sied fort à un prince pieux que le désir de s'instruire sur les choses du ciel; et c'est par là que, véritablement, votre cœur sera placé dans les mains de Dieu. Puis donc que votre piété souhaite apprendre de nous quelle est la foi de l'Église catholique, après avoir rendu grâces au ciel de vous voir un tel désir, nous avons pensé que rien ne convenait mieux que de rappeler à votre religieux souvenir la foi professée par nos pères à Nicée. Quelques hommes, il est vrai, ont répudié cette croyance, lesquels nous ont tendu beaucoup de piéges, parce que nous ne voulions pas suivre la secte d'Arius, et ils ont été cause de beaucoup d'hérésies et de schismes dans l'Église catholique. Mais la foi saine et véritable de Jésus-Christ est restée manifeste pour tous, telle qu'elle se lit distinctement dans les saintes Écritures. Les saints l'ont scellée par leur martyre; et maintenant, délivrés

de leurs peines, ils se reposent dans le Seigneur. Et elle serait restée sans atteinte, si la malice de quelques hommes n'avait essayé de la dénaturer... Sachez donc, religieux empereur, que c'est là ce qui a été annoncé dès le commencement des âges... et que toutes les églises répandues par le monde y rendent témoignage, celles d'Espagne, de Bretagne, de Gaule, de toute l'Italie, de la Dalmatie, de la Dacie, de la Mésie, de la Macédoine et de toute la Grèce, et toute l'Afrique, la Sardaigne, Chypre, la Crète, la Pamphylie, la Syrie, l'Isaurie, l'Égypte, la Libye, le Pont et la Cappadoce... Nous connaissons la foi de toutes ces nations, ou pour en avoir entendu l'expression de leur bouche, ou pour en avoir reçu le témoignage écrit; et un petit nombre d'hommes qui la contredisent ne peuvent prévaloir contre la terre tout entière. (Suivait le texte du symbole de Nicée, rapporté tout entier, sans addition et sans commentaire.) Et voilà, religieux empereur, disaient les rédacteurs de la lettre en terminant, dans quelle foi il faut demeurer, car elle vient de Dieu et des apôtres [1]. »

Et en même temps, pour suivre sous toutes les faces et relancer dans toutes ses retraites l'hérésie qu'il chassait devant lui depuis plus de quarante années, Athanase publiait et répandait en Égypte un long traité dogmatique qu'il avait composé dans les loisirs du désert, sur la divinité du Saint-Esprit. C'était la dernière transformation et comme le dernier masque de l'Arianisme

1. Théod., IV, 8. — S. Athan., t. I, p. 245.

qu'il secouait d'une main vigoureuse; et, cette fois encore, il contraignait l'hérésie, comme le Protée de la fable, à apparaître au jour sous ses véritables traits, ceux de la vieille idolâtrie, qui accordait à une créature les honneurs divins, en refusant au Dieu suprême toute communication avec le monde [1]. Il épuisait toutes les ressources de son langage, toutes les métaphores de sa riche imagination, pour donner une apparence d'explication sur les rapports mystérieux des trois personnes divines entre elles, et faire pénétrer dans ces ombres de la foi quelque reflet de lumière. Le Père est la source, le Fils le fleuve qui en sort, le Saint-Esprit l'eau du fleuve que boit l'âme fidèle : le Père est la lumière, le Fils la splendeur, le Saint-Esprit le rayon [2]. Puis, lassé lui-même de ses efforts impuissants pour faire comprendre l'inintelligible, il en revient aux textes de l'Écriture et entasse verset sur verset pour montrer la même action, le même rôle, attribué indifféremment, en plus d'un endroit, au Fils et au Saint-Esprit; et, dans l'impuissance de la raison à sonder de telles profondeurs, il la traîne humblement aux pieds de l'autorité : « La Divinité, dit-il, ne peut être atteinte par des démonstra-

1. S. Athan., *Ad Serap.*, *De Spiritu sancto*, p. 203. Ce traité fut composé par Athanase, au désert, comme cela ressort très-évidemment du texte; mais nul doute qu'il ne fût destiné dès lors à répondre aux nouvelles difficultés élevées par les semi-Ariens sur la personne du Saint-Esprit, et qu'il n'ait reçu une plus grande publicité au moment où ces difficultés sont devenues importantes.

2. *Ibid.*, p. 193, 194.

tions logiques ; on y arrive par la foi et les raisonnements de la piété faits avec circonspection [1]. »

La lettre et les instructions d'Athanase furent reçues par Jovien avec un mélange de joie et de respect. Ce langage convenait à son esprit droit et soumis. Il était catholique dès son enfance ; il le devint encore davantage, et plus éloigné que jamais des hérésies. Mais il n'était pas homme à se contenter de directions aussi générales, et il lui fallait, pour agir, des conseils plus précis. Ne pouvant les obtenir, par écrit, de la réserve d'Athanase, il se décida à le mander auprès de lui, et lui envoya une invitation formelle de venir à sa cour. Athanase, on l'a vu, n'avait point de goût pour ces sortes de convocations. Il respectait les princes, mais ne les recherchait pas ; il avait fait de leur humeur mobile une expérience qui n'atténuait pas la répugnance naturelle à toute âme indépendante pour l'atmosphère des cours. Pressé cependant par les conseils de ses plus sages amis, et en particulier des vertueux solitaires Théodore de Tabenne et Pammon d'Antinoé, il se décida à partir pour Antioche, plutôt encore dans la crainte de décourager par un dédain affecté les bons sentiments de l'empereur que dans l'espoir de tirer du pouvoir impérial aucun appui durable pour la vérité [2].

Il arriva donc à Antioche ; mais on chercherait vaine-

1. S. Athan., *ibid*, p. 194 : ἡ γὰρ θεότης οὐκ ἐν ἀποδείξει λόγων παραδίδοται, ἀλλὰ ἐν πίστει καὶ εὐσεβεῖ λογισμῷ μετ' εὐλαβείας.
2. Soz., VI, 5. — S. Epiph., *Hær.*, LXVIII.

ment dans ses œuvres les détails de son entrevue avec Jovien. Accueilli dans ce même palais d'où Libanius sortait naguère le visage radieux et illuminé par le soleil de la faveur, Athanase n'a pas jugé à propos, comme le rhéteur, de tenir note de tous les sourires ou de tous les compliments qu'il obtint du maître du monde. Parlant toujours, même à l'empereur, le langage affectueux et sévère de l'Évangile, il ne songea point à donner à des flatteries un tour gracieux et littéraire, dont le modèle dût être conservé pour la dernière postérité. Mais, s'il se tut, par indifférence peut-être encore plus que par discrétion, sur les détails d'une intimité royale qui tint si peu de place dans son existence, ses actes ou plutôt ceux de Jovien parlèrent pour lui. Par les décisions du souverain on peut deviner aisément quelles furent les inspirations du conseiller.

La règle de conduite adoptée par l'empereur et consacrée, on n'en peut douter, dans une loi formelle, fut de laisser à chacun pleine liberté d'adopter et de suivre la religion qui lui convenait. Païens, Ariens de toutes sectes, et catholiques, tous durent également avoir la faculté de professer leur culte et d'aspirer sans distinction à toutes les dignités de l'État. Les scandales seuls de la magie avec ses orgies souvent sanglantes, restèrent exclus de cette liberté commune [1].

1. Thém., *Or.* 5, p. 67, 70.— Soc., III, 24.— Nous ne retrouvons pas dans les codes la loi à laquelle Thémistius fait allusion, et cette lacune est bien naturelle, puisque le malheur des temps et la fin prématurée

Après les égards témoignés à la conscience, vinrent les hommages dus à la vérité. L'armée retrouva ses étendards, symboles de la protection divine et consacrés par la victoire; l'Église recouvra toutes les franchises, toutes les immunités nécessaires au plein exercice de son culte et aux bienfaits de sa charité. Mais Jovien tempéra cependant ses faveurs dans la mesure nécessaire pour ne pas accroître le malheur des temps par des contributions excessives ou d'injustes dispenses des services publics. C'est ainsi que la ration de blé assignée à chaque église par Constantin pour l'entretien de ses ministres, fut provisoirement, en raison de la famine et tant que durerait la disette, réduite au tiers de son chiffre nominal. Une disposition spéciale, enfin, assura aux saintes filles qui se consacraient à Dieu la protection de la loi contre la brutalité de la soldatesque et de la populace [1].

Dans l'application, ce fut la même sagesse et la même douceur. La voie de liberté, tracée par Athanase à Jovien, ne fut point, comme celle que Julien avait semblé ouvrir aux chrétiens, semée de piéges et d'embûches. Tout fut franc et sincère, et l'effet répondit aux paroles. Nulle délation, nulles représailles. Libanius convient lui-même que, dénoncé à Jovien, il ne fut pas même inquiété. En admettant son témoignage, nous ne

de Jovien ne lui laissèrent que peu de durée; mais il n'y a point de doute qu'elle n'ait été portée : les termes de l'orateur grec sont trop formels.

1. Soz., VI, 3. — Théod., IV, 4. — *Cod. Théod.*, IX, t. 25, l. 2.

sommes pas obligés de croire, comme lui, que, si Jovien l'épargna, ce fut parce qu'il pensa qu'on pourrait bien tuer sa personne, mais non la mémoire de ses écrits ; de même que, si les temples commencés restèrent à demi bâtis et devinrent l'objet de la risée des chrétiens, on n'est pas tenu de supposer que ce fut la terreur seule qui empêcha de les achever [1].

Les choses, en effet, abandonnées à l'action de la grâce et de la vérité, reprenaient tout simplement leur cours. Du moment où l'empereur n'intervenait plus pour faire des hérétiques ou des païens, le paganisme rentrait dans l'ombre, et l'hérésie s'affaissait. De toutes parts, pendant les derniers mois de cette année 363, commencée sous de si tristes auspices, on pût signaler, par l'heureux effet des conseils d'Athanase, un vif mouvement de retour des populations vers la pure foi catholique. D'Occident en Orient le même souffle sembla s'élever. A Antioche, sous les yeux de Jovien, une réunion de vingt-sept évêques, dont beaucoup avaient partagé les erreurs des semi-Ariens, ou même figuré dans des rangs plus avancés, vint offrir à l'empereur une adhésion très-explicite au symbole de Nicée. La vivacité de ce repentir pouvait bien, à la vérité, être mélangée de quelque secret désir de plaire ; mais à l'autre extrémité de l'empire et à des distances où l'autorité se faisait à peine sentir et où la faveur n'arrivait pas, en Gaule, par exemple, et en Italie, Hilaire et Eusèbe de Verceil re-

1. Liban., *De vita sua*, p. 46; *Or.* 10, p. 327.

cueillaient chaque jour beaucoup de conversions analogues. Ces deux saints évêques parcouraient ensemble, par l'ordre et avec l'aide du pape Libère, toutes les provinces qui avoisinaient les Alpes, exhortant, instruisant, versant partout le baume sur les plaies encore saignantes, et recueillant les pénitents avec cette indulgence paternelle qui convient aux âmes sans reproche. Nulle part ils ne rencontraient de résistance obstinée, et si leur mission de paix était entravée par quelques obstacles, ils leur étaient suscités, non par des Ariens, mais par un petit nombre d'orthodoxes excités par Lucifer de Cagliari, et qui, tout enorgueillis encore du courage qu'ils avaient déployé dans les temps de persécution, répugnaient à tendre la main aux évêques qui avaient faibli. Libère fut obligé de réprimander assez publiquement cet excès de zèle. Mais cette imprudente exaltation même prouvait que des jours de triomphe s'ouvraient de nouveau pour la foi de Nicée. Athanase, qui surprenait à regret les mêmes sentiments dans le petit troupeau de Paulin à Antioche, se vit pourtant obligé de ménager d'anciens frères d'armes qui lui avaient été fidèles dans des jours de péril, et ne put venir tout à fait à bout de les convaincre. Il se borna à déposer dans les esprits de tous les partis des germes de conciliation qui furent assez lents à fructifier [1].

1. Ruf., I, 30. — S. Hil., *Fragm.*, p. 1358, 1359. — S. Bas., *Ep.* CCXIV. On voit par cette lettre qu'Athanase, à Antioche, ne se sépara point ouvertement de Paulin. Ces ménagements lui étaient imposés par

Devant ce retour inattendu de la fortune et de la popularité, les prélats politiques, qui avaient si longtemps manœuvré daus les querelles religieuses, en poursuivant pour but unique le succès de leur ambition, se sentaient fort déconcertés. Pour eux la liberté n'était rien : c'était la faveur qu'ils recherchaient; la disgrâce était, à leurs yeux, la plus cruelle des persécutions. Trouver du même côté Athanase et l'empereur, l'ennemi qu'ils avaient juré de perdre et le maître qu'ils auraient voulu séduire, c'était un cruel embarras. Fallait-il se rétracter ou se retirer? s'infliger le désaveu de tout son passé, ou se résigner à n'avoir point de crédit? se réconcilier avec Athanase, ou rester brouillés avec le prince? Dans cette alternative douloureuse, chacun se détermina suivant que l'emportait chez lui l'orgueil ou l'ambition. Acace de Césarée, par exemple, digne successeur d'Eusèbe, ne rougit pas de venir apporter sa signature à la profession de foi catholique rédigée à Antioche. Il se promettait sans doute de ne pas se tenir pour plus engagé par cette souscription que son prédécesseur ne l'avait été par celle qu'il avait donnée au symbole de Nicée. D'autres, plus rebelles, résolurent de tenter un dernier effort sur l'esprit du prince. Tout espoir ne semblait pas perdu : il leur était déjà arrivé plus d'une fois de perdre leur cause en première instance, et de la gagner en appel. Constantin, Constance lui-même, les avaient accoutumés à bien des

le souvenir des luttes que les catholiques d'Antioche avaient soutenues en sa faveur sous le règne de Constance.

variations : bien souvent condamnés aujourd'hui, ils s'étaient vu glorifier le lendemain. Ils pouvaient espérer de Jovien les mêmes retours d'humeur. Et en effet, en ne lui supposant pas plus de lumières qu'à Constantin, les ambitieux raisonnaient juste : mais ils avaient oublié qu'il avait au moins plus de modestie, et qu'en matière de foi l'humilité est un meilleur guide que le génie.

Quoi qu'il en soit, on monta tout un petit drame pour être joué devant l'empereur. On fit venir d'Alexandrie un certain nombre d'Ariens, et entre autres un nommé Lucius, consacré évêque, après la mort de Georges, par un très-faible noyau d'hérétiques obstinés, mais dont l'obscure nomination n'avait été reconnue au dehors par aucun prélat de quelque importance. On lui donna pour instructions de redire à Jovien toutes les calomnies qui avaient couru contre Athanase depuis près de quarante ans déjà, et qui avaient été tant de fois discutées et détruites, afin de tâcher de l'engager par là à ouvrir une nouvelle enquête. Pour atteindre ce but, au lieu de demander pour eux une audience qui leur eût probablement été refusée, on les plaça en faction à l'entrée d'Antioche, du côté de la porte Romaine, par où Jovien avait coutume de sortir pour aller passer des revues dans une plaine voisine de la ville. Dès qu'il parut : « Empereur, lui dirent les suppliants, en se jetant à ses pieds, au nom de votre piété et de votre dignité royale, écoutez-nous. — Et qui êtes-vous? dit l'empereur surpris. — Des chrétiens, Seigneur. — Et de quel pays? — D'Alexandrie. — Et

que voulez-vous ? — Nous supplions votre puissance de nous donner un évêque. — Mais, reprit l'empereur, je vous ai déjà rendu celui que vous aviez depuis longtemps, Athanase. — Il est vrai, Empereur ; mais il y a déjà bien des années qu'il est proscrit et accusé. Constantin, Constance, chéris du ciel, le très-sage Julien, ont trouvé juste de le bannir. » Ces grands exemples auraient peut-être un peu troublé Jovien, qui, dans les légions où il avait vécu, n'avait pu suivre avec beaucoup d'attention l'histoire contemporaine. Mais, par bonheur, à ce moment, un officier de sa suite, mieux informé, se pencha vers lui et lui dit : « De grâce, Empereur, demandez à ces gens qui ils sont. Vous verrez que ce sont les débris du parti de ce méchant Cappadocien Georges, qui a mis la discorde partout où il a paru. » Jovien, profitant de l'avis et remis de son trouble, dit en riant aux pétitionnaires : « S'il y a vingt ou trente ans qu'on l'accuse, c'est une trop vieille accusation. » Puis il passa outre au galop et les laissa tout déconcertés [1].

Mais ils n'avaient pas fait un si long voyage pour se laisser rebuter par un premier échec. Ils insistèrent, assaillirent les abords de la cour, s'adressèrent aux eunuques, à l'évêque Euzoïus, demandant à être entendus et à pouvoir exposer tout au long leurs griefs. D'un autre côté, le bruit de leur démarche s'étant répandu à

1. S. Athan., *Colloq. cum Jovian.*, t. II, p. 27, 28.

Alexandrie, les amis d'Athanase, toujours inquiets des caprices de la volonté impériale, dont ils avaient été si longtemps le jouet, et craignant qu'on n'abusât la conscience de Jovien, jugèrent à propos d'envoyer à leur tour une députation très-nombreuse pour soutenir le débat et rectifier les faits. Il y eut donc en présence, à Antioche, deux troupes d'Égyptiens qui, se plaçant à plusieurs reprises sur le passage de Jovien, l'étourdirent de leurs réclamations et de leurs accusations contradictoires. « Je ne puis vous entendre au milieu de tout ce tumulte, leur dit-il enfin ; la justice ne peut se distinguer au milieu de tant de violences. Nommez les uns et les autres deux députés, et je pourrai vous écouter. »

La conférence eut lieu, mais à ce qu'il paraît encore en présence de beaucoup de monde, et chacun des deux partis exposa ses griefs. Les catholiques eurent beau jeu à rapporter les méfaits de Georges et de ses amis ; les Ariens furent plus intimidés et, n'osant reproduire contre Athanase des calomnies qu'ils craignaient de voir trop facilement détruire : « Il est vrai, dirent-ils, qu'il parle bien, mais il a de mauvaises intentions. — Il suffit, dit l'empereur, que, d'après votre aveu même, il tienne un bon langage et donne de bons enseignements. Si son âme dément ce que sa langue enseigne, il n'y a que Dieu qui le sache. Nous autres hommes, nous entendons la parole, nous ne voyons pas les cœurs. — Mais au moins, Seigneur, laissez-nous nous assembler en liberté. — Et qui vous en empêche? — Mais il nous traite

d'hérétiques et d'inventeurs de dogmes nouveaux. — Il a raison, si vous l'êtes, et c'est son métier. — Il nous enlève les biens des églises. — C'est donc l'argent, et non la foi, qui vous tient au cœur ; et c'est pour cela que vous m'êtes venus trouver? Laissez-moi, dit-il enfin ; rendez-vous demain à l'église, vous y trouverez des évêques et Nemesinus (le greffier) : chacun signera la profession de foi qui lui convient, et Athanase sera là pour instruire ceux qui ne savent pas leur religion. En attendant, laissez-moi passer, je m'en vais au champ de manœuvre. » Et comme on l'empêchait de sortir en l'entourant, il ordonna à ses gardes, avec un peu d'humeur, de frapper à droite et à gauche pour lui frayer un passage.

Il n'atteignit pas la porte sans être arrêté par deux des réclamants qui voulaient tenter un dernier effort. C'étaient deux avocats, dont l'un prétendait que le trésorier d'Alexandrie lui enlevait sa maison pour la donner à Athanase. Jovien reconnut à quelques insignes de leur costume qu'ils n'appartenaient pas à la religion chrétienne, et dit à l'un : « Si c'est le trésorier qui vous dépouille, prenez-vous-en à lui, et non à Athanase. » Et à l'autre : « Qu'est-ce qu'un Grec comme vous a de commun avec des chrétiens? » Enfin, comme il sortait, les catholiques, encouragés par sa fermeté, lui amenèrent le prétendu évêque Lucius, en lui disant : « De grâce, empereur, regardez un peu l'évêque qu'ils se sont donné ! » Il paraît qu'en effet Lucius,

disgracié de la nature, n'avait pas la tournure bien respectable, car Jovien, qui était d'un naturel gai, ne put s'empêcher de rire à sa vue : « Eh ! mon ami, lui dit-il, comment êtes-vous venu ici? par terre ou par mer? — Par mer, mon seigneur, dit Lucius en tremblant. — En vérité, Lucius, que le Dieu du monde, le soleil et la lune, punissent les matelots qui vous ont amené ici et qui ont manqué une si bonne occasion de vous jeter à la mer? » — Cette plaisanterie, un peu militaire, fut le dernier trait de l'entretien, et Jovien défendit, sous des peines graves, à tous les gens de sa cour, de se faire désormais auprès de lui les instruments d'aucune délation [1].

Le temps s'écoulait cependant, et Jovien ne voulait pas laisser commencer la nouvelle année sans aller prendre possession de la capitale de l'empire, où il devait recevoir les insignes du consulat. Il se sépara donc d'Athanase vers le commencement de décembre et se mit en route pour Constantinople à grandes journées. Les païens remarquèrent que, les jours qui précédèrent son départ, tous les présages étaient mauvais; l'hiver était déjà rigoureux, et les marches forcées coûtèrent la vie à beaucoup d'hommes et de chevaux. Arrivé à Tarse, Jovien se fit conduire au lieu de la sépulture de Julien, et ne la trouvant pas digne d'un empereur

1. *Ibid.*, p. 28, 29. Ces anecdotes sont rapportées dans les œuvres d'Athanase d'une façon un peu obscure. Nous en avons pris les traits principaux en retranchant les longueurs et en ajoutant les explications nécessaires. — Soz., VI, 5.

et d'un si grand capitaine, il donna des ordres pour faire embellir et enrichir le mausolée. A Tyane, en Cappadoce, où il fit encore un temps d'arrêt, un courrier lui apporta d'assez tristes nouvelles de l'Occident. Son beau-père, Lucilien, après avoir reçu la soumission de l'Illyrie, avait passé dans les Gaules, accompagné de deux tribuns, pour y faire reconnaître également le nouveau pouvoir. La reconnaissance s'étant opérée sans difficulté, Lucilien, qui était d'un caractère sévère, avait cru pouvoir user de son autorité pour réformer quelques abus dans l'intendance de l'armée. Le comptable accusé, se vengea en semant dans les légions le bruit que Julien n'était pas mort, et qu'on les entraînait à leur insu dans la révolte. Cette fable trouva créance, et un grand tumulte s'éleva dans le camp, à la faveur duquel Lucilien et l'un des tribuns qui l'accompagnaient furent mis à mort; l'autre officier, qui était le courageux chrétien Valentinien, trouva moyen d'échapper. A la vérité, dès le lendemain, les troupes étaient rentrées dans le devoir, et leur général Jovinus envoyait à l'empereur leur soumission, portée par les principaux officiers, auxquels Valentinien lui-même s'était joint. Mais Jovien n'en perdait pas moins un parent très-aimé, dont il estimait fort les lumières et dont il espérait se servir comme d'un auxiliaire utile [1].

Cette perte fut suivie d'une seconde qui ne lui fut pas

1. Amm. Marc., xxv, 10. — Zos., III, 35. — Soc., III, 26.

moins sensible. Dès les premiers jours de son avénement, Jovien s'était proposé de partager avec son père la dignité consulaire. Il éprouvait beaucoup de joie à la pensée d'associer à son élévation ce vieillard, qu'il aimait beaucoup et qu'il avait hâte d'aller saluer dans sa nouvelle dignité. Varronien, de son côté, s'en réjouissait fort, et se plaisait à raconter à ses amis que toutes ses grandeurs lui avaient été prédites autrefois dans un songe, pendant que Jovien était encore tout enfant, et que, dès lors, il s'était toujours attendu à se voir un jour père d'un empereur, et élevé lui-même au rang de consul. Ce vœu innocent fut trompé au moment où rien ne s'opposait plus à ce qu'il fût satisfait. Varronien mourut subitement, sans avoir pu même embrasser le fils qui couvrait de gloire sa vieillesse [1].

Ce fut à Ancyre que Jovien reçut ce nouveau coup, adouci à la vérité par l'arrivée de sa femme Charito qui lui amenait son jeune fils, en compagnie d'une députation du sénat de Constantinople. L'enfant s'appelait comme son aïeul : Jovien, pour ne pas faire mentir la prédiction, imagina de le lui substituer, et le consulat de l'année 364, qui s'ouvrit ce jour-là, fut décerné à Jovien Auguste et
A. C. 364. au *nobilissime* Varronien [2]. Sans attendre même qu'on fût à Constantinople, on procéda à la cérémonie; mais quand il s'agit de promener l'enfant sur la chaise curule,

1. Amm. Marc., *loc. cit.*
2. 364 ap. J.-C. — U. C. 1117. — Indiction VII. — Jovianus et Varronianus coss.

le petit consul prit peur, se mit à crier, et il n'y eut pas moyen de l'y faire rester [1].

Malgré tous ces incidents, les uns tristes et les autres ridicules, l'orateur député par la ville de Constantinople, et qui ne pouvait être autre que Thémistius, n'en fit pas moins le discours obligé pour célébrer le héros du jour et l'heureuse circonstance. Cette formalité, d'ordinaire fastidieuse, présentait ce jour-là un intérêt plus piquant. Il était singulier de voir un maître et un ami de Julien se réjouir sur sa tombe de l'avénement du successeur qui détruisait toute son œuvre; et probablement les auditeurs étaient curieux de savoir comment Thémistius se tirerait de la difficulté. Mais les ressources oratoires d'un bon rhéteur n'étaient jamais en défaut, et, au sein des plus grandes douleurs, il trouvait, dans la contemplation de sa propre éloquence, d'ineffables consolations. Thémistius, qui, peu de mois auparavant, avait fait l'oraison funèbre du héros mort (morceau que, par prudence sans doute, il ne nous a pas conservé), fit sans sourciller ce jour-là l'éloge de l'ami d'Athanase. Jovien se trouva d'emblée devenu, comme Constance et Julien, le protecteur des lettres et l'espoir de la philosophie. Il eut en outre cette gloire « sans égale d'avoir été élu dans les camps, dans la chaleur même de la

1. Amm. Marc., *loc. cit.* — Themist., *Or.* v, p. 71. Devant le témoignage de ces deux assistants, il n'y a pas moyen d'admettre le récit de Zonare, qui dit que l'impératrice ne vit jamais son époux depuis qu'il avait été porté au trône, et qu'elle venait à sa rencontre quand elle apprit sa mort.

guerre, entre les piques et les glaives. « Il fut » *ce plus digne* auquel Alexandre mourant avait laissé l'héritage de sa vertu aussi bien que de sa puissance. » Tout cela, à la rigueur, pouvait encore se supporter, mais quand l'orateur en vint à féliciter le nouvel empereur d'avoir fait reculer les Perses et conservé l'intégrité de l'empire, Jovien, qui était modeste et se faisait peu d'illusions, dut trouver que l'exagération de la rhétoriqne allait pourtant trop loin [1].

Il méritait mieux l'éloge suivant, et Thémistius, en le prononçant, eut sans doute un accent plus vrai de reconnaissance et d'admiration.

« La première marque que vous ayez donnée aux hommes, lui dit-il, du soin que vous voulez prendre d'eux, c'est la loi que vous avez faite sur les choses religieuses, et c'est là que mon discours avait hâte d'arriver. Seul, en effet, vous paraissez avoir compris qu'un souverain ne peut tout imposer à ses sujets, qu'il est des choses qui échappent à toute contrainte et demeurent au-dessus de toute menace et de tout commandement. C'est le cas de toutes les vertus, et principalement de la piété envers la divinité. Vous avez pensé qu'il faut laisser sur ces choses excellentes l'âme de chacun libre, souveraine, et maîtresse de suivre le mouvement qui lui convient. C'est une sage pensée. Car s'il ne vous est pas possible à vous-même, empereur, de pénétrer de bons sentiments

1. Thémist., *Or.* v, p. 63-67, *passim*.

à votre égard celui qui n'éprouverait pas de telles dispositions, combien n'est-il pas plus impossible encore de rendre les hommes pieux et amis des Dieux par des décrets humains, qui ne peuvent imposer qu'une courte nécessité et inspirer qu'une faible terreur, que le temps apporte et que le temps détruit? C'est par suite de cette ridicule entreprise que nous sommes devenus des adorateurs, non de Dieu, mais de la pourpre impériale, et, en fait de culte, plus changeants que les flots de l'Euripe. Autrefois Théramène seul, par ses changements, a mérité d'être comparé au *cothurne* qui peut chausser tous les pieds. Tous aujourd'hui nous sommes dignes du même surnom... En face de tous les autels, de toutes les victimes, de toutes les images et de toutes les tables saintes, on voit passer tour à tour les mêmes visages. Ce n'est pas là, très-pieux empereur, ce que vous avez voulu; mais, demeurant en toute autre chose souverain maître (et puissiez-vous l'être toujours!), en ce qui touche la religion et le culte de la divinité vous voulez, par votre loi, que chacun soit souverain par lui-même. »

« Et en cela, ajoute le rhéteur, insinuant ici discrètement une théorie d'indifférence un peu trop large, que Jovien sans doute n'eût point approuvée s'il l'eût comprise, vous avez imité Dieu lui-même qui a donné à toute la race humaine un penchant commun pour la piété, mais qui a laissé à la discrétion de chacun le choix de la manière de lui rendre hommage. Celui donc qui

fait intervenir la violence, enlève la liberté que Dieu a accordée aux hommes. C'est pourquoi les lois des hommes, les lois de Chéops et de Cambyse, ne durent que la vie de leur auteur; mais celle de Dieu, qui est la vôtre, demeure immuable et éternelle; à savoir: que toute âme soit libre de suivre vers la piété le chemin qui lui convient. Celle-là, ni les spoliations, ni les supplices, ni le feu, ne pourront la détruire. Vous pourrez tuer ou exiler le corps, si vous voulez, mais l'âme s'échappera, emportant avec elle la pensée, libre encore, quand bien même la langue serait contrainte. Je pense aussi, empereur, que vous avez compris le motif de cette loi divine, dont vous avez voulu suivre la trace. C'est que l'homme est ainsi fait, qu'il s'applique avec plus d'ardeur à soutenir une lutte qu'à pratiquer les choses où il ne rencontre point de concurrence. Là où nous ne trouvons point d'adversaire nous tombons dans la paresse. Notre âme soutient mieux la fatigue en vue du combat; c'est pourquoi vous ne défendez pas qu'il s'établisse entre nous une noble émulation de piété; vous ne voulez pas émousser l'aiguillon de notre zèle... Peut-être aussi ce Dieu lui-même ne verrait-il pas sans regret sur ces points un accord trop complet entre les hommes; car la nature, dit Héraclite, aime à se cacher, et l'auteur de la nature doit penser comme elle, et nous avons plus de respect pour lui par là même qu'il nous est moins aisé de le connaître, que nous ne l'atteignons pas sans labeur, et que nous ne pouvons

jamais le saisir que d'une seule main... Laissez donc, ô empereur, la balance des cultes divers en équilibre. Ne la faites pencher d'aucun côté, et souffrez que de toutes parts montent des vœux pour vous vers le ciel [1]. » L'orateur termine en peignant l'impatience de Constantinople et la joie que cette cité va éprouver à revoir, non le fils, non le neveu de Constantin, mais Constantin lui-même. Car ce sont ses yeux, son port, ses mains ; c'est sa manière de porter le diadème et la pourpre. « Hâtez-vous donc, excellent empereur ; pressons le voyage. Le ciel partage les vœux de notre ville, car les nuages se dissipent, et en plein hiver voici le printemps. Envoyez devant vous l'astre précurseur de l'aurore, ce jeune consul qu'on porte encore dans les bras et qui, bien qu'à la mamelle, est déjà tout le portrait de son père. Quel regard fier ! Quel air d'audace ! On dirait qu'il va haranguer le peuple. Puisse le Dieu qui lui fait partager avec vous la première magistrature l'associer aussi plus tard à la pourpre impériale ! »

Mais le pauvre enfant, qui, par ses pleurs, démentait ces compliments, avait, ce semble, un plus juste pressentiment de sa destinée. Il fallut reprendre le voyage, qui continuait d'être fort pénible. L'hiver n'était adouci que dans l'imagination de Thémistius, et d'Ancyre on mit encore plusieurs jours pour arriver à Drépane en Bithynie. Jovien dut y passer la nuit du 16 au 17 février.

1. Thémist., *Or.* v, p. 67-70.

On lui avait préparé ses logements dans une maison récemment construite, et la chambre où était disposé son lit était enduite de chaux toute fraîche. Le froid étant très-intense, il fit apporter un réchaud, et ne se coucha que quand on eut allumé un grand feu, après avoir d'ailleurs soupé largement et d'aliments fort lourds. Le lendemain au matin on le trouva mort dans son lit, étouffé par les exhalaisons des murailles et les vapeurs du charbon [1]. Ce fut la fin de ce court principat, tristement commencé et brusquement fini, au moment même où il promettait d'être heureux, et où, à force de simplicité, de bonté d'âme et de justice, l'honnête souverain semblait avoir dissipé toutes les préventions et fléchi les rigueurs de la fortune. « Dieu, dit l'évêque Théodoret, montra un si excellent prince à la terre, pour lui faire voir quels biens il pourrait lui donner si elle était digne de les recevoir. » Saint Augustin, dans la *Cité de Dieu*, fait une remarque plus profonde. Il convenait, suivant lui, à la sagesse divine, d'avoir comblé Constantin de prospérité, pour montrer qu'elle sait récompenser ses serviteurs, et que le démon n'est pas le seul dispensateur des biens de ce monde ; mais il lui convenait aussi de frapper Jovien, malgré sa piété, de peur qu'on ne s'attachât désormais à suivre la foi par l'espoir de prospérités temporelles [2].

1. Amm. Marc., xxv, 10. — Zos., III, 35. — Soc., III, 26. — Soz., VI, 6. — Eut., x, 18. — Philost., VIII, 8. — Zon., XIII, 14.
2. Théod. IV. 6. — S. Aug. *De civitate Dei*, V. 25.

La mort d'un empereur était un incident trop fréquemment renouvelé depuis deux années, pour causer à personne beaucoup de surprise ou beaucoup de douleur. A l'exception de la malheureuse Charito, qui n'avait pas même eu le temps de s'asseoir sur le trône, et qui serrait avec angoisse son jeune fils contre son sein, justement inquiète du sort qui lui était réservé, le bon Jovien, qui avait vécu sans exciter d'inimitiés, mourait sans laisser de regrets. Mais il fallait pourvoir de nouveau à la vacance impériale, et cette fois la circonstance étant moins urgente, et nul ennemi n'étant là pour presser l'élection, on y mit un peu plus de façon. Il ne fut pas question cependant de consulter, ni le sénat de Rome, ni celui de Constantinople. Le petit conseil de hauts dignitaires qui environnait l'empereur fit embaumer son corps, et, précédé de ce cortége funèbre, continua lentement à s'avancer d'Ancyre à Nicée. Sur la route, on disputait, on intriguait, on pesait les noms et les suffrages, et chacune des nuances et des fractions du conseil mettait en avant son candidat et recrutait des voix. La faveur publique désignait cette fois encore, comme le plus digne du pouvoir suprême, le vieux préfet du prétoire, Salluste Second, étranger à toutes les factions, et qui les dominait toutes par la douceur et la noblesse de son caractère. Pour la forme, on lui en fit de nouveau la proposition, qu'il refusa cette fois comme la précédente. Quelques personnes parlèrent de son fils, mais le vieillard coupa court sur-le-champ

à cette pensée. « Si je suis trop âgé, dit-il, mon fils est trop jeune. » On mit ensuite en avant le nom du tribun des *Scutaires*, Égitius, mais c'était un homme de mœurs trop rudes et sans éducation. Puis on parla d'un parent de Jovien, appelé Januarius, qui commandait sur les frontières d'Illyrie; mais il était trop éloigné, et on n'avait pas le temps d'attendre. Comme l'incertitude se prolongeait, on reçut une lettre du patrice Dacien, qui était resté en arrière à Ancyre, parce que ses infirmités et son grand âge ne lui permettaient plus de voyager rapidement en hiver. Il avait gardé auprès de lui le tribun Valentinien, récemment revenu de Gaule, et, comme il était frappé de ses bonnes qualités, il écrivait à tout hasard pour le recommander à ceux qui cherchaient un maître à donner au monde. L'idée plut généralement, car Valentinien réunissait des mérites divers. Il était originaire de Pannonie, et avait servi vaillamment dans les Gaules sous Julien, ce qui lui conciliait la faveur de tout le parti militaire, principalement recruté dans les provinces septentrionales de l'empire. Mais il était chrétien aussi, et avait même encouru par sa fidélité la disgrâce momentanée de l'apostat. C'était une recommandation pour les anciens amis de Constance. En son absence, et à son insu, Valentinien fut proclamé empereur. On lui manda de venir en diligence, et en l'attendant, tous les Pannoniens, Dagalaïphus en tête, firent bonne garde pour maintenir l'armée en repos et empêcher qu'une élection

improvisée dans le camp ne vînt tout remettre en question [1].

Valentinien arriva, sans se faire prier, le 28 de février. C'était un homme de quarante-trois ans, grand, bien fait de sa personne : sa contenance était militaire; il avait un air de commandement, et, bien qu'il parlât fort mal le grec et qu'il n'eût évidemment aucune teinture des belles-lettres, son élocution était mâle et incisive. Les troupes trouvèrent que c'était un empereur à leur convenance. On attendit cependant jusqu'au surlendemain pour la proclamation définitive, quoique dix longues journées d'interrègne se fussent déjà écoulées; mais l'année était bissextile, et le jour complémentaire de février passait pour une date malheureuse dans les annales de Rome [2].

Pendant ce délai, une idée, qui avait déjà pris naissance dans les jours précédents, circula dans les rangs de l'armée et fut bientôt généralement adoptée. C'était d'imposer à l'empereur nouvellement élu l'obligation de partager le pouvoir et de se donner un collègue. Cette division paraissait présenter plusieurs avantages, dont le moindre n'était pas d'éviter ces fréquents intervalles du pouvoir qui mettaient en question la sécurité de l'empire et les places de tous les fonctionnaires. En cas de mort d'un des empereurs, s'il y en avait deux, l'autre

1. Amm. Marc., XXVI, 1. — Zos., IV, 1. — Philost., VIII, 8. — Zon., XIII, 15.
2. Amm. Marc., *loc. cit.* et XXX, 8. — Aurel. Vict., *Epit.* 45.

serait là pour faire face à tout et désigner le successeur. Puis, l'empire une fois divisé, chacun avait chance de rester plus près de chez soi ; il n'y avait plus lieu à des déplacements si considérables de troupes et de fonctionnaires ; les légions qui étaient en Orient, s'y trouvant beaucoup mieux que dans les Gaules, ne souhaitaient que d'y rester, et ne voulaient pas être exposées à être emmenées, à la suite d'une fantaisie militaire, loin de leurs garnisons préférées. Il fut donc convenu que le vœu général serait exprimé à Valentinien dans la cérémonie même de son installation [1].

Effectivement, le 1er mars 364, à peine Valentinien était-il monté, revêtu de la pourpre et du diadème, sur l'estrade qui lui était préparée, comme il allait ouvrir la bouche et étendait la main pour commander le silence, un cri s'éleva de toutes parts : « Auguste, il nous faut un autre empereur. » La clameur était très-impérieuse, les regards et les gestes des soldats très-animés ; et probablement ils auraient eux-mêmes procédé à la désignation du collègue demandé, si, par une sage précaution, due à la prudence du préfet Salluste, tous les généraux qui avaient pu concourir à l'empire n'étaient convenus entre eux de s'abstenir de paraître à la cérémonie, de peur de fournir à leurs partisans une occasion de tumulte. Telle qu'elle était cependant, la demande n'en contrariait pas moins le nouvel élu, qui avait rapidement

1. Amm. Marc., XXVI, 2. — Philost., VIII, 8. — Zon., XIII, 15. — Soz, VI, 6.

pris goût au pouvoir souverain. Voyant qu'il ne pouvait résister en face à des prières appuyées par des épées, il chercha à se réserver au moins à lui seul le choix de son associé. Prenant donc un ton à la fois doux et ferme. « Je vous dois tout, dit-il aux soldats : hier je n'étais qu'un citoyen, vous venez de me faire empereur. Accablé par le fardeau du pouvoir, et sachant à quoi est sujette l'humanité, je ne refuse pas d'alléger le poids en le partageant. Mais il y faut réfléchir mûrement, car la discorde peut naître de la division, et c'est la concorde seule qui fait la force des États. Le choix me regarde. Que votre patience et votre justice me laissent m'acquitter des fonctions que vous m'avez confiées. Si vous m'avez fait empereur, c'est pour vous commander. » Cette harangue satisfit les uns, intimida les autres, et Valentinien, tiré d'un mauvais pas par sa présence d'esprit, rentra sous sa tente, investi, sans plus de difficultés, d'une autorité dont il venait de se montrer digne [1].

Il n'y aurait pas eu sûreté cependant à méconnaître le vœu public si clairement exprimé. Aussi Valentinien, qui sentait bien cette nécessité, eut bientôt fait son plan pour y pourvoir. Il avait un frère, plus jeune que lui de quelques années, que personne ne connaissait parce qu'il n'avait rempli aucun emploi, ni militaire, ni civil. Mais pour être chargé du rôle de collègue soumis et obéissant, cette nullité (qui d'ailleurs, comme on devait trop s'en apercevoir, n'était qu'apparente) semblait un titre de plus.

1. Amm. Marc., — Philost., — Soz., *loc. cit.*

Ce fut donc sur son frère que, par un calcul où l'égoïsme avait plus de part que l'affection, Valentinien jeta les yeux. Il n'osa pourtant pas déclarer sur-le-champ son intention. La première fois que, dans son conseil, délibérant sur le choix à faire, il nomma timidement Valens (c'était le nom de cet obscur personnage), Dagalaïphus, à qui la part récente qu'il avait prise à l'élection donnait encore l'assurance de parler librement : « Très-excellent prince, dit-il, si c'est le bien de votre famille que vous voulez, prenez votre frère. Si vous songez à la république, cherchez ailleurs. » Valentinien se tut, laissa tomber la discussion et contint son ressentiment. Mais, quelques jours après, quand il crut avoir pris solidement raciné au pouvoir et qu'il vit l'obéissance suffisamment établie autour de lui, il fit connaître hautement sa volonté, sans prendre la peine de consulter personne. Le 28 mars, au moment d'entrer dans le faubourg de Constantinople (qu'on nommait Hebdomus[1], parce qu'il était encore à sept milles de la ville), il envoya chercher son frère, le produisit devant l'armée, puis le fit monter dans un char avec les insignes impériaux, le nouvel élu témoignant par son attitude humble et ses yeux baissés qu'il se considérait comme un suivant plutôt que comme un collègue[2].

Personne ne réclama, et dès le lendemain, Thémistius

1. Voir sur le faubourg de Constantinople, nommé Hebdomus, la grande note de Valois sur ce passage même d'Ammien Marcellin.
2. Amm. Marc., XXVI, 4. — Zos., IV, 12.

était à l'œuvre pour comprendre les deux frères dans un même panégyrique. Jamais les rapides évolutions de la politique n'avaient imposé tant d'ouvrage à la rhétorique. Mais cette fois la matière était belle et semblait puisée dans les lieux communs du métier. Le discours de Thémistius intitulé : *Aux deux frères qui s'aiment*, eut pour sujet le mérite de l'amour fraternel, dont le trône donnait ce jour-là la parfaite image. Entre l'empereur que l'amour a créé et celui que les soldats ont fait, l'orateur a peine à choisir. « Il est si beau de devoir la couronne au suffrage de ses concitoyens, mais si touchant aussi de la devoir à la tendresse d'un frère. Il est si généreux de faire part de la moitié de la puissance, et si courageux d'accepter la moitié de la responsabilité. O Jupiter, conserve pour la république ce char attelé de deux nobles coursiers [1]. »

Il fallait procéder au partage de l'empire. Valentinien, jusqu'ici commandant toujours, comme s'il était seul maître, se réserva hardiment le lot le plus périlleux; il choisit l'Occident et se disposa à partir pour les bords du Rhin, se flattant d'effacer les exploits de Julien, dont il emmenait avec lui les meilleurs officiers. Il laissa à Valens, avec les serviteurs de Constance, le soin de gouverner l'Orient, dont le repos semblait assuré pour longtemps aux dépens de l'honneur. Mais, pour l'éclat comme pour la sécurité des deux

1. Themist., *Or.* VI, *in fratres amantes, passim.*

cours, il était nécessaire de doubler tous les emplois, et au milieu de ce mouvement de mutations et de nominations de toute espèce, plus d'une tentative fut faite pour entraîner les empereurs dans une voie de réaction politique et religieuse. Valentinien, d'un naturel assez soupçonneux, aurait facilement cédé à ses préventions, sans les avertissements du préfet Salluste qui, en protégeant les chrétiens dans des jours de péril, avait acquis le droit de plaider aujourd'hui pour ses propres coreligionnaires. Salluste fut écouté, et personne ne perdit sa place uniquement pour cause politique. Après ce dernier service rendu à sa patrie, ce vertueux vieillard résigna un pouvoir devenu trop pesant pour son âge. Les deux empereurs se rendirent à Sirmium, y reçurent en commun le consulat pour l'année suivante, puis se séparèrent pour ne plus se revoir.

Une nouvelle famille impériale était fondée, et la grande révolution que nous avons entrepris de raconter arrivait, en même temps, à sa troisième et dernière phase. Avec Constantin, en effet, le christianisme avait vaincu plutôt que régné; il s'était assis sur le trône plutôt qu'il n'avait transformé et pénétré l'État. Entrer en conquérant dans une place qui capitule, ce n'est point encore soumettre les populations aux lois, encore moins aux mœurs du vainqueur. L'empire était dompté, mais non changé. Un seul règne, quel que fût son éclat, un seul homme, quel que fût son génie, n'avaient pu suffire à une telle tâche. Malgré la multiplicité de ses efforts

était à l'œuvre pour comprendre les deux frères dans un même panégyrique. Jamais les rapides évolutions de la politique n'avaient imposé tant d'ouvrage à la rhétorique. Mais cette fois la matière était belle et semblait puisée dans les lieux communs du métier. Le discours de Thémistius intitulé : *Aux deux frères qui s'aiment*, eut pour sujet le mérite de l'amour fraternel, dont le trône donnait ce jour-là la parfaite image. Entre l'empereur que l'amour a créé et celui que les soldats ont fait, l'orateur a peine à choisir. « Il est si beau de devoir la couronne au suffrage de ses concitoyens, mais si touchant aussi de la devoir à la tendresse d'un frère. Il est si généreux de faire part de la moitié de la puissance, et si courageux d'accepter la moitié de la responsabilité. O Jupiter, conserve pour la république ce char attelé de deux nobles coursiers [1]. »

Il fallait procéder au partage de l'empire. Valentinien, jusqu'ici commandant toujours, comme s'il était seul maître, se réserva hardiment le lot le plus périlleux; il choisit l'Occident et se disposa à partir pour les bords du Rhin, se flattant d'effacer les exploits de Julien, dont il emmenait avec lui les meilleurs officiers. Il laissa à Valens, avec les serviteurs de Constance, le soin de gouverner l'Orient, dont le repos semblait assuré pour longtemps aux dépens de l'honneur. Mais, pour l'éclat comme pour la sécurité des deux

1. Themist., *Or.* VI, *in fratres amantes, passim.*

l'infinie variété de ses symboles, à la subtilité de ses distinctions métaphysiques. Sous le vêtement des catéchumènes, elle garde l'air et l'accent de l'école. Mais considéré dans son rôle politique, l'Arianisme n'est qu'une transformation du vieux despotisme romain qui, désespérant d'écraser l'Église, consent à s'allier avec elle, en se promettant de l'asservir. Il marche environné de licteurs, il aime le faste des cours ; il dogmatise par voie de formule juridique et d'édit impérial ; il a le geste et le ton du préteur romain. Arius, c'est Porphyre qui s'est fait prêtre pour pénétrer dans le sanctuaire. Constance, c'est Dioclétien qui consent à recevoir le baptême pour demeurer souverain pontife.

L'ennemi, ainsi déguisé, est plus dangereux ; mais à l'épreuve, il se trouve bientôt également frappé d'impuissance. Un homme le démasque, et, en le nommant, le fait évanouir. Athanase sauve des piéges de la cour et de l'école la pureté du dogme et l'indépendance ecclésiastique. Au plus fort de ce conflit, qui n'emploie pas moins d'un quart de siècle, un auxiliaire inattendu lui est envoyé. Julien lui vient en aide en donnant l'alarme à tous les chrétiens et en réunissant contre un péril commun tous ceux qu'égarait la science ou qu'enivrait la prospérité.

Alors le dessein de Dieu sur le monde peut être repris sans interruption ; de toutes parts des ouvriers vont s'élever pour y travailler. Déjà un essaim de génies originaux et puissants sont nés dans l'Église, et vont faire

don à Rome vieillie d'une littérature nouvelle, supérieure par la pensée, sinon par la forme à sa grande école classique. Sous le souffle de leurs inspirations, le christianisme achèvera de s'insinuer dans tous les pores, de circuler dans toutes les veines de la société romaine. En même temps, l'empire ébranlé trouvera pour la dernière fois un capitaine habile et ferme pour lui confier sa destinée ; et cette main un peu rude, par un procédé sommaire que l'Église n'avait jamais réclamé, transformera tous les dogmes en articles de code et prêtera à l'Évangile entier force de loi. Le monde ainsi renouvelé dans sa substance intime, autant que dans sa forme extérieure, tout imbu et tout armé de christianisme, pourra désormais attendre sans trop d'effroi l'invasion menaçante du flot des Barbares. C'est le dernier tableau qui va se dérouler devant nos yeux et qui complétera cette histoire.

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

TABLE

DU TOME SECOND DE LA DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE V

JULIEN EN GAULE.

(356-361)

CHAPITRE VI

JULIEN AUGUSTE.

(361-363)

CHAPITRE VII

JULIEN PERSÉCUTEUR.

(352-363)

CHAPITRE VIII

LE RETOUR DE L'ARMÉE.

(363-364)

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

PARIS — IMPRIMERIE DE J. CLAYE, RUE SAINT-BENOIT, 7.

ERRATA

Page 46, lignes 17 et 18. — Au lieu de : *reçoit le cours*, lisez : *reçoit les eaux*.

Page 56, ligne 5 — Au lieu de : *c'était*, lisez : *c'étaient*.

Page 56, lignes 6 et 7. — Au lieu de : *Euhémène*, lisez : *Evhémère*.

Page 147, ligne 33, dans la note. — Au lieu de : *la tentation*, lisez : *la tentative*.

Page 231, ligne 22. — Au lieu de : *mais cette modération*, lisez : *cette modération*.

Page 245, ligne 1. — Au lieu de : *et en*, lisez : *et d'en*.

Page 329, note 2, seconde ligne. — Au lieu de : *le moins suspect*, lisez : *moins suspect*.

Page 330, ligne 12. — Au lieu de : *N'était rien encore*, supprimez : *encore*.

Page 367, ligne 26. — Au lieu de : *Nahar-Malcha*, lisez : *Nahalmarcha*.

Page 418, ligne 13. — Au lieu de : *différent* lisez : *différant*.







